UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

JUIN 1983

LA FORMATION DU LOGEMENT SOCIAL À SAINTE-MARIE-AUX-MINES

- Développement urbain - Industrialisation - Logement social à Sainte-Marie-aux-Mines -

Travail personnel de Troisième Cycle présenté par KLETHI, Jean Roch, le 27 juin 1983

ECOLE D'ARCHITECTURE
DE STRASBOURG
Palais du Rhin
3, Place de la République
67000 STRASBOURG
Service Documentation
T. (88) 32.25.35

22/83/325 (4 bis)

UNITE PEDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG - JUIN 1983

LA FORMATION DU LOGEMENT SOCIAL A SAINTE MARIE AUX MINES

- Développement urbain - Industrialisation - Logement social à Sainte Marie aux Mines -

Travail Personnel de Troisième Cycle présenté

par Klethi Jean - Roch le 27 Juin 1983.

Composition du Jury : Mr R. Tabouret, Président, Ingénieur E.C.P.
Mr Ph. Revault, Rapporteur, Architecte D.P.L.G.
Mr Cladel, Enseignant à U.P.6 à Paris, Architecte D.P.L.G.
Mr F. Raphaël, Directeur de l'U.E.R. de Sciences Sociales , Strasbourg
Mr Reinhardt, Chargé de Mission au B.D.E.A. , Colmar

- AVERTISSEMENT -

Ce travail se propose de suivre un cheminement qui rende compte de la formation d'une ville industrielle. Les questions se rapportant au développement du logement social désignent l'objectif que nous nous proposons d'atteindre au terme de notre itinéraire. Le choix de cet objectif correspond avant tout au dessein d'approcher l'étude de la ville sous l'angle de ses formes urbaines et architecturales, tout en privilégiant d'un autre côté la perception des rapports de production propres à son industrialisation. L'examen de la formation du logement social à Sainte Marie aux Mines constituera donc la partie ultime de notre étude, qui se consacrera d'abord à l'analyse des formes urbaines et du développement industriel, pour se conclure par l'évocation des formes bâties.

- SOMMAIRE -

INTRODUCTION p. 1

PREMIERE PARTIE : LA VILLE p. 12

Avant propos : Esquisse d'une spécificité géographique

1°) Contraintes et localisation du site p. 15

2°) Dépendance de la vallée vis à vis de la plaine p. 20

I LES ORIGINES

1°) Les noyaux initiaux de la formation urbaine p. 26

2°) Période formatrice : le bourg minier p. 32

3°) La ville transitoire : décadence, destructions, renaissance p. 43

- La décadence de l'exploitation minière p. 43
- Conséquences de la guerre de trente ans p. 45
- Renaissance et activités de relais p. 48

4°) L'agglomération pré-industrielle

- Les racines de l'industrie textile p. 53
- La hiérarchie urbaine au XVIIIème siècle p. 56
- Les communautés locales et leur territoire avant la Révolution Française p. 61

II L'EVOLUTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

1°) Les cycles de la croissance démographique de Sainte Marie p. 68

2°) Morphologie sommaire de Sainte Marie aux Mines en 1813 p. 75

- Le plan d'alignement de 1813 et ses significations p. 88

3°) Les étapes du développement urbain p. 91

- 1785 - 1835 : Densification du tissu urbain p. 92
- 1835 - 1868 : Appropriation du territoire urbain à l'usage de la production industrielle p. 98
- 1870 - 1918 : Prospérité industrielle et restructurations urbaines p. 110
- 1918 - 1950 : Stagnation et déclin p. 127
- Après 1952 : Amorce d'une reconversion urbaine, mise en œuvre de schémas de restructuration p. 130

DEUXIEME PARTIE : L'INDUSTRIALISATION p. 139

I LE DEVELOPPEMENT DU PROCESSUS DE PRODUCTION

1°) Physionomie des entreprises p. 140

- Caractère de l'implantation industrielle p. 141
- Division et morcellement de la production p. 144
- Individualisme et particularismes p. 148

2°) La production

- La persistance du tissage à bras et du travail à domicile p. 153
- La spécificité de la production p. 156
- Le développement des rapports de production p. 161

3°) Le recours à l'ordre établi

- Le modèle initial du système de production p. 165

- Le succès des Guinghams p. 166
- Le rôle ambigü de la ville p. 171

II STRATEGIES PATRONALES

1°) Les territoires industriels et leur emprise sur la ville p. 179

2°) Stratégies sociales du patronat

- L'agglomération ouvrière et ses enjeux p. 193
- L'étouffement du conflit entre les classes p. 196

3°) Les redistributions sociales du territoire urbain

- La formation des territoires de classe p. 202
- Les deux territoires de la bourgeoisie collective et de la bourgeoisie "dynastique" p. 209
- Les territoires ouvriers p. 213

TROISIEME PARTIE : LA FORME BATIE p. 226

I LA FORMATION DU LOGEMENT SOCIAL

1°) La question du logement social en Alsace

- L'intégration des classes dangeureuses p. 227
- L'apprentissage de la propriété p. 231

2°) Les particularités de la question du logement social à Ste Marie p. 232

- Les premières expérimentations p. 233
- Essor du logement social et mutations industrielles p. 236
- Le logement social après la guerre p. 239

II LE CATALOGUE DES FORMES BATIES p. 244

1°) La diffusion du language architectural à Sainte Marie

- La Maison Reber p. 245
- La Villa Landmann p. 248

2°) Le développement des formes du logement social

A De la maison de fabricant jusqu'à l'habitation ouvrière

- Maison bourgeoise du XVIIIème siècle p. 252
- Maison bourgeoise du début du XIXème siècle p. 255
- Maison de rapport 1903 p. 258
- Maisons ouvrières du début du XXème siècle p. 262

B La question de la séparation des accès

- Maison faubourg de St Dié, 1907 p. 266
- Maisons ouvrières Hess 1860 p. 269

C Les premières expérimentations patronales en matière de logements ouvriers p. 273

D De l'expérimentation à l'intégration p. 279

E Le développement du secteur public

- La cité Kniebühler 1907 p. 295
- La cité H.B.M. p. 306
- La cité rue Robert Zeller p. 312

3°) Esquisse d'une typologie du logement p. 316

CONCLUSION p. 324

Bibliographie p. 327

INTRODUCTION

" - Allez vous continuer de maintenir cet univers de I939, ce pseudo-univers comme vous l'appelez ?

- Non, bien sûr. Il n'y aurait pas de raison.

- Alors il n'existe que pour moi seul. Un univers entier.

- Il n'est pas si grand. Un hôtel à Des Moines, dit Jory. Une rue, des magasins en face au cas où vous regarderiez dans la rue.

- Alors vous ne gardez ni New-York ni Zurich ni...

- Pourquoi ça ? Il n'y a personne là bas. Partout où allaient les autres membres et vous, je construisais une réalité tangible correspondant à ce que vous attendiez. Quand vous avez pris l'avion de New-York jusqu'ici j'ai créé des centaines de kilomètres de paysage, ville après ville!"

(Philip K. Dick : "Ubick")

Dans le roman de science-fiction de Philip K. Dick, l'ordre cartésien de la réalité s'effrite soudain : les objets vieillissent à une vitesse hallucinante, ils remontent le cours du temps, se détèriorent et prennent des formes archaïques. Ce dérèglement de la réalité se poursuit jusqu'au moment où la nature de celle ci est dévoilée :

elle n'est qu'un décor changeant et mobile, imaginé par Jory, personnage extérieur à l'univers dans lequel baignait jusque là le cours du roman. L'enveloppe de réalité imaginée par Jory se déplace avec les personnages, tel un trompe-l'œil itinérant. Ce dernier se transforme selon que l'action se transporte d'un lieu à l'autre, mais les anomalies qu'engendrent ces changements n'altèrent en rien l'impression de réalité dans laquelle se déplacent les personnages : la réalité se trouve réduite à sa dimension phénoménologique, autrement dit, à ce qu'en perçoivent ordinairement nos sens. Cet univers "phénoménologique" et illusoire n'a aucune raison de ne pas paraître vraisemblable. Il relève pourtant, en dernier ressort, du cadre réversible que met en forme, pour le déroulement de l'intrigue, l'imagination du romancier.

Son monde objectif étant limité à ce que ses sens peuvent embrasser, rien ne permet de déterminer si chacun des personnages du roman ne porte pas en lui sa propre représentation de la réalité, sa propre illusion de la vérité. En fait, Philip K. Dick, inversant le cours convenu des choses, imagine un ordre où les représentations du monde, propres à chaque sujet, engendreraient une réalité tangible, quoique spécifique à chacun d'entre eux. La démonstration qu'il opère ainsi dans le domaine de la ficton suggère un soupçon vertigineux : et si cet ordre inversé était l'ordre véritable de ce qui nous entoure ? Et si du seul désir des choses naissait leur réalité ?

Telle est la question que pose toute tentative d'appréhender le monde qui nous entoure. Notre pouvoir d'action sur lui passe nécessairement par l'intermédiaire des représentations que nous nous en faisons. Nous agissons d avantage en fonction des images que nous percevons de la réalité, que face à la réalité elle même, dont les complexités nous échappent. Il n'existe aucune autre façon de voir et même de percevoir l'univers, qu'au travers des lunettes déformantes que constituent les modèles que nous nous fabriquonsde lui.

Rapprochons tout cela du thème que développe Michel Serres, lorsqu'il compare entre elles les deux représentations différentes de la ville que livrent, chacun à sa manière, Balzac et Musil (Michel Serres : "Le Passage du Nord-Ouest" , pp. 30 et suivantes): la ville close et achevée de l'univers balzacien s'organise concentriquement autour d'un point fixe dont le caractère essentiel est la permanence. La ville se dispose à l'image d'un modèle dont la prétention est de règler immuablement l'ordre universel. Celui ci est la référence de la ville balzacienne, qui le reproduit en modèle réduit : les parties sont à l' image du tout.

Robert Musil décrit Vienne selon d'autres modèles de représentation. D'après Michel Serres, la ville devient, dans l'univers de Musil, quelque chose de "nébuleux" et d'"inconséquent", qu'on ne peut saisir que dans le "bougé" de son devenir, à l'image du monde illusoire de Jory. Vienne à l'aube du modernisme ressemble, tel que le décrit Musil, à une perturbation atmosphérique : les choses s'y transforment en même temps que la perception que l'on en a se met à changer, parcequ'on se déplace dans le temps et dans l'espace et que tout est mouvement.

Dans l'univers de Musil, contrairement à celui de Balzac, il n'y a pas de centre permanent, et les choses n'y ont pas de qualités définitives : comme le remarque Michel Serres, on remonte mal, dans la capitale autrichienne, vers ses prédécesseurs : on oublie les conditions initiales de l'établissement des choses : tout cela ressort de l'instabilité et de l'irréversibilité des nuages.

Une différence notable sépare l'un de l'autre ces deux univers : la représentation que Musil propose de la ville brise la boucle du circuit auto-référentiel dans laquelle est pris l'ordre balzacien des choses. Le monde balzacien se réfère à des modèles dont il est à son tour la représentation. Il se tourne vers son passé, qui le remplit de son identité, et inspire la disposition de sa forme.

Musil brise ce circuit fondé sur l'auto-référence, en insistant sur le mouvement imprévisible des hiérarchies et des valeurs : le propre de la ville moderne, c'est l'indifférence de sa forme vis à vis de sa mémoire; l'absence de contours, de racines et de passé, c'est cela qui la caractérise.

S'il faut insister sur ces thèmes quelque peu littéraires, c'est parcequ'ils suscitent les questions qu'on se pose sur la ville et sur le rapport qu'elle entretient avec son passé; son histoire remplit à l'égard de la manière dont elle s'organise une fonction bien définie : le passé urbain, mémorisé dans la forme et la structure de la ville, constitue la source de l'identité et de l'individualité urbaines. D'un autre côté, l'action qu'il est nécessaire d'appliquer à la ville pour garantir l'actualité de son organisation structurelle dépend de la représentation que se font d'elle les acteurs amenés à intervenir dans son développement. La ville est indissociable à la fois des sources permanentes de son identité référentielle et du mouvement croissant, entropique et irréversible qui l'anime et produit son histoire.

C'est le rapport entre ces deux perceptions de la ville, l'une tournée vers sa généalogie, l'autre au contraire cherchant à la libérer du poids contraignant du passé, que l'on voudrait traiter en abordant l'étude de la petite agglomération industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines.

Deux textes successifs portant sur cette ville offrent une belle occasion de repérer, pour ce cas précis, la ligne de partage séparant les deux représentations différentes qu'on vient d'évoquer. Le premier texte émane du "Bulletin Officiel Municipal" de 1962, et s'appuie sur l'usage de la référence au passé pour surmonter les difficultés d'actualité, qu'incarnent la crise industrielle et ses conséquences :

> "Si, durant les dernières années, les différentes crises textiles (...) ont provoqué la fermeture de plusieurs maisons parfois centenaires, il n'en demeure pas moins que l'activité du tissage de Ste Marie-aux-Mines, solidement appuyée sur une réputation de qualité, reste très grande, et permet de placer notre vallée parmi les plus importants centres textiles d'Europe".

Ces quelques mots livrent l'image d'une crise jugulée, alors que le marasme économique est loin d'être circonvenu à ce moment là dans la vallée. Le thème de la crise est minimisé au profit du rôle "européen" de Ste Marie aux Mines. L'insistance sur le rang de l'industrie de la vallée en Europe apparaît en réalité comme l'expression synthétique des mythes portant sur la vallée. Ce passé légendaire s'appuie sur quelques faits historiques, tel le développement considérable des mines au XVIème siècle, ou encore la dimension nationale de la fabrique de tissage au cours de la première moitié du XIXème siècle. Ce fond de réalités prend un sens mythique lorsqu'il nourrit une image de la ville; l'enracinement de la conscience dans l'aspect légendaire de l'histoire favorise la dérive de la réalité vers le mythe. En l'occurence, le vrai rôle de celui ci est de dissiper, vis à vis de la conscience locale, les effets concrets de la crise.

La mémoire est au centre de gravité de cette représentation de la ville : la "vénérabilité" des maisons

"parfois centenaires" témoigne d'une réputation dont l'objectif de la notoriété est de faire surmonter la crise, quitte à en appeler l'échellon "européen".

Les formes de cette mémoire sont, elles aussi "nuageuses" : elles accompagnent les thèmes de l'histoire, mais déplacent leurs contours à mesure que leur rôle vis à vis de l'actualité se transforme. Elles n'en décrivent pas moins le périmètre de catégories permanentes, dont la dérive qu'opère la nostalgie n'outrepasse jamais les limites. Ancrée aus points fixes de ces catégories, l'identité urbaine colle au passé de la ville et aux mythes qui dérivent de son histoire. La ville centre son propre devenir sur ce réseau auto-référentiel que dessine la permanence des lieux où elle puise son identité.

C'est le sacrifice de ces aspects permanents de l'identité urbaine que semblent exiger les mesures qu'il faut prendre pour sauver Ste Marie menacée par son déclin. Sacrifier la permanence des images urbaines qui sont les sources auto-référentielles du devenir de la ville, lui donner ce visage "moderne", à l'instar de ces villes en forme et en état de "perturbation météorologique", dont le devenir dissout irréversiblement le périmètre de leur passé référentiel, tel semble être l'objectif que vise le constat dressé sur la situation de Ste Marie en 1974.

A cette date, la Société Industrielle de Mulhouse publie dans ses Bulletins un numéro entièrement consacré à la vallée de Ste Marie aux Mines (Revue de la Société Industrielle de Mulhouse : Juin 1974, n° 755). L'élaboration des différents articles est confiée à quelques uns des principaux acteurs de la vie locale. Le texte introduisant cette publication marque, par rapport au " Bulletin Officiel Municipal " diffusé douze ans plus tôt, une différence radicale : la présentation de la vallée est centrée sur l'évocation du retard qu'ont pris

les nécessaires mutations industrielles; autrefois entourée de sentiments exclusifs, la persistance d'une dominante textile dans le paysage industriel est présentée comme un handicap sérieux. Les chiffres communiqués expriment le dépérissement de la vallée depuis 1952. Ils dressent le constat de la crise de l'emploi, de la chute démographique, des problèmes de logement, du déclin du commerce et de l'agriculture. Ils soulignent enfin que le développement urbain reste sévèrement circonscrit à des proportions modestes par le manque de terrains constructibles. Il est vraisemblable que l'étude menée la même année par le B.D.E.A. sur la vallée soit un peu pour quelque chose dans ce réveil réaliste (Schéma de Secteur de la Vallée de Ste Marie aux Mines, B.D.E.A. 1974 : Etudes Préalables). Celui ci procède d'une prise de conscience globale du déclin des vallées vosgiennes, comme le montrent la publication, en 1965 par l'A.D.I.R.A. d'une enquête sur les "zones d'ombre", et l'apparition de la solution, en 1975, du Contrat de Pays, dont Ste Marie est l'une des premières villes de France à profiter.

Placés côte à côte dans ce numéro de la revue Mulhousienne, les articles retraçant l'histoire locale et ceux dépeignant la précarité de la situation d'actualité offrent un contraste saisissant. La coexistante de ces deux "consciences" distinctes de la ville éveille chez le lecteur le soupçon qu'elles pourraient être toutes deux liées par un même mouvement dialectique. Le réalisme du constat économique semble être le fruit de la réaction contre la pesanteur du passé historique, dont le poids avait jusque là contrarié les options de reconversion qui auraient dû favoriser le regain de l'activité industrielle, à l'instar des villes de la plaine. D'un autre côté, la connaissance de l'histoire locale se disjoint des questions que pose la gestion problématique de l'avenir de la ville. Il en résulte un divorce troublant entre un passé rempli d'une identité locale riche et spécifique, et un présent problématique, dont la gestion commande que l'on sacrifie le passé et la mémoire collective qu'il exprime sur l'autel du progrès.

L'émergence d'un souci vis à vis de l'histoire locale semble être le pendant synchronique de cette volonté de tourner la page. En somme, menacé par les transformations qui s'imposent, le passé se trouve consigné sous forme de savoir historique, avant qu'une page de l'histoire locale ne soit tournée.

La distance qui sépare les deux textes cités plus haut (celui de 1962 et celui de 1974) donne la mesure de ce phénomène. Alors que la référence au passé constituait dans le premier cas un garant et une sauvegarde contre l'agression du présent, l'exemple du second permet d'insister, au contraire, sur le dommage qui résulte de cette attitude nostalgique.

Face à cette alternative, la comparaison des deux textes permet de situer les enjeux du travail historique. La question qui se pose est en effet relative à la gestion du territoire qu'occupe la ville dans sa vallée, et concerne aussi la structure et la forme physique selon les quelles ce territoire est organisé. Se plaçant du double point de vue de l'espace et de la forme, on conçoit que l'on pose également les questions que soulève la gestion des produits structurels et matériels de l'histoire locale. Il s'agit, en somme, de définir la nature de ce territoire, et d'en dégager ce qui lui est spécifique. Placé devant les questions que soulève l'intervention sur l'organisation urbaine, on se trouve confronté à ce que celle-ci présente de permanent, car c'est là que réside ce qui est propre à la ville. Les questions que soulève l'hypothèse de ces catégories permanentes nécessitent que l'on interroge l'histoire locale dans ce qu'elle présente de tout à fait spécifique.

Le but de ce travail est, en cela, à la fois de briser la boucle du circuit auto-référentiel qu'engendre la formation des "mythes" urbains, et de rétablir le courant du sens de l'histoire entre le passé et le présent, que les questions d'actualité disjoignent l'un de l'autre.

Nous nous interesserons bien sûr à la ville en tant qu'organisation structurelle traversée par des personnes, des capitaux, des matériaux. Mais nous l'examinerons surtout sous l'angle de ses formes concrètes. La ville exprime sa spécificité par la disposition matérielle des formes qui la constituent. Celles-ci seront pour nous à la fois des opérateurs et des révélateurs de l'organisation urbaine : nous verrons qu'ils effacent et délimitent en même temps les contours de la ville, qu'ils la forment et la déforment simultanément.

L'examen des particularités locales, auquel est attachée l'étude des formes géographiques, urbaines et architecturales de la ville repose sur l'hypothèse de leur "contre-représentativité". L'attention que porte l'analyse sur la forme exige en effet que l'on observe, en plus des facteurs dynamiques qui concourent au développement urbain, les données qui permettent de dégager tous les facteurs d'inertie qui entravent celui ci. De fait, l'organisation propre de la ville semble en bonne partie fondée sur les multiples contrariétés subies par son développement. Ainsi, l'essor industriel, moteur du développement urbain de 1750 à 1914, s'accompagne de retards techniques et économiques qui l'entravent irrésistiblement. L'arriérisme des conceptions d'industrialisation engendre, au moment même de l'essor de la fabrication textile, des pesanteurs structurelles dont le poids circonscrit simultanément le développement urbain et la croissance des forces productrices.

La concentration urbaine passe en effet, aux yeux de la classe dirigeante locale, pour une menace vis à vis de sa conception de la fabrication des produits textiles : les craintes du patronat, vis à vis du phénomène d'urbanisation, facteur de prolétarisation, se traduisent jusqu'au début de ce siècle par une politique de dissuasion de la fixation en ville de la main d'œuvre. Les petits fabricants, dont Ste Marie est le refuge, n'entendent pas livrer leur ville, garante de l'indépendance qu'ils sont venus y chercher, à leurs ouvriers disséminés dans les

montagnes. Comme on le voit, les conflits de classe et l'essor industriel en général sont au cœur de la question de la forme et du dynamisme de la croissance urbaine, mais pas forcément dans le sens que l'on pourrait croire. L'essor industriel est à la fois le stimulant et l'inhibant du développement urbain : il le produit et s'en nourrit.

La question du logement ouvrier se distingue, vis à vis de cette tendance, par le fait de sa non-prise en charge par le patronat, jusqu'au dernier quart du XIXème siècle : le développement, vers I880, du logement ouvrier patronal renforce encore l'évidence de ce parti-pris : son apparition résulte non seulement du souci de gérer la pénurie des logements, mais aussi de la nécessité vitale d'entraver la tendance naissante à la pénurie de main-d'œuvre : l'extension du secteur du logement social se double, pendant tout le XXème siècle, d'une forte baisse de la population, accompagnée par la lente résorption de la pénurie de logements.

C'est pourquoi le point ultime et, en quelque sorte, "focal" de l'analyse des formes urbaines réside pour nous dans la question de la formation du logement social. La force avec la quelle celle ci marque le territoire urbain révèle la nature des rapports sociaux qui s'y organisent. La question du logement participe à ce titre au développement de la ville, aux rapports sociaux de production dans l'espace du processus de fabrication.

C'est en vertu de cela que nous observerons un champ où l'attention cheminera de l'examen des structures urbaines à la typologie des formes du logement ouvrier, en passant par l'étude du développement industriel. Pour maintenir le thème de la forme dans le cours du propos, il faudra référer en permanence les données à l'espace.

Enfin, la question à la quelle ce travail est confronté concerne aussi les rapports qui existent entre les différentes échelles d'analyse de la forme urbaine (échelles régionale, communale, infra-communale, architecturale, échelle du logement). Il s'agira de comprendre la nature des points d'articulation existant entre ces échelles, et d'analyser la manière selon laquelle se transmettent, d'une échelle à l'autre, les spécificités locales qui assurent la continuité d'une "permanence" urbaine, dont le propre est de se manifester dans la durée comme dans l'espace.

PREMIERE PARTIE

LA VILLE

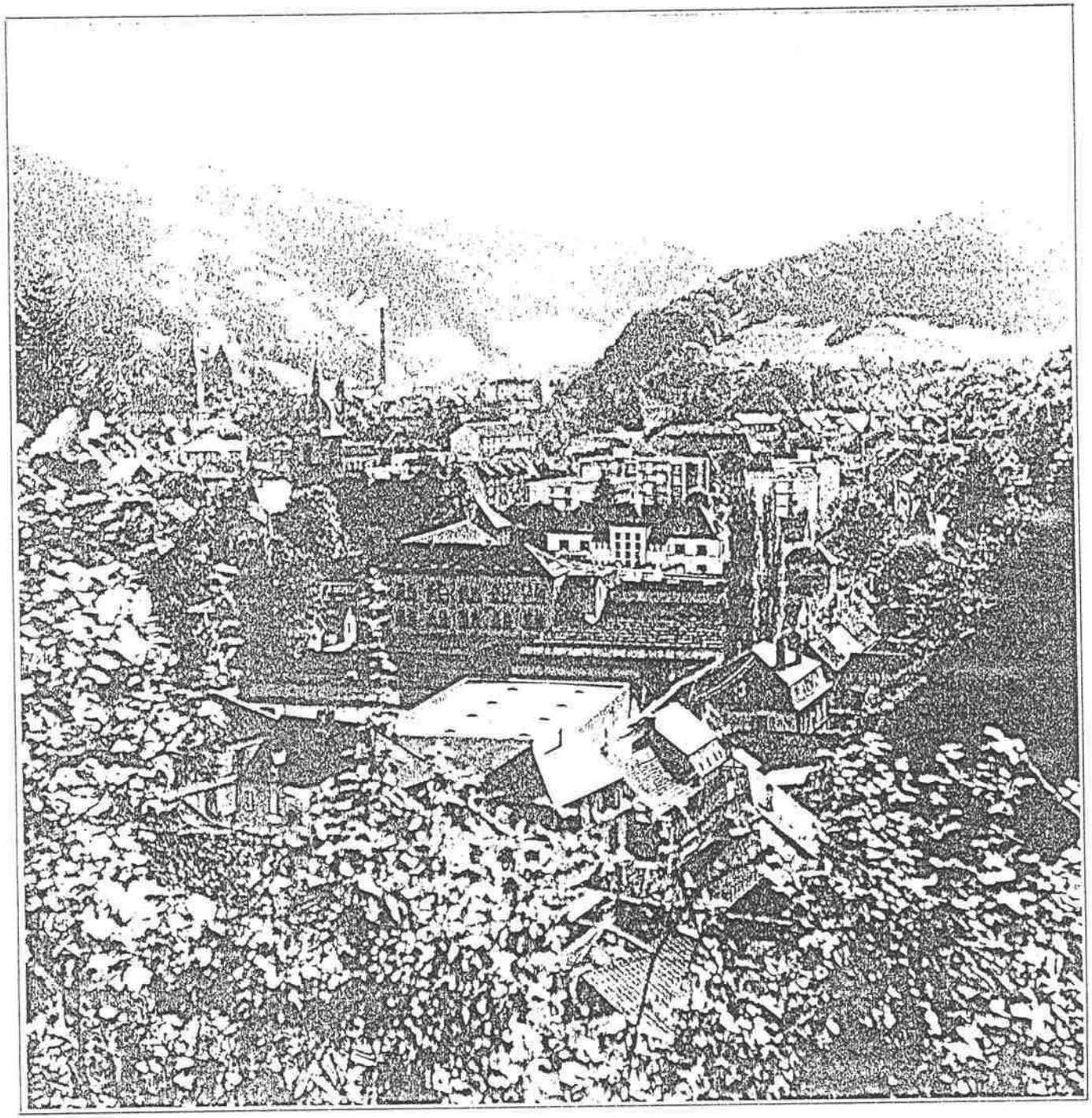

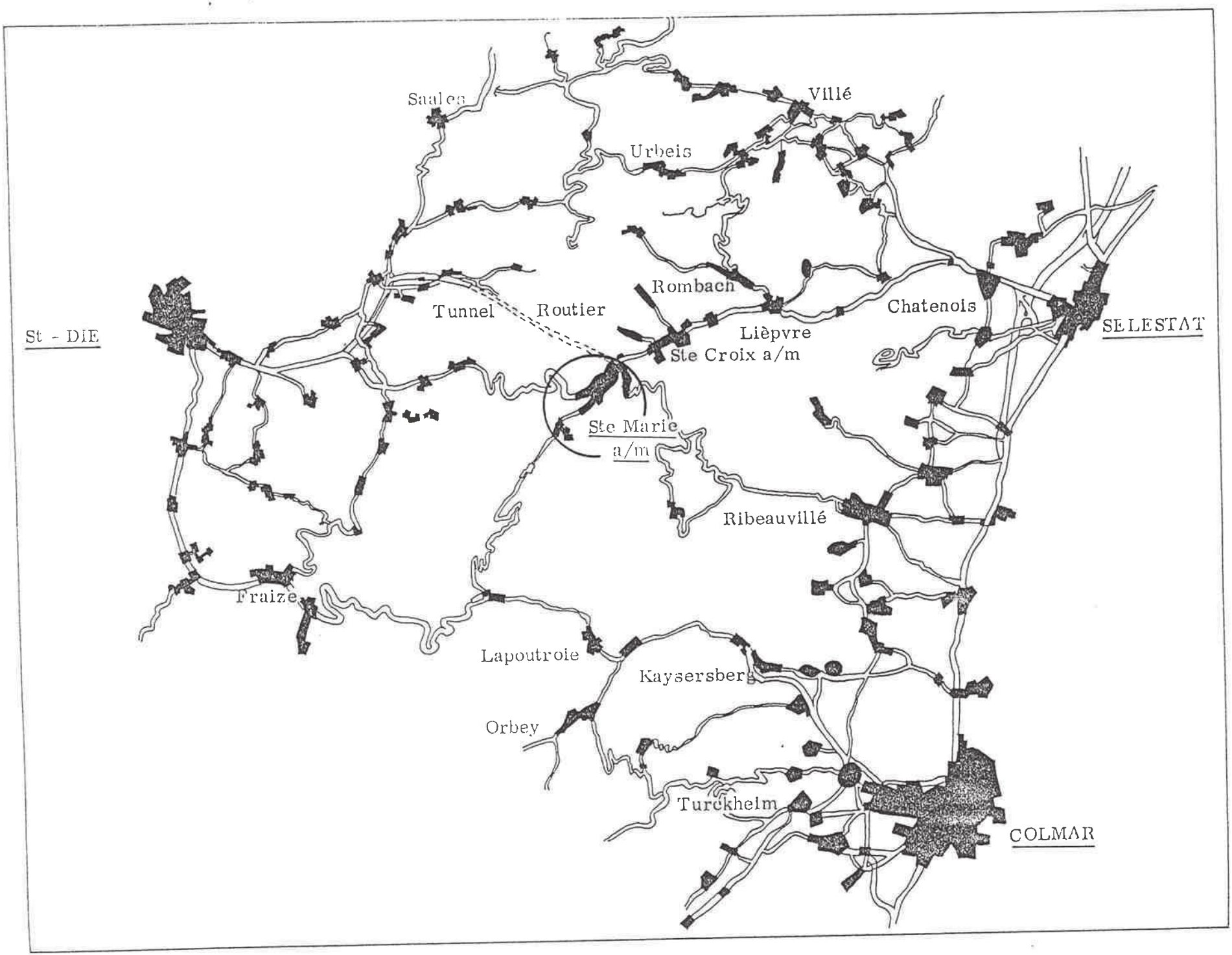
Saales
Villé
Urbeis
Rombach
Tunnel
Routier
Chatenois
St - DIE
SELESTAT
Lièpvre
Ste Croix a/m
Ste Marie
a/m
Ribeauvillé
Fraize
Lapoutroie
Kaysersberg
Orbey
Turckheim
COLMAR

AVANT PROPOS : ESQUISSE D'UNE SPECIFICITE GEOGRAPHIQUE

1°) Contraintes et localisation du site

Si l'on fait reposer l'analyse de Ste Marie aux Mines sur ses aspects les plus distinctivement particuliers, c'est aussi en partie parceque le constat d'une récente perte de spécificité locale motive la recherche dans ce sens. C'est ce côté de la situation locale que révèlent ces quelques aspects de la description géographique de la vallée.

La vallée de Ste Marie aux Mines possède une physionomie dont le propre repose sur des aspects contradictoires : le resserrement de ce couloir vosgien en fait à la fois un sous-secteur bien délimité par ses goulots d'étranglement, et une "zone d'ombre" aux accès difficiles et aux possibilités limitées par les contraintes qu'impose le site : pour toute la vallée, 84 % de la surface du terrain présentent une pente excédant 25 %. Sur les 7% du terrain, soit 730 ha., ne dépassant pas 15% de pente, 338 ha. sont déjà occupés par les agglomérations et 155 ha. seulement présentent un intérêt pour l'urbanisation. (B.D.E.A. / Schéma de Secteur de la Vallée de Ste Marie aux Mines 1974; Etudes Préalables)

Le poids de ces contraintes donne l'explication d'une longue tradition d'autonomie géographique et économique dont la vallée est l'héritière : tel est l'un de ses traits marquants : les qualités qui fondent son originalité, parfois source de richesse économique, déterminent également le handicap de son isolement : tout en étant proche de centres urbains importants, elle reste éloignée des grands axes de communication par le fait de sa morphologie. La vallée donne accés, par le col de Ste Marie comme par le tunnel de St Dié, au département des Vosges et à la région de St Dié. Elle débouche, du côté de la plaine d'Alsace, sur la sous-région de Sélestat ; en tant que passage vosgien, elle subit une préférence plus volontiers accordée à la vallée de Kaysersberg, laquelle relie St Dié directement avec Colmar (Cf B.D.E.A.). Ainsi, et du fait de la distribution des axes

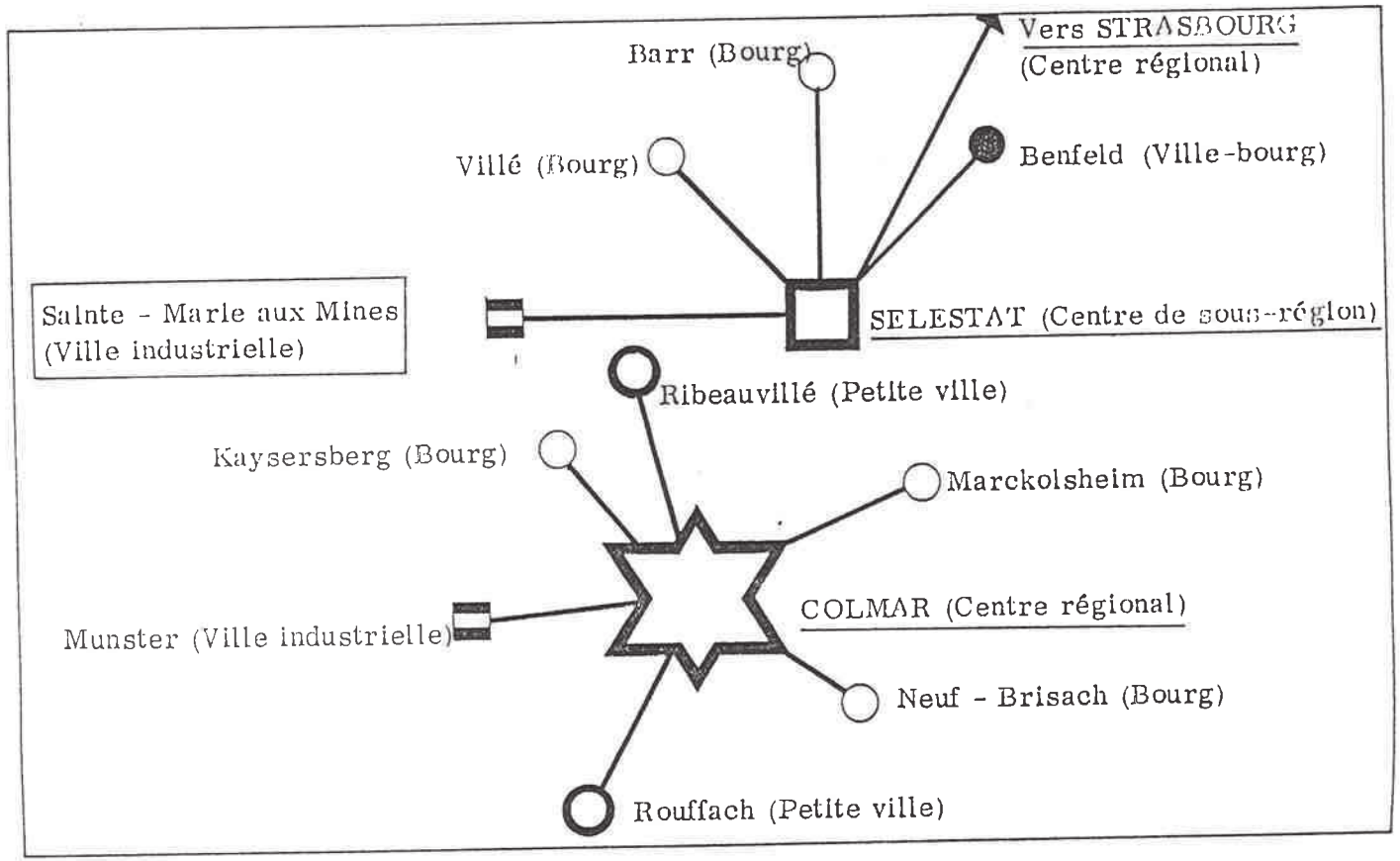

Position de Ste Marie dans la hiérarchie urbaine de l'Alsace

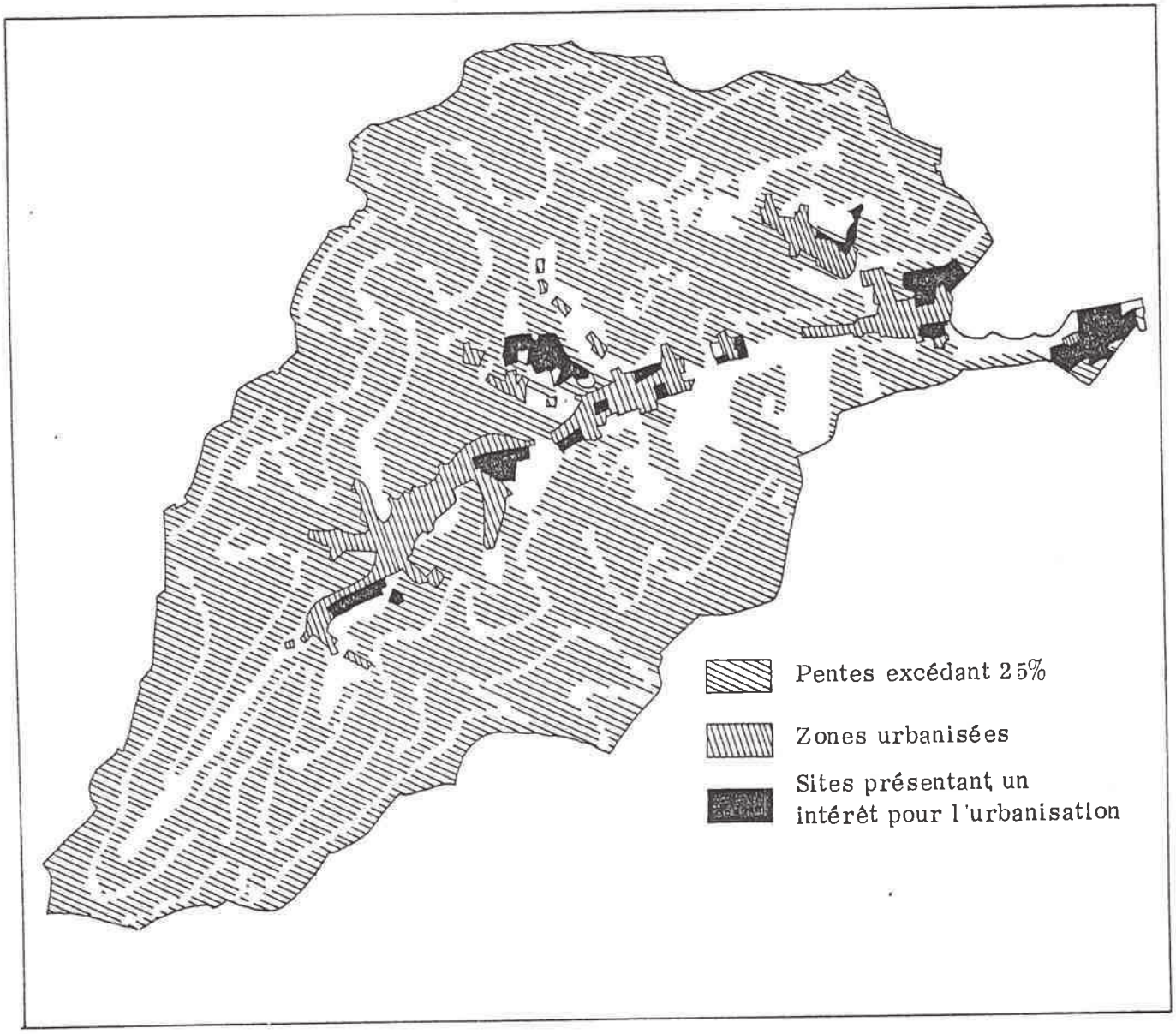

Contraintes du site (d'après : B.D.E.A. 1974)

de communication, la vallée de Ste Marie aux Mines entretient, avec les diverses agglomérations qui la composent, peu de relations avec Colmar, vis à vis de laquelle elle dépend pourtant administrativement, tout en lui étant mal reliée.

Les servitudes auxquelles la vallée est soumise induisent une relative modestie du développement urbain, entravent les communications et organisent sa dépendance croissante vis à vis de Sélestat. La vallée se trouve partagée entre l'attrait que présente pour elle cette ville, au plan des emplois et des services qu'elle lui offre, et l'influence de la petite ville industrielle de Sainte Marie aux Mines. Celle ci domine depuis le fond de sa vallée l'ensemble des agglomérations qui s'y trouvent, regroupant à la fois la moitié de sa population et de ses industries.

Sa position reculée en fond de vallée ne permet pourtant pas à Ste Marie de jouer le rôle attractif de relais de distribution et de ramification des flux que jouent pour leur vallée respective les villes de Thann, Guebwiller et même Schirmeck, dans une certaine mesure. L'ensemble des agglomérations de la vallée occupe de ce fait une place assez mal définie dans la hiérarchie de l'armature urbaine, puisque leur dépendance croissante vis à vis de la plaine favorise le déclin de Ste Marie; la ville, privée de l'influence qu''elle exerçait sur sa région, voit les fondements même de son identité citadine menacés, et son rôle dans l'armature urbaine contesté. La décadence de son rôle de pôle urbain participe à la désorganisation de tout le réseau local, et accentue en même temps le déclin du val..

Les différentes agglomérations placées au creux de celui ci forment une chaîne urbanisée presque continue. L'entrée de la vallée est balisée de part et d'autre par les montagnes du Haut Kœnigsbourg et du Francken-

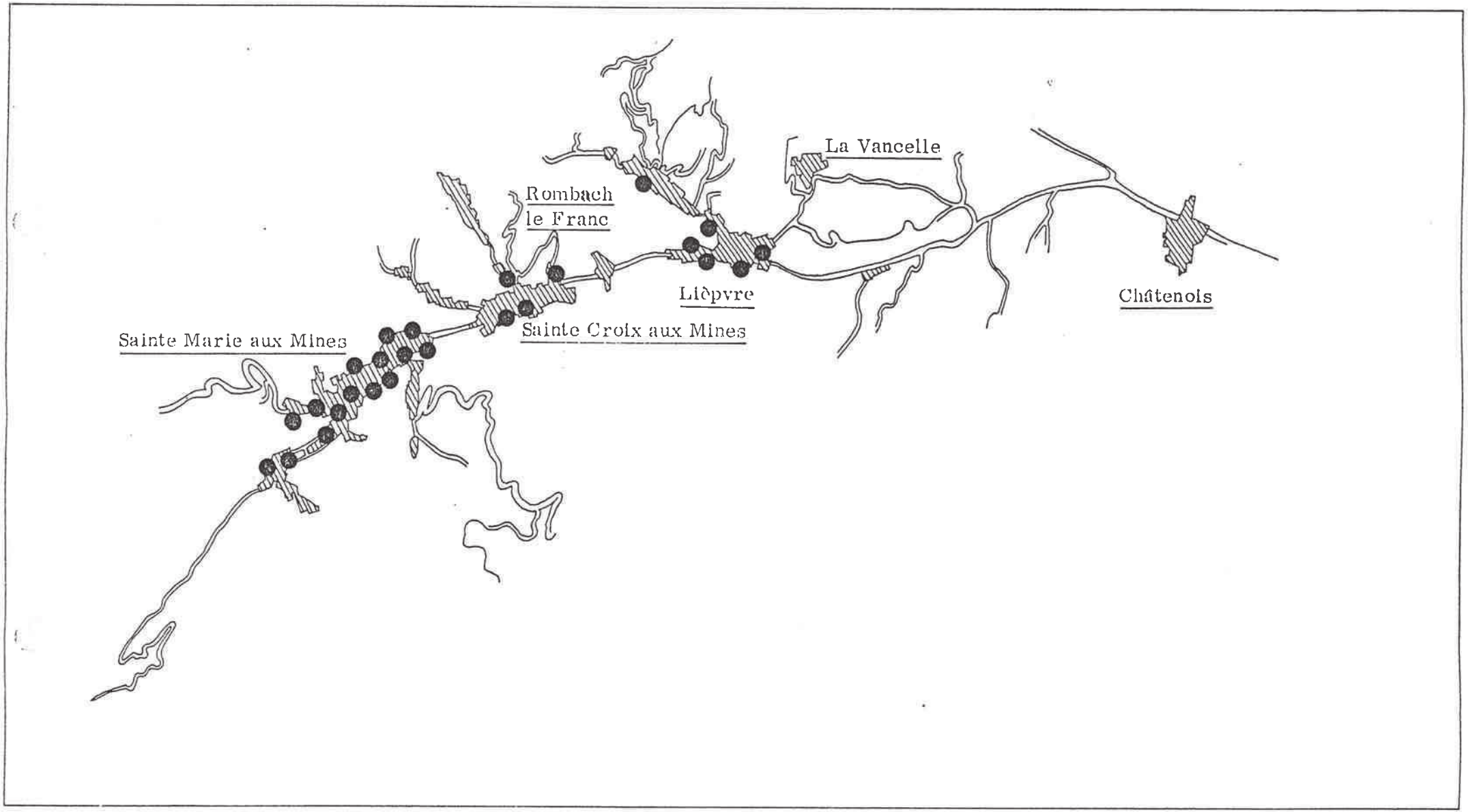

Implantations industrielles dans la vallée de Sainte Marie aux Mines (d'après : B.D.E.A. 1974)

bourg : elles délimitent le seuil de ce passage vosgien, que commande le bourg de Lièpvre. Le hameau de Musloch, puis le bourg de Sainte-Croix aux Mines succèdent à ce dernier. Lièpvre et Sainte Croix commandent trois vallées transversales qui s'enfoncent vers le Nord. Elles sont occupées par Rombach le Franc, dont le val débouche sur Lièpvre, le Grand Rombach et le Petit Rombach, contigüs à Ste Croix. Au fond de la vallée se placent Ste Marie aux Mines et tout le chapelet de ses dépendances, dont quelques unes sont situées dans des vals secondaires : le hameau de Fertrupt, placé en aval de Ste Marie sur la route conduisant à Ribeauvillé puis à Colmar; le village d'Echery, sur le passage accédant au col des Bagenelles, en direction du Bonhomme, et enfin, Saint Pierre sur l'Hâte et la Petite Lièpvre. La vallée présente au total un caractère d'urbanisation où dominent, en dehors de la ville de Ste Marie, de grosses bourgades. Mais le nombre important des petits hameaux, souvent d'implantation très ancienne, signale le morcellement des territoires urbains en une série importante de petits noyaux distincts.

2°) Dépendance de la vallée vis à vis de la plaine

L'influence croissante de Sélestat tend non seulement à soustraire de l'emprise de Ste Marie aux Mines les communes placées à son aval, mais vide progressivement cette ville de sa population active. En 1980, pour 483 de ses habitants travaillant en dehors de la commune, il faut compter 316 personnes venant travailler dans la ville et résidant ailleurs. Parmi celles ci, 12 seulement habitent la région de Sélestat (soit, en plus de cette ville, St Hypolithe, Châtenois, Kintzheim et Scherwiller), alors que 60 migrants résidant à Ste Marie travail-

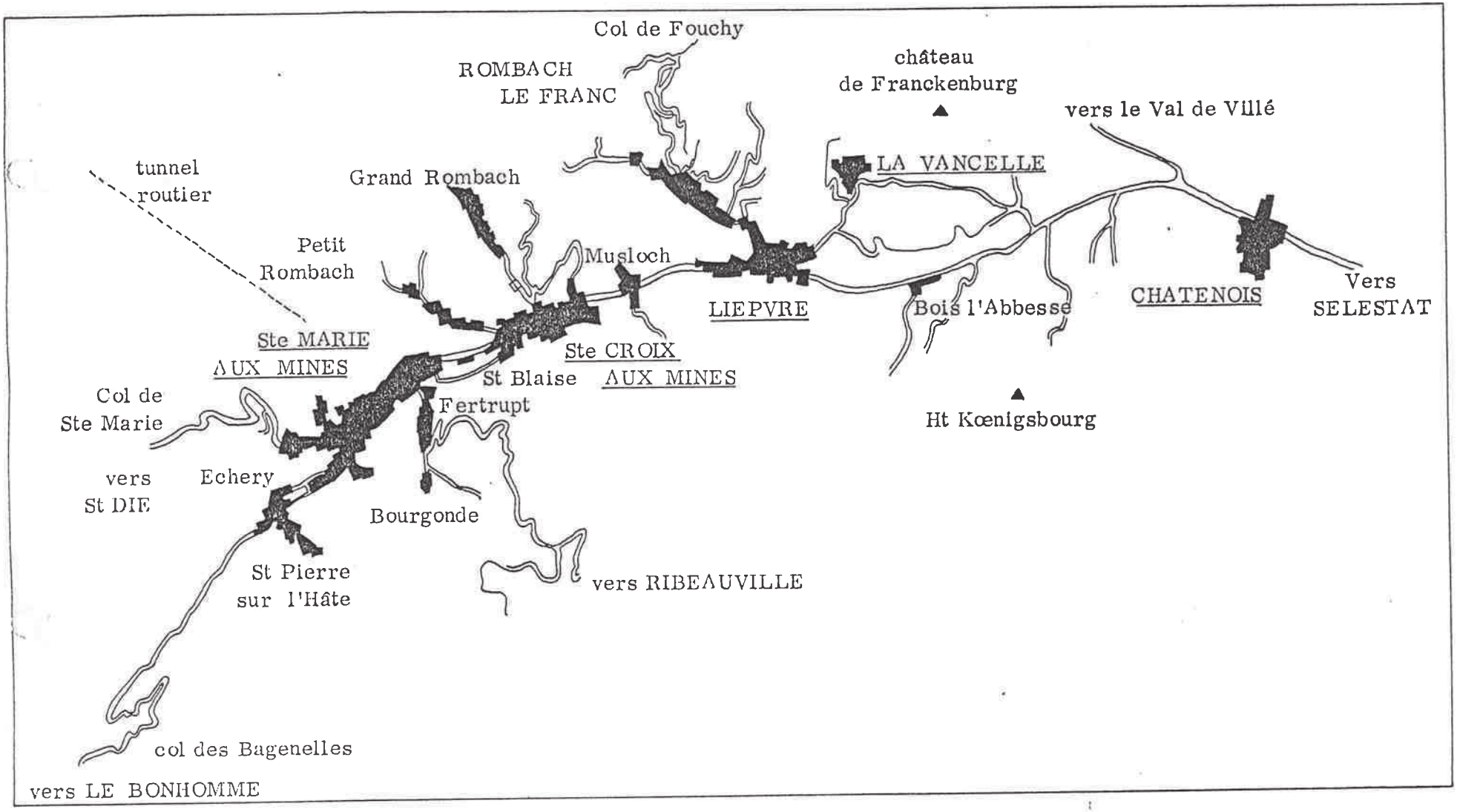
Col de Fouchy
ROMBACH
LE FRANC
château
de Franckenburg
vers le Val de Villé
LA VANCELLE
tunnel
routier
Grand Rombach
Petit
Rombach
Musloch
LIEPVRE
Bois l'Abbesse
CHATENOIS
Vers
SELESTAT
Ste MARIE
AUX MINES
Ste CROIX
AUX MINES
St Blaise
Col de
Ste Marie
Fertrupt
Ht Kœnigsbourg
vers
St DIE
Echery
Bourgonde
St Pierre
sur l'Hâte
vers RIBEAUVILLE
col des Bagenelles
vers LE BONHOMME

lent au débouché de la vallée. Le bilan des migrations journalières de Ste Marie est également négatif vis à vis des agglomérations de sa propre vallée : alors que 222 habitants de la Vancelle, Lièpvre, Ste Croix et Rombach viennent travailler à Ste Marie, 257 résidents de cette ville, soit la moitié des migrants, travaillent dans les bourgs de la vallée. Autrement dit, si 70% des personnes résidant à l'extèrieur de la ville et venant y travailler habitent la vallée, 54% seulement des habitants de Ste Marie travaillant à l'extèrieur de la commune y trouvent un emploi. C'est donc près de 10% de la population active, sur les 20% qu'elle compte de migrants journaliers, qui se déplacent quotidiennement depuis l'extèrieur de la vallée pour y travailler (d'après les données de l'I.N.S.E.E. : programme "Mirabelle" 1980)

Ces chiffres, même s'ils n'autorisent qu'un point de vue partiel, indiquent la manière dont s'articulent entre elles les influences exerçant leur attrait sur la ville ; les migrations journalières entraînent à terme des migrations définitives et contribuent à faire baisser la population globale de Ste Marie. Le statut citadin que celle ci défend se maintient par une politique d'équipement (gazoduc, station d'épuration) et de services (transports urbains), dont les charges pèsent de plus en plus lourd sur une population qui ne cesse de décroître. Ce souci d'équiper accompagne un effort considérable vis à vis du logement social, puisque l'O.P.H.L.M. de Ste Marie aux Mines gère actuellement 749 logements, soit le tiers des 2427 résidences principales que compte la commune (source O.P.H.L.M. et I.N.S.E.E. recensement de 1975 : dépouillement exhaustif au lieu de résidence)

Une telle proportion situe l'importance de ce secteur dans une ville dont la démographie est affligée d'une baisse chronique depuis le début de ce siècle, à l'instar de tous les centres industriels des vallées vosgiennes. Liée aux transformations subies par l'appareil de production, l'hémorragie de population est synchronisée avec l'émergence et le développement du logement social dans la ville. Cette convergence plutôt paradoxale révèle l'effet original

qu'exerce le déclin industriel sur le développement urbain et sur la question du logement ouvrier dans la vallée, et souligne le rôle central qu'y joue la formation du logement social.

Si l'on insiste sur ces données, c'est avant tout parcequ'elles signalent des changements importants quant au rôle de la ville dans le réseau urbain régional et local. Les chiffres évoqués permettent de supposer un certain déclin des spécificités locales. Fortement établie sur le particularisme de la vocation industrielle de la ville, l'identité locale s'effrite nettement entre 1950 et 1975. Le tissage et la fabrication des tissus, activités industrielles dominantes aux quelles la ville doit sa renommée, disparaissent en tant que secteurs moteurs du dynamisme local. En 1957, Rochefort voyait encore dans la vallée une unité géographique spécifique fortement caractérisée (Rochefort : "L'Armature Urbaine de l'Alsace" -thèse d'état- 1957, p. 133). Le constat du B.D.E.A. (op. cit. 1974) incline d'avantage à relever, en même temps qu'une modification bénéfique des conditions de communication et des structures d'équipement , une perte progressive d'indépendance, que nous interprêtons comme une perte de spécificité et d'identité locales.

Echappant jusque là à l'organisation hiérarchique du réseau urbain régional, la ville s'y soumet progressivement dans le cours des années 1960 - 70. Cette intégration se produit au détriment du développement de ses particularismes, qui avaient jusque là garanti la persistance et la viabilité de ses activités industrielles, mais aussi renforcé irréversiblement son isolement dans la province.

La tendance à la rupture de cet isolement exprime les difficultés que ressentent les acteurs économiques et sociaux à faire fructifier une fois de plus les possibilités endogènes à la vallée, et signale la nécessité

absolue de reconvertir les activités ancrées dans la ville depuis le début du siècle précédent.

Si la discipline de ce travail est avant tout historique, l'examen de ce glissement récent des valeurs locales permet de dégager les enjeux autours des quels devrait graviter la recherche. C'est en effet la question de la spécificité locale, et des répercussions de sa formation sur la vie sociale et économique de la vallée, qu'il convient de poser.

Faire reposer le point de vue historique sur l'hypothèse d'une spécificité du local, et de la forme dans laquelle celle ci s'exprime, permet de dégager la frange opératoire, si étroite soit-elle, du travail historique. Celui ci, d'abord attaché aux questions liées aux formes et aux structures, consistera à dégager la génèse, la formation et la caractérisation du particularisme local, ainsi que le rôle que jouent les formes (géographiques, urbaines, sociales, architecturales) qui permettent d'en rendre compte. C'est pour cette raison qu'il me semble nécéssaire d'en appeler jusqu'aux origines de la formation urbaine, afin de dégager la généalogie du développement de l'identité locale.

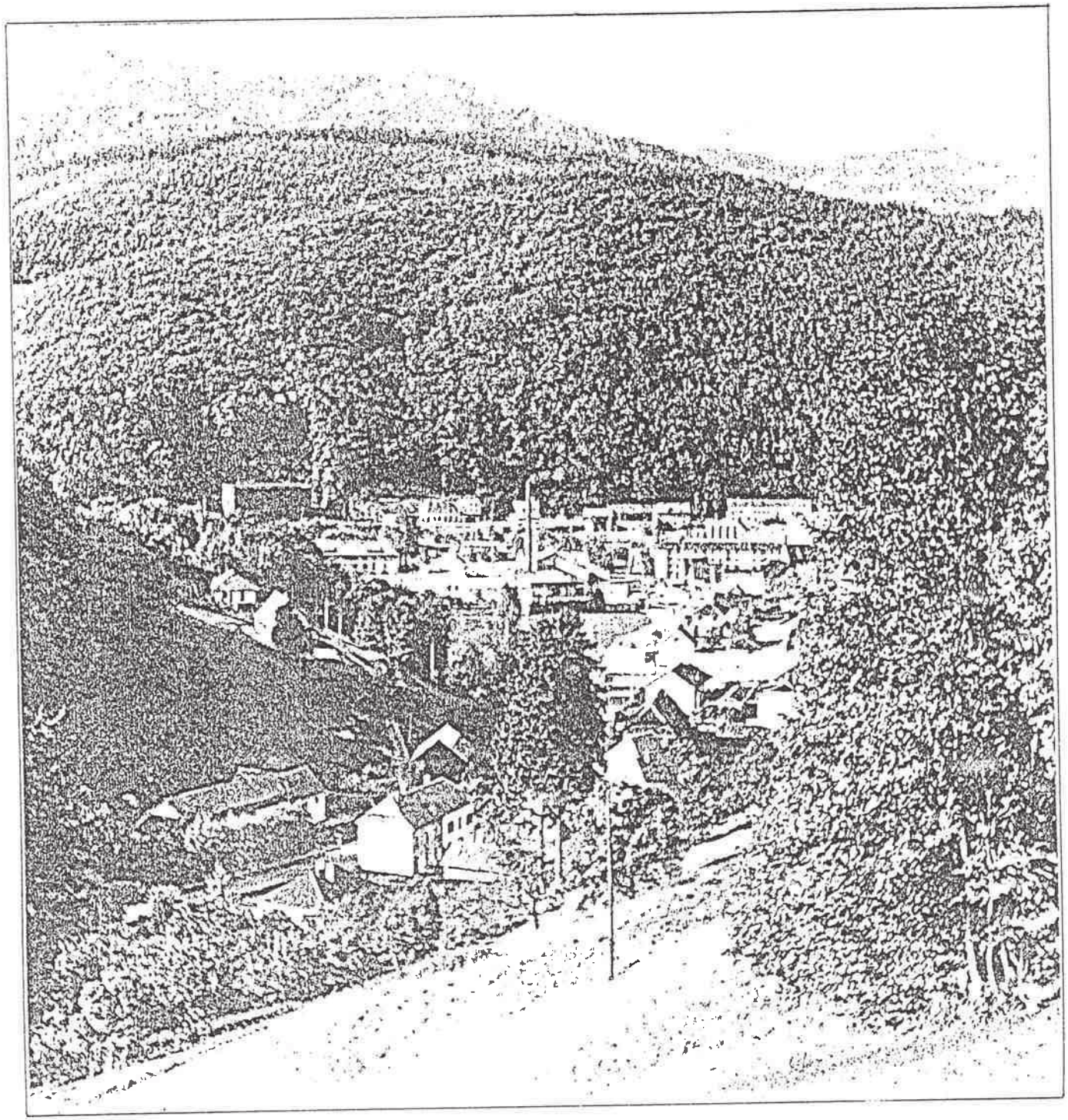

I LES ORIGINES

1°) Les noyaux initiaux de la formation urbaine

> "En somme avant la ville, il y aurait eu de la nature indifférenciée. Avec le surgissement de la ville, il y aurait une différenciation qui laisserait à part une nature rejetée au dehors, restée sans empreinte, et une nature transformée, une ville paraissant telle une forme sur un fond.
>
> (Anne Cauquelin : "Essai de Philosophie urbaine"; P.U.F. 1982, p. 130)

Le mythe de la fondation de la cité est traditionnellement propre à instaurer un commencement où se dessinent les contours et les limites d'une ville originelle : ces limites incluent puis excluent ce qui appartient à la cité et ce qui forme son environnement dont elle est pourtant issue. On pense pouvoir connaître la ville en interrogeant de telles origines; la définition de la cité se confond avec la signification que lui donne, au travers du mythe qu'il engendre, l'acte de sa fondation. (Cf. A. Cauquelin, op. cit. p. 131 et suivantes).

Au début de Ste Marie aux Mines, il n'y a pas de limite originelle, et pas d'inclusion fondatrice : si l'on perd la trace de son commencement, ce n'est pas dans la nuit des temps, mais plutôt dans l'infini morcel-

lement de son début et dans l'insignifiance de ses traces fondatrices. Le nom de Ste Marie apparaît l'une des premières fois en 1317 ("Das Reichsland Elsass - Lothringen, Dritter Theil", p. 624) dans un document évoquant la donation des territoires du Prieuré d'Echery au monastère de Baumgarten dans le Val d'Andlau (Cf. Muhlenbeck : "Documents de l'Histoire du Val de Lièpvre", 1876, p. 198 - 199).

Le nom ("apud villam zu Dancte Merien Kirchen") ne désigne toutefois pas de lieu spécifique, puisqu'un document du XVIème siècle (Muhlenbeck : op. cit. p. 184) évoque aussi bien "quinze maisons communément appelées Marienkirch" que le village "appelé aussi Marienkirch", situé sur la Seigneurie de Lorraine, et qui n'a rien en commun avec les sus - dites maisons", situées en Alsace, sur la Seigneurie de Ribeau pierre. En réalité, la dénomination de Marienkirch ne s'applique à rien qui lui soit propre, puisqu'elle désigne aussi bien, en plus d'un lieu dit (le pré de "Marie-Madeleine"), un village lorrain et un hameau alsacien. Le nom désigne un ensemble de formations distinctibles, mais indifférenciées, que caractérise en bloc leur position limite. Ce que désigne "Marienkirch" n'appartient, en somme, à aucun territoire, mais donne un corps concret et une consistance topologique au point de rencontre des frontières locales. La limite joue ici le rôle titre, incluant ou excluant d'un côté ou de l'autre de l'Alsace et de la Lorraine les richesses minières du sous sol de chacun des territoires, suscitant luttes et concurrences pour l'appropriation du métal précieux. L'apparition de la richesse engendre l'intensité de la limite : le renforcement du clivage territorial appelle la nécessité de dénommer le lieu limite, surgi du "non lieu", et suscite le développement de la formation urbaine.

La genèse de la limite territoriale séparant la vallée en deux provient de sa division initiale en deux ensembles distincts, chacun rattaché à un prieuré : d'une part le Prieuré de Lièpvre, fondé dans le courant du 8ème siècle

DE STRASBOURG
Palais du Rhin
3, Place de la République
67000 STRASBOURG
Service Documentation
T. (88) 32.25.35

par l'abbé Fulrade de l'abbaye de St Denis (Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, Juin 1974, Maurice Aullen : Ste Marie aux Minæs, son passé son économie, pp. 47-53), à la suite de la donation à lui faite par Charlemagne en 774 des territoires de la vallée. D'autre part, le prieuré d'Echery, fondé en 838 par l'archidiacre Blidulphe de Metz, devient un lieu de pellerinage, puis un centre d'exploitation minier (Th. Buhler : "La Vallée de Ste Marie aux Mines au Moyen Age", in Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse, Juin 1974 pp. 56-61).

Les Ducs de Lorraine obtiennent dès la fin du XIème siècle l'advocatie du monastère de Lièpvre et imposent, à partir de ce tremplin, leur domination sur l'ensemble des territoires qui en dépendent (Grandidier, "Extrait de la Troisième Livraison des Vues pittoresques d'Alsace", publié par F. Reber, Ste Marie

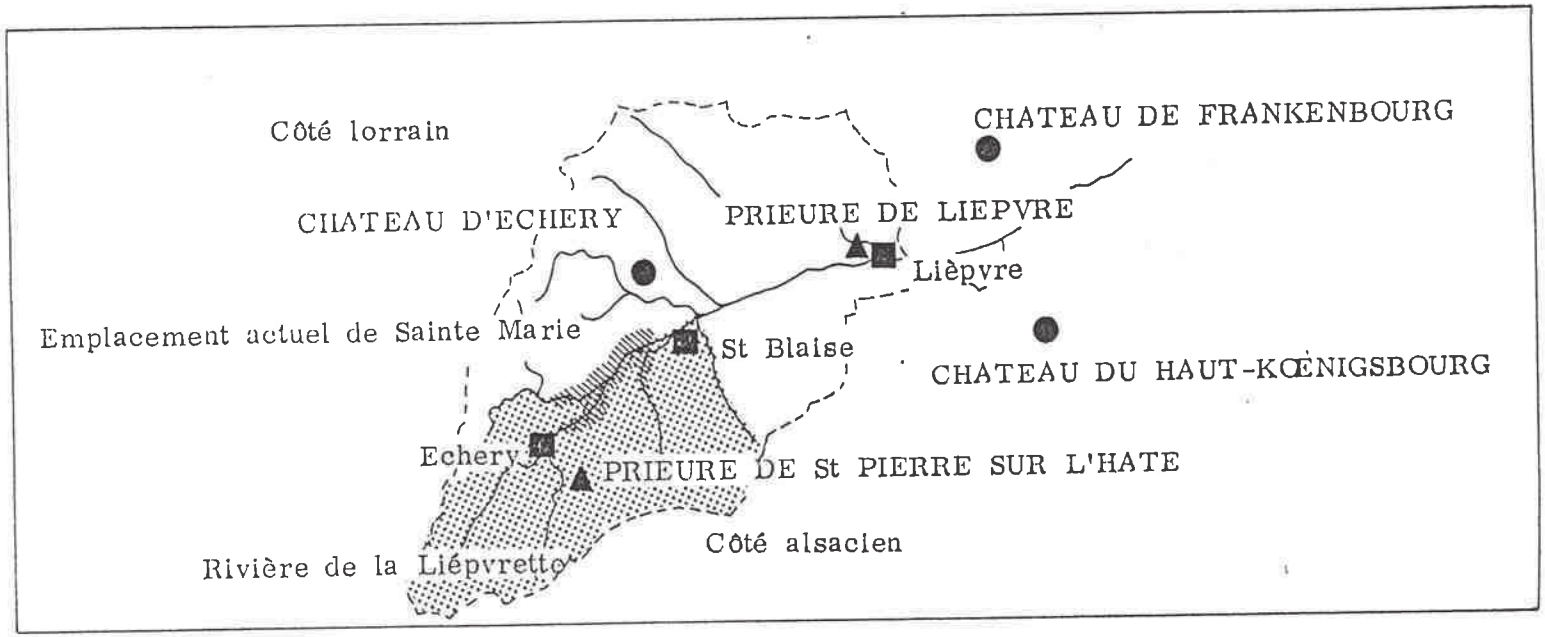

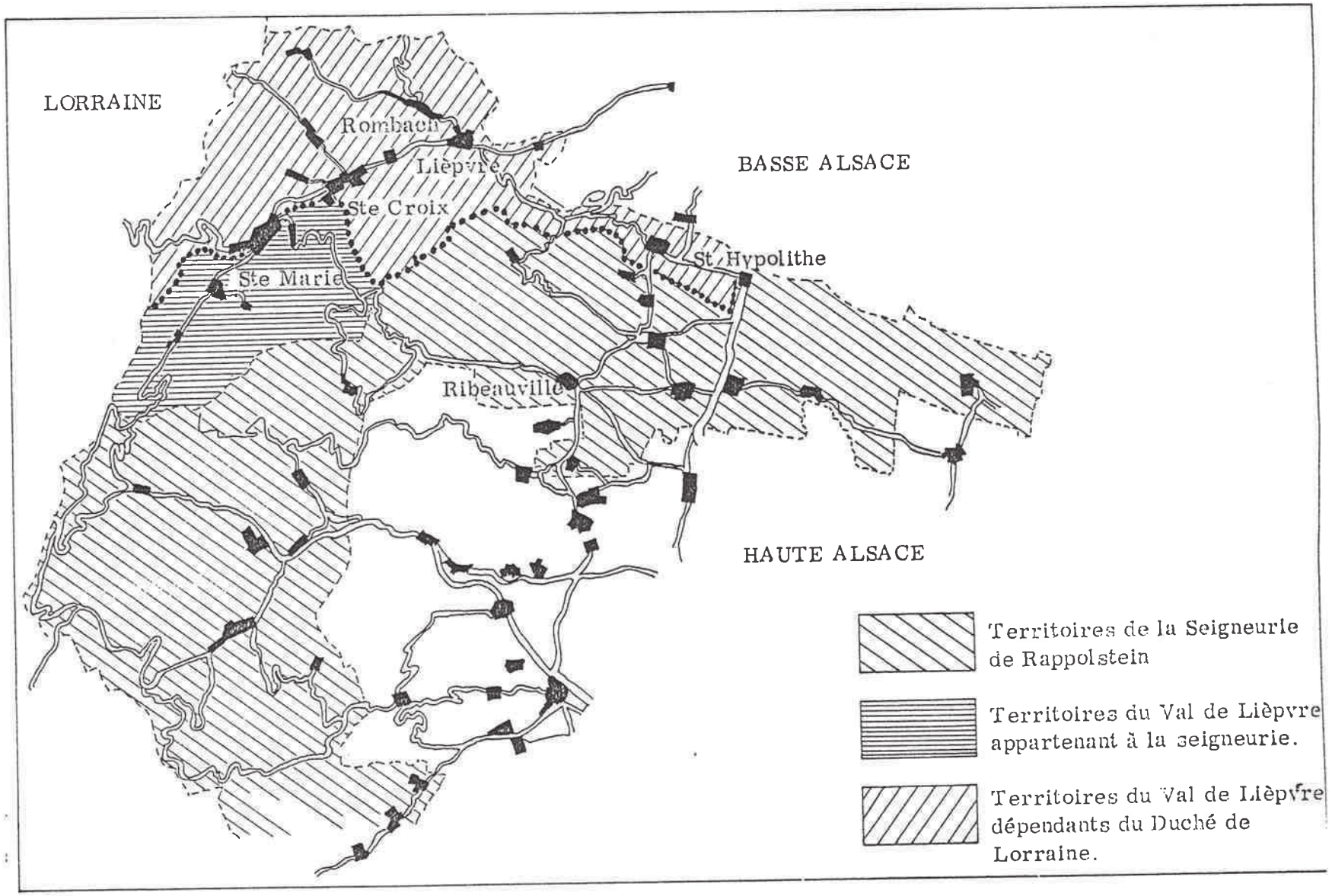

Position du Val de Lièpvre vis à vis de la Seigneurie de Ribeaupierre : territoires reportés sur une carte contemporaine.

1808). Les Seigneurs de Ribeaupierre, vassaux de l'Empereur, administrent les territoires anciennement rattachés au Prieuré d'Echery dès 1381 (Muhlenbeck, op. cit. p. 198 et p. 199). Le peuplement du val de Lièpvre s'organise selon les pôles que forment, chacun sur son territoire, les deux prieurés. Le premier commande, avec l'entrée du couloir vosgien, la route de St Dié vers l'Alsace, le second forme au fond de la vallée le pôle inverse du premier. A mi-chemin de ces deux points attractifs se trouvent les châteaux d'Echery et de Zuckmantel, édifiés, assiégés et détruits aux XIIIème et XIVème siècles (Cf. notamment Schœpflin : "L'Alsace Illustrée" Mulhouse 1851 pp. 598 et 599 T. IV et Th. Buhler, op. cit.). Le château d'Echery marque la courte domination sur la vallée, pendant ces deux siècles, de la famille d'Echery. Lorsque les Ribeaupierre prennent possession de la Seigneurie, après l'extinction de la famille d'Echery, les territoires sont partagés dans les limites que supprimera la Révolution Française (Muhlenbeck : 'Documents de l'Histoire du Val de Lièpvre" pp. 180 et suivantes).

A partir de 1381, les villages de St Guillaume et de St Blaise constituent la partie alsacienne de la vallée, et forment une enclave attenante à la Seigneurie de Ribeaupierre, et directement dépendante d'elle. A la jonction de ces deux bans se trouve Bréhagott, qui est le nom tardif des "quinze maisons communément appelées Ste Marie" dont il est question plus haut. Dans le même temps, Ste Marie côté lorrain forme, avec Bréhagott, le point de jonction entre la Lorraine etla Haute Alsace (Muhlenbeck, op. cit. p. 188). Ces noyaux initiaux du développement urbain s'installent aux points de franchissement et de jonction des territoires. A cet endroit, la jonction est triple : elle concerne, bien sûr la frontière inter-nationale entre le Saint Empire et le Duché de Lorraine, mais correspond aussi, du côté alsacien, à la limite séparant les deux bans communaux de St Guillaume et de St Blaise. A leur origine, les deux villages se confondent dans une même dénomination et dans une même définition, puisque l'un est à l'origine de l'autre. Entre les deux membres de cette unité, s'étend la vaste étendue de la "Mark", ou "Marche", sorte

de non-lieu annulable, tel que Muhlenbeck en pose lui même l'hypothèse (op. cit. p. 342). Dans l'espace de cet emplacement inutilisable et marginal se situe le "Maria Magdalena Rain" (Muhlenbeck op. cit. p. 212). De ces deux dénominations de lieux (Mark et Maria Magdalena) dérivent les versions allemandes du nom de la ville : Markich, d'une part, et Mariakirch d'autre part.

D'une même dénomination générique se dégagent donc trois variantes, désignant chacune un noyau distinct, appartenant à un territoire propre : le village côté lorrain, ou "Saincte-Marie", appartient au Duché; le hameau côté alsacien, "Marienkirch", appartient au ban de St Guillaume; enfin, l'emplacement du bourg minier qui se développe dès le début du XVIème siècle sur le pré de Marie Madeleine, appartient au ban de St Blaise.

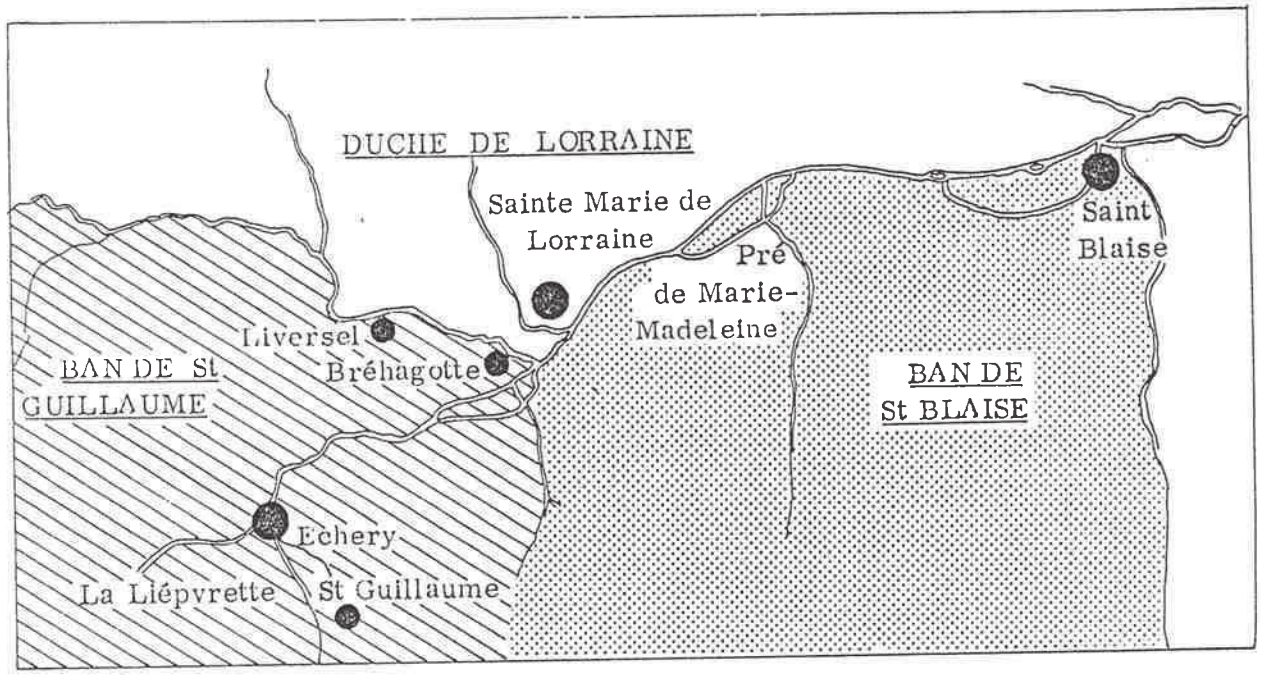

Noyaux initiaux du développement urbain.

2°) Période formatrice : le bourg minier

Le développement du bourg minier est d'abord lié à l'essor de l'exploitation minière. Celle ci remonte au Moyen-Age, et l'Abbé Hanauer (Hanauer : "Etudes Economiques sur l'Alsace Ancienne et Moderne", 1876 T.I p. 177) la considère comme la plus ancienne d'Alsace. D'après le chroniqueur Richer de Senones (XIIIème siècle), la découverte des mines par les moines solitaires d'Echery remonte au Xème siècle ("Das Reichsland Elsass-Lothringen dritter Theil" 1901-1903)p. 526). Leur exploitation suscite l'installation d'ateliers monétaires à Bergheim pour le compte de l'évêque de Toul (milieu du XIème siècle) à Sélestat pour le compte de l'Empire et à Châtenois pour l'évêque de Strasbourg (Hanauer, op. cit. p. 178). La vallée est à ce moment une véritable plaque

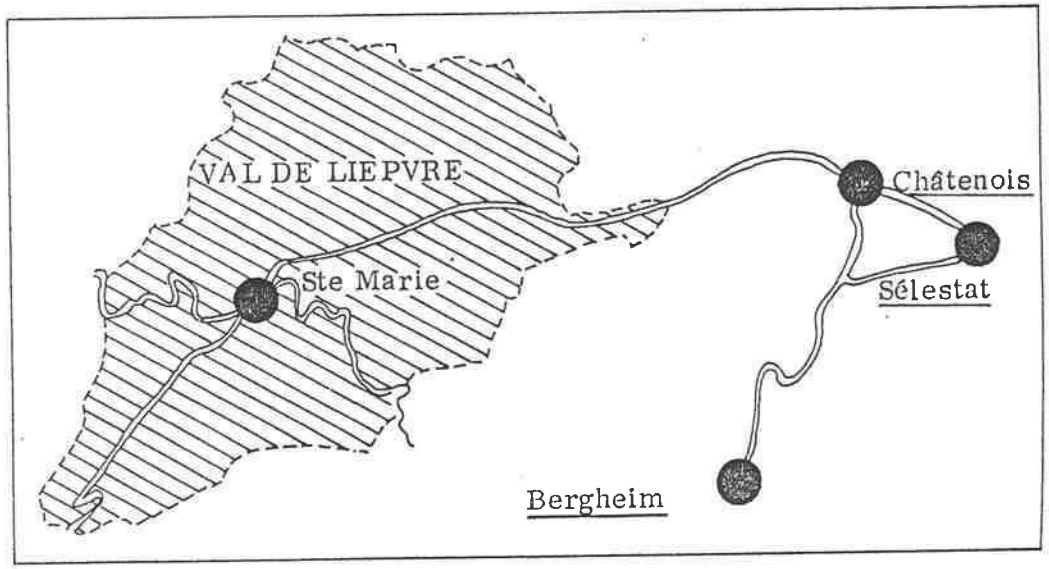

Implantation des ateliers monétaires dans la Plaine d'Alsace, au débouché de la vallée.

tournante pour le commerce de l'argent, avant que l'extraction du métal précieux ne s'interrompe au cours du XIIIème siècle du fait des guerres. L'exploitation minière ne reprend son activité qu'à la fin du XVème siècle, pour connaître leur apogée dans la première moitié du XVIème siècle (Hanauer, op. cit. p. 179).

Au moment où se dessine la reprise de l'exploitation minière, les Seigneuries de Lorraine et de Ribeaupierre, tirant bénéfice des désordres engendrés par les guerres féodales et le déferlement des hordes pillardes, ont pleinement et définitivement assis leur autorité sur les territoires de la vallée. La reprise du travail minier est loin d'être fulgurante, dans un premier temps, puisque les premières traces de l'extraction de l'argent des mines de la vallée remontent à 1468, et qu'en 1486 seulement une convention est élaborée pour régir le partage des bénéfices entre l'archiduc Sigismond d'Autriche et Guillaume de Ribeaupierre, pour ce qui concerne le côté d'Alsace. (Hanauer, op. cit. p. 178). Quant aux mines du côté lorrain, c'est vers la même époque que René II, roi des deux Siciles et Duc de Lorraine, cherche à réactiver l'exploitation minière (Th. Buhler : oP. cit.). La richesse des mines alsaciennes attirant sur les terres de Ribeaupierre la convoitise des mineurs lorrains, ceux-ci installent pour le compte du Duché des puits et des fonderies que les Seigneurs de Ribeaupierre font interdire et détruire (Muhlenbeck op. cit. p. 192). Ce n'est qu'en 1530 que reprend l'exploitation du côté lorrain (Th. Buhler : op. cit.). A cette même date, Charles-Quint investit des mines d'Alsace Guillaume de Ribeaupierre et Ferdinand d'Autriche, comme fief relevant de l'empire (Daniel Risler : "Histoire de la Vallée de Ste Marie aux Mines anciennement Vallée de Lièpvre", Ste Marie aux Mines, 1873, p. 11). Ce changement important dans le statut territorial de la vallée signale le haut degré d'effervescence et de fièvre au quel était parvenu l'activité minière en l'espace de quelques années. A ce moment là, les mines sont exploitées par quelques 2000 ouvriers (Hanauer, op. cit. p. 179), le rendement est à son maximum, pour redescendre progressivement dès 1540 (Hanauer, op. cit. p. 190). En 1527, on pouvait compter 67

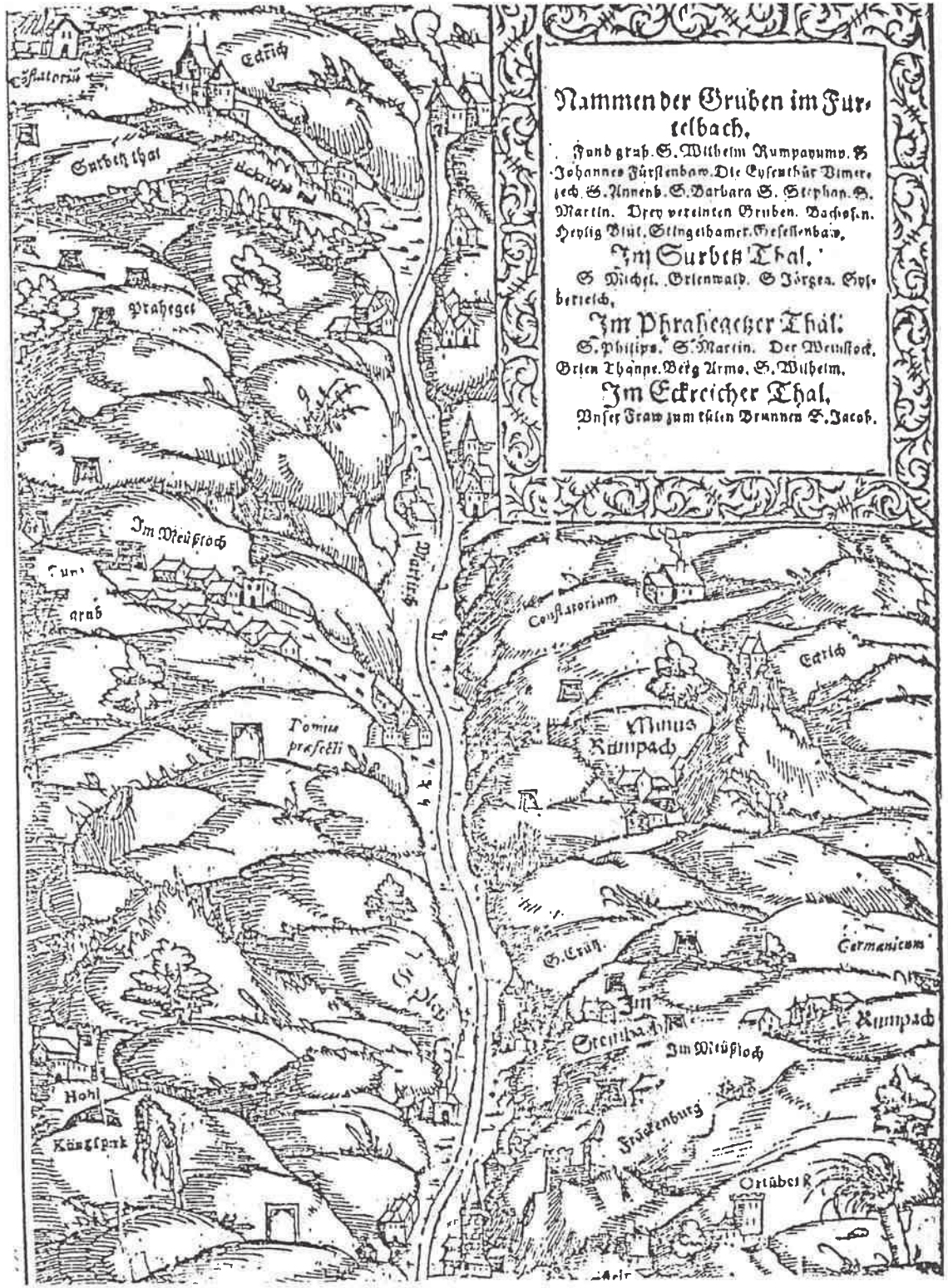

La Vallée de la Liépvrette, carte exécutée par Laurent Friess en 1544, pour la Cosmographie de Sébastien Munster, comportant la liste des mines en exploitation.

galeries, dont 37 parfaitement "bonnes" (Hanauer, op. cit. p. 182). En 1545, Sébastien Munster indique dans sa cosmographie les noms des 35 mines en activité dans la vallée, dont 27 se trouvent du côté alsacien. Selon la même chronique, les mines employaient à ce moment là 3000 ouvriers, et occupaient dix fonderies jour et nuit (Risler, op. cit.). Piguerre signale 19 fonderies en 1550. (Théodore Buhler : "Histoire des Mines du Val de Lièpvre" in Société d'Histoire du Val de Lièpvre, cahier n° 3, 1965). A ce moment là, le nombre des mineurs étrangers, et not mment saxons, qui ont afflué depuis 1526 (Th Buhler, op. cit.) est tel que la langue du pays s'en trouve changée complètement (Muhlenbeck, op. cit. p. 207). Les mineurs arrivés de Saxe puis de Suisse maintiennent leurs propres coutumes, bénéficient d'une franchise totale vis à vis des impôts (Hanauer, op. cit. p. 180 ; Muhlenbeck, op. cit. p. 211). Tout ce qui touche à l'exploitation minière est également libre des droits de douane, si bien que le "trafic" et le négoce , interdits aux mineurs et aux officiers des mines, se développe dans des proportions considérables et attire de nouveaux bourgeois (Cf. texte de Claude Rouget -XVIème-siècle- cité par Muhlenbeck dans "Histoire de la Communauté Réformée de Ste Marie aux Mines" , Paris, Strasbourg 1881). Les mineurs, pour leur part jouissent de nombreux privilèges, bénéficient de l'usage des pâturages et du droit de prendre leur bois dans la forêt commune (Hanauer op. cit. p. 180). Ils constituent une communauté distincte des anciennes communautés locales, régie par des lois qui lui sont propres (règlement du 20 mai 1517 signé par l'Empereur Maximilien).

La formation de l'agglomération est en grande partie le résultat de ces conditions de franchise. Celles-ci induisent des libertés d'autant plus attractives qu'elles offrent aux colons une occasion de se libérer des cloisonnements sociaux qu'imposent, à coups de contraintes, les oligarchies en place dans les grandes villes de la plaine. Lieu de privilèges corporatistes et de contrainte sociale, l'espace de la ville traditionnelle se trouve ici aboli au profit d'une organisation partie du degré zéro. Celle ci se développe rapidement, âprement, avec d'autant plus de fièvre et de tension que tous les profits sont à gagner.

Les mineurs dépendent par ailleurs du Bergrichter ou juge des mines (Hanauer, op. cit. p. 179). Ils gèrent leur propre caisse de solidarité (Reichsland Elsass Lothringen dritter Theil p. 626). Cette grande indépendance explique qu'ils s'installent en dehors des communautés locales déjà constituées (St Blaise et St Guillaume, encore appelé Echery) pour former une nouvelle localité de mineurs à Fertrupt, à proximité des premiers sites d'exploitation. Sur les 27 mines principales en activité du côté d'Alsace, Sébastien Munster en nomme 16 pour le seul vallon de Fortelbach, où s'implante le village des mineurs. D'après la relation qu'en fait S. Munster, les mineurs auraient édifié, entre 1528 et 1545, 1200 maisons et 72 auberges se seraient installées dans le même temps. Adjacent à la localité de Fertrupt se trouve un petit village nommé Sur le Pré (Auf der Matte) dont le noyau est constitué par le Landhauss (siège de la justice des mines), l'église Sur le Pré (construite en 1542), la maison curiale et l'école (Cf. Risler, op. cit.).

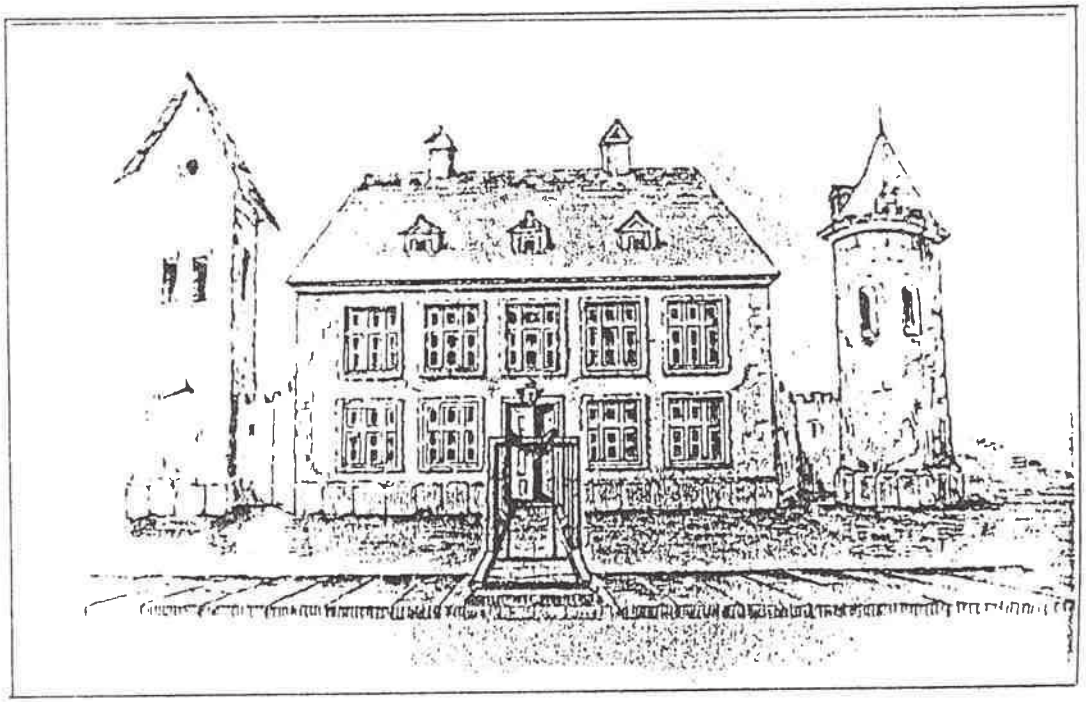

Le "Landhauss" en 1715.
Coll. Degermann, arch. municipales de Ste Marie

Plus loin se développe le bourg de Ste Marie, dont l'essor est avant tout lié au trafic, à l'afflux de capitaux, de financiers et de négociants que suscite l'exploitation minière. Ste Marie est à ce moment là aussi bien le lieu de réunion des mineurs que le domaine des négociants, contrebandiers et artisans en tous genres, attirés par la formation et l'implantation de la communautés des mineurs. Les fonctions urbaines sont parfaitement localisées, dans l'agglomération minière, en des noyaux qui leur sont spécifiques. Le lieu de résidence des mineurs est la localité de Fertrupt, où ils construisent leurs maisons moyennant une taxe foncière de un batz. Ste Marie est le lieu d'implantation des services liés au développement des mines : commerces, artisanat, auberges et lieux de réunion. Au point d'articulation de ces deux bras de l'agglomération se trouve le siège des pouvoirs : justice commune seigneuriale, conseil des mines, église des mineurs.

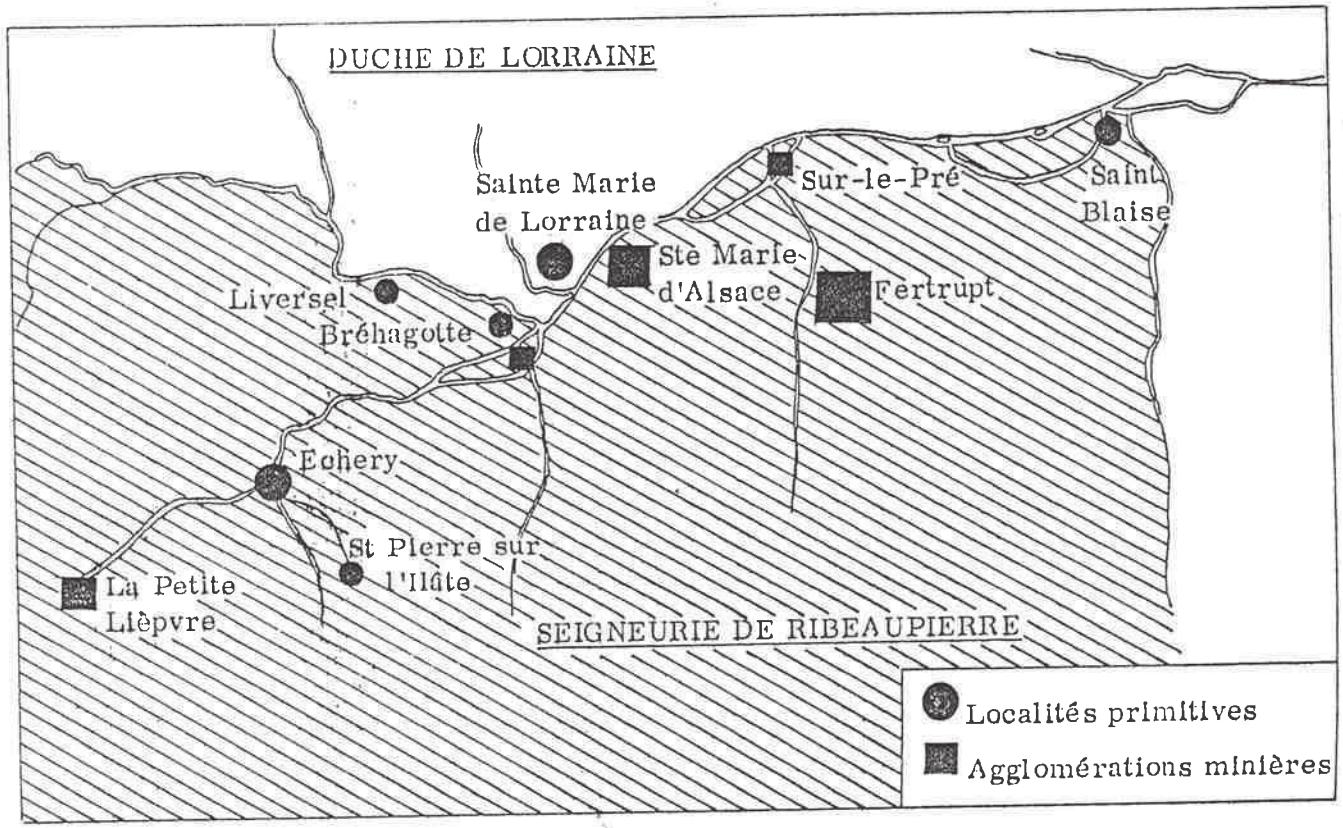

La formation des agglomérations minières au XVIème siècle à Ste Marie

La géographie locale se distribue dès lors de la manière suivante : le ban de St Blaise se disjoint en quatre parties, formées par l'ancien village et l'agglomération minière tri-partite, véritable colonie autonome, liée exclusivement à l'exploitation minière ; le ban de St Guillaume, que l'activité minière ne touche pas encore; le ban de Ste Marie de Lorraine, où le petit village, au débouché duquel se greffe le noyau du bourg minier, subit l'influence du développement de l'industrie minière, et organise le siège du trafic entre la Lorraine, l'Allemagne et les mines. Décentré par rapport aux axes de circulation des principaux flux économiques, St Blaise se laisse progressivement supplanter par Ste Marie.

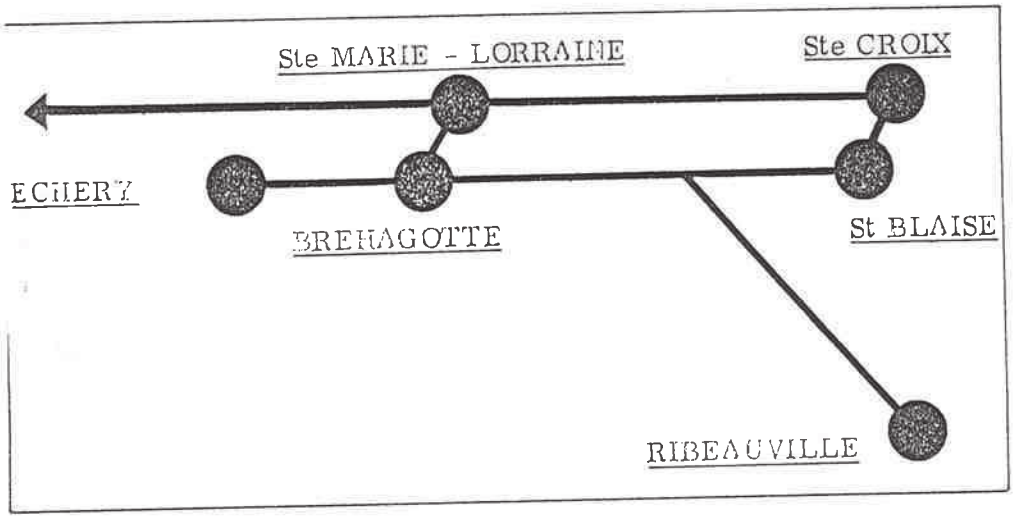

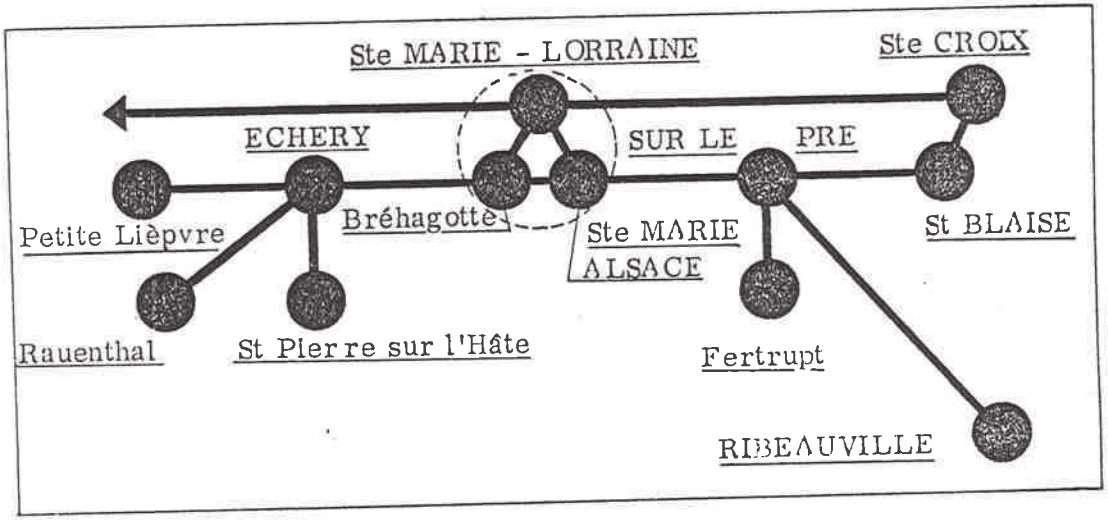

Transformation du réseau des agglomérations au XVIème siècle.

Le ban de St Guillaume se transforme d'une manière très différente : à partir de 1549 commence l'exploitation du "Neuen Berg", ainsi dénommé par oppositions à l'"Alten Berg", seul mis à contribution jusque là. La juridiction minière se transporte dès lors à Echery, qui devient le lieu de résidence du "Bergrichter" (Juge des Mines), et le village devient le siège de la prison des mineurs (Tour de l'Horloge). Echery, contrairement à St Blaise, se trouve

La formation du Neuenberg dans les hautes vallées du Val de Lièpvre

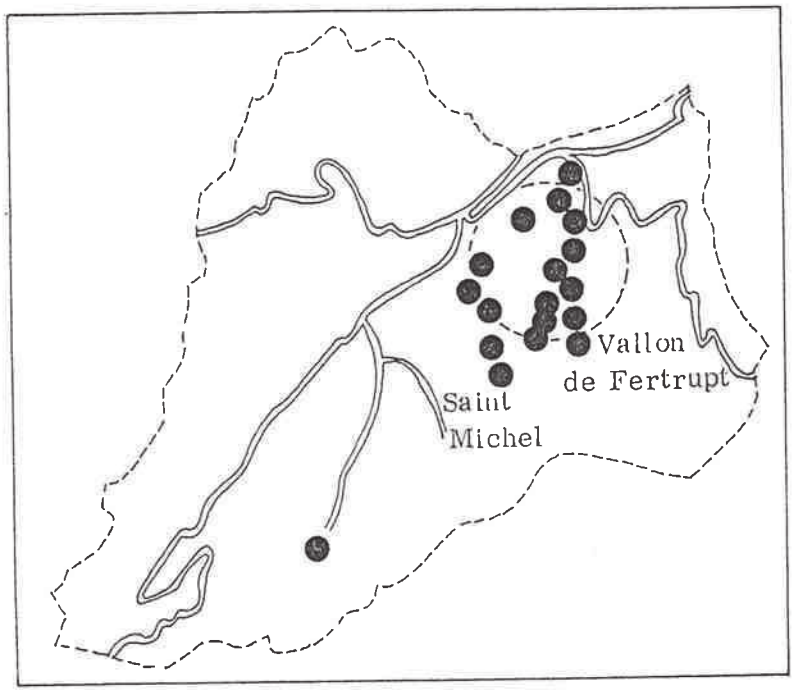

Emplacement des principaux puits d'exploitation minière cités dans la cosmographie de Sébastien Munster. (1545)

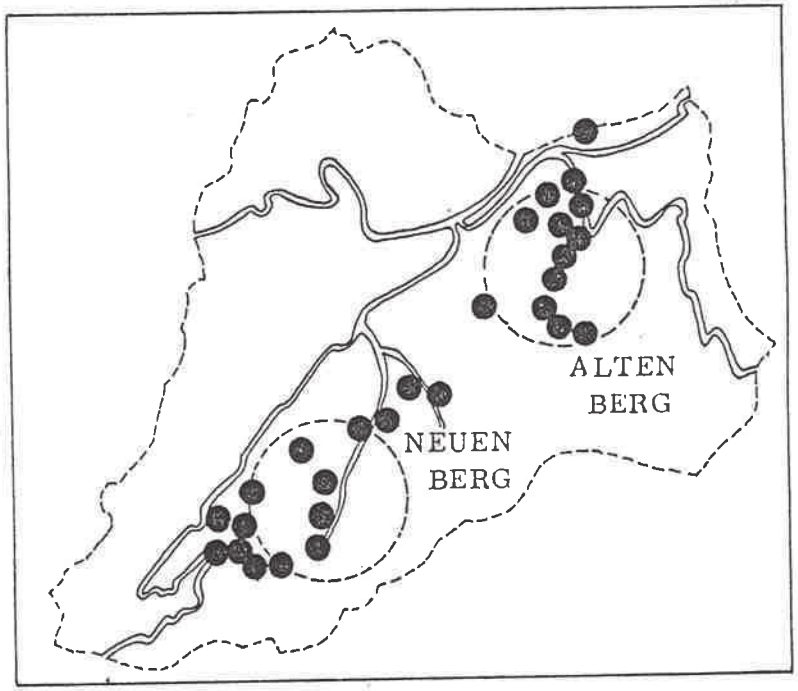

Emplacement des principaux puits des mines citées dans le rapport de G. Prechter (1602)

placé au point d'articulation des divers embranchements de l'exploitatipn minière : vallée de la Petite Lièpvre, hameaux du Rauenthal et de Surlatte ou Sur l'Hâte. A Echery se développent dès ce moment les activités de tissage et de draperie qu'implantent les réfugiés protestants venus chercherrefuge sous la protection des Seigneurs de Ribeaupierre.

La Petite Lièpvre constitue le nouveau terrain d'electi on pour la résidence des mineurs, qui implantent distinctement du village souche d'Echery leur agglomération propre. Les mineurs luthériens investissent également une église paroissiale, édifiée au début du siècle sur l'emplacement vraisemblable de l'ancien prieuré d'Echery, à St Pierre sur l'Hâte.

Le village d'Echery prend, à parti de ce moment là, le rôle de relais vis à vis des hameaux situés au fond de la vallée. Le réseau converge sur un point central, placé à la jonction des côtés alsaciens et lorrains d'une part, et de l'Alten Berg et du Neuen Berg d'autre part. A l'emplacement du point de jonction de ces territoires se situe l'agglomération tri-partite constituée par Ste Marie Lorraine, Ste Marie d'Alsace et Bréhagott. Autrement dit, les principaux noyaux originels de l'agglomération de Ste Marie aux Mines se situent chacun sur un territoire distinct. Dès ce moment, les deux Ste Marie se fondent progressivement en un seul bourg bi-nucléaire, que divise en deux bourgs-rues la rivière de la Lièpvrette. Le bourg prospère et se développe pendant le XVIème siècle et le début du XVIIème grâce à l'attrait qu'organise pour le trafic et le négoce le statut particulier du pays minier à l'égard des redevances et droits de douane. Le bourg de Ste Marie est d'abord le produit de la dynamisation des flux de biens et de personnes que développe le travail des mines, au cœur de la période de grande prospérité alsacienne (1530-1618) ("Histoire de l'Alsace" Privat 1970, notamment pp. 249 et 250). La possibilité de plus-value qu'engendre la frontière entre l'Alsace et la Lorraine enrichit le bourg, et y attire les spéculateurs des grandes cités, au lieu de rencontre des flux de richesses drainés par les mines.

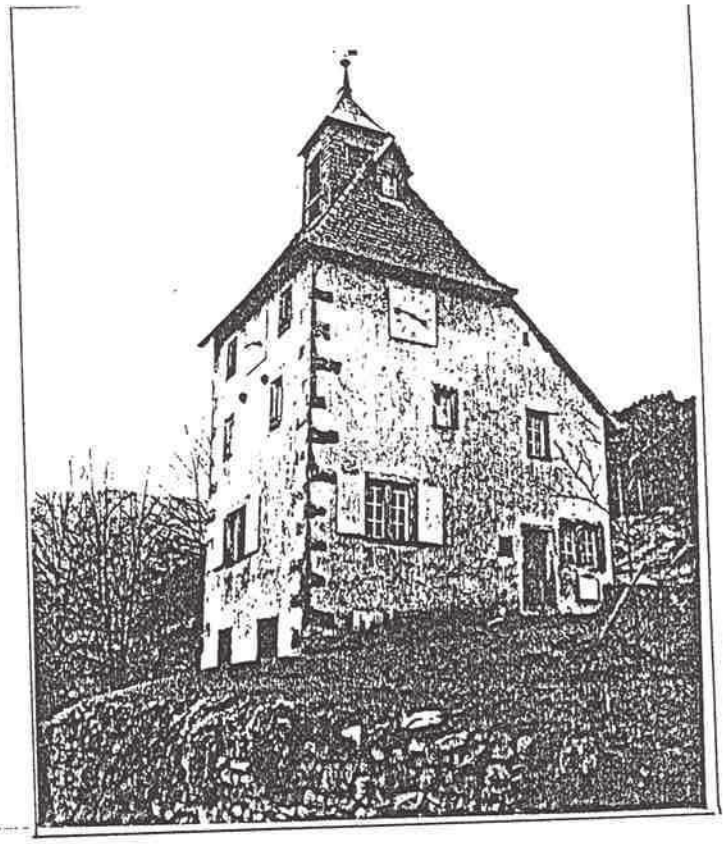

Tour de l'Horloge : Prison des mineurs, à Echery, deuxième moitié du XVIème siècle.

L'essor de la ville minière sur les bords de la Liépvrette constitue, de 1530 environ à 1633, le cycle de formation de l'agglomération de Ste Marie aux Mines. A ce stade initial de son développement, l'essor de la ville se produit en marge des réseaux et des territoires déjà constitués, soulignant l'étroitesse de son lien avec l'exploitation minière. L'implantation du bourg à l'inter-jonction des territoires met en évidence, d'un autre côté, la spécificité de son rôle de centre de ramification des nouveaux réseaux directement placés au service de l'exploitation minière.

Ste Marie est une ville champignon, sortie du néant en l'espace d'un siècle à peine, déployant une forme stable et une structure définifive jusqu'au XIXème siècle. Surgie en marge aussi des agglomérations proprement minières, comme Fertrupt, Surlatte, Rauenthal, Petite Liépvre et Sur le Pré, le bourg s'édifie en proposant

dès son commencement l'exclusivité du service de ses fonctions urbaines au chapelet des villages miniers nouvellement crées . Il faut bien comprendre que le développement de Ste Marie dans le fond de cette vallée placée loin à l'écart des grands réseaux des villes de la plaine concourt à la formation de tout un réseau local. La fonction du bourg vis à vis de celui ci est d'en former le centre, et d'en distribuer les hiérarchies.

Selon les cas, ce nouveau réseau, muni de sa hiérarchie propre, se substitue à l'ancien, ou bien en détourne les attributions à ses propres fins. De cette superposition structurelle résulte notamment la tri-polarité de l'agglomération centrale elle même, partagée entre l'unité de sa fonction ramificatrice, et le découpage des territoires sur le quel elle superpose la structure unificatrice découlant de sa fonction urbaine.

3°) La ville transitoire : décadence, destructions et renaissance (1635 - 1750)

A la première période, dont l'évocation est capitale pour la compréhension de la structure et de la fonction urbaines de Ste Marie, succède un siècle de transition où l'agglomération se trouve privée de sa fonction vitale. Durant cet espace transitoire qui sépare l'une de l'autre deux périodes de fièvre productrice et spéculative, la chute complète de toute l'exploitation minière et l'émigration massive des habitants de la région mettent à l'épreuve la profondeur des racines urbaines enfoncées dans le sol de la vallée.

- La décadence de l'exploitation minière

Dès la fin de la période de leur plus forte opulence, vers 1540, les mines entrent progressivement dans leur décadence. Alors qu'au début du travail des mines, leur exploitation se faisait au compte des Ribeaupierre, les quels employaient des mineurs placés à leur solde, la diminution du rendement amène progressivement la généralisation du payement à la tâche. Ce système n'est ensuite conservé que dans les galeries les plus riches, les autres étant affermées aux ouvriers eux mêmes, qui se constituent en compagnies de francs-mineurs (Hanauer : "Etudes Economiques sur l'Alsace Ancienne et Moderne" T. I p. 187).

Quoique le nombre des puits en exploitation tende à augmenter, le rendement des mines baisse de moitié entre 1530 et la fin du diècle, et baisse encore de moitié dans les premières années du XVIIème siècle (Hanauer,

op. cit. p. 190). Dans ces années là, le nombre des puits en exploitation chute vertigineusement. Le personnel des mines n'est plus que de 250 ouvriers en 1627 (Hanauer, op. cit. p. 190). En 1620, l'Empereur Ferdinand d'Autriche cède à Eberhadd de Ribeaupierre sa part des droits sur les mines (Grandidier, op. cit.). Hanauer situe vers 1635 l'arrêt total de l'exploitation. En 1633 la peste ravage les populations de la vallée qui se dispersent en 1635 à Ribeauvillé, Colmar, Strasbourg, Bâle, Bienne et Mulhouse (Lucie Roux : "Introduction à l'inventaire de la sous série 202 J" Colmar 1971). La même années, un incendie détruit entièrement Fertrupt. En 1631, Ste Marie côté Alsace subit le même sort.

Selon Muhlenbeck, les mines cessent toute activité peu après l'invasion suédoise, en 1636 (Muhlenbeck, op. cit. p. 220).

Dès lors s'ouvre pour la vallée une longue période de décroissance et de déstructions.

Le déclin de l'exploitation minière du val de Lièpvre participe d'une crise d'ensemble qui frappe l'Alsace dans les années qui précèdent et annoncent la guerre de trente ans, voyant entreren décadence les grandes entreprises financières et commerciales ("Histoire de l'Alsace" , Privat 1970 p. 260 et 261). Exposées à la concurrence que leur opposent les flux écrasants du métal américain, les mines sont touchées dès 1560. (Privat p. 256) Le développement du conflit précipite la province, déjà touchée par le marasme économique, dans l'état de guerre. Les populations se trouvent bousculées et pillées lors des allées et venues des armées en marche. L'armée suédoise de Horn envahit dès 1633 la vallée de la Liépvrette (Muhlenbeck, op. cit. p. 220), et pense occuper les mines pour en tirer profit, finissant par les frapper de contributions extraordinaires (Hanauer, op. cit. p. 191).

- Conséquences de la guerre de trente ans : la ville déserte

Après la bataille de Nördlingen (1634) Richelieu envoie des troupes en Alsace pour vider la province des armées de Suède refluant vers le Nord. Une génération plus tard, entre 1673 et 1675, les armées impériales envahissent à plusieurs reprises l'Alsace, dévastant tout sur leur passage. La victoire de Turckheim met un arrêt à ces manœuvres, que la capitulation de Strasbourg (1681) rend définitif. Dans ces années 1675-1676, les troupes françaises et allemandes occupent alternativement Sainte Marie aux Mines, dont le passage constitue, pour Turenne, la clé de la victoire de Turckheim. En 1676 enfin, une troupe de soldats allemands se rue sur le bourg, le livrant au pillage et à l'incendie pendant une journée entière ("Pillage et Bruslement de Ste Marie d'Alsace le 2 septembre 1676" Revue d'Alsace, 1909, T. 60, p. 558-565).

Entre les deux dates de l'invasion suédoise et du raid allemand, Ste Marie est en but aux actions militaires désordonnées du duc Charles IV de Lorraine, prince-pillard (invasion de l'Alsace en 1652). Sainte Marie devient dès lors, de par sa position frontalière, un refuge pour les Lorrains lors des expéditions françaises contre la Lorraine (Cf. "Liste des personnes absentes, des lorrains réfugiés, prêts à se retirer lorsqu'ils seront assurés de la paix" Arch. Mun. de Ste M. M., C2 : cité par Livet in "L'Intendance d'Alsace sous Louis XIV" 1956, p. 297).

La position à la fois frontalière et de relais sur le passage des troupes avait considérablement réduit la population du bourg, mis à néant son commerce à cause de l'isolement provoqué par la disparition des moyens de transport et la position dangeureuse des axes de communication traversant la vallée. Dans l'"Etat des dommages et pertes éprouvés par les habitants de Sainte Marie aux Mines par suite des passages de troupes en 1675-1676 (Archives Départementales du Haut-Rhin E 2056) on peut lire: "Les seuls passages des troupes avaient dépeuplé Ste Marie aux

Mines à tel point que le tiers des maisons y était inhabité" (Cité par R. Reuss : l'Alsace au XVIIème Siècle 1897 p. 173 T. III). La peste de 1633 et l'invasion suédoise avaient entraîné un fort courant d'émigration que les efforts d'après 1650 (installation d'anabaptistes réfugiés ou de paysans suisses) ne réussit pas à compenser (Cf. Introductuon à la sous série 202 J) :

> "A Ste Marie aux Mines, la communauté française comptait en 1641 environ 500 communiants (...). A côté de cette communauté de langue française se forme peu à peu, grâce à l'arrivée des mineurs et d'ouvriers suisses, une paroisse allemande dont le premier ministre fut installé en 1666. Ces groupes, assez insignifiants d'ailleurs, et perdus au fond d'une vallée trop dépeuplée par les guerres pour être une seconde fois vidée de ses habitants, ne furent pas persecutés, même après la révocation de l'Edit de Nantes". (R. Reuss, op. cit. T.I p. 501)

On pouvait compter en 1632 578 bourgeois pour la partie alsacienne de Ste Marie (Muhlenbeck op. cit. p. 219). En 1684, il n'y en a que 104 (Muhlenbeck, p. 45, note) dont 50 & 60 "pauvres boutonniers, drapiers, tisserands et savetiers sans travail".

En 1697, la communauté d'Alsace ne compte encore que 167 bourgeois (Muhlenbeck p. 220). Si les registres de la seule église luthérienne révèlent 100 naissances par an de 1614 à 1630, ce rythme tombe à 8 ou 10 par an à la fin du siècle. (Risler op. cit.).

On voit que ces années transitoires se caractérisent avant tout par la stagnation de l'agglomération, par sa régression même à tous points de vues. Ce qu'il est importantde remarquer, c'est avant tout le changement

d'affectation que subit le bourg dans ces années là . L'exploitation minière ayant cessé dès le début du conflit en Alsace, elle ne reprend qu'en 1699 du côté lorrain (Risler, op. cit. p. 27) et en 1711 du côté alsacien (Hanauer, op. cit. p. 191). La structure urbaine, vouée au négoce et liée à la mine, voit ses fonctions se redistribuer.

Le caractère urbain que les activités d'artisanat avaient donné au bourg au début du XVIIème siècle ne lui permettaient toutefois pas de fixer durablement une population urbaine suffisante. La totale faillite du secteur agricole, consécutif à la guerre, favorise toutefois pendant la durée des conflits qui agitent l'Europe un certain resserrement des fonctions autour du bourg central, laissant les chaumes, pâtures et terres cultivées à l'état d'abandon :

> "Etat des laboureurs, manœuvriers et maisons habitables de Sainte Marie et dépendances : treize ménages qui labourent se joignant ensemble peuvent faire six charrues, les quelles n'ont pas pour labourer ordinairement ce que trois ou quatre charrues peuvent travailler" . 1681. (Muhlenbeck, op. cit. p. 45, note)

Selon le tableau du dénombrement de 1706, côté lorrain, aucun laboureur ni fermier ne peut faire l'objet, à cette date d'une contribution d'impôts (Archives Départementales de Moselle : cote 11 740 A). Alors que le nombre des moulins était de huit du côté lorrain en 1601 (A.D.M. 9 567), il n'en subsistent que deux en 1706. Le dispositif urbain reste vacant des fonctions qui l'ont initialement engendré, sans que de nouvelles attributions puissent prendre le relais. Les communautés nouvellement installées disposent d'un appareil urbain dont elles ne savent que faire. Cette vacuité permet d'expliquer que les entrepreneurs de la première moitié du XVIIIème siècle trouvent des infrastructures désorganisées et hors d'état de fonctionner à cause de leur état d'abandon, mais prêtes à reprendre, après réfections, leur service.

> "(Les mines) de Ste Marie aux Mines étaient autrefois les plus considérables d'Alsace, mais elles sont abandonnées depuis longtemps,

et il n'y a que le Roy qui les puisse rétablir, quand même le profit n'excèderait pas la dépense qu'il faudrait faire".)
(Mémoires sur la province d'Alsace en l'année 1717 : anonyme. Archives départementales du Bas-Rhin, cote J supplément 1C, com. interm.)

Un tel développement des choses permet de penser que les habitants de la vallée laissèrent pendant tout ce temps l'appareil productif (usines, moulins, mines, bocards, fonderies) et le siège de l'appareil administratif (Landhauss, château des Ducs de Lorraine etc...) se ruinaitdans l'indifférence générale, faute de pouvoir leur trouver un usage approprié. La seule tâche de reconstruire, pour les rendre habitables, les maisons détruites par les guerres et les incendies avait dû constituer l'essentiel des préocupations des habitants en matière de gestion urbaine. Le nombre, malgré tout important, des habitations du XVIIème siècle montre l'ampleur de ce travail d'entretien et de renouvellement, écrasant pour une communauté très diminuée et appauvrie. (Le dénombrement de Ste Marie, côté Lorraine -A.D.M. 11 740- mentionne : "Masures rétablies : 61 de celles qui furent incendiées. Masures restant à rétablir: 11 des incendiées. Total des contribuables : 70).

- Renaissance et activités de relais

Si la vallée reprend vie au début du XVIII siècle grâce à la reprise de l'activité minière, l'activité métallurgique n'avait pourtant pas cessé pour autant dans le bourg. On trouve des traces, pour tout le XVIIème siècle, du travail des métaux qui, délaissant les fonderies des mines, se resserredans les ateliers de clouterie,

de passementerie et de parfilage d'or et d'argent, d'horlogerie, de serrurerie, de maréchaux ferrants (R. Reuss, op. cit. p. 593).

> "Les mines d'argent de la vallée avaient cessé d'être exploitées depuis l'invasion suédoise, mais les deux longues rues de la petite cité abritaient d'habiles ouvriers en métaux et surtout des horlogers". (R. Reuss, op. cit. T. I p. 502)
>
> "Le parfilage de fils d'or et d'argent, et la fabrication de galons était l'une des principales industries de Ste Marie aux Mines" (Idem, p. 640)
>
> "Ste Marie aux Mines renfermait dans son sein beaucoup d'habitants fort riches, et un grand nombre d'artistes" (Ichtersheim : Topographie de l'Alsace publiée en 1710. Cité par Muhlenbeck, op. cit. page 54)

L'artisanat métallurgique correspond en quelque sorte à une activité de relaisentre le déclin minier du XVIIème siècle et la reprise au début du XVIIIème siècle. Cette activité se concrétise d'ailleurs au début de la période de reconstruction par l'établissement d'une manufacture de galons d'or et d'argent, établie dans l'ancien châtelet des Ducs de Lorraine, loué en 1722 pour 30 ans à l'entrepreneur J.J. Sauer (Risler, op. cit. p. 31), et par l'installation, côté alsacien, au Rauenthal, d'une manufacture de bleu d'azur par M. (Mémoire sur la manufacture de bleu d'azur par M. de Brou, cité par Risler, op. cit. p. 80).

Les pratiques artisanales développées au cours du XVIIème siècle à Ste Marie constituent en quelque sorte un reliquat de la tradition minière, et en tous cas métallurgique, de la vallée. L'activité dominante, après sa ruine totale, se transpose dans l'une de ses variantes mineures, comme pour préserver la mémoire du passé prestigieux de l'industrie locale. Et il n'est pas exclu que la persistance de cette tradition locale pendant tout le siècle ne soit pour quelque chose dans la spectaculaire résurrection de l'exploitation minière au XVIIIème siècle.

L'installation des premières manufactures quant à elle, tout en perpétuant les traditions artisanales qui s'étaient implantées au long du siècle précédent, offre à l'exploitation minière une possibilité de reprendre son activité, si bien qu'en 1740, 520 employés des mines travaillent pour le compte de la société Krœber-Sauer à l'extraction des minerais (3Das Reichsland Elsass Lothringen p. 626): 1 directeur, 1 maître d'entreprise, 2 greffiers, 12 chefs-mineurs, 8 maîtres laveurs, 8 employés de fonderie, 486 ouvriers).

Des voies d'eau se déclarant dans les galeries d'épuisement des mines en 1749, l'inondation des galeries et la ruine des charpentes disperse à nouveau une partie des ouvriers (Th Buhler : "Les Mines du val de Lièpvre" in Bulletins de la société industrielle de Mulhouse, pp. 63-106)Juin 1974). Le restant des travailleurs constitue, dès lors, pour l'industrie du tissage, une main d'œuvre disponible déjà rassemblée sur place.

> "Ste Marie est située entre des montagnes ingrates où les ouvriers, manœuvres, n'ont d'autre ressource que par les manufactures qu'on y a établi depuis que les mines sont presque abandonnées, et la pluspart de ces ouvriers ont appris des métiers de faiseur de bas, de sorte que lorsque les mines ont cessé, il n'y avait

que quatre métiers, et il y en a actuellement plus de cent"
(Etat des employés et ouvriers de la fabrique de M. Dusable à Ste Marie aux Mines : 1775 ; Archives Départementales des Vosges, cote C1C 1 767).

La société Krœber étant dissoute (1767), le prince de Birkenfeld, alors Seigneur de Rappolstein, continue l'exploitation des mines avec 70 ouvriers. En 1785, 150 mineurs travaillent à la mine, dont l'exploitation cesse après la révolution (Das Reichsl. Els. Loth. p. 626), par la faute des difficultés que rencontrent les exploitants à trouver du bois de charpente pour etayer les galeries.

Comme on le voit, la reprise des industries dans la vallée imprime au bourg une dynamique propre à lui rendre les fonctions urbaines qu'il avait perdu pendant la guerre de trente ans et ses conséquences. La reprise du cycle de l'exploitation minière joue le rôle d'une amorce dans la période de reconstruction qui suit les désastres de la guerre. Avec l'activité minière renaissent le négoce et le trafic :

"La ville est devenue assez considérable non seulement par ses mines et par ses manufactures de fils d'argent tirés en différentes manières, mais aussi par le passage des étrangers et des lorrains qui vont traffiquer en Alsace"
(Dom Calmet, cité par Risler, op. cit.)

La route du col s'ouvre à nouveau à la circulation des marchandises, et la forme urbaine renoue, après un siècle de sommeil avec les usages qui lui étaient propres lors de la période précédente. Les années qui vont de 1635 à 1755 correspondent au cycle de destructions et de reconstructions propre à la guerre. A ce titre, et quoiqu'appartenant déjà à un autre âge, l'implantation des manufactures participe de l'effort de restauration urbaine, et prend en quelque sorte, du moins dans son esprit, la succession directe des activités qui étaient le propre de la ville avant la

guerre de trente ans. Pendant cette longue période transitoire, les contraintes de la pénurie, de l'émigration, de la baisse du taux d'activité et de population exercent leur effet sur la structure urbaine; celle ci, se vidant de sa signification, perd son rôle et se "désintensifie" . Tout en gardant sa structure et en préservant les traces de sa forme, la ville perd sa densité : elle se décharne, mais présente à l'usage de l'expansion du XVIIIème siècle le support de son squelette.

Vers le milieu du siècle s'achève la transition, en même temps que les activités minières et métallurgiques cessent de dominer dans l'usage de la structure urbaine. Celle ci, rétablie dans ses fonctions, réappropriée au rendement économique par des entrepreneurs décidés à renouer avec le prstige du passé local, présente pour la nouvelle classe des fabricants textiles un pouvoir d'attraction considérable. Dès 1755 s'ouvre pour le bourg une ère nouvelle, où la fabrication des tissus, se substituant progressivement à toutes les autres activités, tient le rôle moteur dans le développement urbain.

4°) L'agglomération pré-industrielle

- Les racines de l'industrie textile

Le développement des fabriques de coton détermine la croissance de Ste Marie dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. Les activités textiles sont toutefois profondément enracinées dans la ville parmi les autres industries, puisqu'elles se développent dès le XVIème siècle, lorsque se confirme l'essor de l'exploitation minière. Les quelques maisons renaissance d'Echery, aux linteaux marqués par les symboles des tisserands, témoignent de cette activité, qui remonte peut-être au-de là de cette époque (A. Marie Balland : "Promenade à travers les vieilles pierres" in Cahiers de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre" IIème cahier 1964 pp. 41-51). On trouve de même, au XVIIème siècle, la trace des corporations de drapiers, dont l'industrie est le fait, à cette époque, des réfugiés huguenots (Blech : "Débuts de l'Industrie Textile à Ste Marie aux Mines" ; Revue d'Alsace 1901 p. 76) (Risler cite, p. 74, op. cit., une corporation de tisserands, mentionnée en 1696) (1643 : Supplique de la maîtrise des drapiers de Ste Marie, demandant l'autorisation de tisser des mélanges de poils de veau, adressée à Georges Frédéric de Ribeaupierre). Les rapports de l'administration française mentionnent tous, à partir de la fin du XVIIème siècle, l'importance de la fabrique de draps de Ste Marie aux Mines :

> "Cette manufacture (de draps de Strasbourg) a eu un succès si favorable pendant vingt années, que plus de deux cent maîtres drapiers, établis à Strasbourg, Barr, Wasselone, Ste Marie aux Mines employaient un nombre considérabled'ouvriers et subsistaient commodément avec leurs familles"
>
> (Mémoire de Lagrange, 1697 : cité par Livet, op. cit. p. 529)

"Il n'y a aucune manufacture en Alsace que celles de gros draps qui se font à Ste Marie aux Mines, à Strasbourg et dans d'autres villes et bourgs dépendants de la province"
(Mémoire sur la province d'Alsace en l'année 1717 : anonyme; A.D.B.-R. J supplément 1C)

Comme on le voit, les industries textiles sont aussi indissociablement liées à Ste Marie aux Mines que les activités minières, celles ci ayant rapidement attiré celles là. Ainsi, le tissage se présente-t-il dès l'abord comme une activité locale parfaitement attachée à la ville, bien que sujette à des éclipses passagères.

Quoique le bourg ne soit pas mentionné dans la nomenclature des villes et bourgs du XVIIIème siècle en Alsace publié par Rochefort (L'organisation urbaine de l'Alsace, 1957, appendice X p. 356), son importance devait être malgré tout considérable dès cette époque. Schœpflin ("L'Alsace Illustrée"1851 T. IV p.290) en dit que "ce grand et riche bourg de l'Alsace a tous les aspects d'une ville, et que les professions les plus suivies sont celles de tanneurs, de corroyeurs de drapiers et de tisseurs de bas" (vers le milieu du XVIIIème siècle). Grandidier (op. cit. p. 7) évoque en 1786 les manufactures de drap façon du Nord, et la manufacture de fil et filoselle autorisée par lettres patentes du roi Stanislas au 7 juillet 1739, pour le côté lorrain et décrit l'ensemble des activités qui animent le bourg :

"La plupart des habitants sont ou tanneurs, ou ouvriers en draps au métier. Il y a une fabrique très considérable de toiles de coton et deux grandes manufactures, l'une de bas et l'autre d'indiennes"(p.10).

Au moment où les premières manufactures de tissage s'installent, elles utilisent les potentialités du bassin de main d'œuvre tel que la tradition de la draperie les avaient disposé. Lorsque les premières manufactures d'indiennes et de tissuge du coton s'installent du côté alsacien du bourg (Cf Blech, biographie de J.-G. Reber),

celles ci utilisent, par contre, le bassin de main d'œuvre que l'activité minière avait laissé en place après 1750. L'activité transitoire entre le tissage corporatif des maîtres tisserands et les bases de la grande industrie du coton est représentée par ces quelques manufactures de draperies et du travail du lin de la première moitié du siècle. Le travail manufacturier, d'abord consacré à la parfilerie d'argent et à l'extraction du bleu d'azur, absorbe progressivement les activités du tissage, et développe celles ci en organisant la distribution des matières premières et le ramassage des produits fabriqués. Si les premières industries n'emploient qu'un nombre restreint d'ouvriers, elles utilisent largement les populations éparpillées aux alentours pour le filage du lin, puis du coton, au rouet d'abord, puis, à partir de 1760, au métier à bras, importé de Suisse par J.-G. Reber (Blech : "Débuts de l'Industrie Textile à Ste Marie aux Mines", Revue d'Alsace, 1901, pp. 76-103). Venu de Mulhouse, et incarnant pleinement la génération des premiers grands capitaliste alsaciens, celui ci développe dès 1755 le filage du coton sur une grande échelle, occupant de nombreux paysans dépourvus de ressources au Ban de la Roche. La ville fait office, dès lors, de réservoir de main d'œuvre pour l'usage des quelques manufactures qui s'y développent. Mais elle est aussi le centre de tout un réseau qui dépend d'elle, et dont l'office est de rassembler les filés et tissages produits à domicile par les ouvriers paysans de la montagne. Le bourg de Ste Marie est à l'orée de tout un arrière pays sur-peuplé, qui couvre aussi bien le fond de la vallée que tout le Ban de la Roche et le Val d'Orbey. La centralisation des marchandises usinées à domicile permet d'industrialiser certaines opérations ponctuelles (apprêt, teinture, indiennage), alors que le filage et le tissage restent une activité proche de l'artisanat traditionnel. L'usage des capitaux industriels consiste d'abord à élargir au maximum l'emprise des médiateurs citadins sur le travail des paysans.

L'essor de l'industrie textile concourt à la croissance accrue de la population du bourg. Lorsque la production textile se développe, la ville présente encore les mêmes caractéristiques structurelles, et la même physionomie générale qu'à la fin de l'exploitation minière, au début du XVIIème siècle. C'est à l'examen de ces proprié-

tés que l'on voudrait procéder, afin de définir par après les rapports qu'entretiennent développement urbain et industrialisation à Sainte Marie aux Mines.

Le principe de cette forme de l'organisation du travail, mis en place vers le milieu du siècle, constitue le modèle fondamental au quel se réfère tout le développement industriel du XIX siècle. Le cycle de production instauré par ce processus de fabrication, fondé sur l'exploitation du travail à domicile, est à l'origine d'un cycle de la production industrielle dont la fin, à l'aurore du XXème siècle, entraîne également la chute de l'industrie textile.

- La hiérarchie urbaine au XVIIIème siècle

La ville s'organise d'abord par la liaison de ses deux pôles les plus importants : Ste Marie d'Alsace et Ste Marie de Lorraine. Ces deux noyaux sont à l'origine d'une agglomération plus vaste, dont l'extension, au cours de la seconde moitié du XVIème siècle, se concrétise par le développement de deux longues rues parallèles, chacune disposée d'un côté ou de l'autre de la Liépvrette. Ce ruisseau-frontière est dénommé Landbach par les habitants de la vallée, à l'image du "Landgraben" dont le cours sépare la Haute Alsace de la Basse Alsace, et répond pleinement, par l'identité qu'on lui donne, à l'usage frontalier dont il fait l'objet. Intensifiée et polarisée par l'apparition puis le développement de la richesse minière, cette limite territoriale étend dès lors son attractivité sur la prolifération urbaine; celle ci se dédouble sur les deux berges de la rivière. Car tel est le rôle structurel de celle ci :

Organisation du réseau urbain au XVIIIème siècle

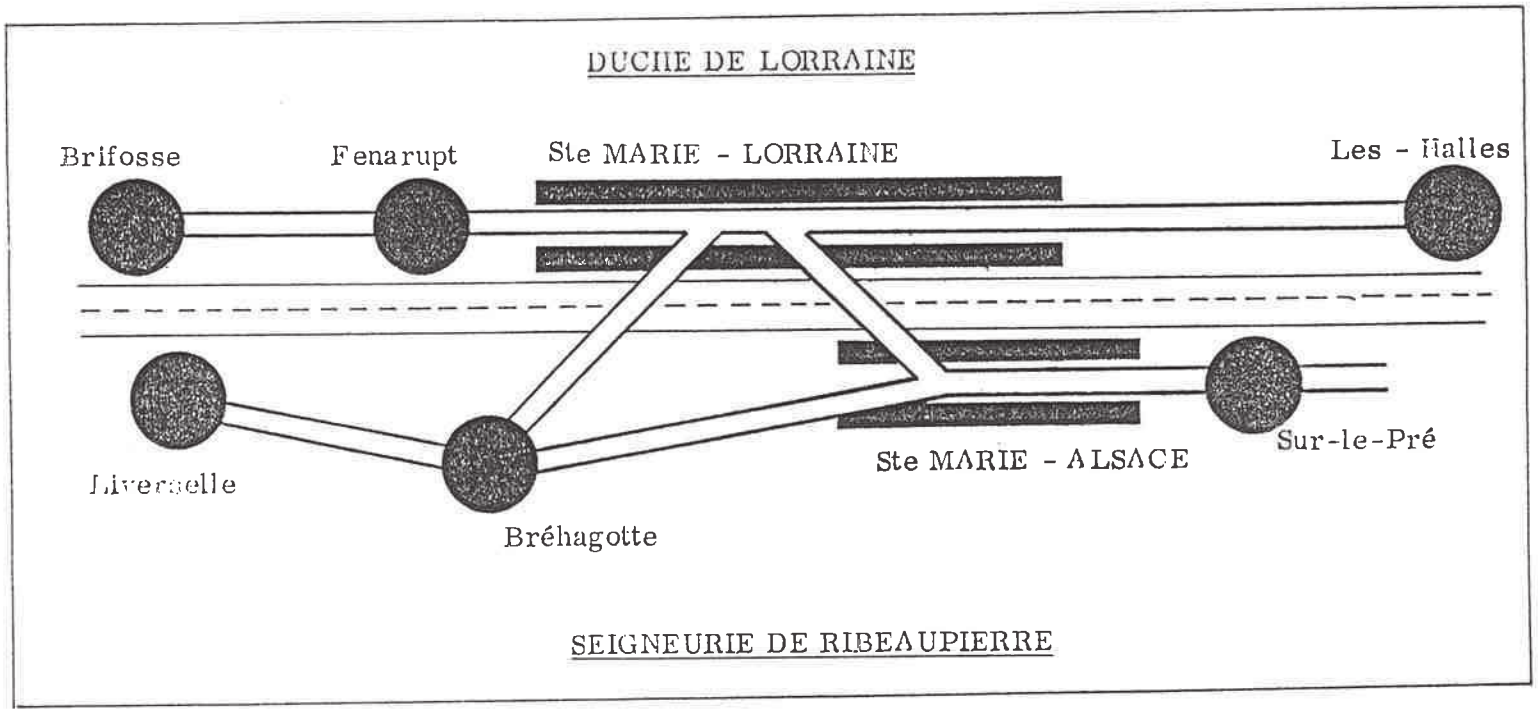

dédoublant le modèle initial du "village-rue" en deux réseaux distincts mais semblables, son rôle attractif et limitatif à la fois multiplie le réseau par deux, et lui donne son épaisseur urbaine. L'étroitesse de la juxtaposition des deux parties dictinctes in cite l'intrication des territoires résidentiels à déborder la limite territoriale, provoquant de mémorables imbroglios juridiques. Malgré le tutoiement familier des territoires unis par le même développement urbain, leurs réseaux respectifs se distinguent l'un de l'autre tout en se référent mimétiquement l'un à l'autre.

D'un côté, Ste Marie Lorraine se trouve placée sur l'axe le plus important de la vallée : celui ci permet de joindre St Dié depuis Sélestat, et constitue un passage au travers du massif vosgien, où Ste Marie Lorraine prend figure de relais intermédiaire entre la plaine d'Alsace et la Lorraine. Le réseau disposé du côté alsacien développe ses ramifications à l'échel on tout à fait local, reliant entre eux Bréhagott, Echery, Sur le Pré, St Blaise, et autorisant une relation médiane secondaire passant par Ribeauvillé.

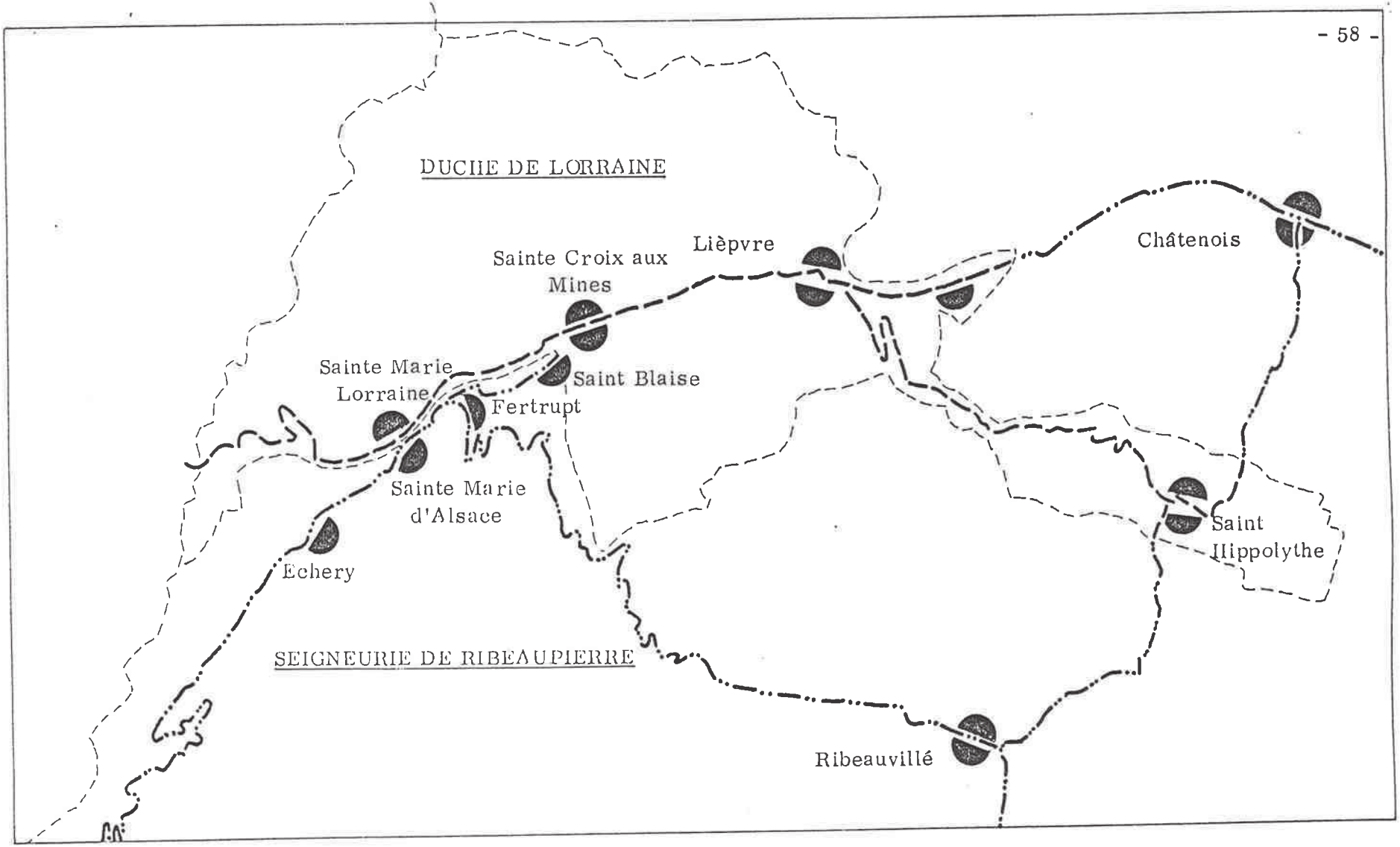

Sainte Marie se développe au point où les réseaux de communication de chaque territoire se tou[illegible]

A la jonction du réseau lorrain trans-vosgien et du réseau alsacien local se développent quelques branchements transversaux, tel que la rue d'Echery et la rue de la vieille Poste. Ces points de jonction relient deux réseaux aux fonctions disjointes. Le bourg de Ste Marie Lorraine joue à ce moment là un rôle attractif et centralisateur, constituant un débouché appréciable pour le réseau alsacien. La convergence des éléments d'articu-

lation, que constituent la rue d'Echery et la rue de la Vielle Poste sur le noyau initial de Sainte Marie Lorraine confirme l'importance du rôle ramificateur et distributeur de ce dernier.

De ceci résulte un ordre local où la supériorité hiérarchique du côté lorrain se traduit, tout au long du développement urbain, par la persistance de ce côté là de la ville, du monopole des fonctions centrales communes à l'ensemble de l'agglomération. Sainte Marie Lorraine abrite aux XVIIème et XVIIIème siècles une tribu de marchands. Elle est élevée au rang de Prévôté par les ducs de Lorraine au XVIIème siècle, et occupe à ce titre des juristes et des hommes de loi dont Ste Marie Alsace ne dispose pas. Cette prédominance hiérarchique du côté lorrain sur le côté alsacien persiste jusqu'après l'unification des deux communautés, après la Révolution Française, et se traduit par l'implantation dominante des équipements et des services communs du côté Lorrain de l'agglomération.

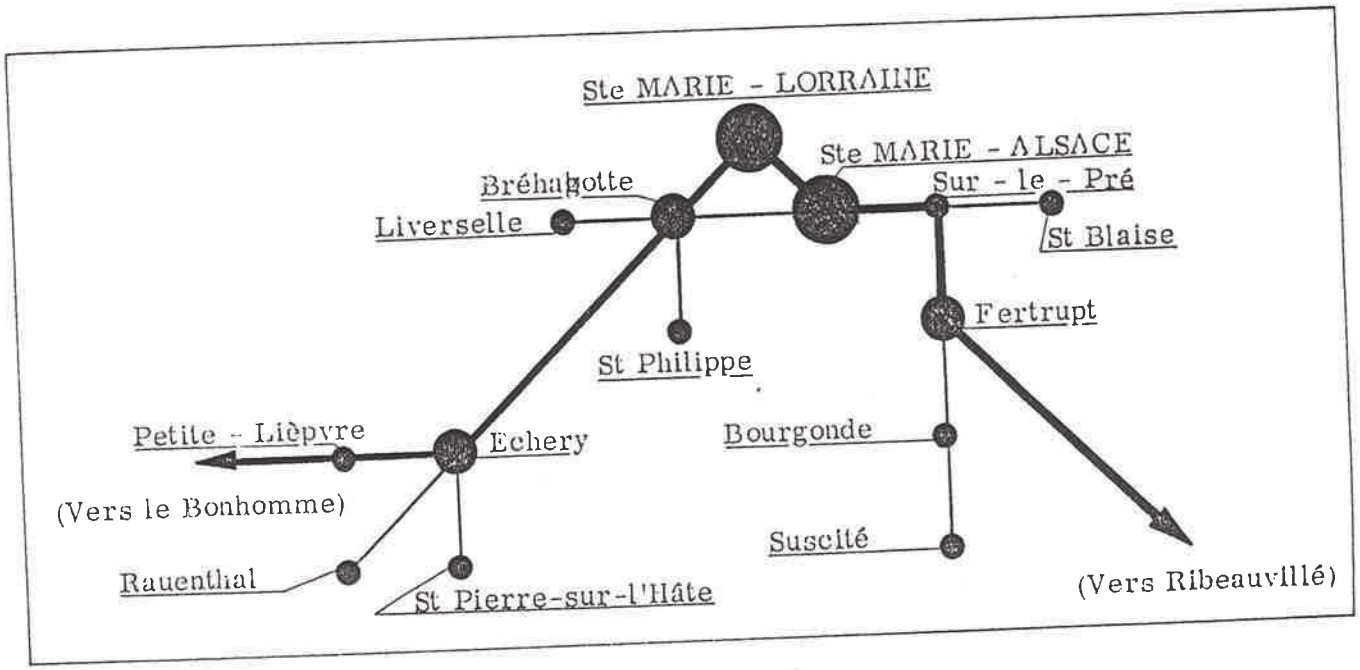

Hiérarchie de l'organisation du réseau urbain

Le côté alsacien, pour sa part , est doté d'un réseau local complexe et très ramifié. Cela lui vaut de devenir un terrain d'élection pour l'implantation des industries du coton, qui s'installent le long du cours de la Liépvrette, à l'emplacement des anciens moulins de la ville, établis pour la plupart du côté alsacien. La divergence entre les deux côtés de la Liépvrette persiste après l'unification du territoire, puisque le côté Lorrain accueille la majeure partie des commerces et artisanats traditionnels, alors que du côté alsacien s'installe la plus grande part des industries du coton, grandes ou petites.

Ces divergences attachent les deux territoires distincts l'un à l'autre par les liens hiérarchiques que tissent leurs différences en dépit des limites qui séparent en deux les versants de la vallée. Les distinctions s'établissant entre les côtés lorrains et alsacien sont relatives, d'autre part, à la fonction respective du territoire dont chaque moitié du bourg forme le centre : ainsi, Ste Marie Lorraine, quoique dépendante du baillage de St Dié, constitue le centre administratif d'une unité géographique vaste et autonome, qui embrasse l'ensemble de la vallée depuis Liépvre jusqu'au col de Ste Marie. Le côté alsacien, pour sa part, ne forme qu'une sorte de colonie, annexe dépendante à plus d'un titre aussi bien de la Seigneurie de Ribeaupierre que de la ville de Ribeauvillé.

Ste Marie Lorraine forme à ce titre le véritable centre de la vallée, et ce dès le XVème siècle. Le bourg bénéficie de l'indépendance administrative et économique que lui vaut le statut spécial régissant depuis 1662 l'ensemble du Val de Liépvre (Reichsl. Els. Loth. p. 624). D'un autre côté, et comme le souligne Grandidier (op. cit. p. 5) :"La partie Lorraine de Ste Marie aux Mines appartient au roi qui en est souverain et Seigneur particulier, après la cession de la Lorraine faite en 1736 et 1737 à la courone de France". Sainte Marie Alsace reste soumise, pour sa part, aux règles qu'impose la domination féodale de son Seigneur. Celui ci incarne l'omniprésence d'une autorité prête à perpétuer les modèles propres à l'ancien pouvoir féodal. Celui ci disparaît, du côté lorrain, dès l'extinction en 1585 de la lignée des Hattstadt, maîtres du pays jusque là. (Reichsl. Els Loth. p. 624).

- Les communautés locales et leur territoire avant la Révolution Française

En plus des charges qu'elles doivent au roi, les communautés placées du côté alsacien de la vallée se trouvent soumises aux pressurations seigneuriales, que le poids d'une administration locale exemplairement bien structurée et bien conservée rend souvent arbitraires.

> "...On ne disconviendra point que les étrangers qui veulent s'établir sur les terres de la Seigneurie ne doivent un droit de manance. Mais la Seigneurie, ou plutôt ses officiers ne se bornent pas à cette fixation, ils exigent de chacuns quelquefois 40 sols, d'autres fois trois livres et même plus, suivant qu'il plaît au receveur d'arbitraire ce droit (Extrait du Registre des Délibérations Municapales, 1788 : Muhlenbeck, op. cit. p. 57).

Il résulte du statut de Sainte Marie d'Alsace un total manque de liberté :

> "...Nous sommes une des plus pauvres communautés de toute la province d'Alsace, en ce que nous n'avons aucun revenu de communauté, et ayant toujours été tenus jusqu'aujourd'hui à payer au Seigneur le pâturage de tout le val de notre communauté."
> (17 nov. 1788 : Muhlenbeck p. 54)

Une telle situation s'explique en partie par l'origine de la Seigneurie, tel que Radius, ci-devant agent des Princes de Deux-Ponts, alors Seigneurs de Ribeaupierre, le retrace dans son mémoire de 1795 :

> "Le val d'Orbey et celui de Sainte Marie, complètement dépeuplés par la mortalité et les guerres continuelles, devinrent presque tout entiers la propriété du Seigneur à titre de biens vacants, vers le XVème siècle. Pour les repeupler, les Comtes y attirèrent des étrangers. Ils donnèrent à chaque colon une place à bâtir et un terrain à cultiver, moyennant une

somme très modique, et de plus louèrent aux nouvelles communautés, par baux à temps, les pâturages appelés chaumes"
(Hoffmann : "L'Alsace au XVIIIème siècle" Colmar 1906 p. 138)

Cette situation de dépendance vis à vis de leur Seigneur poussait les communautés locales à protester contre leur maître, notamment à propos des questions concernant les forêts :

"A Ste Marie, les ouvriers des mines se trouvaient réduits à la dernière misère? Les difficultés que la Seigneurie rencontrait à se procurer du bois, depuis que les communautés du val élevaient des prétentions à la propriété des forêts, avaient obligé la Chancellerie de Ribeauvilé de suspendre, ou à peu près, le travail des mines. Au moi de mai, les ouvriers ressentirent les premières atteintes de la gêne; à la gêne succéda le besoin; puis le besoin devint misère"
(Hoffmann, op. cit. p. 625 T.I)

Les mines constituaient pour la Seigneurie une source de revenus spécifique, sur la quelle le roi ne pouvait prétendre à aucun droit (Baquol, "Dictionnaire Topographique, Historique et Statistique du Haut et du Bas Rhin" 1865 p.2' 5). L'administration seigneuriale était prête à sacrifier les ressources de la communauté, notamment pour ce qui concerne les forêts :

"(Les officiers de la Chancellerie du Prince)... font journellement ébrancher les plus beaux sapins des forêts, jusqu'à ne plus laisser qu'un bouquet aux cimaux sous prétexte qu'il leur faut des fagots pour le roulement des mines, tandis que les communautés ne sont pas obligées d'en

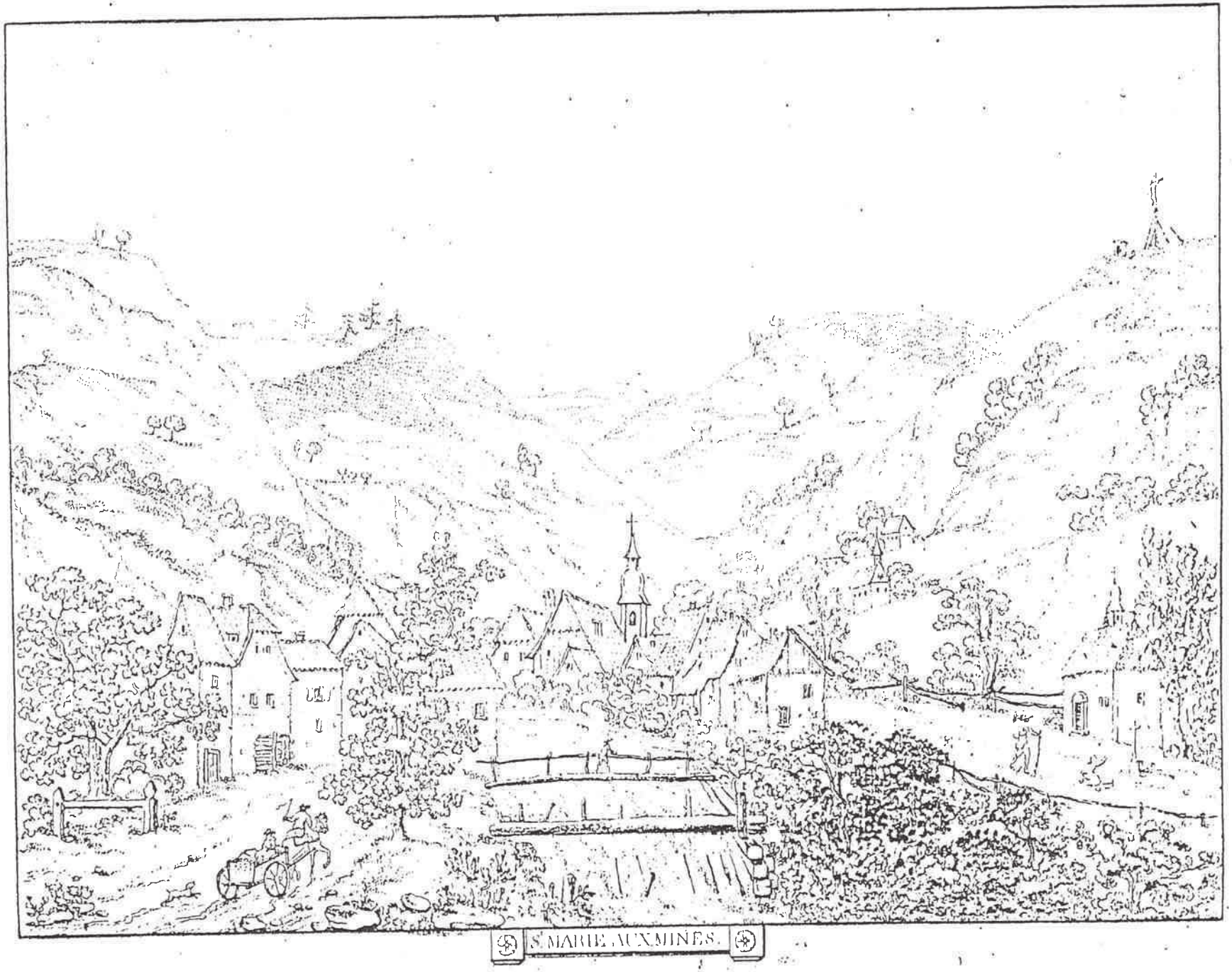

Sainte Marie vue depuis l'aval, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle

fournir, que l'exploitation des mines étant au profit du Seigneur, ce doit être à lui de les alimenter ainsi que toutes ses usines..."
(Muhlenbeck, op. cit., extr. du reg. des del., 26 av. 1789, p. 63-64).

Ces conflits opposant la Seigneurie aux communautés locales se résolvent, à partir de 1789, par l'abandon total des mines et le départ des mineurs (Risler, op. cit. p. 58). Ils présentent toutefois l'intérêt, et c'est la seule raison pour la qualle il faut s'y attarder, de souligner le statut de Ste Marie aux Mines sous l'ancien régime. La bourgade, bien que présentant "tout l'aspect d'une ville" et occupant par la prospérité de ses nombreuses industries une population sans cesse croissante, ne bénéficie cependant d'aucun des avantages propres à lui donner une identité et un statut en rapport avec son développement.

Rochefort note justement ("L'organisation Urbaine de l'Alsace p. 146) que la localité jouait, au moins partiellement, le rôle d'un centre dans sa vallée, tout en ayant une origine différente des "vraies villes" d'Alsace. Il faut insister sur ce point pour bien montrerle rôle important que joue le passé minier de la vallée, et aussi le rôle que tient toute la période "transitoire", pour bien comprendre la logique de l'organisation de la ville à l'orée de son expansion industrielle. La localité ne peut encore se défaire, à la fin du XVIIIème siècle, d'un caractère profondément rural, surtout du côté alsacien, dont les aspects marquent profondément son développement, quoiqu'elle constitue déjà à ce moment une localité industrielle tout à fait considérable. Ce paradoxe s'explique par la dépendance dans la quelle se trouvait placée la ville à l'égard du pouvoir seigneurial. Les corps de métiers, loin d'avoir jamais constitué une force politique autonome, dépendaient entièrement du Seigneur, lorsqu'elles n'étaient pas directement rattachées aux maîtrises de Ribeauvillé. Ste Marie était soumise, à l'instar de toutes les campagnes, aux charges de subsistances, et à d'autres redevances; elle partageait le sort de toutes les communautés rurales de la Seigneurie. Elle ne tenait son aspect citadin que de son défaut en ressources agricoles :

"Sainte Marie aux Mines, située dans une colline entre des montagnes fort

peu distantes les unes des autres et très ingrates pour la culture, tant à cause de leur élévation que de la grande quantité de pierailles qui les composent, n'a d'autre ressource que l'industrie de ses habitants, qui par le moyen des manufactures établies en cette ville parviennent à l'affranchir d'une indigence inévitable"

(1775, A.D.V., 1C 85)

La précarité de l'autonomie urbaine de Ste Marie s'aggravait encore du fait de son état de dépendance vis à vis des marchés situés dans les villes de la plaine pour l'approvisionnement de ses subsistances :

"Il ne peut se labourer que très peu de terrain dans la vallée de notre communauté, étant pour la plus grande part en terres sauvages et très rapides; tout bourgeois est obligé de se procurer ou acheter les grains pour son ménage, soit aux marchés de la ville de Schlestadt ou autre lieu des environs".

(17 nov. 1788 Muhlenbeck, op. cit. p. 54).

La ville est en quelque sorte le produit de l'ingratitude de la terre. Elle s'implante là où le sol ne donne rien. Rejaillie de ses cendres, la ville est cultivée comme un jardin propre à rendre le profit que laisse espérer la prospérité de son passé minier : en vertu de ce souvenir, elle est rétablie dans l'état de son passé : il faut l'ordonner, l'embellir, en un mot, la faire fructifier de manière à ce qu'elle produise à nouveau le rendement qu'on lui attribue comme étant inhérent à sa disposition "naturelle. D'ailleurs, la protection du Roi n'est accordée

au développement de ses manufactures qu'à la condition que celles ci n'ôtent point de bras à l'agriculture : la ville manufacturière dont l'essort se dessine est considérée comme une sorte de milieu naturel, où poussent les manufactures lorsqu'il ne vient pas de blé... (Cf. lettres patentes de 1739).

Rien, en revanche, ne permet de distinguer l'agglomération de la campagne au milieu de la quelle elle se trouve implantée. Elle ne dispose d'aucun des privilèges qui pourraient lui permettre de se retrancher du territoire qui l'entoure, à l'instar des villes de la plaine, qui exercent leur dictature sur le "plat pays". Les revendications q 'expriment ses habitants lorsqu'ils réclament l'instauration d'un droit de passage sur les marchandises, à l' image de Ribeauvillé (Muhlenbeck p. 58), et les réclamations de ses prévôts devant la formation en 1788 d'une municipalité de gens de métiers (d'artisans) (Muhlenbeck) traduisent le désir d'une indépendance proprement urbaine : le droit de péage constitue, à ce propos, aux yeux des représentants de la communauté, un privilège distinctif de la ville, propre à signifier la suprématie de l'agglomération sur le "pays" qui l'entoure. Le caractère urbain du bourg apparaît, encore à la fin du siècle, comme un droit qu'il est nécessaire d'établir et de justifier, et d'une identité qu'il lui reste à conquérir.

Dès 1755 s'affirme une tendance où l'agglomération passe de simple bourg-relais pour les marchands et contrebandiers au rôle de bourg-centre, lorsque s'organise le tissage et le filage à domicile dans les montagnes. Ste Marie est dès lors en passe de devenir le centre d'une zone d'industrie rurale étendue. Mais ce mouvement ne correspond encore, à ce moment là, qu'à une tendance. Si la ville cherche à s'affirmer en tant que telle en se distinguant de la campagne, les industriels, pour leur part, sont encore loin d'adhérer à leur ville : ils se retranchent volontairement des affaires publiques et constituent une communauté autonome, distincte des autres habitants de la

ville. Les manufactures textiles, loin de déclencher le processus d'urbanisation, recèlent en quelque sorte un contenu urbain maintenu à l'état de potentiel tant que l'identité urbaine ne subsiste qu'à l'état de projet.

Les caractéristiques de la position ambigüe de Ste Marie dans sa vallée nous sont expliquées par les données concernant la croissance de sa population et l'évolution du rapport numérique s'établissant entre les habitants de la ville et de ses dépendances. Ces indications permettent de proportionner l'effet de la croissance démographique locale sur la structure urbaine, et de caractériser l'évolution du développement de la ville vis à vis de l'essor de sa population.

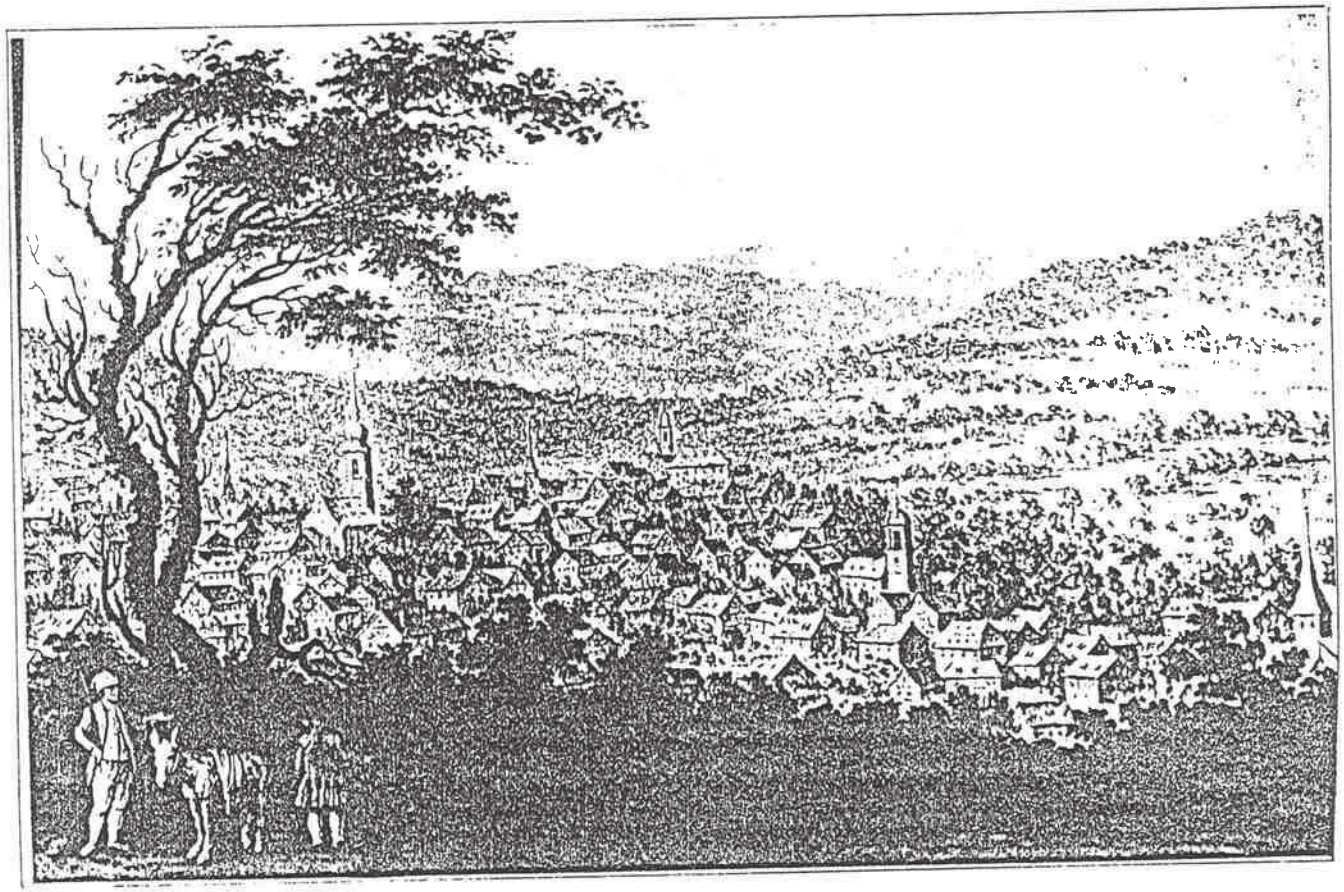

Ste Marie à la fin du XVIIIème siècle : doc. arch. mun. de St M.

II L'EVOLUTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

1°) Les cycles de la croissance démographique de Ste Marie

Nous aborderons, dans le chapitre suivant, l'analyse de la structure urbaine de Ste Marie aux Mines à l'aube de l'industrialisation, de manière à pouvoir définir ensuite l'emprise du développement manufacturier sur la physionomie et l'organisation de la ville. Avant cela, il nous faut porter un coup d'œil rétrospectif sur les données permettant de situer la croissance de l'agglomération dans le flux de l'évolution qu'elle subit depuis le premier essor de sa population minière.

Par le chiffre qu'atteint sa population dès le début du XVIIème siècle, Ste Marie se hisse, du moins par la taille de son agglomération et le nombre de ses habitants, au même rang que les villes. La population du bourg et de ses dépendances atteint, à ce moment là, plus d'un millier de foyers au moins. En 1632, on dénombre du côté alsacien 632 bourgeois et veuves (Muhlenbeck, op. cit. p. 219), aux quels il faut ajouter les 198 noms que porte le rôle de la taille du côté lorrain(1606, ADM B 9 574), et les 250 mineurs occupés au travail des mines (Hanauer, op. cit. p. 190). Quoiqu'il en soit, on peut évaluer, d'après ces données partielles, à 1080 au moins le nombre de foyers que comporte la localité à ce moment là. Parmi les 632 bourgeois et veuves de Ste Marie d'Alsace, il ne s'en trouve que 262 àoccuper le bourg central lui même, soit 41 % de la population totale, sans tenir compte de la

population paysane que le recensement ne mentionne pas. Si l'on applique, malgré tout ce que cela comporte d'approximations, ce pourcentage au chiffre global des 1080 foyers, c'est 443 foyers au moins que compte l'agglomération formée par les deux bourgs de Ste Marie Lorraine et Ste Marie Alsace, sachant que la proportion de "citadins vis à vis de l'ensemble de la population est plus élevé du côté lorrain que du côté alsacien.

Le dépeuplement consécutif à la guerre, aux pillages et aux épidémies est d'une ampleur telle que 291 foyers seulement subsistent à la fin du siècle pour l'ensemble des deux communautés, soit sans doute environ 130 foyers pour l'agglomération centrale, et ce chiffre chute encore dans le tout début du XVIIIème siècle. La population du bourg passe de plusieurs milliers à quelques centaines seulement d'habitants, comme dans de nombreuses agglomérations vosgiennes. Au début du XVIIIème siècle, un mémoire sur la province d'Alsace ne dénombre encore que 72 feux pour Ste Marie d'Alsace, si bien que le nombre des habitants de la communauté avoisine celui qu'il avait connu avant l'explosion du développement minier.

Les cycles de la croissance démographique à Sainte Marie aux Mines :

1517-1632 : développement de l'exploitation minière

1632-1700 : guerres, épidémies, émigrations

1700-1790 : reconstructions

1790-1866 : formation de l'agglomération industrielle

1866-1975 : premières mutations industrielles, puis déclin démographique

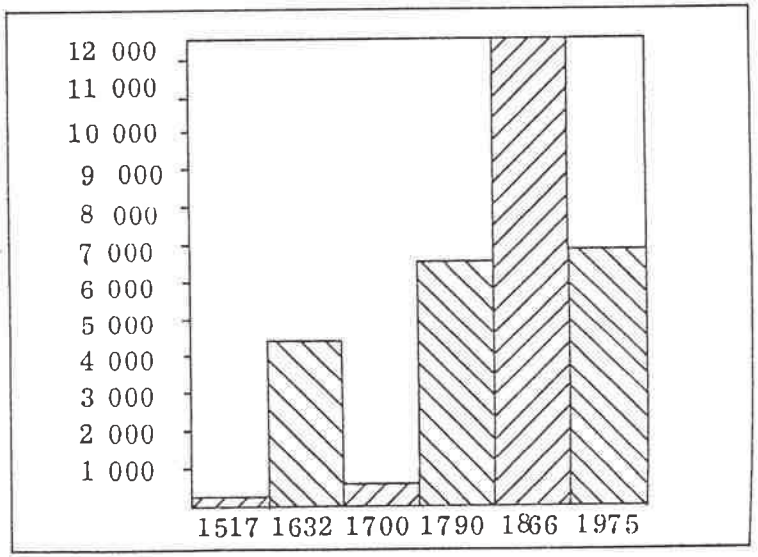

Le peuplement reprend dès lors son essor, et la population des deux communautés s'élève à environ 6000 habitants vers 1790 et retrouve à ce moment là seulement les proportions qu'elle avait perdues.La croissance de l'agglomération entre 1750 et 1801 est la plus forte enregistrée par Rochefort (op. cit. appendice XI p. 357) dans toute la province d'Alsace (165%). La rapidité de l'essor démographique traduit parfaitement la spécificité morphologique que la ville doit à son passé : la croissance de la population s'explique, bien sûr, par le fait de l'essor industriel naissant. Mais elle provient sans doute aussi en bonne partie des caractéristiques que la ville doit à son passé minier. Le tissu urbain , parfaitement tramé et organisé dès le début du XVIIIème siècle, présentait des potentiels de concentration urbaine et d'agglomération de population, laissés en friche pendant plus d'un siècle, qui n'attendaient qu'à être exploitées.

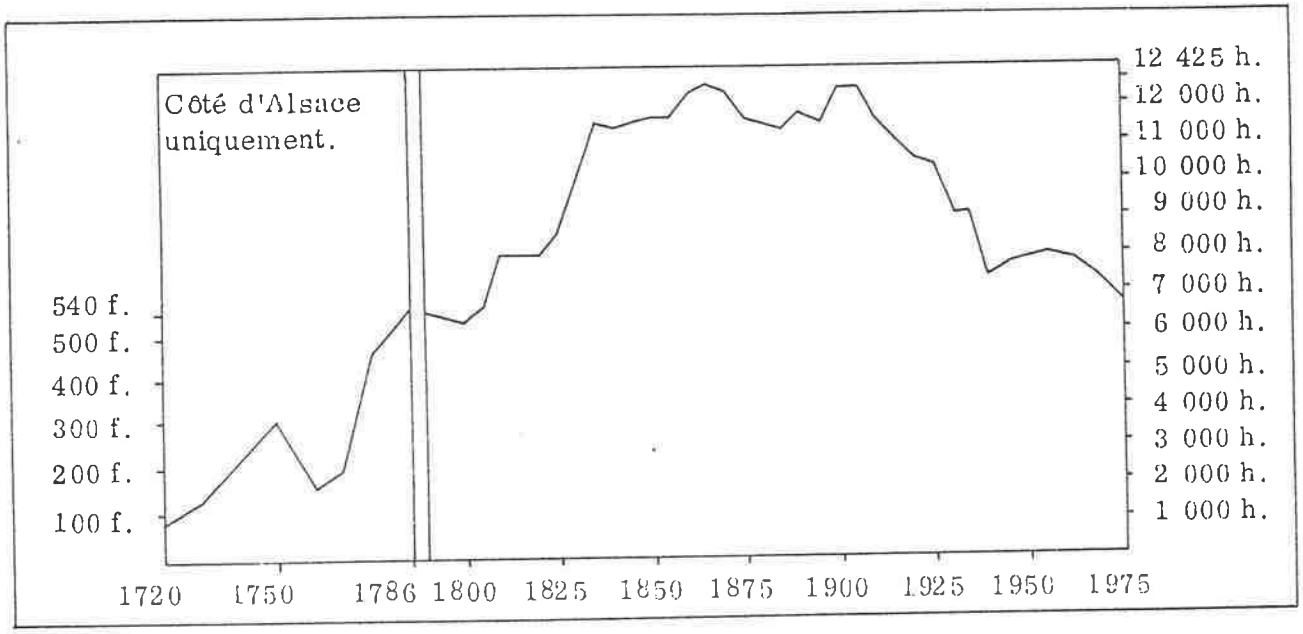

Croissance démographique de Ste Marie, exprimée en feux (f.) et en habitants (h.)

Le bourg, tout en présentant pour la formation des industries capitalistes des avantages propres aux villes (potentialités de concentration de main d'œuvre, possibilités de concentration urbaine propre à favoriser le développement des échanges et de la concurrence), n'en présentait pas les inconvénients : limitation restrictive du territoire urbain, poids que représente l'autonomie du pouvoir du corporatisme urbain, barrières à péage etc...

La morphologie du tissu urbain présentait, du fait de son origine poly-nucléaire et de l'absence de limites urbaines traditionnellemnt définies, un caractère lâche, aux formes parfois dilatées. Ces propriétés, retardant l'accession de l'agglomération au statut de ville, favorisent en revanche l'insertion du tissu industriel à la jonction du paysage urbain et du contexte rural. Dans cette articulation aussi bien fonctionnelle que morphologique de l'industrie urbaine et de son support de main d'œuvre rurale réside la spécificité des développements industriels et urbains de la ville au XIXème siècle.

La croissance urbaine du XVIIIème siècle ne fait que combler les possibilités concrètes de concentration urbaine et de développement démographique inhérents aux structures mises en place par l'essor minier. Formée et produite aux XVIème et XVIIème siècles, la structure urbaine se stabilise jusqu'au milieu du XIXème siècle, malgré le défaut d'enceinte, dont la présence contraignante explique le développement du même phénomène dans les villes de la plaine. Entre la fin de son évolution minière et le début de sa mutation, sous l'influence de l'essor de l'industrie textile, la ville reste une forme creuse, un réservoir vide et sans usage. C'est cette vacance que les industriels du XVIIIème siècle se mettent en peine d'exploiter à leur profit.

La stabilité structurelle de la ville contraste avec l'instabilité numérique de sa population. Cette divergence exprime l'élasticité de la forme urbaine, qu'éprouve encore l'essor de la population dans la première moitié du XIXème siècle. Après une courte stagnation d'une quinzaine d'années à peu près, les potentialités liées à la

structure urbaine se saturent progressivement. La population double de 1805 à 1841 (données INSEE) et passe de 6 603 à 11 542 habitants. L'agglomération et ses dépendances se gonflent d'habitants dans des proportions identiques. A partir de cette époque, la population de la commune se stabilise entre 11 500 et 12 500 habitants, jusqu'au début du siècle suivant. A ce moment là aussi, la population "rurale" cesse de croître, comme dans toute l'Alsace (Leuillot : et diminue manifestement : le rapport de la population "urbaine" à la population rurale, partie de 0% avant le développement minier et arrivée à 40% au XVIIème siècle, passe de 56 à 67% en Cinq années (entre 1836 et 1841 : Cf. recensements). A partir de 1836, les choses évoluent différemment : la ville se transforme structurellement, et organise peu à peu son espace dans une disposition favorable à ses nouvelles fonctions, et ce, jusqu'au début de ce siècle. Alors que la localité se caractérisait par son incapacité à résister aux variations de flux et reflux de sa population , elle émerge plus nettement encore de la zone hors agglomération qui l'entoure, fixant autour de structures moins élastiques une population numériquement plus stable. En 1895, 75% des habitants de la commune habitent la ville.

Evolution du rapport de proportion entre la population "diffuse" de Ste Marie et sa population "agglomérée"

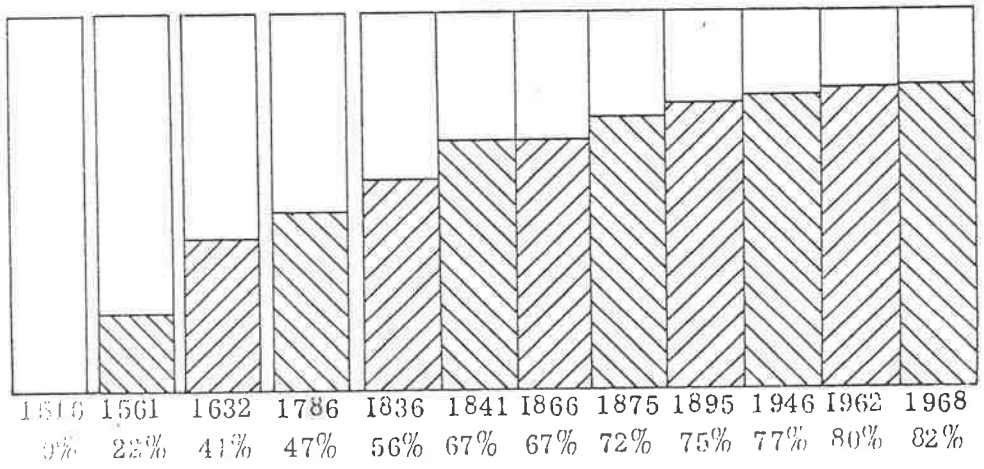

Population agglomérée :

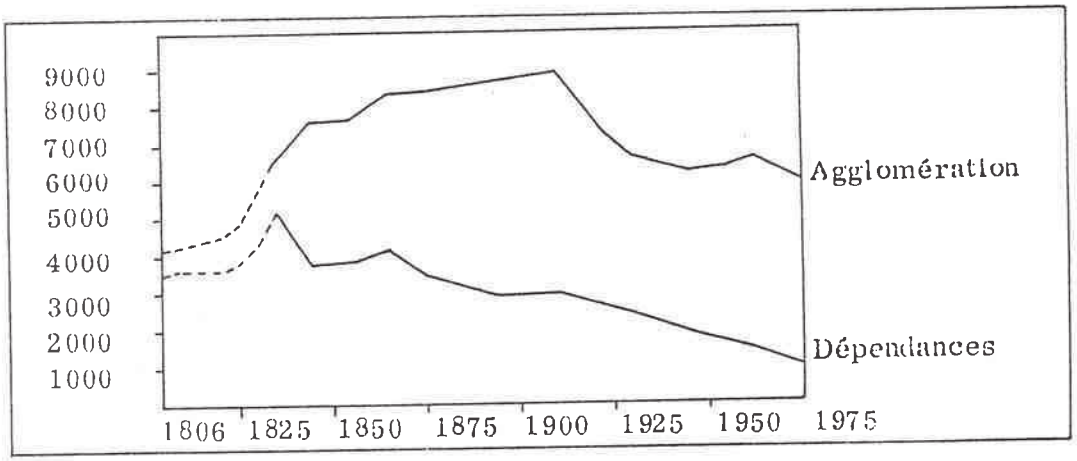

Rapport de proportion entre la population de l'agglomération et celle de ses dépendances.

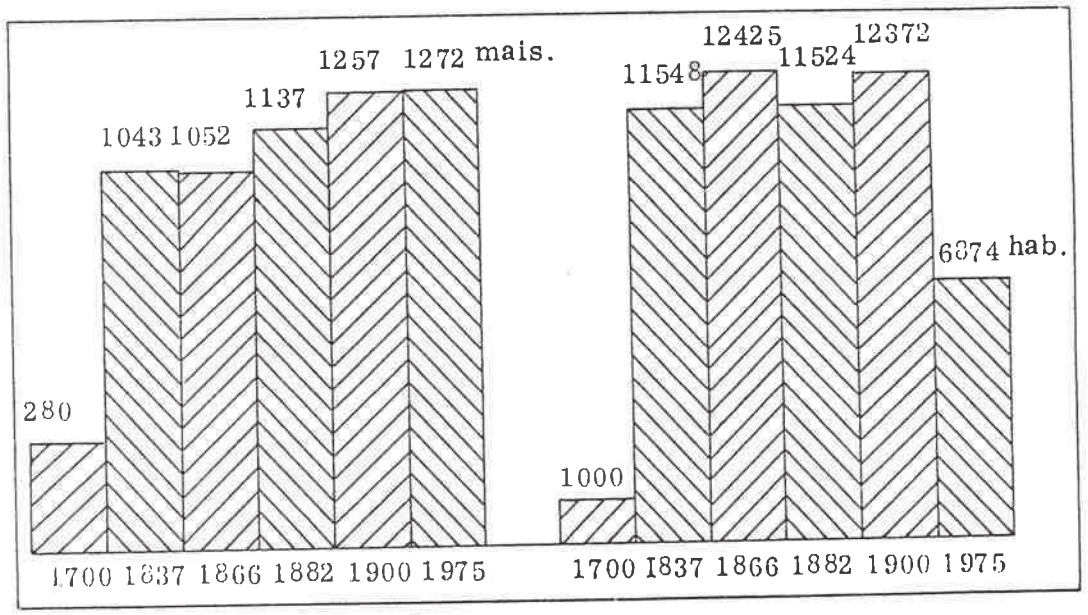

Evolution de la concentration urbaine : comparaison entre l'évolution du nombre d'habitants et le développement du nombre des habitations, pour l'ensemble de la commune.

Jusqu'au XIXème siècle, le peuplement de la localité traduisait l'élasticité de ses structures. Les propriétés de celles-ci avaient permis d'endiguer et d'assimiler un accroissement de l'agglomération de population de la proportion de 1 à 18 en l'espace d'un siècle (de 1720 à 1840). Les transformations structurelles intervenant dès le second tiers du XIXème siècle s'accompagnent, pour leur part, d'une progressive solidification des formes

urbaines, qui se figent à nouveau pour un temps dans une nouvelle immobilité. Cette transformation va de pair avec une relative stabilisation des populations, et s'accompagne de la mise en place de structures définitivement urbaines, et d'une identité légitimement citadine.

En affirmant son identité de ville, l'agglomération se concentre géographiquement. Agglomération d'abord éclatée en plusieurs organes distincts aux fonctions complémentaires, la formation urbaine inverse le rapport numérique d'importance entre la population agglomérée et la population diffuse. Le territoire de la commune de Ste Marie aux Mines offre à ce titre un modèle réduit du processus global de concentration urbaine des XVIIIèmes et XIXèmes siècles.

2°) Morphologie sommaire de Sainte Marie aux Mines en 1813

Le plan de 1813, tiré des archives municipales de Sainte Marie aux Mines, est chronologiquement le premier document à dresser maison par maison la disposition de la ville dans son ensemble. Il présente, dans la physionomie générale de la ville, de grandes similitudes avec le plan tracé en 1785 par Darçon dans le cadre de sa "Carte des Frontières de l'Est", exécutée de 1781 à 1785 (Institut Géographique National de St Mandé). L'existence de ce dernier document nous est parvenue grâce à l'article déjà ancien de la revue Imago Mundi (n° XVIII 1964 : "Current Knowledge of Alsatian Cartography" p. 60-77) grâce au quel nous avons pu utiliser également la carte dressée en 1715 par Broutin (I.G.N.) et celle exécutée en 1732 par de Regemot ("Carte Particulière d'Alsace", Wiener Kriegsarchiv).

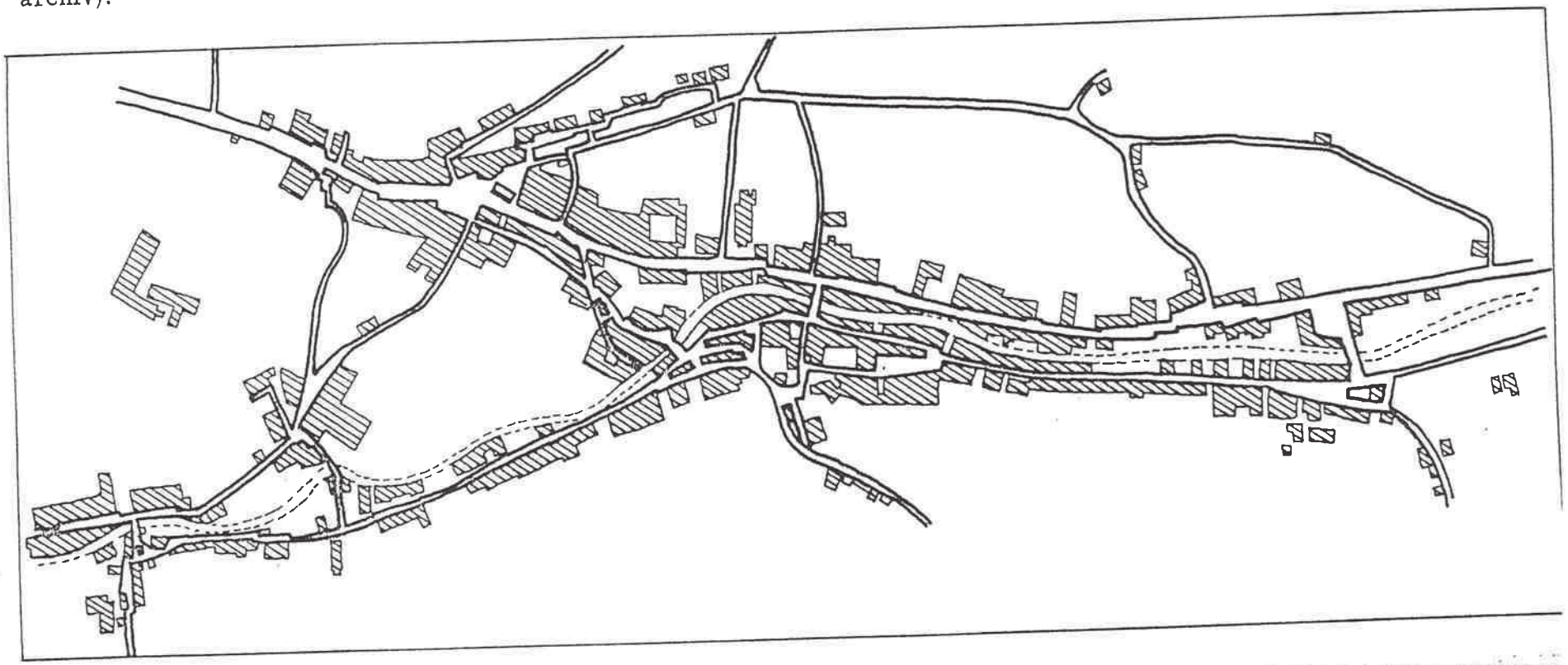

D'après le plan d'alignement de 1813, doc. des arch. mun. de Ste Marie

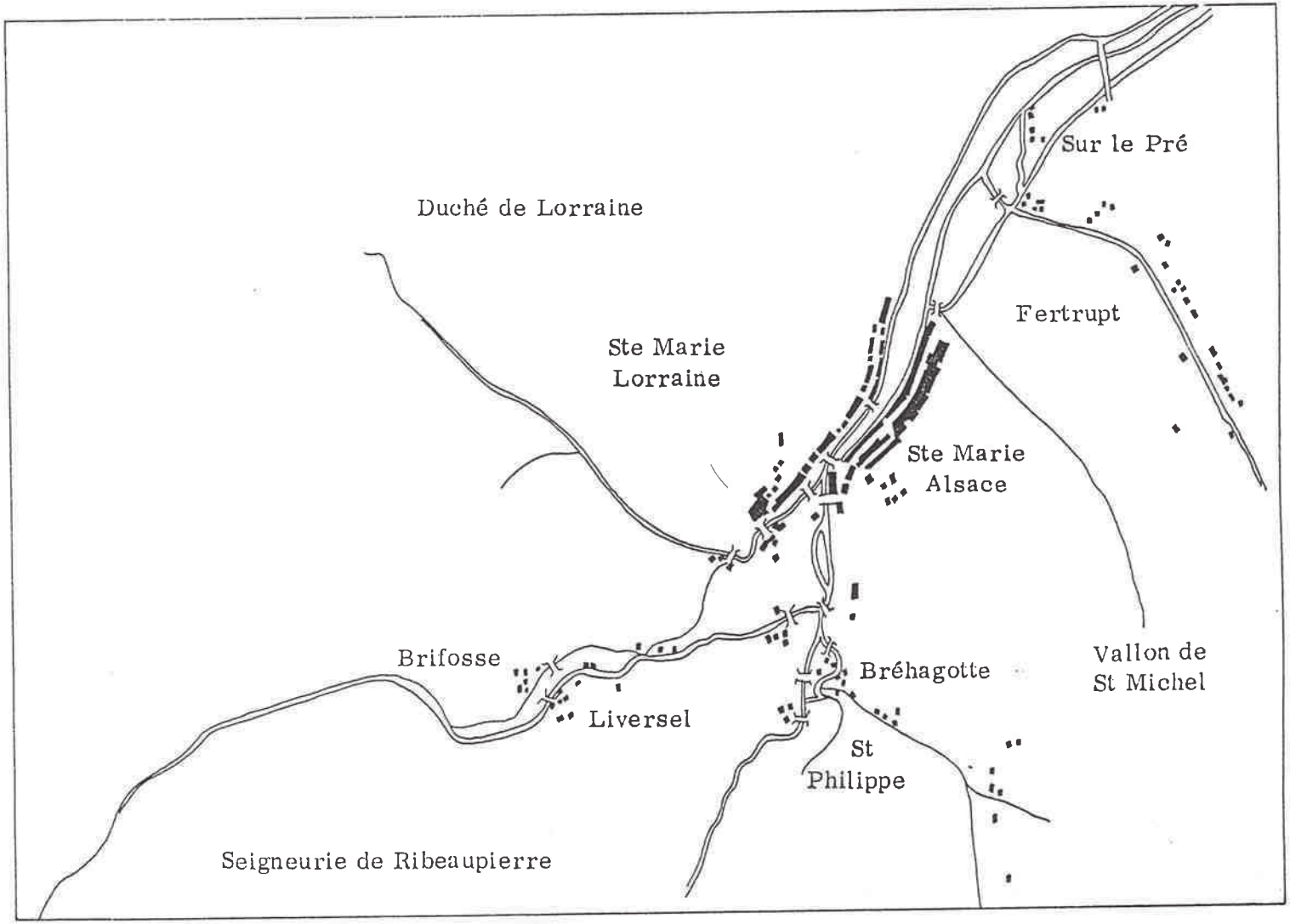

D'après la "Carte Particulière d'Alsace" par de Regemot, 1732, section 37, doc. Wiener Kriegs Archiv.

En 1814, la ville présente le même aspect qu'au XVIIème siècle pour ce qui est de sa structure : les transformations qu'elle a subiespendant deux siècles n'ont affecté que la densité de sa population et de ses habitations, mais non l'organisation structurelle de la ville, ni même ses dimensions.

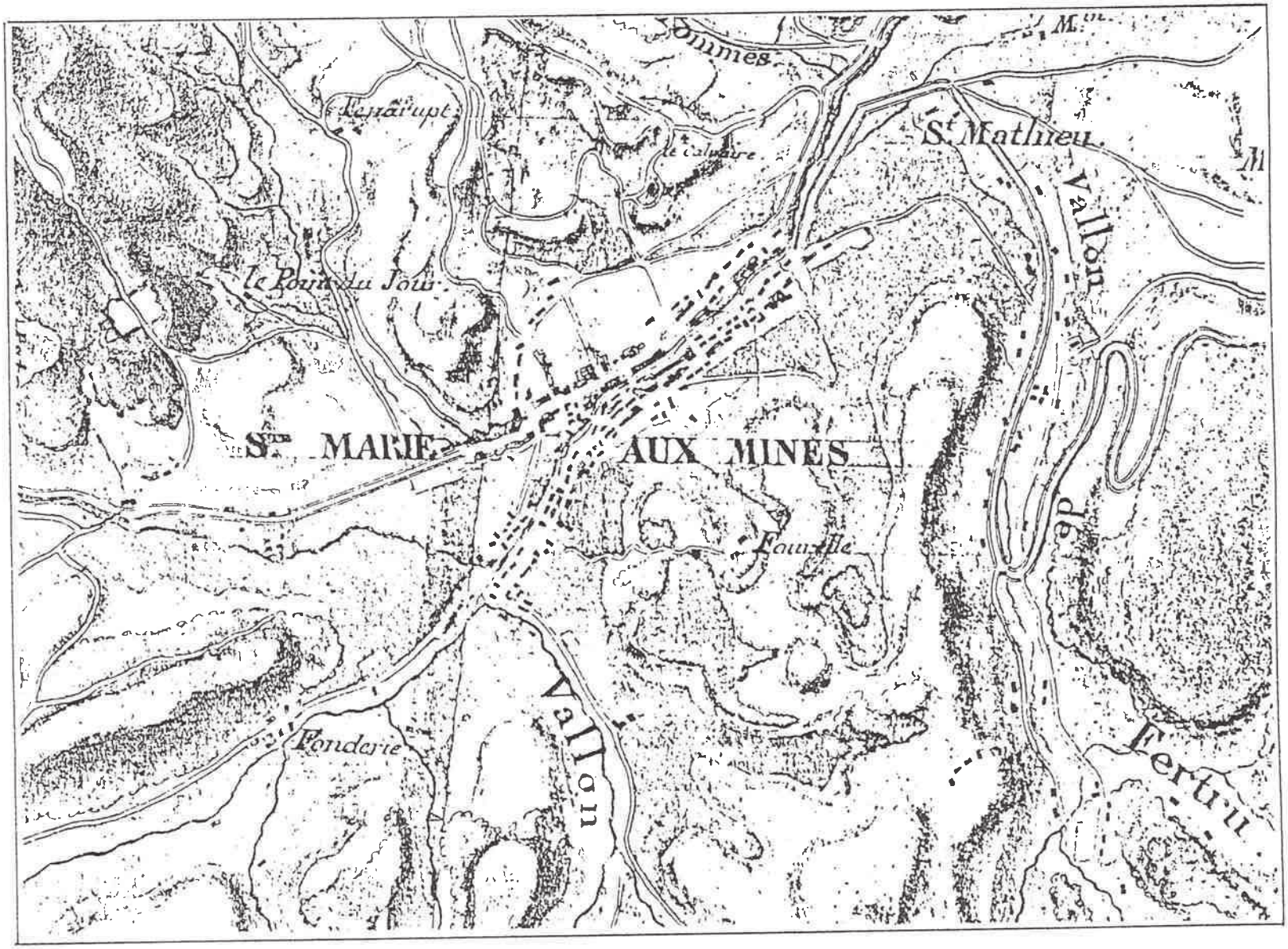

"Carte des Frontières de l'Est" par Darçon, 1785, doc. I.G.N.

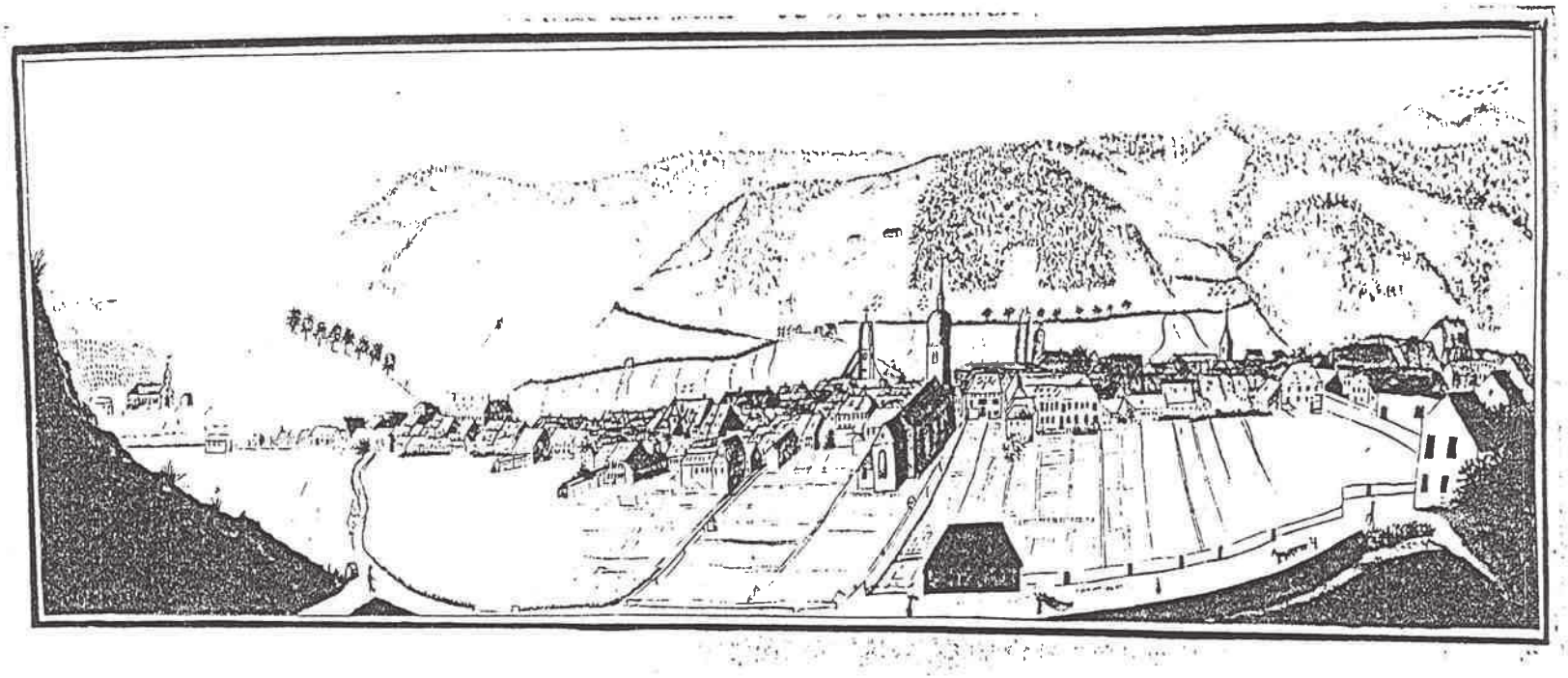

Sainte Marie au début du XIXème siècle. Doc. du Cabinet des Estampes, Stbg.

- Les principales unités de regroupement urbain et leur organisation morphologique

L'agglomération, unifiée à la Révolution Française en un seul territoire recueille cependant l'héritage des divisions territoriales qui ont marqué depuis l'origine de son développement sa morphologie. Les noyaux originels du développement urbain -Ste Marie de Lorraine, Ste Marie d'Alsace et Bréhagott- subsistent en 1814, en tant que pôles attractifs et lieux de référence urbaine. Le pôle constitué par le hameau initial de Ste Marie Lorraine s'organise autour de la Place du Marché, vers la quelle fusionnent l'ensemble des axes de communication de l'agglomération. Le second noyau correspond au germe initial (selon Caspari : "Geschichte der evangelisch lutherischen Kirche von Mariakirch" p. 15, 1856 cité par Muhlenbeck) du bourg minier, côté d'Alsace. Si le noyau lorrain se distingue par

"Noyau" de Ste Marie Lorraine

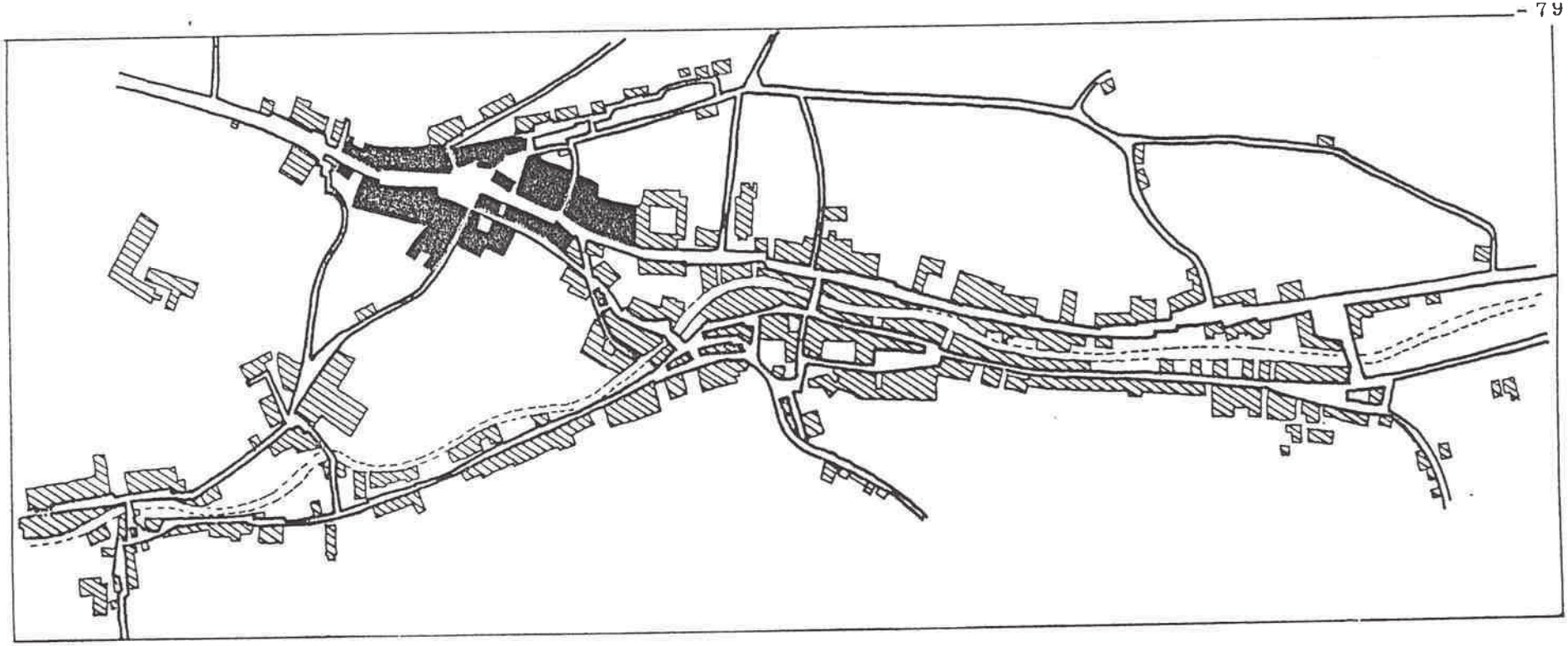

ses fonctions de ramification, le noyau alsacien se définit, au contraire, non pas en tant que lieu de fusion et de distribution, mais plutôt comme lieu de démultiplication et capillarisation du réseau urbain. L'identité nucléaire du premier noyau, qui est aussi le centre originel de l'agglomération, se révèle en tant que telle là où se dégage le vide de la Place du Marché, en un lieu propre, dont la fonction formelle est de distinguer l'espace vis à vis de l'organisation linéaire du bâti. Le second noyau se caractérise au contraire par les îlots qu'il présente. Sa morphologie est donc tout à fait spécifique, puisque les trois îlots qui le composent, placés dans le prolongement l'un de l'autre, sont les seuls que présente l'agglomération, dont le principe d'organisation relève plutôt d'un modèle linéaire. La singularité morphologique de cette partie du tissu urbain, en signalant le lieu d'une "épais-

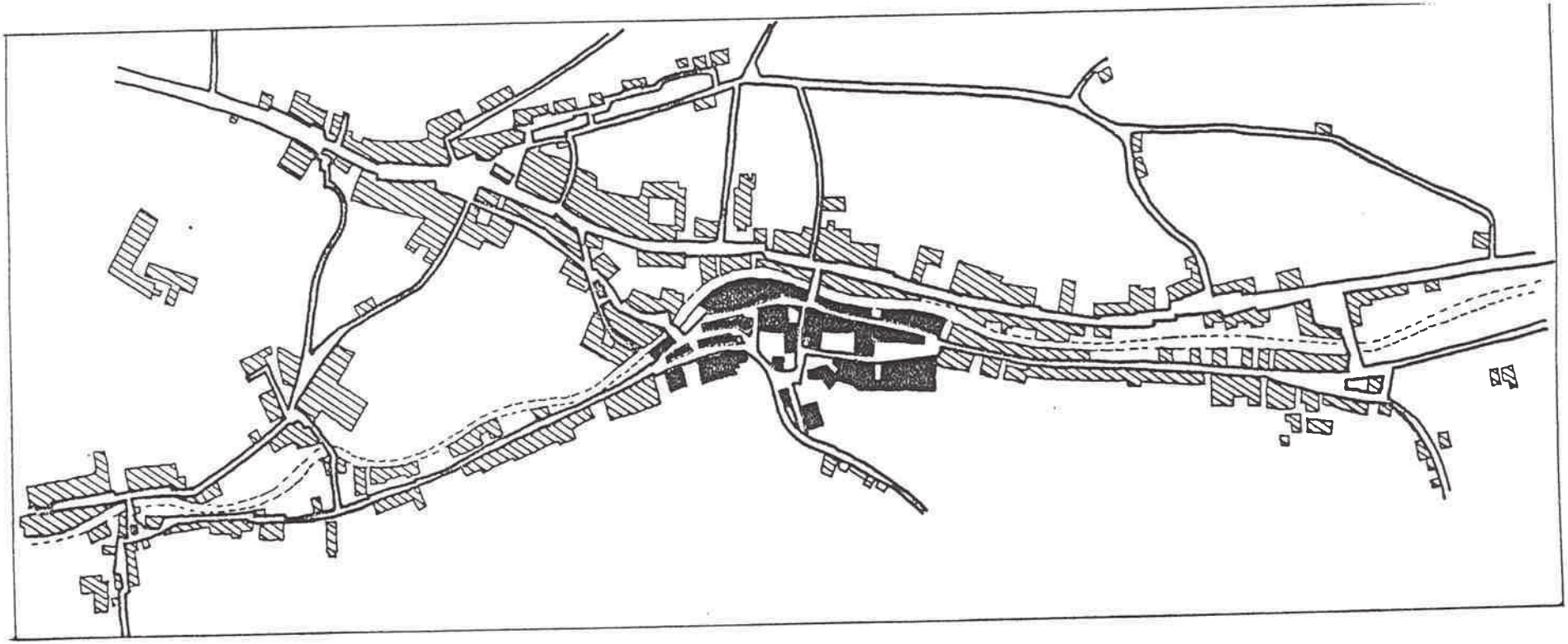

"N vau" de Ste
Mar.. Alsace

seur" de la matière urbaine, souligne aussi par sa disposition la centralité fonctionnelle et originelle qui lui échoit. Les principales composantes de la morphologie urbaine, que l'on pourrait appeler "unités de regroupement", s'organisent formellement les unes par rapport aux autres en par le jeu de leurs différences : le "vide" de la place du Marché, le "plein" du noyau de l'agglomération minière, et le "linéaire", occupant la position médiane, des extensions urbaines de part et d'autre de la Liépvrette.

Les différences morphologiques entre ces unités de regroupement signalent la divergence de leur fonction à l'égard du développement urbain. La place du Marché constitue le lieu propre de la ville, lieu public et référence collective commune à l'ensemble de l'agglomération, comme l'atteste la communauté du

marché qui s'y tient, rassemblant autour des étals les populations réunies du côté lorrain et du côté alsacien. Le vide de la Place du Marché est le lieu du brassage des différences cantonnées, par ailleurs, dans les lieux qui leur sont appropriés.

Du côté alsacien de l'agglomération, l'unité principale de regroupement urbain joue un rôle très différent, mais qui révèle sa complémentarité avec le noyau principal lorrain. S'il ne s'agit pas, cette fois, d'un "lieu propre", cette unité du tissu urbain constitue un foyer irréductible et permanent d'où émane l'identité d'une "image" urbaine : si le groupement du côté lorrain vaut en tant que référence au "lieu" (la place du Marché), le noyau du côté alsacien propose par sa morphologie un espace où se concentre l'archétype de l'image urbaine, avec son organisation complexe où se hiérarchisent petites places et boyaux urbains. La structure urbaine cherche ici son centre de gravité en se resserrant en densifiant les mailles de sa trame.

Le noyau secondaire bi-céphale de Bréhagott est constitué de deux "sous-unités" distinctes : le quartier du Foulon, qui correspond à l'emplacement initial du hameau au XVème siècle (Muhlenbeck), et le quartier St Philippe, développé au débouché dune vallée minière secondaire, sans doute dès le XVIème siècle. Ces deux formations distinctes constituent par leur soudure l'une à l'autre un village à part, considéré comme tel jusqu'au XVIIIème siècle, et annexé progressivement par la ville comme "faubourg". Il s'agit d'un pôle à part entière que distingue son attractivité populaire et spécifiquement ouvrière.

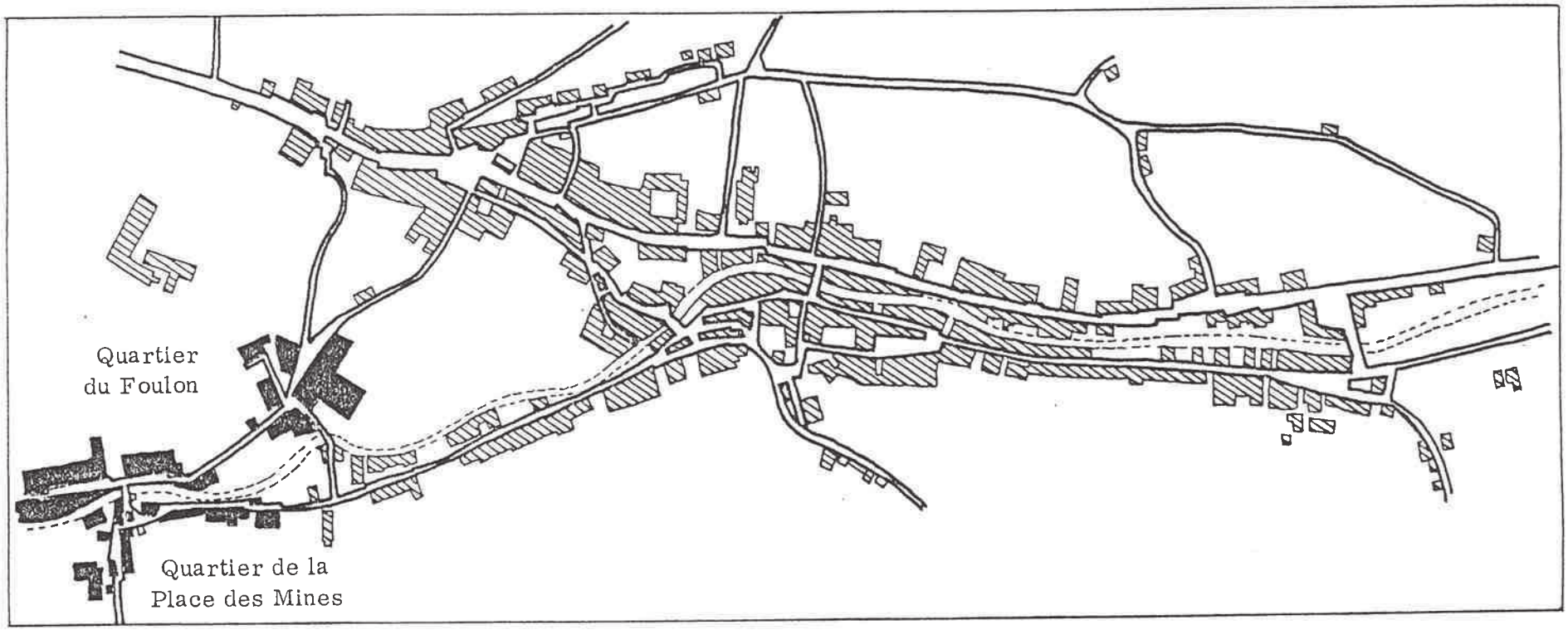

"Faubourg" de Bréhagotte.

Les deux rues de Lorraine et d'Alsace se sont développées de façon parallèle, et sans doute consécutivement à l'implantation du noyau minier du côté alsacien. Le mode de croissance linéaire engendre un tissu urbain diffus, discontinu, qu'organise une structure floue et mobile. L'élasticité du principe de regroupement urbain permet une certaine souplesse des formes et surtout une grande variabilité de la densité urbaine. Le caractère diffus du tissu urbain, son aspect hétérogène révèlent une alternance de sections denses et peu denses dont la morphologie traduit la fonction de "réservoir" urbain que joue cette partie de l'agglomération vis à vis des noyaux qui la commandent.

Rue de Lorraine

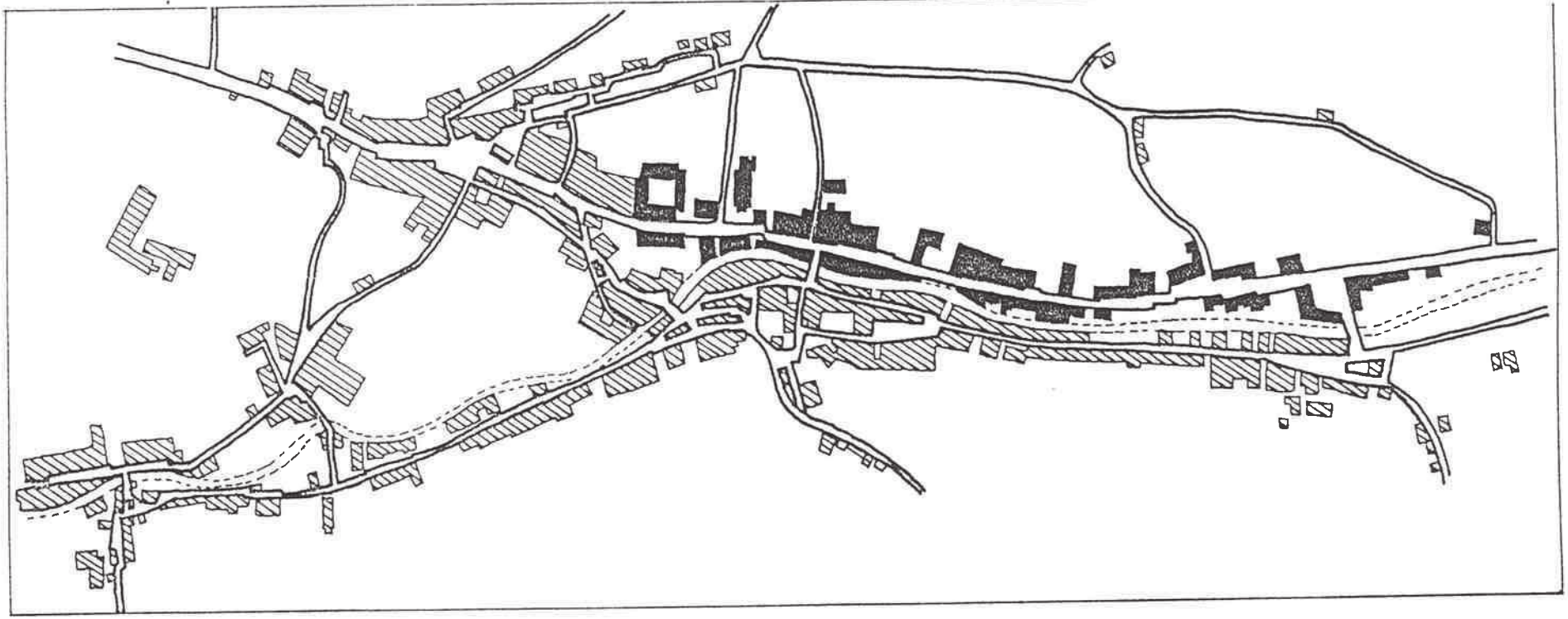

Rue d'Alsace

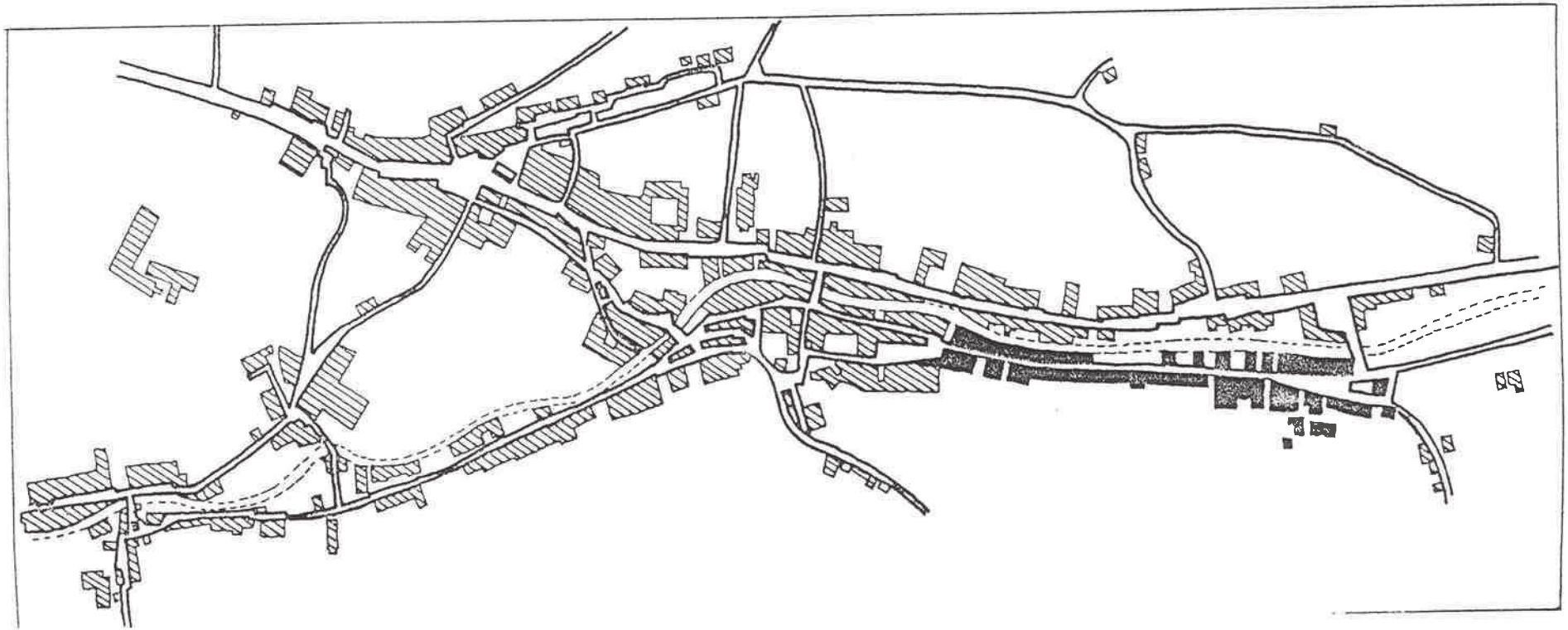

La structure urbaine développée linéairement dans les rues d'Alsace et de Lorraine se caractérise par l'indifférenciation des parties qui la composent. Quoique les deux rues forment l'essentiel de l'agglomération par leur taille et l'ampleur de leur longueur, laquelle n'a guère évolué depuis la fin du XVIème siècle, leur forme particulière reprend sa signification qu'en référence à leur noyau respectif. La fonction de variabilité urbaine que désigne la structure de leur tissu complète et s'oppose à la fois à la permanence structurelle référentielle inhérente aux deux noyaux principaux.

L'ensemble de ces unités principales de regroupement s'organise unitairement grâce à la fonction

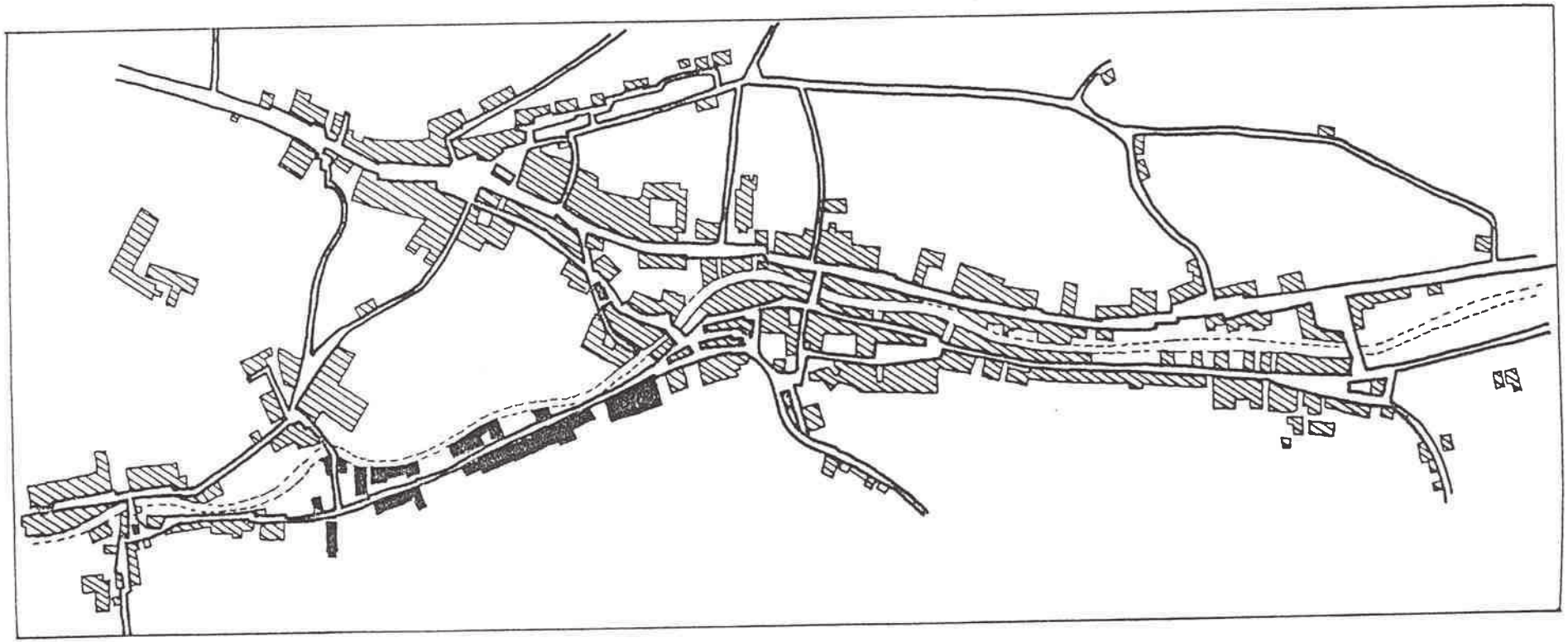

Rue St Louis

d'articulation et de liaison que remplissent les organes secondaires de la morphologie urbaine : parmi celles ci, il faut nommer la rue St Louis, qui occupe la fonction de liaison linéaire entre le noyau de Bréhagott et de Ste Marie d'Alsace. Cette articulation entre le bourg et le petit village se traduit par la forme étirée que lui donne l'implantation unilatérale des constructions qui la composent. Développée au début du XVIIème siècle, cette extension urbaine spécifie le rapport qu'entretiennent entre eux les deux noyaux du côté d'Alsace, et sa fonction morphologique est de notifier clairement l'identité du village de Bréhagott, qui emplit dès lors vis à vis de l'agglomération centrale le rôle annexe de faubourg.

Autre articulation importante dans la morphologie urbaine, la rue de la Vieille Poste constitue, entre les deux noyaux d'Alsace et de Lorraine, le lieu principal du passage entre le Duché et la Seigneurie de Ribeaupierre.

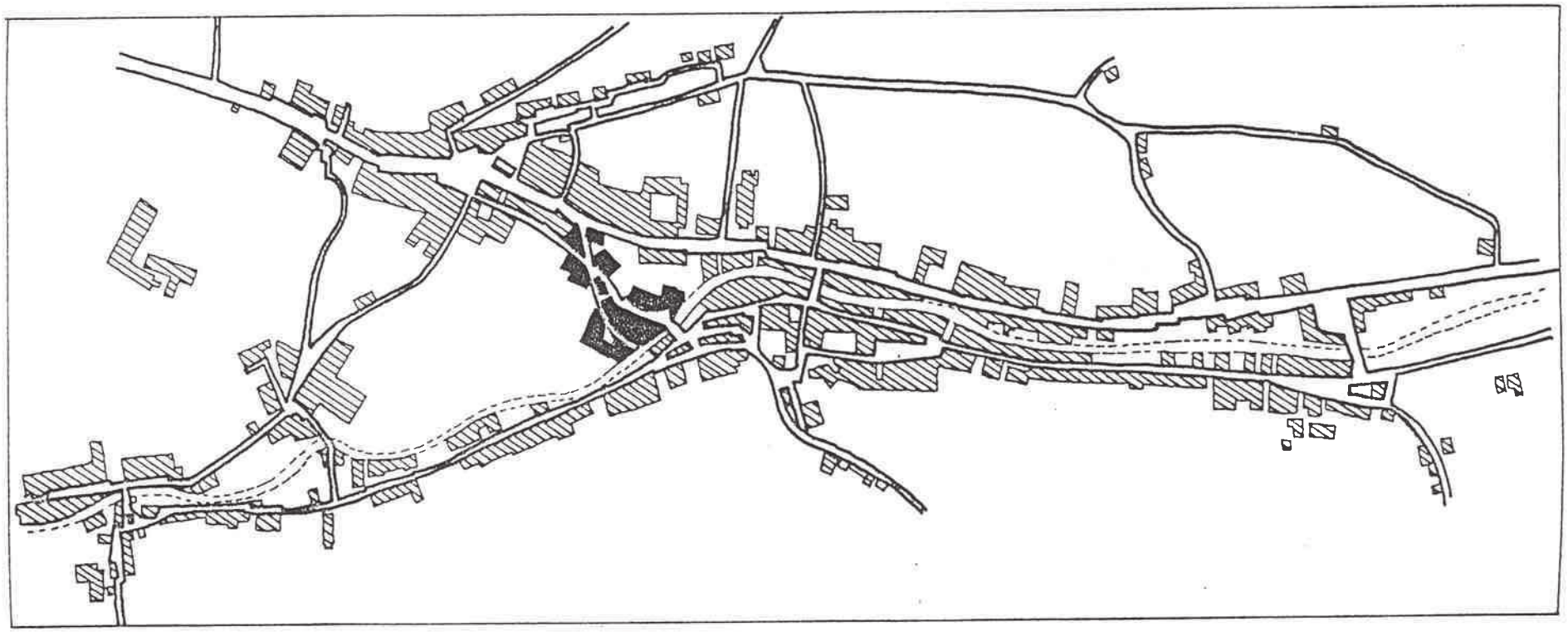

Rue de la Vieille Poste.

Borne frontière aux armes de la Lorraine et de la Seigneurie de Ribeaupierre, rue de la Vieille Poste. A l'autre bout de la rue, côté lorrain, se trouve la Douane, ou Kaufhauss.

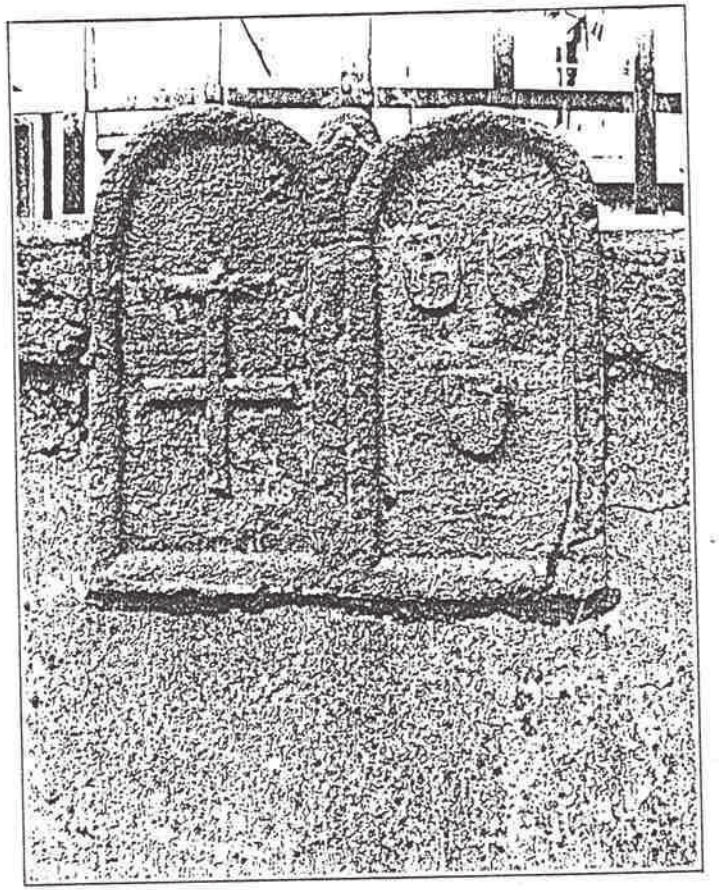

Son rôle central dans la physionomie urbaine cache cependant son aspect secondaire et sa fonction transitoire entre les deux noyaux principaux dont elle organise la relation. Sa forme résulte de l'extension des deux unités principales de regroupement, qui opèrent ainsi leur jonction. La disposition de cette importante articulation participe à l'unification du territoire urbain éclaté dans cette agglomération polynucléaire. Au travers des figures diverses que trace la disposition urbaine de la ville se dessine progressivement la tendance unificatrice du développement urbain des trois agglomérations distinctes : Bréhagott, Ste Marie Lorraine et Ste Marie Alsace. Le découpage morphologique de la ville que permet l'étude de ses origines urbaines, donne accès à l'identification des parties composant le tissu urbain. Cette opération permet de préciser l'origine et les limites des quartiers de la ville, et révèle son

uartier populaire
u Houchot.

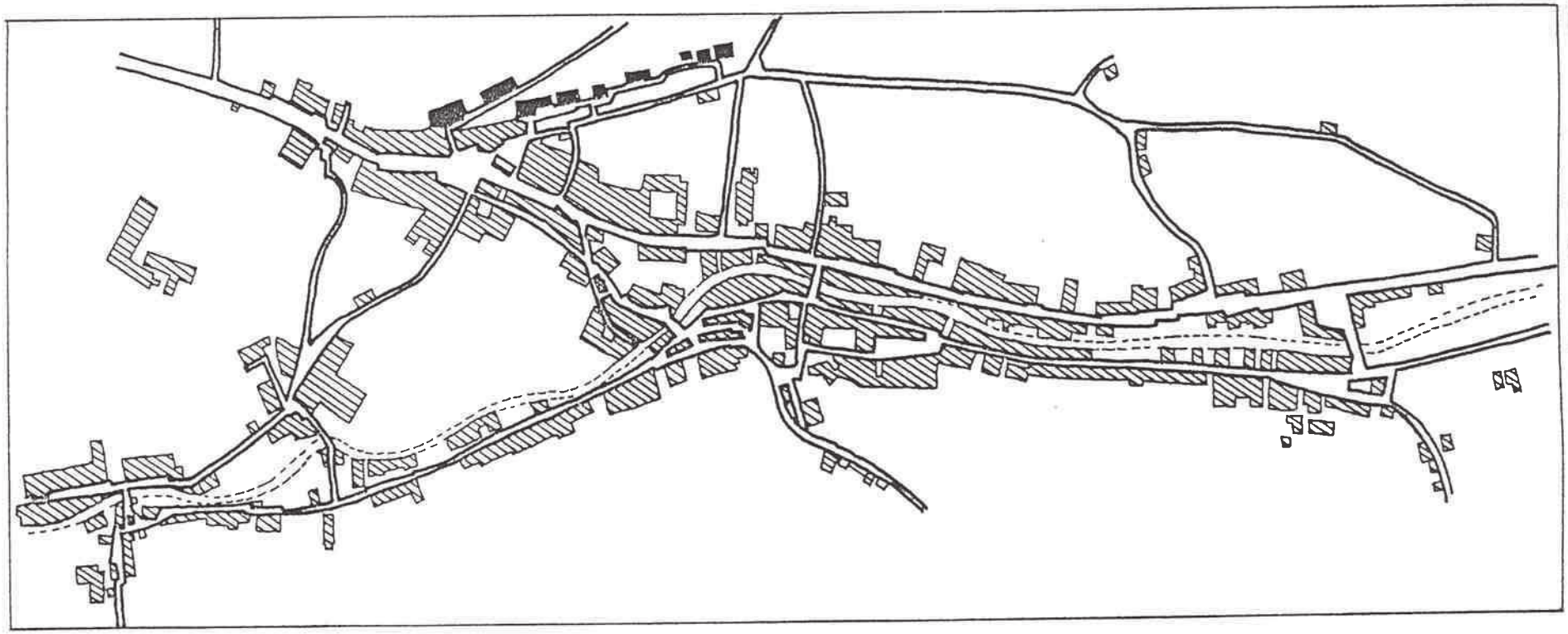

importance dans l'étude du développement urbain au moment de l'essor de l'industrie textile. Le découpage morphologique constitue en quelque sorte des catégories et des modèles formels de base, à partie des quels il sera possible de procéder à l'observation des transformations urbaines du XIXème siècle et au-delà.

- Le plan d'alignement de 1813 et ses significations

Le document de 1813 qui nous a servi jusqu'à présent est avant tout le support d'un projet d'alignement. Le tracé proposé sur ce plan constitue un véritable projet d'extension urbaine, dont les propositions, même si elles n'ont jamais été appliquées intégralement, soulignent et révèlent les significations en germe dans la structure de la ville à cette époque. Du projet proposé ressort d'abord un dispositif principal, dont l'armature s'étend à la ville dans son ensemble : un grand axe, contournant le côté lorrain de la ville, depuis la Place du Marché jusque dans le bas de Sainte Marie, intersecte trois rues transversal es, dont la plus importante morphologiquement se place à la croisée du nouvel axe longitudinal, le coupant en une place carrée. Il est hasardeux et peu interessant de s'étendre sur les fonctions attendues de ces nouvelles dispositions : il est plus fructueux, par contre, de formuler l'hypothèse que le projet met en lumière les rôles respectifs dévolus par ce plan au bâti déjà existant.

Ainsi, le grand axe semble appelé à supplanter dans son rôle central la rue de Lorraine, dont la fonction ordinaire est celle d'une "Grand'Rue". De fait, le projet confirme la fonction de cette rue , dont il présente, par le tracé du grand axe longitudinal de contournement, et sous la forme d'un double virtuel, une version idéale, en rapport avec l'imaginaire et les représentations urbaines de l'époque. Pour commencer, le projet souligne, par l'organisation des voiries qu'il propose, le rôle d'axe majeur que joue la rue de Lorraine. A cette prééminence du côté Lorrain s'attache aussi le projet de la place : celle ci pourrait dénoter la volonté de recentrer totalement la ville sur un seul pôle hiérarchique. De fait, le projet signale le recentrage sur la rue de Lorraine de l'ensemble des fonctions centrales, forcément disjointes jusque là par les diverge nces territoriales séparant l'Alsace de la Lorraine. En réalité, le plan d'urbanisme ne fait qu'anticiper une tendance de centralisation, virtuellement inscrite dans le développement de la ville, et qui se concrétisera effectivement, quoique dans une forme spécifique, dans les années 1830.

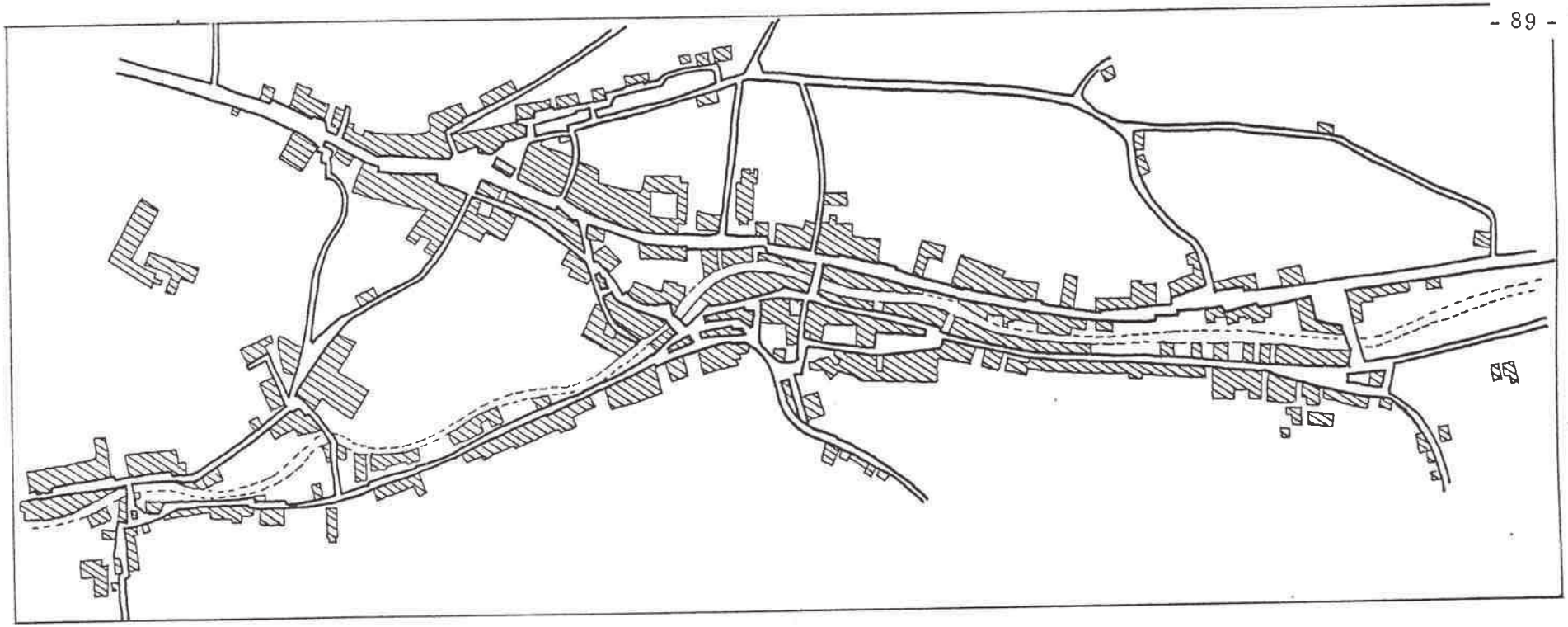

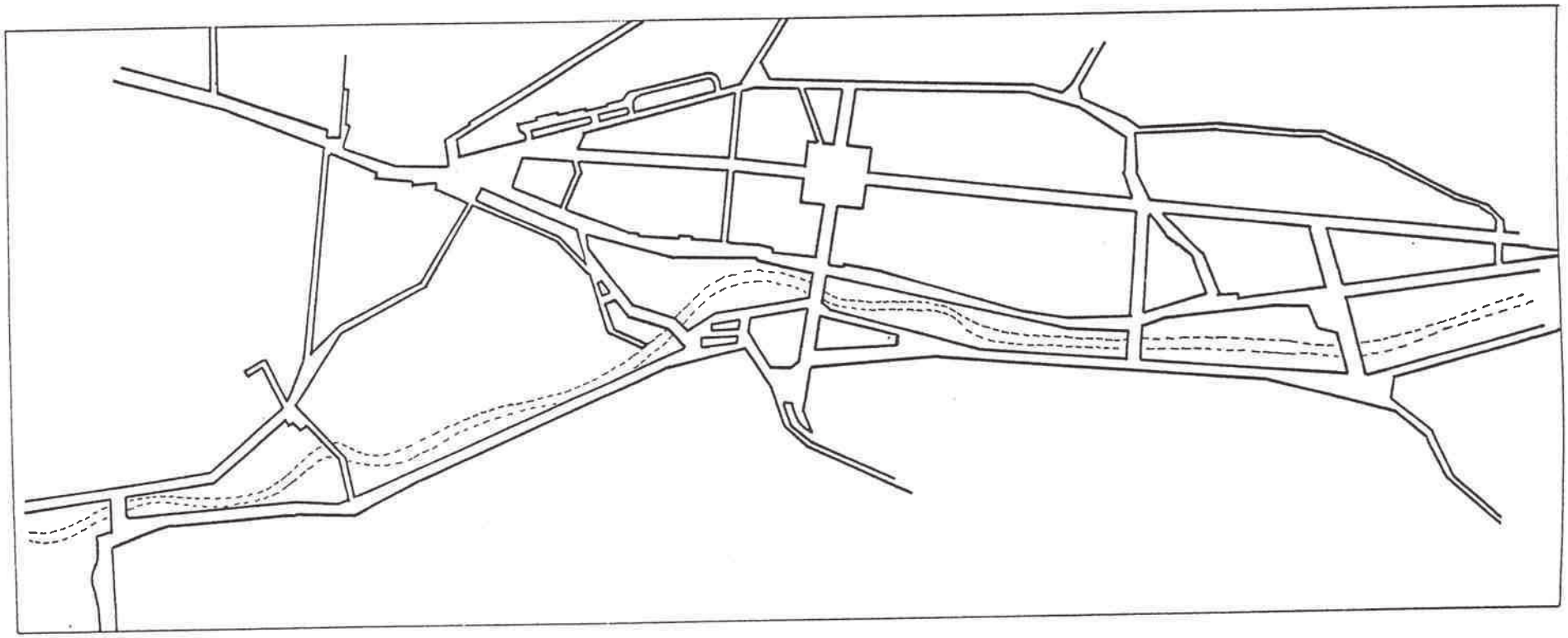

Ancien tracé et projet d'alignement et de voirie de 1813

Les axes transversaux participent également au souci de traduire dans la forme urbaine l'unification des territoires autrefois distincts. Les axes tracés dans le projet, brisant le linéarisme de l'organisation urbaine, débordent la clôture organisationnelle de la ville et dédaignent par ailleurs d'investir ses "ouvertures" naturelles, notamment dans le prolongement des deux rues principales. Le dispositif du quadrillage de la voirie projettée tend à proposer au tissu urbain les possibilités de croissance "en profondeur", et donne au bâti l'opportunité de se regrouper en flots. Enfin, le projet traduit encore son intention d'unification urbaine en multipliant les passages par dessus la Liépvrette.

Ce type de projet recèle un paradoxe : il représente un acte de violence terrifiant vis à vis de la ville et de ses principes d'organisation qui lui sont propres; il brutalise tous les fondements structuraux du regroupement urbain, et se signale par son évidente inadaption et inapplicabilité. En même temps, il incarne une sorte de vision prospective de la ville et de son développement, et révèle le contenu de ce qu'on pourrait appeler "l'imaginaire urbain" en une projection concrète. Le développement ultérieur de la ville dénote l'émergence d'une nouvelle image urbaine, que le projet ne fait que traduire, dans une forme à la fois illustrative et condensée.

La non-opérabilité du projet de 1813 souligne les limites de sa fonction concrète. Son rôle vis à vis du développement urbain est plutôt de marquer d'une forme référentielle, quoiqu'utopique, le passage enfin réalisable de l'identité rurale à l'identité urbaine. Le projet de voirie, dans ce sens, constitue la version codifié d'un changement dans l'identité urbaine, dont le résultat principal vis à vis de l'organisation urbaine est de plonger celle ci dans le cours d'un développement entropique, alors que le plan, tout en traduisant à sa manière la même tendance, la soumet aux conventions d'ordre que nécessite la formation d'une "image" nouvelle.

3°) Les étapes du développement urbain

Le plan de 1813 proposait une version utopique de la croissance urbaine, environ vingt ans avant que n'interviennent les premières transformations de la morphologie urbaine. Ces mutations succèdent à une période où la croissance démographique se contente exclusivement des réserves structurelles léguées par le passé de l'agglomération. Quoique sa population double en trente ans, les transformations structurelles n'affectent la ville que dans les années 1835 - 1845, c'est à dire après que la croissance démographique se soit stabilisée. Par contre, c'est entre les années 1790 - 1830 que s'installent toutes les principales industries textiles. Les territoires urbains voués à la production industrielle sont clairement partagés dès la fin de cette première période du développement de la ville. Dès lors s'ouvre une phase de remodèlements internes, ou les territoires urbains sont redistribués en fonction des données induites par l'implantation des nouvelles formations sociales produites par l'essor de la production textile. Cette seconde période se poursuit jusque vers 1866 environ, date à la quelle la commune atteint sa population maximum. Après quoi, les premières extensions urbaines se développent, élargissant le territoire urbain à de nouveaux quartiers, dont la formation se poursuit jusqu'au début du XXème siècle. A ce moment là s'ouvre un nouveau cycle dans le développement de la production industrielle, au quel correspondent de nouvelles orientations dans le développement urbain. Le logement social, pris en charge par une partie du patronat jusque dans les années 1920 - 1930, devient après 1955 le moteur des transformations urbaines jusqu'à nos jours.

Ce chapitre est consacré aux phases du développement urbain accompagnant le cycle de la production textile. Les cartes retraçant le fil des mutations structurelles de la ville ont été élaborées, pour la plus part d'entre elles, d'après les documents du cadastre et d'après les mutations foncières et immobilières enregistrées par les registres des matrices cadastrales (enregistrement de l'augmentation et de la diminution de la valeur imposa-

ble des propriétés foncières et immobilières). Les cadastres de 1837 et 1891 (ce dernier ayant subi des corrections en 1903 et 1907), ainsi que les plans mis à notre disposition par la D.D.E. (1974 et 1982) ont constitué les documents de base d'après les quels il nous a été possible d'élaborer les cartes "intermédiaires" du développement urbain pour 1866, 1937 et 1950. L'élaboration de ces documents permet de retracer dans leur détail les phases du développement urbain, que nous avons découpés en périodes. C'est à la caractérisation de chacune d'entre celles-ci qu'est consacrée cette partie du travail.

1785 - 1835 : Densification du tissu existant

Si aucune transformation profonde ne bouleverse la structure urbaine dans les années 1785 - 1835, le tissu se remodèle assez notablement, quoiqu'uniquement sur de très petites échelles, dont l'importance ne déborde que rarement la structure parcellaire. De nouvelles constructions remplacent les anciennes, notamment aux endroits où la structure urbaine est la moins resserrée surtout dans les premières années du siècle. Les segments urbains qui présentent au début du XIXème siècle quelque discontinuité structurelle (comme dans la rue d'Alsace, par exemple), se densifient aussi bien linéairement qu'en profondeur. Les bâtiments se développent dans les fonds des cours, dans les secteurs transformés fonctionnellement et socialement par l'implantation concentrée des manufactures et des comptoirs de tissage.

Pendant cette période, la ville fait son plein de population, et l'industrie son plein de main d'œuvre. Le bâti s'épaissit, et la forme urbaine se solidifie quelque peu, perdant par endroit son aspect rural en même temps que ses propriétés elastiques. Les potagers et les jardins de la rue d'Alsace tendent à devenir des cours, où s'entassent parfois de très petis ateliers de fabrication et surtout de teinture de tissus.

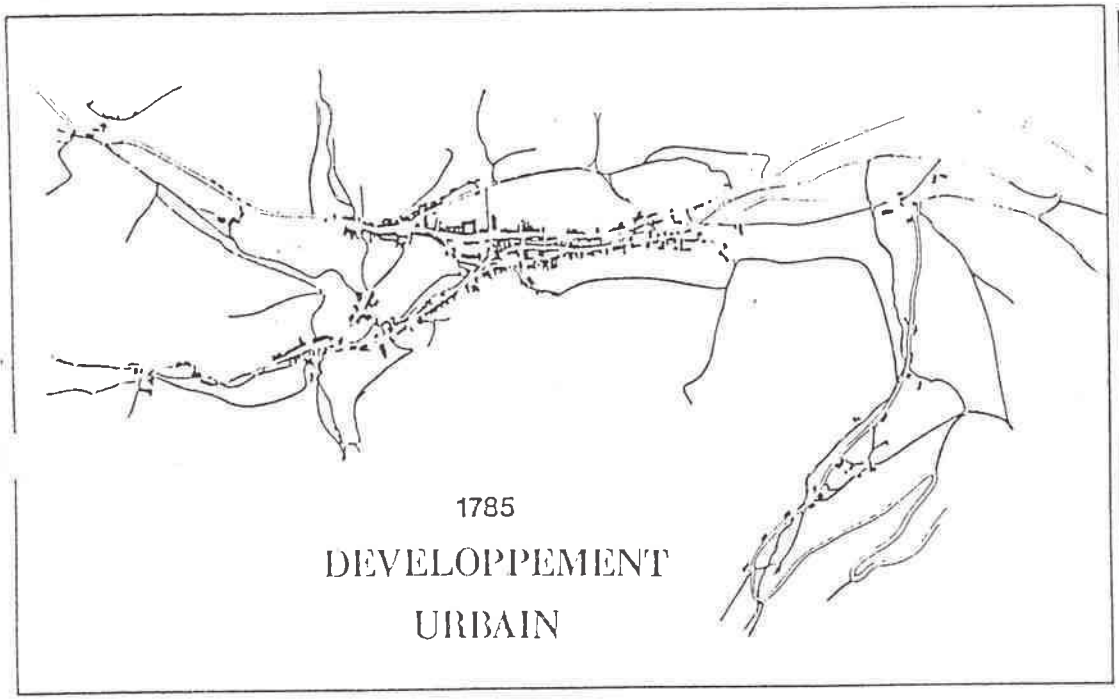

1785

DEVELOPPEMENT

URBAIN

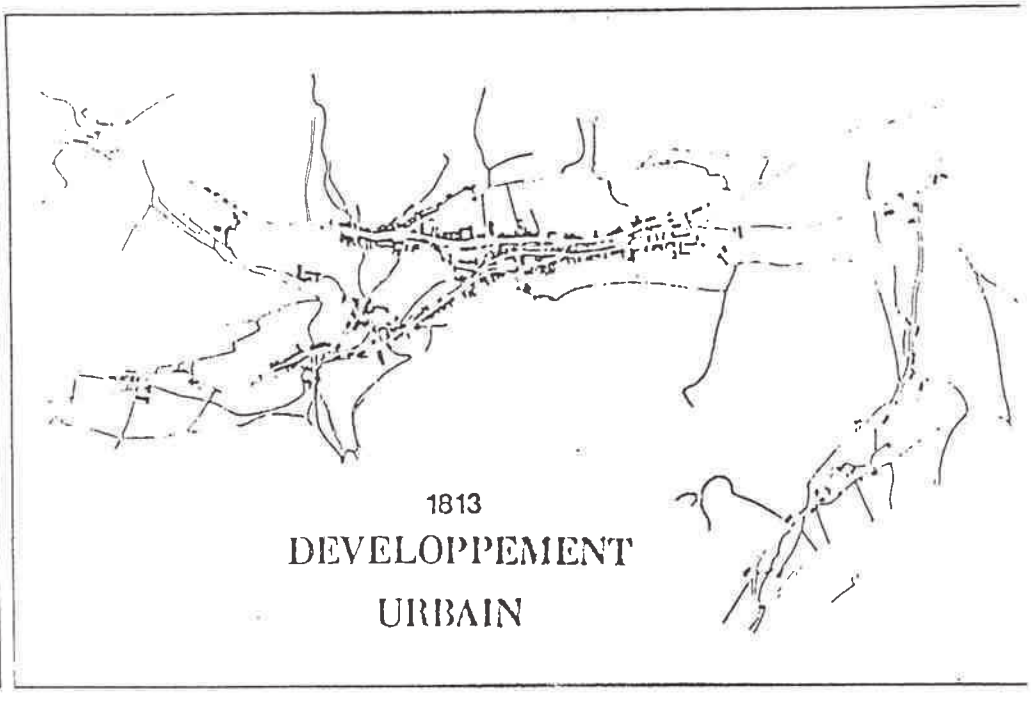

1813

DEVELOPPEMENT

URBAIN

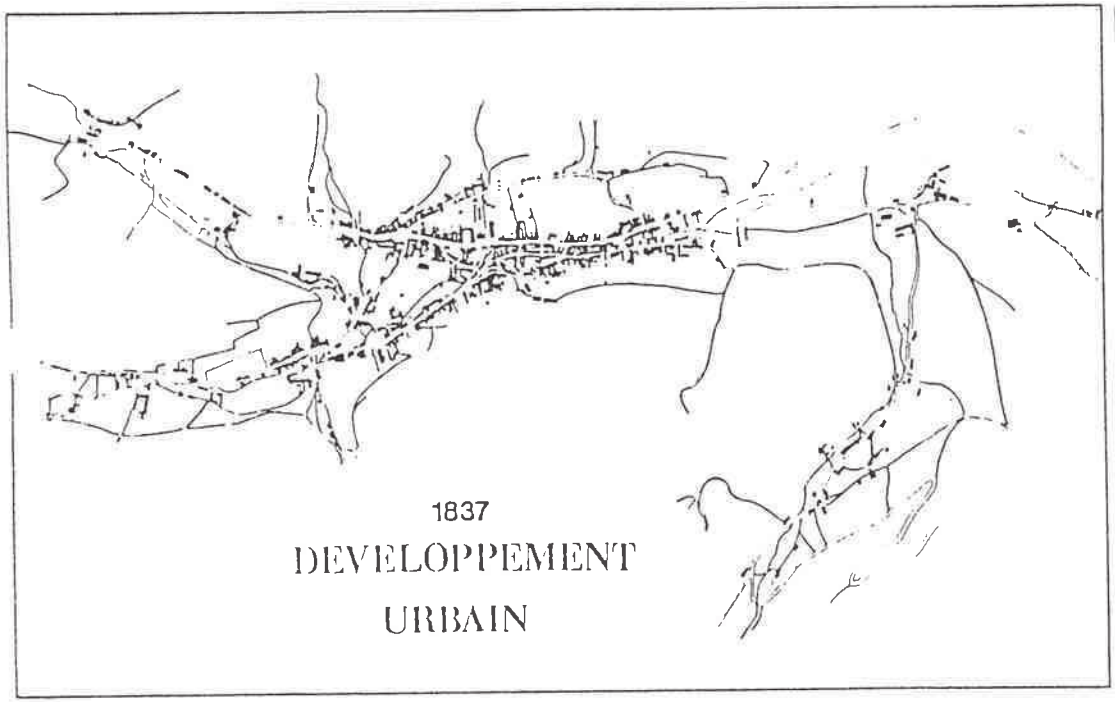

1837

DEVELOPPEMENT

URBAIN

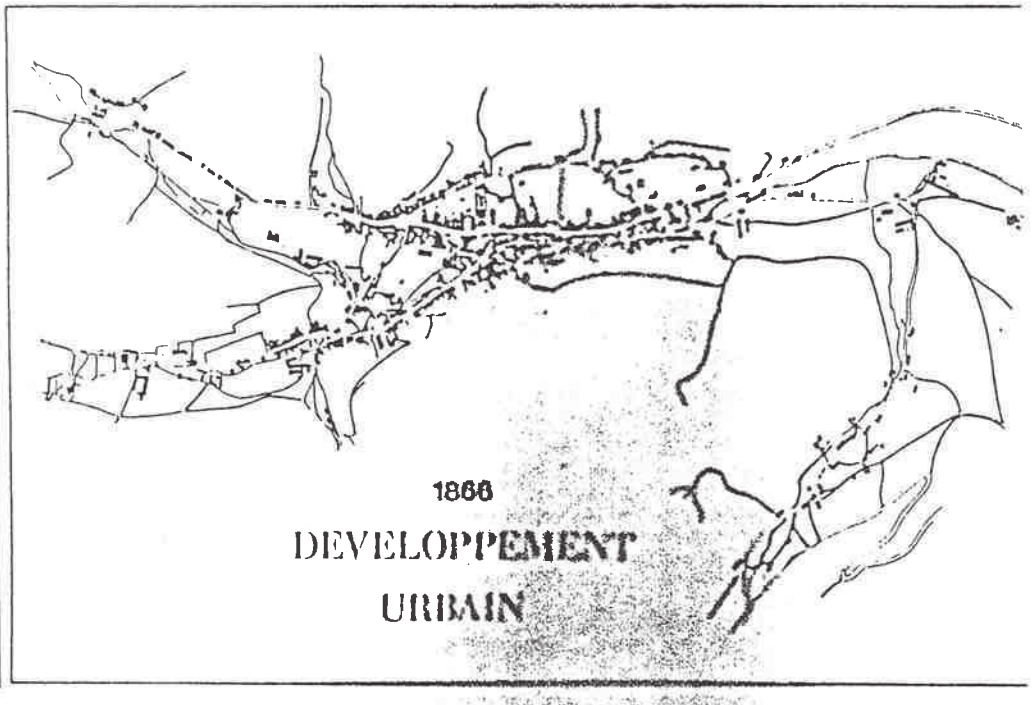

1866

DEVELOPPEMENT

URBAIN

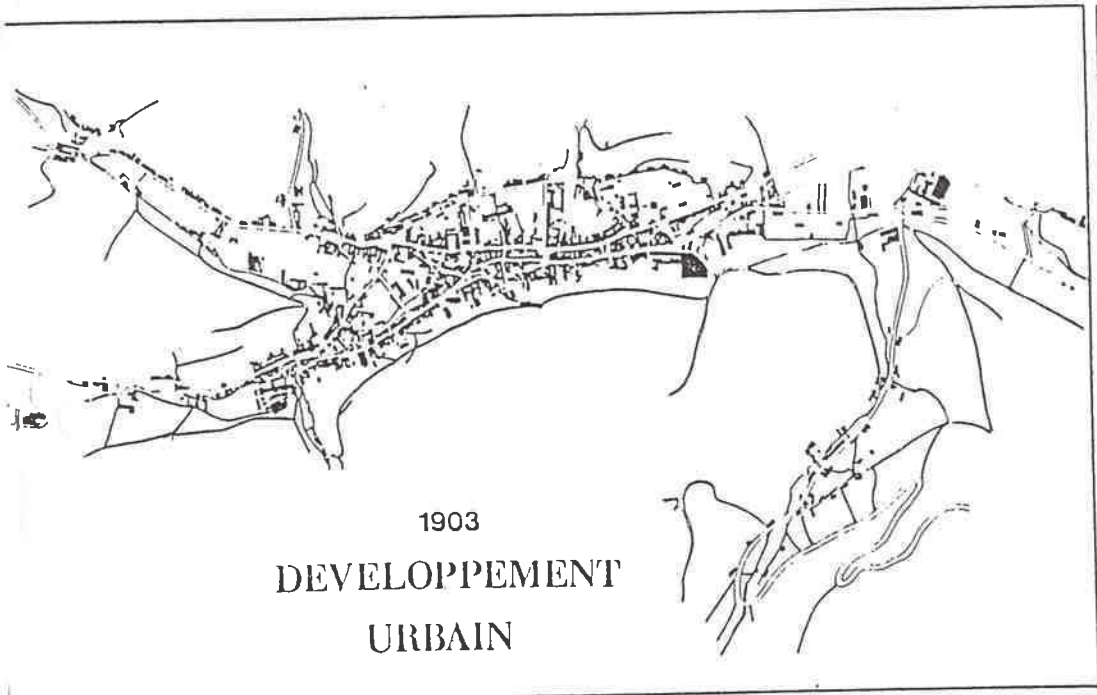

1903

DEVELOPPEMENT

URBAIN

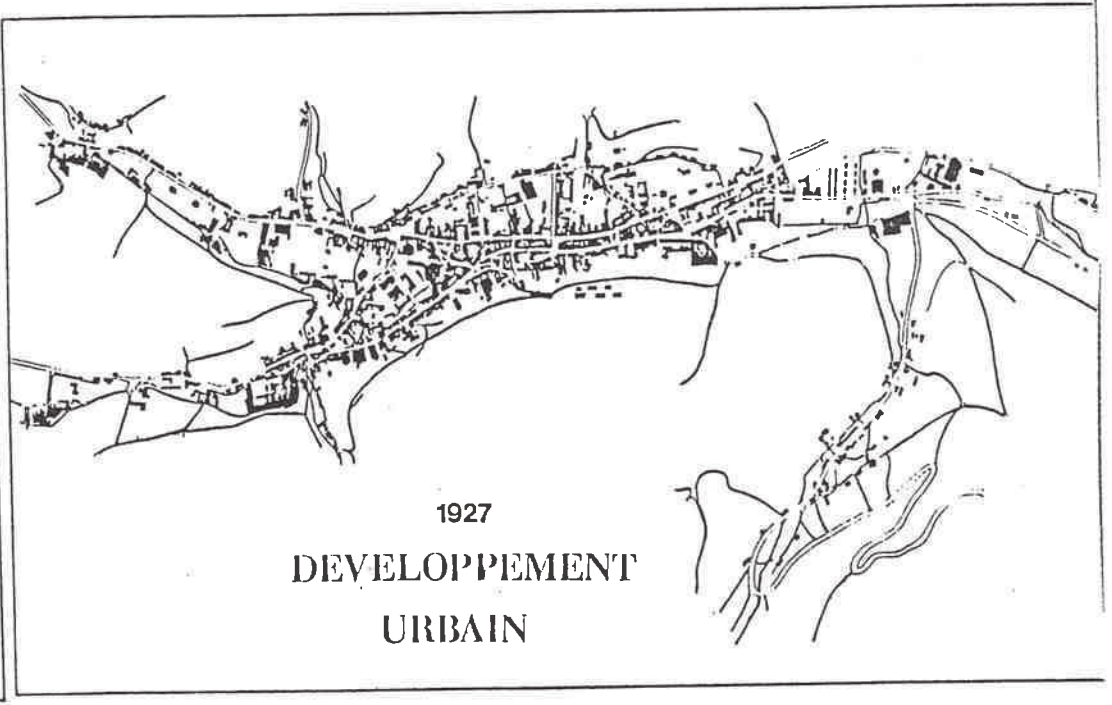

1927

DEVELOPPEMENT

URBAIN

1950

DEVELOPPEMENT

URBAIN

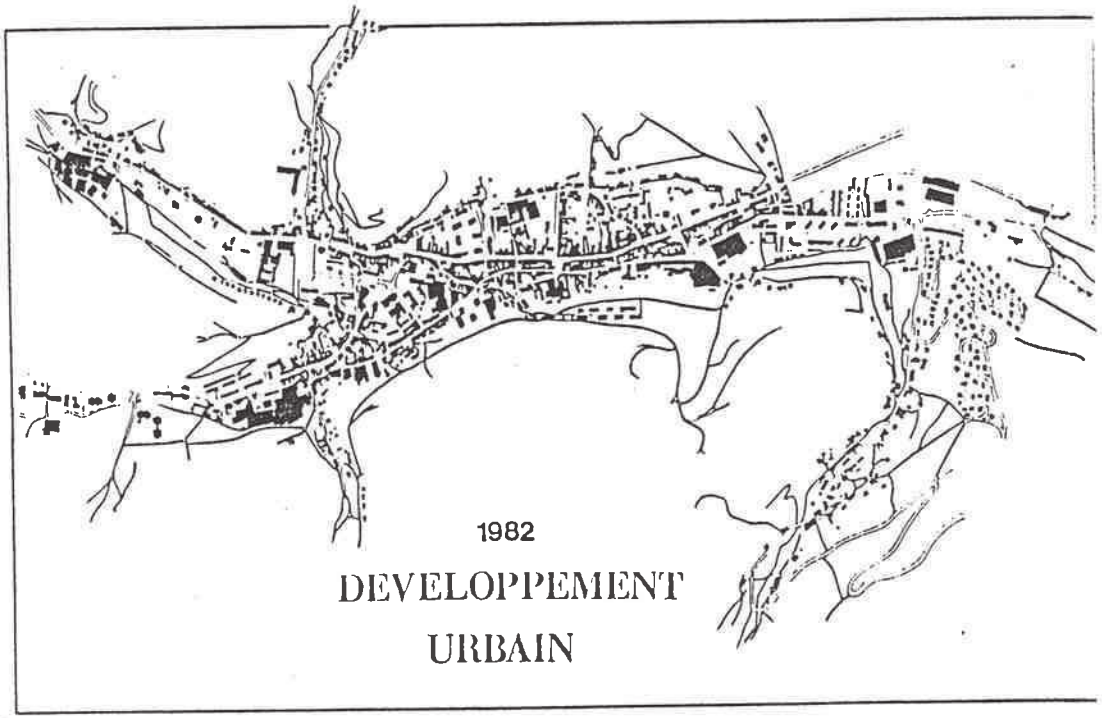

1982

DEVELOPPEMENT

URBAIN

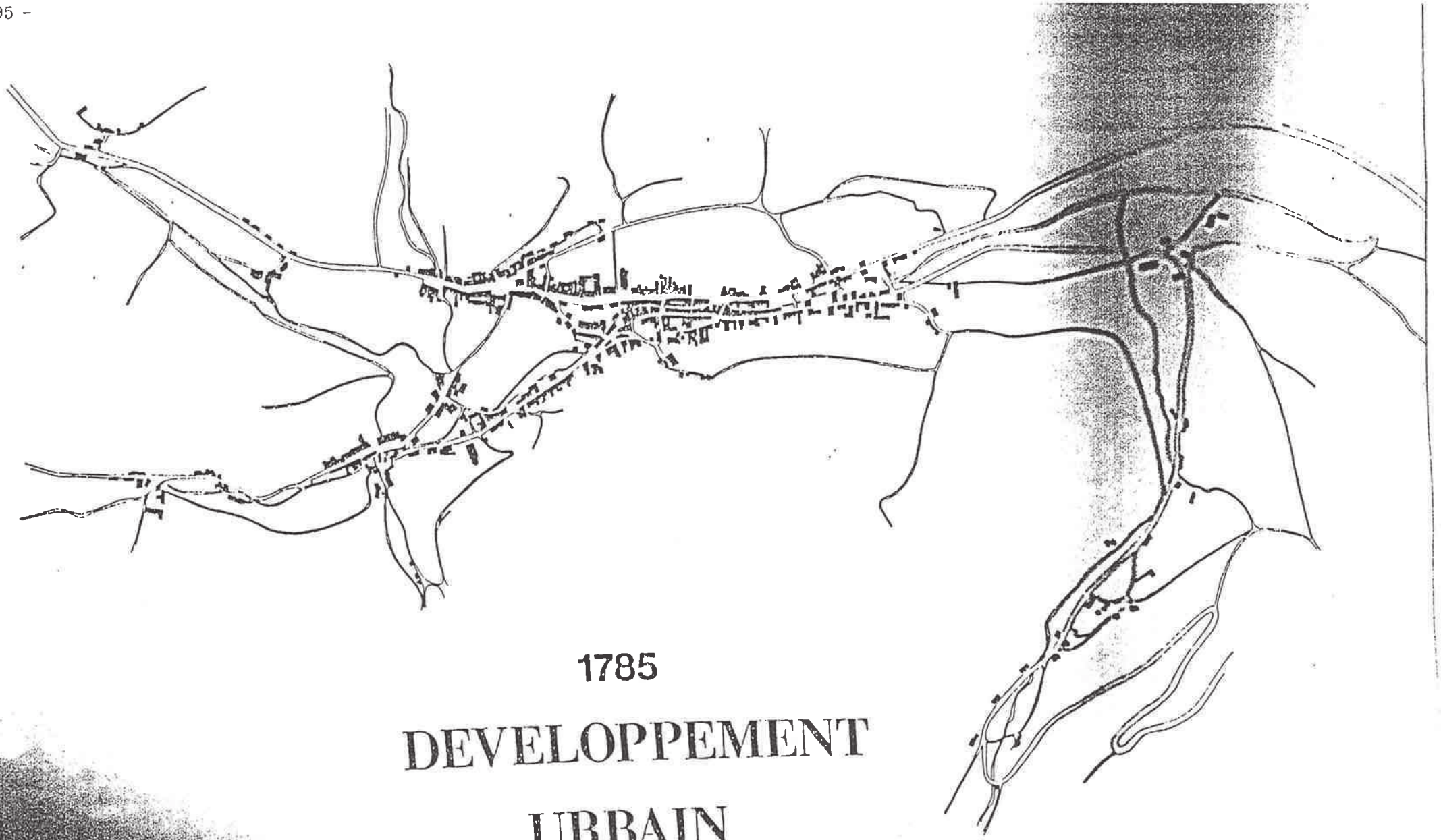

1785

DEVELOPPEMENT URBAIN

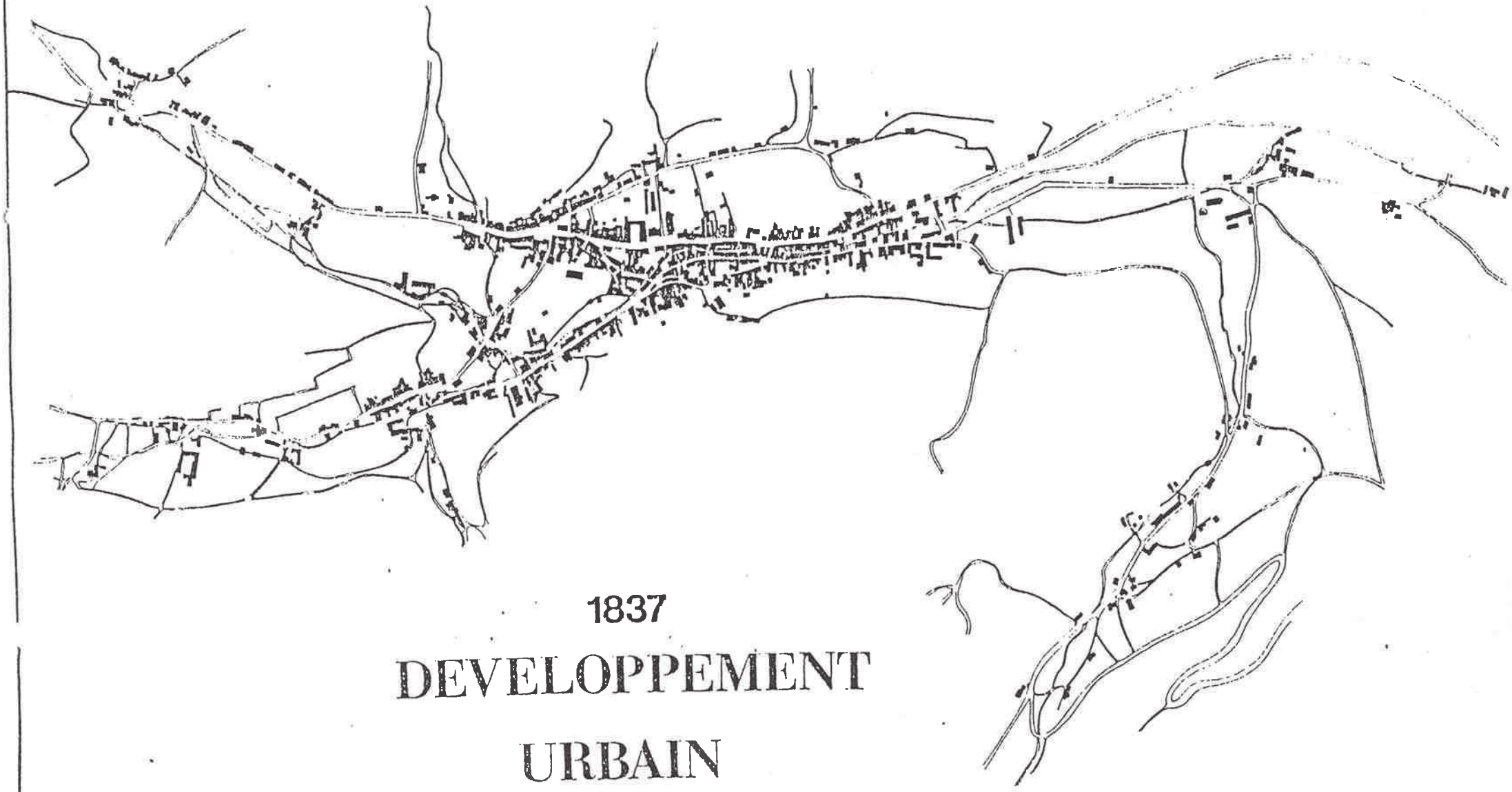

1837

DEVELOPPEMENT URBAIN

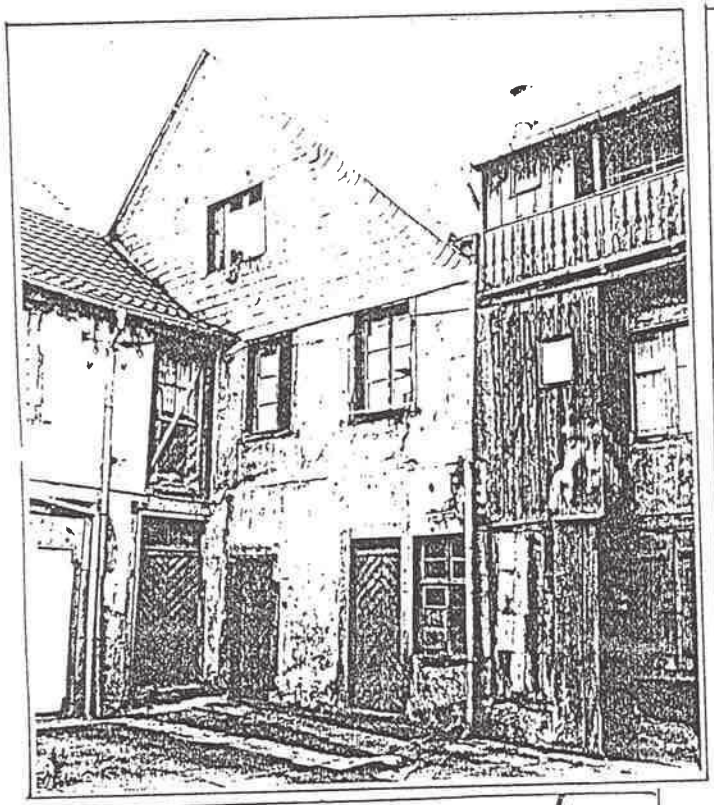

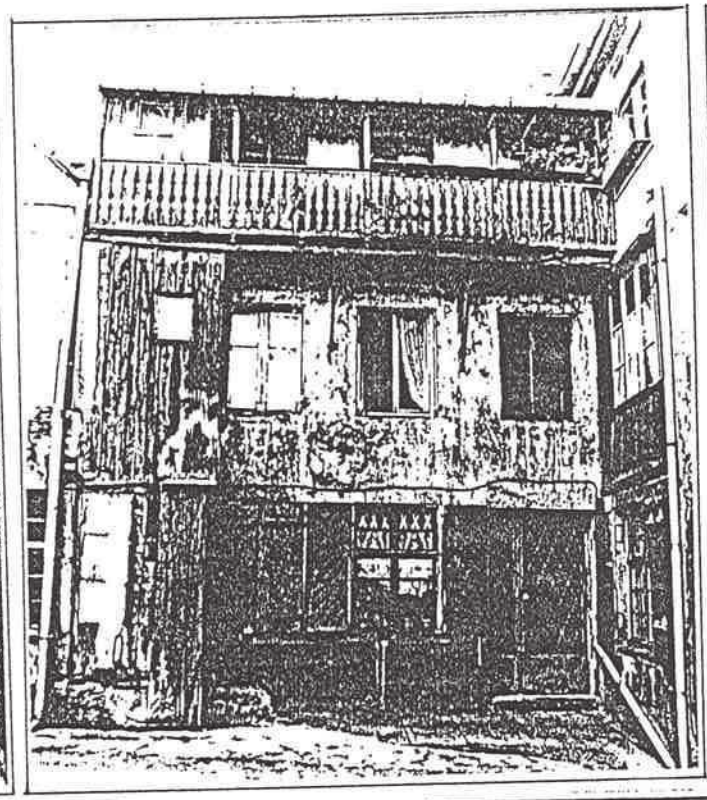

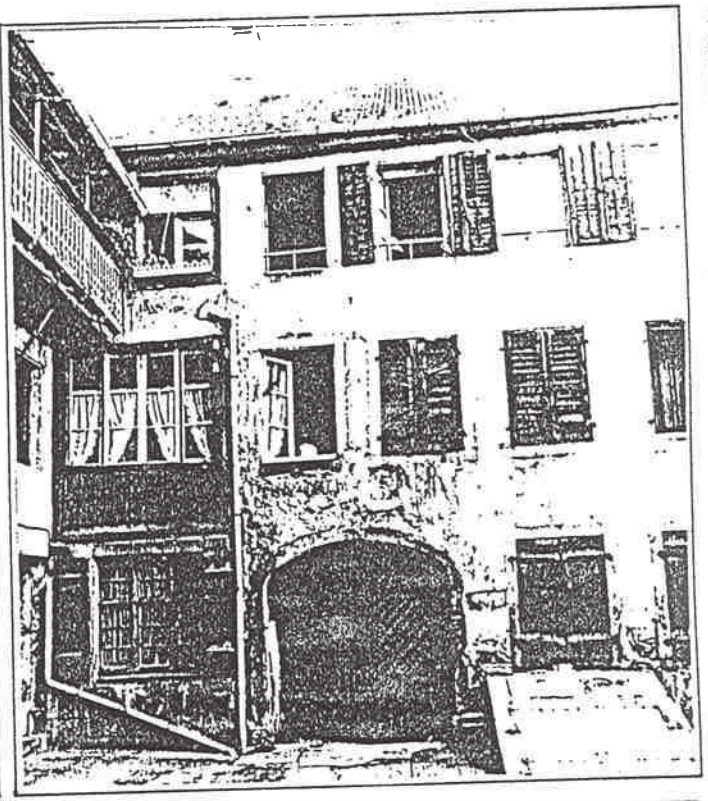

Densification du tissu urbain : développement des bâtiments sur cour

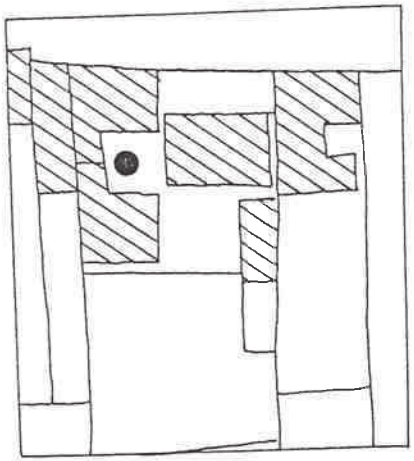

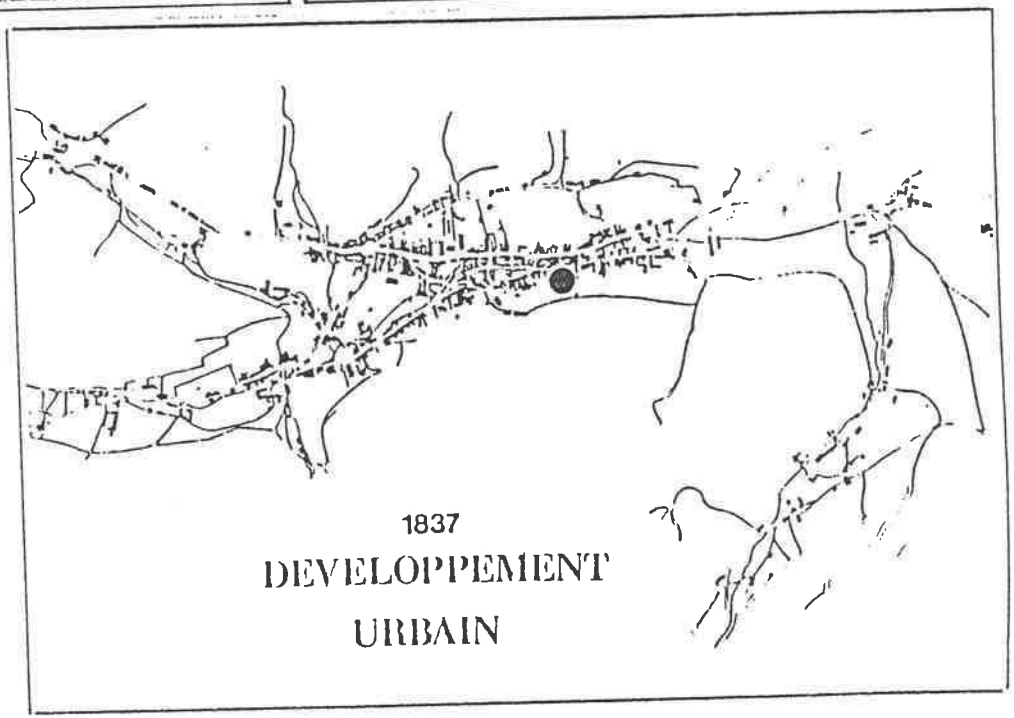

- 1835 - 1868 : Appropriation du territoire urbain à l'usage de la production industrielle.

De 1835 à 1868, l'évolution de la croissance urbaine signale les profondes mutations à venir. Un certain nombre de transformations interviennent, qui donnent aux secteurs les plus centraux de la ville leur physionomie définitive : les passerelles et les ponts permettant le passage d'un côté de la rivière à l'autre se multiplient, concrétisant l'unification des deux communautés, prononcée à la fin du XVIIIème siècle; en 1841 se construisent les Pont de la Fleur et Pont St Mathieu (Risler op. cit.), en même temps que d'autres passages plus secondaires.

En 1802 déjà, la construction du Quai Paira annonçait un changement dans l'attitude des habitants de la ville vis à vis de leur rivière. Ses rives, déjà fortement densifiées par les contraintes sanitaires, se saturent encore de cons-

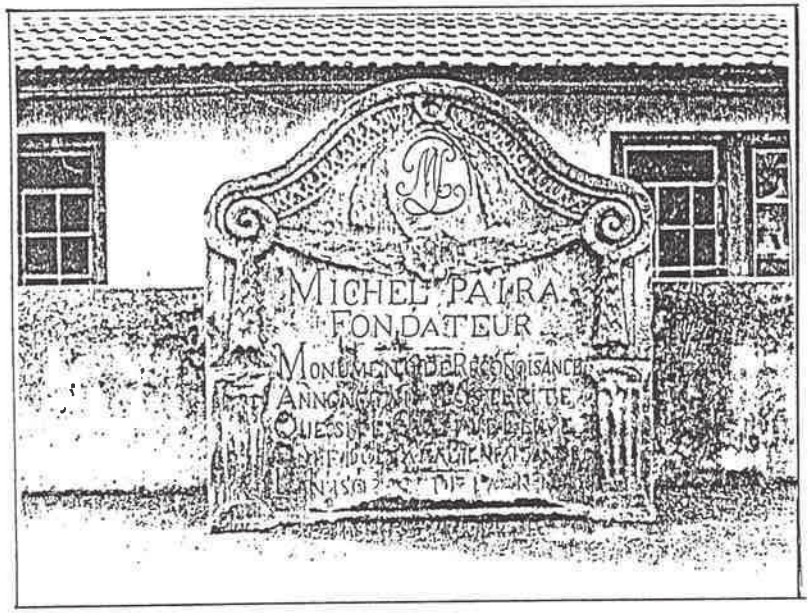

Le quai Paira

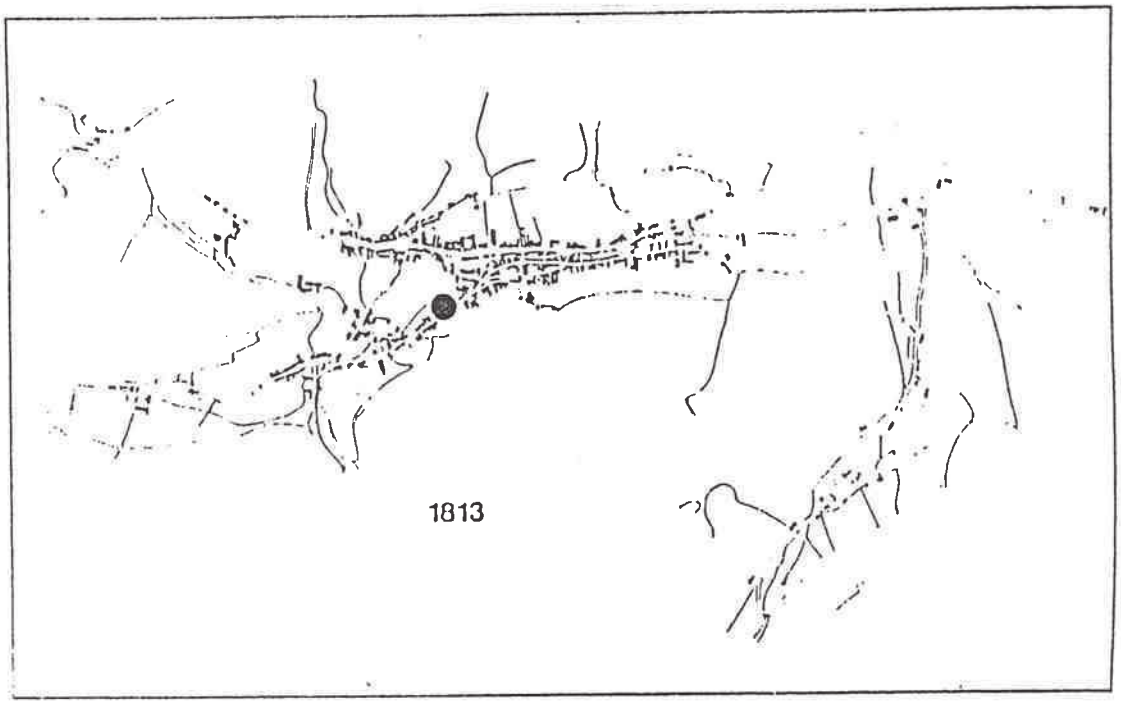

tructions, si bien qu'apparaît vers le milieu du siècle le projet d'un territoire totalement unifié, qui permettrait, une fois la rivière définitivement expurgée, de livrer les territoires centraux à une densification supplémentaire, la rivière se trouvant voûtée et transformée en égoût municipal :

" Le Maire expose que la ville, en faisant voûter la rivière pour réunir en un seul tenant une parcelle de terrain qu'elle possède sur la rive gauche à la cour de la maison d'école située sur la rive droite, et se procurer ainsi l'emplacement nécessaire à la construction d'un nouveau bâtiment, a donné un exemple que les autres riverains de ce cours d'eau s'empresseront vraisemblablement d'imiter à raison de la facilité qu'ils auront à obtenir, par ce moyen, et sans trop de frais, un agrandissement de propriété que la rareté et le haut prix des terrains rendent toujours dispendieux.

Déjà deux demandes en autorisation ont été adressées dans ce but à la Mairie, et c'est dans la conviction qu'elles seront suivies de beaucoup d'autres que le Maire croit devoir appeler l'attention du Conseil Municipal sur une opération dont le résultat sera nécessairement de transformer la rivière, sinon en un seul égoût couvert dans toutes la traversée de la ville, ce qu'on ne peut espérer de longtemps, du moins en une suite de nombreux égoûts partiels et isolés les uns des autres"

Le gain de place invoqué pourrait montrer que la ville reste circonscrite dans ses limites, c'est à dire par sa clôture organisationnelle. Le mouvement centrifuge que dénote cette attitude vis à vis de la ville montre bien que celle ci se hiérarchise selon de nouvelles valeurs, où est exaltée la notion de centralité :

" La Mairie expose que le bureau télégraphique est situé à l'une des extrémité de la ville (à 1 200 m au moins de l'autre extrêmité), et par conséquent beaucoup trop loin du centre de la localité, qu'on peut, en quelque sorte, considérer aussi comme le centre des affaires"
(A.D.H.R. 2 0 1784 ; 22 Aout 1868)

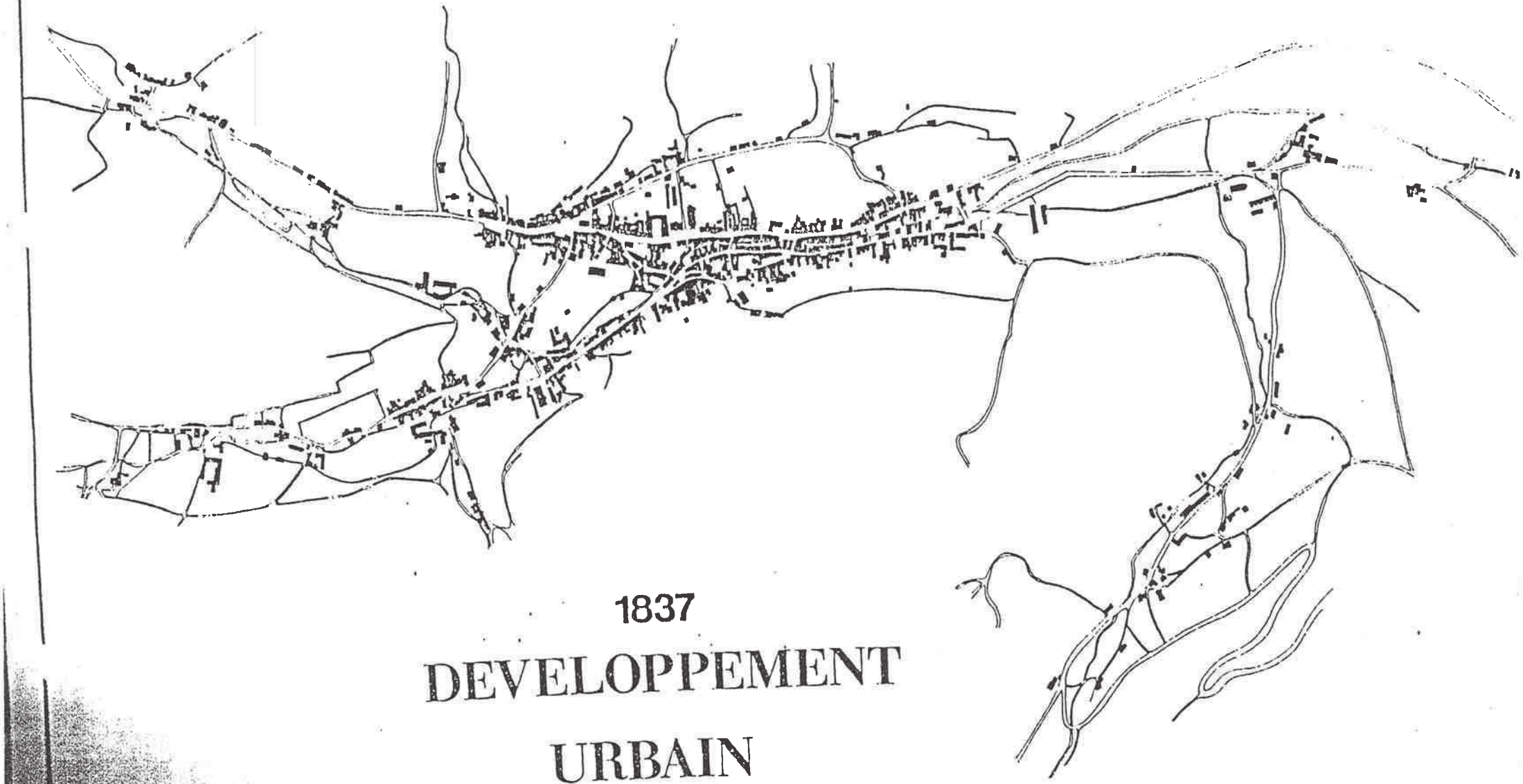

1837

DEVELOPPEMENT URBAIN

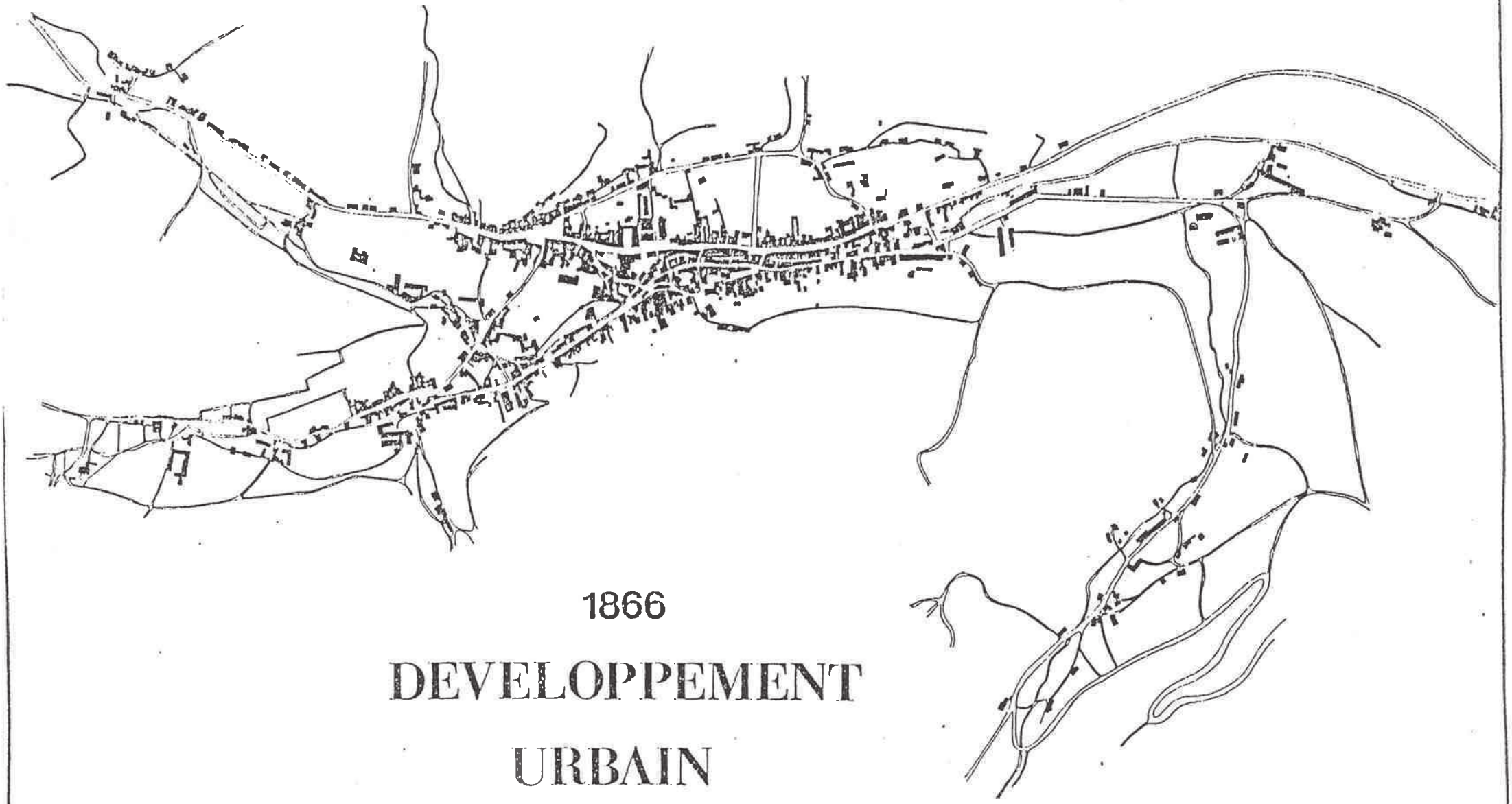

1866

DEVELOPPEMENT URBAIN

Le thème de la centralité devient une question cruciale, signe de l'appropriation croissante du centre de la ville par la nouvelle bourgeoisie engendrée par la production industrielle, signe également d'une nouvelle dimension de l'usage urbain : centralisation urbaine, maîtrise de l'espace et du temps sont les exigences que pose l'exercice de la fabrication des produits textiles, exerçant sur l'organisation urbaine son pouvoir centrifuge. La centralisation urbaine entraîne l'apparition d'une hiérarchie plus nette entre le noyau et la périphérie : les faubourgs ouvriers se structurent distinctement du centre de la ville, de nouveaux quartiers populaires se créent progressivement, étendant l'emprise urbaine sur des annexes déjà constituées, mais présentant jusque là un caractère distinct. Au centre se durcit le noyau urbain.

Alors que la construction de nouveaux bâtiments s'était faite rare de 1818 à 1830 (Risler), elle reprend avec vigueur après 1833, et se consacre dès lors à la construction de nouveaux bâtiments à l'emplacement des habitations léguées par le siècle précédent. De 1839 à 1869, les documents du cadastre enregistrent la construction de 218 nouvelles maisons pour la seule section "urbaine" de la commune, qui en compte 645 en 1837. Sachant que l'agglomération comporte 684 maisons d'habitation en 1866, il faut estimer à plus de 28% le taux de renouvellement des immeubles en l'espace de trente années. La ville change de physionomie dès ce moment. Les bâtiments gagnent en hauteur, élargissent leurs proportions :

> "Dans les différents incendies qui ont éclaté ici, on a pu remarquer l'impuissance de ces pompes, pour lancer l'eau à la hauteur des nouvelles maisons, qui depuis plusieurs années succèdent à celles extrêmement basses qu'on était dans l'usage de construire dans notre ville."
> (1854 ; A.D.H.R. 2 O 1783)

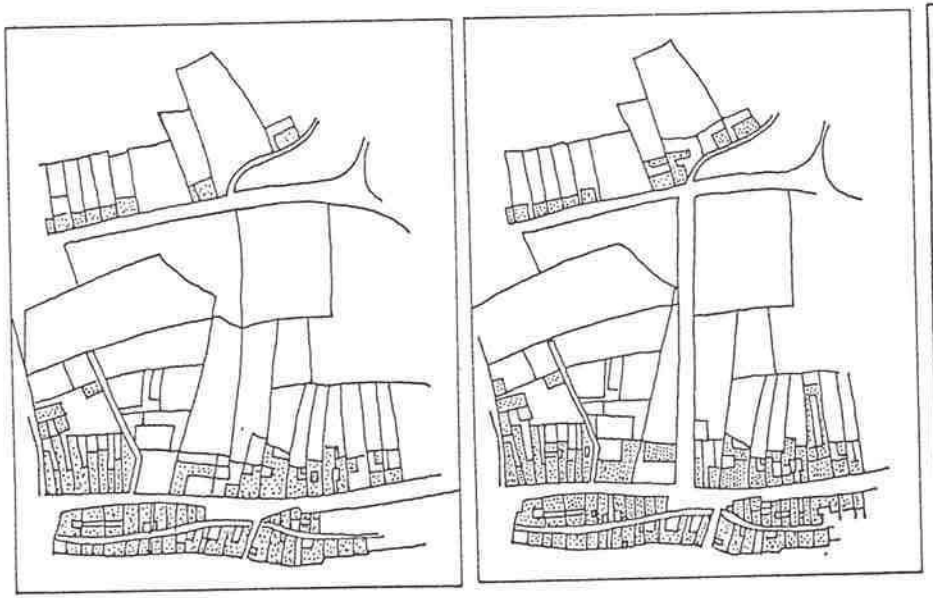

Percement de la rue Narbey

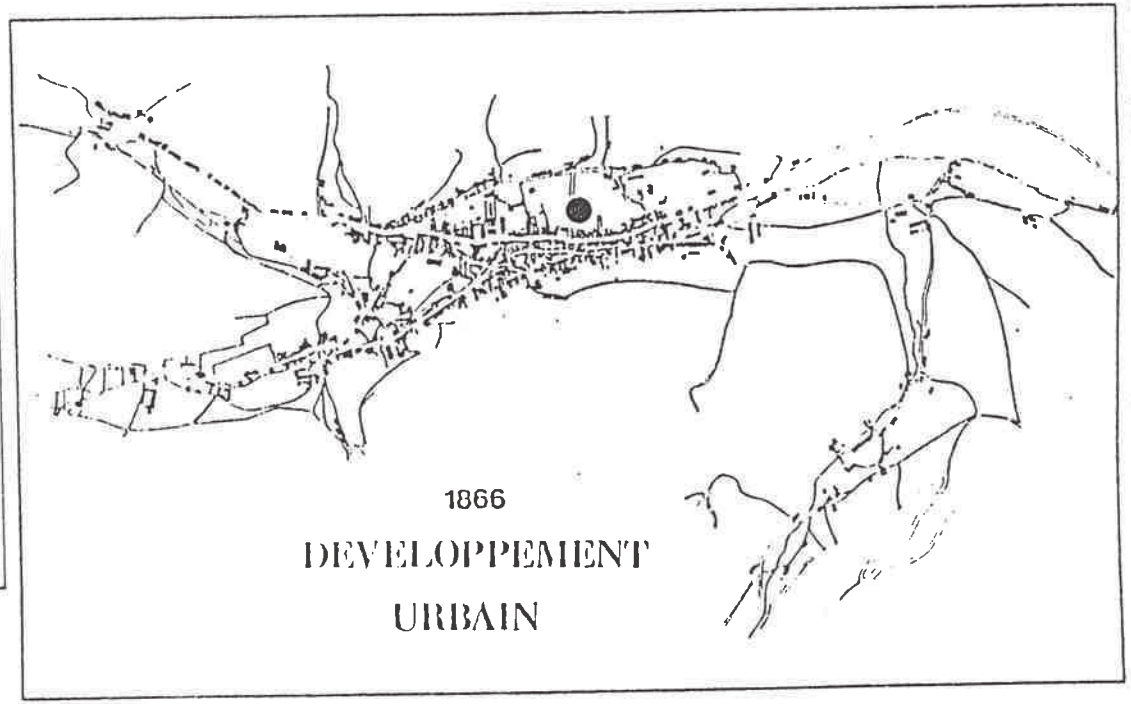

Pour pallier le défaut d'espace qu'entraîne la concentration urbaine, un nouvel axe (la rue Narbey) est ouvert en 1863, permettant à de nouvelles habitations de s'implanter à proximité du centre de la ville. Les fabricants et riches propriétaires trouvent là l'emplacement de nouvelles demeures bourgeoises, flattant leur goût pour les résidences fastueuses entourées de jardins et autorisant le contact étroit avec le "centre des affaires".
En viabilisant ces terrains, la commune se constitue, d'un autre côté, une réserve foncière propre à permettre l'extension, au centre de la ville, de nouveaux équipements publics.

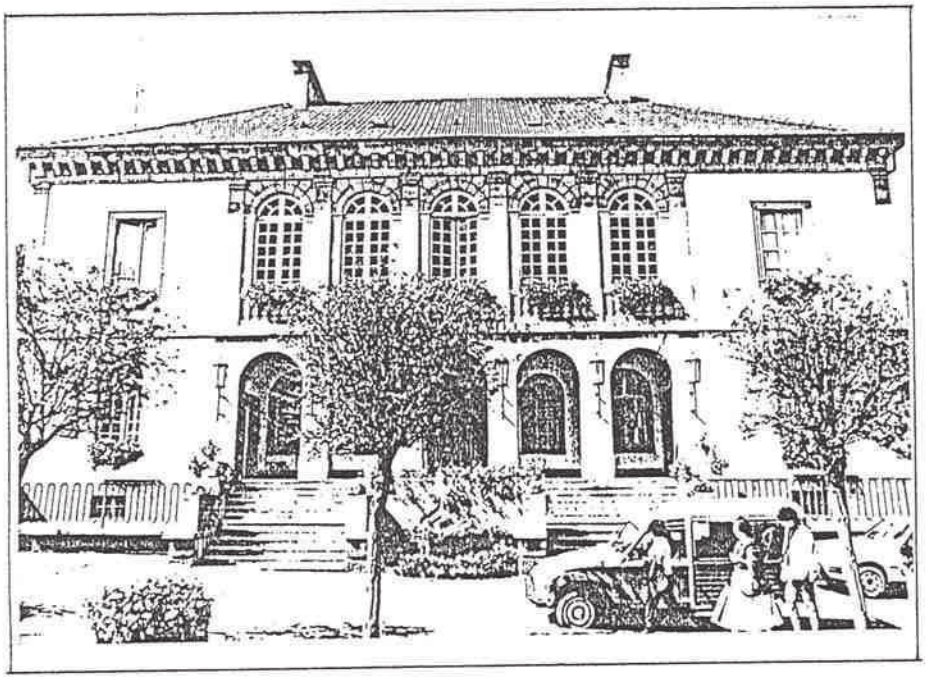

Nouvel immeuble édifié à l'angle de la Grand'Rue et de la rue de Narbey.

Nouvelle Mairie, construite à l'emplacement du castelet des Ducs de Lorraine.

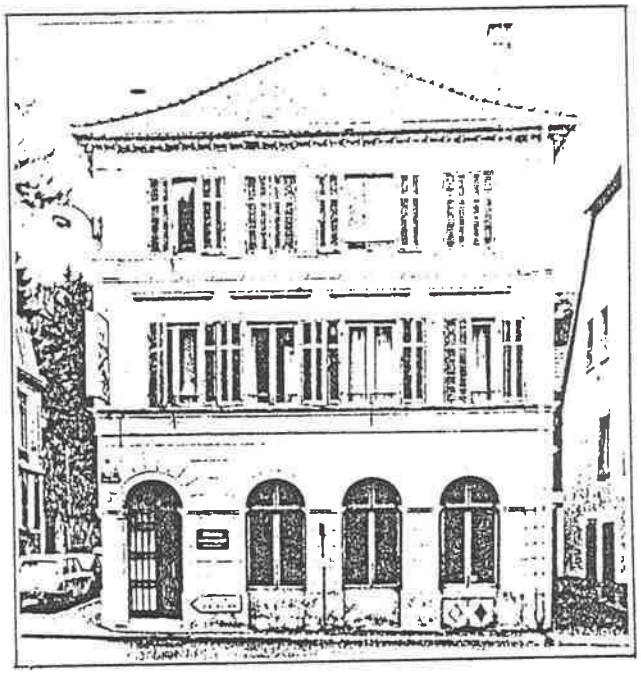

La construction, en 1833, de la nouvelle Mairie, sur l'emplacement du castelet des ducs de Lorraine, donne le signal de départ d'un grand effort de recentrage et de rassemblement des principaux équipements publics : L'ancien couvent des Cordeliers, occupé jusqu'en 1831 par la manufacture Schwartz, subit d'importantes modifications entre 1835 et 1838. Au terme de cette opération de transformation, les bâtiments abritent une nouvelle halle aux grains, une salle de spectacle, un "casino" à l'usage des réunions entre notables de la ville et une école. Les trois corps de bâtiment regroupant ces équipements se disposent autour de l'ancienne cour du couvent, que la suppression d'un bâtiment donnant sur la rue permet de transformer en petite placette. L'implantation d'un hospice communal en 1836, d'une caserne de gendarmes en 1841, d'une halle couverte en 1854, d'une école en 1868 donne son importance au nouveau noyau, entièrement dévolu à l'administration et aux équipements techniques et publics. Le jeu des équipements se complète par l'implantation d'un abattoir en 1856, dont l'installation est longtemps retardée par le défaut de lui trouver une place appropriée.

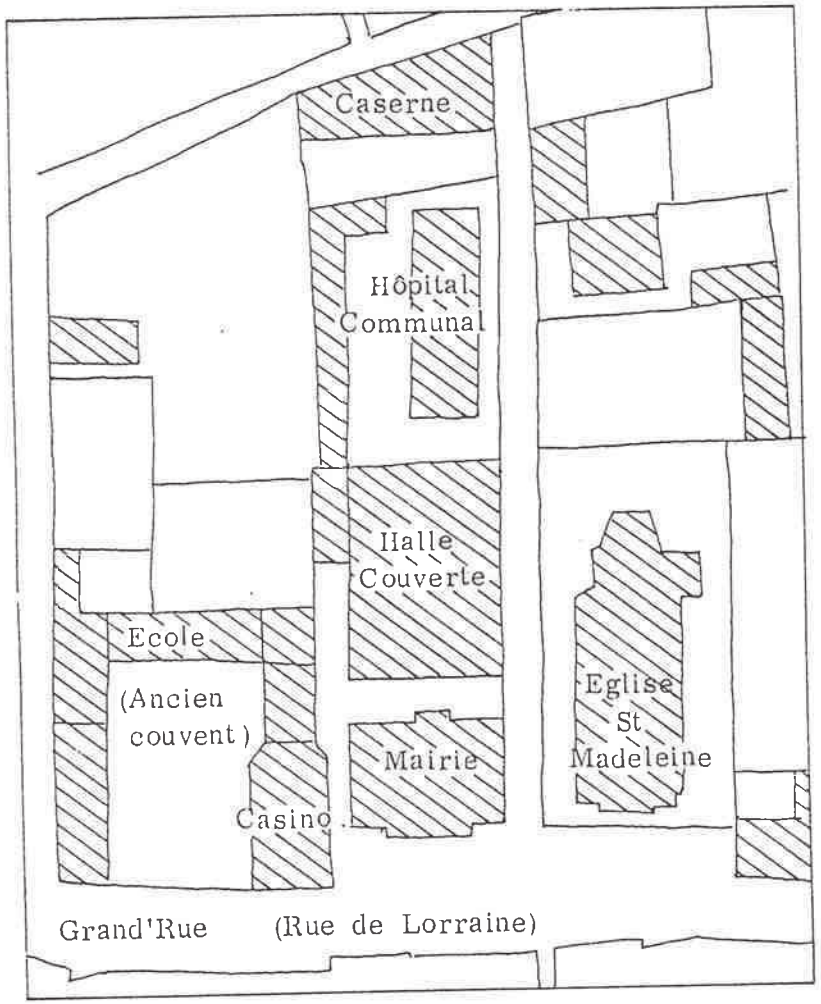

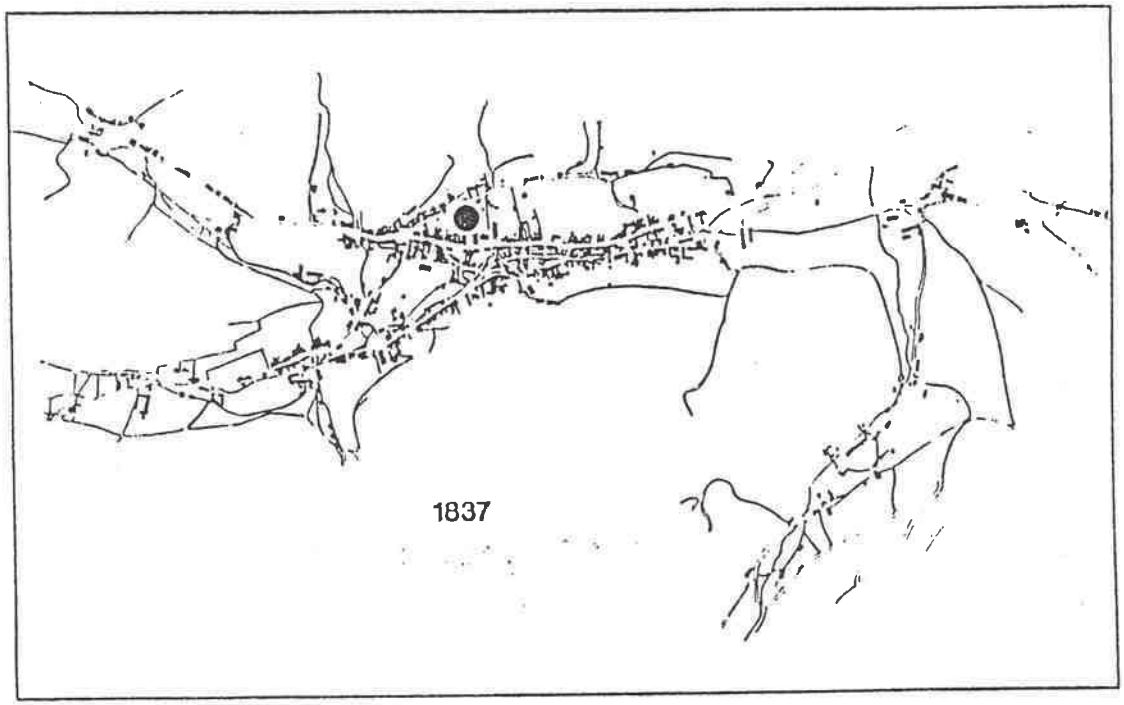

Le groupe d'équipements publics vers 1860

L'espace approprié par l'ensemble de ces nouvelles réalisations (à l'exception de l'abattoir, relégué à l'extèrieur de la ville pour des raisons sanitaires, occupe un emplacement longtemps retranché du territoire urbain. Il s'agit d'une ancienne propriété des Ducs de Lorraine, dont la localisation est vraisemblablement due à la découverte

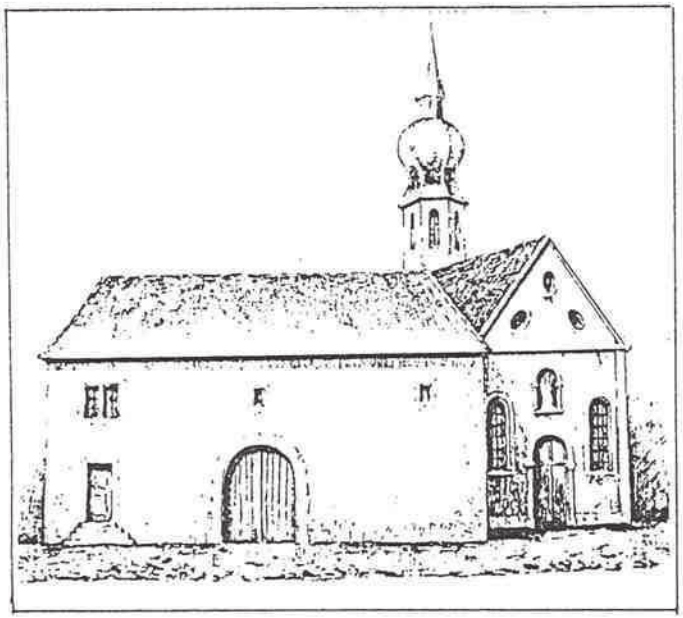

Le Couvent des Cordeliers en 1791.

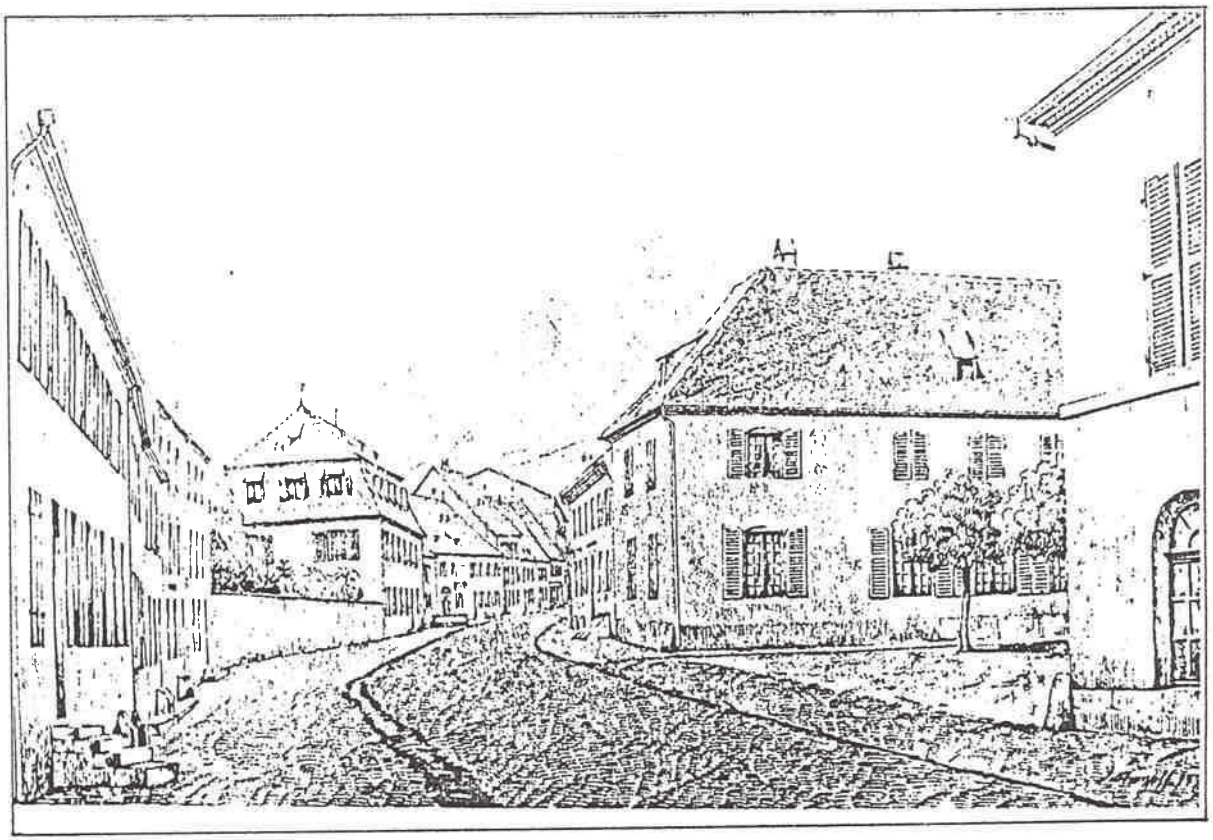

L'ancien couvent en 1854; dessin de Stumpff.

très ancienne de l'un des premiers puits à avoir été exploité par les mineurs du XVIème siècle. Les jardins installés par ailleurs à cet endroit constituent une sorte de vaste réserve au milieu de la ville, placée contigument au noyau originel du développement urbain du côté Lorrain. Progressivement démantelé par l'implantation du couvent en 1617, puis de l'église de St Madeleine en 1754, ce lieu se vide progressivement de sa signification seigneuriale et de son incarnation féodale. Le castelet, puis le couvent sont voués, au XVIIIème siècle, à la production industrielle et abritent les fabriques et manufactures des industriels qui sont parmis les premiers à s'implanter de ce côté-ci de la vallée.

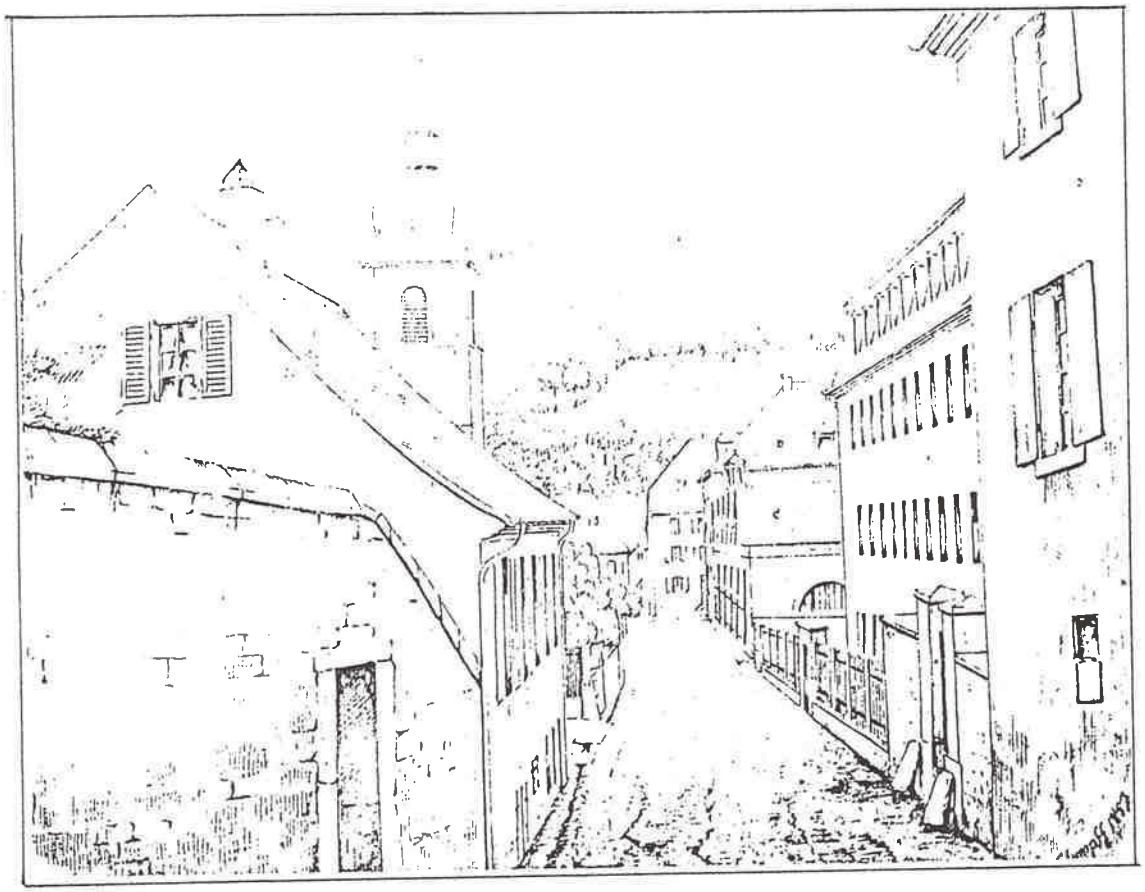

Sur la droite du dessin, on distingue successivement, du premier au dernier plan : la caserne de gendarmerie, l'hôpital communal, la halle couverte et la Mairie. Dessin de Stumpff.

Longtemps mis en marge du développement urbain, les terrains de l'ancien parc seigneurial ne profitent guère , dans un premier temps, au développement urbain, malgré leur appréciable position centrale, jusqu'à ce que la commune ne se charge de leur appropriation, ainsi que des bâtiments qui s'y trouvaient implantés.

La fonction du rôle central que jouent les équipements nouvellement installés est clairement établie, puisque le marché, installé jusque là sur la Place du Marché, s'y trouve déplacé et abrité sous une nouvelle halle.

La Place du Marché, loin d'être déchue de sa qualité de "lieu propre" et de centre de référence, diffuse au contraire de nouvelles "images"; On assiste en fait à une sorte de permutation des lieux : les communautés nouvellement constituées par la formation de l'industrie textile s'approprient symboliquement la place, y installent leurs résidences en acconpagnant cette prise de position par l'établissement d'une "fontaine monumentale" dont la figure est une allégorie de l'industrie. (1859 ; ADHR, 2 O 1783). Signifiant par là les limites et les significations de leur territoire de classe, les fabricants relèguent la fonction commune qu'emplissait l'ancienne place à l'emplacement de l'ancien lieu du pouvoir féodal. Ce déplacement symbolique des lieux de classe est tellement transparent qu'il est inutile de s'appesantir sur sa signification!

Les fonctions propres au "noyau" urbain que constitue le groupement de la Place du Marché se disjoignent nettement, et tendent à se localiser distinctement entre un espace "allégorique", chargé de sens symbolique (même si la réalisation de la fontaine "monumentale"est assez peu spectaculaire), et un espace "utilitaire", lavé puis expurgé de son sens par une longue vacuité de ses fonctions symboliques.

Le nouvel espace qui se dessine ainsi dans les années 1835 - 1866 se dote de tout le mobilier urbain propre à assurer une identité proprement urbaine : l'éclairage public est assuré en 1858 par des becs de gaz (Risler), et la ville, débarrassée de ses scories les plus gênantes (comme les étaux de bouchers encombrant la voie publique, cf. A.D.H.R. 2 0 1784), assuré d'un nouvel alignement (décidé en 1847), se complète par l'aménagement d'une promenade publique plantée d'arbres.

Ces années (1835 - 1868) succèdent à la mise en place de l'appareil de production et au partage des territoires industriels. Elles correspondent surtout à une période d'adaptation des structures urbaines aux fonctions sociales et économiques qu'impose le développement de la production. L'effet de la mise en place du processus de fabrication

textile est de provoquer un "réajustage" des structures urbaines à la mesure des besoins de la production. D'un autre côté, le doublement de la population qu'attire l'essor des fabriques de coton ne se traduit par aucune extension notable de l'emprise du territoire de la ville. L'essentiel du dynamisme urbain est voué au remodèlement interne de Ste Marie, dont la matière constitutive, en quelque sorte recyclée, prend la forme et repond à l'usage d'un outil de product on industrielle et de domination de classe.

- 1870 - 1918 : Prospérité industrielle et restructurations urbaines

Lors de la période qui va de la guerre de 1870 à la Grande Guerre de 1914 - 1918, les transformations structurelles opérées jusque là se concrétisent sous forme d'extensions urbaines. Les faubourgs, esquissés à peine de 1835 à 1870, se dessinent dans leur forme définitive, notamment dans les quartiers de la Gare, du Foulon et du faubourg de St Dié. Un nouveau quartier de bureaux, d'entrepôts et d'entreprises se forme près de la gare, délimittant un nouvel flot de bâtiments placé dans le prolongement de la vieille ville. Les deux rues d'Alsace et de Lorraine se prolongent linéairement vers l'aval. Le développement urbain se développe aussi en pronfondeur, notamment dans le quartier St Mathieu, où les habitations ouvrières se concentrent, formant un tissu urbain moins discontinu. Le quartier situé à l'emplacement de l'ancien noyau de Bréhagott se développe, et ajoute à ses constructions de nouvelles habitations ouvrières. Enfin, la ligne de maisons reliant Ste Marie et Brifosse prend sa physionomie définitive, et se densifie notablement en immeubles de rapport.

Les entreprises industrielles, jusque là bâties en hauteur dans des installations de parfois quatre étages, se développent en surface, étendant les territoires industriels à de nouveaux secteurs de la ville, substi-

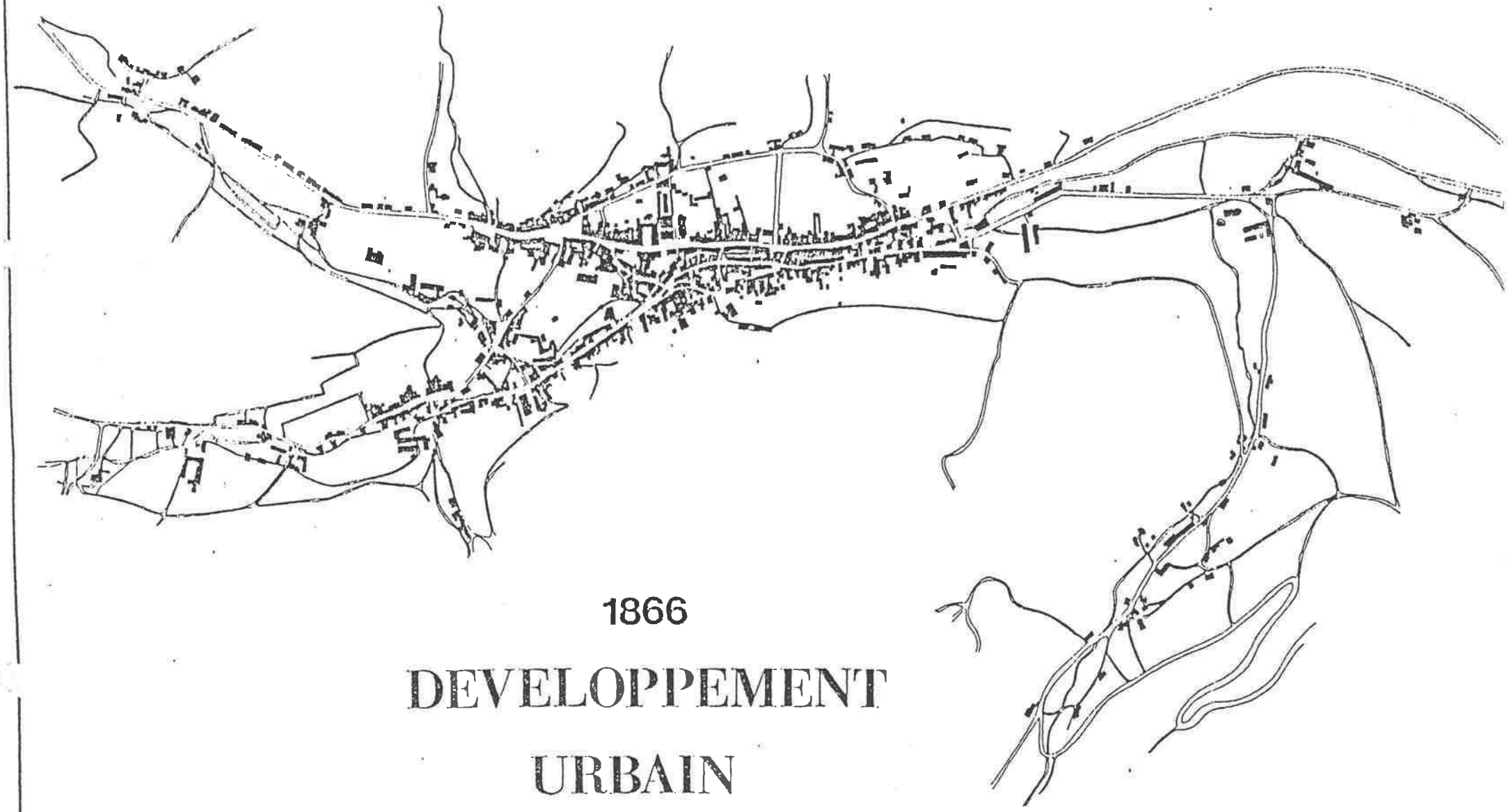

1866

DEVELOPPEMENT URBAIN

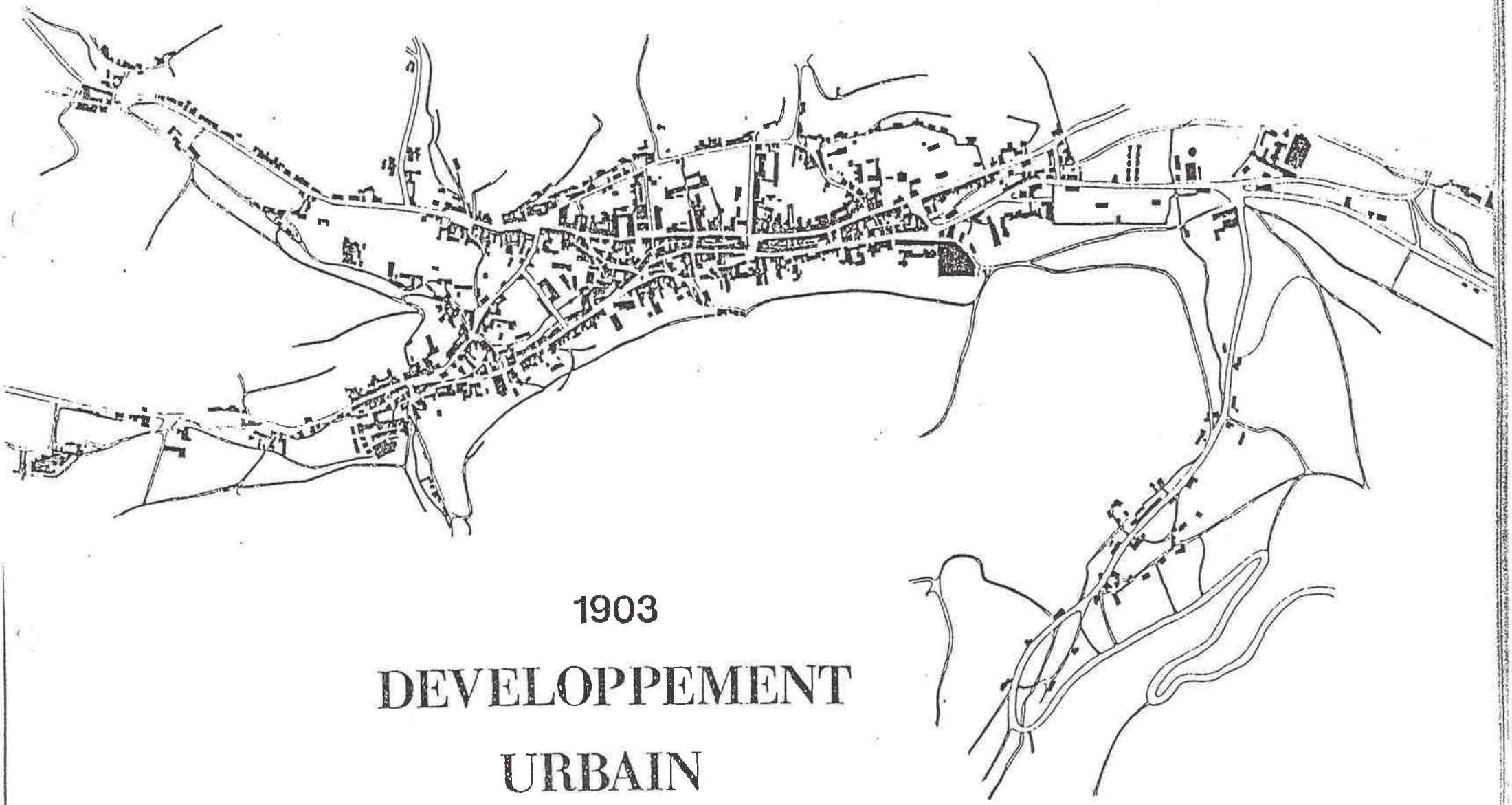

1903

DEVELOPPEMENT URBAIN

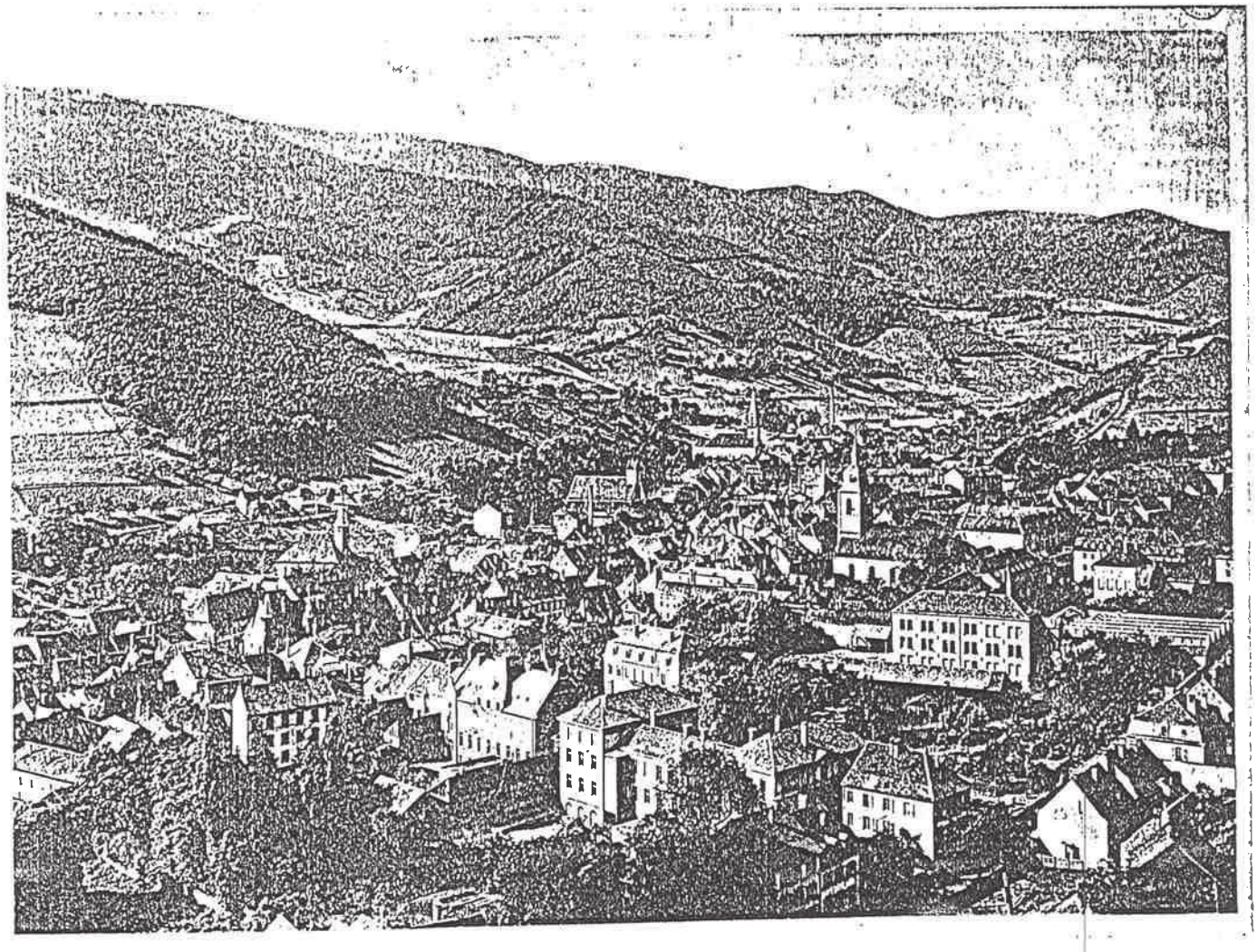

tuant le tissu des bâtiments de production au tissu urbain. Dans son ensemble, la ville s'élargit, étire ses limites en étendant son emprise, quoique sa population reste stationnaire pendant toute la période.

L'organisation interne du tissu urbain subit également des transformations notables : le noyau d'équipements formé dans les années 1835 se complète d'un palais de justice imposant, et subit des opérations de nivellement et d'aménagement (Cf. documentation du Service Technique de Ste Marie) en 1905. La rue Narbey, ouverte quelques années plus tôt pour accueillir quelques immeubles bourgeois, se transforme notablement lorsque s'y installent les bâtiments de la nouvelle Poste, et la nouvelle école. 5(1890 - 1900).

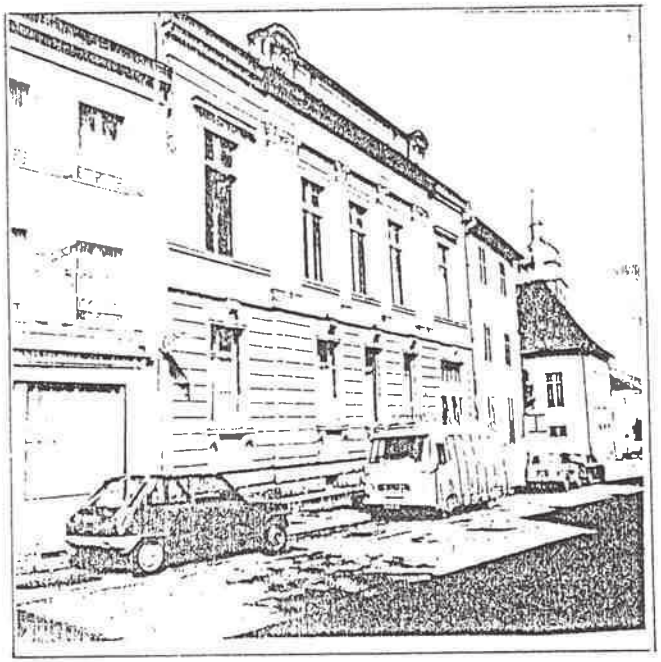

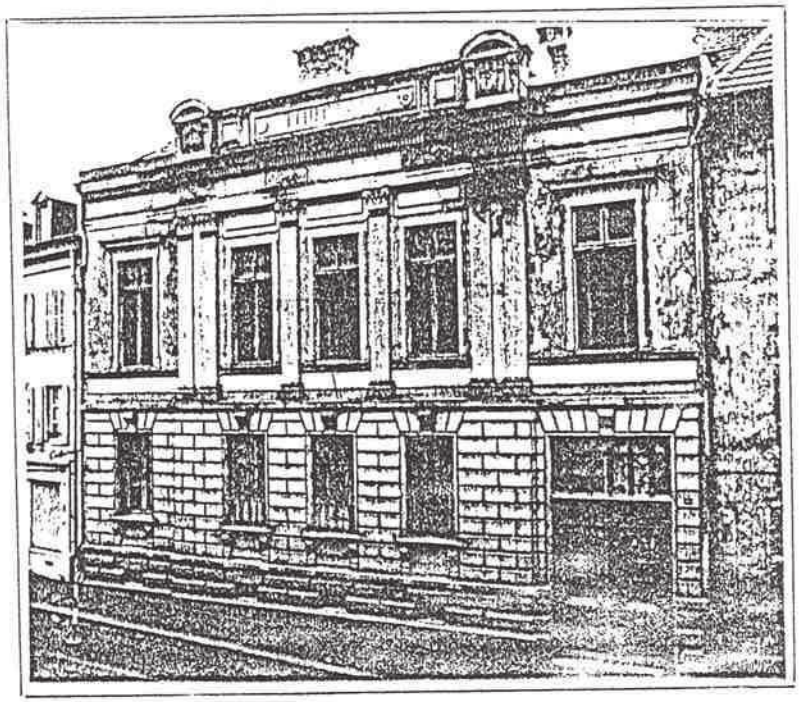

Palais de Justice. Document O.P.H.L.M., dossier de rénovation urbaine

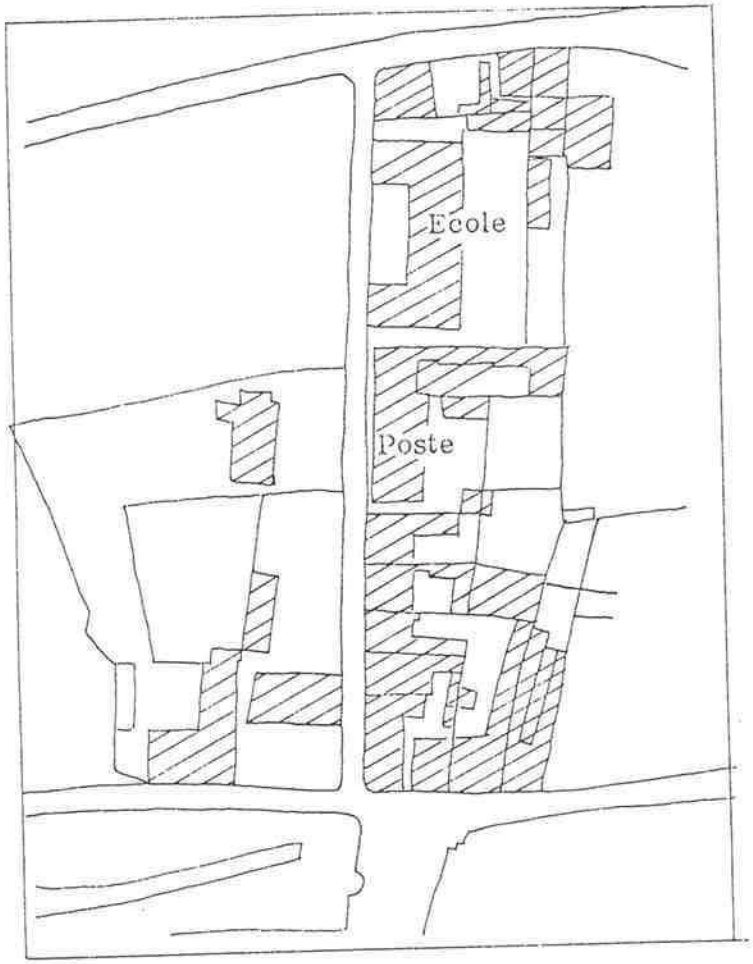

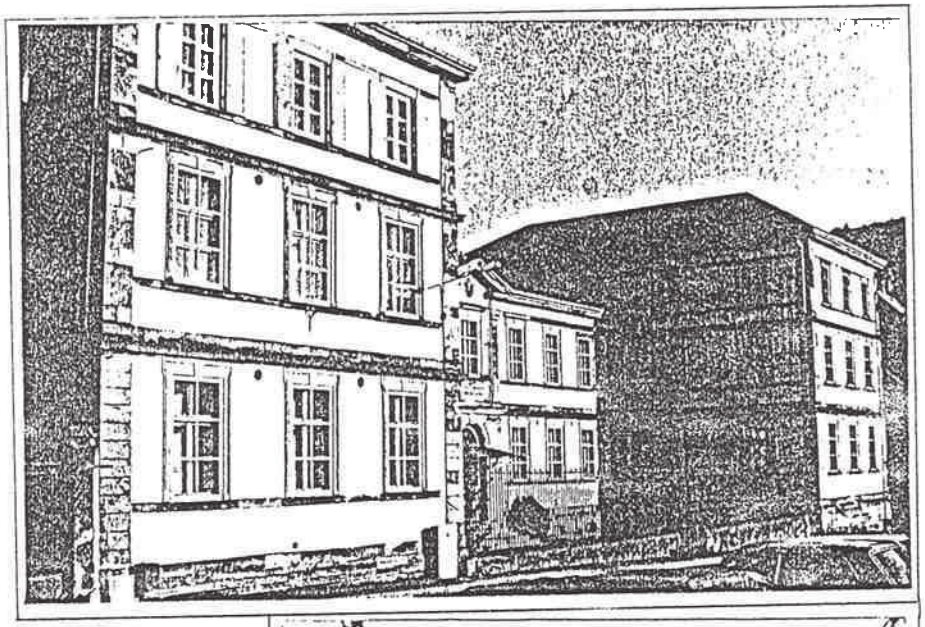

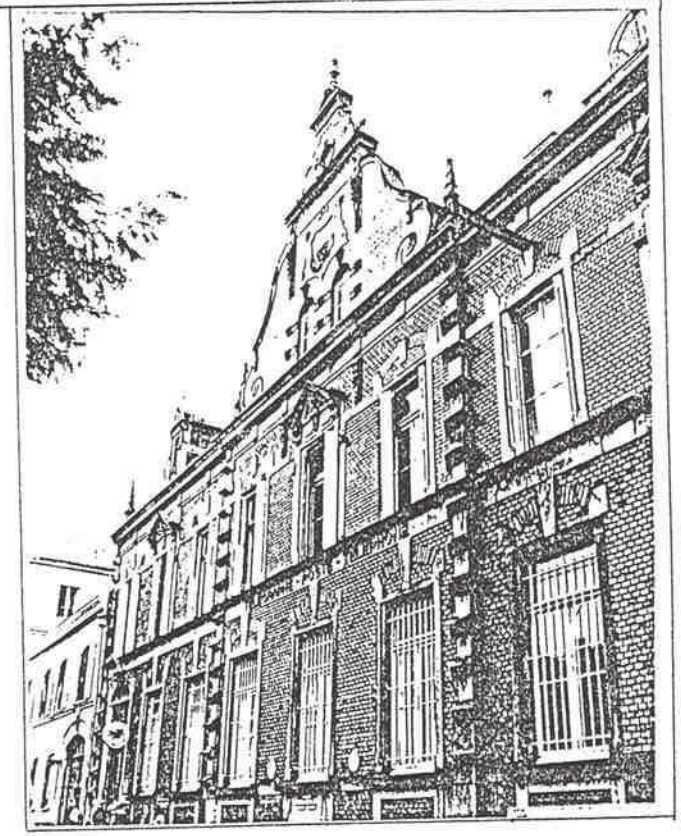

L'école (ci-dessus) et la nouvelle Poste (ci contre) de la rue Narbey.

Vers le tournant du siècle s'élabore un nouveau noyau d'équipements publics, dont la formation de prestige traduit le nouveau dynamisme urbain. Le long de la rue Osmont nouvellement tracée entre la rue d'Echery et la rue St Louis se construisent un Lycée (1903)n, une piscine couverte (1905) et un théâtre (1907) (Documentation du Service Technique de Ste Marie aux Mines). La mise en place de ce nouvel organe, voué en partie au prestige, signale une certaine remise en question de l'image urbaine préservée jusque là : le groupement de ces équipements s'installe dans une réserve de terrain, située au cœur de la ville, à l'emplacement d'un pré jusque là voué au blanchissage des toiles de coton. Sa fonction industrielle tombant en désuétude, le terrain se trouve livré à l'urbanisation. Placé au milieu du triangle que dessinent les trois noyaux originels de la ville (Ste Marie d'Alsace, Ste Marie de Lorraine et Bréhagott), l'aménagement de cette rue Osmont se place au cœur "utopique" de l'agglomération, et semble prétendre déplacer en un seul lieu les fonctions centrales diverses réparties dans chacun des noyaux.

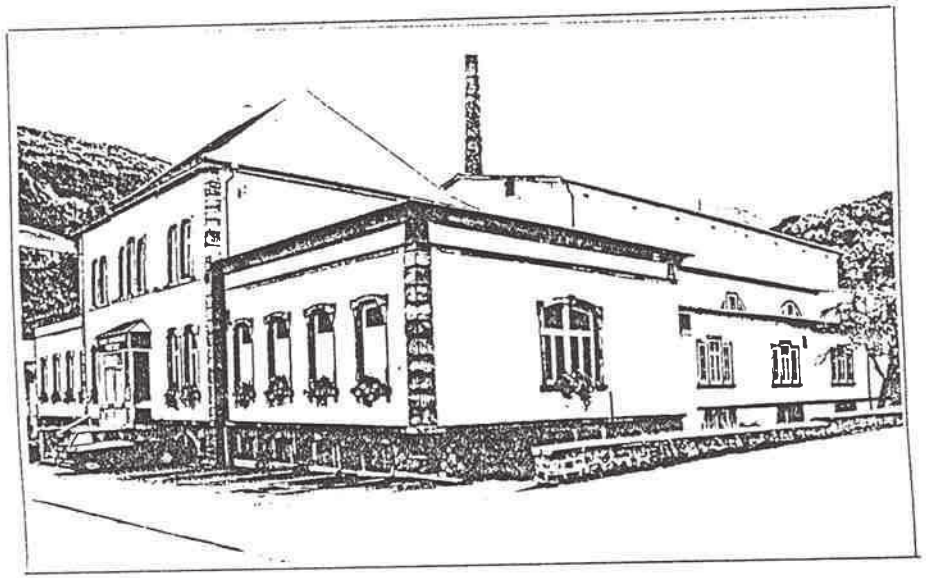

Les bains publics de la rue Osmont.

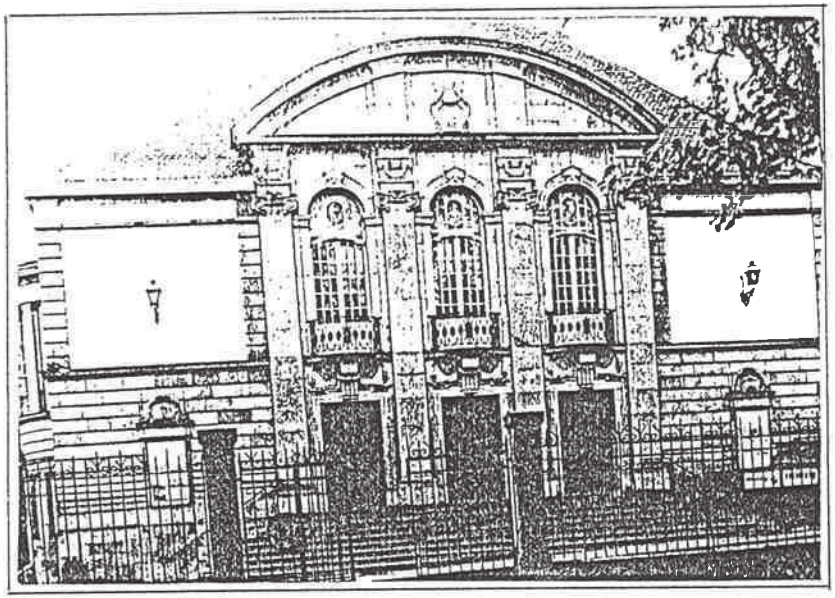

Le théâtre municipal

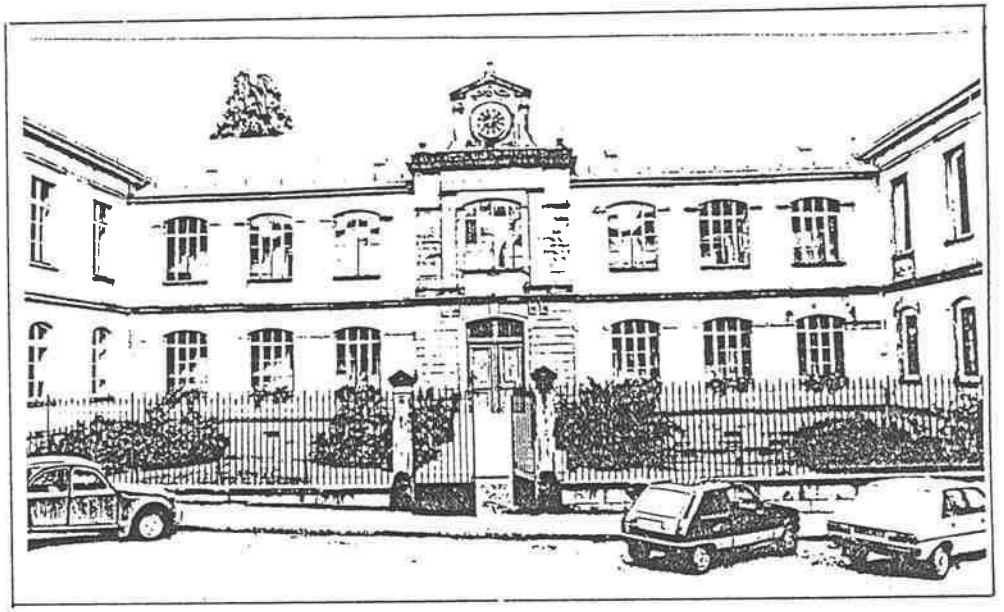

Le lycée

Ces lignes écrites par Muhlenbeck traduisent les perspectives que dessinent ces modifications :

"Nos fabriques, pour s'étendre sur le territoire de Ste Marie, ne pouvant s'agrandir ailleurs, seront obligées de chercher des places à bâtir encore inoccupées qui se trouvent toutes vers Echery. L'eau pure de la Liépvrette, en amont de la ville, la suppression du cimetière St Louis, l'établissement même de la rue Osmond, en rendant avec le Vallon d'Echery les communications plus faciles, attireront un certain nombre d'industriels sur les terrains admirablement disposés pour eux qui s'étendent entre Ste Marie et Echery. Le bon marché des habitations ouvrières achève de convier nos fabricants à porter du côté Ouest de la ville l'activité à la quelle les contraindra tôt ou tard l'armement industriel de nouveaux voisins d'au de là les Vosges" (Muhlenbeck : "L'Enquête de Commodo et Incommodo au Sujet de la Séparation d'Echery" 1876 Ste M. p. 7 et p. 8)

Pendant toute cette période, l'essor de la ville laisse présager un développement considérable, comme le montre ce passage, tiré du même opuscule : "Les flots d'habitations...constituent des noyaux multiples de développement qui tendent peu à peu à se souder entre eux, comme se sont soudés Brifosse, Liversel, Bréhagott, Ste Madeleine, St Mathieu, Neudorffel, le Pré etc..., qui forment actuellement la ville et qui, il y a un siècle à peine constituaient des hameaux et même des censes isolées. Déjà maintenant il est difficile de limiter exactement Echery, Ste Marie et Petite Lièpvre par exemple. (Muhlenbeck, op. cit. p. 2).

Ces quelques lignes montrent bien que l'on atteint dans ces années une nouvelle étape dans l'unification du territoire urbain; dès ce moment émerge, à travers l'implantation du nouveau centre de la ville, le projet d'une cité dont toutes les parties seraient unifiées par la magie et la féerie des becs de gaz, de l'eau courante (installée en 1894 : Reinchsl. Els. Loth.), des rues pavées et des parcs de promenade.

Les nouveaux équipements de la rue Osmont semblent incarner, à ce titre, une sorte d'identité urbaine propre à justifier la spécificité citadine de la ville, comme le laisse deviner cette remarque de B. Rouvé (1875), publiée par Muhlenbeck (op. cit. p. 9) : "La ville dépense pour son usage et sans utilité pour les annexes, presque tout le revenu commun; elle possède seule un pavé; elle a ce qui n'est d'aucune intérêt pour Echery - un théâtre, un lavoir, un abattoir, un collège, l'éclairage au gaz etc...".

Ces années, où la ville conquiert son prestige urbain, correspondent à une période d'intense dynamisme dans le développement de Ste Marie. Celui ci, entièrement consécutif à la grande prospérité industrielle que traverse la ville au même moment, traduit la nécessité d'adapter les structures urbaines aux exigences de la fixation de la main

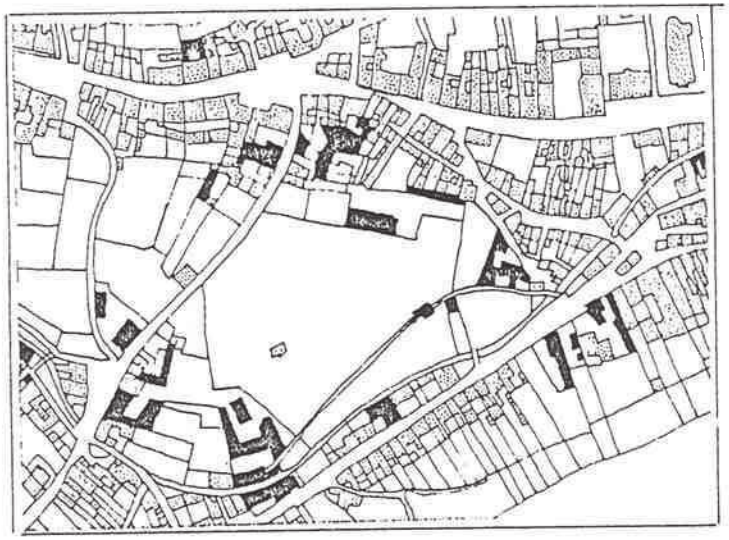

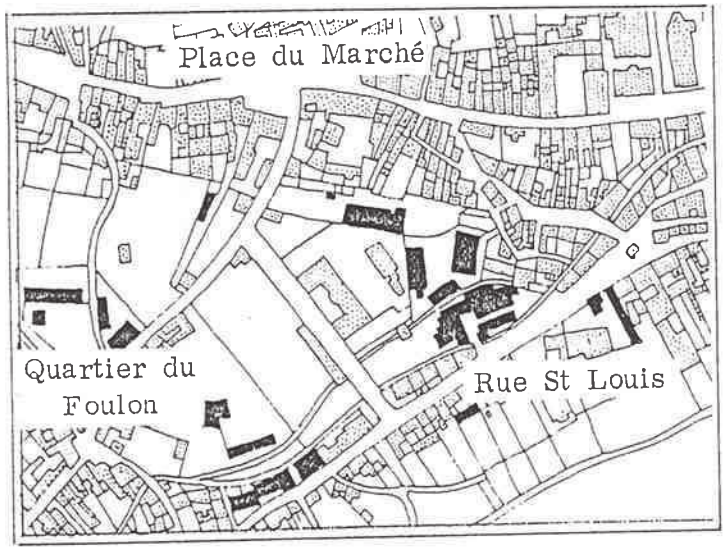

Le percement de la rue Osmont

L'implantation des nouveaux équipements,
de 1903 à 1907.

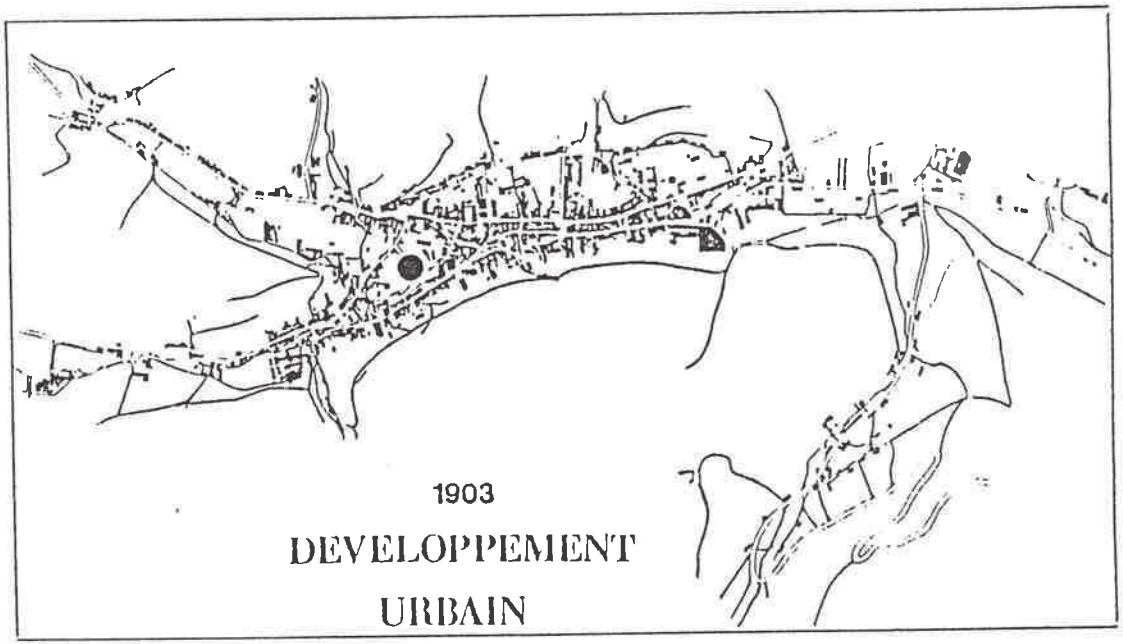

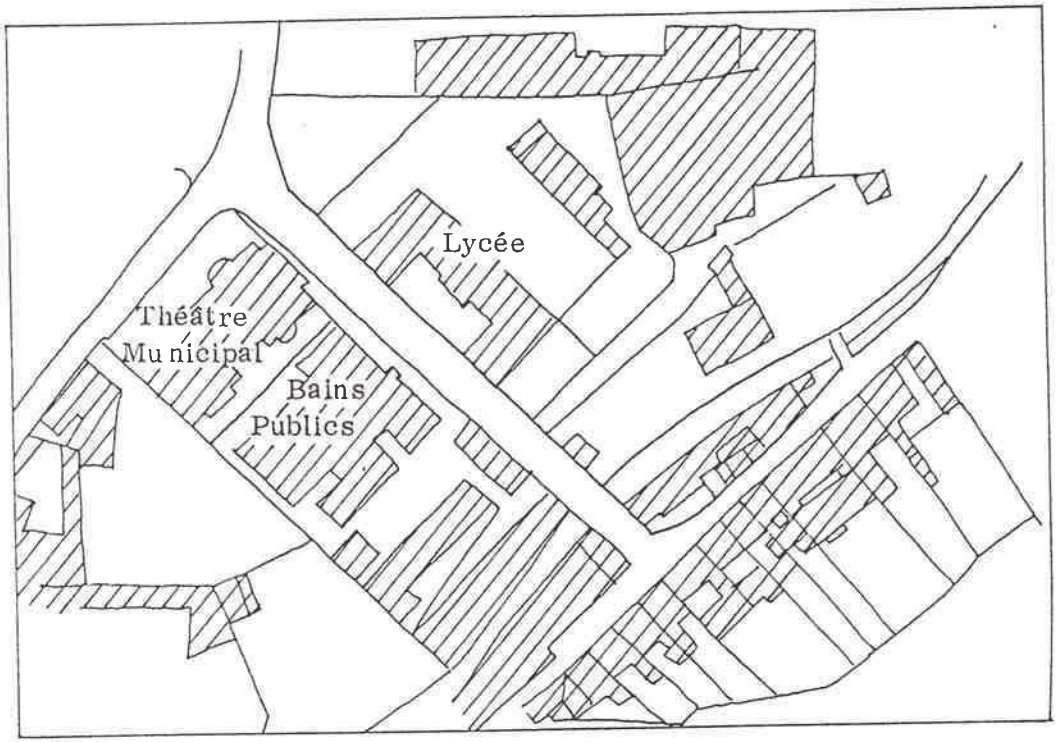

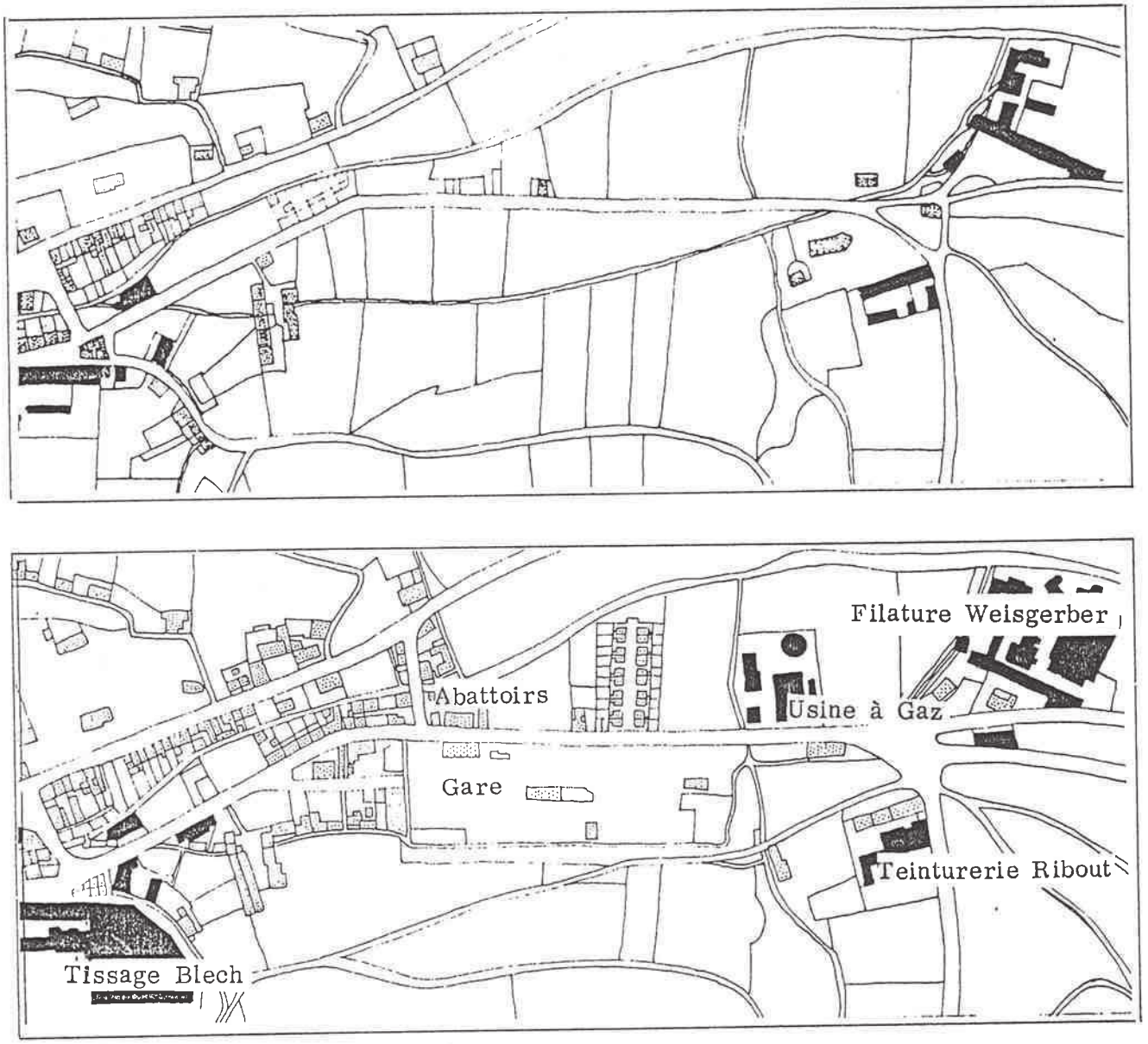

Formation du Quartier de la Gare, entre 1866 (en haut) et 1891 (en bas)

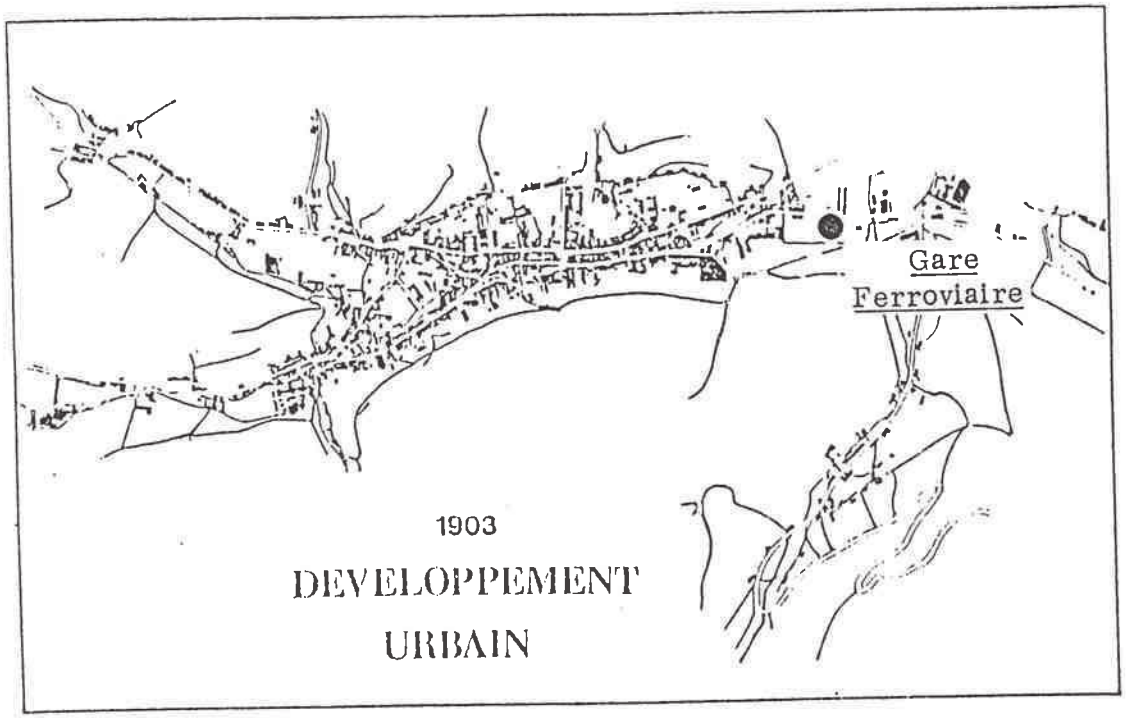

Situation du quartier de la gare dans la ville

d') œuvre. Alors que les activités de construction s'étaient consacrées presqu'exclusivement aux bâtiments industriels, aux habitations bourgeoises et aux maisons de ville, elle se concentrent plus volontiers, vers la fin du siècle, sur les possibilités de placement immobilier liées au développement des habitations et des quartiers ouvriers. Enfin, à la même époque se développe notablement le secteur du logement ouvrier patronal, jusque là complètement inexistant dans la ville. La recrudescence de l'intérêt pour la question du logement social se concrétise plus spécifiquement encore par la réalisation en 1907 et 1908, d'un vaste programme de logements ouvriers communaux.

Contrairement à la période précédente, où le développement de la ville se contentait d'une réadaptation des structures urbaines déjà mises en place, la période qui recouvre le temps de l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne se traduit par un effort constant de rénovation des équipements publics, et par la mise en forme des quartiers ouvriers,

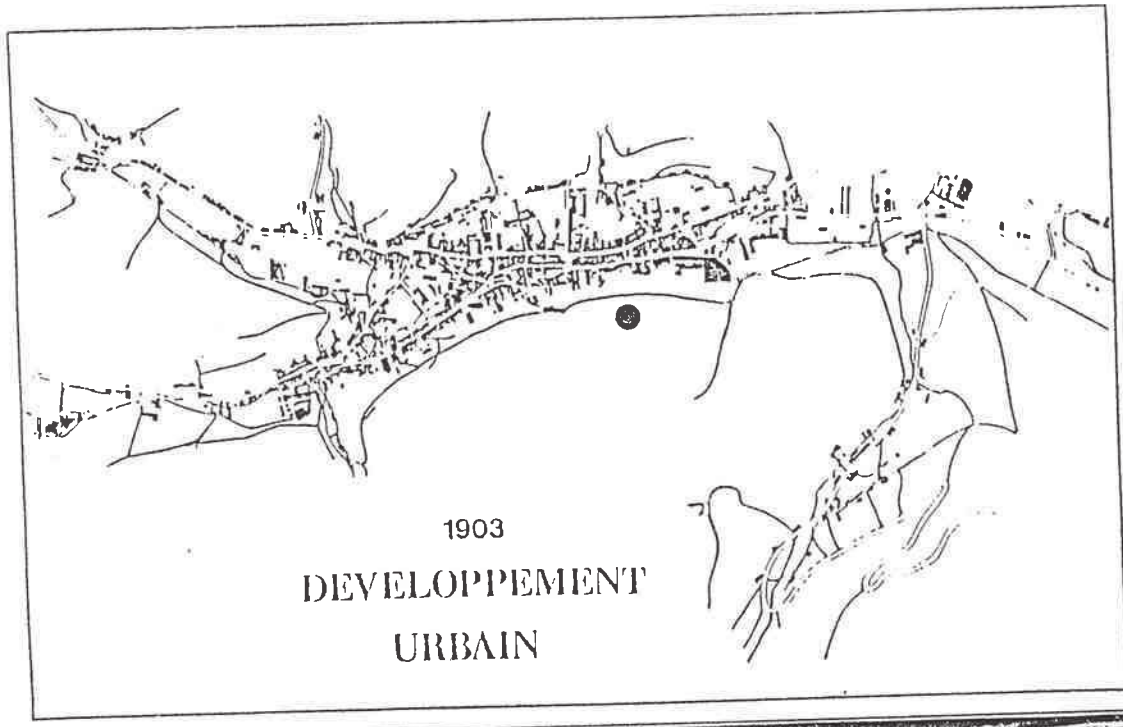

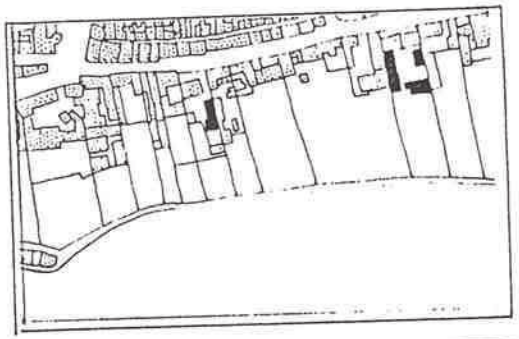

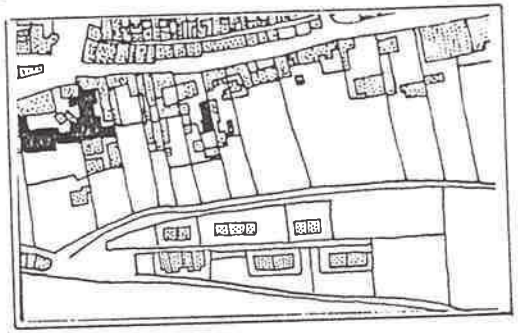

Formation du quartier Kniebuhler, logements sociaux de la commune.

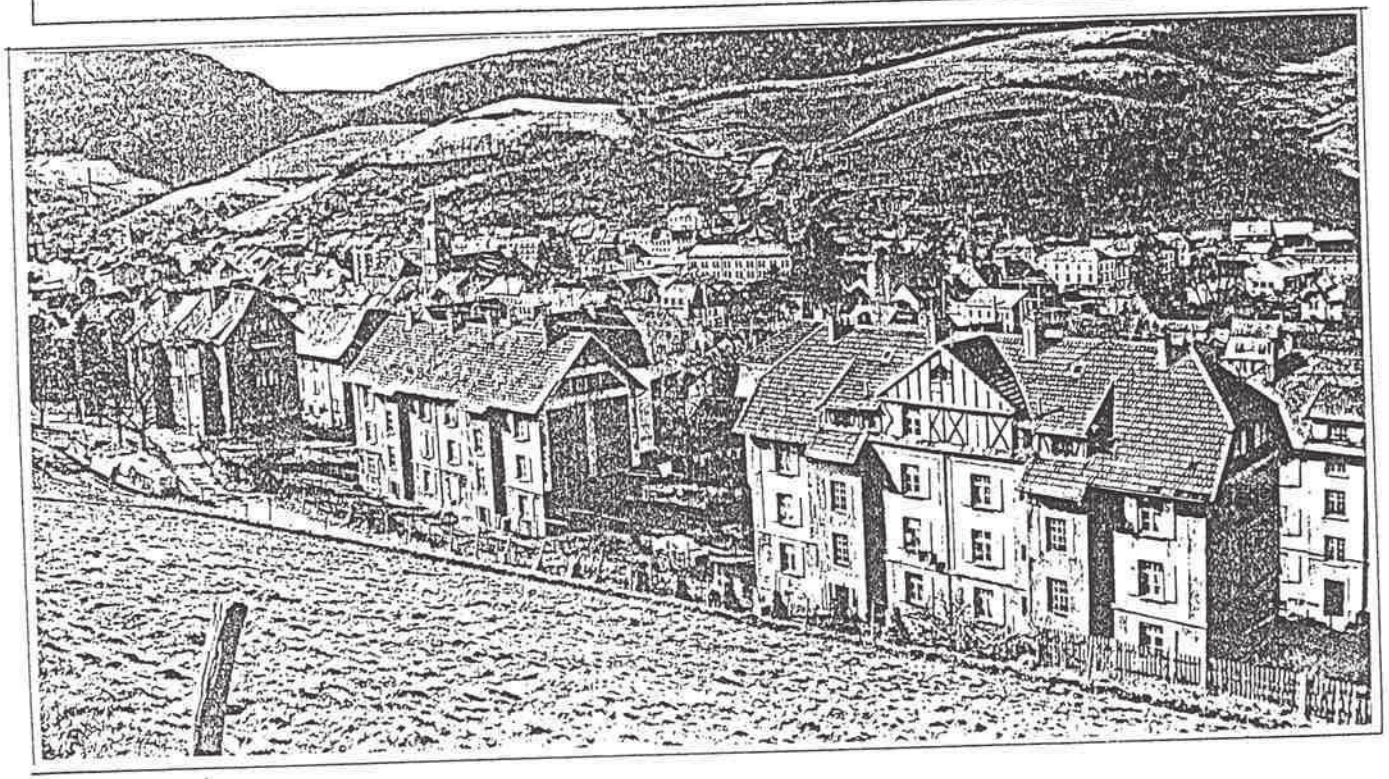

Les six bâtiments de l'avenue Kniebühler

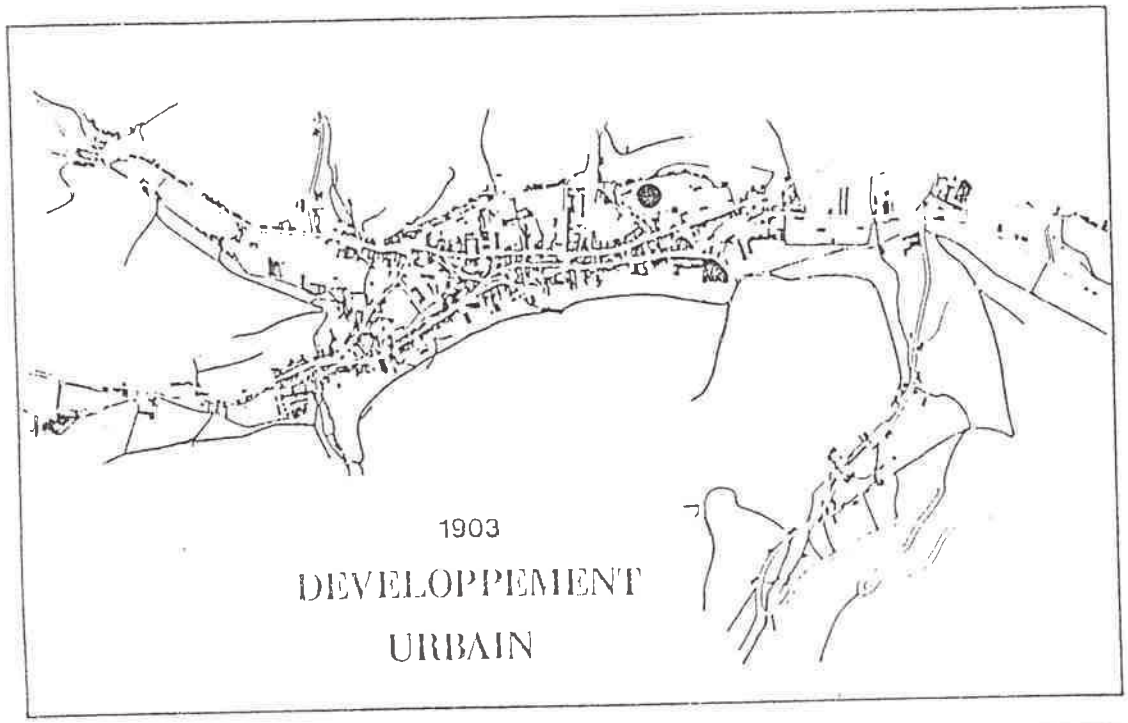

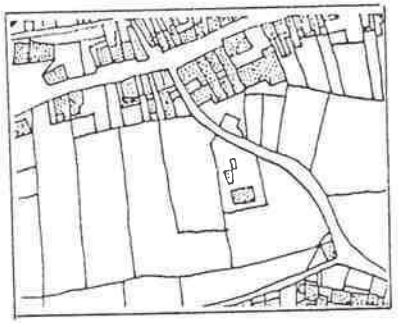

en 1837

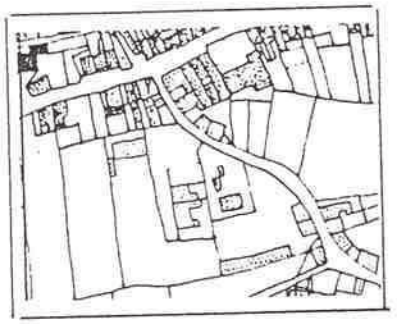

en 1866

Formation du quartier Röhmer, à partir des années 1860.

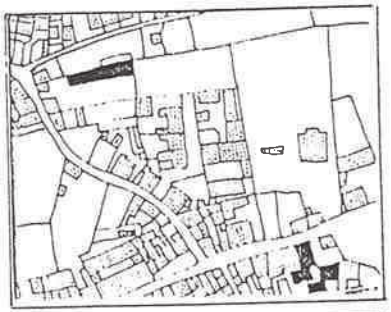

en 1903

Il s'agit de la première opération de lotissement immobilier à Ste Marie. L'entreprise a été réalisée par un constructeur de bâtiments pour son propre compte, à destination d'une clientèle bourgeoise.

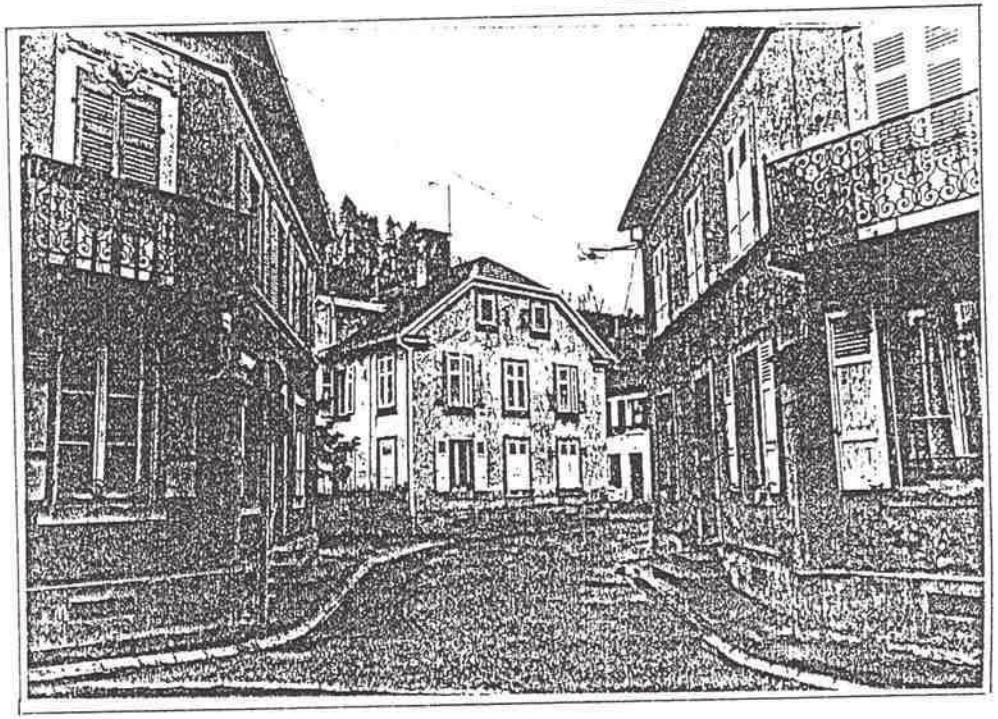

Entrée "monumentale" du quartier Röhmer.

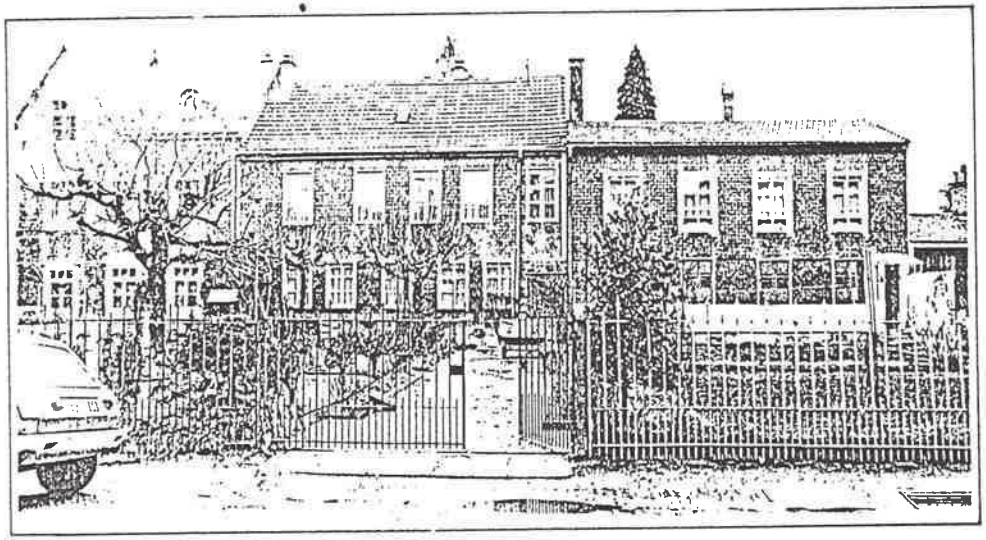

Maisons du Quartier Röhmer

dont la construction devient l'un des moteurs, avec l'extension des territoires industriels, du développement urbain. En même temps qu'un souci pour la question du logement social apparaissent timidement les premières opérations de construction en série et de planification d'ensemble à petite échelle. Malgré sa stabilité démographique, l'agglomération se développe, traduisant par là le besoin accru d'espace résultant de la nécessité de prolétariser et fixer la population ouvrière, jusque là livrée à elle même pour la question de son logement.

Contre - balançant le développement des périphéries ouvrières, la construction du centre d'équipements exalte en revanche la formation d'un noyau spécifiquement bourgeois au cœur de la ville.

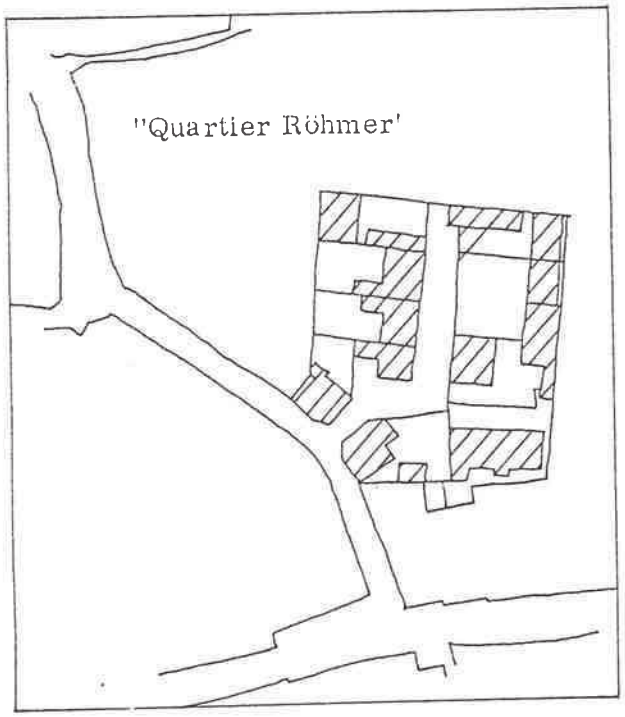

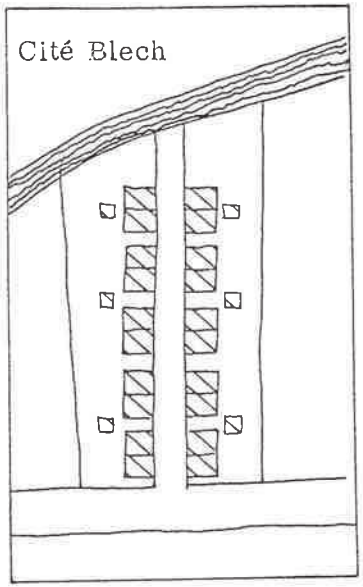

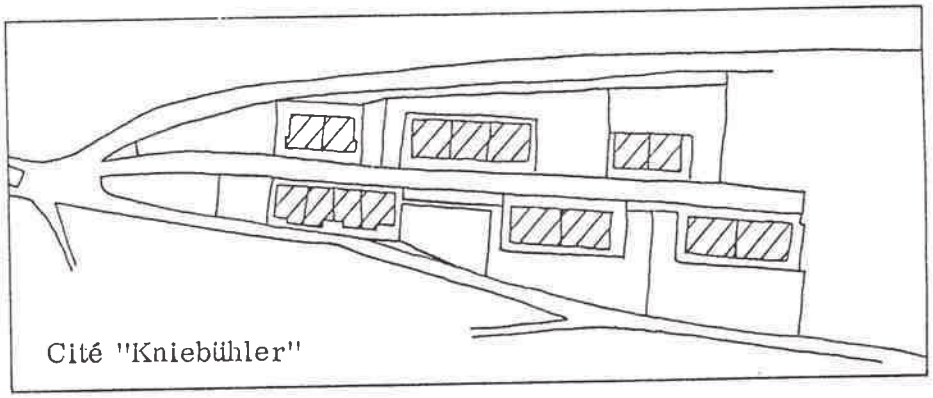

D'un autre côté, l'alternative qu 'impose le développement urbain entre la centralisation et l'étirement périphérique se trouve repoussée par quelques prototypes de planification urbaine à échelle réduite. Les réalisations du quartier Rohmer, du quartier "Kniebühler" (du nom du Maire promotteur de l'opération) et de la cité Blech échappent chacun à leur manière au mode du développement urbain linéaire, jusque là quasiment exclusif. Elles proposent des solutions propres à insuffler au tissu urbain un mode de développement en "profondeur", en rupture avec l'organisation structurelle de la ville. Ainsi, le quartier Rohmer propose-t-il un développement de ses constructions autour d'un "cul de sac", dont la disposition permet d'ur-

baniser cette zone de prairies, jusque là isolée derrière les haies des propriétés implantées en bordure de la rue. Le thème du "cul de sac" se trouve repris dans les deux autres réalisations : carrément en marge de la "clôture organisationnelle" de la structure urbaine dans le cas des logements Kniebuhler, en profondeur et à contrario dans la zone d'extension du quartier de la gare pour les maisons de la cité Blech.

- 1918 - 1950 - Stagnation et déclin

A partir de 1918, l'évolution du développement urbain s'immobilise dans les positions acquises avant la guerre. La prospérité industrielle entre dans son déclin, et le nombre des entreprises décroit à la suite des difficultés engendrées d'abord par la guerre, ensuite par la crise de 1936. La croissance démographique, longtemps maintenue au degré zéro, s'arrête définitivement pour faire place à l'immigration qu'entraîne la conjonction du déclin des entreprises et de la concentration industrielle. Excepté les quelques réalisations promues par le patronat, les nouvelles constructions ne suscitent aucune transformation structurelle dans l'organisation urbaine.

Prenant le relais de l'initiative privée en matière de logements ouvriers, l'implantation d'un Office Public d'Habitations Bon Marché se concrétise, en 1927, par la construction d'un groupe de logements à l'emplacement de l'ancien cimetière, et d'un second ensemble, réalisé en 1932, complétant le groupe de logements "Kniebühler" implantés par la commune en 1907.

Entre 1933 et 1937, une transformation structurelle d'importance redéfinit toutefois la position qu'occupe la ville dans le réseau urbain régional. Ayant perdu son rang vis à vis de l'industrie alsacienne, Ste . Marie bénéficie, en contre partie, à partir de 1937, du trafic trans-vosgien que diffuse dans la vallée le percement du tunnel ferroviaire. Dès ce moment, la ligne desservant la ville cesse de dépendre exclusivement de la plaine d'Alsace, et permet de joindre Nancy directement par St Dié. La gare quitte l'endroit qu'elle occupait depuis 1864 dans la ville pour . s'implanter de l'autre côté de la Liépvrette, sur le ban de la commune de Ste Croix aux Mines, à proximité du tunnel.

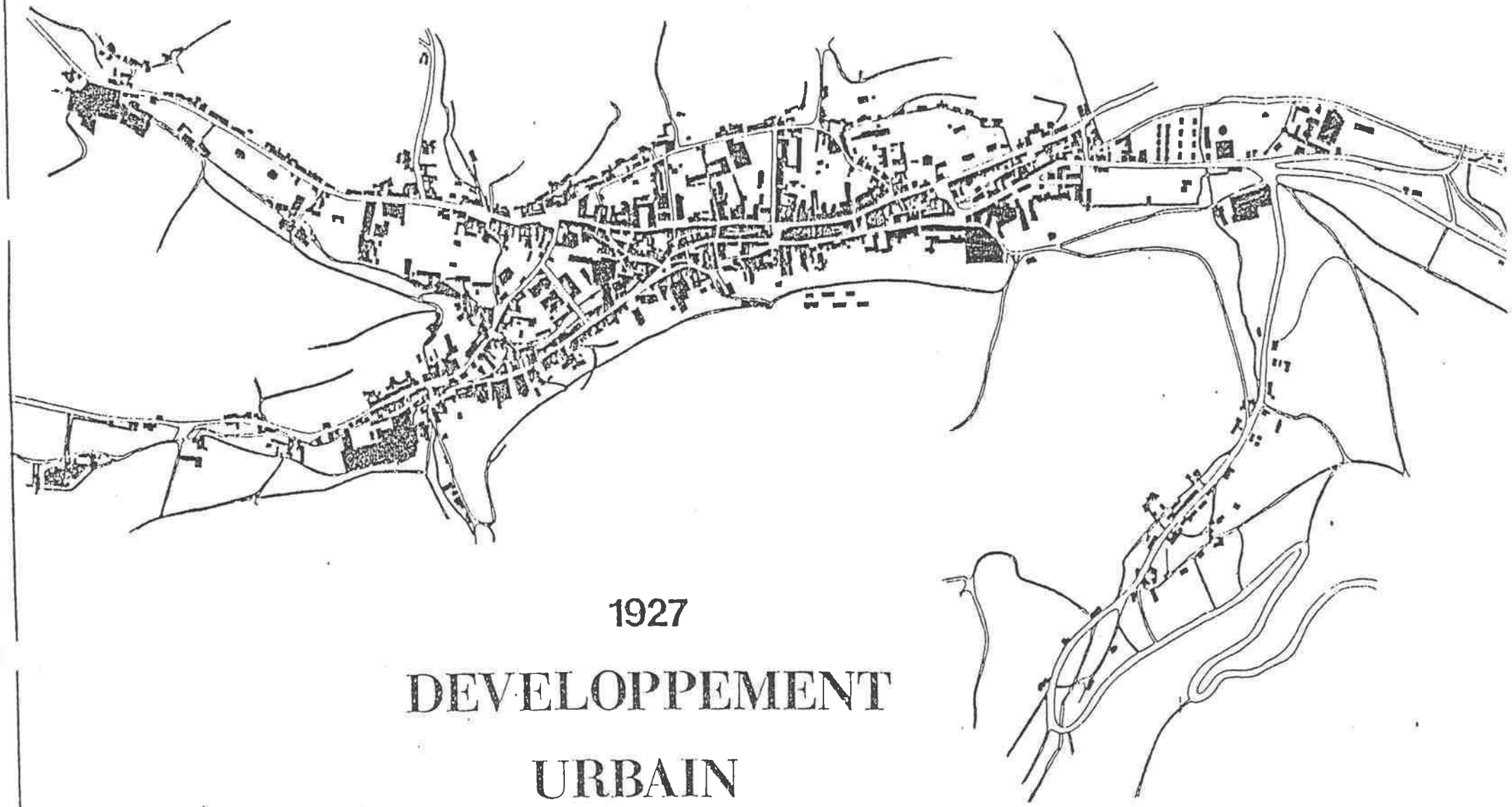

1927

DEVELOPPEMENT URBAIN

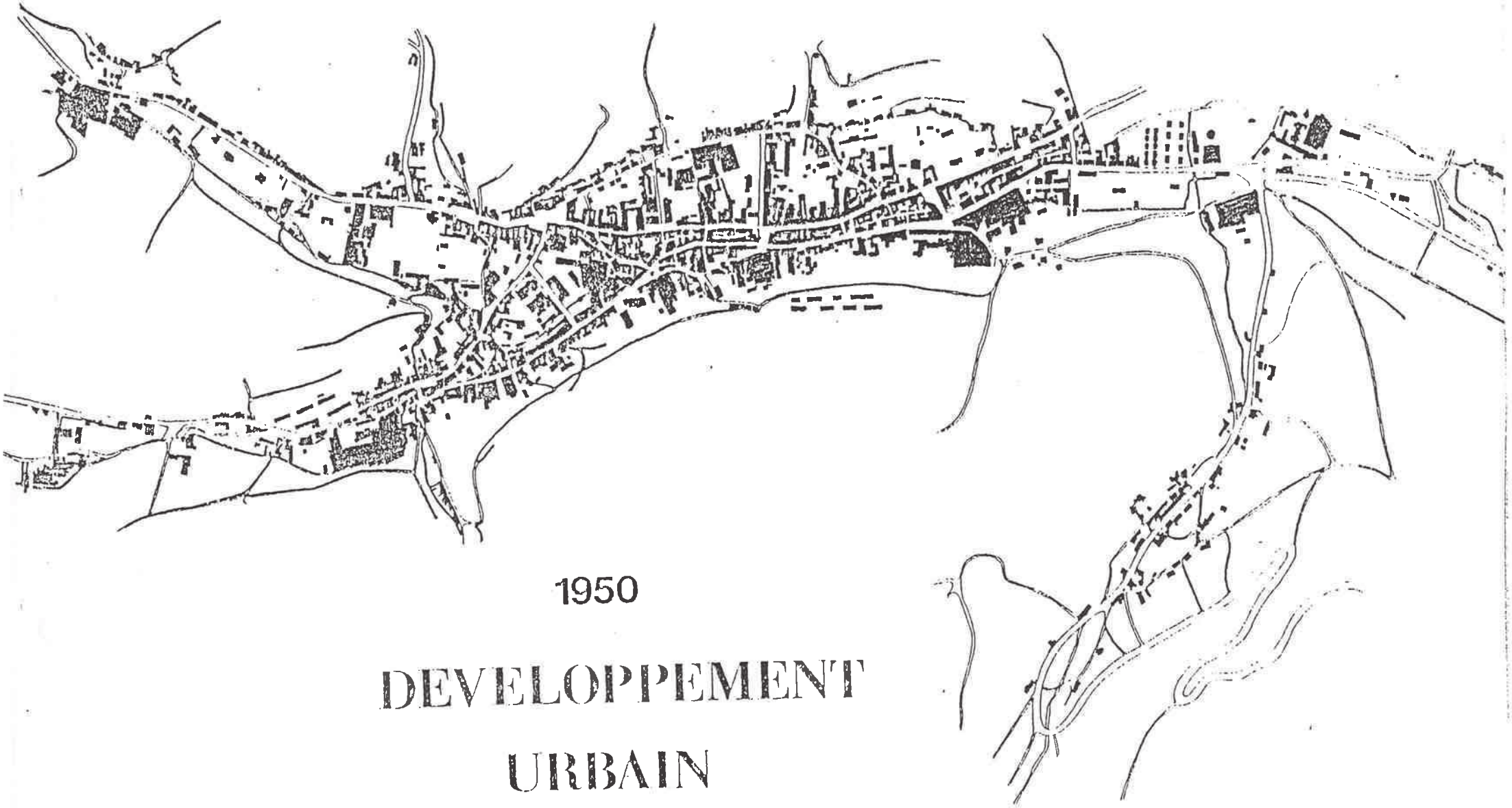

1950

DEVELOPPEMENT URBAIN

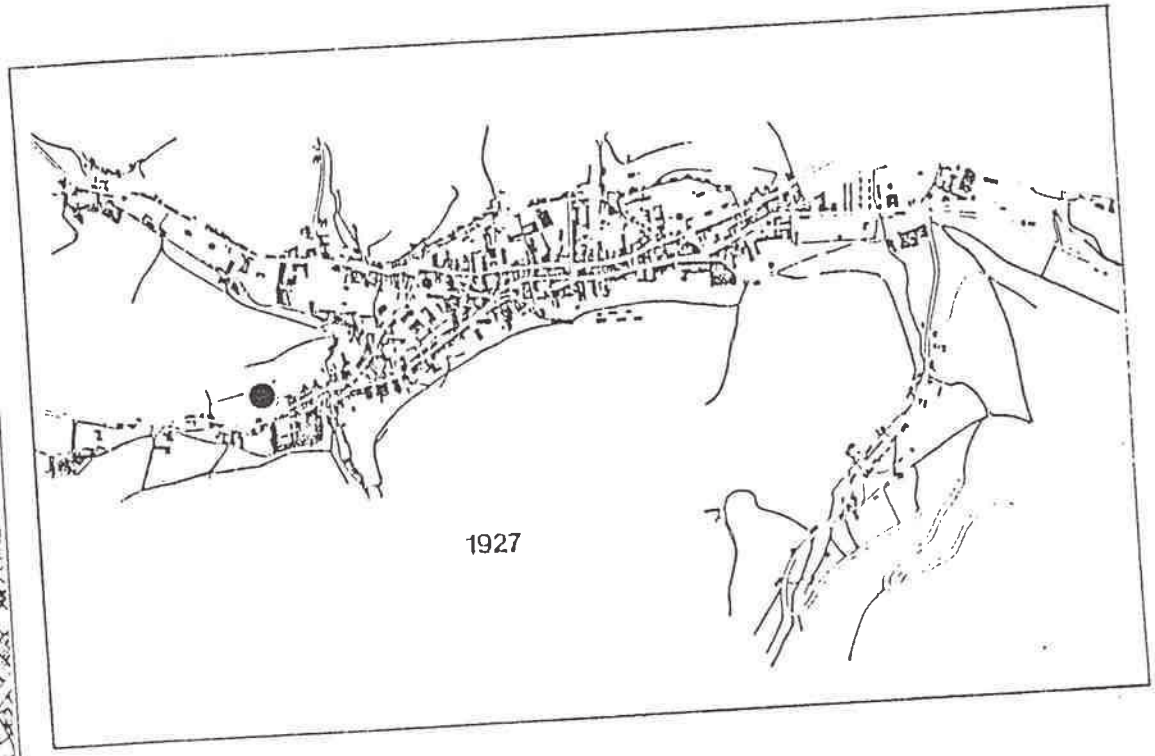

Implantation de la cité
H.L.M. à l'emplacement
de l'ancien cimetière.

- Après 1952 : amorce d'une reconversion urbaine, mise en œuvre des schémas de restructuration.

La période contemporaine s'ouvre par la crise économique; dès lors, le nombre des entreprises installées dans la ville chute notablement, en même temps que s'accroît l'émigration des habitants de Ste Marie et de toute sa vallée. L'hémorragie de population, consécutive à la crise, se conjugue toutefois avec le développement d'une po-

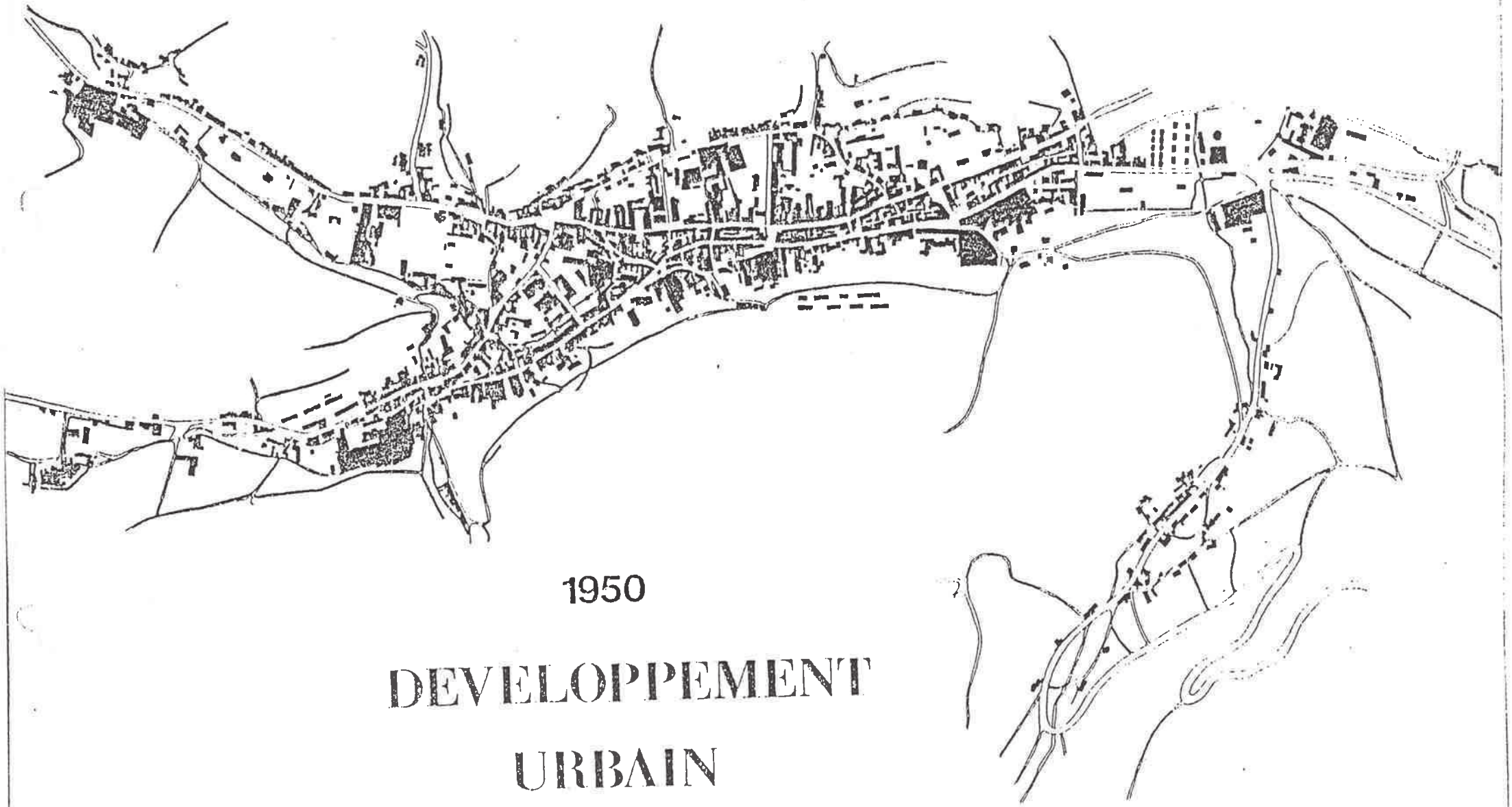

1950

DEVELOPPEMENT URBAIN

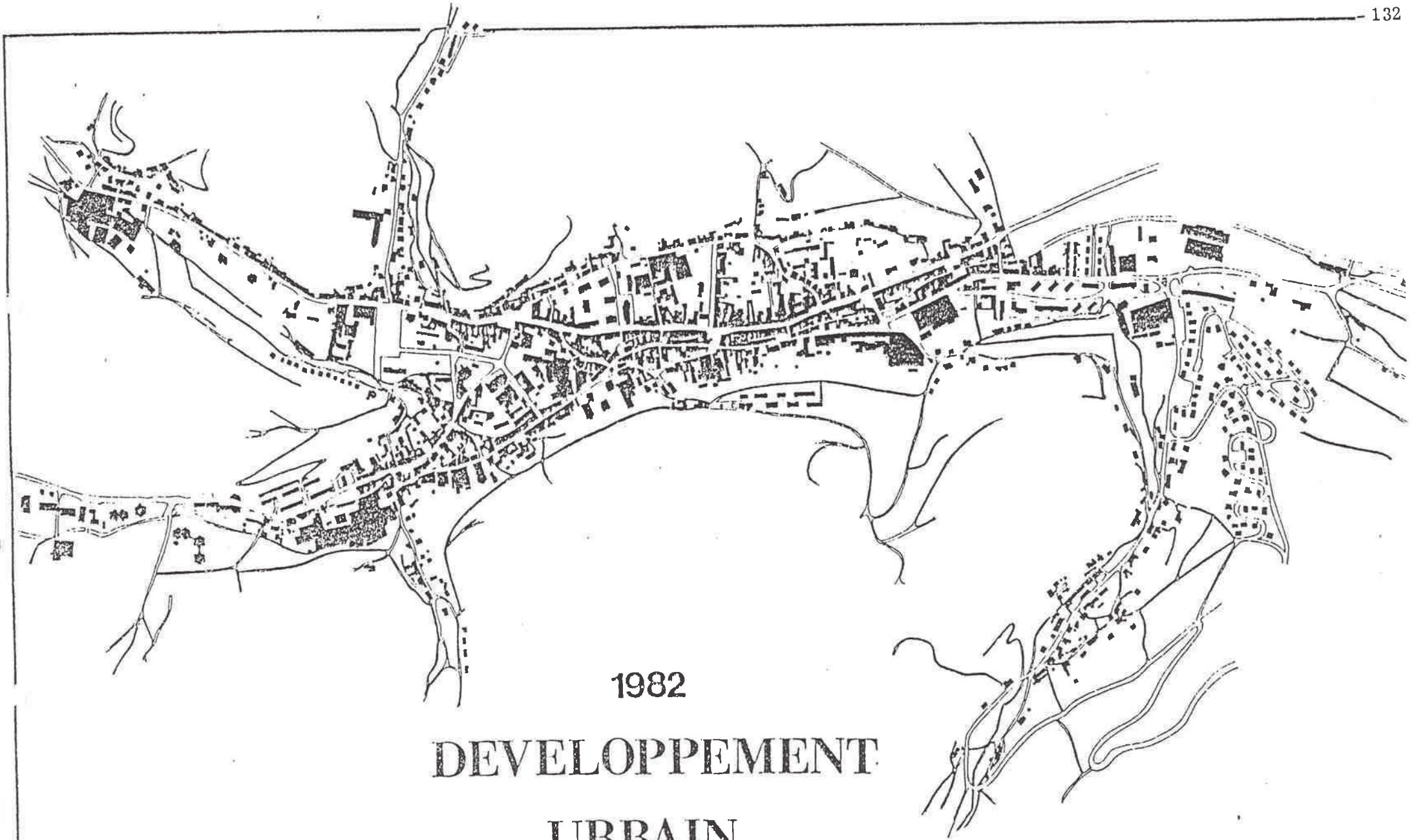

1982

DEVELOPPEMENT URBAIN

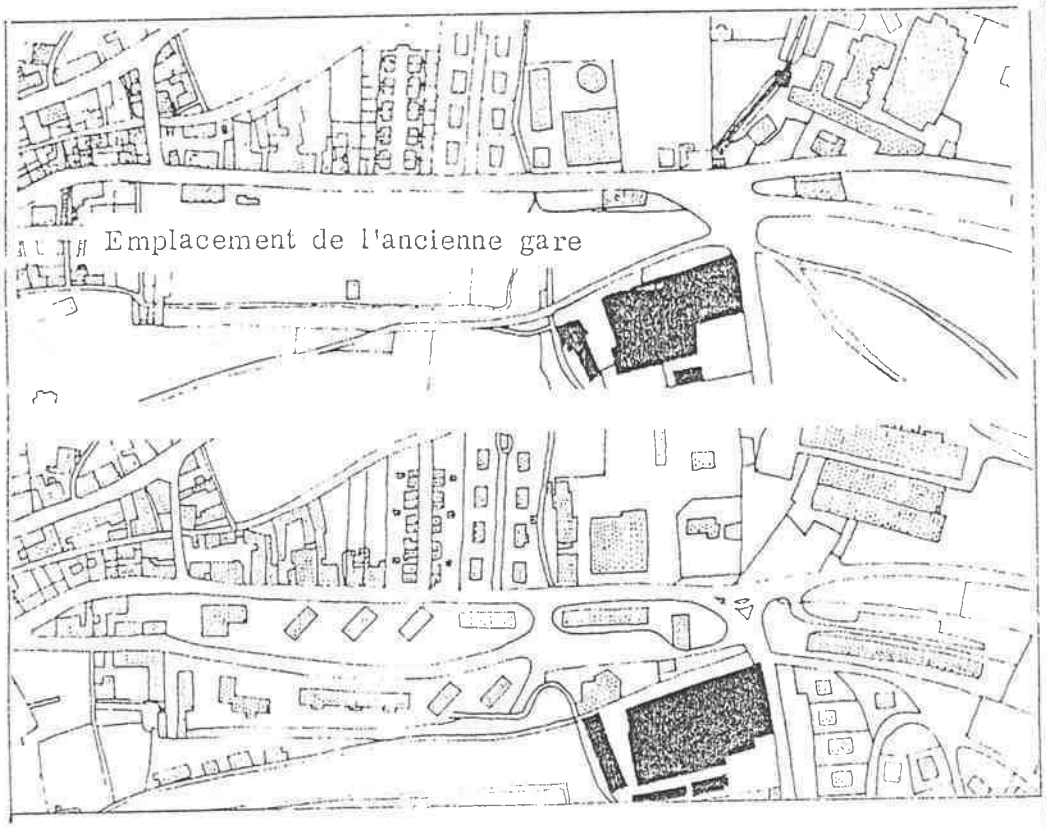

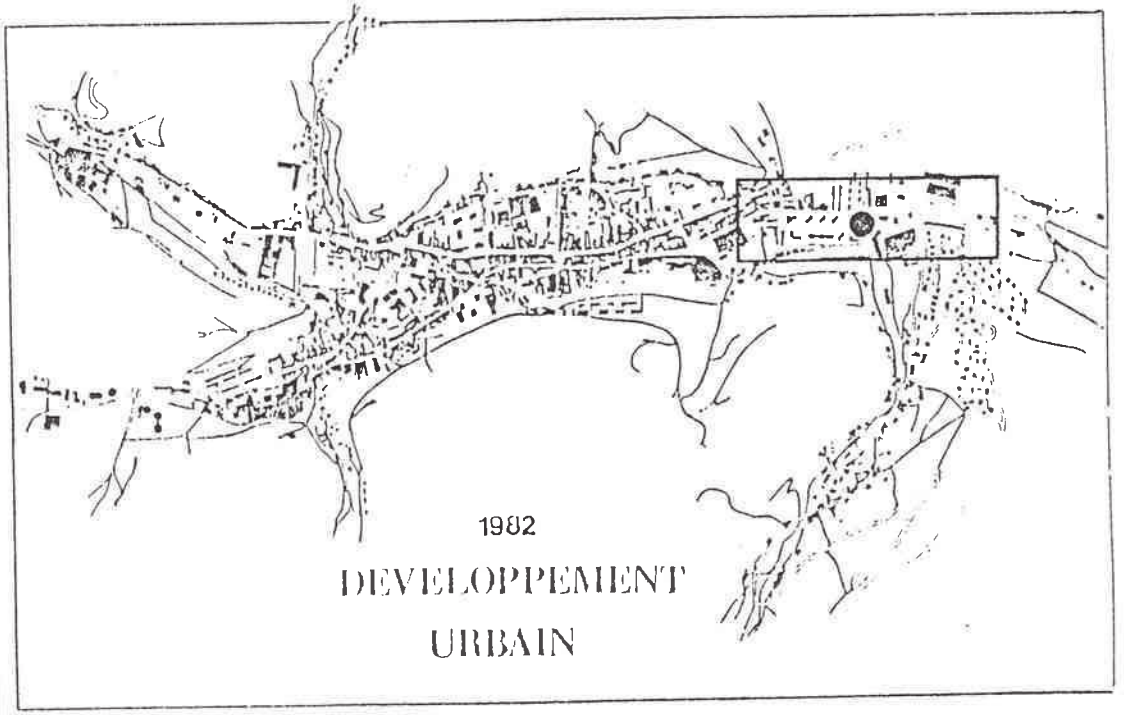

Implantation d'une cité
à l'emplacement de
l'ancienne gare

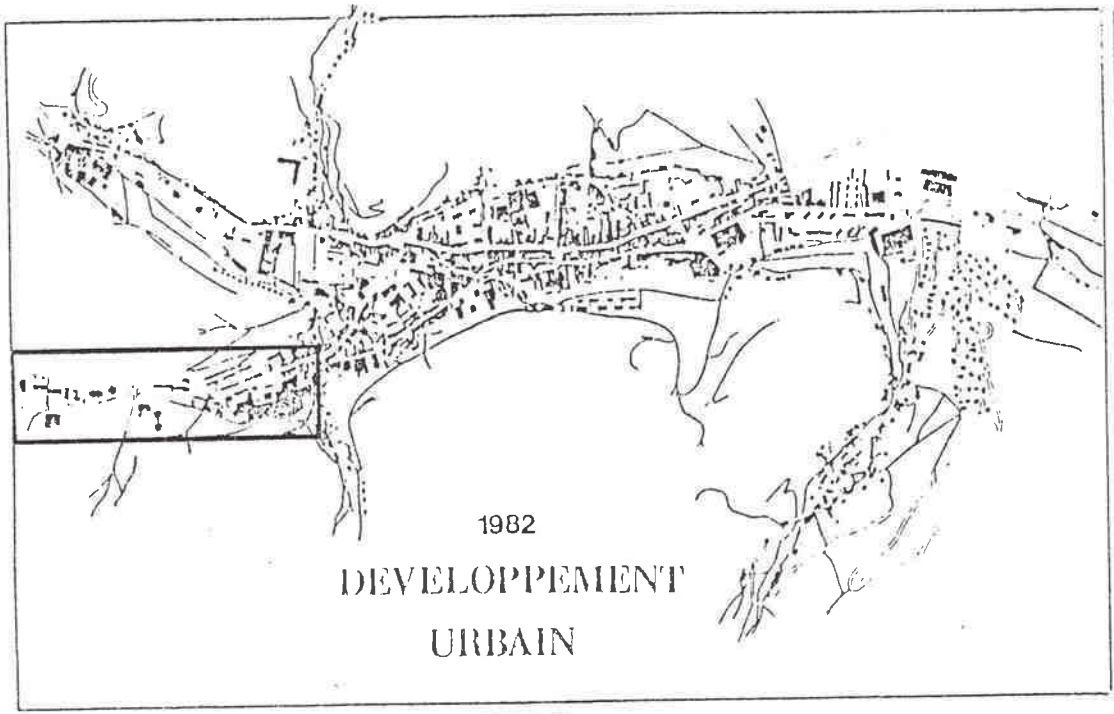

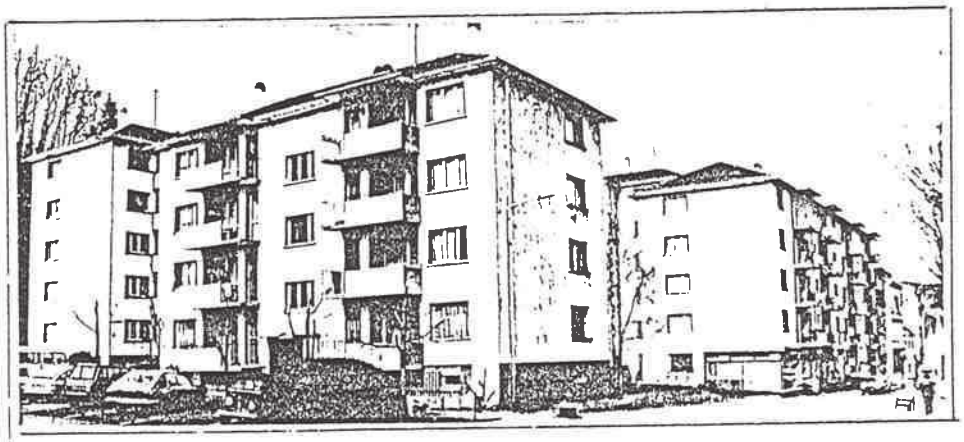

Le programme de rénovation urbaine

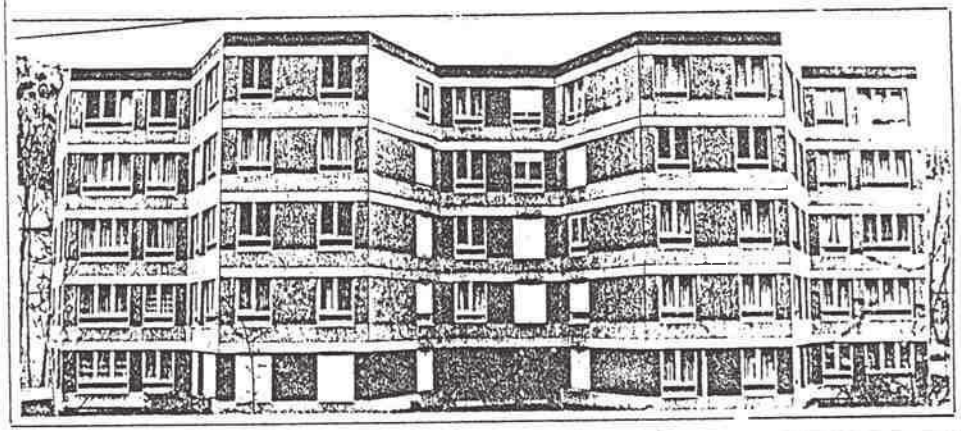

"Athome"

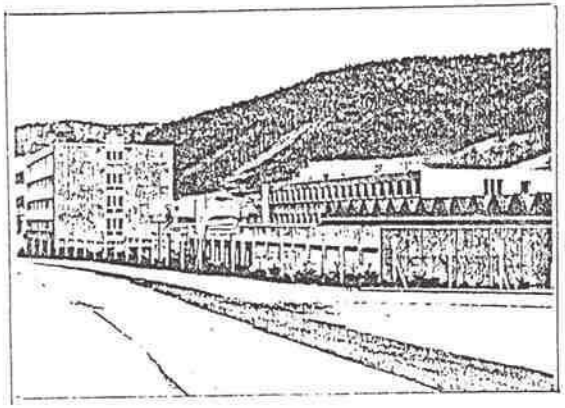

La "cité" scolaire

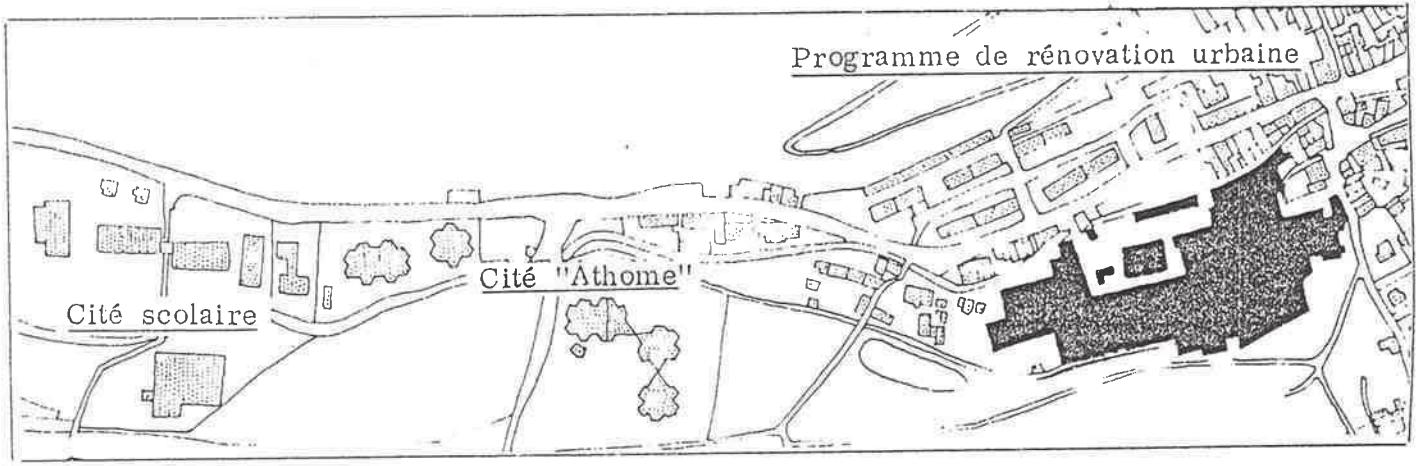

L'urbanisation de la vallée d'Echery.

litique suivie en matière de logements sociaux, puisque le rythme de construction imprimé par l'O.P.H.L.M. dès 1953 se maintient sans temps mort jusqu'en 1977, malgré la persistance du déclin démographique. S'ouvrant par l'implantation d'un vaste programme à l'emplacement de l'ancienne gare, le cycle de la construction des logements sociaux devient le moteur de l'extension urbaine, et prend en charge de nombreux secteurs de la ville, remodelés dans le dessein de résorber le problème persistant du logement. Les nouvelles réalisation étendent, d'un côté, l'emprise urbaine à la périphérie de la ville, à ses deux extrémités de l'amont et de l'aval : en 1961 s'implante une

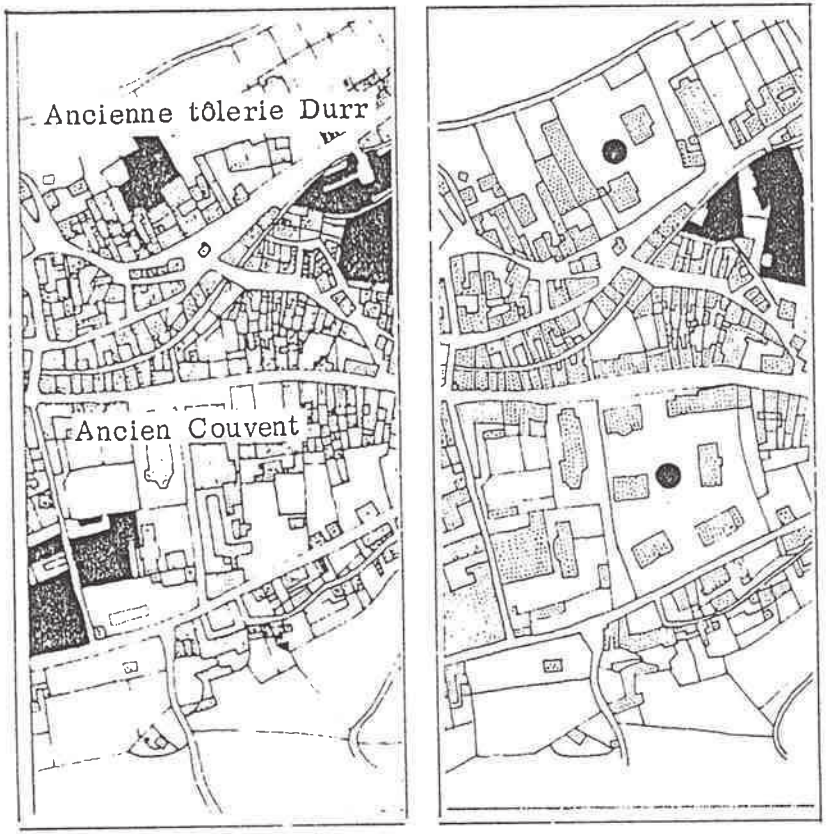

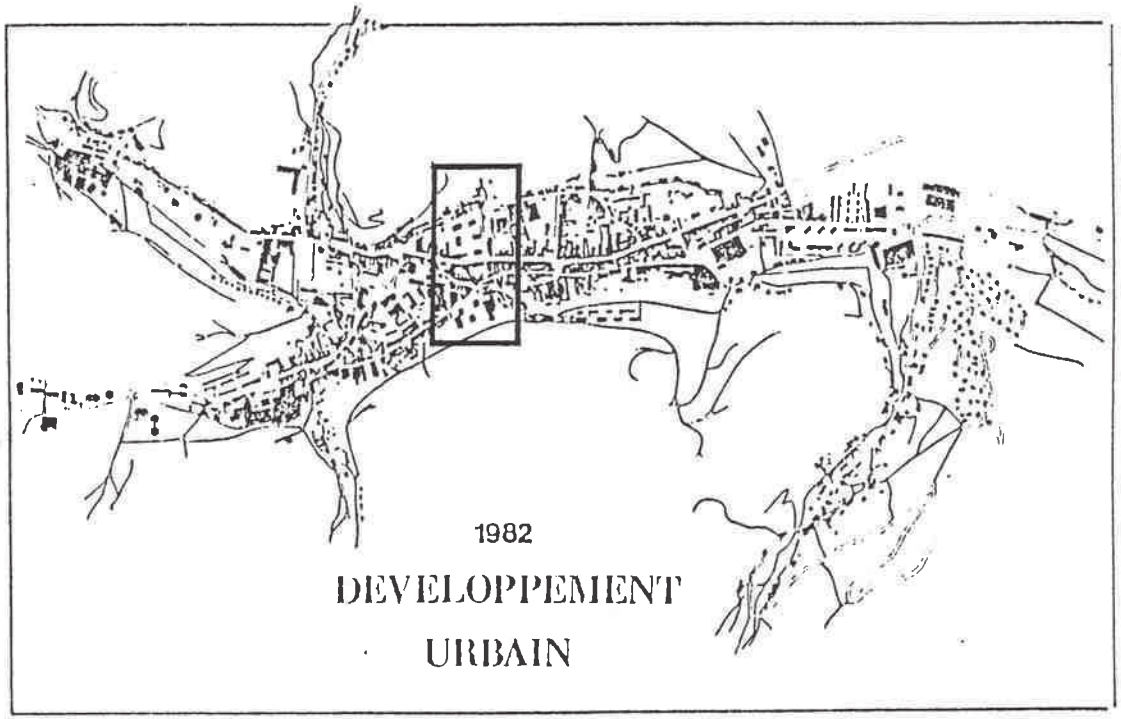

Emplacement des opérations de rénovation urbaine entre 1971 et 1974

Emplacement de l'ensemble des logements sociaux réalisés à Ste Marie depuis 1953.

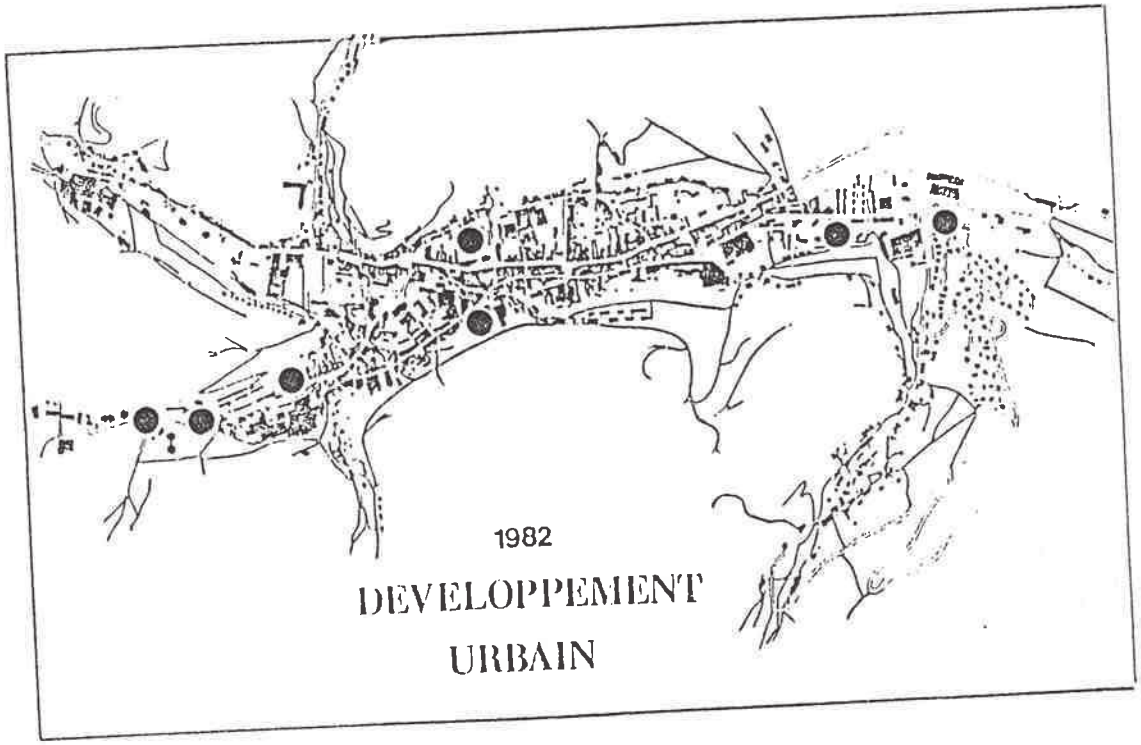

cité de relogement dans le bas de la ville, en 1977, un groupe H.L.M. "Modèle Athome" étend l'emprise urbaine dans la vallée d'Echery. Celle ci se transforme en un quartier spécifique aux nouvelles cités qui s'y implantent en 1958-1967 (opération de rénovation urbaine du quartier de la rue du Général Bourgeois) et en 1971 (implantation d'un immeuble rue du Général Bourgeois). Enfin, au centre de la ville, deux opérations de rénovation urbaine permettent l'implantation,, entre 1971 et 1974, de deux nouveaux groupes de logements, diffusant ainsi jusqu'au centre du territoire urbain l'emprise du logement social.

Délaissant les anciens quartiers de l'agglomération, l'initiative privée investit les lotissements communaux ouverts à la périphérie de la ville dès les années cinquante (Lotissements rue de la République, rue des Jardins). A partir de 1964 se développe le lotissement "Plein Soleil" à Fertrupt; son extension considérable entre la ville et sa dépendance confirme le fort développement que met l'agglomération à étendre son emprise territoriale.

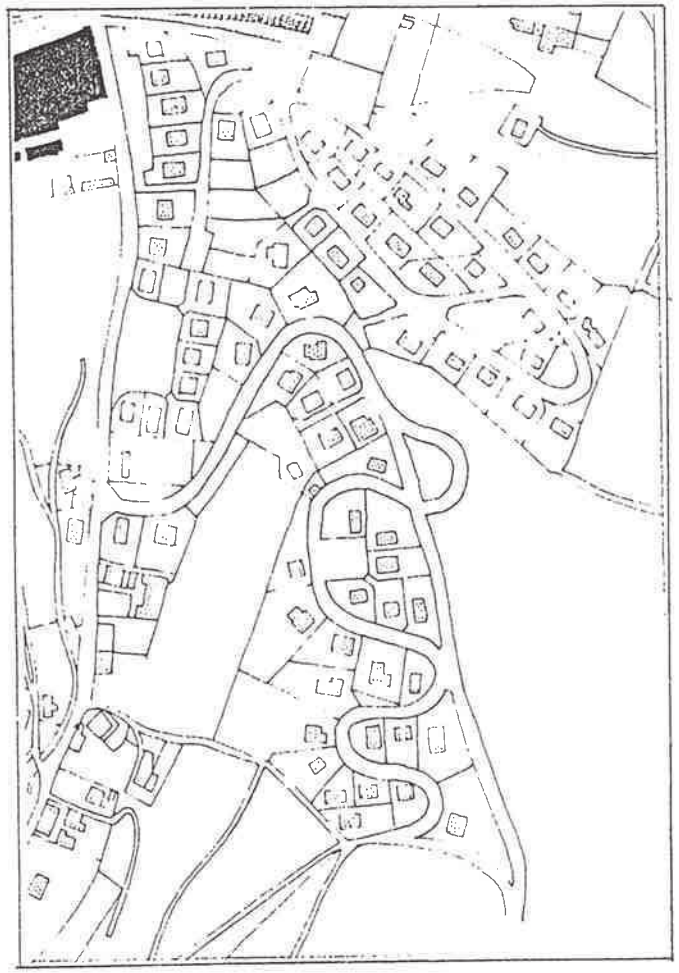

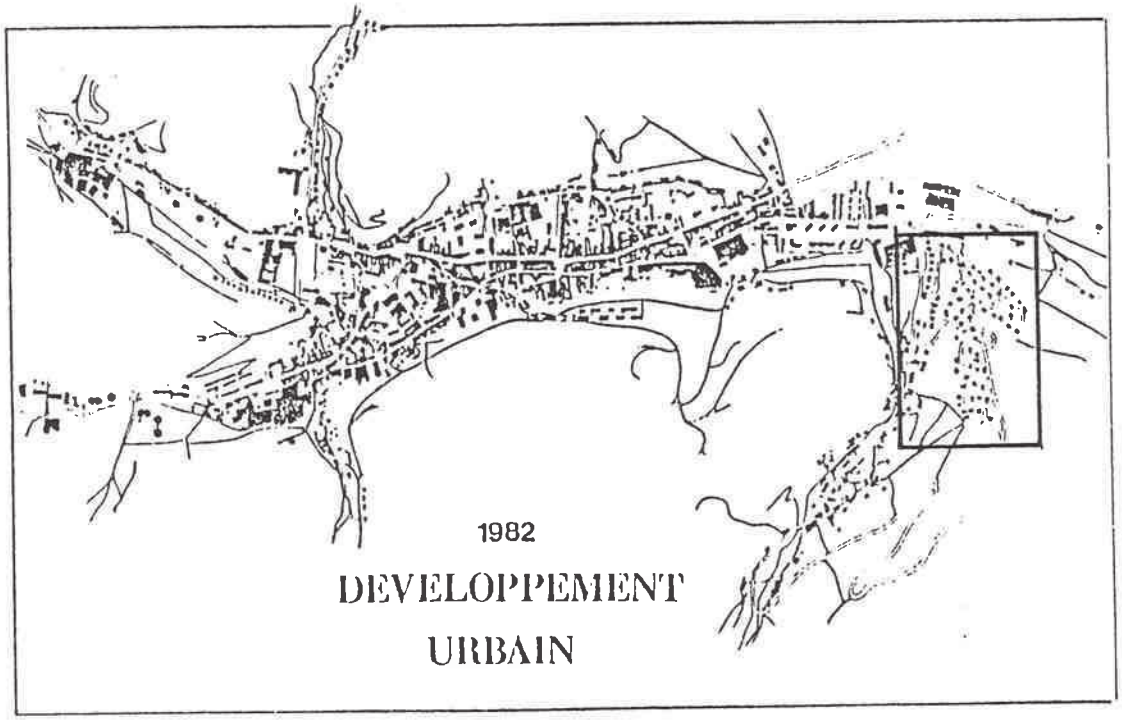

Formation du lotissement "Plein Soleil"

Enfin, la ville complète son réseau par l'aménagement d'un hospice, la construction d'un nouvel hôpital (1956), l'implantation d'une nouvelle cité scolaire (1974) d'une nouvelle gendarmerie (1977, dans la nouvelle cité). Le tissus urbain, s'étend dès à présent sans interruption de Fertrupt à Echery. Au moment où la population de Ste Marie atteint le niveau qu'elle avait connu au départ du développement industriel, le territoire urbain achève d'unifier les parties multiples qui le composent, profitant des espaces intercalaires pour s'étendre.

Pendant ce temps, les plus anciens noyaux de l'agglomération se vident progressivement de leur population. Celle ci, lorsqu'elle ne quitte pas la vallée, s'implante dans les nouveaux quartiers de la périphérie urbaine. L'abandon des quartiers populaires du centre, l'embarrassante disponibilité des territoires industriels devenus sans usage, installent conjointement de vastes surfaces "vides" et impraticables, favorisant la déconcentration urbaine et l'étirement des structures d'organisation de la ville. Celle ci dilue progressivement sa matière sur l'ensemble du territoire communal, et perd, en s'étirant de la sorte, toute sa cohésion urbaine..

DEUXIEME PARTIE

L'INDUSTRIALISATION

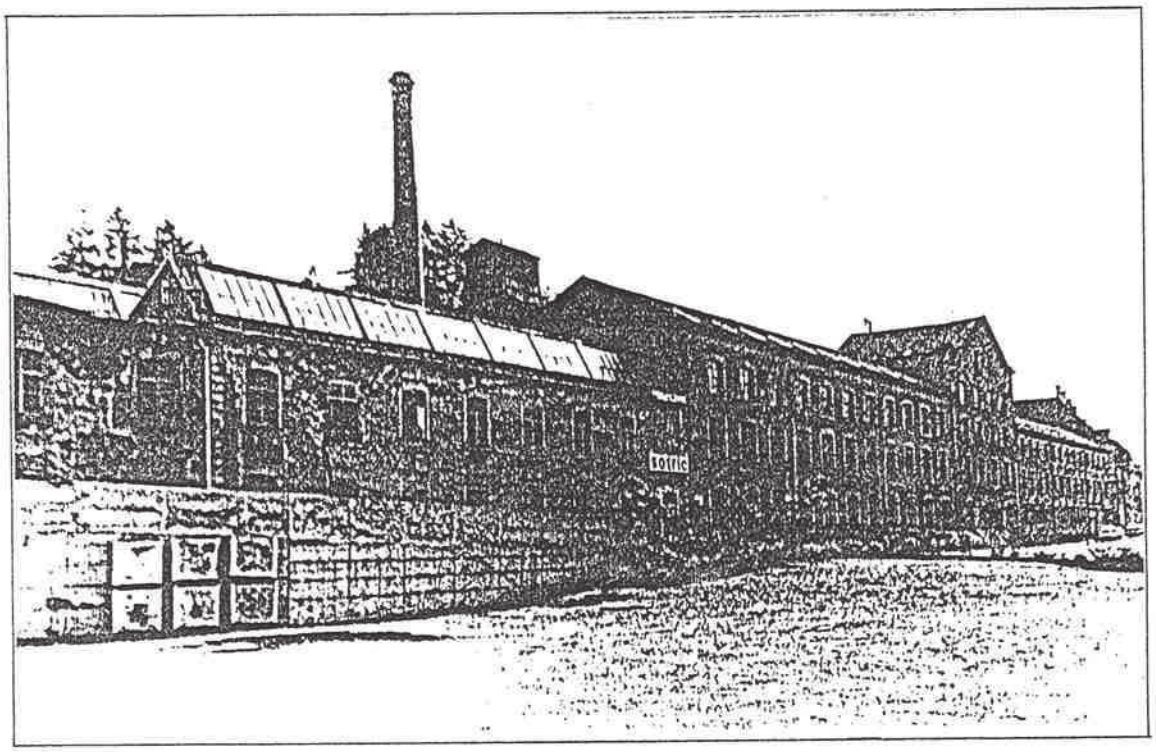

I LE DEVELOPPEMENT DU PROCESSUS DE PRODUCTION

1°) Physionomie des entreprises

En I873, D. Risler enregistre les mutations qui ont transformé, en l'espace d'une soixantaine d'années, la société des industriels de Ste Marie aux Mines :

"Il n'y avait pas alors (vers 1810), comme aujourd'hui, quelques grands fabricants et un grand nombre d'employés, mais il y avait beaucoup de petits fabricants de tissus de coton teint, plus de trente drapiers, des tanneurs

et un très grand nombre de fabricants de bas au métier, ce qui formait, avec les artisans de toute espèce, une nombreuse bourgeoisie très à son aise". (D. Risler : "Histoire de la Vallée de Ste Marie aux Mines anciennement vallée de Lièpvre" 1873 Ste Marie a/M. Jardel; p.135).

Ces pages livrent un sentiment de nostalgie à l'égard d'un passé qu'aurait dominé, selon ce regard rétrospectif, un état idéal de libre concurrence, avec égalité des chances, comme l'exprime le même auteur :

"Plusieurs maisons, riches aujourd'hui, doivent leur origine à cette époque prospère de Sainte Marie, où avec de l'activité et de l'intelligence chaque ouvrier pouvait devenir fabricant et acquérir une position indépendante." (Risler p. 137).

Le ton de regret dont s'imprègnent ces propos laisse supposer que leur auteur ait assisté à d'importants changements, dont le résultat serait l'avènement de quelques dynasties incontestées du milieu industriel local, à l'instar du développement Mulhousien. En réalité, et à la différence de l'industrie mulhousienne, aucune entreprise de type monopoliste ne s'est jamais implantée de façon remarquablement dominante à Ste Marie. Le tissu industriel présente jusqu'en 1950 au moins un morcellement tout à fait considérable. Mais surtout, parmi les nombreuses entreprises installées dans la ville, seules quelques unes sont parvenues à un degré de stabilité dynastique suffisant pour avoir secondé leur politique industrielle par une politique sociale à long terme.

- Caractères de l'implantation industrielle

Même si elle apparaît indéniablement, la forme dynastique du développement industriel se manifeste uniquement comme tendance minoritaire (parmi les 45 noms d'industriels que mentionne l'enquête de 1826 - Cf Statistiques Industrielles de 1826 A.D.H.R. 9 M -), 9 figurent à nouveau parmi les 44 que signale un document de 1861

(Tableau des industries de la vallée de Ste Marie a/M. A.D.H.R. 5 S 181). Sur ces noms mentionnés dès 1826, quatre subsistent dans la liste de l'annuaire de 1893 : Blech, Dietsch, Joly et Reber). Le paysage industriel se compose par contre de multiples établissements aux structures moins solidement établies. Cette caractéristique s'accompagne d'une homogénéité remarquable de la production, si bien qu'on pourrait dire que l'ensemble des fabricants de la ville en détiennent le monopole collectif. Ainsi, Rislet mentionne, pour 33 fabricants de tissus de coton, laine et soie teints, 8 teintures seulement, 4 apprêtures et deux filatures (1870). Encore faut-il remarquer que les activités de toutes les entreprises se complètent, puisque la teinture et l'apprêture consacrent la plus grande part de leur travail aux produits que leur confient les fabricants de tissus de couleur de la ville.

Une autre caractéristique de l'industrie de Ste Marie est la taille généralement réduite des unités de production, nombreuses à partager un territoire urbain trop limité pour qu'elles s'agrandissent toutes. Le mémoire de J. G. Reber (J.-G. Reber : "Etat Raisonné sur l'industrie et les Manufactures de Ste Marie aux Mines", 5 avril 1803) évalue à 50 le nombre des petits ateliers occupés au travail du coton. L'enquête industrielle de 1806 mentionne pour 1804 16 fabriques, ce qui porte à 66 le nombre des établissements existant dans la ville. A ces derniers, il faut ajouter encore 33 fabricants de draps (Risler op. cit. p. 172), soit au total au moins 99 établissements différents pour une commune de 6 603 personnes, dont la partie agglomérée compte moins de 4000 habitants. Aux diverses activités déjà mentionnées, il faut encore ajouter la clouterie, la tannerie, l'usine de savonnerie, les deux papêteries, l'huilerie la forge et la taillanderie, toutes industries appelées à disparaître vers les années 1820 - 1830.

L'enquête de 1812 (Leuillot : "L'Alsace au Début du XIXème Siècle" (1956 p. 370 : 19 entreprises de bonneterie, 46 tissages, 17 draperies) permet de chiffrer à 82 les entreprises que renferme la ville. Enfin, la liste nominative des ouvriers employés dans les manufactures, de 1823 (A.D.H.R. 9 M 21 et 23), ne mentionne plus que 59 établissements, y compris les drapiers et tisserands travaillant pour leur compte.

Fondations d'entreprises textiles de 1749 à 1826

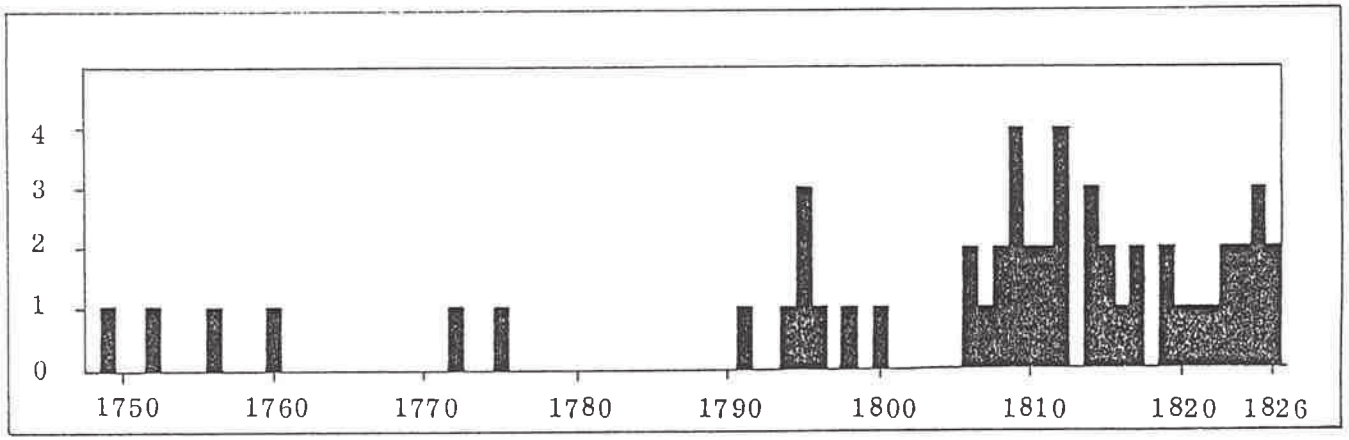

Dès ce moment, les enquêtes restent muettes quant aux très petits entrepreneurs indépendants, dont le nombre reste malgré tout important : ainsi, le document de 1861 (Tableau des industries de la vallée de Ste M. a/M., par F. Schoubart, 8 avril 1861, A.D.H.R. 5 S 181), mentionne-t-il, en plus des trente établissements de tissage qu'il dénombre, l'existence de divers établissements, qui réunissent à eux seuls, selon une estimation de l'enquêteur, les 2/5èmes des métiers à tisser travaillant pour l'industrie de la ville.

Si le nombre de petites entreprises décroît nettement entre 1803 et 1823 (diminution de 40% en 20 ans du nombre des entreprises), le nombre d'entreprises moyennes s'accroît rapidement. De 16 en 1806, le chiffre passe à 45 entreprises en 1826 (Statistique industrielle, A.D.H.R., série 9 M) pour osciller jusqu'à la fin du siècle entre 35 et 45 (Annuaires de 1833 /44; 1838 : 46; 1846 : 35; 1849 : 34; 1861 : 48 - enquête -; 1882 : 45; 1893, : 43; 1922 : 24). La production ne s'organise que difficilement en grandes unités, et de nombreux travailleurs et artisans persistent à défendre leur indépendance, sans pour autant porter ombrage aux entreprises les plus considérables de la ville.

Il est toutefois difficile de déterminer la limite permettant de distinguer les établissements qu'il faut considérer comme "négligeables", et ceux qui forment de "véritables" fabriques. L'état de section de 1837 (A.D.H.R.),

permet d'introduire comme critère la propriété des locaux de production. Ce document mentionne, sur un total de 110 établissements industriels, 70 établissements textiles, que se répartissent 36 propriétaires (qu'il ne faut pas toujours confondre avec les "fabricants"). A ce stade du développement des structures productives, il n'est pas obligatoirement nécessaire de posséder un local approprié pour devenir fabricant : une pièce dans un rez de chaussée forme déjà un comptoir où les tisserands travaillant dans la ville peuvent chercher leur matière première et livrer le fruit de leur industrie; trois ou quatre métiers à tisser, réunis dans un local loué au fond d'une cour constituent déjà l'embryon d'une entreprise, que les documents du cadastre ne mentionnent pas forcément comme établissement industriel...

De là vient que les entreprises de Ste Marie soient si nombreuses : elles représentent en 1806 le tiers des manufactures dénombrées à cette date dans le Haut Rhin, mais n'occupent que 11% des ouvriers regroupés par les 49 fabriques que compte le département (Etat de l'industrie en 1806). A cette même date, la ville compte 10 entreprises de tissage de quelque importance, alors que l'ensemble du département n'en dispose que de 19 en tout. Les entreprises de tissage de la ville n'occupent malgré tout que 12% des ouvriers employés par l'industrie du tissage dans le département.

- Division et morcellement de la production

Loin de se dissiper au fil des ans, ce caractère de l'industrie de Sainte Marie en est l'un des signes distinctifs pendant toute la durée du siècle. La division des capitaux et des moyens de production s'aggrave de retards techniques qu'accumule l'organisation du travail vis à vis des industries textiles des autres régions de la Haute Alsace. Alors que la ville regroupe encore en 1871 83% des métiers à bras, sa production ne représente que 12% de l'ensemble des tissus fabriqués dans le département (Ch. Grad : "Etude Statistique sur l'Industrie de l'Alsace" 1879, Paris Guillaumin,

T.I, tableau II : "Tissages en 1871), alors que la fabrication de ces produits mobilise 37% des ouvriers occupés par le tissage dans le département. Il faut trois fois plus de main d'œuvre à Ste Marie qu'ailleurs pour produire une quantité équiva lente de marchandises. 88% des métiers à tisser de la ville sont actionnés par la force musculaire des tisserands, alors que les outils mécaniques entrent déjà pour 91% dans le total des métiers à tisser que compte le reste du département (Ch. Grad : idem). L'énergie à vapeur, qui s'est développé partout en Alsace dans de grandes proportions (à Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Soultz, Cernay, Massevaux, Thann et Mulhouse : CH. Penot : "Statistique Générale du Département du Haut - Rhin", Mulhouse, J. Risler, 1831), n'entre que timidement encore dans la vallée, et Ste Marie lui reste assez réfractaire. L'installation en 1814 d'une première filature mécanique (Stat. Ind. 1826), dans la ville n'encourage pas cette forme d'industrie, ni d'ailleurs le tissage mécanique, puisqu'on ne trouve encore en 1870 que six tissages mécaniques pour toute la vallée, dont un seul à Ste Marie même (Blech), un autre à Echery (Gimpel) et un troisième à St Blaise (Degermann) (Risler, op. cit. p. 218).

La région de Ste Marie est, après 1870, la seule où se pratique encore presqu'exclusivement, et à une telle échelle, le tissage à bras. Cette particularité de l'organisation de la production traduit l'attitude originale des entrepreneurs vis à vis du développement industriel.

Dès le début du siècle, Colombel, Maire de Ste Croix aux Mines, fait remarquer dans son mémoire sur le perfectionnement des manufactures que les fortunes de Ste Marie étant trop divisées, aucun manufacturier n'est en état de faire seul l'acquisition de machines perfecti onnées (1805) (Leuillot : op. cit. T.I p. 359). La division des territoires industriels, de même que celle des capitaux semble être un signe distinctif de la fabrique de Sainte Marie aux Mines. Cet état des choses inscrit durablement sa marque sur la structure de l'industrie et l'organisation du travail.

L'examen des matrices cadastrales de la ville (1837 - 1891) montre le degré du morcellement industriel. A aucun moment les entreprises, si petites ou si grandes fussent-elles, n'ont fusionné durablement, sauf exception. Les industriels ont développé leur production en grande partie sur les réserves foncières déjà partiellement acquises en 1837. L'acquisition d'établissements industriels constitue à chaque fois l'occasion d'étendre d avantage encore les réserves de terrain. A aucun moment les industriels ne cherchent à contrôler à long terme des unités de productions qui pourraient seconder la fabrication de leurs marchandises et esquisser l'ébauche d'un processus de monopolisation. L'expansion industrielle ne s'exprime, dans la plus part des cas, qu'en terme de contiguité immédiate. D'un autre côté, beaucoup de patrimoines sont démantelés, séparés entre héritiers et acquéreurs, pour figurer à l'état annexe dans de nouvelles entreprises.

Les territoires industriels, attribués et localisés pour leur plus grand nombre bien avant 1837 (vraisemblablement pendant les périodes de prospérité des années 1820), ne changent pas dans leurs attributions. La stabilité du nombre des entreprises entre 1836 et 1894 prouve d'ailleurs à quel point les territoires industriels traversent le siècle en restant dans leurs positions. La localisation des industries, tel que le cadastre de 1837 permet d'en juger, est définitivement fixée dès ce moment là, sinon dans ses contours, du moins en des lieux spécifiques. Les entreprises de Sainte Marie sont très fortement enracinées à leur lieu de fondation, du moins pour la majeure partie d'entre elles. Cette immobilité dans l'espace traduit, d'une certaine manière, les facteurs d'inertie qui pèsent, durant tout le XIXème siècle, sur l'essor industriel.

Aussi étrange que cela puisse paraître, la possibilité de constituer un monopole industriel aurait pourtant pu s'ébaucher lorsque J.-G. Reber, venu de Mulhouse pour fonder l'industrie des tissus teints à Ste Marie, se met à constituer son patrimoine. Il crée d'abord une fabrique de filature (1760), une teinturerie de rouge en amont de la ville, une teinturerie de bleu dans la ville, et une fabrique de tissage. Son fils monte à son tour une nouvelle

Emplacement des entreprises successivement contrôlées par Reber puis par son petit fils et ses gendres

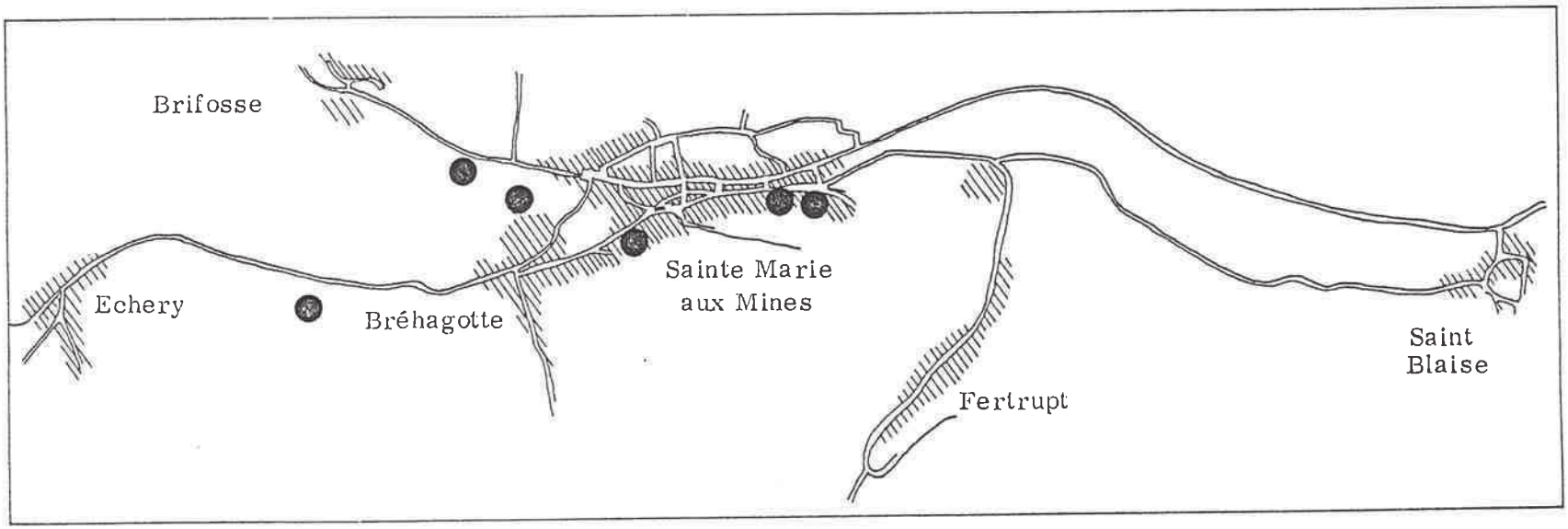

affaire, également dans l'amont de la ville. L'ensemble de ces entreprises se développe en cinq endroits distincts, les uns à l'amont, les autres à l'aval de la ville. L'ensemble de ces entreprises, fondées dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, constitue en 1837 cinq unités distinctes : draperie M. Klein, tissus imprimés Weber, bonneterie Cesar, fabrique de tissus de couleur Blech, fabrique de tissus de couleur Reber (matrices cadastrales). Trois de ces entreprises participent plus ou moins à une sorte de "clan" familial (Reber, Blech et Weber), tout en constituant des unités parfaitement autonomes. L'examen de l'arbre généalogique de la famille Blech permet de dénombrer vers le milieu du siècle 14 familles distinctes, chacune à la tête d'une entreprise autonome (Arbre Généalogique de la Famille Blech dréssé par A. Blech). Toutes sont alliées à la famille Reber, et peuvent préva loir d'un lien de parenté, parfois très éloigné, avec le fondateur de l'industrie du coton teint. (Baumgartner, Blech, Diemer, Diesch, Frommel, Haffner, Kœnig, Muhlenbeck, Schlumberger, Schoubart, Strohl, Reber, Weber, Weisgerber).

Leuillot relève cette forme d'organisation en clan, structure familiale réglant l'ordre et la division des entreprises, qui est à la base de distinctions sociales rigides, renforcées par les divisions religieuses entre catholiques et protestants. (Leuillot, op. cit. p. 416 T.I). L'une des finalités de ce principe d'organisation familiale des réseaux industriels semble être d'assurer aux rejetons issus du clan l'exploitation d'une unité de production qui leur soit propre en toute indépendance.

- Individualisme et particularismes

La quantité même des entrepreneurs entrés en lice à Sainte Marie, dans une ville aux dimensions et aux capacités d'expansion territoriales limitées, donne la mesure du pouvoir collecitf que les fabricants parviennent à faire peser, par leur nombre, sur les intérêts de la communauté. La classe des riches est presque exclusivement occupée par les fabricants, comme en témoigne la liste des plus fortement imposés de la ville, datant de 1854 (A.D.H.R. 2 O 1784 /: "RExtrait de la liste des plus imposés, pour servir de pièce justificative à l'appui de la délibération du 27 de ce mois de Juillet 1854, et dans la quelle ne sont pas compris ceux faisant partie du Conseil Municipal".)
Le Maire dresse un bref tableau de la collectivité des fabricants, dans une note confidentielle adressée au préfet, concernant "l'esprit public" dans la commune :

> "(Les fabricants) se visitent peu. Les travaux industriels les absorbent totalement; ils y consacrent leur temps et leur intelligence. Leur maxime est : mes affaires avant tout; aussi occupent-ils avec peine les fonctions publiques gratuites, et alors ils les remplissent très imparfaitement. Il s'en suit que l'administration ne peut compter sur le concours actif de ceux qui sont nommés à des fonctions publiques."
> (A.D.H.R. 1 M 69, Janvier 1855)

Leur indépendantisme et leur individualisme en affaires constituent, comme on le voit, l'un des traits caractéristiques des industriels de Ste Marie, en dépit de la constitution des clans familiaux ou religieux . Cet aspect de la classe des fabricants provient en grande partie de ce qu'ils ne constituent pas, au départ, un milieu stable et homogène, à l'instar du milieu mulhousien:

> "(En 1809) Sainte Marie était une véritable colonie; il y avait des fabricants et des ouvriers de presque toutes les parties de l'Europe, mais surtout de l'Allemagne; on y rencontrait des Berlinois, des Viennois, des Hessois, un grand nombre d'ouvriers Saxons, des Suisses et même des Polonais, mais particulièrement des Bavarois, des Wurtembergeois et des Badois. Aussi entendait-on parler à Sainte Marie tous les idiomes allemands; la langue allemande, d'ailleurs, dominait à Sainte Marie".
> (Risler, op. cit. p. 136).

> "Les habitants de Ste Marie, quoiqu'en majeure partie étrangers par la naissance à cette localité...." (Rapport confidentiel : 1 M 69)

Ce ne sont pas seulement les travailleurs étrangers qu'attire le développement industriel de Ste Marie aux Mines, mais aussi de petits capitalistes étrangers, aux capitaux parfois très peu considérables, dont le nombre écrasant domine de loin le groupe des industriels plus puissants venus de Mulhouse. La diversité de leur provenance explique en partie le défaut de leur identité collective.

Délaissant parfois le conseil municipal au profit des autres bourgeois, la communauté des fabricants se dote, pourtant, dès le début du siècle, d'institutions parallèles qui leur sont plus spécifiquement réservée : insti-

tution occulte (Loge Maçonnique des "Vrais Amis Alsaciens)"), ou plus spécialement destinées à l'examen des questions industrielles, comme le Casino et la Chambre Consultative des Arts et Métiers. Le rapport confidentiel de 1855 décrit celle ci en ces termes :

> "Cette chambre fonctionne bien. Les intérêts communaux y sont discutés et approfondis avec soin. Les membres sont exacts aux séances; ils se trouvent là dans leur élément"
> (A.D.H.R. 1 M 69)

La formation de ces institutions montre bien l'isolement collectif dans le quel se placent les fabricants, suffisamment nombreux à la fois pour dédaigner le recours à une emprise exclusivement industrielle sur l'ensemble des affaires de la commune et pour constituer des groupements parfaitement autonomes. L'avantage que les fabricants tiennent de leur nombre suffit à lui seul à maintenir les exigences des industriels vis à vis des affaires publiques au premier rang. Ainsi, et malgré leur individualisme prononcé, les fabricants de Sainte Marie signalent, par leur adhésion aux institutions industrielles, leur volonté d'indépendance vis à vis des centres de production plus importants, tel que Mulhouse.

Le développement du réseau industriel est entièrement placé sous le signe d'un fort particularisme local, dont la persistance durant tout le XIXème siècle se révèle être le garant de l'indépendance des fabricants de la ville. En réalité, il faut présenter la formation de l'industrie de Sainte Marie comme un rassemblement de conditions propres à favoriser les bonnes fortunes personnelles, plutôt que le fruit de l'élaboration collective d'un système hiérarchique où dominerait la communauté des intérêts d'une classe homogène. Le caractère individualiste de l'entre-

prise industrielle repose en partie sur l'espoir de faire, avec des mises de fond réduites, des gains considérables, mais souvent aléatoires, qui occasionnent des périodes de véritable "fièvre" industrielle:

> "(La chambre Consultative des Arts et Manufactures demande le rétablissement des maîtrises) comme pouvant seul mettre fin au scandale que donne journellement les faillites d'hommes qui entreprennent telle ou telle branche de commerce sans avoir même les premières notions de leur état". (Leuillot, op. cit. T. I p. 249). (texte cité de 1816)

> "De 1816 à 1820, le bénéfice des manufacturiers fut tel qu'ils ne se donnaient pas la peine de compter".
> (Leuillot : T. I p. 390).

> "La manie de fabriquer est à son paroxisme"
> (Enquête Industrielle de 1826, A.D.H.R. série 9 M)

Les fabricants arrivant à Ste Marie parient leur mise de fond sur la ville : ils exploitent les moyens de faire fructifier l'argent que ménage la disposition du processus de fabrication propre à Ste Marie, tel qu'il s'est mis en place dès le début du développement industriel. Le comportement des nouveaux venus se calque sur celui de ceux d'entre les fabricants que la chance a comblé, et les entrepreneurs jouent leurs capitaux d'après cette "martingale" du succès capitaliste, installant durablement la tradition locale de la production textile. Durant toute cette période, on ne vient pas à Ste Marie pour implanter n'importe quelle usine : on vient pour faire de "l'Article de Ste Marie", à l'exclusion de toute autre forme de produits. Cette disposition particulière du comportement des industriels, reliquat des périodes de fièvre initiales du développement industriel, explique en partie la persistance du retard technique, la multitude des entreprises, ainsi que l'absence de tout projet d'unification et de monopolisation industrielle.

L'ensemble de ces caractéristiques explique à son tour l'attractivité singulière qu'exerce la ville vis à vis des nombreux entrepreneurs étrangers à la région qui viennent s'y installer. 5(D'après Leuillot, p. 413 T. I : Mohler vient en 1809 de St Hypolithe; Kayser en 1809 de Haguenau; Landmann en 1812 de Kogenheim; Zaepfel en 1812 de Dambach; Steiner en 1820 de Ribeauvillé; Werth en 1825 de Kaysersberg; Degermann en 1826 de Barr; Weber ainsi que Kœnig en 1830 de Mulhouse. D'Allemagne viennent : Hepner en 1806 de Saxe; Caesar en 1812 de Prusse; Landmann en 1810, Koch et Schwartz en 1808, Brick et Dietsch en 1815 , Bressler en 1820, sans compter Landmann, Lindemann, Lesslin, Weisgerber et Jung. Enfin, Osmont vient de Rouen.) Un tel afflux dépasse de toute évidence les capacités en force de travail d'une ville dont la population avoisine 7 à 8000 personnes. Ce n'est pas l'attrait de la main d'œuvre urbaine déjà constituée sur place qui draîne l'affluence de ces capitaux, mais plutôt la dispostion spécifique de l'organisation de la production, elle-même riche en promesses de fructification des capitaux. A ce titre, Sainte Marie ne constitue parfois, et notamment pour les industriels mulhousiens, qu'une étape transitoire permettant de constituer les capitaux nécessaires à une implantation industrielle dans une autre ville. On peut supposer, par ailleurs, que Ste Marie forme la brèche la plus importante dans l'édifice que constitue le monopole mulhousiendans le réseau industriel de l'Alsace, du moins durant la première moitié du siècle. La ville forme une sorte de territoire franc, comme au temps du développement minier, où les industriels-aventuriers du début du siècle risquent leurs premiers pas dans l'essor du capitalisme. Ste Marie ressemble à une sorte de "Far West" du développement industriel où affluent les fabricants désireux de préserver leur liberté d'entreprendre.

2°) La production

- La persistance du tissage à bras et du travail à domicile

Les tout premiers fabricants du milieu du XVIIIème siècle sont attirés d'abord par l'exploitabilité d'une abondante main d'œuvre bon marché. C'est là une caractéristique des vallées vosgiennes en général, que leur déshéritement voue, dans le Sud de l'Alsace, au développement du filage et du tissage. Le surplus de population provient de l'extraordinaire surcroit de natalité qui touche l'ensemble de la population rurale au XVIIIème siècle. L'essor démographique se traduit dans les régions les plus stériles par un surpeuplement dramatique des campagnes et un désœuvrement chronique de leurs habitants les plus pauvres. Les premières entreprises de tissage organisent leur prospérité sur la disponibilité de ces populations désœuvrées, en faisant filer au rouet puis au métier des centaines puis des milliers de paysans disséminés dans les montagnes, dans les vallées de Masevaux, de St Amarin et autres vallées du rayon de Mulhouse. A Ste Marie aux Mines, une entreprise telle que celle de Schoubart emploie en 1785, outre les 12 employés que nécessite l'apprêture et la teinture du coton (1 commis, 1 directeur des ouvriers, 1 contremaître, 1 maître teinturier assisté d'un ouvrier et d'un apprenti, 1 ourdisseur, 1 distributeur de matières, 1 apprêteur, 1 directeur de feu, 1 emballeur et 1 traiteur de coton) et qu'il emploie dans les locaux de son établissement, 75 maîtres tisserands travaillant à 110 métiers à tisser, qu'assistent 50 dévideuses et 700 fileuses de coton, tous disséminés dans les montagnes. (A.D.V. 1 C 85). Le mémoire de J.-G. Reber de 1803 donne pour cette année là le chiffre de 6000 ouvriers occupés au travail du coton, soit, si l'on en croit les enquêtes de 1788 et 1785 pour les côtés alsaciens et lorrains de l'agglomération, à peu près l'équivalent du nombre de personnes occupées avant la révolution. (A.D.H.R. C 1118 et A.D.V. 1 C 85)

Voici comment le mémoire de 1803 relate le début de l'industrie de la filature du coton :

> "Les débouchés et le nombre des métiers s'étant accrus, cette filature s'étendit dans les vallées d'Orbey, de Munster et de St Amarin, de même qu'au Ban de la Roche et endroits circonvoisins des Vosges, les contrées les plus arides , les plus stériles et les plus désœuvrées de la région, y répandant l'aisance et devenant la seule ressource pour la subsistance de beaucoup d'individus."

La filature à domicile constitue la première étape de la mise au travail des paysans. Lorsque le développement des machines à vapeur (après 1812) permet la généralisation de la filature à la mécanique (notamment dès les années 1818 : Cf. A. Penot : Statistique Générale du Haut Rhin); dès ce moment, les métiers à tisser remplacent les métiers à filer partout en Alsace. Déjà au début du siècle, les fabricants du Haut Rhin se procurent en France les filés nécessaires au tissage du coton. Cette mutation entraîne le développement des ateliers de tissage, dont la mécanisation se généralise progressivement, encourageant la concentration de la main d'œuvre dans les centres urbains. L'industrie de Ste Marie est loin de suivre, pour sa part, l'exemple de mutation industrielle que lui donne l'essor des autres centres industriels de la province.

Le tissage à domicile et dans les ateliers ruraux persiste à rester dominant dans la fabrication des produits de Ste Marie. En 1863, sur les 19 040 ouvriers occupés par l'industrie de la ville, seulement 3 870 travaillent dans l'agglomération. Parmi ces derniers, 1 778; soit 9% du total des travailleurs occupés par l'industrie locale, sont occupés par les ateliers edifiés en ville par les fabricants, les autres travaillant à domicile. D'après un rapport de la chambre consultative des arts et manufactures, seul 1/6ème des métiers à tisser se trouve, en 1854, dans l'agglomération, le reste se dispersant dans un rayon de 40 km autour de la ville.

La disposition de l'organisation du travail consiste à ce moment là, et comme le modèle en avait été élaboré dès la formation de l'industrie textile en 1755, à n'organiser qu'un petit nombre des phases de la production à l'intérieur des manufactures, de manière à pouvoir profiter au maximum de la main d'œuvre rurale.

La filature mécanique s'étant implantée partout en Alsace, les fabricants de Ste Marie en tirent leur matière première. Celle ci est alors teinte, préparée et bobinée en ville, puis distribuée aux tisserands, ainsi que les chaînes toutes préparées sur les quelles ces derniers trament les filés teints de différentes manières. Les commissionnaires en marchandise de la ville ramassent alors les tissages, qui sont définitivement apprêtés en ville. Les opérations préalables et postérieures au tissage des cotons constituent en quelque sorte la justification de l'entreprise capitaliste, dont l'essentiel du profit réside dans l'utilisation de la main d'œuvre rurale.

La ville toute entière vit sur le rythme de ce cycle de production, dont la dominance locale croissante exclut progressivement les autres formes de produits et de systèmes de production, comme la bonneterie de coton et l'indiennage des toiles de coton.

Si les maisons les plus importantes (comme la maison Blech : 400 ouvriers en 1844, y compris les tisserands) adjoignent à leur comptoir des ateliers de tissage, des teintureries, bassins d'étendages, imprimeries et séchoirs, d'autres, comme la maison Diemer (800 ouvriers en 1844) ne possèdent en ville, malgré l'importance de leur fabrique, aucun atelier de tissage. Seul six industriels (Blech, Dergermann, Kayser, Lamoureux, Münder et Reber) en possèdent au moins un en 1837 (Matrices Cadastrales).

- La spécificité de la production

L'essor de la production industrielle ne se traduit pas, comme on pourrait s'y attendre, par la concentration accrue de la main d'œuvre en ville. Elle produit, par contre, d'autres mutations dans la disposition du processus de production. Une fabrique comme celle de Reber contrôlait , à elle seule, vers la fin du XVIIIème siècle, l'ensemble du cycle de la production : filature, teinture, tissage, apprêture. La production de Ste Marie recouvrait d'ailleurs un éventail assez large de productions différentes : draperie, bonneterie, impression sur tissus et indiennage partageaient avec la fabrication des "siamoises" (tissus de coton teint) l'activité industrielle de la ville. L'enquête industrielle de 1806 montre bien l'importance considérable de la bonneterie de coton de Sainte Marie, la plus importante de toute l'Alsace. Le progrès des techniques de production conduit le processus de fabrication à s'organiser de plus en plus autour du cycle dominant de la fabrication des tissus de coton teint, alors que les productions mulhousiennes suivent une évolution semblable pour l'indiennage. Villermé note lors de son passage à Sainte Marie :

> "Les filatures et imprimeries d'indiennes y sont en bien petit nombre et chacune d'elles est très peu considérable, en comparaison de la plupart des établissements de même espèce que l'on voit dans les autres parties du département. A peine en trouve-t-on une qui réunisse dans son enceinte jusqu'à 250 ouvriers. Mais il y a des entrepreneurs de tissage, qui entretiennent chacun plusieurs centaines de tisserands"
>
> (Villermé : "Tableau de l'Etat Physique et Moral des Ouvriers" p. 65)

Le développement de la production des tissus de coton teints conduit les industriels à rechercher une plus grande variété de matière, de couleur et d'apprêt dans la composition de leurs produits. C'est attirées par la de-

mande des fabricants de tissus que les entreprises spécialisées dans les teintures de différentes couleurs et dans le blanchissage et l'apprêt s'implantent dans la ville pour intégrer dans la disposition du processus de fabrication l'offre du service de leur industrie. Le processus de fabrication se segmente progressivement en différents intervenants, et le travail se spécialise en tâches distinctes que se répartissent différentes entreprises. Le cours de cette évolution, induisant l'organisation d'une complémentarité des unités de production, élimine progressivement du réseau industriel les autres intervenants et les autres formes de production textile, si bien qu'il ne subsiste, en 1861, ni drapiers, ni bonnetiers, et plus qu'un seul imprimeur (Weber), l'impression des tissus n'intervenant pas dans la production des tissus de coton teint (A.D.H.R. 5 S 181).

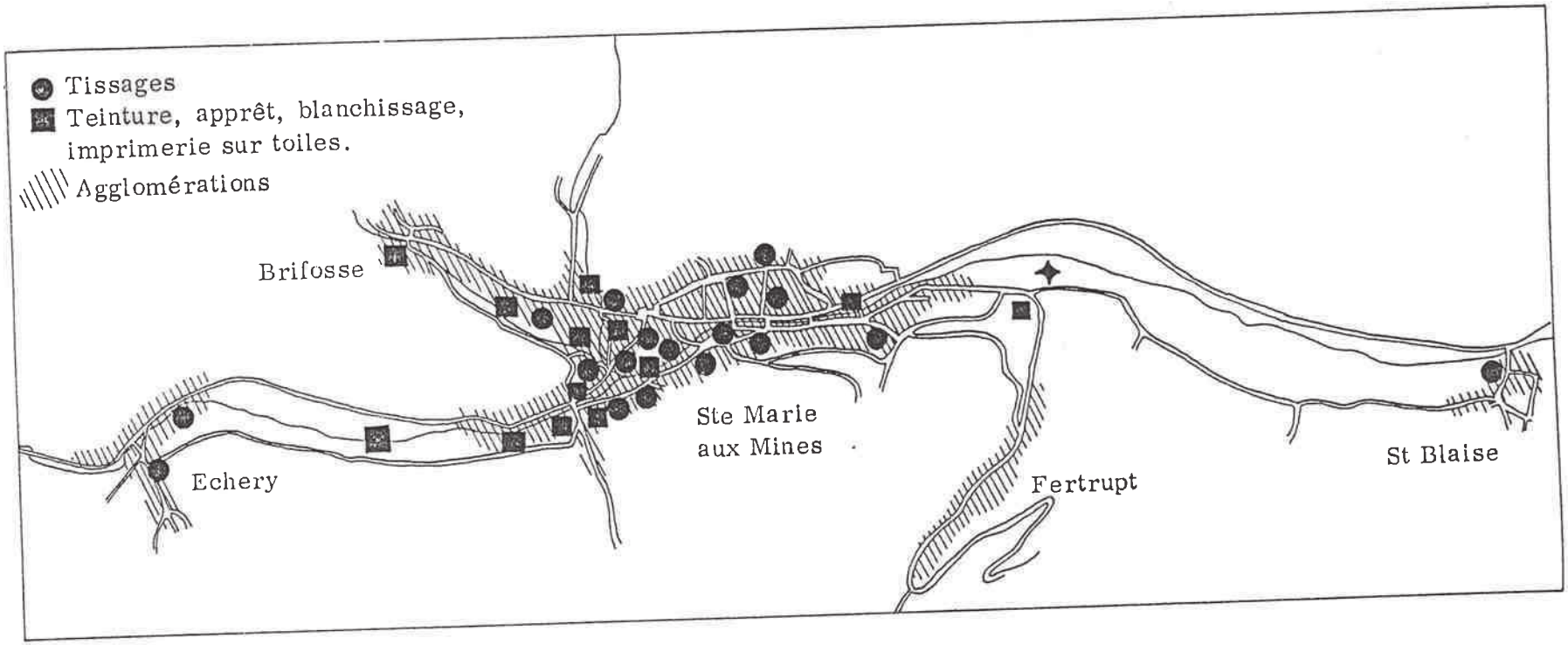

Implantation des principales entreprises de tissage et de teinture au milieu du XIXème siècle.

Les caractéristiques du cycle de la production, en déterminant l'organisation du réseau industriel, provoquent l'hégémonie locale des formes d'industries qui ne sont pas intégrées au montage technique dominant. C'est dans ce sens que les transformations structurelles de l'organisation de la production déterminent aussi la lenteur de pénétration dans la vallée du tissage mécanique. Les signes avant-coureurs d'une mécanisation du travail ne se font sentir qu'après 1870. A cette date n'existent dans la vallée que six tissages mécaniques, dont un seul (Blech) se trouve dans Sainte Marie. Un autre se situe à Echery, et un troisième à St Blaise (Gimpel, Degermann) (Risler, op. cit; p. 218). Ainsi, la spécialisation de la production autour d'un produit spécifique, en étant la condition de la survie des entreprises, impose aussi la persistance du processus de fabrication dans ses structures établies, et se trouve donc être un facteur de retard technique. Celui ci se traduit par la persistance du travail à domicile ou en ateliers ruraux, sur métiers à tisser à bras.

Le bénéfice que les fabricants retirent de la main d'œuvre bon marché se double des commodités qu'offre pour l'industrie un réseau fortement structuré autour d'une production spécifique. La mise en œuvre de celle-ci présente l'avantage d'épargner l'investissement des grands capitaux que la mécanisation de la fabrication ne manquerait pas de rendre obligatoire. L'organisation de la production, quoique raidie dans le principe d'une fabrication spécifique, permet à tout entrepreneur, quelque soient ses moyens, de s'insérer dans le processus de production. Sinon l'industrie de l'apprêt, du moins la teinture et le tissage permettent aux petits fabricants de développer leur production ou leurs services dans un créneau qui leur est approprié.

Cette conjonction des caractéristiques du paysage industriel de Sainte Marie aux Mines est entièrement liée aux caractères physiques de la ville. Ses structures comme sa forme lui permettent d'articuler entre elles des productions semi-artisanales, liées au tissage rural, et des processus de fabrications proprement manufacturiers, attachés aux fonctions de concentration de l'agglomération. Cette ramification repose sur les liens que nouent entre eux un site reculé, dont la ressource est l'abondance de la main d'œuvre, et un réseau urbain exceptionnellement riche

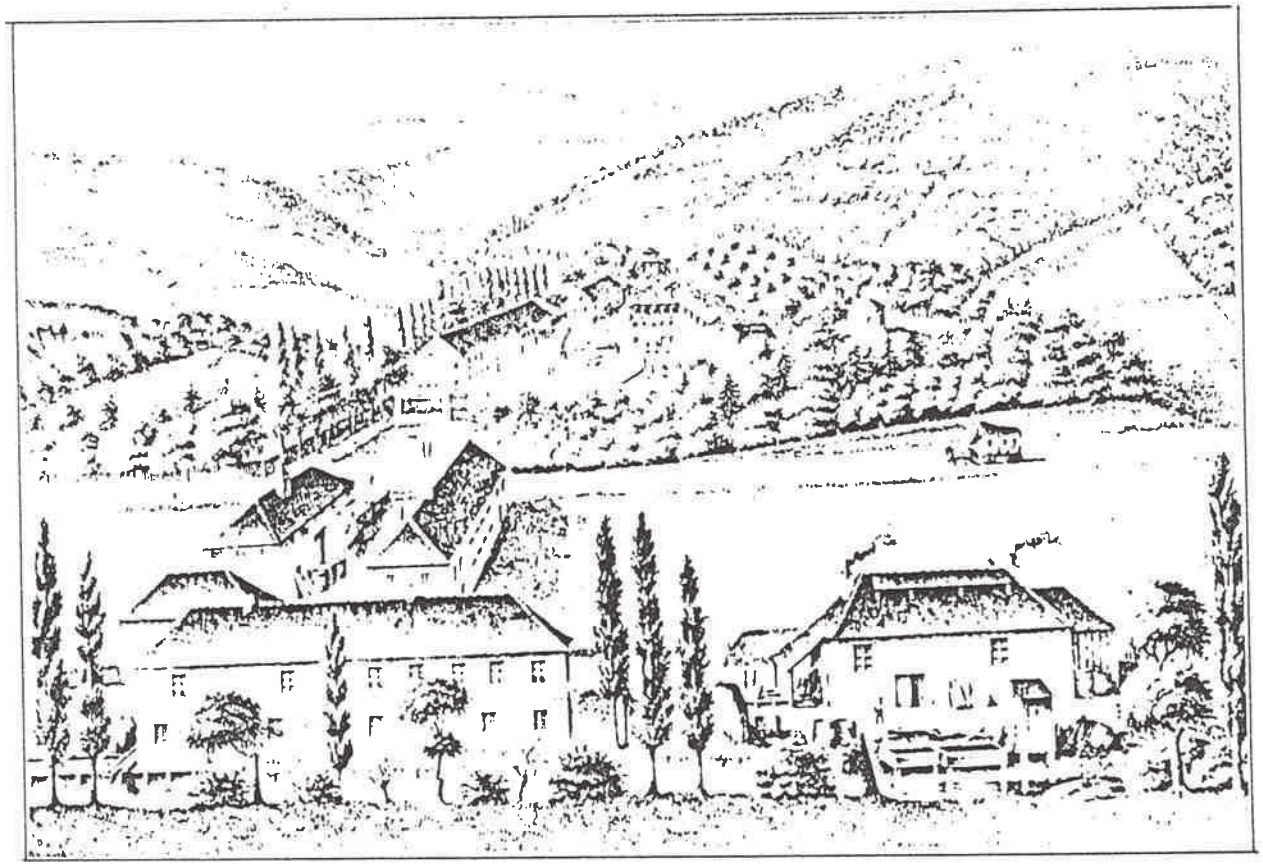

Etablissements Landmann à St Blaise; document des archives municipales de St Marie, coll. Lesslin.

en égard au milieu physique dans le quel il se trouve placé. Pendant toute la première partie du XIXème siècle, la commune de Ste Marie est la quatrième d'Alsace pour le nombre de ses habitants, après Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Elle se trouve, à ce moment là, au premier rang des villes moyennes de la province. Outre les qualités que lui donne sa taille, la ville présente l'interêt d'être dépourvue de racines spécifiquement urbaines. Comme on l'a déjà vu, l'origine de Ste Marie la désigne comme étant différente des "vraies villes". Le caractère distendu de l'organisation de son espace concourt, autant que la façon dont est organisée la production, à favoriser l'insertion industrielle dans le

milieu urbain. Les unités de production s'installent, parce que les contours de la ville se diluent spontanément dans son milieu physique, et parce qu'elle s'étire tout en longueur, un peu à la façon d'une banlieue ou d'un faubourg, à l'emplacement idéal : à cheval sur la campagne et la ville. Les établissements industriels organisent l'articulation de la campagne à la ville en faisant fructifier les rapports qu'entretiennent l'une avec l'autre : de la rencontre physique du rural et de l'urbain jaillit le cycle de la production industrielle. De leur enchevêtrement structurel et fonctionnel résultant de l'organisation de la production se forment les caractéristiques individuelles des fabriques.

C'est avant tout le bénéfice du couplage entre la ville et la campagne que semblent rechercher, dès le départ, et au moins jusqu'en 1900, les industriels venus successivement s'établir à Ste Marie. Le maintien de l'équilibre structurel entre les fonctions urbaines et la production rurale permet aux entreprises de développer leur impérialisme sur des régions entières. L'exploitation industrielle ne justifie les retards qu'accumule son principe d'organisation que par deux motifs : l'originalité du produit, que chaque nouvelle étape du développement industriel contraint à se réfugier dans de nouveaux créneaux et à la recherche de nouveaux débouchés où la spécificité du travail manuel puisse se faire valoir. La grande souplesse d'utilisation des structures de l'organisation de la production constitue le second avantage de la persistance d'un processus de fabrication désuet : le recours aux travailleurs de la campagne se justifie en effet par le caractère saisonnier, peu contraignant pour le fabricant désireux de varier à volonté la force de travail de ses effectifs, de l'emploi des tisserands travaillant à domicile ou en ateliers ruraux.

Charles Grad explique ainsi la particularité persistante du développement industriel propre à la ville :

> " Si l'industrie de Ste Marie aux Mines se maintient si longtemps, en dépit des progrès du tissage mécanique, cela tient à ses incessants perfectionnements, à plus de grâce dans les produits "
> (Ch. Grad : op. cit. p. 233 T. I)

Il faudrait en réalité inverser la proposition : c'est pour résister à la pénétration de la mécanisation du processus de fabrication que les industriels de Ste Marie imaginent de mélanger d avantage encore la couleur et la matière de leurs produits.

En 1870, la production du rayon de Ste Marie en tissus mélangés (coton/soie ou coton/laine constitue 70% de sa production totale. La ville fabrique 89% des tissus mélangés produits dans tout le department (Ch. Grad : op. cit. , tableau n°II). A chaque progrès que réalise la technique du tissage à la mécanique, les industriels de Ste Marie gravissent les échelbons qui mènent à la production des produits de luxe, se rabattant sur les mousselines les plus fines, que les moyens mécaniques ne permettent pas encore de réaliser, ou recherchent les teintures les plus rares, les combinaisons les plus nouvelles.

L'originalité des produits et la complexité croissante des multiples opérations nécessaires à leur mise en œuvre deviennent le garant du maintien du cycle de production dans ses structures traditionnelles. L'organisation du processus de fabrication dépend néanmoins tout autant du statut de la main d'œuvre qu'emploient les fabricants.

- Le développement des rapports de production

Le procès de production, et surtout sa persistance malgré la tendance à la mécanisation du travail partout dominante à l'extérieur de la vallée, reposent sur la condition ouvrière. Comme le note Ch. Grad :

"Le rabais des salaires permet bien de prolonger la lutte entre le travail à la main et le travail mécanique. Ouvriers et patrons s'entendent

sur ce point, sans devoir, cependant conserver l'illusion sur l'issue définitive de leurs efforts". (op. cit. p. 229 - 244).

Cette phrase, empreinte de fatalisme, donne l'impression qu'un concensus lierait les patrons à leurs tisserands au service d'un idéal commun, dont la forme la mieux aboutie serait le travail à domicile. Ailleurs, Ch. Grad précise sa pensée en notant que cette organisation de la production permet plus d'autonomie et de liberté aux ouvriers, qui se contentent en échange d'un salaire moindre. Le travail à domicile permet ainsi au fabricant, qui n'est pas astreint à l'acquisition de machines ou de locaux importants, de consacrer aux moyens de production une proportion de capital passif négligeable, comme il a déjà été dit. Le même auteur note encore que les ouvriers supportent plus aisément, du fait

Fermette à Echery

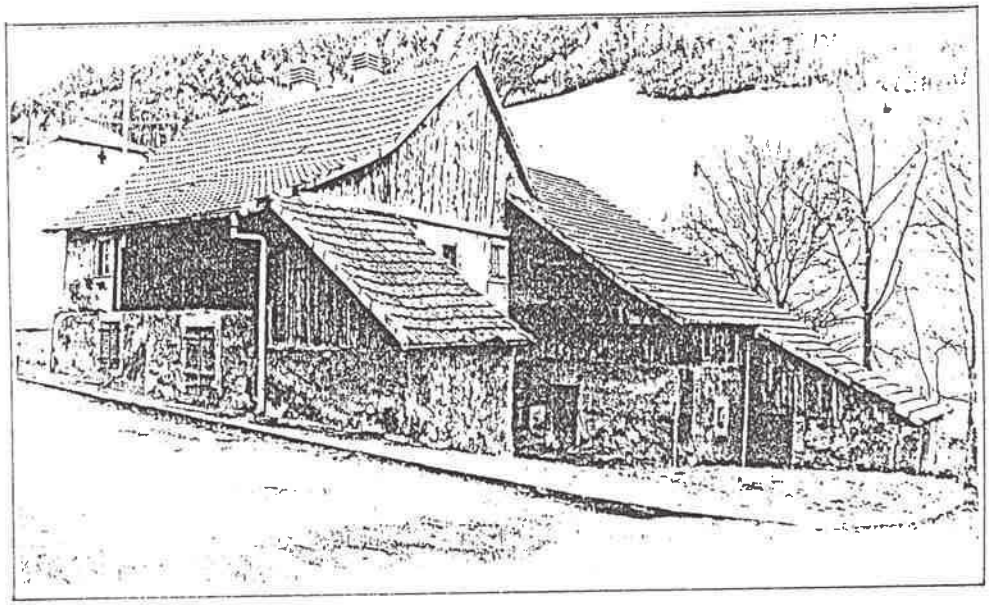

des privilèges qu'ils retirent de leur état de propriétaires - paysans, les crises industrielles. Le cycle de celles ci, en livrant les tisserands plus exclusivement aux travaux agricoles, présentent l'avantage de ne pas se répercuter sur l'ordre social. Les ouvriers paysans représentent, "au point de vue social, un élément conservateur grâce à son patrimoine".

Loin de se concentrer dans l'espace, la production s'étend selon une dynamique centripète, où le rayon d'emprise de l'industrie textile s'élargit au fur et à mesure que les campagnes se vident de leur population et que la main d'œuvre devient plus rare. Le travail du tissage du coton s'échappe de la ville pour se retrancher dans la campagne, décourageant la concentration urbaine. Les fabricants vont jusqu'à préférer laisser le chômage s'installer dans leur ville parmi les tisserands qui l'occupent, plutôt que de renoncer aux possibilités d'une main d'œuvre paysane parfois située à plusieurs dizaines de kilomètres de la ville:

> "(Les fabricants) donnent de préférence le travail à faire aux ouvriers de la campagne qui, moyennant le prix de 5 à 10 centimes de moins par mètre ou par mouchoir, peuvent vivre à bien meilleur compte qu'à la ville, attendu que la majeure partie n'achète pas de vivres"
> (12 Juin 1852 : Pétition des Maîtres Tisserands des grandes fabriques de la ville de Sainte Marie aux Mines ; A.D.H.R. série 9 M)

> "Les tisserands de la localité, une fois leur pièce terminée, sont obligés d'attendre 4, 5 et jusqu'à 6 jours avant d'avoir de nouveau du travail, tandis quel les ouvriers qui habitent hors de la localité, hors du canton et même hors du département, en ont presque toujours, et cela au détriment de ceux de la ville...
> (1852 : Rapport de Police; Série 9 M, salaires et chômage)

Les industriels qui sont à la base du développement particulier de cette forme de production sont tous à la recherche, dans un premier temps, de populations éloignées, délaissées et reculées, leur dés héritement prenant figure de mine de profit. En 1826, Ed. Schwartz fait tisser dans le Val de Villé et le Ban de la Roche. Les paysans d'Oberwiller, Natzwiller, Wildersbach et Waldersbach tissent pour le compte des fabricants de Ste Marie. Les huit cent tisserands employés par les établissements Hepner sont disséminés à Sélestat, Epfig, Villé, Kintzheim, dans le Bas Rhin en 1862 (A.D.H.R. série 9 M). Le rayon d'emprise de l'industrie de Ste Marie se déplace, exerçant progressivement son influence sur les villages de la plaine, alors que dans la montagne l'apparition de centres textiles concurrents soustrait les populations qui en dépendent de la masse des tisserands travaillant pour l'industrie du Val de Lièpvre. La généralisation du travail à la mécanique en ateliers pousse les entrepreneurs de Ste Marie à chercher de plus en plus loin leur main d'œuvre, dans les régions agricoles que l'industrialisation ne touche pas encore. Le Rapport Confidentiel sur l'industrie de Ste Marie (1856) estime le rayon d'influence de la ville à 30 km, dans les départements des Vosges, du Bas Rhin et du Haut Rhin. Le mémoire consacré à l'industrie de la ville par la Chambre Consultative des Arts et Manufactures (1858) estime l'emprise de la fabrique de tissage sur les régions qui entourent Ste Marie à un rayon de 40 km. L'industrie des tissus de coton et soie teints regroupe l'ensemble des travailleurs que la mécanisation de l'industrie textile n'a pas arraché à leur territoire d'origine. La prédominance du travail rural dans la production locale est tellement ancrée dans le système de production qu'on peut lire, dans le dictionnaire des communes publié en 1903 : "Les tissus sont fabriqués en majeure partie à domicile sur des métiers à bras. Dans la commune même ne se trouvent en général que de petites parties des industries, en dehors du commissionnage et des ouvriers qui en dépendent (Reichsl. Els. Loth. T. III p. 623). A ce moment là, l'entreprise Blech, qui est l'une des seules à développer une politique de mécanisation accrue de l'industrie locale, occupe encore 700 ouvriers, soit la moitié de ses tisserands et ouvriers, dans les campagnes.

3°) Le recours à l'ordre établi

- Le modèle initial du système de production

Comme on le voit, l'industrie de Ste Marie aux Mines présente un caractère tout à fait spécifique, qui distingue ce centre de production textile des grands courants de l'industrialisation de la seconde moitié du XIXème siècle. Contrairement aux autres villes industrielles de la province, elle est la seule à perpétuer un principe de production fondé sur l'enracinement de la main d'œuvre dans les campagnes. La tendance régionale dessine en effet les conditions propres à la concentration en ville de la main d'œuvre, et le développement industriel engendre le déracinement des ouvriers paysans. La production de Ste Marie, quant à elle, se développe autour des racines que l'ouvrier paysan noue avec sa terre, loin de la ville, selon un principe d'organisation qui frise l'anachronisme, dont le modèle remonte au XVIIIème siècle. L'inadaptation du processus de fabrication, vis à vis de la concurrence qu'impose la mécanisation du travail, se justifie toutefois par la spécificité des produits. De celle ci dépendent les principes de l'organisation de la production. La stabilité de l'appareil industriel de Ste Marie repose sur la persistance des rapports sociaux de production, tel qu'ils ont été établis initialement.

Le modèle local du rapport social de production initial est clairement abouti dès le milieu du XVIIIème siècle, lorsque J.-G. Reber pousse jusqu'au Ban de la Roche, où le conduit son amitié avec le Pasteur Oberlin, la recherche de main d'œuvre pour le filage du coton à domicile. L'intérêt que présente Ste Marie, , aux yeux de ce père fontateur de l'industrie locale venu de Mulhouse, consiste avant tout dans l'avantage que présente la disponibilité et la pauvreté de cette main d'œuvre bon marché, mais aussi dans l'opportunité, exclue à Mulhouse, de développer de front différentes activités industrielles complémentaires, comme la filature, le tissage et la teinture ou l'impression. Les mesures corporatistes mulhousiennes interdisent en effet qu'un seul entrepreneur n'exploite différentes branches

de l'industrie relevant de plusieurs professions à la fois (Blech : Origines de l'Industrie Textile à Ste Marie aux Mines" ; Revue d'Alsace 1901 , p. 72 et suivantes). Reber est le premier à disposer sur une large échelle le réseau de distribution dont la disposition dessinera par la suite l'ampleur du " rayon" de Ste Marie. Le dispositif, à ce moment initial de la production, est essentiellement consacré à la filature du coton à la main. Lorsque la mécanisation menace le travail réparti dans cette branche de l'industrie domestique, Reber préconise d'introduire à la place la filature du lin et de laine, dans les mêmes proportions qu'avait connu le travail du coton.

En même temps, Reber implante des écoles de tissage, et contribue activement à la formation des paysans à la discipline de cette branche de l'industrie, si bien que la nombreuse main d'œuvre, occupée jusque là par la filature du coton, se met massivement au tissage. Lorsque cette transformation s'opère, l'activité du tissage vient remplacer celle de la filature sans que le principe de distribution et de ramassage de la matière première et des produits fabriqués n'en soit altéré. Dès lors, le cycle de la production s'attache à suivre dans son principe le modèle initial d'organisation industrielle. Les structures de l'appareil de production, tout en restant figées dans la disposition initiale, endiguent sans se transformer les mutations techniques que les fabricants font subir à la fabrication des tissus. Cette fidélité aux principes de fonctionnement établis est carctéristique du comportement industriel, et détermine notamment la forte unité de la production locale.

- Le succès des guinghams

L'industrie locale est en effet fortement infuencée dans son développement par la marque profonde que lui imprime l'expérience de conjonctures parfois très passagères. Le dynamisme du "père fondateur" de l'industrie locale suscite, par le vaste déploiement de son activité, la mise en place de structures de production dont le modèle domine pour longtemps les principes d'organisation de la production locale, vouant celle ci à la persistance du travail

rural. Lorsqu'en 1827 le succès inattendu des Guinghams sauve l'industrie locale de la crise économique qui sévit partout ailleurs en Alsace, les industriels en conçoivent des raisons supplémentaires pour jouer à long terme la carte du particularisme de leurs produits :

> "La vogue de cet article augmenta tellement que la plupart des maisons de Ste Marie se mirent à fabriquer des guinghams qui furent enlevés par les maisons de nouveautés de Paris.
>
> Dans l'hiver de 1827 à 1828 cet article fut à son apogée. On vit alors trois grandes maisons de Paris renommées pour la nouveauté (...) avoir chacune leur représentant à Ste Marie, logeant en ville, faisant des dessins et surveillant la fabrication. Ces trois maisons achetèrent à elles seules toute la fabrication de cet article."
>
> (D. Risler : op. cit. p. 161)

Le succès d'engouement remporté par les guinghams justifie la spécificité locale du système de production, et voue durablement la fabrication aux produits de "nouveautés". Dès lors, les industriels joueront massivement la carte de la nouveauté, destinant leur production au marché de luxe.

Les aspects propres à l'industrie de Ste Marie se distinguent avant tout, vis à vis de l'ensemble du paysage industriel de la province, par leur caractère persistant. La persistance du morcellement industriel justifie le recours à la main d'œuvre rurale, lui même indissociablement lié à la fabrication d'un produit textile dont le propre est sa spécificité. Les différents caractères propres à l'industrie locale sont partagés par l'ensemble des entreprises de la ville, à l'exclusion croissante des fabriques échappant aux règles localement dominantes. Ces caractères participent tous à la persistance d'un mode de fabrication dont l'anachronisme devient une marque distinctive. Celle ci déter-

mine sans qu'on puisse s'y tromper l'identité de tous les produits de Ste Marie. En somme, on peut dire du système de production qu'il est solidement enraciné dans la ville, de la même façon que les ouvriers-paysans sont enracinés dans la campagne. Cet enracinement des structures industrielles est le signe distinctif de la ville comme de son industrie : il détermine vigoureusement le traditionnalisme que cultivent, à la manière d'un argument de vente et d'une assurance contre l'avenir, les fabricants locaux.

De ceci résulte l'immobilité des structures de la production locale, qui se réfugie dans sa spécificité, laquelle lui garantit sa durabilité.

Enfin, il faut insister sur la similitude des caractères du développement industriel avec les aspects les plus marquants de l'évolution urbaine de Ste Marie au cours du XIXème siècle. Les caractères de l'industrialisation de la ville pendant cette période sont en partie le fruit de la disposition des structures urbainespropres à la ville. Les caractéristiques du tissu urbain destinent l'industrie qui s'y implante à un type de formation dont l'une des propriétés obligatoires est de pouvoir s'adapter, dans un premier temps, aux principes de l'organisation urbaine. Les particularités propres à l' organisation industrielle et celles inhérentes au développement urbain se nourrissent mutuellement de leurs aspects déterminants, et leur convergence renforce encore la spécificité locale.

Comme l'analyse du développement urbain l'avait mis en lumière, les premières implantations industrielles ne suscitent pas de modifications structurelles d'importance. Les locaux industriels pré-capitalistes , légués par les activités de draperie et de tannerie, nombreux mais peu imposants par leur taille, suffisent à absorber l'installation des nouvelles usines. Les premières entreprises de tissage du coton et de teinture s'installent dans les maisons les plus vastes de l'agglomération, parfois léguées par le passé minier du XVIème siècle : la teinturerie Ribout s'installe

Implantation des teintureries Ribout à l'emplacement du Landhauss, dans une construction du XIXème siècle

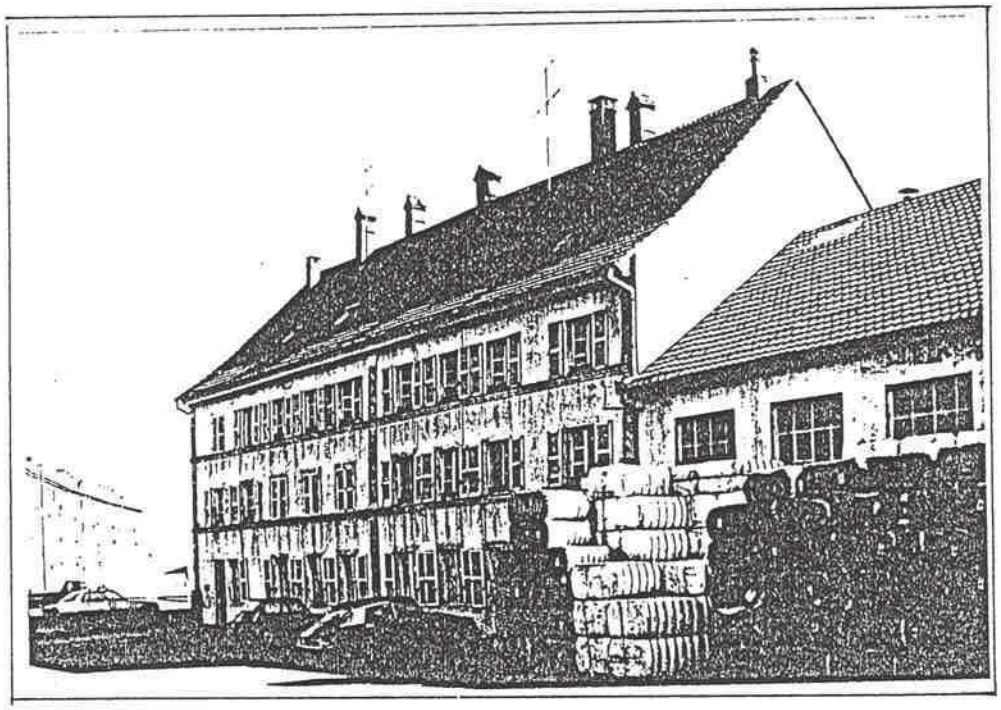

dans le "Landhaus" à Sur le Pré; les tissages Schwartz s'établissent dans le couvent des Cordeliers, implanté dans la ville au début du XVIIème siècle; Reber établit son comptoir de filature dans la maison de l'ancien juge des mines, avant de construire sa propre maison et fabrique; la première vague d'industrialisation, si nombreuses que soient les entreprises qui la composent, est entièrement résorbée par les capacités d'accueil des structures urbaines existantes. D'autres entreprises s'installent à l'emplacement des anciennes usines, à la lisière de la ville et sur le cours de la Liépvrette. Elmer et plus tard Lacour transforment chacun la papêterie qu'ils ont acquise en blanchisserie et apprêts. D'autres entreprises s'installent à proximité des anciennes forges, profitant des infrastructures hydrauliques déjà en place. La filature Weisgerber s'implante dans le bas de la ville, à l'emplacement d'anciens moulins, et l'ensemble des moulins et foulons à draps est réadapté à l'industrie du coton. Les bâtiments industriels s'insèrent progressivement dans le tissu urbain existant, ne modifiant rien de sa structure. Malgré le nombre considérable des entreprises nouvellement ins-

Entreprise de tissage de F. Schoubart, implantée à Ste Marie dès 1780

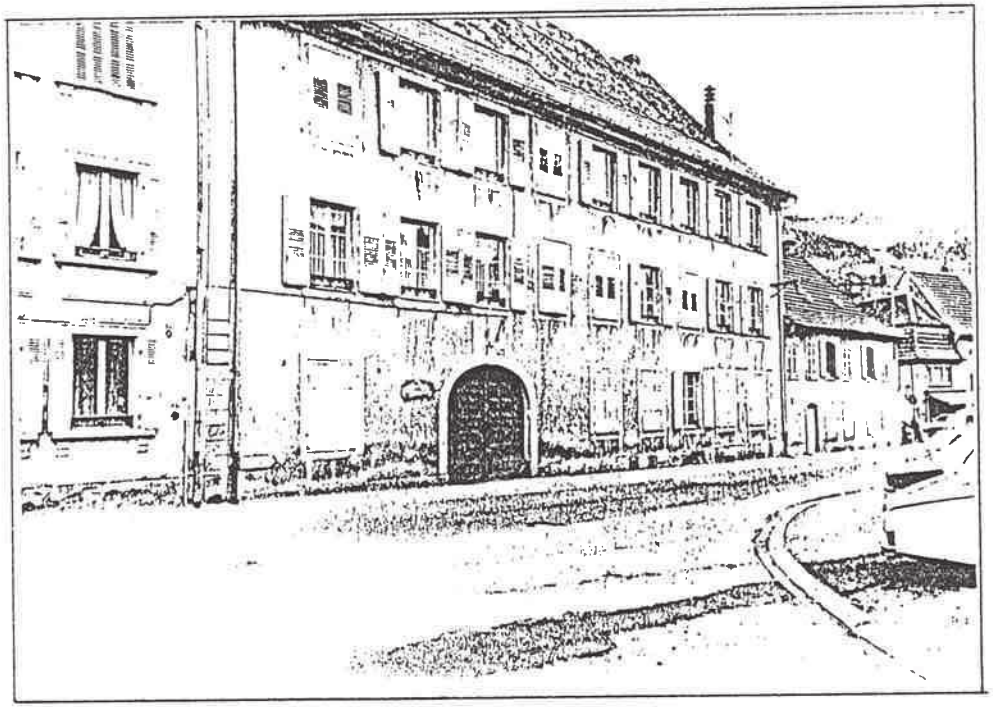

tallées, le développement industriel n'affecte, par l'implantation des unités de production, ni l'organisation ni la physionomie urbaines. A partir du milieu du siècle apparaissent toutefois les premières grandes manufactures, dont l'aspect modifie manifestement la physionomie urbaine, sans pour autant transformer les principes d'organisation du tissu urbain. Les nouveaux bâtiments, séchoirs, ateliers de tissage, usine d'apprêt et de teinture, profitent des propriétés d'élasticité de l'organisation urbaine, et insèrent leur masse dans les parties les moins resserrées du tissu urbain notamment à la lisière de la ville.

Il faut attendre les premières mutations infrastructurelles du cycle de la production, vers la fin du siècle, pour que le développement industriel se traduise par des changements importants dans l'organisation urbaine :

les unités de production se concentrent en ville, signalant un changement de cap dans l'organisation locale du développement industriel. L'organisation de la production cède enfin à la tentation de la mécanisation du travail et de la prolétarisation de la main d'œuvre; à partir de la fin du siècle, la prospérité industrielle conduit lentement la production à déserter les campagnes et à abandonner le tissage à bras, signalant à la fois l'abandon d'une tradition séculaire et devançant le déclin industriel de la ville.

Le plan de 1903 enregistre nettement ces changements. Ils interviennent après une longue période de quasi immobilité dans l'organisation de la production, comme dans la structure urbaine. Les industriels se contentent, jusqu'à la fin du XIXème siècle, d'user jusqu'à la trame les matérieux légués par l'organisation urbaine telle qu'ils l'ont trouvée en arrivant; ils affectent, le cas échéant, de nouveaux usages aux vieilles formes, dont la physionomie se transforme peu à peu de manière diffuse. L'industrialisation infuse doucement dans la masse de la forme urbaine. Les significations propres aux usages industriels de la ville traversent celle ci et chargent les formes urbaines les plus traditionnelles de fonctions et de symboles nouveaux.

Comme on le voit, la stabilité des structures urbaines et l'immobilité des structures productives sont en conjonction l'une avec l'autre, et traduisent la fixation des rapports de production dans leur forme initiale.

- Le rôle ambigü de la ville

Lorsque la législation de 1858 sur les industries menace la persistance du rapport social de production, fondé, comme on l'a vu, conjointement sur le travail à domicile et sur le travail rural, la Chambre Consultative des

arts et métiers réagit vigoureusement, et rédige une note sur l'industrie de Sainte Marie exaltant son particularisme qui se clôt par cette conclusion :

> "Il en est plusieurs (de fabricants) qui prennent déjà leurs dispositions pour construire de nouveaux ateliers et y attirer les ouvriers des campagnes qui peuplent leurs ateliers ruraux qu'ils se proposent d'abandonner.
>
> Pour rassurer l'industrie et éviter l'agglomération des ouvriers dans les villes, il paraît urgent de changer la loi de 1858, en ce qui concerne les associés et surtout l'interprêtation qui assimile le simple tissage à l'établissement." (A.D.H.R. série 9 M)

La défiance qu'exprime ce texte, vis à vis de l'agglomération des ouvriers en ville, traduit bien la détermination des industriels les plus influents à maintenir le cycle du tissage autant que possible à l'extérieur de Ste Marie. A cet égard, la fonction des ateliers ruraux, telle qu'elle apparaît dans le même rapport, consiste à permettre aux journaliers agricoles, qui ne possèdent rien, de vouer en partie leur force de travail au tissage, même lorsqu'ils ne peuvent accéder à la propriété d'un métier à tisser :

> "La population de ces ateliers est généralement composée d'ouvriers agricoles non-propriétaires qui, pendant la bonne saison, louent leurs bras à la journée aux cultivateurs aisés de leur localité, après quoi, ils s'adonnent au travail du tissage."
> (1858, A.D.H.R. série 9M)

On pourrait voir dans la disposition de l'exploitation de la main d'œuvre rurale, une forme transitoire entre le travail à domicile et le travail en manufacture; l'atelier rural formerait alors une étape préliminaire au déra-

cinement des ouvriers paysans et à leur prolétarisation dans les centres urbains, comme partout ailleurs. Tout indique au contraire qu'il en est autrement à Ste Marie aux Mines : l'atelier rural constitue, dans le "rayon" de la ville, un élément du cycle de la production rurale destiné à compléter la force de production constituée par le réseau dominant des tisserands travaillant à domicile : il n'est pas question d'arracher les paysans à leur patrimoine, mais plutôt de mettre au travail, sans les déraciner, ceux qui ne possèdent souvent ni terre, ni métier.

Les ateliers ruraux emplissent, vis à vis de l'agglomération dont ils dépendent, non pas un rôle destiné à hâter la concentration industrielle au sein du territoire urbain, mais constituent plutôt un facteur propre à réfreiner l'afflux en ville des populations les plus déshéritées.

Les entrepreneurs, redoutant les conséquences d'une concentration accrue de la main d'œuvre dans leur ville, préfèrent perpétuer la souplesse des solutions qu'offrent le travail à domicile:

> "Les ouvriers à domicile sont presque tous campagnards et ne travalllent pas plus que 200 jours par ans, la culture et l'habitude d'aller chercher du bois chaque semaine absorbe la différence de travail généralement compté à 300 jours. La fabrique de Ste Marie est, comme vous le voyez, dans une position exceptionnelle".
> (Stat. Ind. 1841 : A.D.H.R. série 9 M)

Le temps que les ouvriers consacrent à la production textile varie d'ailleurs selon la conjoncture économique et la période de l'année. Il varie également en fonction des ressources dont dispose chaque ouvrier en dehors du bénéfice qu'il retire du travail accompli pour le compte de la fabrique dont il dépend :

> "Ce sont de petis propriétaires ruraux ou fermiers qui après les travaux des champs, tissent les chaînes que leur livrent, à cet effet, leurs

fabricants avec les quels ils débattent préalablement le prix de façon. On peut évaluer à 4 mois par ans, le temps qu'ils donnent au travail industriel". (Mémoire de la Ch. Cons. 1858)

Plutôt que de mettre irréversiblement au travail les ouvriers qui dépendent de leur entreprise, les industriels préfèrent bénéficier, en cas de crise industrielle, de l'autonomie relative des travailleurs disséminés dans la campagne.

Quelques fabricants, tel Hepner, tentent bien de régulariser le travail, et de réduire la franchise des ouvriers, qui profitent parfois de leur indépendance, au détriment de la production. Mais la tendance représentée par Hepner ne s'implante pas, pour autant, de façon dominante dans la ville :

"Les ouvriers étant à la pièce et non à la journée, nous n'avons pas encore réussi à les contraindre au travail pendant ces jours là. Il faudrait, pour déraciner cette malheureuse coutume, qu'une mesure générale soit prise par les fabricants, mais hélas, ils ne l'entendent pas de cette manière, et se font une guerre des ouvriers pendant les temps prospères, pendant ceux de mévente, ils ont intérêt à voir le travail ralenti."
(Stat. Ind. 1841 : Observations des Fabricants. A.D.H.R. série 9 M)

Autrement dit, les fabricants préfèrent éviter de contraindre leurs ouvriers à une plus grande dépendance vis à vis de leur fabrique. La formation d'un prolétariat urbain ne permettrait pas aux industriels de ralentir la production, en cas de crise économique, sans attirer dans la ville et pour l'ordre public les graves désordres sociaux que ne manquent jamais de susciter le chômage... Contrarier la concentration urbaine et décourager la formation du prolétariat constituent, aux yeux des patrons, le meilleur moyen de prévenir le danger que présente pour l'ordre établi l'agitation ouvrière en période de marasme.

La progression constante, quoique modeste, des ouvriers concentrés en ville ne manque pas, d'ailleurs, de susciter l'inquiétude et les craintes des patrons :

> "... Ils sont plus expérimentés et plus habiles que ceux de la campagne. (Mais) ils ne font aucune économie pour les mauvais jours; aussi, lorsque surviennent les crises industrielles, sont ils pour l'administration l'objet de sérieuses préocupations, et pour la ville une lourde charge."
> (Mémoire de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures 1858)

En consacrant leur attention à la persistance et à la stabilité des rapports sociaux de production, les patrons visent aussi implicitement à contrôler le développement urbain. Décourageant la concentration ouvrière par leur politique industrielle, les fabricants/posent leurs limites aux mutations et au développement de leur ville, préservant de ce fait la stabilité des rapports de production qui s'organisent autour du processus de fabrication local.

Stabilité des rapports de production, limitation de la croissance urbaine et persistance des structures de fabrication établies dépendent ainsi les unes des autres. De leurs influences mutuelles dépendent, en dernier ressort, la paix sociale et le profit capitaliste.

Développant leur réseau de production dans les campagnes, les industriels spéculent en réalité sur les patrimoines des ouvriers paysans, qui constituent pour les fabricants une réelle source de plus-value. Les fabricants comptent sur la terre et la propriété des ouvriers pour opérer une gestion industrielle à court terme, où le capital passif joue un rôle négligeable. La main d'œuvre paye les mécomptes enregistrés par les spéculateurs en disposant de son patrimoine pour assurer sa survie. Les fabricants comptent ouvertement sur les patrimoines de leur main d'œuvre pour

lancer des opérations où il leur est parfois utile de recourir à un nombre accru de travailleurs qu'il faut ensuite congédier sans histoires. Connaissant les ressources des ouvriers paysans, les quels disposent des moyens de survie propre à les sauver du chômage en période de crise, les industriels agissent avec d'autant moins de craintes et d' appréhensions que les désordres résultant du chômage, quelque désastreux soient-ils, n'apparaissent jamais dans leur ampleur véritable à Ste Marie aux Mines, puisqu'ils affectent les communes lointaines où résident les ouvriers.

En somme, les fabricants de Ste Marie refusent de jouer le jeu du capitalisme, sans, pour autant, renoncer aux revenus qui leur viennent de leurs entreprises. Du progrès industriel, ils acceptent tout ce qu'il est possible d'accepter, sauf ce qui pourrait entraîner des conflits et des confrontations de classe.

Déchus de leur prépondérance régionale (Ste Marie tenait le second rang après Mulhouse, pour son industrie, dans les années vingt, pour disparaître complètement 30 ans plus tard en tant que centre industriel important), les patrons défendent ardemment leurs intérêts et la source de leur profits, mais sans jamais consentir à mécaniser le travail, si ce n'est très tardivement, vers la fin du siècle.

Aussi, la collectivité des industriels défend elle l'image de sa ville et La positions de celle ci dans l'armature urbaine lorsque se développe le réseau ferré :

> "Que deviendra la belle industrie de Ste Marie aux Mines, elle qui depuis plus de trois quarts de siècle continue notablement à la gloire et à la richesse de la France? Que deviendront ses usines, ses beaux établissements élevés à grands frais? Que deviendront ses fabricants si laborieux et si intelligents dont toute la fortune est dans l'industrie? Que de-

viendront enfin les nombreux ouvriers, si une voie ferrée ne relie promptement la vallée avec le réseau de l'Est, à Schlestadt?"
("De la Nécessité de construire un chemin de fer etc..." A.D.H.R. 5 S 181)

Cette supplication, en vue d'obtenir le rattachement de Sainte Marie au réseau ferré (la ligne Strasbourg-Bâle est mise en service dès 1841) situe bien la position qu'occupent la ville et ses industries dans le réseau industriel et urbain de la province à la fin du second empire. Attentifs, d'un côté, à préserver leur industrie du tissage vis à vis des progrès remportés par le tissage mécanique, les industriels de Ste Marie se mobilisent efficacement autour de leur organe privilégié (la Chambre Consultative), pour obtenir le raccordement de leur ville au réseau ferré. Celui ci est réalisé dès 1864, c'est à dire avant le raccordement de Guebwiller, Munster et Schirmeck, en dépit de l'isolement de la ville au fond de sa vallée, et malgré la position indépendante et marginale qu'occupe son industrie. Désireux de profiter des avantages que leur donne la position de la ville au fond de la vallée, décidés aussi à maintenir l'organisation de la production dans son retard techniquevis à vis de la mécanisation de l'industrie, les fabricants de Ste Marie sont cependant les premiers à accueillir et aider de leur bourse l'installation des grandes infrastructures. Cet état de choses exprime bien, somme toute, le paradoxe qui s'installe dans le développement de la ville, économiquement avantagée, à court terme, par le maintien d'une organisation archaïque du travail, du moins pour ce qui concerne le tissage, mais nullement déphasée vis à vis du grand effort d'industrialisation qui traverse la province pendant la second empire. En fait, on peut se demander si les industriels de Ste Marie ne cherchent pas, dans ce cas précis, à mettre tous les atouts de leur côté de manière à pouvoir maintenir le processus de fabrication qui est à la base de leur production.

Au total, le développement industriel de Ste Marie est rempli de paradoxes, qui donnent à la ville un visage spécialement original. A la spécificité des produits, dont les fabricants revendiquent l'originalité comme un argu-

ment de vente, répond le particularisme local des rapports de production. Le paradoxe résulte de ce que l'originalité de ces produits repose à la fois sur une recherche technologique poussée quant à l'emploi des produits, des matières, des combinaisons techniques que suscitent leur mise en œuvre, et l'arriérisme prolongé des moyens et des rapports de production, nécessitant l''emploi d'une main d'œuvre très qualifiée nombreuse et disséminée. A ce premier paradoxe s'ajoute celui qui caractérise l'organisation de la structure urbaine, dont la disposition est fondée à la fois sur le rôle que joue la ville vis à vis des forces productives réparties dans les campagnes, et sur la forte concentration de services, d'infrastructures d'équipements et d'institutions industrielles qui caractérise son réseau. Si l'on ajoute à cela la position contradictoire qu'occupe la ville, orgueilleuse de son importance urbaine et économique, mais coincée dans un fond de vallée parfois délaissé par les infrastructures nationales ou régionales, on obtient le total des contradictions qui forment la marque de la spécificité locale, tant pour ce qui concerne l'armature industrielle que pour ce qui caracté rise l'organisation urbaine. Leur originalité à chacune se nourrit l'une l'autre et produit une situation économique et sociale en marge de l'histoire du développement industriel de la province.

A la forme de l'industrialisation propre à Ste Marie aux Mines, correspond la disposition particulière des rapports sociaux de production. Nous allons d'avantage considérer ces derniers comme étant le fruit de comportements sociaux, dont nous retiendrons les aspects "stratégiques". Ainsi, on acceptera comme étant d'ordre stratégique les aspects du comportement patronal dont le but consiste à éviter , ou du moins à minimiser le contact et l'affrontement entre les classes sociales. Ma question se pose de reconnaitre les enjeux autour des quels se forment les stratégies du comportement social. Le thème des enjeux sociaux est capital quant à la fonction que remplit, vis à vis des stratégies patronales, la formation du logement social.

Avant d'en arriver là, il faut aborder à nouveau le thème de la ville, mais cette fois ci sous l'angle de la formation des territoires industriels, et du partage urbain qu'elle détermine, et des rapports urbains qu'elle engendre.

II STRATEGIES PATRONALES

1°) Les territoires industriels et leur emprise sur la ville

La constitution des patrimoines fonciers s'organise d'abord autour des nécessités liées à la production industrielle. Les entreprises de teinture et d'apprêt, par exemple, se ménagent de grandes surfaces de prairie destinées à l'étendage, et s'implantent à proximité des canaux et des ruisseaux, de manière à disposer de l'usage de l'eau nécessaire à l'arrosage des toiles étendues, au lavage et à la teinture des cotons. La multiplication des entreprises dans la ville engendre rapidement la concurrence parmi ces industries pour l'acquisition des sites qui leur sont appropriés :

> "L'eau de Ste Marie est devenue tellement sale, par l'augmentation de l'emploi, que nous n'y pourrons plus laver des cotons propres, nous venons de nous procurer un lavage sur l'eau de Fertrupt où nous avons peu d'eau, mais propre."
>
> (Schwartz, 28 Aout 1826, Statistique Industrielle, série 9 M, A.D.H.R.)

Les nombreuses industries implantées dans la vallée se livrent rapidement une véritable guerre de l'eau, et les patrimoines fonciers constitués à cet effet dans l''amont de la ville se transforment rapidement, aux abords de la Liépvrette et des autres ruisseaux, en réserves de terrains, propres à favoriser l'expansion des entreprises. Le nombre d'entre celles ci amenées à partager ces territoires explique la persistance, jusque dans les années 1950, du morcellement des patrimoines fonciers. L'emprise globale de l'ensemble de ces derniers illustre parfaitement, par ailleurs, le consensus collectif auquel aboutissent implicitement les entrepreneurs dès le début du XIXème siècle : le cadastre

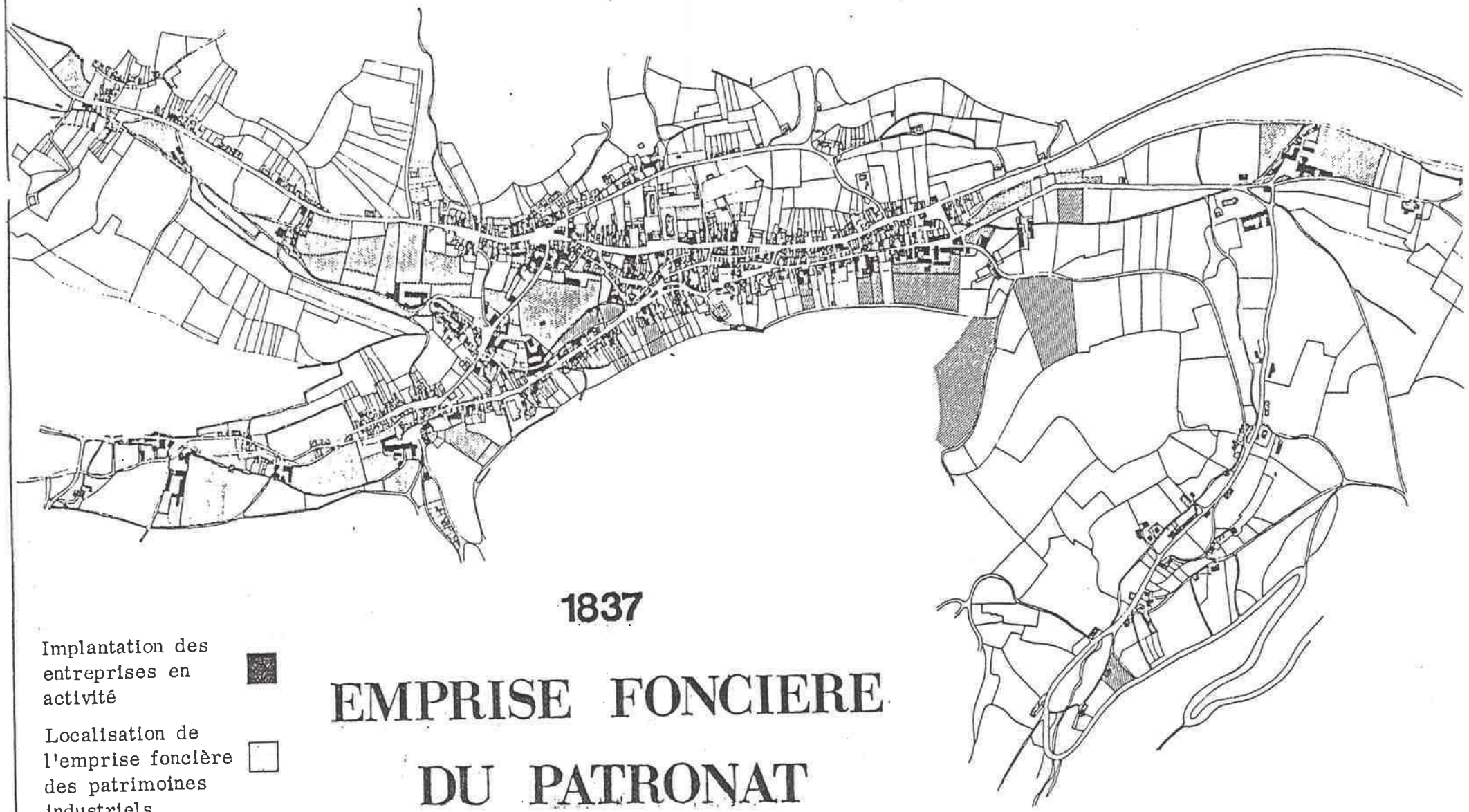

1837

EMPRISE FONCIERE DU PATRONAT

Implantation des entreprises en activité

Localisation de l'emprise foncière des patrimoines industriels

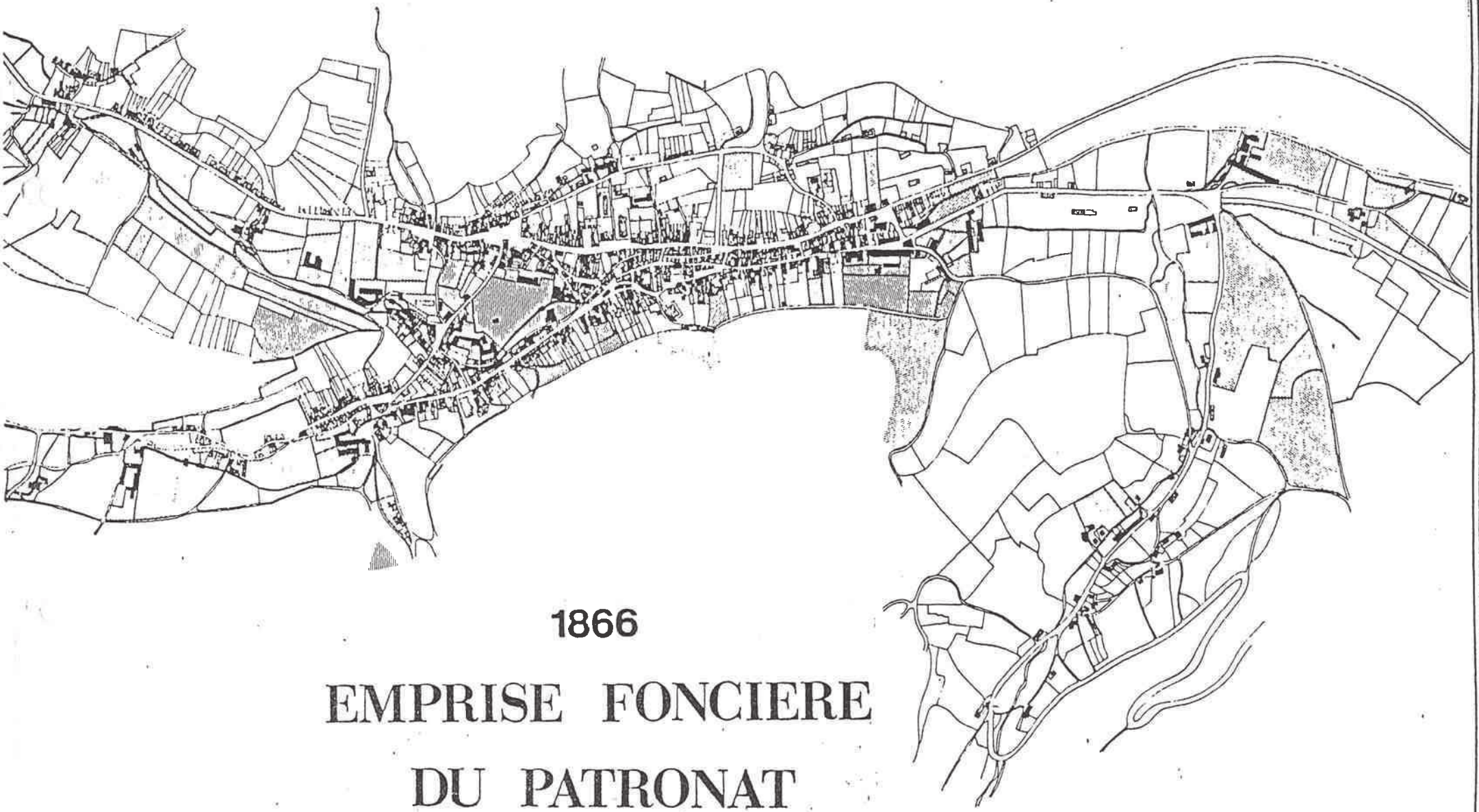

1866

EMPRISE FONCIERE DU PATRONAT

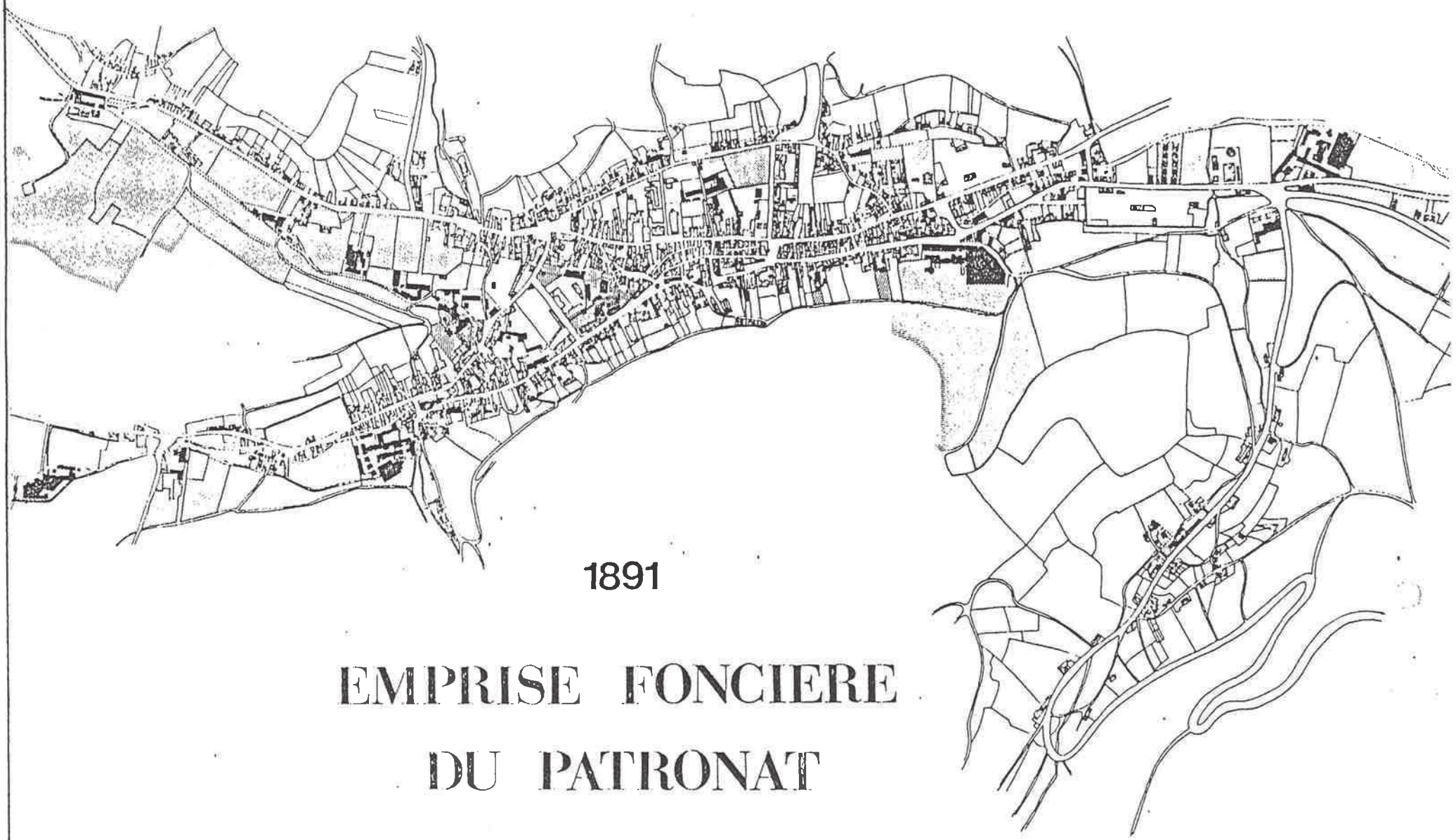

1891

EMPRISE FONCIERE DU PATRONAT

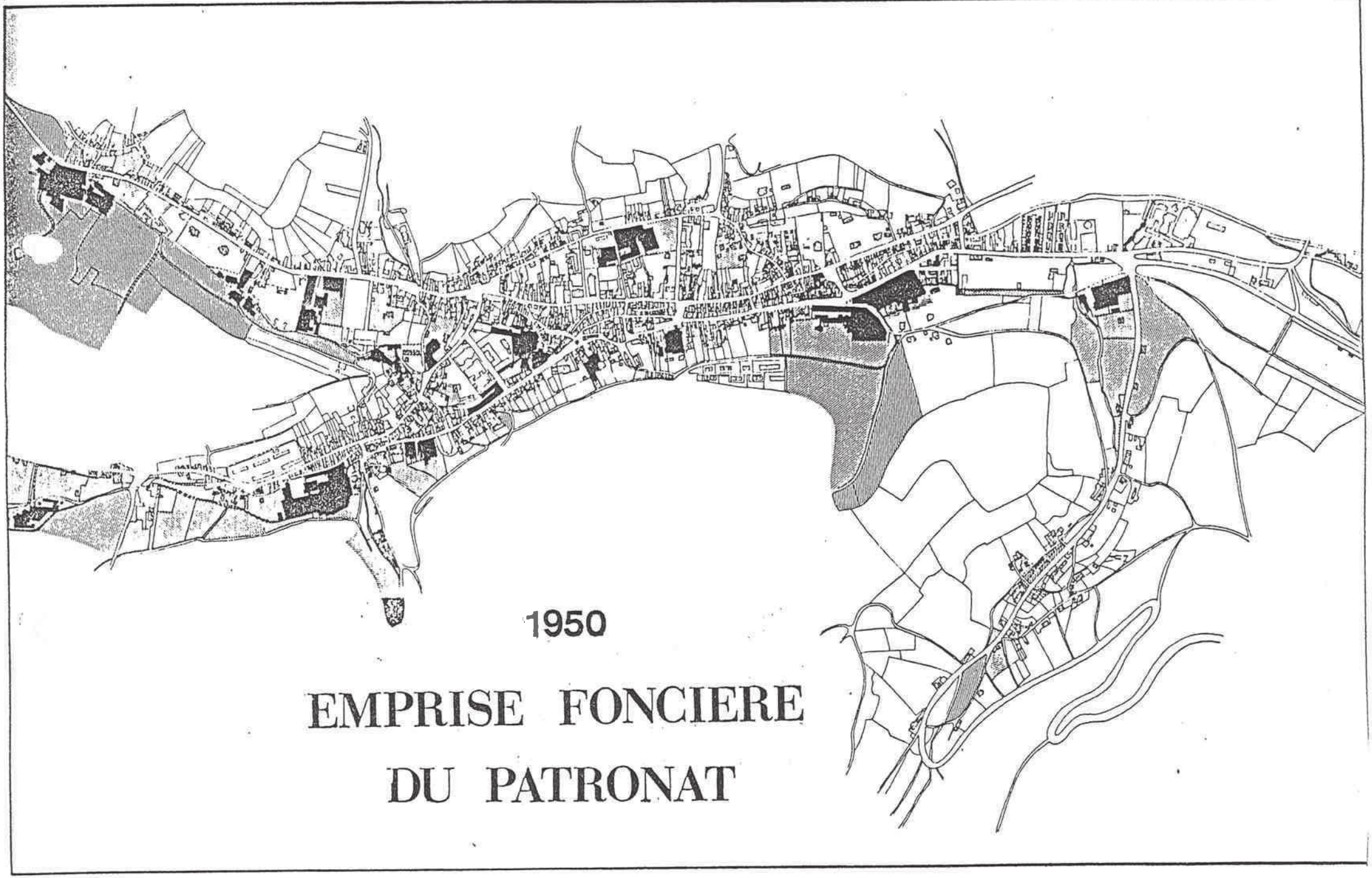

1950

EMPRISE FONCIERE DU PATRONAT

de 1837 permet de cartographier l'emprise des propriétés foncières de l'ensemble du patronat sur la ville et ses abords à ce moment là. Les propriétés industrielles dominent dès cette date presqu'entièrement les terrains situés dans l'amont de la ville, le long du Liversel et de la Liépvrette, ainsi qu'au débouché du Fortelbach dans le bas de la ville. L'implantation des industries à ces emplacements s'associe pour chaque cas d'une spécificité quant à la nature de l'activité industrielle, puisque l'eau, quoique d'un débit plutôt faible et aléatoire, y présente en amont des qualités de douceur et de limpidité tout à fait particulières, propres à attirer les usines d'apprêt et de blanchisserie. D'un autre côté, c'est dans le bas de la vallée, et plus particulièrement encore à Ste Croix et à Liépvre, que s'implantent préférentiellement les entreprises de filature et de tissage à la mécanique, où elles exploitent l'energie hydraulique que dégage le débit plus vigoureux de la rivière.

Si les territoires fonciers se trouvent être assez nettement distribués dès le début du siècle, leur emprise globale sur les terrains se trouvant aux abords de la ville révèle la formation d'une attitude collective du patronat vis à vis du territoire urbain.

L'étroite contiguité des patrimoines fonciers du patronat empêche nettement le territoire urbain de se développer comme il l'entend, notamment, bien sûr, aux abords des ruisseaux et rivières. C'est d'ailleurs l'emprise collective du patronat sur le foncier situé en amont de la ville qui explique en partie la forme linéaire épousée par le développement du faubourg ouvrier entre Ste Marie et Brifosse. Les réserves foncières, en partie monopolisées, de ce côté là de la vallée, par les entreprises Lacour à Brifosse, induisent le long de la ligne de partage que forme la route de St Dié à Sélestat, un face à face très éloquent entre les territoires industriels et la ligne d'implantation du logement ouvrier. La transformation progressive de la réserve foncière en zone résidentielle à l'usage des patrons accuse d'avantage encore la nature de cette confrontation, où le logement ouvrier s'étend le long d'une bande résiduelle, coincée entre la route et la montagne.

L'extension des patrimoines fonciers en direction de Brifosse.

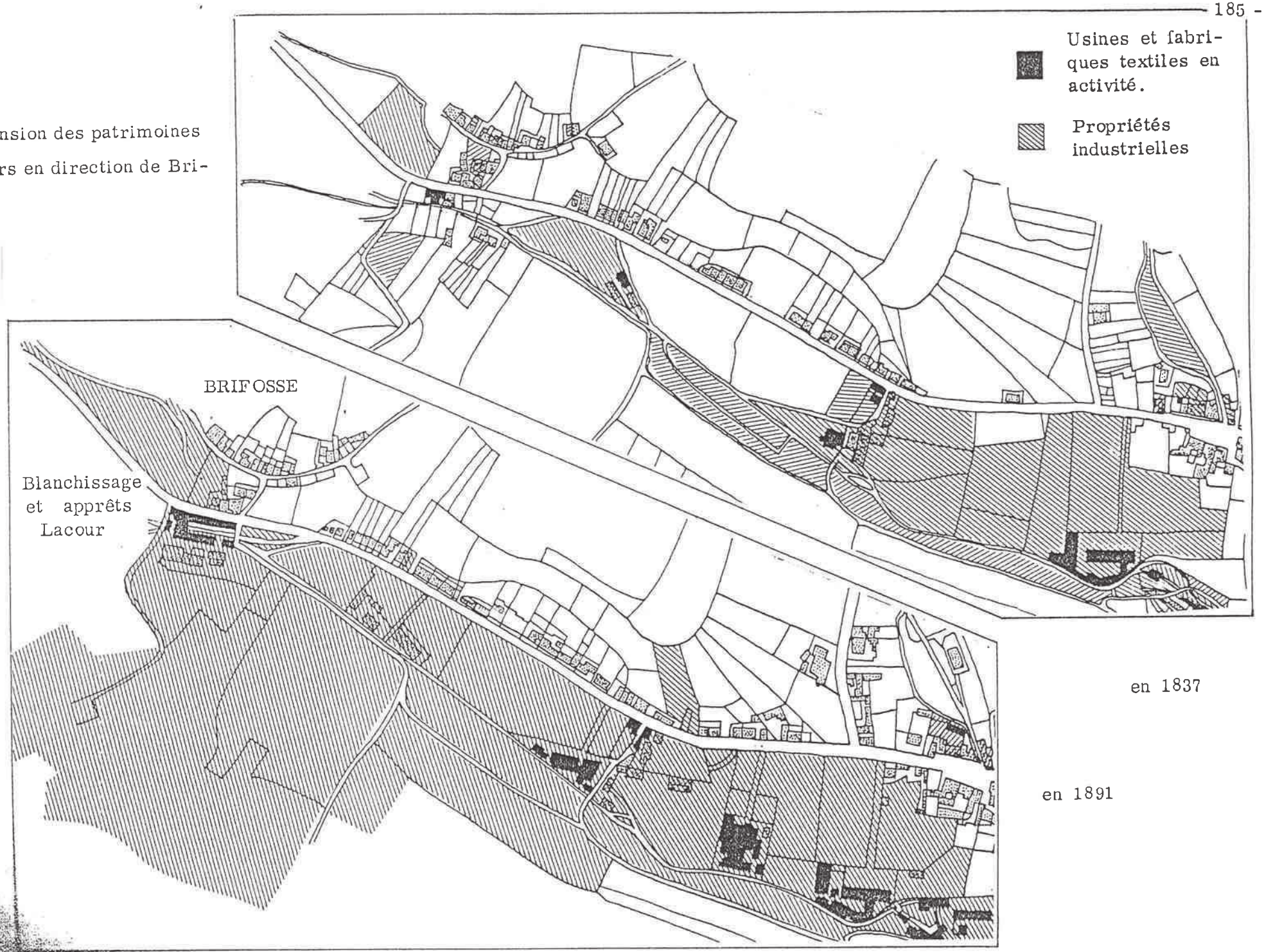

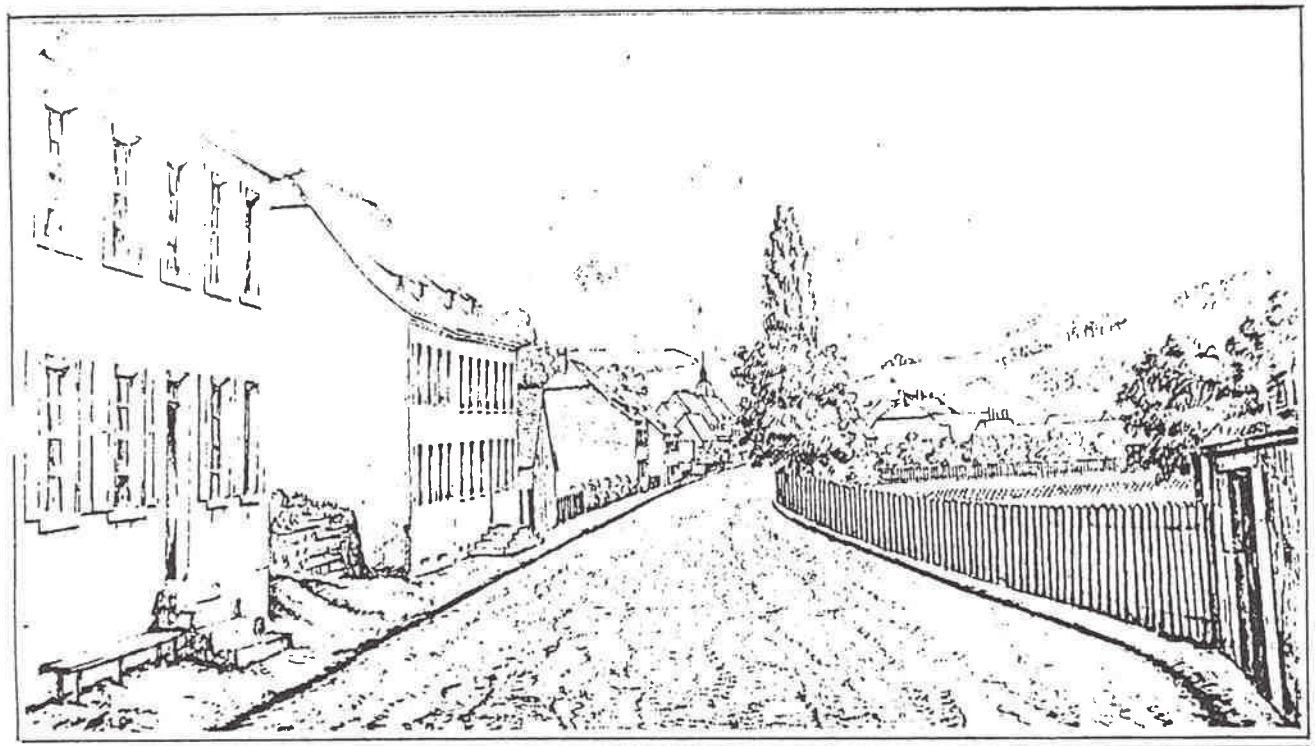

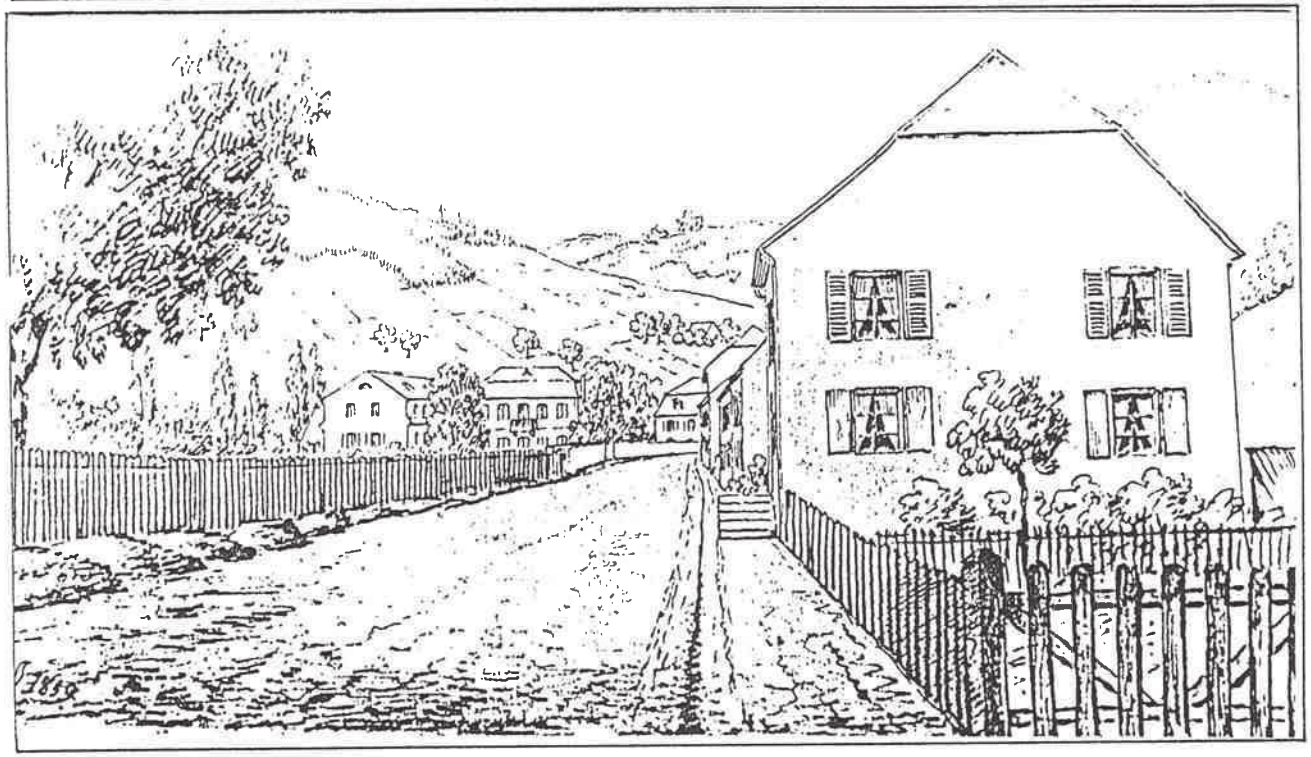

Le faubourg de St Dié, vu depuis Brifosse (ci-dessus) et depuis Ste Marie (ci-contre) : dessins de Stumpf, 1857, archives municipales de Ste Marie, coll. Lesslin.
La route forme la ligne de partage entre la file des maisons ouvrières et les jardins des patrons.

Les réserves foncières patronales établies le long de la Côte d'Echery limitent définitivement, quant à elles, le développement urbain à la surface résiduelle que représente le noyau de Bréhagott, coincé entre le cimetière qui lui est attenant et les terrains appartenant aux entreprises Baumgartner et Weber. Là encore, la constitution des patrimoines fonciers, quoique marquée par le morcellement des entreprises qui se partageaient initialement ces territoires, a pris le développement urbain de vitesse, et l'a contraint dans des limites fort exigües.

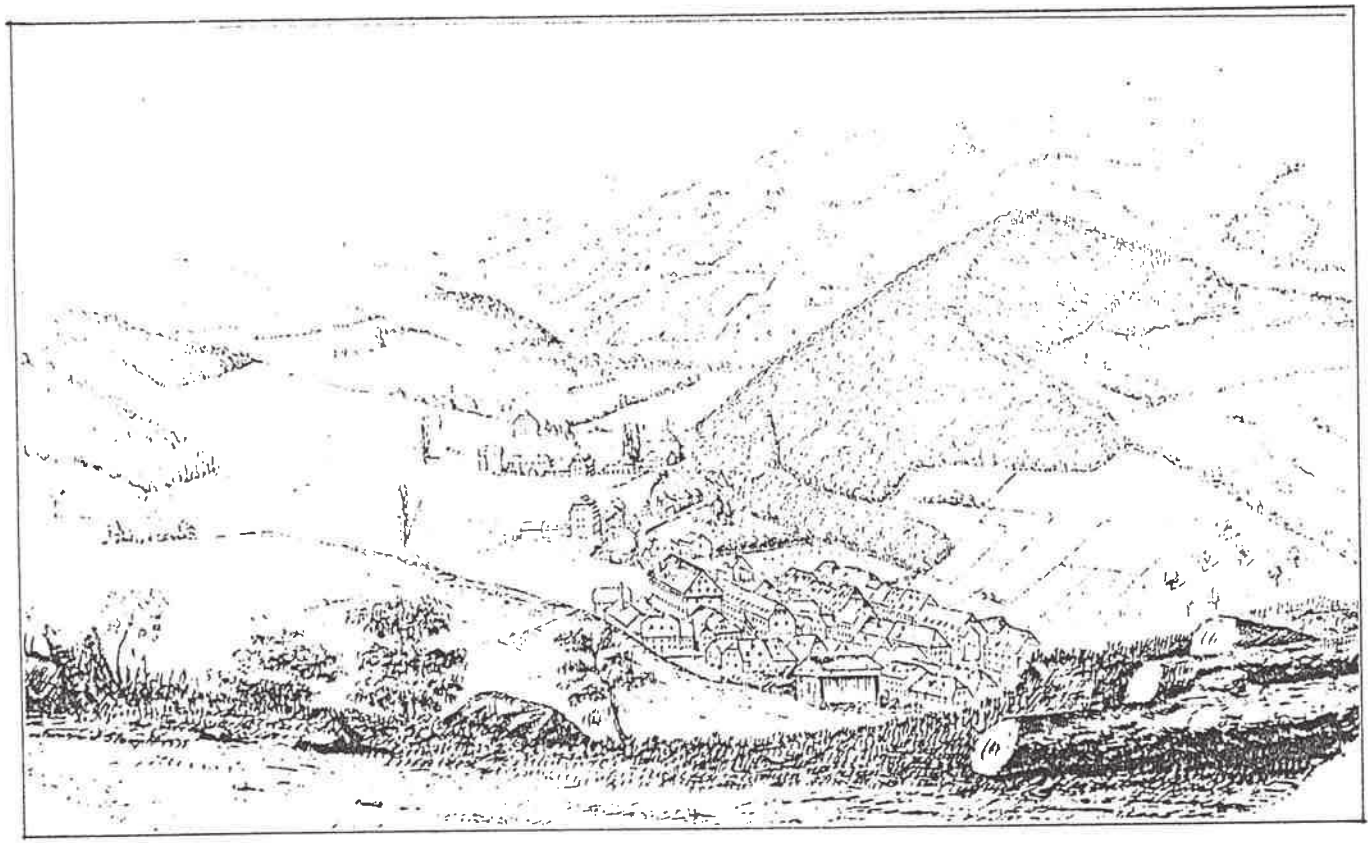

La Vallée d'Echery vers
le milieu du XIXème siècle
Dessin de Stumpf, arch. Mun.
de Ste Marie, coll. Lesslin.

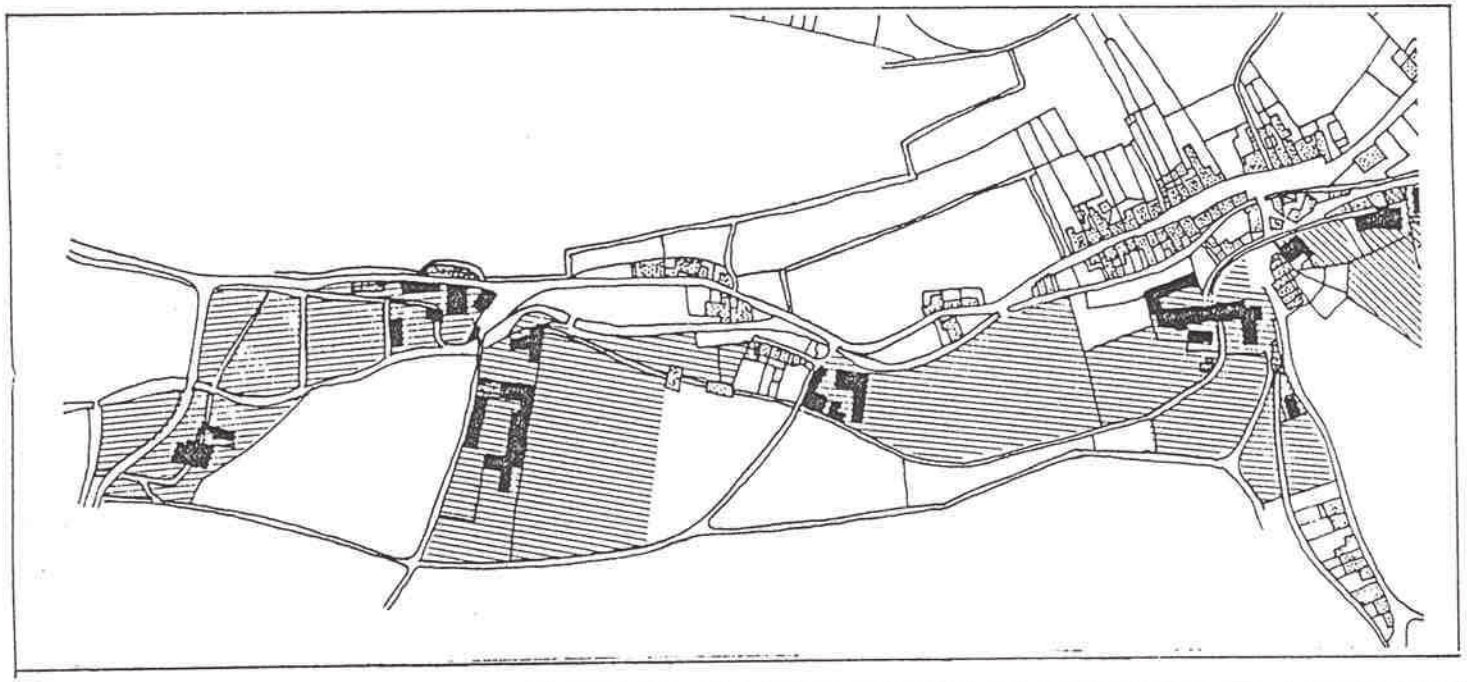

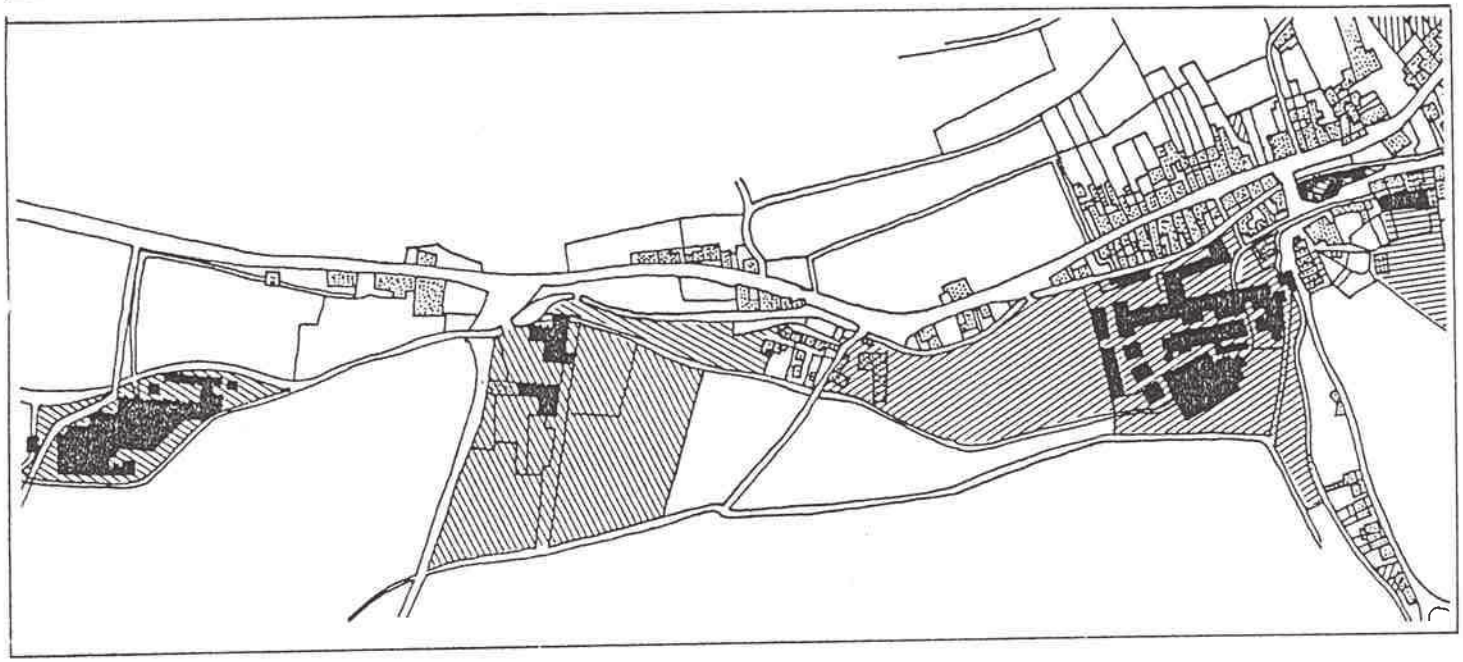

Le partage de la
vallée d'Echery
entre 1837 et 1891

S'il est difficile de dégager les caractéristiques de la politique foncière de chaque patron, on peut toutefois conclure que leur politique collective, en la matière, aboutit à circonscrire l'agglomération ouvrière, en une figure qui est, d'ailleurs courante dans les vallées vosgiennes. Il s'agit là, en fait, d'un effet indirect des stratégies foncières que même le patronat, dans le jeu de la concurrence industrielle visant à interdire l'implantation, aux abords de la ville, et tout particulièrement dans son amont, d'industries supplémentaires.

L'influence de la politique foncière du patronat sur le tissu urbain converge de façon notable avec la politique industrielle commune à l'ensemble des industriels du tissage à l'égard du travail rural, et de l'appréhension vis à vis de la concentration ouvrière. L'impossibilité matérielle du développement urbain à la périphérie de Ste Marie pose ses limites à l'essor des quartiers populaires et contribue à décourager l'agglomération de la classe ouvrière. La politique foncière seconde la stratégie sociale des fabricants, qui consiste à maintenir le prolétariat attaché à son milieu rural, et l'absence d'un noyau ouvrier spécifiquement structuré préserve, de son côté, la nature des rapports de production, fondée sur la dissémination du processus de production dans le "rayon" rural de la ville. Le centre de Ste Marie, en partie expurgé de sa population ouvrière dès la seconde moitié du XIXème siècle; se constitue progressivement en espace spécifiquement bourgeois. Le milieu ouvrier, rejeté vers les périphéries résiduelles de la ville, se greffe, selon le gré de la disposition de l'espace que lui réserve le patronat, de façon discontinue aux alentours des zones industrielles, dans un tissu lâche, dont l'organisation peu structurée entrave la formation de lieux référentiels stables. Les territoires propres au logement ouvrier sont en quelque sorte coincés entre la ville et les industries. A la périphérie de Ste Marie, les confrontations entre espaces patronaux et ouvriers, tout en maintenant le face à face des lieux de classe (notamment à l'aval de Brifosse), participe à la stratégie sociale des patrons à minimiser le contact des classes. La disposition de l'espace se prête, de cette façon, à l'élaboration indirecte d'un contrôle paternaliste, par le simple jeu de la propriété foncière.

Dans le bas de la ville, la politique immobilière pratiquée par les entreprises Blech abonde dans le même sens. Implantée d'abord en plein milieu du tissu urbain, cette entreprise s'étend progressivement jusqu'à rejoindre l'extrémité du territoire urbain. A la clé de cette progression industrielle, la politique foncière et surtout immobilière du fabricant tend à substituer au tissu urbain, qui séparait l'entreprise des limites de la ville, le tissu

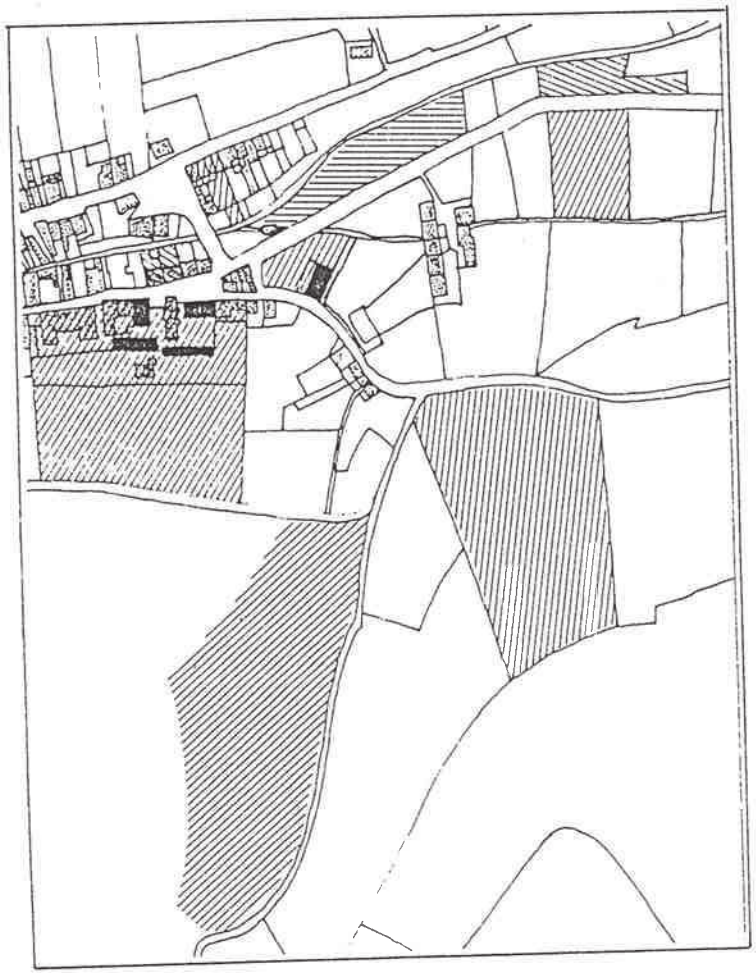

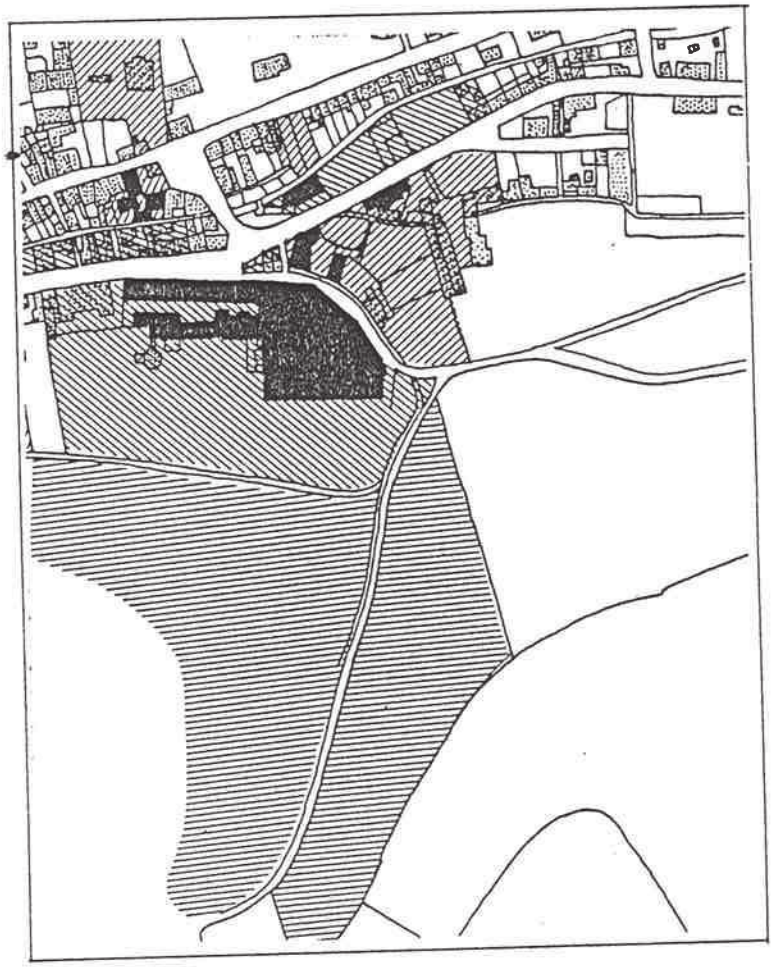

La formation du territoire des entreprises Blech et Cie, en 1837 et 1891.

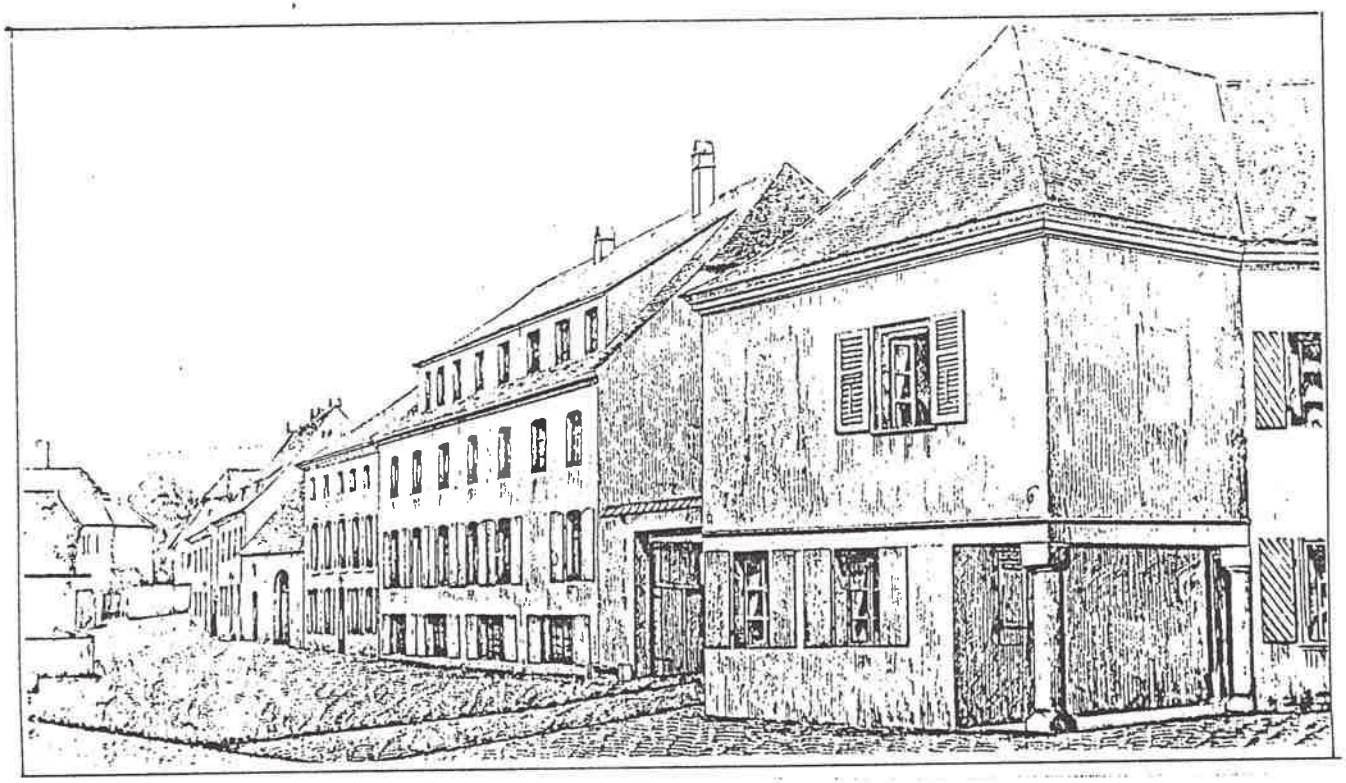

Quartier acquis par les entreprises Blech, et transformé plus tard en territoire industriel. Dessin de Stumpf, 1856.

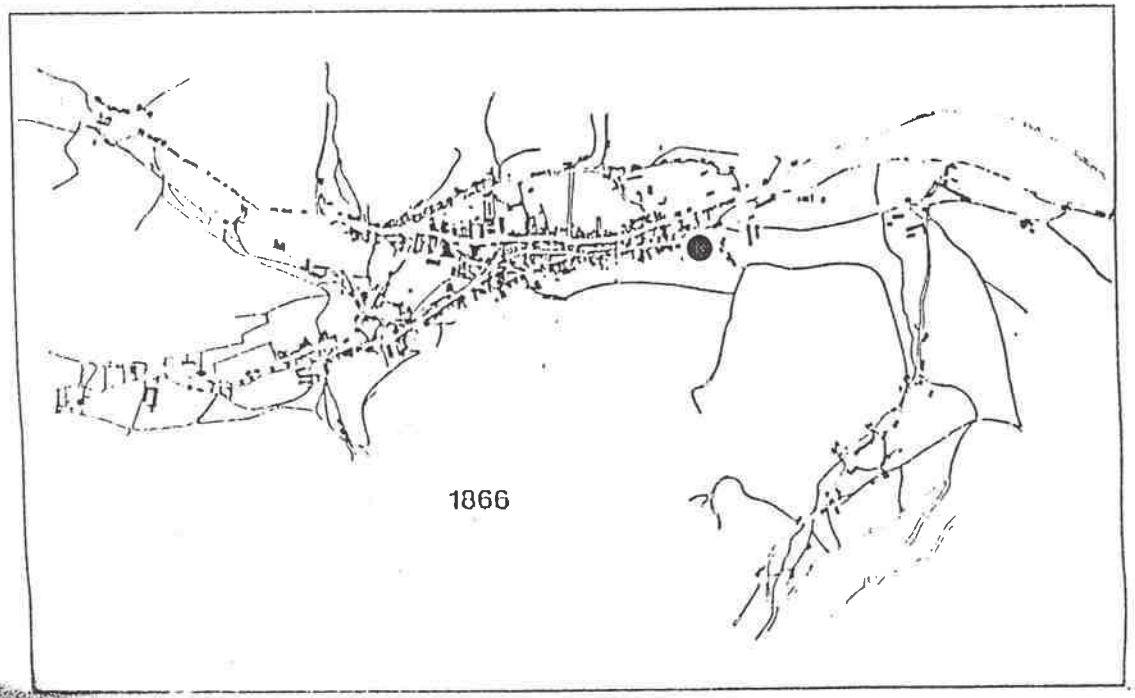

Emplacement occupé dans la ville

industriel de son usine. Celle ci se développe en lieu et place des nouveaux quartiers de l'agglomération, et forme, à l'entrée de la ville, un goulot d'étranglement au développement urbain.

La constitution des patrimoines fonciers détermine l'enracinement des entreprises aux limites de la ville. La formation et l'expansion des plus importantes d'entre elles (notamment Blech, Lacour et Baumgartner) détermine le développement de véritables barrières urbaines, enserrant la ville dans les limites de la forme qu'elle hérite de son passé. Les premières ébauches de l'accumulation des patrimoines fonciers marque la vocation exclusive-

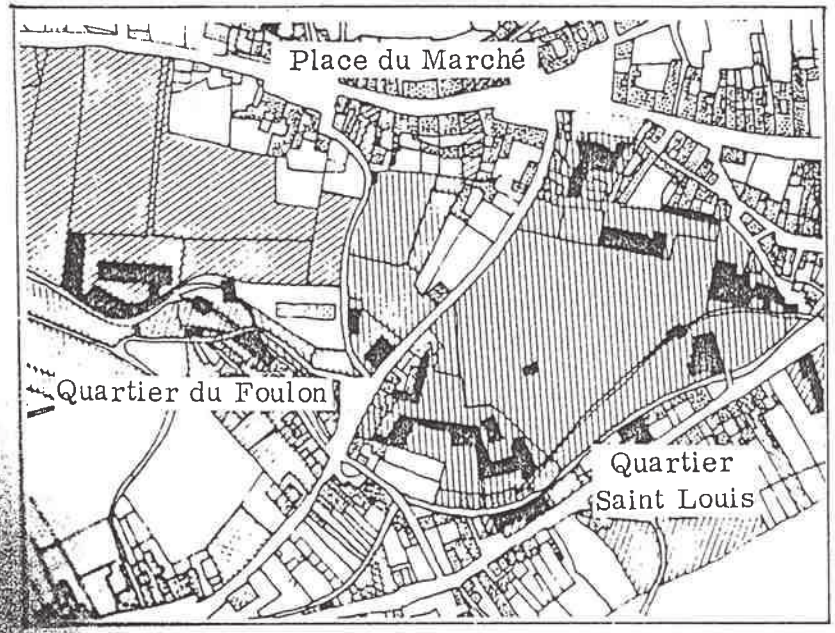

Emprise foncière des territoires industriels au centre de Sainte Marie, en 1866.

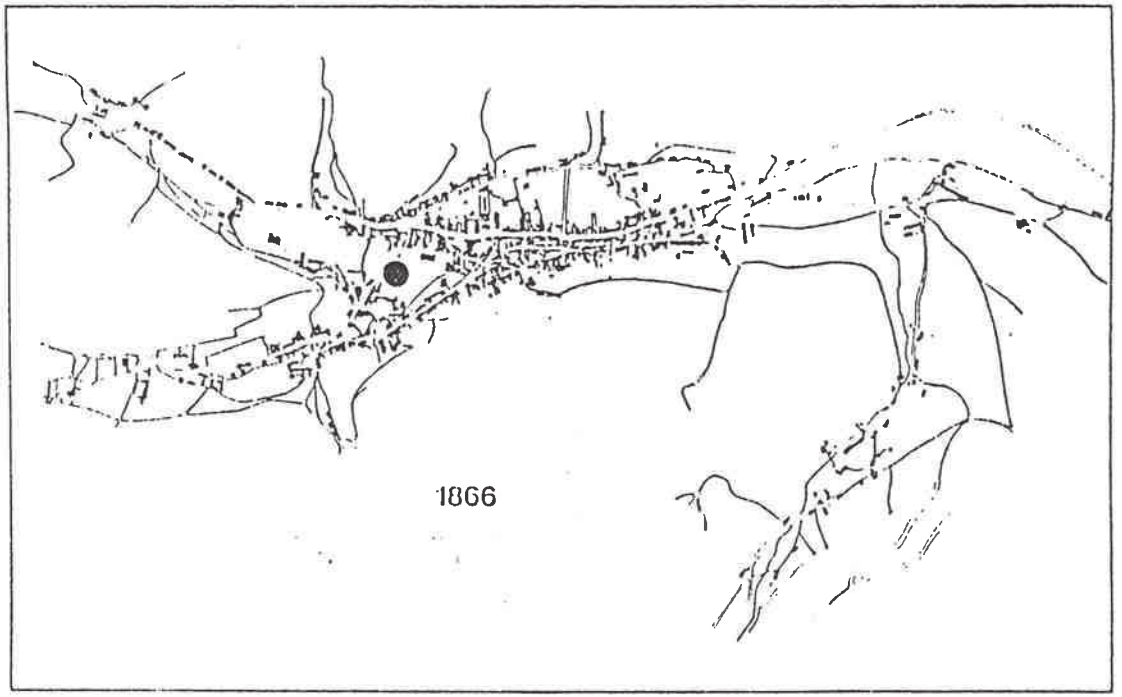

Emplacement dans la ville

ment industrielle des stratégies foncières, sauf quelques exceptions. L'expansion industrielle que permet la formation des patrimoines fonciers, posant des obstacles considérables au développement urbain avant que celui ci ne se dessine, détermine en partie l'étirement linéaire des nouveaux quartiers, et particulièrement des quartiers ouvriers formés à proximité des entreprises de l'amont.

2°) Stratégies sociales du patronat

- L'agglomération ouvrière et ses enjeux

La disposition du partage territorial entre les patrimoines industriels et les quartiers ouvriers s'accompagne d'une absence totale de prise en charge, par le patronat, du logement social. L'absence du secteur du logement social jusqu'au début du XXème siècle est d'autant plus remarquable que la collectivité des patrons, mettant en œuvre d'autres institutions sociales (sociétés de bienfaisance, caisse générale de secours mutuels, ouvroirs pour dames), semble loin de se désintéresser de ses ouvriers. Mais en réalité, les institutions de bienfaisance opèrent en réalité comme des compléments à une stratégie patronale visant à favoriser à la fois l'autonomie économique (par la diffusion, par exemple, du sens de l'économie et de la morale) et la soumission sociale des ouvriers. Cette soumission dans l'autonomie de la classe des travailleurs vis à vis des fabricants constitue la véritable source, pour les industriels, des profits de leurs entreprises comme de la stabilité de leur dominance sociale.

On imagine que la problématique du logement social pourrait s'inscrire à faux dans un tel contexte, car c'est en effet son absence même, parmi les autres éléments du paysage social, qui est digne d'attention, au moins

pour la période qui s'achève au début de notre siècle. Et pourtant, le patronat ne manque pas de se soucier d'avoir à supporter, en période de crise, ce qu'il estime être le vice des ouvriers citadins :

"L'ouvrier gagne donc de bonnes journées, mais si malheureusement il survenait une crise commerciale, il serait dans la misère, car il ne sait pas économiser. Il aurait grand besoin d'être moralisé."
(16 Juin 1856, série 9 M, A.D.H.R.)

"Il faudrait une augmentation des salaires avec un peu plus d'ordre et d'économie dans les familles, pour arrêter cet état de malaise qui s'aggrave de plus en plus dans notre localité."
(6 mai 1870, 2 X 124).

"Les ouvriers de ces ateliers y travaillent toute l'année sans interruption, et gagnent en moyenne 2F.50 par jour. Ils sont plus expérimentés et plus habiles que ceux de la campagne. Malgré ce bon salaire, ils ne font aucune économie pour les mauvais jours; aussi, lorsque surviennent les crises industrielles, sont ils pour l'administration l'objet de sérieuses préocupations, et pour la ville une lourde charge.
(1858, Ch. Cons. série 9 M, A.D. H. R.)

Souvent prise en charge par les procédés patronaux de fixation de la main d'œuvre que développent les institutions liées au logement patronal (comme la Société Industrielle de Mulhouse), la "moralisation" des ouvriers ne repose, à Ste Marie, que sur les institutions traditionnelles de bienfaisance. Celles ci sont chargées d'endiguer au près des ouvriers les plus stables et les plus méritants les effets de misère et de mécontentement qu'engendrent les temps de crise, dispensant aux ouvriers l'aumône patronale, en échange de leur docilité morale et sociale. La réparation de la misère due aux crises s'appuie sur l'existence d'un réseau de relations que tissent chacun des fabricants

avec ses pauvres attitrés. L'ensemble des dispositions sociales prises par les patrons à l'égard de leurs ouvriers de la ville est voué aux situations d'exception, et ne constitue en aucun cas une tentative de prise en charge de la classe ouvrière. La persistance de réseaux implicites liant les ouvriers à leur patron suffit à garantir l'attachement des travailleurs à leur ville, à l'exclusion, en temps difficiles, de la population "flottante" qu'engendre les périodes de productivité accrue ou de chômage gallopant. Une telle organisation sociale s'appuie fondamentalement sur la tradition sédentaire d'une bonne partie de la classe ouvrière, qui constitue dans la ville un milieu à la fois stable et bien connu des fabricants. Attirée par les premiers développements de l'industrie, au début du siècle, la main d'œuvre rurale ou étrangère qui compose en bonne partie les ouvriers de la ville, s'y est établie définitivement, et constitue malgré tout un noyau numériquement minoritaire parmi l'ensemble des travailleurs qu'occupe l'industrie de la ville.

L'absence de noyau urbain ouvrier clairement structuré, la non-représentativité des ouvriers citadins vis à vis de l'ensemble des ouvriers travaillant pour les entreprises de Ste Marie, et enfin leur fixation durable dans la ville font de la société de ces travailleurs un milieu stable géographiquement et socialement.

L'attachement que marquent certains d'entre eux à un patrimoine qu'il a été inutile de leur fournir (qu'il s'agisse du métier à tisser que possèdent certains, ou bien de leur petite maison) les éloigne des agitations politiques, et les rapproche des intérêts qui les retiennent fixés dans la ville. Le rejet des ouvriers à la périphérie de la ville, dans des zones où l'urbain et le rural s'insèrent l'un dans l'autre , obéit à cette stratégie commune au patronat de Ste Marie, qui consiste à éviter l'agglomération ouvrière, et à prolonger les effets lénifiants du travail de la terre jusqu'à la périphérie de la ville, où se mélangent, dans leurs rapports distendus, ville et campagne.

- L'étouffement du conflit entre les classes

Les fabricants brossent volontiers de leurs ouvriers un tableau où ceux ci sont présentés comme étant dociles et résignés à leur sort :

"Les ouvriers sont doux, ils ne deviennent turbulents que lorsqu'ils sont excités par les mineurs".
("Esprit Public", Rapport Confidentiel, 1855)

Villermé les décrit de cette manière, lors de son passage à Ste Marie (1840).

"Les ouvriers de la fabrique de Ste Marie aux Mines seraient, en général, mécontents de leur sort. Néanmoins, les tisserands, qui en forment la presque totalité, sont trop faibles, ou ont trop peu d'énergie pour que ce mécontentement sout jamais bien à craindre."
(Rapport Villermé, p. 68-69)

Les fabricants prennent d'ailleurs souvent avantage à souligner l'absence totale, au près de leurs ouvriers, des préoccupations politiques :

"Les ouvriers ne sémeuteront pas par impulsion de causes politiques; ils ne manifesteront qu'un mécontentement, qu'une détresse si l'ouvrage manquait."
(31 mars 1839, 10 M 8)

L'apparence de paix que dégagent ces documents ne cache cependant pas le malaise social que ré-

vèle la méfiance des patrons vis à vis des ouvriers :

"... La masse de nos ouvriers, depuis la perte de notre liberté-

dination, est animée d'un trop bon esprit, pour que la tranquilité publique , ou celle du fabricant en particulier, puisse être menacée. Toutefois, nous nous empressons tous de concourir à l'organisation de notre garde nationale, et nous avons la confiance qu'elle saurait au besoin prévenir les mouvements que pourraient provoquer des perturbateurs."

(A.D.H.R. 10 M 8? 11 Septembre 1830)

Les termes dans les quels s'exprime le maire de la ville laissent supposer que les fabricants entendent bien faire respecter dans leur ville un ordre quasi militaire, au quel les ouvriers ne peuvent que se soumettre, sous la menace du conflit armé.

Lorsqu'apparaissent les crises industrielles, les fabricants se prennent à craindre pour l'odre établi, au maintien du quel la discipline morale et religieuse semble constituer le dernier garant :

"Les fabricants, ainsi que les filateurs ne gagnent pas depuis quelque temps, perdent même en ce moment parceque les cotons en laine sont trop chers, et que les marchandises fabriquées se vendent mal, mais on continue néanmoins à fabriquer et tous les ouvriers laborieux et de bonne conduite ont de l'ouvrage. Que Dieu nous conserve la tranquilité, que le monde ouvrier devienne religieux, ne s'écarte pas des principes de moralité, devienne économe, et tout ira bien."

(1839, A.D.H.R. 10 M 8)

Tout cela indique bien à quel point les fabricants s'en remettent à l'ordre établi des rapports de production pour garantir un ordre social dont le maintien est assuré, par ailleurs, en cas de conflits du travail, par les dispositifs ordinaires de repression. Autrement dit, les fabricants, tout en déplorant les riques que constituent pour leur propérité la formation naissante du prolétariat, ne pratiquent aucune politique sociale clairement structurée pour gérer et surtout prévenir les inconvénients qui pourraient résulter des désordres sociaux. Entre la soumission passive des classes dominées et la répression armée de leur éventuel mécontentement social ne subsiste aucun moyen terme.

Le morcellement des industries garantit le maintien de la paix sociale, en ce qu'il favorise les divisions parmi les ouvriers. Ceux ci ne s'alarment que lorsque leur employeur particulier s'écarte trop nettement du consensus général qui lie l'ensemble des fabricants aux ouvriers, quant aux salaires et aux conditions de travail. Incapables de montrer un front uni, les ouvriers se mettent en grève ponctuellement et en ordre dispersé. La multiplicité des entreprises joue ici en faveur de l'emprise paternaliste des patrons sur leurs salariés. Il arrive qu'une grève sponta née soit brisée entièrement par les seuls propos moralisateurs du patron, lequel se contente de "gourmander" ses ouvriers avant que le travail ne reprenne, au bout de quelques heures de conflit.

Ce côté apparemment anodin des conflits du travail cache en réalité un malaise profond dans le climat social qu'engendre la nature des rapports de production. Ce malaise s'exprime, encore que de façon détournée; dès 1833, lorsque une "insurrection" éclate avec violence le 15 Juillet. La raison première du mouvement apparaît comme étant subsidiaire : les fabricants pratiquent ordinairement, à ce moment là, une retenue sur le salaire des ouvriers, afin de rétribuer le dévidage du coton. Les ouvriers du dernier fabricant de la ville à ne pas faire cette re-

tenue se mettent en grève lorsque celui ci décide de s'aligner sur ses concurrents. Très vite, le mouvement s'amplifie, et les tisserands de plusieurs fabriques arrêtent le travail et forment un cortège, réclamant lasuppression du droit de dévidage dans toutes les entreprises de la ville. Le mouvement atteint son paroxisme lorsque les grévistes, au nombre de 600, se rassemblent devant la maison Blech, cherchent à s'y introduire et brisent les croisées de l'atelier de tissage. A ce moment là intervient la garde nationale, formée par l'ensemble des fabricants de la ville. Les deux classes s'affrontent, et la garde nationale reçoit une grêle de pierres avant de disperser les manifestants. (Cf. Rapport de police du 19 Juillet 1833, 10 M 8). Pour garantir le maintien de l'ordre, le préfet fait dépêcher deux compagnies d'infanterie de ligne et deux brigades de gendarmes à cheval dans la ville.

Si l'on s'attarde à cet épisode singulier du conflit qui oppose sourdement les ouvriers à leurs patrons, c'est surtout parcequ'il est riche de contenus et prend valeur de symbole. Ce psychodrame, dont la cause originelle apparaît surtout comme un prétexte à l'explosion de violence et à l'affrontement de classes, confronte physiquement l'ensemble des patrons à leurs ouvriers, devant la maison Blech, édifiée par Reber, le père fondateur de l'industrie du coton à Ste Marie, en 1789. Cette maison, construite par un capitaliste agressif et conquérant, occupée par la dynastie industrielle la plus puissante et la plus entreprenante de la ville, est le symbole à la fois de l'industrie locale, et de la domination patronale. Le conflit lui même se distingue par son côté totalement inattendu, en marge des épreuves de force de plus grande ampleur agi tant les populations des grandes villes industrielles comme Mulhouse. Le rapport de police s'empresse d'ailleurs de noter, en relatant le conflit, que les questions politiques sont étrangères à l'origine du soulèvement. Il est frappant aussi de noter la précocité de l'évènement dans l'histoire des conflits du travail et des mouvements sociaux en Alsace, et surtout son isolement dans l'histoire locale : loin de constituer un précédent dans l'histoire des rapports de force entre les ouvriers et les patrons, il est plutôt à l'origine

de l'attitude de méfiance que marquent les habitants de la localité vis à vis des travailleurs. Dès ce moment, les patrons, dont l'intervention armée personnelle suffit à stopper le conflit, semblent prendre conscience du poids collectif qu'ils représentent dans la ville :

> "Appuyé comme je le suis des premiers citoyens de la ville, hommes de courage qui veulent le maintien du bon ordre, aucun désordre ne pourrait commencer". (A.D.H.R. 10 M 8 ; 1839)

Même si aucun document ne permet, à notre connaissance, d'appuyer cette thèse, il n'est pas impossible que cet évènement n'ait pesé lourd dans la détermination des patrons à faire peser sur la ville le poids de leur importance numérique, face aux ouvriers sous-représentés dans la ville, du fait de la prédominance du travail rural. Ceci expliquerait en partie la répugnance qu'éprouve le patronat local à voir les ouvriers s'agglomérer en ville, rompant ainsi la faveur du rapport de force au bénéfice des tisserands.

Dès ce moment, par contre, les documents d'archives permettent d'accumuler les preuves signifiant clairement la prise de conscience, par le patronat, du danger que représente pour leur société bourgeoise la formation d'une classe ouvrière, qui n'est, pour lors, qu'à peine consciente d'elle même. Dès ce moment aussi, se met en place tout un réseau de surveillance implicite, qu'accompagne jusqu'au de là des années 1870 une véritable hantise du soulèvement ouvrier :

> "Il y a dans mon arrondissement deux à trois mille métiers occupés par les fabricants de Ste Marie; les contremaîtres et les ouvriers font continuellement la navette et parlent plus librement qu'à Ste Marie même, ou

ils savent qu'ils sont surveillés par la police et par les fabricants pour les quels ils travaillent." (1839; A.D.H.R. 10 M 8)

Les fabricants se défendent cependant de nourrir des soupçons à l'égard de leurs travailleurs, de même qu'ils s'appliquent au maximum à empêcher toute ingérence de l'administration centrale dans leurs affaires sociales : ainsi le maire de Ste Marie réplique-t-il aux questions que lui pose le sous-préfet de Sélestat quant à une agitation possible dans la ville, en réclamant à hauts cris une enquête "à l'effet de découvrir le promo teur de cette odieuse menée, qui offense en quelque sorte notre population ouvrière, et jette un jour très défavorable sur son caractère paisible et laborieux".

Quoiqu'il en dise, la méfiance chronique des fabricants à l'égard de leurs ouvriers n'est peut-être pas étrangère à la persistance de rapports de production dont l'effet est de maintenir l'efficacité de l'influence paternaliste des patrons sur les ouvriers, et de favoriser la division et le cloisonnement de la classe ouvrière, sans qu'affleurent, pour autant, l'expression du mécontentement ouvrier. Sauvegardant les apparences, appliqués à ce que rien ne transpire du malaise social qu'ils savent être en mesure de dominer, les patrons de Ste Marie se retranchent dans le particularisme des relations qu'ils entretiennent avec leurs ouvriers. Ce particularisme rejoint et complète l'originalité de la production locale, de la structure urbaine, de la situation économique, sociale et industrielle de la ville.

A la lumière de tout ceci, on comprend que le développement du logement social, au cours du XXème siècle, constitue avant tout le résultat de profondes mutations qu'engendre, dès les années 1900, la restructuration des rapports de production. Dès lors, on assiste à un changement radical dans la nature et la source du profit capitaliste.

3°) Les redistributions sociales du territoire urbain

- La formation des territoires de classe

Le développement de l'industrialisation est à l'origine, dans le courant du XIXème siècle, d'importantes transformations dans la structure sociale de la population de Ste Marie. Ces transformations s'accompagnent d'une totale redistribution des territoires sociaux en fonction des nouveaux groupements qui les occupent

Les principales divisions sociales qui opposent ces classes nouvellement formées recoupent des divisions dans l'espace, qui concourent, pour quelques unes d'entre elles, à provoquer de véritables ségrégations dans la ville. La disposition de la population dans la ville se dessine au fur et à mesure que les rapports de production liés à l'industrialisation s'imposent dans la configuration du corps social, adaptant du même coup la configuration urbaine au cycle de fabrication. Les formations sociales s'organisent, au XVIIIème siècle encore, en fonction des distinctions qu'engendre la coexistence de diverses communautés religieuses. La mosaïque que forment ces dernières à ce moment là se double de distinctions territoriales, puisque la société lorraine est majoritairement catholique, le côté alsacien demeurant protestant dans sa plus forte proportion . Le cloisonnement de la société en différentes communautés religieuses est renforcé par les distinctions sociales qu'il recoupe : les luthériens forment la classe des ouvriers, les réformés la classe des bourgeois, et les anabaptistes sont agriculteurs. Les distinctions sociales sont parfaitement confondues avec l'attachement des groupes sociaux pour leur communauté religieuse respective. La diversité de ces communautés est, enfin, multipliée par la diversité de l'origine des immigrés, se regroupant distinctement selon leur nationalité et leur confession religieuse : s'il existe une paroisse lorraine et une autre alsacienne pour représenter

la religion catholique, il faut dénombrer en plus un groupe de luthériens, un groupe de réformés allemands, un groupe de réformés français, sans compter la minorité des anabaptistes et des juifs.

Cette société clairement organisée,et quelque peu cloisonnée, se trouve précipitée dans une grande confusion des valeurs sociales lorsque l'activité industrielle tend à devenir le secteur dominant parmi les occupations des habitants de la ville. La référence territoriale au côté alsacien ou lorrain tombe en désuétude après l'unification du territoire en 1790, même si elle continue pendant un temps à provoquer des distinctions. L'appartenance religieuse persiste, tout au long du XIXème siècle, à opérer des divisions parmi la société des fabricants : ainsi, en 1858 (Cf : "Esprit Public dans la commune"; A.D.H.R. 1 M 69) le rapport confidentiel dressé par le Maire constate le clivage qui sépare les protestants "influents", orléanistes, des catholiques bonapartistes. Cet ordre de division politique et religieuse se laisse toutefois progressivement supplanter par les différences qui séparent les uns des autres patrons et ouvriers. Les divisions religieuses et territoriales, qui recoupaient subsidiairement et partiellement quelques divisions sociales ou professionnelles, se laissent progressivement absorber par les divisions de classe en fonction des quelles se distribuent les tâches développées par la formation de l'organisation capitaliste du travail.

La diversité des activités liées au corporatisme artisanal se rétrécit, face à l'implantation industrielle. L'avènement du nouvel ordre social, au terme de la confusion que diffusent les nouvelles modalités de l'accession au pouvoir et à la richesse (disparition de l'indépendance économique et statutaire de l'artisan tisserand) se trouve lui même favorisé par l'absence, dans la ville, de tout patriciat nommément constitué.

Il faut déduire de cela que le corps social présente au XVIIIème siècle un défaut d'hiérarchisation sociale, propre non seulement à favoriser l'insertion, dans le tissu social, des nouveaux fabricants, mais encore à leur permettre un avènement rapide en tant que classe dominante, dès après la Révolution Française.

Il est possible de vérifier les résultats de cette évolution sur l'organisation de l'espace en examinant les documents du recensement. Celui de 1841 témoigne de la confusion des territoires que provoque le premier élan d'industrialisation, alors à son point d'achèvement. Des exemples multiples témoignent de l'indifférence sociale des lieux de résidence des ouvriers et des patrons, mélangés aussi bien aux alentours des lieux de production que dans le centre de la ville, dans un habitat qui se stratifie très localement, selon la position de l'étage dans l'immeuble, ou selon la position du logement vis à vis de la cour.

La population urbaine arrive, dès ce moment, à son point de stabilité numérique, alors que la structure urbaine atteint son maximum de capacité d'élasticité. Arrivée à ce cap du développement de la ville, chaque classe y spécifie l'espace qui lui est propre, comme en témoigne le recensement de 1866. Une division s'opère entre certains lieux de production, ou les fabricants renoncent parfois à établir leur demeure, les lieux de résidence bourgeoise, et les quartiers ouvriers. Investissant le centre de la ville, et notamment la rue de Lorraine, les patrons y organisent leur nouveau lieu de référence en l'expurgeant de sa population ouvrière. Celle ci se masse à la périphérie de l'agglomération, à proximité des grandes usines de l'amont et de l'aval de la ville.

Comme on l'a déjà vu, la disposition des rapports de production obéit, à Ste Marie, à une politique de dissémination du processus de fabrication dans la campagne. Cette stratégie repose sur la persistance du travail à domicile et en ateliers ruraux. Confronté à cette particularité du dispositif de production, le phénomène de territorialisation de la population ouvrière à la périphérie de la ville prend une signification spécifique.

On pourrait voir dans la formation des quartiers ouvriers périphériques l'effet d'agglomération engendrée par l'attractivité de la ville sur les ouvriers. Il n'en est rien ici, où l'agglomération des ouvriers à la périphérie urbaine semble d'avantage être la conséquence de leur éviction hors des territoires convoités par les fabricants.

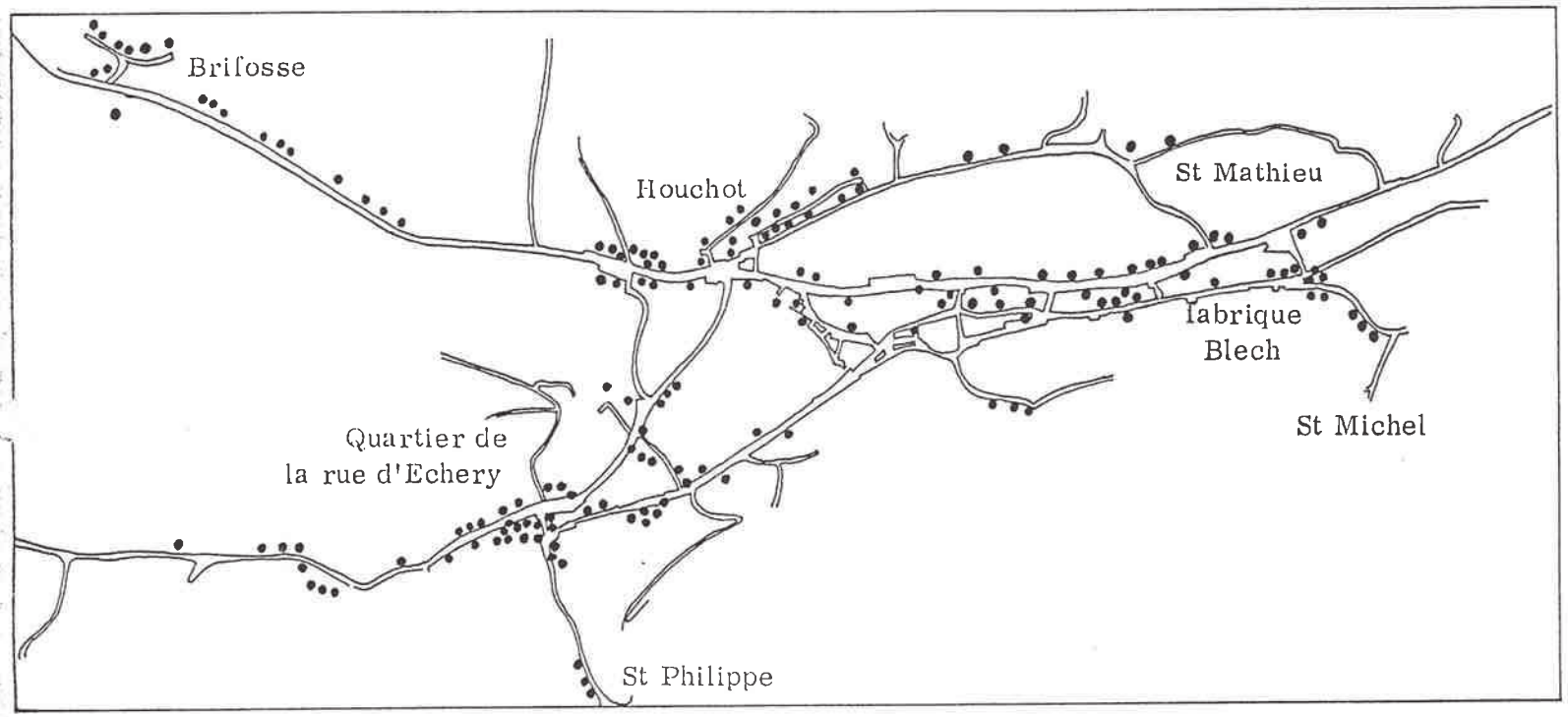

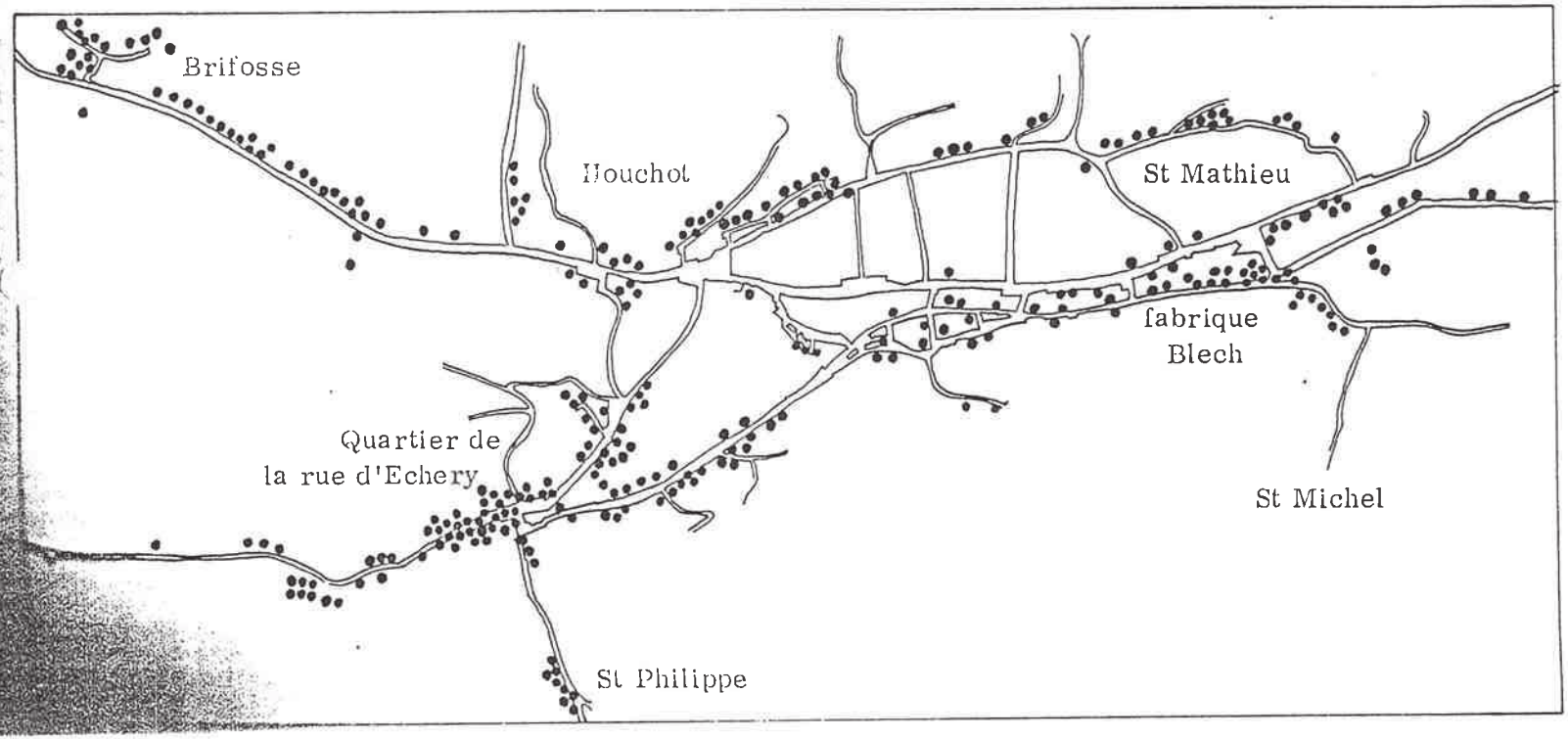

Localisation du logement ouvrier d'après le recensement de 1841 (en haut) et celui de 1866 (en bas)

La politique sociale du patronat vise à maintenir et favoriser la fixation ouvrière dans les campagnes. La formation des quartiers périphériques apparaît comme un complément à cette politique : les deux phénomènes en présence (la persistance des rapports de production liés au travail à domicile et la formation des quartiers périphériques) paraissent toutefois se contredire au premier abord. Ils concourent cependant tous deux à exprimer, chacun à sa manière, la répugnance qu'éprouve la bourgeoisie à risquer une confrontation directe avec la classe des ouvriers.

Si l'on en croit les chiffres livrés par les enquêtes industrielles, le nombre des ouvriers n'augmente pas aussi considérablement dans la ville qu'on pourrait le croire. La population des ouvriers citadins travaillant dans l'industrie textile oscille en permanence entre 3 et 4000 personnes de 1830 à 1870 et sans doute au delà. Les habitants de la ville ne cessent de remarquer, pourtant, l'augmentation du nombres des ouvriers attirés par l'industrie textile, comme le révèle Villermé dans son rapport :

> "Il est digne de remarquer que, malgré le triste sort de la plupart des tisserands de cette ville, et des localités les plus voisines, leur population s'accroisse chaque année, dans les temps ordinaires, par l'arrivée d'étrangers venus presque tous de l'autre côté du Rhin pour solliciter de l'ouvrage".
>
> (Villermé : op. cit. p. 68)

Le questionnaire portant sur les logements insalubres (1859) se conclut, quant à lui, par cette remarque :

> "La population ouvrière tendant à s'agglomérer chaque jour d'avantage en ville, est trop entassée dans de petits logements. La construction de nouvelles maisons est très désirable."
>
> (A.D.H.R. 5 M 41)

Il n'est pas du tout certain que ces flux d'ouvriers, que la commune croit enregistrer à ce moment là, se concrétisent effectivement par un accroissement notable de la population ouvrière dans la ville. Celle ci n'augmente pas dans ses proportions, dans la même mesure que celles d'autres villes industrielles d'Alsace, comme Mulhouse et Guebwiller. La population de la commune, quant à elle, n'augmente, faut il le rappeler, que d'un millier de personnes entre 1836 et 1866, où elle atteint d'ailleurs son maximum absolu, et l'agglomération connait pour la même période une croissance sensiblement identique. L'afflux de la population ouvrière était bien plus spectaculaire dans les premières décennies du siècle!

Il est probable que cette impression de forte recrudescence de la population ne soit engendrée, par contre, par l'apparition en ville d'une population dite "flottante" (1500 à 3000 personnes), dont le maintien persistant se trouve alimenté par le cycle du passage d'ouvriers nomades, momentanément déracinés par les crises industrielles et le chômage.

Quoiqu'il en soit, ce phénomène révèle l'effet de la peur collective nouvellement installée parmi la classe dominante vis à vis du prolétariat urbain, notamment depuis que celui ci manifeste périodiquement son existence par des grèves exprimant ses revendications. Cet état de choses souligne bien la visibilité toute nouvelle de la classe "laborieuse", saisie en tant que telle par le fait des préocupations qu'elle suscite. Ce phénomène curieux constitue bien la preuve, d'un autre côté, de l'inexistance sociale de la quelle surgissent soudain les ouvriers, lorsque la visibilité de leur masse s'impose dans les villes. En même temps qu'ils apparaissent en tant que masse spécifique, ils suscitent les stratégies sociales visant à les agglomérer dans certains endroits désignés de la ville.

[illegible] et la prolifération du logement ouvrier dans l'ensemble du territoire urbain, au cours

un stade de l'organisation sociale où celle ci, plongée dans la confusion de sa propre formation, permet l'entassement des ouvriers dans les structures traditionnelles de l'habitat urbain, tel que le siècle précédent les a léguées, avec ses demeures bourgeoises en bordure de rue, ses arrières cours populaires et sa stratification sociale par étages.

Lorsque la bourgeoisie s'agglomère autour du lieu de référence de la ville (en l'occurence, principalement autour de la Place du Marché), et distribue les organes publics et privés de sa domination dans la rue principale (rue de Lorraine), il en devient tout autrement. S'il semble bien que l'agglomération des résidences bourgeoises dans la rue de Lorraine soit à l'origine de la formation de lieux propres à l'implantation périphérique des ouvriers, celle ci concourt à la visibilité sociale et culturelle de ces derniers, et se traduit par le semblant d'un afflux de population ouvrière, bien que la population urbaine se caractérise par sa stabilité numérique.

Le déroulement de ce phénomène, à l'origine de l'émergence des nouveaux quartiers ouvriers, explique le décalage que l'on observe entre le développement démographique de la ville (fin du XVIIIème siècle et premier tiers du XIXème) et son développement urbain (dernier quart du XIXème siècle et premier quart du XXème). Entre ces deux phases subsiste une période transitoire (milieu du XIXème siècle), où se distinguent respectivement l'espace bourgeois et, par "confinement", l'espace populaire. Ce décalage exprime bien la nécessité d'interprêter le développement urbain et la formation des espaces de classe non pas en terme de croissance, mais plutôt comme une redistribution des territoires qu'engendre la convergence d'une politique économique et sociale, et le jeu des ségrégations qu'organise dans l'attribution des territoires de classe, les possibilités liées à la spéculation immobilière et foncière. Cette dernière hypothèse n'a pas été vérifiée pour ce qui concerne Ste Marie aux Mines. Il est cependant probable que, remodelés et valorisés par les attentions de la nouvelle bourgeoisie, composée de fabricants, mais aussi de négociants et de commissionnaires, les habitations du centre aient vu leurs loyers s'élever rapidement, chassant les ouvriers vers la périphérie.

En marge de cette tendance dominante, il faut noter quelques divergences ponctuelles. Celles ci révèlent les distinctions qu'il convient de faire aussi bien au sein de la population ouvrière que parmi le patronat vis à vis de la disposition et de l'usage qu'ils font des espaces urbains.

- Les deux territoires de la bourgeoisie "collective" et de la bourgeoisie "dynastique" .

Alors qu'une fraction majoritaire du patronat constitue collectivement des espaces réservés à l'usage de la domination sociale qu'elle exerce sur la ville, quelques entrepreneurs développent au contraire l'expansion de leur usine avec des intentions sociales différantes, notamment du côté alsacien : les unités de production s'insèrent plus volontiers dans le tissu urbain de ce côté de la ville, amassant parfois la population des ouvriers de leurs manufactures dans les ateliers désaffectés ou dans les maisons voisines. L'évolution entre 1841 et 1866 révèle cependant une recrudescence de la concentration de la main d'œuvre dans telle ou telle maison, alors exclusivement réservée au logement ouvrier. On remarque, par exemple, en face de l'usine Blech, rue Reber, dans le bas de la ville, une série de maisons transformées en véritables casernes ouvrières, dans les quelles s'entassent, pour l'une d'entre elles, 17 familles d'ouvriers (Cf. recensement de 1866). Dans cette partie de la ville, la localisation du logement ouvrier révèle une implantation plus diffuse des travailleurs. La population ouvrière s'y agglomère de façon plus ponctuelle.

Cette particularité met en lumière deux conceptions différentes de la ville. Celles ci permettent de caractériser les divergences contrastant entre elles les attitudes des fabricants. Certains d'entre eux, propriétaires des habitations qu'occupaient leur père à proximité de leur entreprise, s'établissent parfois en location dans les maisons bourgeoises que regroupe le centre de la ville. L'idéal de vie de ces fabricants semble d'avantage lié à

la constitution collective d'un espace urbain dont les références leur seraient propres. Plutôt que de recourir à la formation et au développement de nouveaux quartiers résidentiels, ces fabricants s'intéressent aux possibilités d'agglomération de classe que leur procure le vieux tissu urbain. Entièrement remodelé par la classe dirigeante, le noyau de la Place du Marché, dont le tissu est de fait le plus ancien de la ville, se caractérise cependant par un parcellaire moins morcelé et taillé plus large que celui des autres quartiers anciens de la ville. Cette différence est d'ailleurs le signe de l'intervention de la classe dominante sur la structure foncière. La bourgeoisie des fabricants poursuit en cela une tendance déjà marquée au XVIIIème siècle par l'action des classes les plus aisées de la

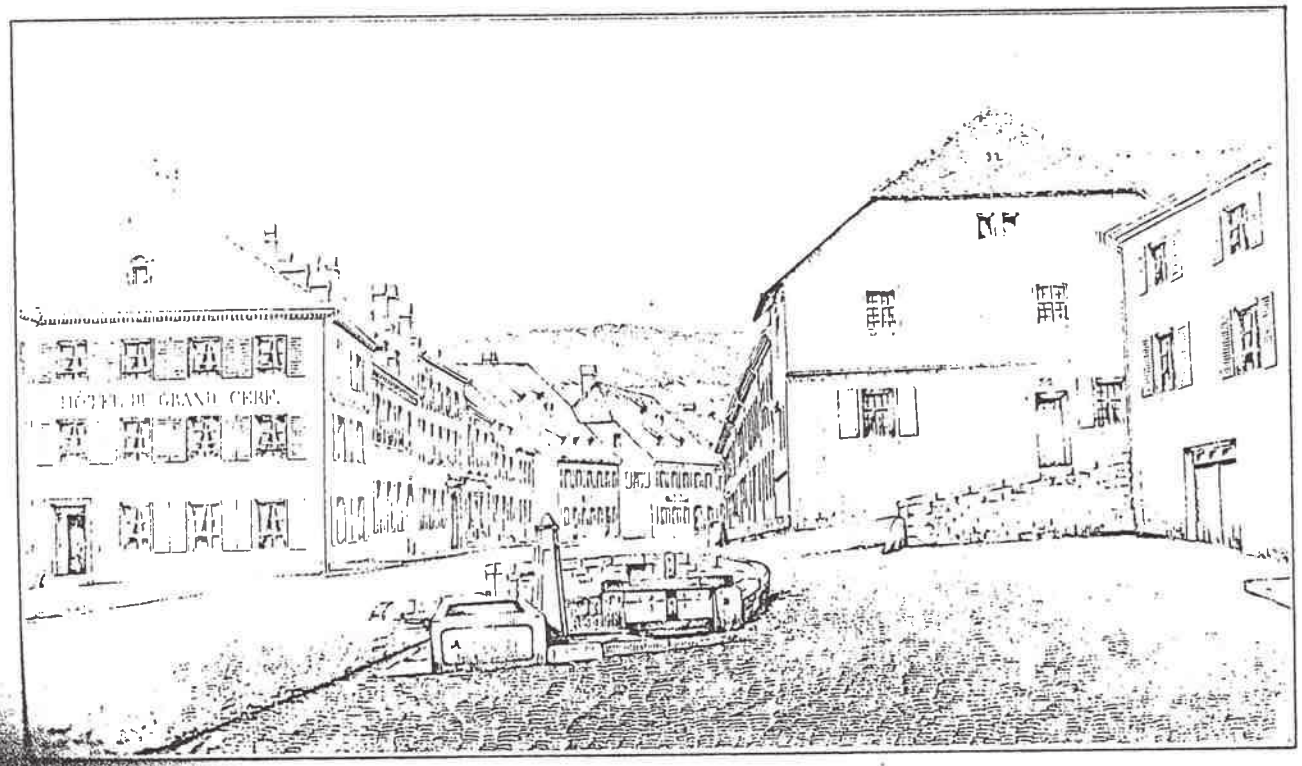

La Place du Marché en 1851, par Stumpf.

ville, qui occupaient l'endroit à cette époque, formant la classe dominante des marchands, gens de robe et riches artisans qui occupaient l'endroit. Le remodelage du centre par la bourgeoisie locale des fabricants s'inscrit dans des racines bourgeoises anciennes, et ne fait que systématiser les propositions que contient déjà cet espace au siècle précédent. Signe patent de cette systématisation, l'éviction des ouvriers, accompagnée par le déplacement du marché derrière la Mairie, concrétise la spécialisation du centre bourgeois en un milieu propre à une classe. La spécificité de l'occupation sociale de la place se signale, par ailleurs, par l'installation déjà évoquée de la fontaine monumentale dédiée à l'industrie.

Ce déplacement dans l'attribution et la signification sociale de l'endroit n'engendre aucune forme architecturale spécifique. Il correspond avant tout à l'appropriation collective d'un territoire chargé de références, doté d'un pouvoir de rassemblement de classe. Volontairement retranchés du tissu social jusqu'au début du XIXème siècle, certains des fabricants se libèrent ainsi des liens physiques qui les retiennent près des lieux de production, pour s'installer dans ce cadre hérité des anciens temps, souvent en vue de se retirer des affaires, et de s'établir rentiers ou propriétaires. Cette fraction de la bourgeoisie locale s'identifie à la population qui occupait l'endroit naguère, ses aspirations la pousse à se substituer à elle et à s'attribuer ses occupations sociales.

Le comportement de ces fabricants et très différent de celui des patrons de l'industrie dont l'origine et l'identité gravitent plus étroitement autour d'une entreprise familiale spécifiquement dynastique, comme c'est le cas pour les fabriques de Blech, Baumgartner et Lacour, par exemple. Ces fabricants occupent généralement les espaces directement attenants à leur entreprise, dans une disposition du bâti qui regroupe en une unité distincte la maison du fabricant, les ateliers de production, et les logements ouvriers agglomérés à proximité des ateliers. Les fabricants placés à la tête de ces entreprises, les plus importantes de la ville, considèrent le développement industriel comme leur milieu naturel, et règnent féodalement sur un univers organisé en vase clos. Les différentes parties cons-

tituantes de ces unités de production, ou les fonctions de fabrication industrielle et de reproduction de la force de travail s'organisent contigüment à la demeure patronale, perpétuent les traditions propres aux tout premiers fabricants, et se disposent selon la référence que propose la maison du patron, lieu originel du développement industriel, et modèle référentiel générateur de l'espace qui l'entoure.

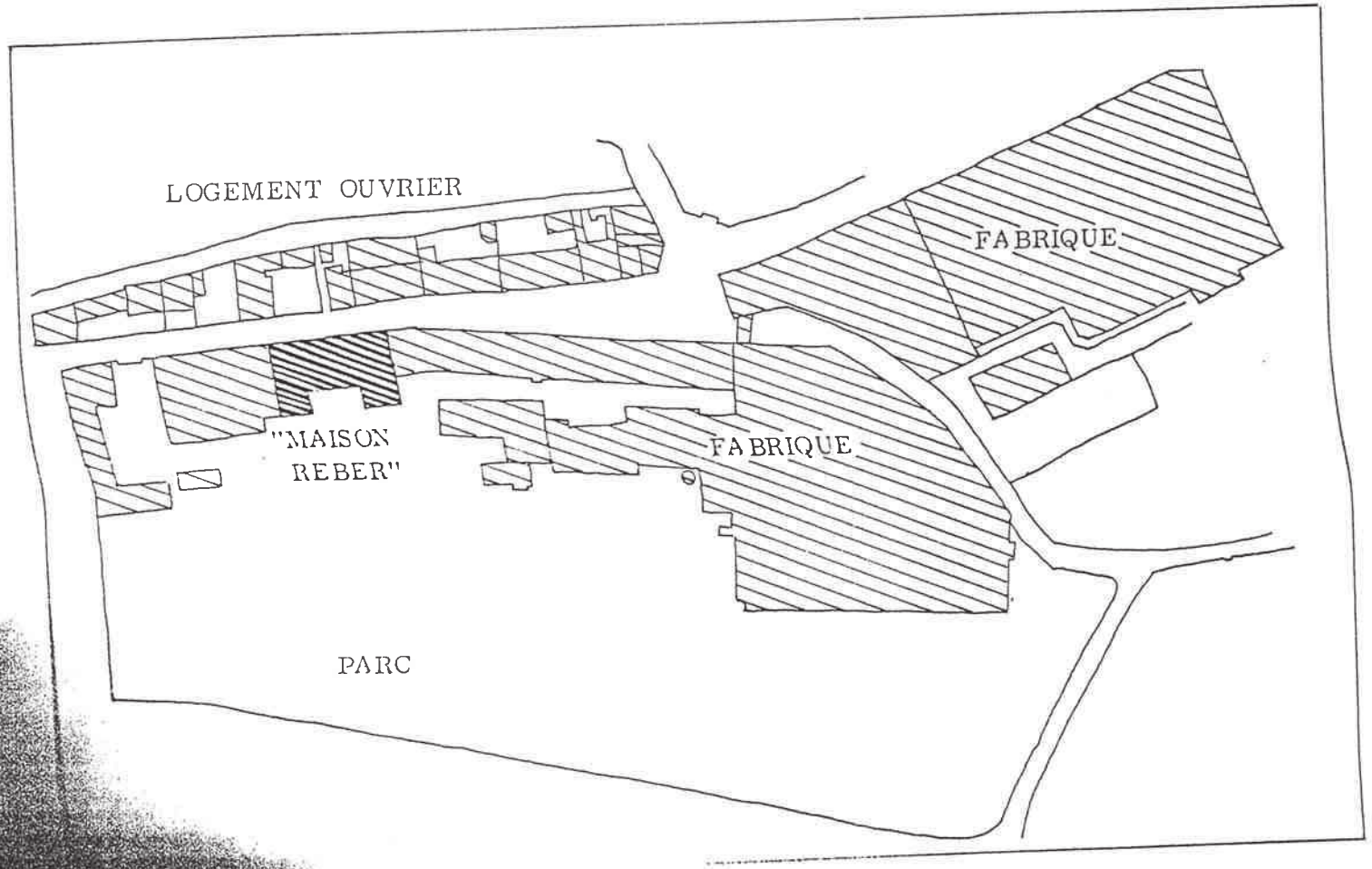

Le développement des entreprises Blech à l'aval de la maison Reber, point de départ du développement de la fabrication.

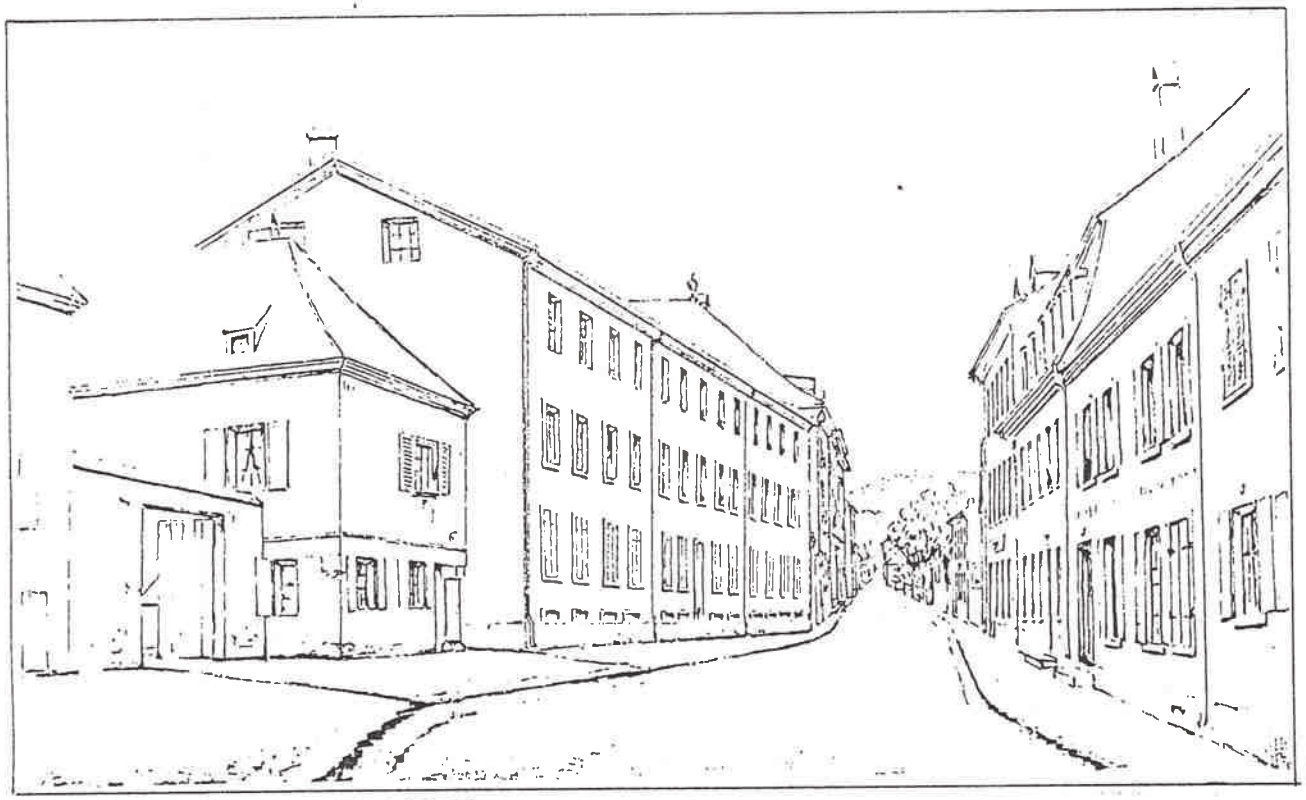

L'atelier de tissage construit dans les années 1850 (dessin de Stumpf), contigü à la maison Reber, que l'on distingue à l'arrière plan.

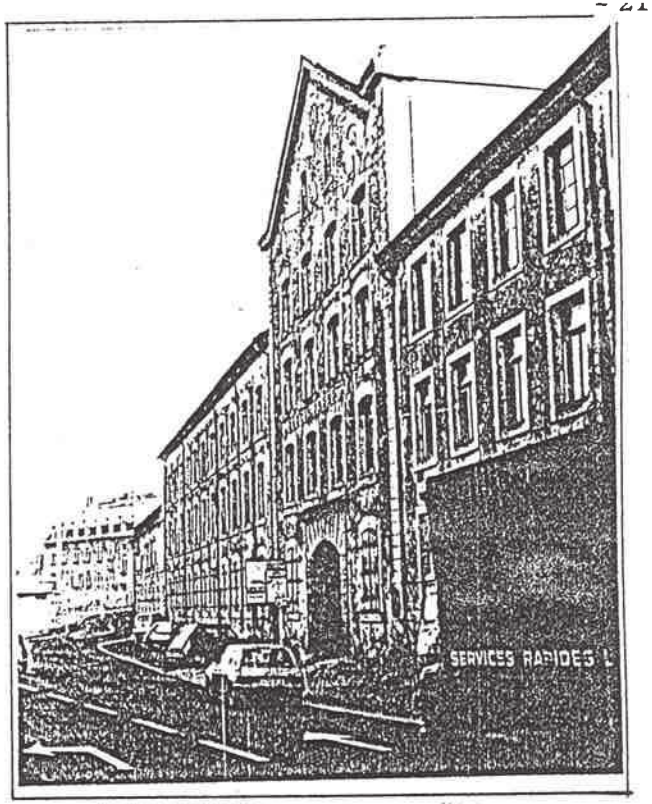

Le nouvel atelier de tissage, édifié en 1862

- Les territoires ouvriers

L'insertion du logement ouvrier dans le tissu urbain procède, dans certains cas, d'une division de la ville en zones spécialisées, dévolues aux fonctions spécifiques qui les différencient. Cette disposition des rapports de production dans la ville suscite la formation de quartiers distincts, comme la Place du Marché, dévolue à la résidence patronale, et le quartier ouvrier de Bréhagott, dont l'occupation sociale se disjoint de la locali-

sation des entreprises. Par ailleurs, la forme la mieux adaptée au type local de fabrication est celle qui perpétue les traditions d'intégration de toutes les fonctions dans un seul espace, unifié par la domination et le contrôle qu'y exerce le fabricant, depuis le noyau central de son habitation Q.G. . Cette forme d'organisation de l'espace coupe la ville non plus en secteurs socialement ou fonctionnellement spécialisés, mais plutôt en zones autonomes, marquées par l'appropriation spécifique de chaque fabricant sur "son" morceau du tissu urbain. La sectorisation du tissu en fonction des entreprises qui le dominent localement renforce le caractère d'enracinement de la production dans des lieux qui lui sont propres.

En mélangeant leurs effets sur l'organisation de la ville, les deux modes de distribution du tissu urbain produisent un milieu complexe, aux réseaux enchevêtrés, où des formes multiples d'occupation de l'espace s'intriquent parfois invraisemblablement les unes avec les autres. La confusion des attributions des territoires urbains est d'abord le fruit de la multiplication des industries et des stratégies propres à chacune d'entre elles. De l'enchevêtrement des réseaux dans la ville résulte la multiplication des pôles d'attractivité .Le développement entropique de leurs influences mutuelles forment aussi, d'une certaine manière, le garant du contrôle implicite qu'exercent les fabricants sur le développement de l'agglomération.

Ces particularités distinguant les attitudes des fabricants vis à vis de l'espace urbain motivent des divergences quant à la répartition de la main d'œuvre dans la ville, et suscitent dans son sein des inégalités quant aux conditions d'habitat.

Il convient en effet de faire la différence, parmi ceux des ouvriers qui résident en ville, entre les ouvriers d'atelier et les tisserands à domicile, entre les travailleurs locataires et ceux d'entre eux qui sont propriétaires de leur logement. Une distinction d'importance divise en deux couches distinctes de la population de Sainte Marie les ouvriers manufacturiers ("ouvriers d'usine") des tisserands indépendants

travaillant à domicile pour le compte des fabricants. Le rapport Villermé souligne la proximité des premiers vis à vis des ateliers dans les quels ils travaillent :

"Les ouvriers employés chez les fabricants ou dans les manufactures, habitent généralement les maisons voisines de leurs ateliers" (p. 66)

S'il est difficile de localiser avec précision l'habitat de ces ouvriers, il est plus évident, par contre, de caractériser leur identité sociale :

"Les ouvriers tisserands qui peuplent (les ateliers de la ville), sont presque tous, ou des immigrés venus de la campagne, ou des étrangers suisses, badois et bavarois, attirés par un salaire plus élevé que celui de leur pays. Ces étrangers sont nombreux, généralement mauvais sujets; beaucoup vivent en concubinage, parce qu'il leur est presqu'impossible de se procurer les papiers exigés pour contracter mariage".

(Rapport Confidentiel, 1858)

Les ouvriers travaillant en atelier sont tous originaires de cette première vague d'immigration ouvrière qui s'achève dans les années 1836 - 1841. Il est probable que ces nouveaux venus se soient fixés pour la plus part durablement dans la ville, et qu'ils constituent, somme toute, et en dépit de la mauvaise réputation dont les entoure la défiance patronale, un milieu stable et profondément enraciné dans la ville. Ainsi, parmi les 88 ouvriers manufacturiers que recense, pour l'entreprise Blech, la liste nominative des ouvriers travaillant dans les manufactures de Ste Marie aux Mines (1823), on en retrouve 34 dans le recensement de 1841, soit 18 ans plus tard. Cela représente une proportion tout à fait importante, surtout si l'on tient compte de la moyenne d'âge des ouvriers, et de leur espérance de vie. Du moins cette indication permet elle de conclure à une certaine stabilité des ouvriers des manufactures, du moins pour quelques une d'entre elles, qui contraste avec la mobilité des populations ouvrières dans les grandes villes

industrielles. De ces 34 ouvriers retrouvés dans le recensement de 1841, une moitié habite la rue d'Alsace, le plus souvent à proximité de l'entreprise dont ils dépendent, 4 seulement résident rue d'Echery, ou se concentre pourtant l'essentiel de la population ouvrière, 2 habitent la Bratsch (près de ce que nous appelons Bréhagott), 6 résident dans le bas de la rue de Lorraine et 5 sont établis en dehors de la ville, à Fertrupt, Echery et au Petit-Haut. Bien qu'il soit impossible de considérer cet échantillon comme représentatif de l'ensemble des ouvriers des manufactures de la ville, il est tout de même significatif d'une disposition de l'habitat où la proximité des ateliers de fabrication joue un rôle considérable.

D'après le document de 1823, le 1/5ème des ouvriers travaillant à cette date dans les manufactures sont des immigrés venus de l'étranger, le plus souvent d'Allemagne et de Suisse. A la même date, la moitié seulement des ouvriers d'usine est originaire de Ste Marie. La masse de ces nouveaux venus, implantée dans la ville au cours de la période formatrice du réseau industriel (celle ci s'achève dès 1830 environ), se fixe le plus souvent là où les ouvriers qui la composent ont trouvé à la fois logis et travail. Le petit quartier situé à la Croix de Fénarupt, celui de la rue d'Echery (ancien Bréhagott) le quartier St Philippe (Place et rue des Mines) et certains secteurs de la rue d'Alsace constituent vraisemblablement le terrain d'élection pour l'implantation des immigrés à ce moment là. Le tissu urbain y présente en effet les capacités d'élasticité qui le rendent densifiable, et lui permettent d'absorber les flux de main d'œuvre. Logée dans ces endroits, la population ouvrière y fait l'objet d'un entassement et d'une concentration humaine propre à résorber rapidement le trop plein des nouveaux venus, du moins jusqu'au moment où les manufactures achèvent de combler leur besoin de main d'œuvre.

Il est plus difficile de localiser dans la ville le logement propre aux tisserands travaillant à domicile pour le compte des fabricants. Quelques sources donnent cependant une idée de leurs conditions de vie :

"Les tisserands ne travaillent jamais dans des pièces enfoncées

en terre. Beaucoup, parmi ceux de la ville, habitent et tissent au premier étage, quelques uns même au second. Toute la famille couche dans une chambre unique, où les métiers sont ordinairement établis."
(Rapport Villermé, p. 65, 66)

"Comme tous sont des gens pauvres, ils étaient contraints de placer dans leur unique chambre, leur métier, leur lit, celui de leurs enfants, et le poêle en fonte qui sert à chauffer et à cuisiner. Il est impossible de se faire une idée de l'odeur répandue dans ces bouges. Les émanations aigres de l'empois de tisserand, jointes à celle des personnes et de la cuisine, le manque d'air et d'espace engendrait l'étiolement d'abord, le scrofule ensuite, et souvent l'idiotisme et le crétinisme."
(Note sur l'industrie de Ste Marie par la Ch Cons. ; 1858).

Les ouvriers de cette catégorie, tout en croyant profiter de ce simulacre de liberté que représente pour eux le travail à domicile, souffrent de conditions de vie plus difficiles que les ouvriers des manufactures, sans profiter des avantages dont bénéficient parfois les tisserands de la campagne :

"Il est difficile qu'avec leur salaire, les ouvriers puissent, pour la plupart, entretenir une famille, élever leurs enfants et faire des épargnes, surtout lorsque beaucoup manquent de prévoyance et d'économie. La difficulté est encore plus grande pour ceux qui habitent Sainte Marie et les petits vallons situés autour, dans un rayon de trois quarts de lieue à une lieue, car ils ont assez rarement une autre ressource que

leurs salaires pour vivre, et les loyers, ainsi que les denrées, y sont fort chers." (Rapport Villermé)

Comme on le voit, la persistance des métiers à tisser à domicile en ville constitue une source d'inégalité entre les travailleurs des manufactures et les tisserands à domicile, quant à leurs modes de vie respectifs. La position des tisserands, parfois boudés par les fabricants, pénalisés par la concurrence que leur font subir les travailleurs ruraux, n'est guère facile à tenir. Il n'est pas certain que le mode d'existence de ces ouvriers, dont l'extension est si désirable pour la prospérité des industries locales lorsqu'il se développe dans les campagnes, ne soit réellement favorisé, en ville, par les fabricants :

"C'est une opinion commune dans le pays, que de tous les ouvriers de la fabrique, si l'on excepte les imprimeurs d'indiennes, les tisserands sont les moins économes, les moins prévoyants, et ceux qui ont les mœurs les moins bonnes". (Rapport Villermé)

Chargés d'une autonomie qui n'est profitable à l'industrie qu'à la campagne, mais qui devient terriblement suspecte et dérangeante en ville, les travailleurs à domicile constituent certainement la frange de la population ouvrière la plus difficile à contrôler directement et à influencer dans son mode de vie : si les tisserands sont étroitement et physiquement fixés à leur métier à tisser, ils sont beaucoup moins dépendants des patrons que les ouvriers d'usine, et leur liberté relative les désigne à la fois comme une classe spécifique au sein des ouvriers et comme un interlocuteur social privilégié lors des conflits du travail. C'est sans doute le particularisme de leur statut qui les pénalise le plus vis à vis des autres ouvriers :

parencesd'une bonne santé qui contraste avec la pâleur et l'indolence des tisserands, dont beaucoup sont maigres, chétifs, scrofuleux, ainsi que leurs femmes et leurs enfans." (Villermé)

Formant la classe dangeureuse par excellence, les tisserands constituent, du fait de leur stabilité géographique et aussi de leur isolement social, qui les livrent souvent au bon vouloir des fabricants pour les questions de salaires, un interlocuteur social facile à dominer. D'un autre côté, le travail à domicile, qui est pour elle une source exclusive de revenus, entraîne pour l'ensemble de la famille ouvrière la mise au travail de tous ses membres, que regroupe dans le foyer la production de leur métier à tisser.

On voit comment la question du logement joue ici son rôle. Le logement dans le quel besogne et habite le tisserand forme le lien permanent qui l'attache à son travail jusque dans son domicile, ainsi que toute sa famille. Par ses conditions de vie , que le patron affecte d'ailleurs de considérer comme étant le résultat d'un choix librement consenti par l'ouvrier, celui ci offre prise non seulement à la méfiance des fabricants, mais encore à leurs manœuvres sociales ou économiques. Souvent désunis du fait de leur dissémination aux quatre coins de la ville, les tisserands offrent prise aux pressions qu'exercent sur eux les patrons, et aux quelles leur stabilité géographique et leur sédentarisme ne leur permettent pas d'échapper. Les patrons, favorables en toute ambiguité à la persistance de cette forme du rapport de production, sont souvent réticents à développer le travail en ateliers de tissage, et lents à participer à l'amélioration du logement ouvrier. Ces pesanteurs dans l'attitude des fabricants assurent, par l'arriérisme de leurs conceptions de l'industrialisation, leur domination sur la classe des tisserands, aux quels ils laissent le loisir de croire dans leur illusoire indépendance. Leur attitude délibérée vis à vis du logement ouvrier, que les patrons refusent de prendre en charge, est le reflet éloquent de leur stratégie sociale, dont le but implicite consiste à bloquer les rapports de production dans leur situation d'origine. L'autonomie supposée des tisserands, dénoncée par quelques

uns des industriels les plus influents de la ville, constitue vraisemblablement le prétexte initial de la stratégie qui consiste à maintenir les ouvriers hors de la ville, et bloquer ceux qui s'y trouvent coincés dans une condition immuable.

Parmi l'ensemble des ouvriers habitant la ville, il est nécessaire encore de distinguer ceux d'entre eux qui sont propriétaires d'un petit patrimoine familial. Ces derniers, largement minoritaires, occupent dans le territoire urbain des espaces qui leur sont spécifiques. En consultant l'état de section du cadastre de 1837, on s'aperçoit que leur propriété s'établit dans certains quartiers parfaitement localisés de la ville, dont la physionomie présente

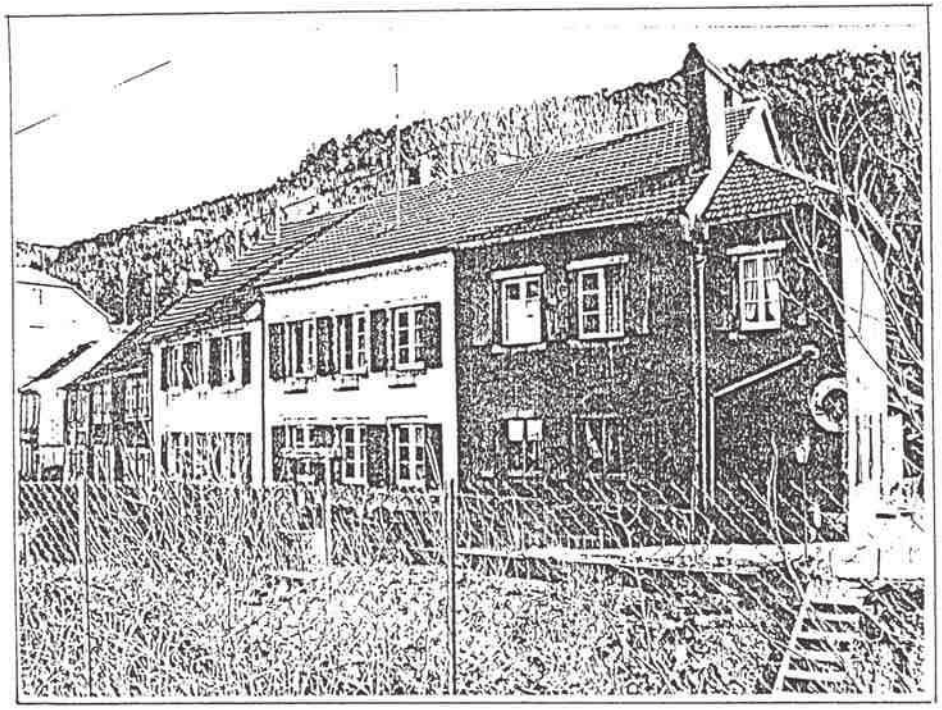

Maisons "sur l'Ile"

Maisons de la rue Haute

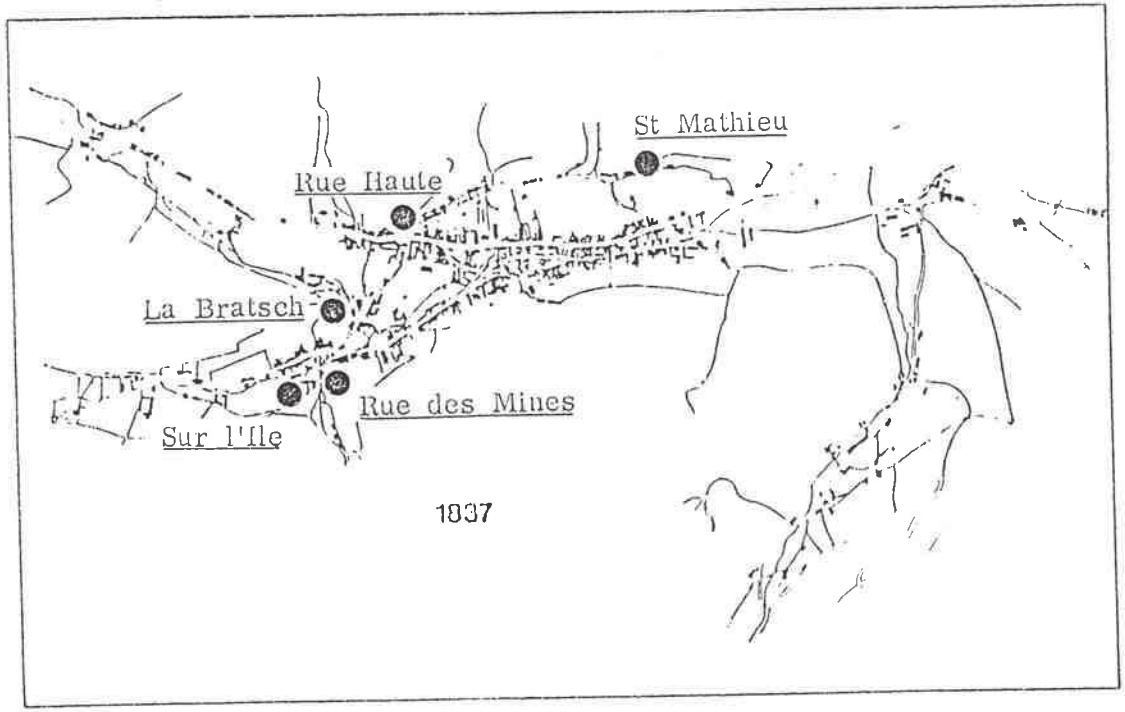

Rue des Mines

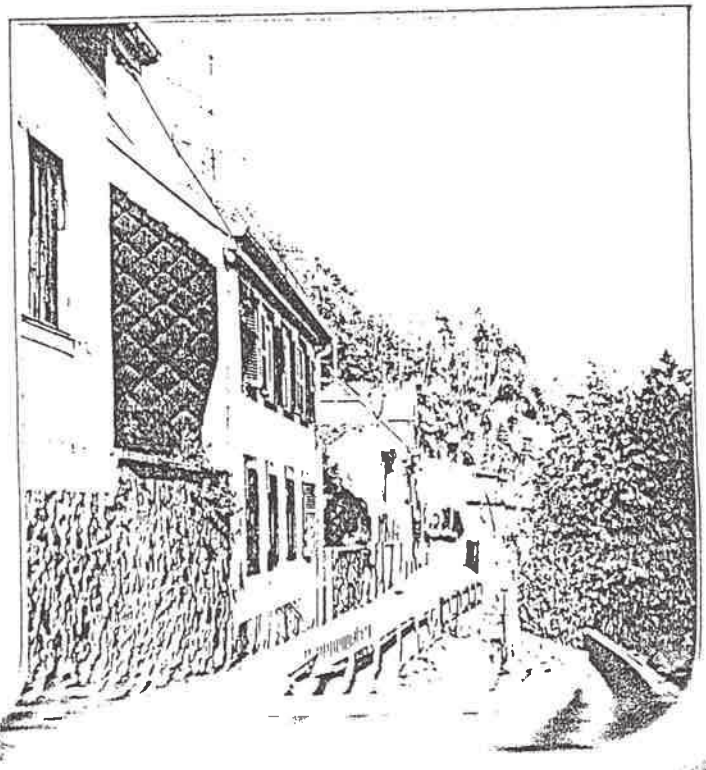

Quartier Saint Mathieu, Sen-

des caractères spécifiques. Installés par petits groupes de maisons solidaires dans les quartiers St Mathieu, de la Bratsch, de la rue des Mines et de la ruelle de l'Ile, les ouvriers propriétaires constituent une fraction de la population très localisée. Placés en règle générale à l'écart des axes de communication les plus importants, leurs habitations sont établies sur des parcelles aux dimensions modestes, et donnent le plus souvent sur un petit jardinet, à l'arrière de la maison. Ces territoires constituent, à l'exception du quartier St Mathieu qui s'est développé plus tard, les secteurs les plus traditionnels de l'inscription ouvrière, et il n'est pas trop hasardeux de supposer que la population des ouvriers qui en détiennent la propriété n'y perpétue des traditions d'implantation sociale déjà enracinées au XVIIIème siècle. Si ces habitations se distinguent par leur taille, leur forme et leur emplacement dans la ville, il n'est pas rare d'y trouver, en 1866, jusqu'à 6 familles d'ouvriers entassées, soit, en règle générale, une famille par pièce d habitation, sinon d'avantage.

Quant aux autres habitations ouvrières, leur conditions d'occupation portent la marque, comme dans toutes les villes, de la concentration urbaine et de la spéculation immobilière :

> "Quand au loyer, une pièce de 22 à 28 mètres carrés de superficie et un coin de grenier ou toute autre place pour déposer des pommes de terres, coûtent dans la ville au ménage de tisserands qui l'occupe, depuis 80 jusqu'à 110F par an; et à trois quarts de lieue de là, dans la montagne, un logement plus grand, au quel est parfois jointe une cuisine, coûte 55 à 100F.". (Villermé)

Les propriétaires des habitations ouvrières de la ville ne constituent pas une fraction bien déterminée de la population. Ce sont, pour la plupart d'entre eux, de petits propriétaires, qui comptent parmi les commerçants, petits rentiers, artisans, militaires en retraite etc... de la ville. Les grands propriétaires fonciers et immobiliers préfèrent visiblement,

comme l'indiquent les matrices cadastrales, investir leurs capitaux soit dans l'une ou l'autre branche de l'industrie, à titres d'associés, soit dans les propriétés rurales. Les plus importants parmi les propriétaires de la ville, comme le banquier Kroeber, le rentier Marqueur ou encore Jean Jost, le riche cabaretier de Fertrupt, possèdent, en plus de leurs nombreuses terres situées à l'écart de la ville, chacun une dizaine de maisons, toutes éparpillées dans Echery, la Petite Lièpvre et Fertrupt. Enfin, les plus riches parmi les fabricants n'investissent, en règle générale, ni dans l'immobilier, ni dans le foncier; leur effort porte exclusivement sur les réserves de terrains contigues à leur entreprise, comme on l'a déjà vu. Les fabricants mis à part, aucun propriétaire ne mène de politique foncière ou immobilière quant au territoire urbain. La seule opération de lotissement immobilier réalisé dans ces années là est entreprise conjointement par la ville et l'hospice Narbey, lors de l'ouverture de la rue Narbey (Cf A.D.H.R. 1 M 69).

La géographie des patrimoines fonciers et immobiliers montre, somme toute, la prédominance, dans la ville, des petits patrimoines, en dehors, bien sûr, des propriétés industrielles. Laissé pour compte par les fabricants, le logement ouvrier n'est pris en charge par aucune initiative privée spécialement destinée à cet effet, alors que l'investissement immobilier se trouve nettement délaissé par les capitaux les plus considérables de la ville, du moins en dehors de la construction des immeubles bourgeois.

La structure de l'investissement immobilier explique le retard qu'éprouve la construction des logements ouvriers. Celui ci se traduit, d'ailleurs, par une augmentation de l'entassement de la population dans certains endroits précis de la ville, d'autant plus que l'espace approprié par la bourgeoisie pour son propre usage ne cesse de s'élargir. D'une autre côté, le nombre de "pensionnaires" ouvriers pris en charge par les ménages laborieux augmente considérablement pendant ce quart de siècle, ainsi que le nombre de tisserands logés dans les auberges de la ville. Cette augmentation est un autre aspect de la recrudescence de la concentration ouvrière dans les quartiers les plus

sur-peuplés de la ville. In signifiant en 1841, le nombre de travailleurs déclarés pensionnaires s'élève à 107 dans le recensement de 1866, ce qui laisse supposer une part encore plus importante de sous-locataires non déclarés, notamment parmi les 1500 à 3000 personnes qui forment la "population flottante".

La population ouvrière de Ste Marie présente, somme toute, des diversités assez accusées. S'il est plutôt délicat de voir dans les différences qui séparent les couches de la population ouvrière un cloisonnement étanche, il est plus certain, par contre, que les distinctions sociales, résultant de l'organisation des rapports de production, ne servent les intérêts des fabricants. La multiplicité des industries, comme la persistance du travail rural et du tissage à domicile en ville constituent la source d'entraves à l'unification de la classe ouvrière. Celle ci présente, par l'hétérogénéité de sa composition, une certaine originalité vis à vis des populations ouvrières des autres villes industrielles d'Alsace.

Si le morcellement des intérêts de la classe ouvrière se traduit, sur le plan social, par la multiplication des caisses de secours mutuels (il y en a 15 dans la ville en 1854, regroupant 1612 sociétaires, en plus de la caisse générale qui en regroupe 462), il faut souligner qu'elles se développent entièrement en marge des instances patronales. Les fabricants sont d'ailleurs, en règle générale, les derniers à favoriser les institutions sociales qui devraient concourir à la "moralisation", pourtant si ardemment désirée, de la classe ouvrière. Ils sont lents à participer aux secours sociaux qui devraient soulager les ouvriers. Se contentant d'intervenir, par le truchement des bureaux de bienfaisance, lorsque les crises industrielles menacent la paix sociale, ils laissent, le reste du temps, les institutions sociales à la charge soit de la communauté, soit des ouvriers eux mêmes. Les fabricants n'interviennent directement qu'en faveur de l'élite de la population ouvrière, ou encore lorsque le défaut de leur prise en charge des questions sociales menace l'ordre public de ses conséquences.

L'examen de la localisation du logement ouvrier, s'il ne permet pas de spécifier avec précision l'occupation des territoires de la ville qui sont propres à chacune des couches formant la classe ouvrière, révèle toutefois les différences importantes concernant les conditions d'habitat. Celles ci sont le résultat de particularismes locaux dont la persistance est somme toute favorable, à courte échéance, à la classe dirigeante du patronat. La disposition "naturelle" des rapports de production présentant pour les fabricants des avantages immédiats, le "libéralisme" de ces derniers les conduit à laisser leurs ouvriers livrés à eux mêmes.

Vis à vis de cette politique, l'apparition d'un courant patronal en faveur du logement social prend une signification toute particulière. Elle ne signifie pas, pour autant, l'inversion des valeurs dominant jusque là le paysage social de Ste Marie, mais s'applique plutôt, comme on va le voir, à en former le complément paradoxal, du moins dans un premier temps.

TROISIEME PARTIE

LA FORME BATIE

I LA FORMATION DU LOGEMENT SOCIAL

1°) La question du logement social en Alsace

- L'intégration des classes dangeureuses

Comme toutes les réalistions "philanthropiques" mises en œuvre par les fabricants alsaciens, le développement du logement patronal prend corps dans un projet global de société : exposés par les théoriciens de l'ordre social, tel que le Docteur Achille Penot ("Des Institutions de Prévoyance fondées par les industriels du Haut-Rhin en faveur de leurs ouvriers", rapport présenté le 30 mai 1855 au comité d'économie sociale) ou Charles Grad("Etudes Statistiques sur l'Industrie de l'Alsace" T. II Institutions Industrielles - Questions Ouvrières, 1880, Paris), l'élaboration d'un tel projet est suscité par le signal d'alarme que constitue, pour le maintien de la paix sociale, le développement des nouvelles villes industrielles et la formation du prolétariat urbain. Charles Grad voit dans l'apparition d'un tel phénomène à la fois la source du danger et l'incarnation même du mal social : "

> "Les agglomérations d'ouvriers dépendent bien de la multiplication des grandes manufactures; mais l'industrie n'est pas en soi une cause de misère. Si le nombre des pauvres augmente avec le développement de l'industrie dans les centres manufacturiers, c'est pour la même raison qu'il vient plus de mouches là où il y a du sucre. Le sucre ne produit pas les mouches, mais les attire...
>
> (...) On peut dire de l'industrie qu'en attirant les malheureux sur certains points bien déterminés, elle rend à la société le même service que la médecine rend au malades, quand elle s'applique à accumuler et

circonscrire sur certaines parties du corps les humeurs dont la présence dans la masse du sang trouble le jeu naturel des organes."
(Ch. Grad : op. cit. T. II pp. 224 - 225)

Le problème social est évoqué sous forme de question médicale, et le mal dont souffre le corps de la société prend la figure d'une pathologie organique. L'agglomération ouvrière dans les villes industrielles constitue un foyer d'infection salutaire, nécessaire à la guérison du corps social malade, qui purge ainsi sa pathologie avec l'assistance des médeçins de la société. Les symptômes naturels par les quels se déclare cette maladie sont : le développement du paupérisme et la formation du prolétariat.

On n'insistera pas d'avantage sur cette métaphore médicale, devenue classique. On se contentera de noter que la société industrielle de Mulhouse en exprime sa propre version régionale, forte de son expérience du progrès sous toutes ses formes, par l'intermédiaire de ses savants, dont fait partie Ch. Grad.

Le projet social auquel répondent les initiatives des fabricants consiste avant tout à localiser et ordonner le monde ouvrier, de manière à le rendre à la fois explicitement distinct et solidaire du patronat. Les grèves de 1870, à Mulhouse et à Guebwiller (Cf. F. Hordern : "L'évolution de la condition individuelle et collective des travailleurs en Alsace au XIXème siècle (1800 - 1870)"; thèse de droit, Paris 1970) permettent à la classe dirageante de mettre le doigt sur le danger social que représente pour elle la disjonction de classe qui s'opère entre les patrons et les ouvriers. Celle ci est le fruit du progrès que fait parmi les ouvriers leur conscience politique :

"La grève (...) est le signe et le résultat d'une transformation la-

> tente qui s'est opérée dans l'esprit des ouvriers et qui vient de se révéler d'un coup, à la grande stupéfaction des fabricants. Cest une révolution, nous disaient les industriels de Mulhouse et de sa vallée. Et ils ne disaient rien de trop. Jusqu'ici en Alsace, le fabricant exerçait à l'égard de l'ouvrier un véritable patronage. Il l'assistait dans ses besoins, le protégeait, le dirigeait en toutes choses, l'ouvrier en revanche suivait son impulsion avec la docilité d'un client (...). Aujourd'hui, la rupture est consommée, il y a deux classes en présence (...) c'est une modification fort grave dans l'état moral et économique des régions industrielles de l'Alsace. On ne peut prévoir ce qui en sortira."
> (21 Juillet 1870, A.N. B.B. 30 390 ; Proc. Gen. de Colmar; cité par F. Hordern)

La divergence politique qui se fait jour contribue à souligner les différences sociales et culturelles qui séparent les classes : le but à atteindre passe fatalement par la "moralisation" des ouvriers, autrement dit, par leur apprentissage des normes sociales bourgeoises. Le projet social repose, en quelque sorte, sur la fabrication d'un modèle ouvrier, dont la référence devrait permettre d'inscrire les travailleurs dans leur rôle définitif, et de les fixer stablement dans une position sociale durable.

Ces objectifs nécessitent la solidarisation des ouvriers vis à vis des intérêts pour les quels ils se trouvent exploités :

> "Quelques établissements industriels, encore peu nombreux d'ailleurs, appliquent en faveur de leurs ouvriers le principe de la partici-

pation aux bénéfices. C'est une forme de la coopération dont l'adoption se manifeste comme le meilleur moyen pour arrêter le socialisme." (Ch. Grad : op. cit. T II p. 307)

La fonction de solidarisation et d'intégration de la classe ouvrière est remplie par les institutions sociales, déguisées sous l'intention philanthropique que leur prête leur appélation d'"Œuvres de Bienfaisance" :

"Ces œuvres de bienfaisance, dues à l'initiative des chefs d'industrie, répondent à tout les besoins. L'ouvrier peut en invoquer le secours dans toutes les phases de son existance. Elles se présentent au berceau de l'enfant; elles s'adressent à la mère; elles soutiennent le chef de famille dans les éventualités malheureuses, lui donnent les moyens d'instruction et lui facilitent l'acquisition d'un patrimoine." (Ch. Grad)

L'action sociale se réfère au modèle de la structure familiale, où le patron remplit le rôle du père et les ouvriers celui de ses enfants. Le recours à la métaphore patriarcale provient de la nécessité de recourir à un modèle dont l'effet stabilisateur et rassurant est garanti, aux yeux de la classe dominante, par l'expérience de son propre confort bourgeois. L'omniprésence du pouvoir patronal, et des organismes sociaux qui le représentent jusque dans tous les aspects du quotidien ouvrier, prend le visage perverti de la sollicitude, de l'affection et de l'autorité protectrice tutélaire du père.

- L'apprentissage de la propriété

Enfin, et pour en arriver au bout de ce bref rappel sur les institutions sociales de la bourgeoisie alsacienne, soulignons que les facteurs principaux de la moralisation se partagent entre l'incitation à la propriété privée, valeur étalon de la domination sociale bourgeoise, et l'instruction, dont le but est d'inculquer au prolétariat l'usage de son bien nouvellement acquis :

> "Héritage! (...) Voilà un mot nouveau dans l'histoire d'une famille d'ouvriers. Oui, les enfants succèderont à leur père dans sa propriété, ils deviendront maîtres à leur tour de ce joli jardin, témoin de leur enfance, de ce foyer où leur mère leur souriait. Quand ils l'auront perdue, ils la retrouveront partout dans la maison, avec le souvenir de ses caresses et de ses conseils. Ils raconteront à leur tour leur histoire à leurs enfants, car la famille peut avoir une histoire à présent qu'elle est attachée à un coin de terre. Nous voilà loin de ces nomades, de ces demi-sauvages chassés de taudis en taudis par les exigences des propriétaires, habitués à la malpropreté, vivant séparés les uns des autres par nécessité, ne pensant à leur demeure que pour se rappeler leur misère, obligés de demander au cabaret, parfois à l'ivrognerie, un moment de distraction et d'oubli. Cette maison est pauvre; mais c'est la maison paternelle, et ceux qui l'habitent et la possèdent ne se sentent plus étrangers au milieu de la société. Ils comprennent pour la première fois peut-être, l'étroite parenté de la propriété et du travail." (Ch. Grad, p. 287)ù

Telle apparaît la fonction du logement social : participant à l'enracinement du prolétariat dans sa propre intimité, son rôle est d'imposer aux ouvriers des valeurs spécifiquement bourgeoises, en intégrant les travailleurs dans la hiérarchie sociale dominante. La question du patrimoine ouvrier occupe une place de choix dans la politique sociale des industriels mulhousiens. Aussi la cité ouvrière de Mulhouse se compose-t-elle, en 1880, de 948 logements, dont 945 sont vendus aux occupants. A Guebwiller, il existe, en plus de la cité Bourcart (56 logements) une cité de 90 logements, tous proposés à la vente. D'une façon générale, et comme on peut le constater dans l'enquête de Ch. Grad, la majeure partie des logements proposés par le patronat Haut-Rhinois est voué à la propriété de ses occupants, selon différentes solutions d'achat à crédit, et de location vente.

2°) Les particularités de la question du logement social à Ste Marie

Le développement du logement social à Mulhouse et Guebwiller est lié à la formation des premiers noyaux, en Alsace, d'un véritable prolétariat urbain, principalement localisé dans les deux villes. L'apparition du logement social est une réponse à l'agglomération urbaine que suscite la phase du développement industriel liée à la mécanisation et à la concentration de la production. Malgré son développement industriel plus tardif, Guebwiller dépasse Ste Marie vers le milieu du siècle, d'abord par l'essor de sa population et par l'extension de son territoire urbain, ensuite par l'importance et la mécanisation de ses industries. Les deux villes se distinguent l'une de l'autre par la taille et l'organisation de leurs entreprises, moins nombreuses mais plus considérables et d'avantage concentrées à Guebwiller.

induit une situation spécifique : la tradition manufacturière et ouvrière, implantée précocement dans la ville, contribue à la formation d'un milieu ouvrier stable, dont la population s'augmente rapidement des nouveaux venus attirés au début du XIXème siècle par l'essor de l'industrie du coton. La stabilisation de cette masse importante de population résulte, comme on l'a vu, de la progressive saturation de la structure urbaine, qui prend figure d'un réservoir à population ouvrière, et dont la disposition favorise spécialement l'agglomération des travailleurs, du moins dans un premier temps. D'un autre côté, la très lente résorption, même auprès des ouvriers de la ville, du travail à domicile constitue lui aussi un facteur d'enracinement des tisserands dans la ville. Enfin, faut-il le répéter, les industriels n'utilisent dans leurs manufacture qu'une partie infime des ouvriers qu'ils occupent dans les campagnes: ils n'ont besoin des ouvriers qui sont implantés en ville que dans une faible mesure, ce qui explique d'ailleurs à la fois la stabilité numérique de la population de la ville, qui cesse de croitre lorsque l'industrie est encore en pleine expansion, et la persistance d'une population flottante, qui ne parvient pas à se fixer.

Il résulte de tout cela que les stratégies ordinaires de fixation de la main d'œuvre n'ont pas cours à Ste Marie, et qu'elles ne reposent donc pas sur la mise en place d'institution sociales, mais bien plutôt sur la persistance de l'enracinement des ouvriers dans la campagne. C'est pourquoi l'implantation des logements Gimpel et Degermann, respectivement à Echery et à St Blaise, ne participe à aucune stratégie de fixation de la main d'œuvre. La fonction de ces logements est plutôt d'attirer les ouvriers nomades de passage à Ste Marie et, dans une moindre mesure, à Ste Croix aux Mines, à l'extérieur de la ville, pour les fixer momentanément à proximité des tissages mécaniques que chacun des fabricants a installé à Echery et St Blaise. La fonction exclusivement locative des nouveaux logements met en lumière leur rôle vis à vis des flux de main d'œuvre, qu'ils sont chargés d'attirer périodiquement, vraisemblablement selon le cycle des exigences variables de la production.

A ces différences répondent des divergences importantes quant à la politique sociale. A Mulhouse et Guebwiller, la formation d'un noyau de population ouvrière spécifiquement urbain constitue une ressource exclusive de main d'œuvre manufacturière. A la formation de cette nouvelle classe sociale répond la nécessité de gérer ce mal nécessaire à la prospérité industrielle, mais déstabilisant pour l'ordre social en place. La gestion de la formation du prolétariat prend figure, dans ces deux villes, d'une politique sociale solidement appuyée sur la fixation en ville de la main d'œuvre. Cette stratégie, à la fois économique et sociale, devient le garant de la stabilité des ouvriers, aussi bien dans leur comportement social, qu'en tant que force de travail.

A Ste Marie aux Mines, il en va tout autrement. Les industriels comptent bien éviter, comme on l'a déjà vu, l'agglomération ouvrière, et leur politique industrielle est autant un frein qu'un stimulant pour le développement urbain et la prolétarisation des ouvriers. La fabrication repose pour sa plus grande part, fait unique pour une agglomération de cette taille, sur le travail des ouvriers paysans. En 1870 encore, la proportion du travail à domicile reste très considérable pour l'époque, et représente plus du tiers des travailleurs de la ville. De fait, la population de Ste Marie est stabilisée par son attachement au territoire dont elle dépend, mais aussi par le type de travail, plutôt spécialisé, qui rythme son existence. La marginalisation de la fabrication, vis à vis de celle des autres villes industrielles d'Alsace, et la spécialisation du travail qui en découle, font de la ville à la fois un refuge pour les ouvriers refusant de se déqualifier, et une prison sociale.

- Les premières expérimentations

On comprend mieux, ceci dit, que l'apparition du logement social joue à Ste Marie un rôle tout à fait spécial, à l'image de la teinte d'originalité qui touche tous les autres aspects de la ville. L'étude menée par Charles Grad sur les institutions industrielles mentionne, pour Ste Marie aux Mines, la cité Gimpel, à Echery,

composée de six maisons en bande comprenant 4 logements chacune, et les 14 logements que l'entreprise Degermann met à la disposition de ses ouvriers. Les observations que porte Ch. Grad à l'égard des logements proposés par ces deux industriels signalent : "Les logements de M.M. Gimpel frères sont destinés à être loués aux ouvriers nomades, ceux de la localité habitent des maisons privées, dont ils sont en partie propriétaires"; et à propos des logements Dégermann : "Ces Messieurs ne vendent pas leurs maisons".

Comme on le voit, les débuts plutôt timides du logement patronal à Ste Marie aux Mines ne répondent pas aux mêmes nécessités qu'à Mulhouse et Guebwiller ou même Cernay. L'usage du logement social semble être, à ses débuts tout au moins, de stabiliser localement, pour le temps que dure son exploitabilité, une partie des flux qui composent la population flottante. Ce que les frères Gimpel, notamment, semblent vouloir gérer, n'est pas tant l'agglomération croissante des ouvriers, que le nomadisme persistant d'une partie d'entre eux. Quoiqu'il en soit, il est certain que les industriels ne cherchent pas, en réalisant le premier logement social de la commune, à fixer durablement leur main d'œuvre par l'attractivité du service -logement qu'ils lui proposent.

La question ouvrière présente à Ste Marie bien des différences avec Mulhouse, par exemple, où certains fabricants voient les effectifs de leurs manufactures se renouveler naturellement par quart chaque année, tant est grande la mobilité de leurs ouvriers. D'un autre côté, il est certain que l'émergence du logement social Mulhousien accompagne et renforce la division qui se marque de plus en plus entre le prolétariat stabilisé par l'effort patronal, et intégré au tissu social de la ville, et la population flottante, vite embauchée, facile à débaucher, source, enfin, de terreur lorsque pointe la crise.

La situation propre à Ste Marie aux Mines lui est entièrement spécifique : son passé manufacturier en fait l'une des localités industrielles les plus importantes de la Haute Alsace au milieu du XVIIIème siècle. Ceci

En 1880 encore, la physionomie du logement social, dont l'apparition reste d'ailleurs un fait marginal vis à vis de l'importance de la ville, colle parfaitement à la disposition du réseau industriel, tel que celui ci a été formé par la spécificité de la production locale.

- Essor du logement social et mutations industrielles

La construction de 20 maisons ouvrières, regroupées deux par deux, en 1889 par les entreprises Blech signale toutefois le début d'une totale transformation du paysage industriel et social de la ville. Il s'agit du premier prototype de maisons ouvrières proposé par un fabricant à l'intérieur du territoire urbain : les réalisations Gimpel constituent, quant à elles, par leur disposition comme par leur destination, une tentative isolée et sans conséquence urbaine. Les bâtiments édi fiés par les frères Blech signalent, au contraire, le début d'un changement d'attitude notable de la part des fabricants vis à vis de la question du logement et de son rôle dans la production industrielle. D'un autre côté, la formation de cette cité Blech, commanditée par le troisième fabricant de la ville à disposer d'un tissage mécanique dans la commune, renforce à nos yeux la cohérence logique qu'il faut établir entre la mécanisation du travail et la formation du logement social, lien causal que les initiatives ultérieures en matière de logement patronal ne démentissent pas.

Quelques réalisations en faveur du logement social concrétisent, au début du XXème siècle, l'émergence des nouvelles exigences de l'industrialisation vis à vis de la fixation de la main d'œuvre. En 1906, les entreprises Koenig construisent à Fertrupt, en face d'un petit atelier de tissage, 16 logements regroupés en deux maisons. En 1907, c'est au tour des entreprises Diehl de loger leurs ouvriers dans un vaste bâtiment, construit à cette destination,

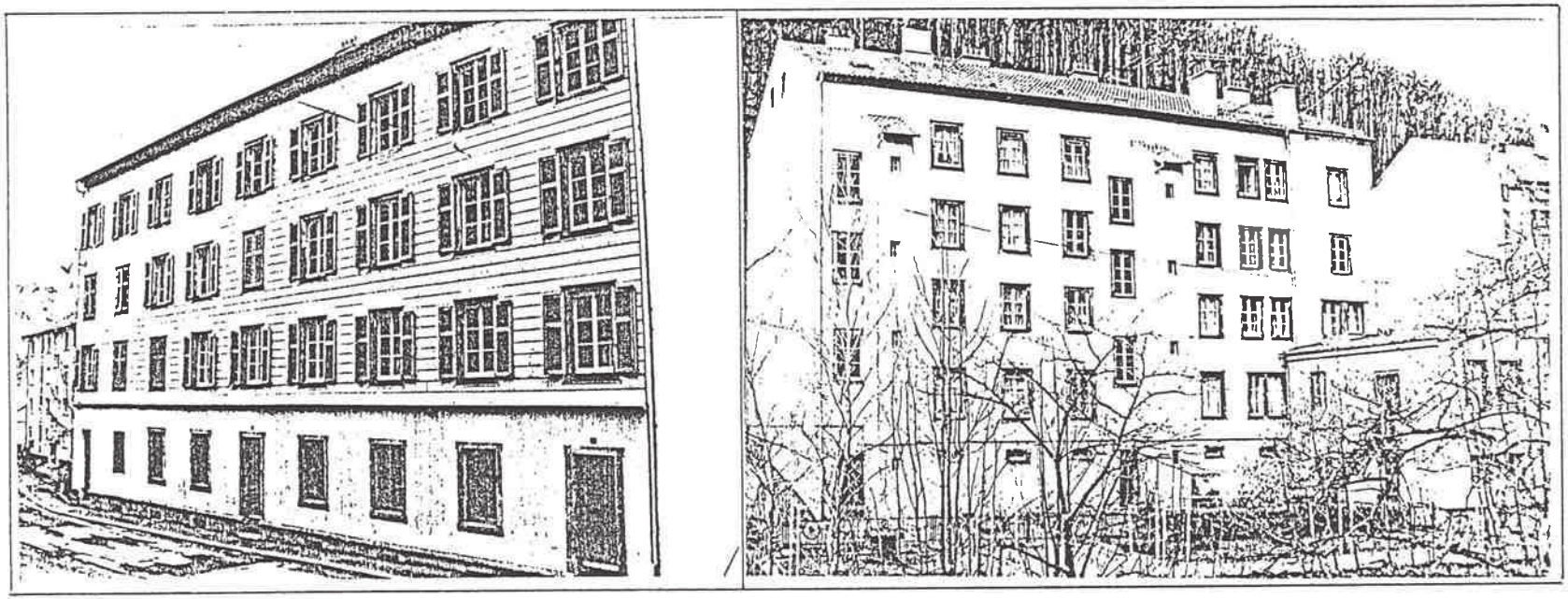

Immeuble de logements ouvriers de la société Diehl

regroupant 20 logements. En 1913 et 1914, Blech et Cie construisent, à proximité de leur entreprise rue Reber, deux bâtiments regroupant chacun 18 et 12 logements, alors que les entreprises Baumgartner édifient, en même temps qu'une nouvelle fabrique, trois maisons pour leurs ouvriers en 1913.

L'effort patronal en faveur du logement ouvrier est secondé dès 1907 par la commune, qui gère le financement de la construction de Six immeubles regroupant ensemble 66 logements sociaux.

L'attention tardive que portent les fabricants à la construction du logement ouvrier, après de longues décennies d'indifférence pour cette question, trouve son explication dans les transformations que subit le paysage industriel au début du siècle. Le développement du logement social accompagne en effet un ensemble de transformations nécessitant

une prolétarisation accrue de la population. La prospérité extraordinaire dont jouit l'industrie locale à ce moment coïncide avec une période transitoire, où subsistent encore un grand nombre d'entrepreneurs, en même temps que s'annoncent les signes avant-coureurs d'une concentration industrielle, dont le résultat se concrétise, lorsque surviennent les difficultés d'après guerre, puis de la crise de 1936, par la disparition d'un grand nombre d'entreprises.

La prospérité des industries de Sainte Marie, avant la première guerre mondiale, participe du regain général des activités de production en Alsace. Elle se nourrit aussi des contradictions propres à la ville, qui font de celle ci un territoire urbain trop peu étendu et trop peu équipé pour pouvoir supporter le poids persistant du nombre accru des industries. Cette contradiction, inhérente à la spécificité locale, avait jusque là motivé la persistance du travail à domicile et de l'industrie rurale. Elle se résoud momentanément par le développement accru du logement social que nécessite le commencement du processus de concentration et de restructuration industrielles qu'engendre la prospérité accrue des fabricants de la ville.

Rappelons que la non-prise en charge du logement ouvrier par le patronat est intimement liée, pendant toute la seconde moitié du XIXème siècle, à la disposition du processus de production propre à la ville. Après les années de difficultés que connait l'industrie régionale à la suite de l'annexion à l'Empire, c'est une période faste qui s'ouvre pour elle jusqu'au début de la guerre. Les industriels de Ste Marie, en particulier, se distinguent en procédant à de multiples innovations techniques, notamment dans le domaine de la teinture et de l'apprêture des lainages fins (Cf. J. P. Kuhn : "Histoire de la Teinture et des Apprêts dans la vallée de Sainte Marie aux Mines"in : Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse, Juin 1974 pp. 36 - 40), et le tissage mécanique tend à se généraliser en ville, face au secteur malgré tout persistant du tissage à bras. La croissance démographique de l'agglomération, qui avait amorcé un déclin prématuré après la guerre de 1870, reprend vigueur du fait du regain des activités industrielles, et

se stabilise jusque dans les années 1920 (Cf. I.N.S.E.E.) Le tissage à domicile décline décisivement en ville pour se réfugier dans les montagnes avoisinantes. Les anciens ateliers de production construits en hauteur font place aux larges surfaces qu'occupent les nouveaux bâtiments industriels, avec leurs toits à sheds. Enfin, la ville, dotée de nouveaux équipements (eau courante, gaz etc...), prend définitivement son caractère urbain en s'équipant de nouveaux bâtiments publics.

Déstabilisé par ces transformations structurelles, l'équilibre des rapports de production, sur le quel avaient veillé jusque là un patronat attentif à préserver les avantages qu'il en retirait, se dissout peu à peu, entraînant, après la prospérité, le déclin de la ville. La rupture qui se produit dans l'organisation sociale nécessite la fixation de la population ouvrière par le logement social, qui répond ainsi aux exigences de l'industrie vis à vis de sa main d'œuvre. Toutefois, les fabricants affaiblis par le déclin de leur industrie, se montrent de moins en moins capables d'assurer leur rôle vis à vis de la formation des structures propres à enrayer le déclin démographique qui commence déjà à se dessiner.

Le logement social après la guerre

L'effort de construction entrepris par les industriels pour développer le logement social se poursuit après la guerre, dans les années vingt, mais dans des proportions apparemment plus modestes. C'est principalement Blech, le plus important parmi les fabricants de tissus de Ste Marie, qui entreprend quasi solitairement dans la ville sa politique de construction de nouveaux logements : l'entreprise édifie, en 1923, 32 logements regroupés en 8 maisons sur un terrain contigü à la première cité réalisée en 1889, acquiert le patrimoine constitué à Fertrupt par Kœ-

nig, puis construit en 1930, au même endroit, 5 maisons de 4 logements chacune. L'effort essoufflé du patronat est bientôt relayé par le financement public : en 1924 s'implante à Ste Marie un O.P.H.L.M. dont la création se concrétise, en 1927, par la construction de deux immeubles de 12 et 20 logements chacun, complétés, en 1929, par un ensemble de 5 immeubles regroupant 72 logements. Cette troisième vague de constructions coïncide avec l'amplification du déclin démographique de la ville, qui s'accélère encore d avantage après la crise de 1936, laquelle vient à bout de nombreuses entreprises locales. La population de la commune tombe de 11 778 à 9 061 habitants de 1910 à 1936, puis à 7 397 habitants en 1941. Cette phase du développement du logement social accompagne une forte émigration, qui se poursuit encore à l'heure actuelle.

En même temps, le déclin industriel, amorcé dès la fin de la première guerre mondiale, décourage l'initiative des industriels en matière de construction, si bien que l'O.P.H.L.M. reste seul, après 1945, face à la question du logement, et que l'Office Public gère le financement de multiples opérations, après la guerre, à partir de 1953.

L'initiative patronale, désertant l'investissement dans la construction de logements neufs, consacre cependant son budget social et immobilier, avec une exclusivité croissante, à l'acquisition de logements anciens, généralement à proximité directe des entreprises (Cf. Matrices Cadastrales). En 1959, le nombre de logements patronaux, toutes entreprises confondues, peut être grossièrement évalué à 300 environ, alors que l'ensemble du parc du logement social, y compris les logements communaux et H.L.M., en comprend près de 700, après la costruction, entre 1953 et 1955, d'une cité de 213 logements à loyers modérés.

Jusqu'à cette date, le logement patronal constituait la part la plus considérable du parc social. Partagé entre 8 entreprises distinctes, il se dissémine à peu près partout sur le territoire de la commune, et se regrou-

Distribution du logement patronal et du logement H.L.M. et communal sur le territoire urbain de Sainte Marie en 1950

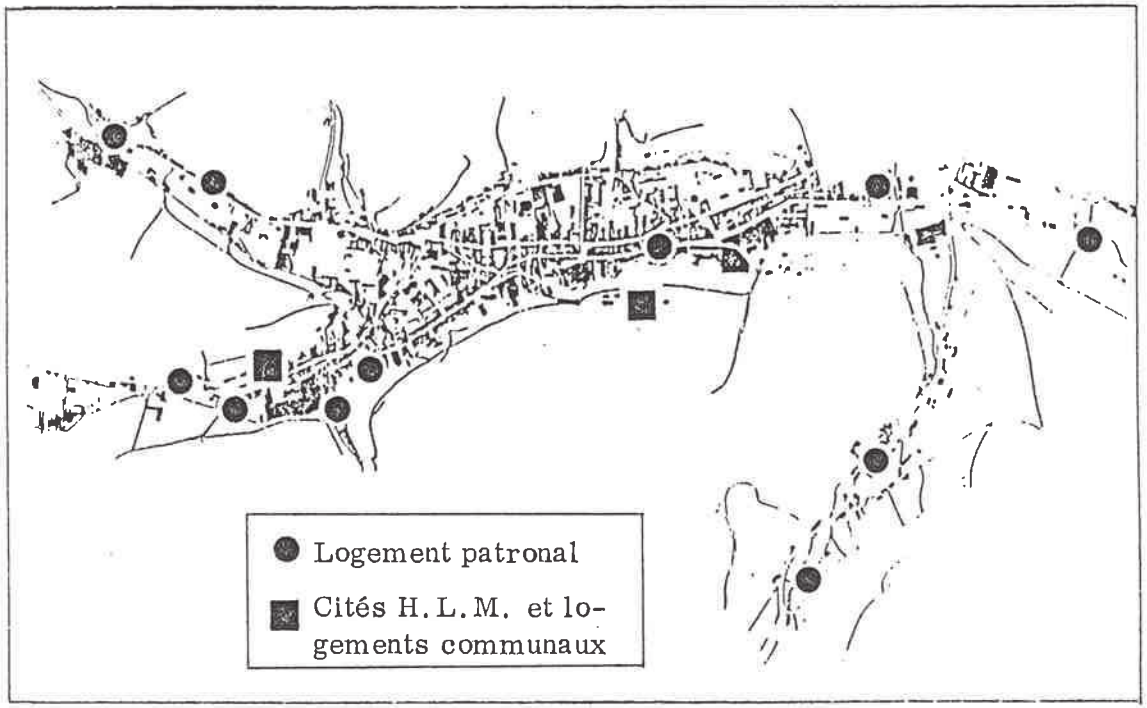

pe souvent en très petites unités de quelques logements chacune; il se propage aussi bien dans la ville même que dans ses dépendances, où se trouvent le quart du parc social, notamment à Fertrupt. Ceci explique que le logement patronal, inséré dans le tissu urbain, s'intègre à la ville dont il respecte l'organisation structurelle, avec une relative faculté d'adaptation. Celle ci contraste avec la visibilité des logements implantés en vastes cités par l'Office Public.

Les premières réalisations dans le domaine du logement social à Ste Marie se caractérisent, jusqu'au début du XXème siècle, par leur hétérogénéité vis à vis du milieu dans le quel elles s'implantent. Organisé sous forme de "cités" ouvrières (il y en a quatre en tout), le logement social présente des caractères qui le distinguent du tissu

urbain, et le placent à l'écart de la ville. La forme des premières cités souligne l'appartenance au domaine social des logements qui en dépendent. Ces derniers se distinguent par leur différence formelle vis à vis des logements ouvriers ordinaires. Cette différence souligne la spécificité de l'usage social propre au logement patronal, et lui vaut son éloignement de la ville et sa marginalité vis à vis du tissu urbain.

Les réalisations ultérieures, à partir du début du XXème siècle, délaissant progressivement les solutions formelles jusque là proprement spécifiques au logement social, se signalent en participant à part entière au fonctionnement urbain. Intégré dans la ville, le logement patronal passe de son statut marginal à un rôle plus ordinaire. Perdant leur caractère exceptionnel, sa forme et sa destination sociale sont assimilées par la physionomie urbaine.

Enfin, lorsque les fabricants s'approprient d'anciens logements ouvriers dans un dessein social, ils ne font qu'aboutir le processus d'intégration du logement social. Celui ci voit entre 1880 et 1950 sa forme physique et sa fonction sociale se déplacer progressivement du différent au semblable, de l'exceptionnel à l'ordinaire. L'évolution des caractéristiques du logement patronal engendre progressivement l'assimilation de ce corps étranger dans la matière urbaine, au travers de la quelle il se diffuse indifféremment. Le logement social, se débarrassant progressivement de la spécificité de sa forme, semble répondre, en suivant ce cheminement singulier, à l'objectif d'intégration sociale qui motive son développement.

D'un autre côté, l'évolution de ce processus paradoxal est aussi, avant tout, le fruit des contradictions propres à la ville et à son industrie. Il ne faut pas oublier que la formation du logement social est intimement liée au déclin de Ste Marie; elle constitue, en quelque sorte, une figure contradictoire vis à vis du système d'indus-

trialisation local. Celui ci, subissant les conséquences destructrices de son propre enracinement dans la ville, se montre mathématiquement incapable de s'adapter avec profit aux nouvelles conditions dictées par la conjoncture régionale. La formation du logement patronal est à la fois une réaction vis à vis des adaptations structurelles que nécessite la survie de la production, et le produit de la défaillance de l'autonomie locale.

II LE CATALOGUE DES FORMES BATIES

Abordant la forme architecturale, nous pressentons avant tout qu 'elle se nourrit des spécificités locales, qu'elle en est, en quelque sorte, toute pétrie. Les caractères spécifiquement locaux s'expriment dans la structure urbaine, dans la physionomie de la ville. Les propriétés propres à l'organisation du territoire urbain impriment à leur tour au développement industriel ses particularismes, lorsqu'il s'approprie l'espace urbain pour faire de la ville sa machine - outil. On a vu que les conditions de la production industrielle réservent au développement du logement social une fonction tout à fait paradoxale, contradictoire, puisque celui ci prend son essor en s'appuyant sur le déclin industriel .

On peut s'aventurer à dire, en somme, que le développement du logement social à Sainte Marie se nourrit du déphasage croissant du cycle de la production vis à vis des contraintes qu'oppose à la prospérité locale les mutations des conditions régionales de la production industrielle. Là encore, le logement social occupe, comme on l'a vu précédemment, un rôle parfaitement spécifique à la ville. Sa forme, et surtout l'évolution de celle-ci au travers des mutations urbaines et industrielles, portent les marques que leur impriment les contradictions particulières dont il extirpe son développement. C'est maintenant la spécificité des formes du logement social que nous allons viser, armés comme nous le sommes de tout le bagage constitué à propos de l'évolution urbaine et du développement industriel.

Afin de placer le propos dans le vif du langage architectural, nous allons d'abord observer, au travers d'exemples de résidences bourgeoises, les modalités de la diffusion du langage architectural. Par cette expression, nous entendons tout ce qui participe à un ordre de convention explicitement mis en œuvre dans la disposition de la forme bâtie.

1°) La diffusion du langage architectural à Sainte Marie

- La Maison Reber

Au cours des années 1787 - 1789, Jean-Georges Reber édiffie sa résidence définitive dans la rue qui porte aujourd'hui son nom. Le père fondateur de l'industrie de Ste Marie fait ainsi acte d'existence sociale, et donne toute sa signification, dans cette époque pré-révolutionnaire, au rôle que joue sa personalité au plan local. Coïncidant avec la révolution française, signalant la fin de la sujetion de la communauté à sa Seigueurie tutellaire, la construction de cette vaste demeure concrétise la suprématie culturelle et sociale acquise par le fabricant dans sa ville. Le bâtiment présente une disposition inédite encore à Ste Marie aux Mines, et traduit le souci de Reber d'introduire dans sa ville les premiers modèles d'une convention architecturale des formes bâties. Sa maison se dispose en effet selon un ordonnancement symétrique, dont la conception prévoit la hiérarchie plastique entre l'avant corps central et les deux ailes latérales. Placée en bordure de rue, la construction traduit dans sa dispostion la volonté d'ouvrir l'habitation sur les jardins qui se trouvent à l'arrière, et montre, en quelque sorte, son "dos" à la ville. La façade sur la rue est ordonnancée selon quelques unes des règles qui forment le corpus du langage architectural : ainsi, l'avancée centrale de la façade, esquissée par les chaînages de maçonnerie, figure un avant-corps central dont la fonction formelle est de correspondre avec la disposition symétrique du plan de la maison. Ici transparaît la fonction de lisibilité propre au langage de l'architecture : celui ci donne à la réalisation une forme de transparence, qui contraste avec l'hérmetisme physique de la façade, dont le rôle écran répond au choix de l'implantation du bâtiment.

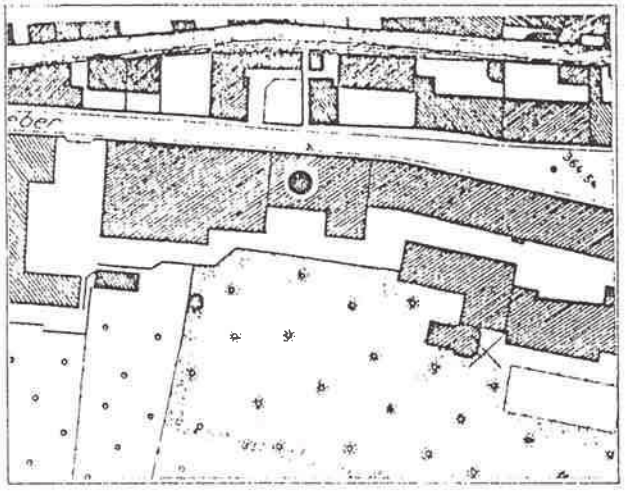

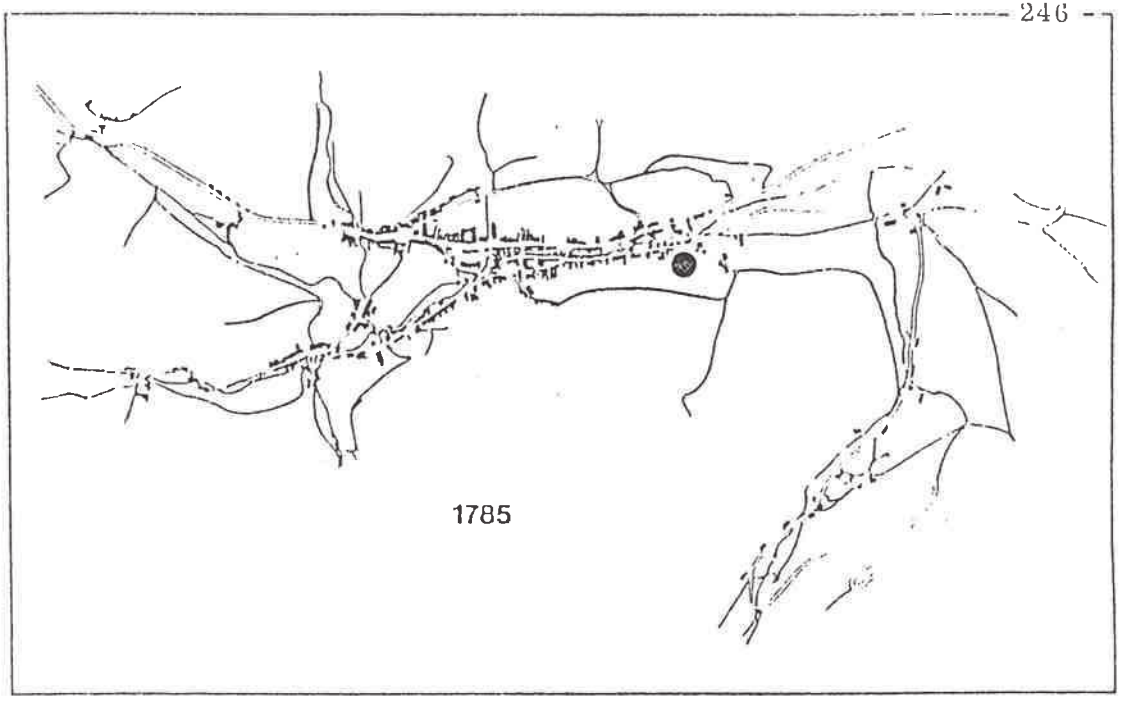
1785

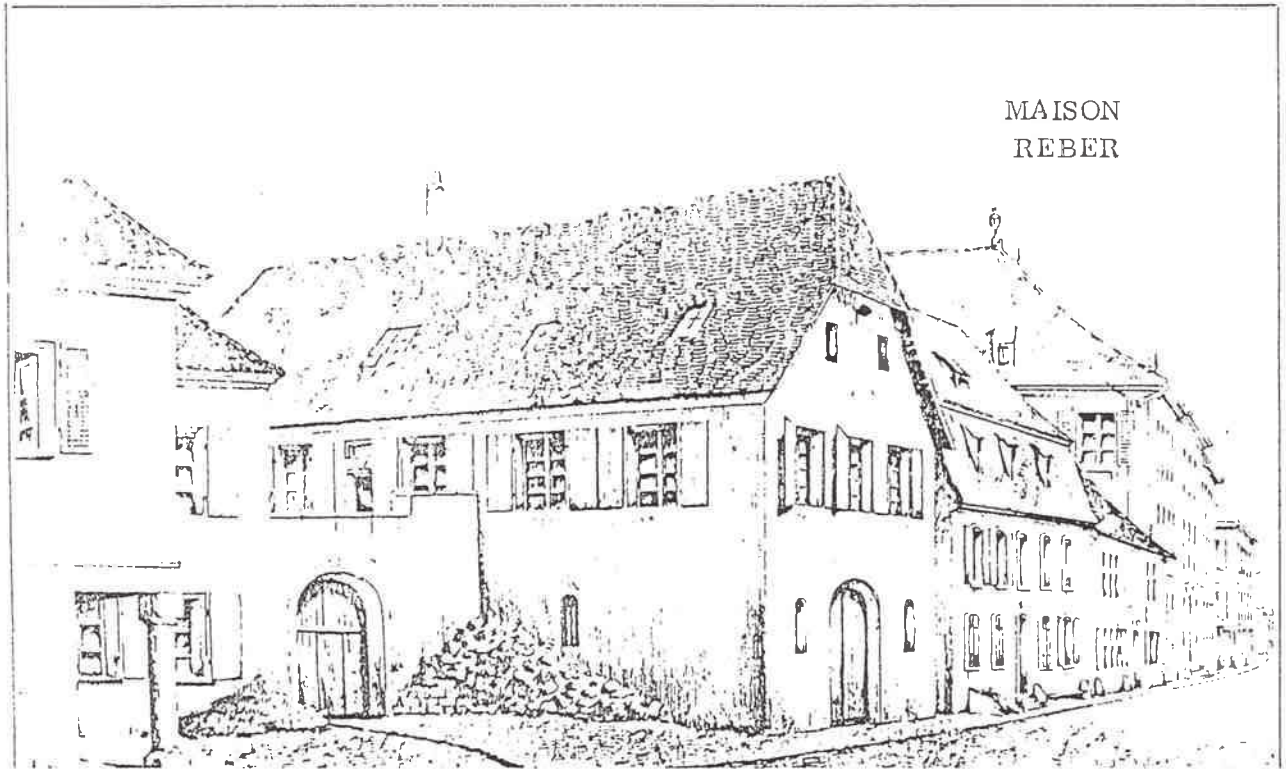
MAISON
REBER

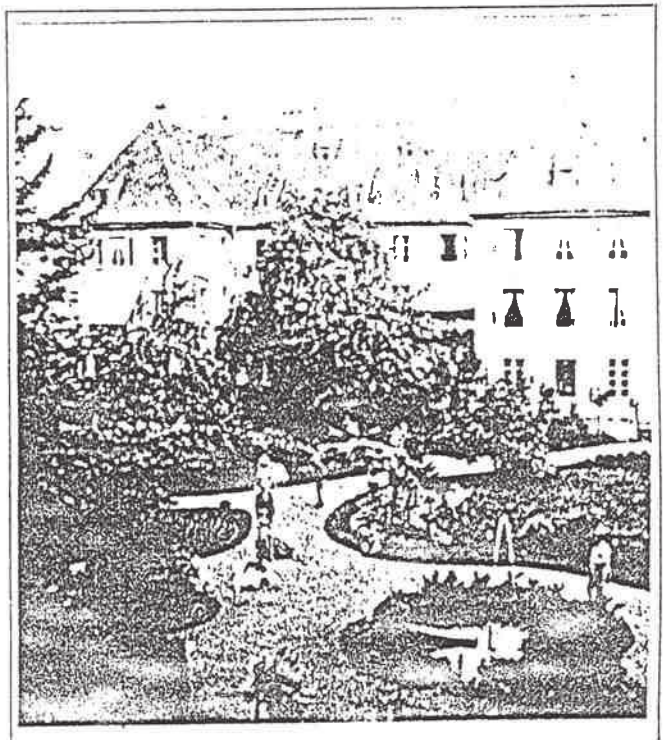

Celle ci traduit d'abord une volonté d'insertion dans le tissu urbain existant : Reber aurait pu, en effet, placer sa demeure au milieu de son parc, et préfigurer ainsi le comportement de nombreux fabricantocrates Mulhousiens et Guebwillérois. L'implantation de la maison traduit aussi une intention de substitution : la demeure nouvellement construite se situe en effet à l'emplacement des propriétés des de Schwengsfeld, sans doute la famille la plus en vue du côté alsacien de la ville, puisque très en faveur auprès du Prince de Birkenfeld, alors Seigueur de Ribeaupierre, et liée à la cour comme à la personne de ce dernier, par l'intermédiaire de Chrétien Charles de Schwengsfeld, conseiller intime du Prince. D'un autre côté, la disposition de la construction, ouverte sur les jardins, présente en quelque sorte le rebours du programme somptuaire propre aux demeures aristocrates, ouvertes à la dimension publique, au brassage et à la représentation sociale. Le bâtiment lui même se distingue par sa sobriété formelle et l'absence d'ornementation superflue. La dimension somptuaire de la réalisation concerne bien d'avantage le jardin, qui est l'endroit d'une véritable mise en scène réservée et privée, et constitue un lieu de véritable théâtralité dans la propriété Reber. Ceci confirme le renversement du programme architectural traditionnel, puisqu'en organisant la clôture du lieu privé qu'est le jardin, le dispositif spatial n'offre que la figure de sa propre fermeture à l'usage de la représentation sociale. Lieu ostensible par la masse qu'il représente dans le paysage de la ville, il se retire du territoire urbain en retranchant son intimité derrière ses murs, et derrière sa façade sans spectacle. Ici, le code architectural mis en place n'opère que pour signifier l'invisibilité d'une présence, dont le dessein est de s'imposer à la fois superlativement et occultement dans la ville.

Le modèle proposé par Reber prend valeur de symbole, parcequ'il reste un exemplaire unique et jamais égalé dans la ville. Son implantation donne cependant le signal de départ d'un véritable déploiement architectural, et les nouvelles dispositions des formes bâties certifient toutes l'intervention formelle dont elles font l'objet en proposant chacune sa propre version du code classique.

La maison Reber correspond à une forme architecturale spécifique, puisqu'adaptée dans son programme aux aspirations sociales et culturelles de son propriétaire comme aux activités industrielles de ce dernier. Le rez de chaussée, surmonté des deux étages réservés à l'habitation, était entièrement consacré à la fabrication des tissus.Le schéma d'organisation de l'espace rappelle, par ce trait particulier, la structure liée à la disposition de la production artisanale, où les fonctions de fabrication et de résidence se répartissent par étage dans le même bâtiment. Ce shéma de base traditionnel, longtemps dominant parmi les fabricants, se concrétise ici dans une version transposée et dans une forme codée, qui arbore tous les signes de l'intervention architecturale. La fonction de celle ci semble être de doter l'activité de la production industrielle d'une identité sociale distinctive. En cela, Reber compte parmi les précurseurs de l'avènement de la classe des fabricants haut-rhinois.

.- Villa Landmann

La villa édi.fiée par Landmann en 1857 (Matrices Cadastrale, registre des augmentations et diminutions) participe à l'extension des nouvelles demeures bourgeoises, à partir du milieu du siècle, que relate Baquol (1865)

> "Enfin, cette ville, dont les environs offrent tant de beautés naturelles, s'embellit tous les jours de nouvelles et élégantes constructions, qui y sont élevées par les fabricants"
> ("Dictionnaire Topographique, Historique et Statistique du Haut et du Bas Rhin"; Strasbourg, Salomon, 3ème éd. 1865)

Ce mouvement dans la construction, qu'enregistre Baquol parmi les fabricants, est loin d'être unanime, beaucoup de bourgeois reprenant à leur usage les demeures édi fiées par les classes aisées qui les ont précédé. La minorité de cette manifestation met en lumière, toutefois, la visibilité de ses effets, comme le montre l'exemple de la villa Landmann.

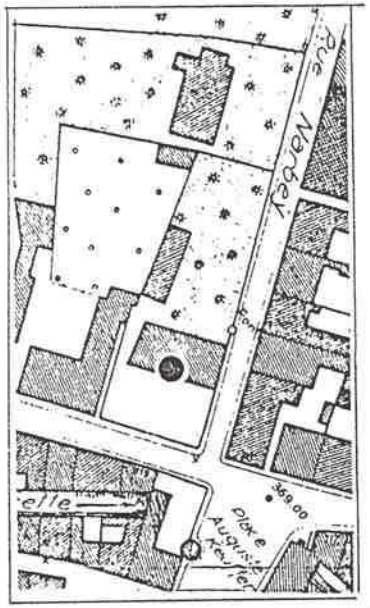

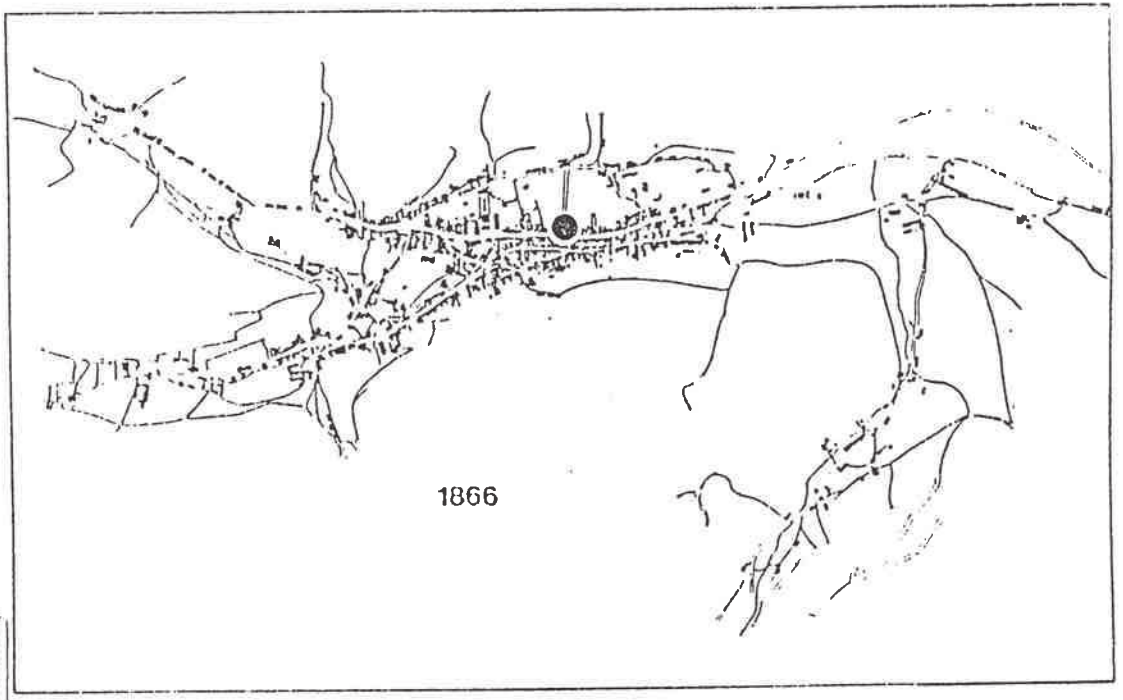

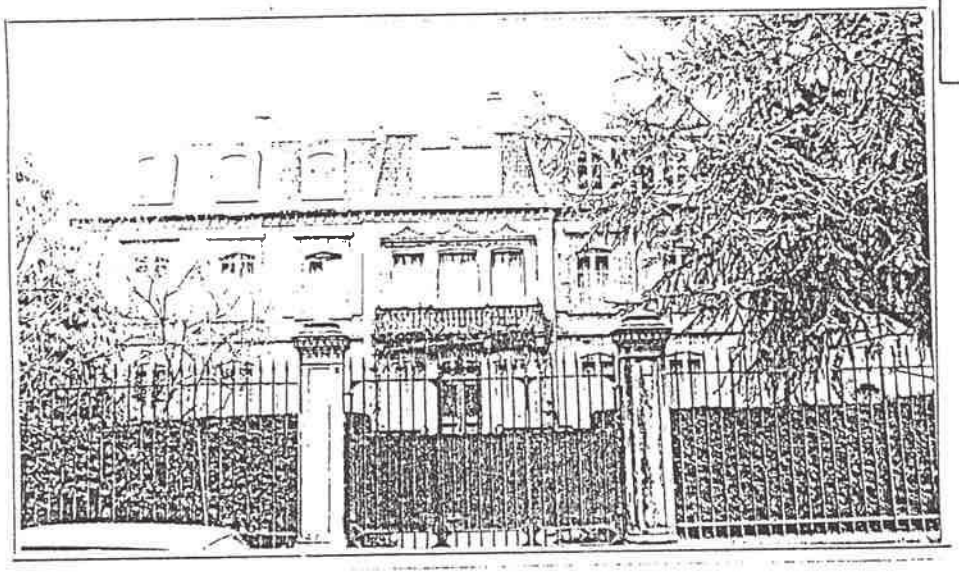

Cette villa, construite par l'un des plus importants fabricants de la ville, signale les changements qui interviennent au milieu du siècle dans la société des industriels de Ste Marie. Sa position centrale, à l'angle de la rue de Lorraine et de la rue Narbey, tout nouvellement tracée, est le reflet de la disjonction qui s'opère, parmi une fraction de la bourgeoisie, entre les lieux de production et de résidence. En l'occurence, la villa installée à cet endroit

abrite la résidence d'un fabricant dont l'essentiel des unités de production, mis à part le comptoir central de distribution des filés situé rue du tir, est implanté à St Blaise. Le fabricant occupe dans sa nouvelle résidence une position centrale en ville, en même temps qu'il développe ses usines à l'écart de Ste Marie, profitant de la sorte des possibilités d'expansion que lui vant l'absence de contraintes urbaines. S'installant en plein cœur du quartier bourgeois, il rompt l'isolement relatif dans le quel il se trouve du fait de la position marginale de son entreprise. Alors que celle ci s'impose dans le noyau faiblement structuré et peu dense de St Blaise, réduisant le petit hameau sous sa coupe, Landmann choisit d'intégrer sa résidence dans la partie de l'espace urbain marquée par la dominance de la bourgeoisie locale, signifiant par là sa participation à la fraction maîtresse de la société de Ste Marie.

S'il est important de noter la disjonction qui se développe entre les espaces de production et de résidence, c'est parce qu'elle se concrétise visiblement dans la forme bâtie. La villa présente une similitude dans l'ordonnancement de sa façade avec la maison Reber : même disposition symétrique, même insistance plastique sur le mofif architectural central. Mais le bâtiment Reber illustrait un modèle de base de la "maison de fabricant". Celui ci se soustrait, présentement, du rez de chaussée "utilitaire", peu opportun dans cette partie de la ville : ne subsistent donc, du modèle initial, que les deux étages supérieurs réservés à l'habitat.

D'un autre côté, la spécificité résidentielle acquise par le modèle se signale par l'intention nettement plus ornementale du langage architectural. Libérée des fonctions de production, la maison de fabricant se caractérise par le déploiement des motifs architecturaux : chaînages, bandeau, fenêtrage cintré à clé ouvragée, frise, corniche, comble brisé à mansarde centrale, surmontée d'un fronton orné. La disposition de ces différents éléments s'organise selon la hiérarchie qu'impose l'ordonnancement symétrique. Le centre de gravité de celui ci réside dans le balcon du premier étage, motif rare dans la typologie locale, dont la présence signale très précisément l'origine bourgeoise du bâtiment, dont elle est, à ce moment, l'attribut exclusif à Ste Marie.

Placée derrière le double écran du jardin et de la clôture avec son portail central, la disposition architecturale n'a d'autre fonction que d'être remarquée en tant que telle. Le recours à la convention du code architectural n'a d'autre rôle que celui d'attirer l'attention sur sa disposition : la charge de celle ci est de se faire reconnaître comme participant d'une convention, et de mettre publiquement en lumière le fait de l'utilisation du langage architectural. La façade, disposée dans le retrait du jardin, forme par ces procédés une image architecturale distincte et autonome. Elle constitue un champ vierge, réservé à l'emprise du code. Le recours à celui ci ne se justifie que par la légitimité qu'il exprime de son propre emploi : il s'agit d'un système auto-référentiel, dont l'objectif de la formation consiste à se désigner lui même, se mettant ainsi distinctivement en lumière, imposant la différence de celui qui occupe le bâtiment : le fabricant. Ce dernier accède ainsi, par le biais du jeu de la représentation, à une identité qui lui est irréfutablement et publiquement propre.

2°) Le développement des formes du logement social

A De la maison de fabricant à l'habitation ouvrière

- Maison bourgeoise du XVIIIème siècle.

Cette maison présente l'avantage de donner l'exemple d'une résidence occupée par la bourgeoisie issue de la première génération de fabricants. L'habitation est implantée dans un quartier traditionnellement voué à l'exploitation industrielle, dans l'un des noyaux initiaux du développement urbain, le quartier de la Bratsch, encore appelé quartier du foulon. Celui ci se situe à l'emplacement de l'ancien village de Bréhagotte.

Placée au milieu d'une zone d'habitations populaires, la maison se distingue par sa taille, contrastant avec les petites habitations ouvrières placées non ploin de là. Le bâtiment occupe une parcelle attenante au patrimoine industriel des fabricants, qui se déploie derrière la ligne des maisons, et complète le réseau des propriétés foncières des entrepreneurs, enveloppant de leur emprise les petits patrimoines des ouvriers tisserands. L'habitation se complète par un grand jardin attenant. Un large couloir assure le passage de la rue jusqu'aux terrains situés derrière la maison, autorisant ainsi la libre circulation des personnes, mais aussi des matières premières, entre la rue où siège le noyau de l'entreprise, et les bâtiments destinés à l'entreposage, derrière la maison du fabricant.

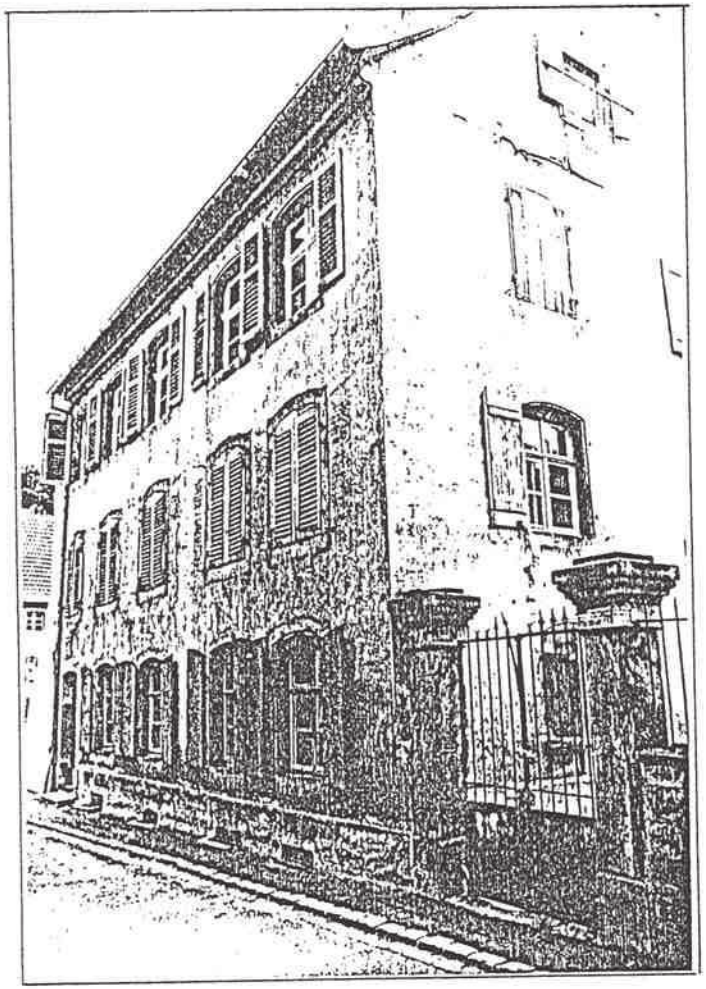

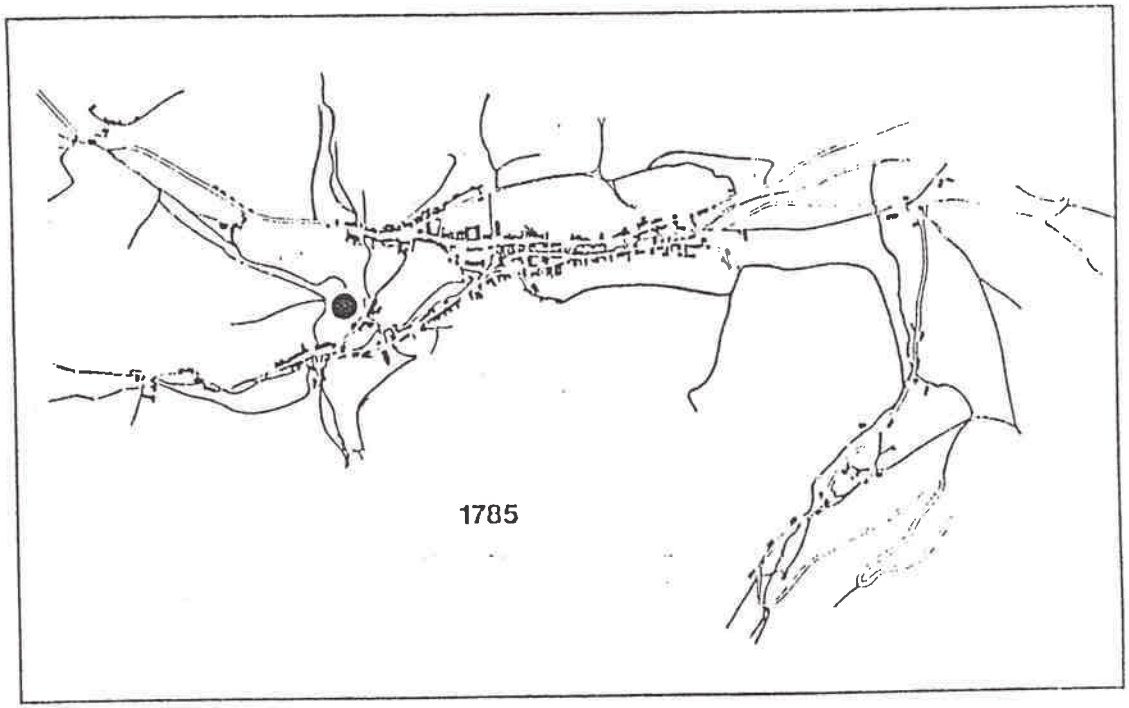

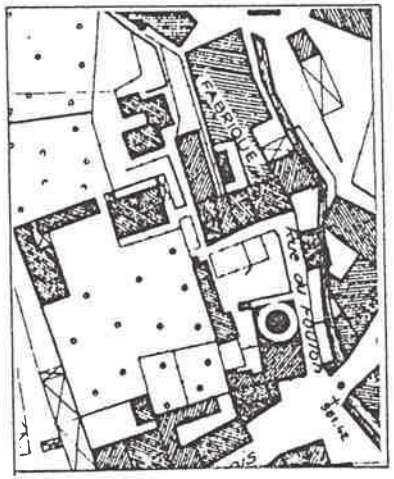

Maison de fabricant,

à Bréhagotte.

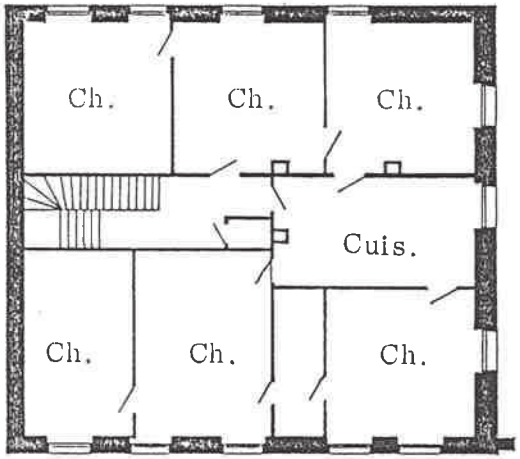

Plan du Premier étage

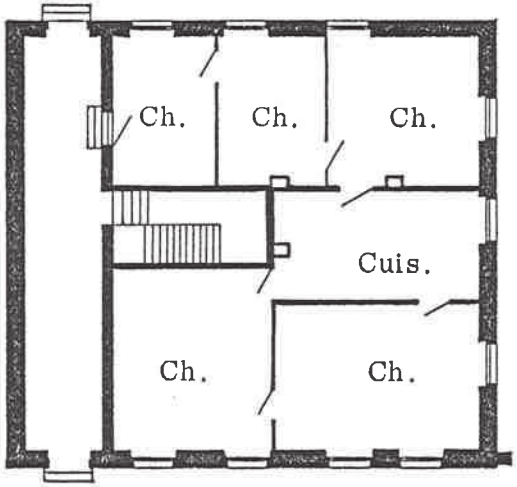

Plan du rez de chaussée

Façade sur la rue

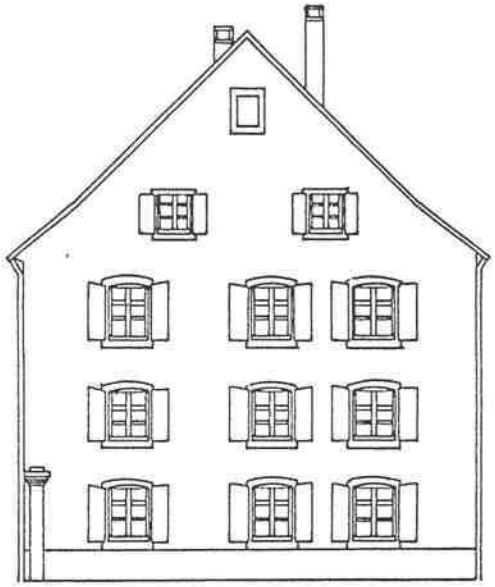

Pignon sur le jardin

Quoique rien ne permette de l'affirmer en toute certitude, il n'est pas exclu que le rez de chaussée n'ait rempli l'usage d'un local de production ou encore de distribution et de stockage des matières premières, comme c'est le cas de nombreuses maisons de fabricants. Cette hypothèse est en partie confirmée par la présence d'une porte donnant dans le couloir de passage, réservant à cette partie du bâtiment un accès isolé, alors qu'une cage d'escalier dessert les deux étages supérieurs. Ces derniers disposent les pièces qui les composent autour de la cage d'escalier. L'organisation du plan de l'étage révèle des pièces peu hiérarchisées les unes par rapport aux autres, livrant chacune le passage dans les pièces voisines. Aucun espace n'est spécifiquement réservé, en dehors de la cage d'escalier, à la circulation dans chaque appartement, comme c'est le cas pour l'habitat de la fin du XVIIIème siècle.

- Maison bourgeoise du début du XIXème siècle.

Cette maison se distingue de ses voisines par son retrait vis à vis de l'alignement sur la rue. Située dans le quartier des fabricants de la rue d'Alsace (aujourd'hui rue Reber), elle est le la seule à disposer sur le devant d'un petit jardinet. Sur la parcelle qu'elle occupe s'est également implanté un petit atelier de fabrication, construit vers la fin du siècle, vraisemblablement sur l'emplacement d'une écurie. Il s'agit d'une maison dont la symétrie de la forme révèle l'origine bourgeoise que confirme son occupation vers le milieu du siècle: selon le recensement de 1866 y habitaient un marchand de chevaux, un commissionnaire négociant, et un teinturier dont l'entreprise se trouvait à proximité immédiate de la maison d'habitation, dans une cour voisine. Les nombreuses pièces que comportent chaque étage se déploient dans un ordre qui présente les mêmes caractéristiques que celui de la maison précédente. Cette habitation est caractéristique d'un type de bâtiment qu'édifiait au début du siècle

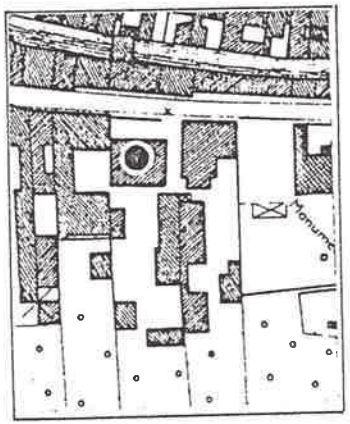

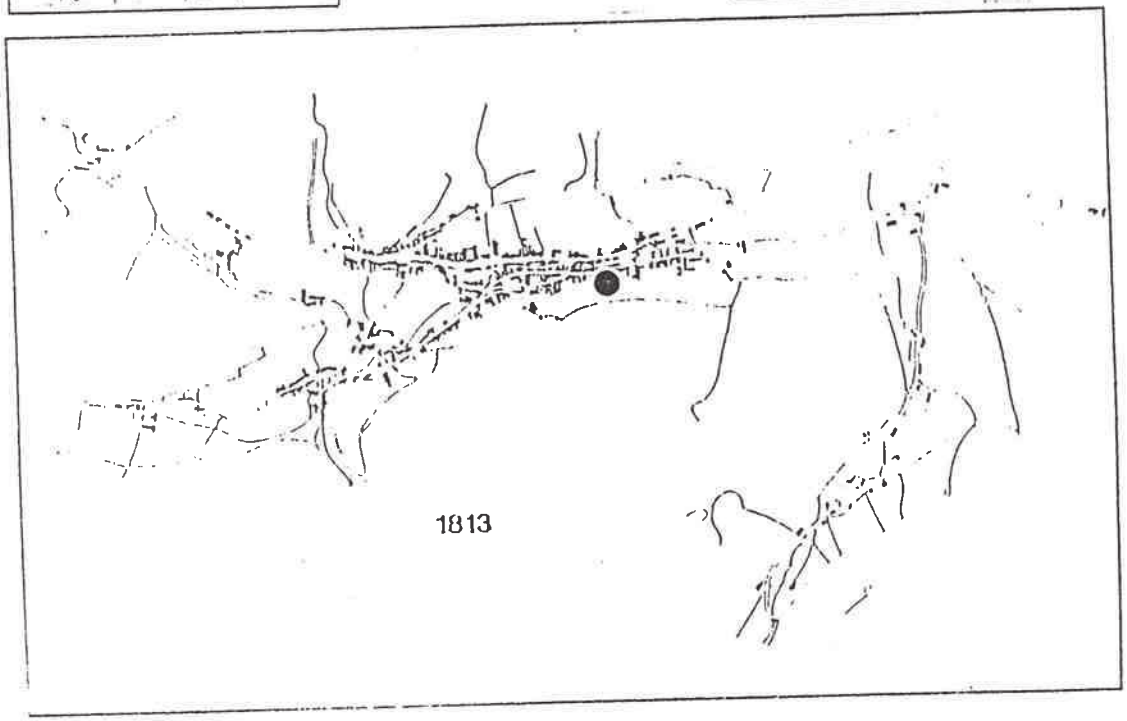

Maison bourgeoise du XIXème siècle.

Façade sur la rue

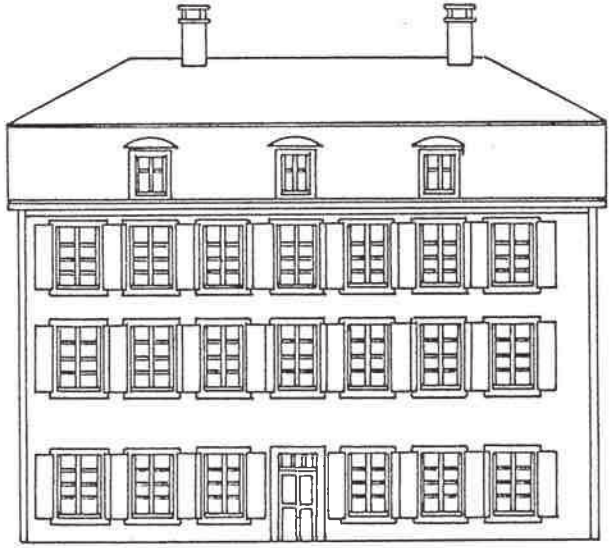

Façade sur la cour

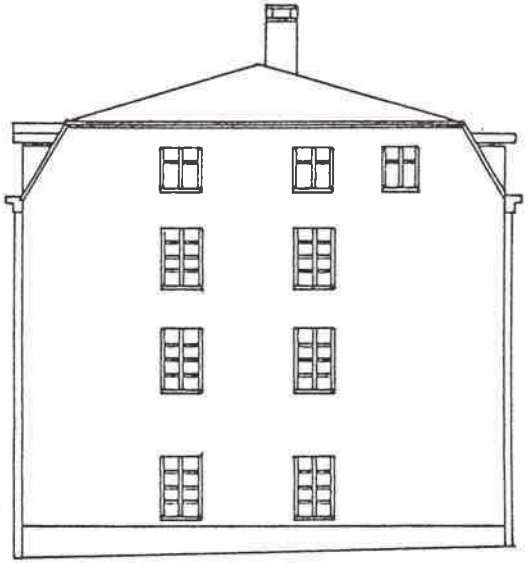

Pignon

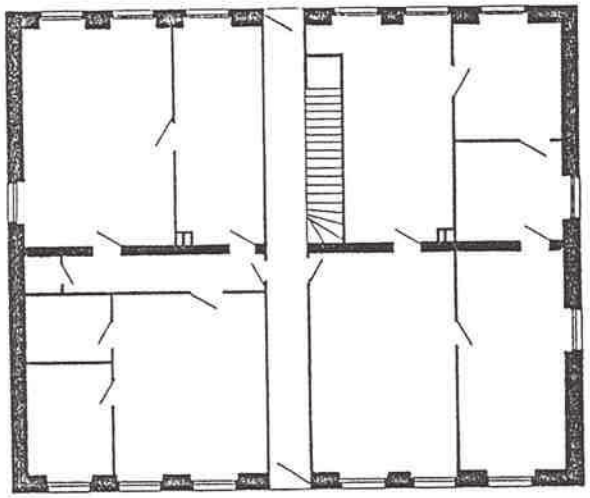

Plan du rez de chaussée

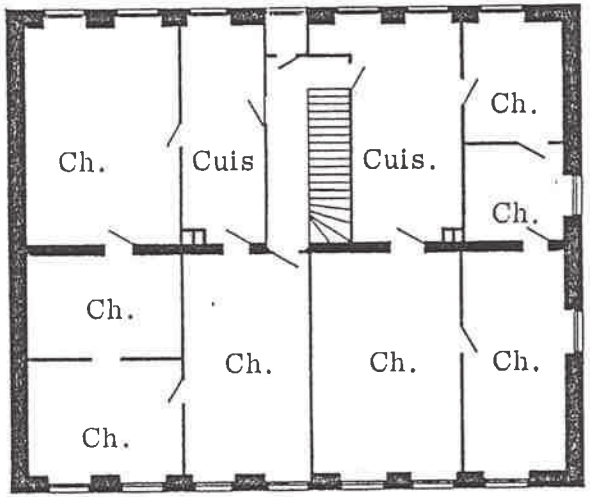

Plan de l'étage

la bourgeoisie commerçante, mais se distingue cependant par l'ordonnancement symétrique des deux façades principales, que surmonte, pour celle de devant, un toit à comble brisé à double mansarde centrale.

Cette maison forme, somme toute, le produit transitoire entre deux époques : le plan des logements traduit l'appartenance de la réalisation à une période qu'on pourrait qualifier de "pré-bourgeoise". Le code architectural investit de son ordonnancement symétrique l'enveloppe du bâtiment. La convention architecturale saisit le bâti depuis l'extérieur vers l'intérieur, séduisant d'abord les formes en les soumettant à son apparence.

- Maison de rapport, 1903

Cet exemple de maison de rapport donne l'opportunité de préciser quelques uns des aspects les plus caractéristiques du développement de cette forme de logement vers 1900.

La façade du bâtiment figure deux maisons accolées, reliées entre elles par un chaînage simulé. Le motif du chaînage, aux angles comme au centre, découpe la façade en deux surfaces identiques. Ainsi distinguées l'une de l'autre, chacune d'entre celles-ci figure une façade autonome, se rapportant à une maison qui lui serait propre. Le banal motif architectural du chaînage en maçonnerie est loin d'être une simulation purement ornementale. Il justifie son usage en le référant à la fonction structurelle de l'élément qu'il représente: un chaînage en "vraie" maçonnerie. Le chaînage signifie ordinairement, lorsqu'il est placé de cette manière, la

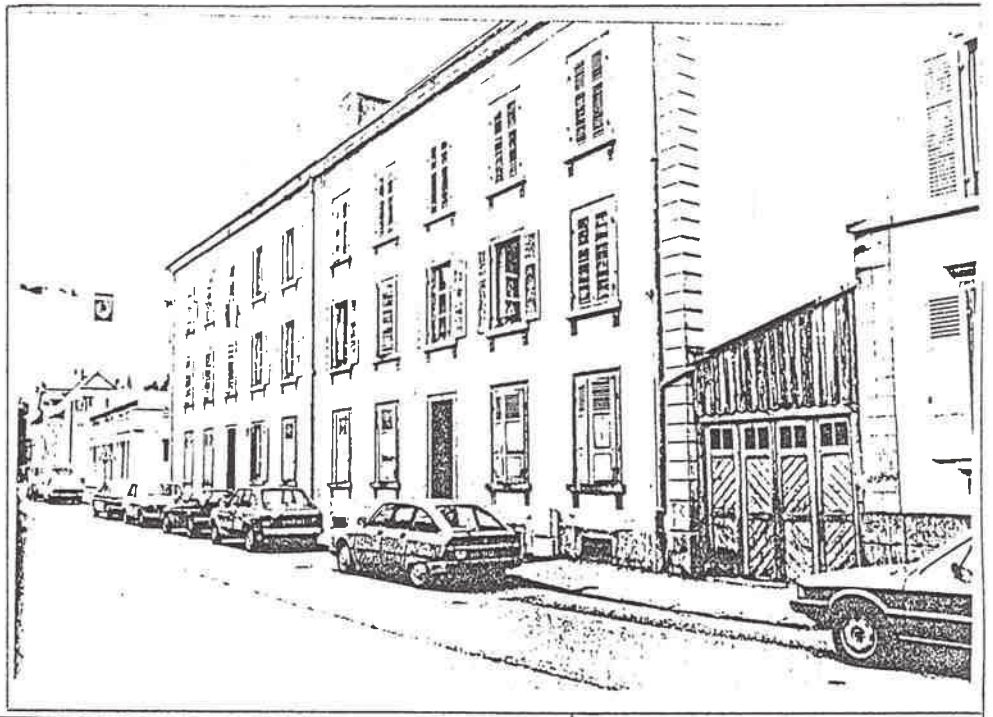

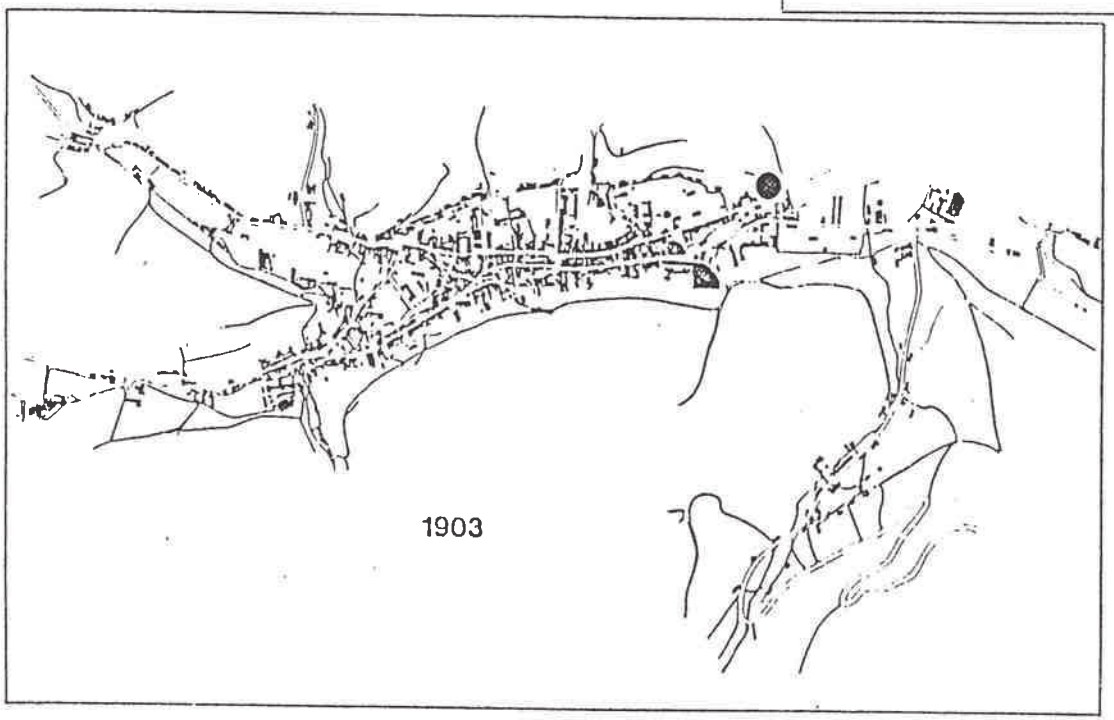

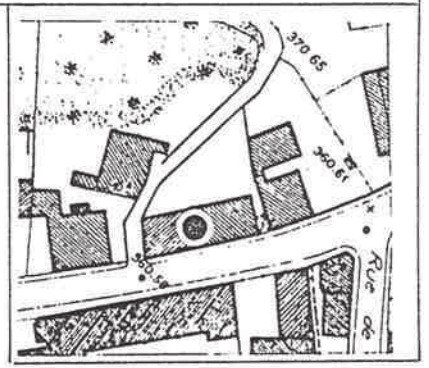

Maison de rapport de 12 logements de trois pièces et une cuisine, dans le quartier St Mathieu.

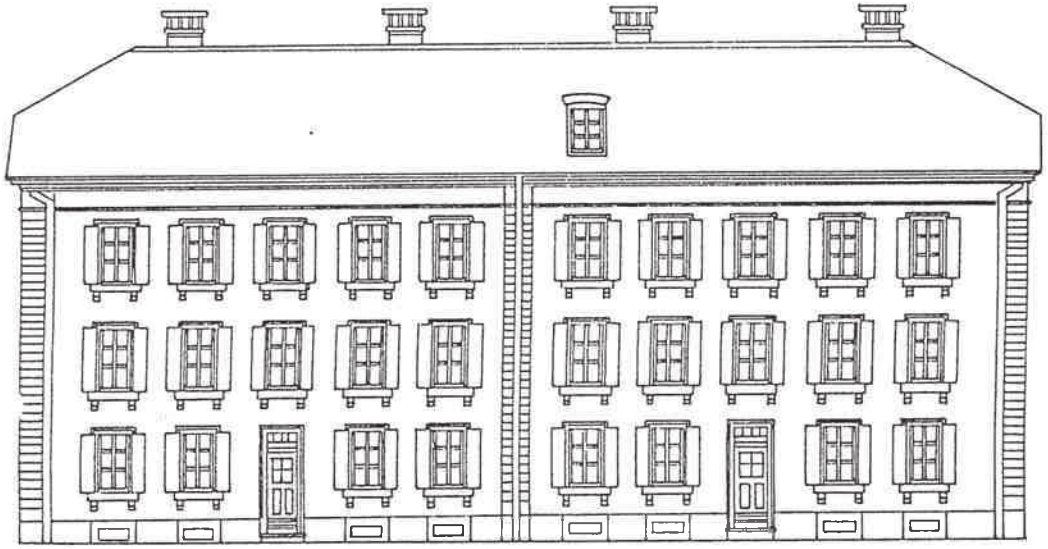

Façade sur la rue

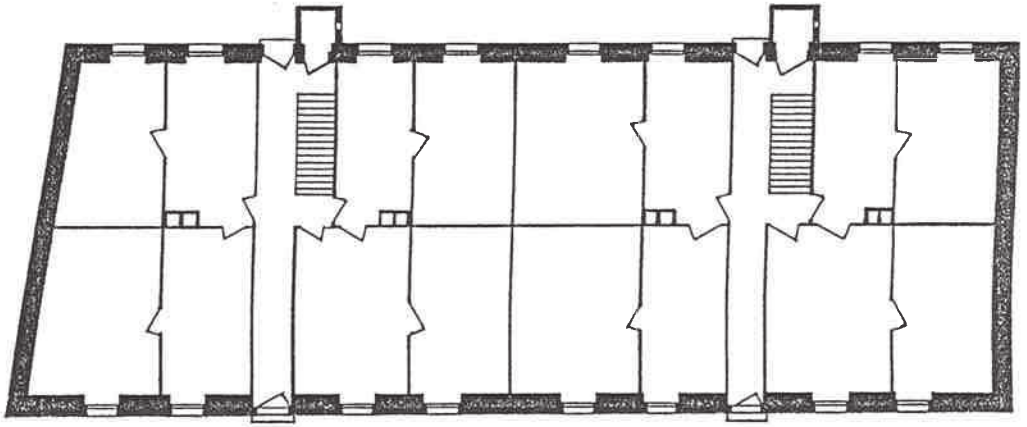

Plan du rez de chaussée

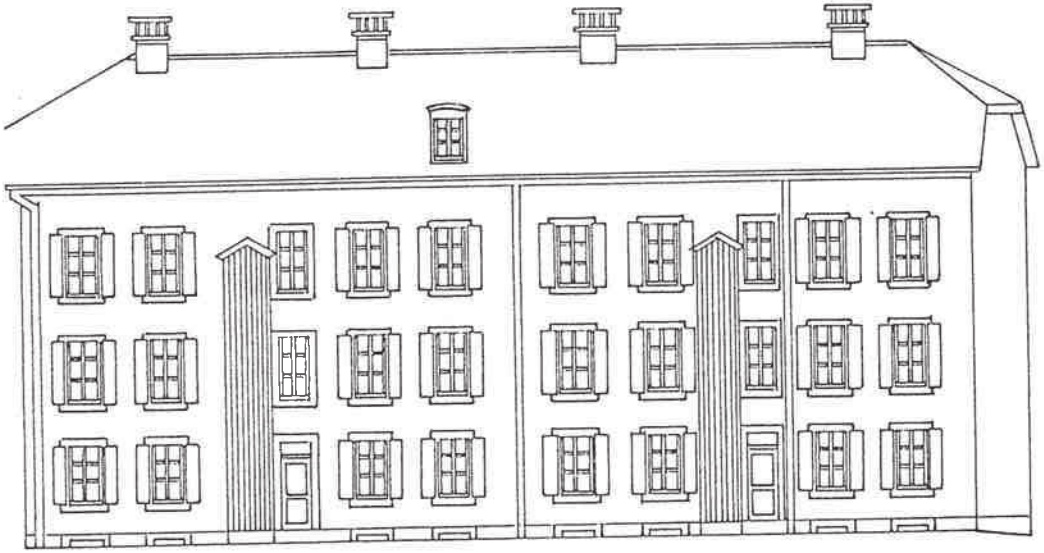

Façade sur la cour

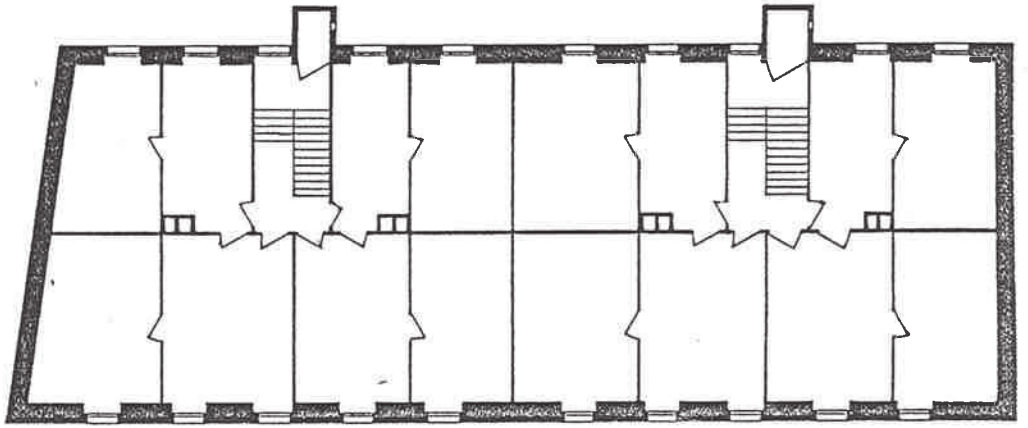

Plan du premier étage

différence des maisons ainsi enchaînées, divisées l'une de l'autre, mais néanmoins structurellement solidaires. Ici dépourvu de son rôle structurel , le motif architectural transpose sa fonction originale dans le domaine des signes : sa présence ne s'explique que parcequ'elle demande à être perçue. Son rôle peut toutefois être précisé. L'élément d'architecture, chaînage ou ornement de fenêtrage et autres, contribue à substituer une identité nouvelle à celle légitimement reconnue aux bâtiments dont la fonction notoire n'est, somme toute, que de rapporter des loyers à son propriétaire. La distribution des motifs d'architecture, ainsi que l'ordonnancement du fenêtrage (double symétrie), parviennent à fractionner la maison en unités distinctes, et à en réduire l'échelle. L'application de la convention architecturale estomperait, de cette manière, la fonction collective de l'habitation, ainsi que les rapports économiques et sociaux dont elle est issue. Il est difficile, pourtant, d'imaginer qu'on soit dupe d'une telle disposition .Car en même temps qu'elles sont "simulées" et "dissimulées", les choses sont aussi mises en forme de façon manifeste et même triviale.

Les douze logements que regroupe la maison se composent chacun de trois chambres et d'une cuisine. Deux accès permettent de pénétrer dans chaque logement, l'un par la cuisine, l'autre par l'une des pièces. Cette disposition permet de donner une certaine souplesse à l'utilisation du logement, et facilite notamment les formules de sous location. La disposition du plan, conforme au modèle le plus largement répandu à cette époque à Sainte Marie, révèle en dernier ressort la vocation populaire de cette habitation, dont l'aspect se réfère par ailleurs au modèle des maisons bourgeoises. La multiplication du modèle initial par deux dément l'usage social supposé du bâtiment, et constitue en quelque sorte l'embryon d'une exploitation et d'une mise en œuvre sérielles des habitations de rapport.

EXPÉDITEUR :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

enveloppe agréée par LA POSTE — Agrément N° 988 —Lot D13M/56274

ne siècle.

sont situées toutes les deux dans un quartier qui forme une extension du
ésentent toutes deux des similitudes quant à leur forme, leur structure,
es différences qui permettent de les distinguer résultent avant tout des di-
e site. Le modèle de la maison de rapport, avec son ordonnancement
eux habitations, se déforme, dans l'un des cas, en suivant les mouvements
ıptant aux conditions propres à son emplacement.

e chaque logement se développe linéairement, en une suite de trois
isant par la cuisine. Ce type d'organisation de la cellule d'habitation est
rrières établies dans ce quartier à la fin du XIXème siècle, ainsi qu'aux
ıvriers eux mêmes dans certains quartiers, et notemment à la Bratsch.
n sont des maisons de rapport édifiées spécialement à destination de la
a disposition symétrique des logements autour de la cage d'escalier de cha-
d'un shéma structurel bien éprouvé par le développement accru de la cons-
a dernière partie du siècle, plutôt que l'héritage d'un modèle plus presti-
ictifs. L'usage de la symétrie se dépouille ici des caractères qui l'accom-
pagnent ordinairement, et souligne la fonction locative et ouvrière à la quelle les investisseurs vouent leur
bâtiment. Aussi, ces maisons constituent elles, à une époque où se confirment les effets de la concentration

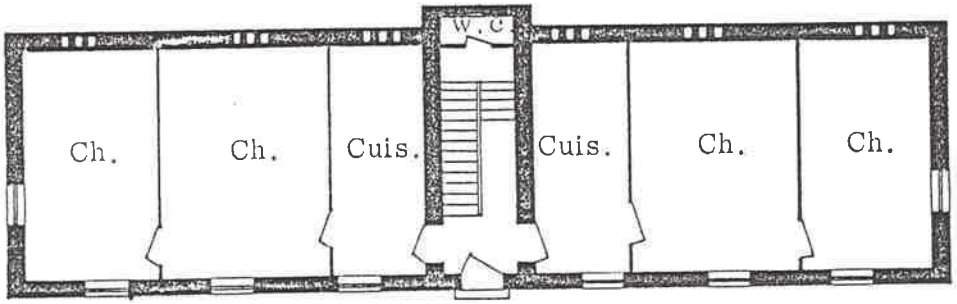

Plan du rez de chaussée

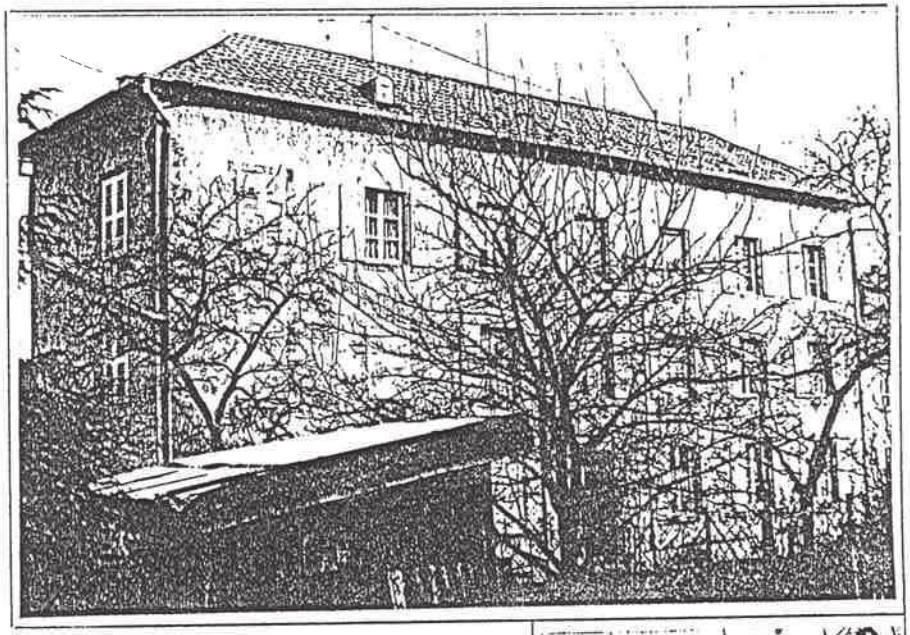

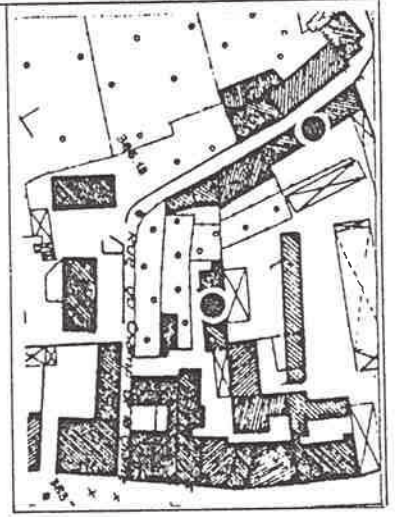

Maison ouvrière du
début du XXème siècle

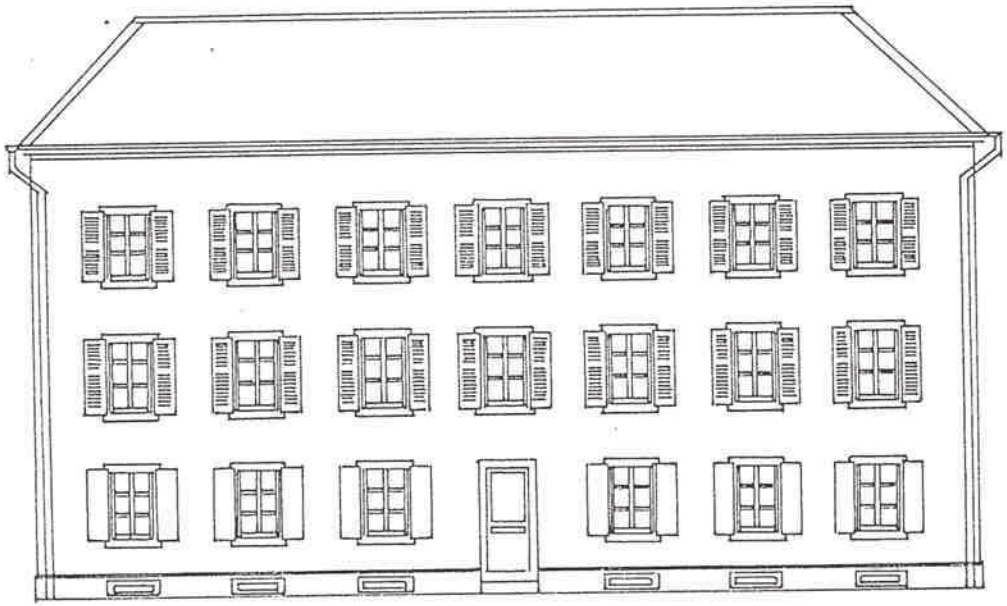

Façade principale

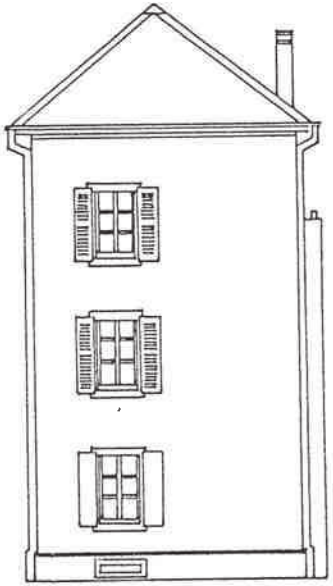

Pignon latéral

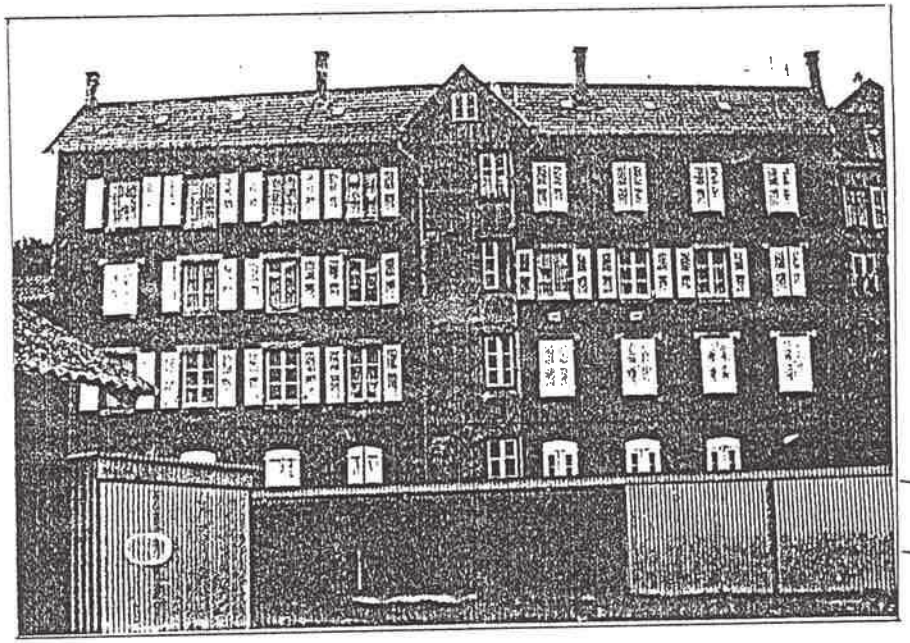

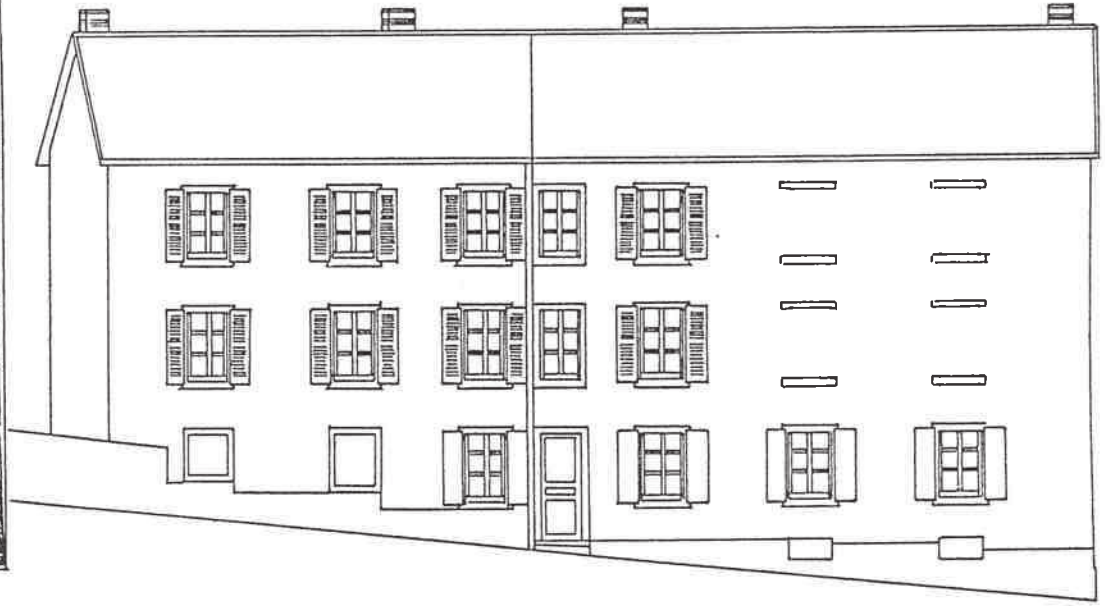

Façade sur la rue

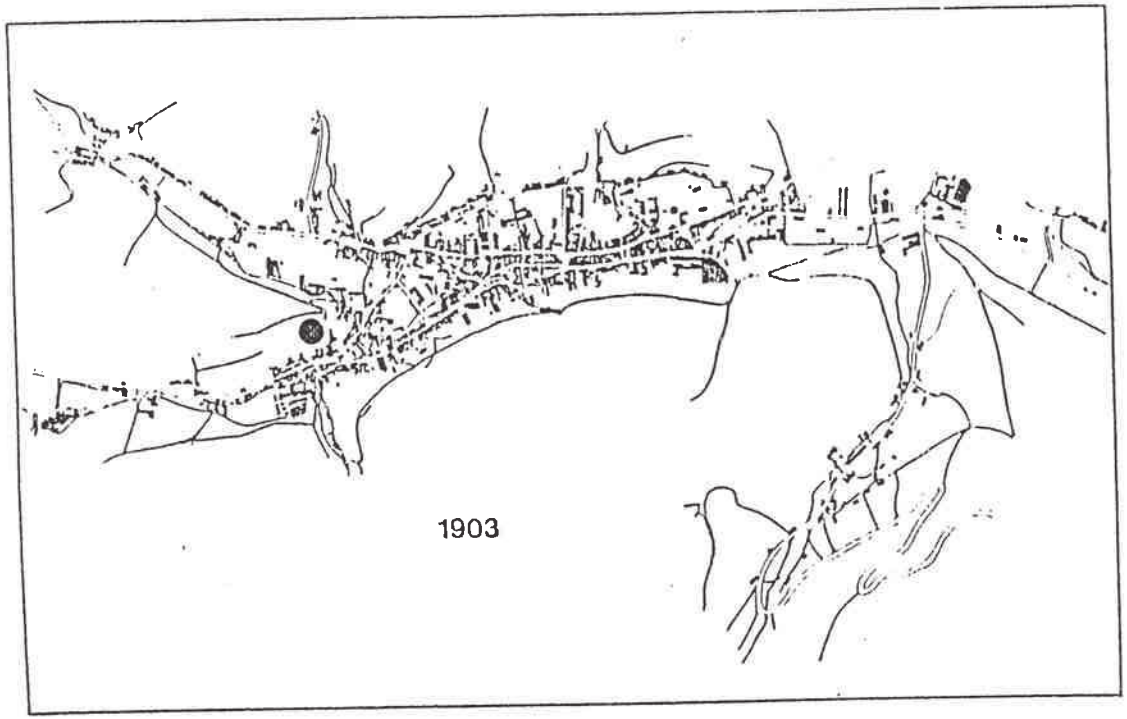

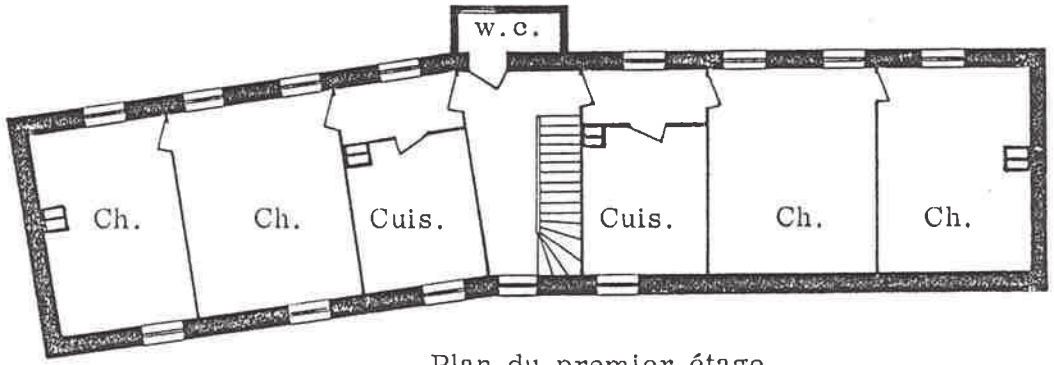

Plan du premier étage

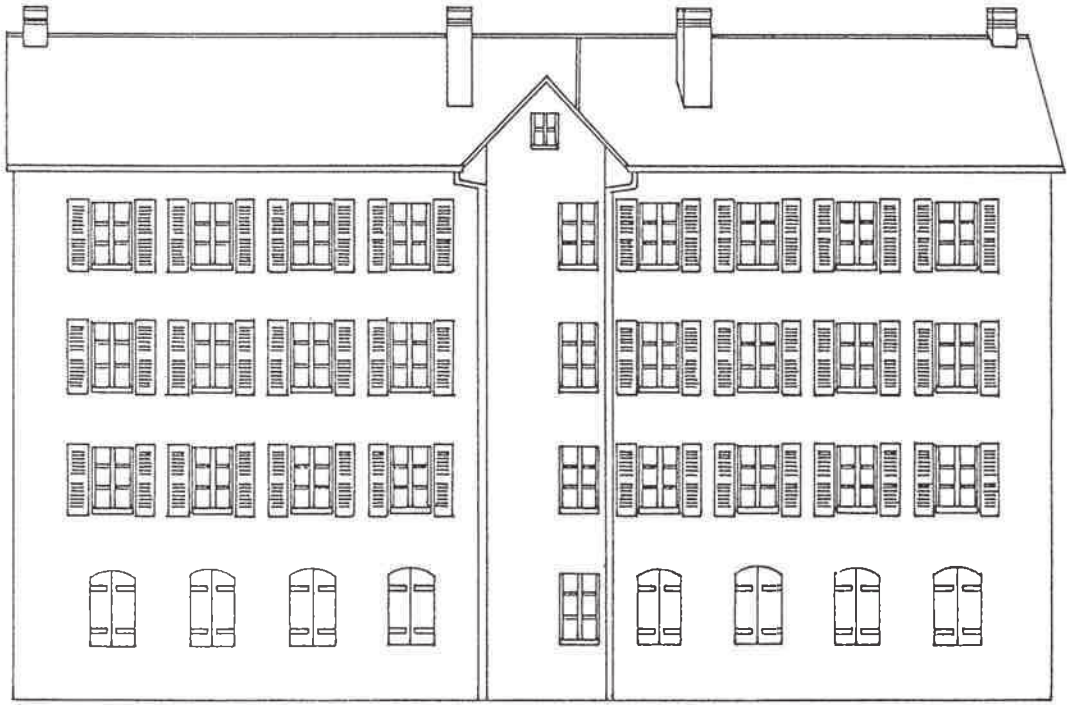

Façade sur le jardin

Maison ouvrière du début du XXème siècle.

ouvrière, un témoin de la représentation que se faisaient du logement ouvrier les propriétaires de la moyenne bourgeoisie. Les logements qu'ils proposent obéïssent au plan traditionnel de l'habitat ouvrier et populaire, mais se trouvent rassemblés dans des bâtiments dont la forme résulte de l'expérience accumulée lors de l'élaboration des solutions concernant l'habitat bourgeois.

B La question de la séparation des accès

- Maison du Faubourg de St Dié 1907

Les deux réalisations présentées ici proposent des solutions originales pour répondre à la question du logement ouvrier. La première de ces deux constructions a été edifiée en 1907 dans le quartier de la Banlieue de Saint Dié. Ce quartier tendait à ce moment là à changer entièrement de physionomie : les petites maisons ouvrières construites dans la première moitié du XIXème siècle font place, à partir de 1900, à de nouvelles maisons de rapport, plus vastes et spécifiquement destinées aux ouvriers. Participant au remodelage du quartier, le bâtiment en question substitue l'ensemble de ses 14 logements locatifs aux deux petites maisons ouvrières à un étage qui occupaient la parcelle jusque là. L'implantation du bâtiment concourt à produire un changement dans la propriété des patrimoines immobiliers, qui échappent des mains des ouvriers, petits propriétaires, retraités etc... Ce mouvement dans la propriété immobilière se traduit par la recrudescence de l'occupation ouvrière du quartier.

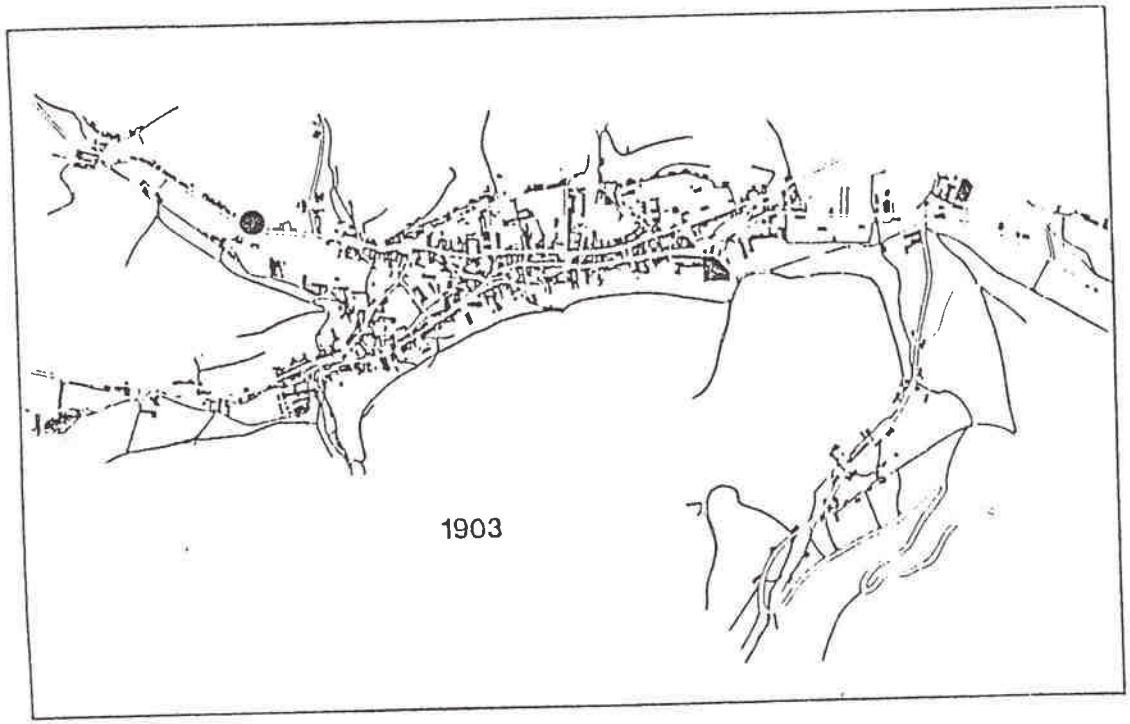

1903

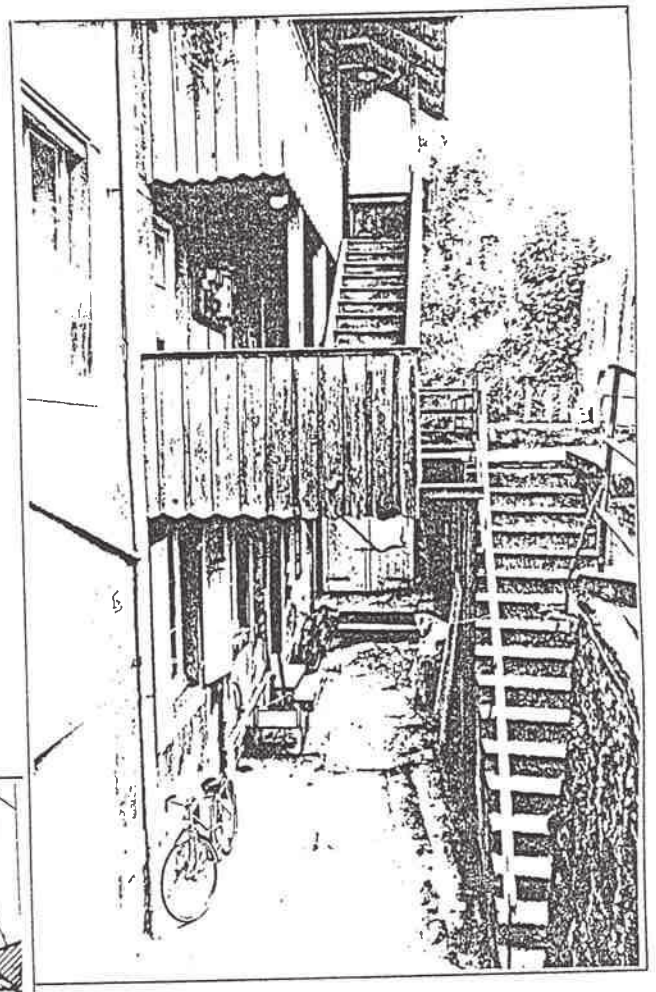

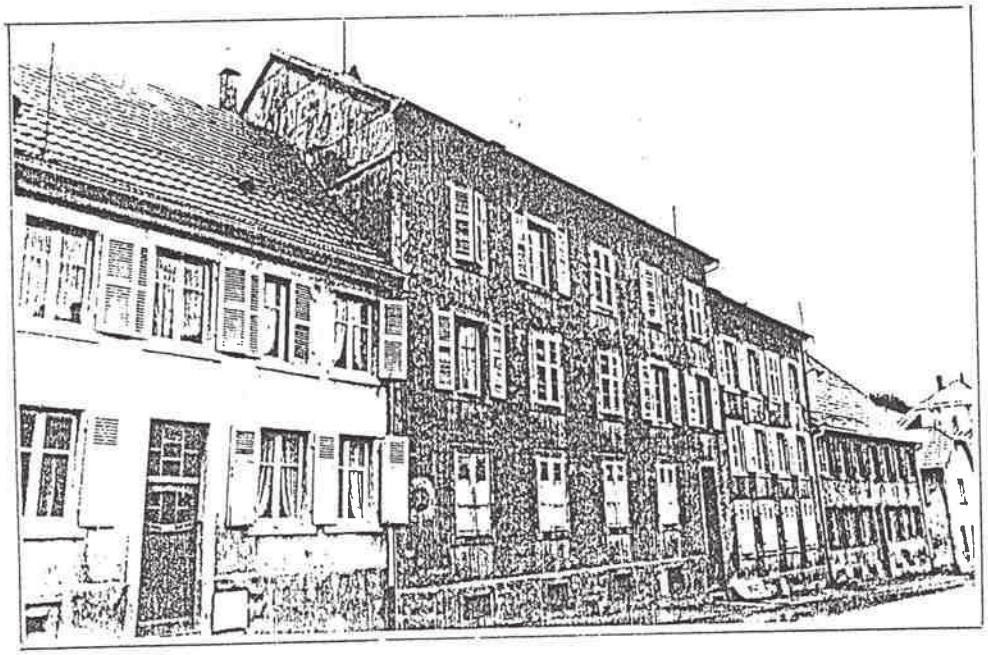

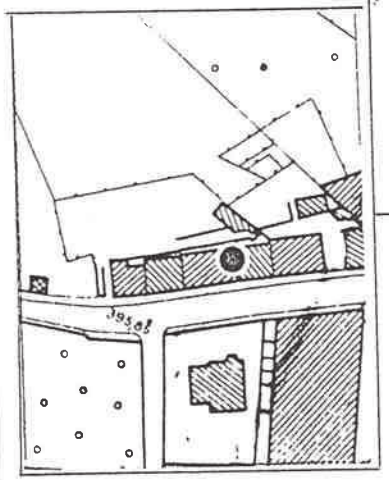

maison ouvrière à coursive

Faubourg de St Dié 1907

Plan du rez de chaussée

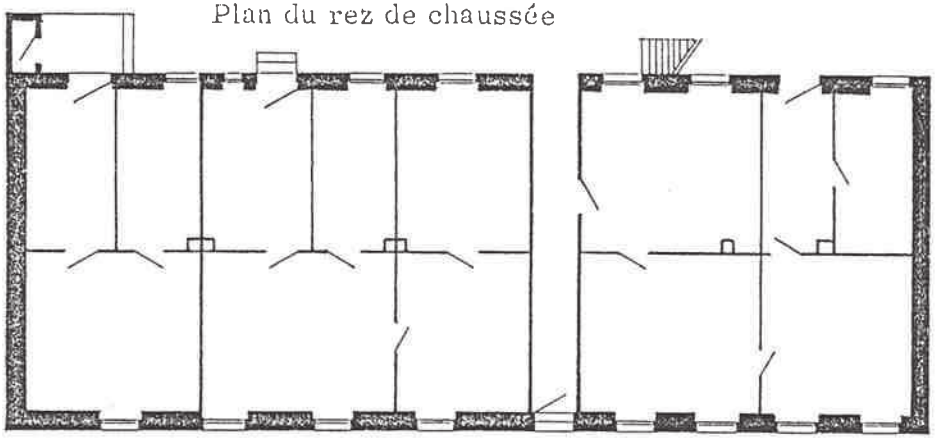

Plan du 1er étage

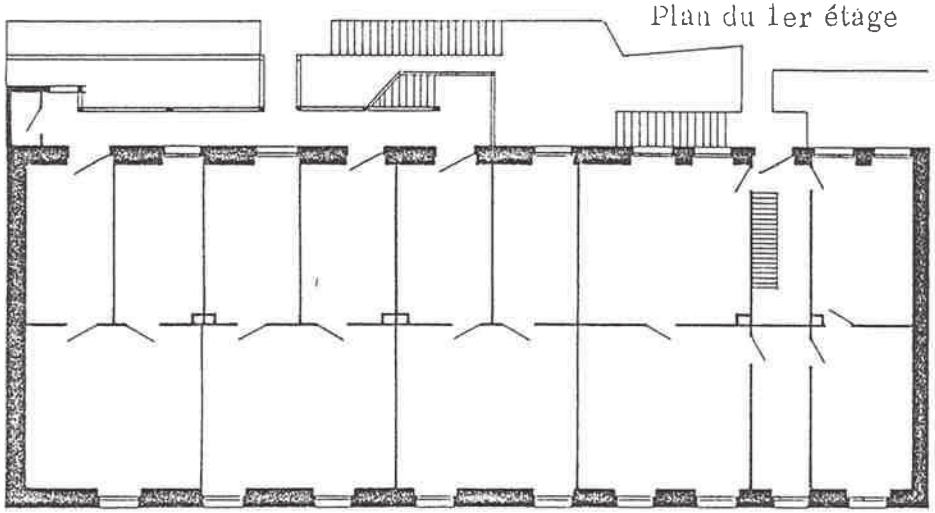

Plan du 2d étage

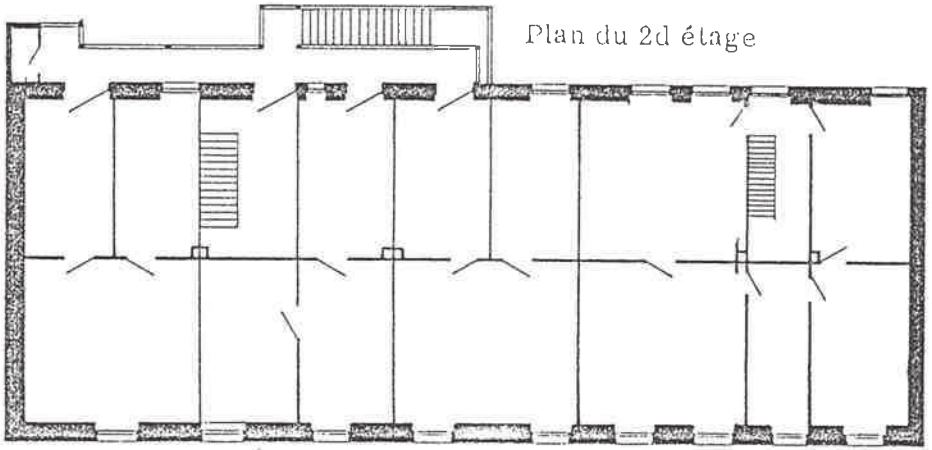

Façade donnant sur la rue

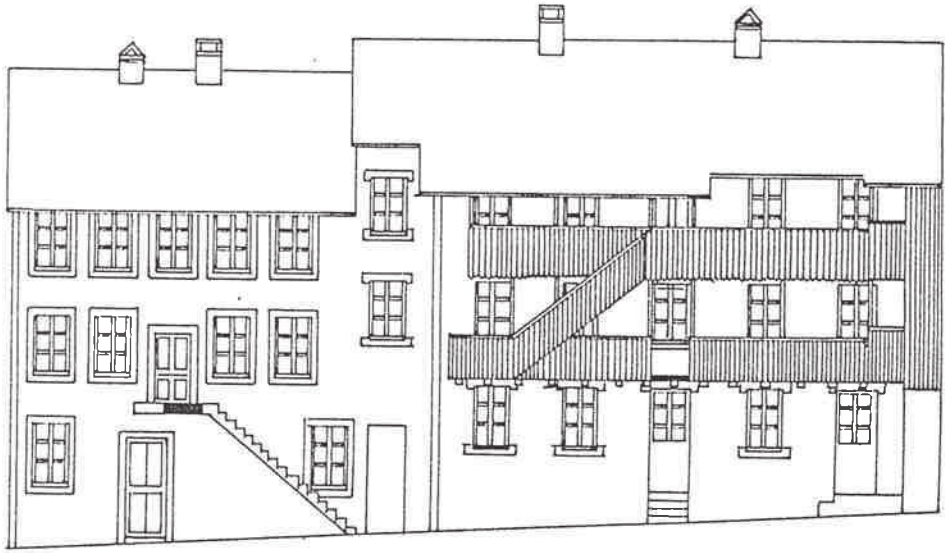

Façade donnant sur la cour

Le bâtiment présente une disposition originale à Ste Marie, puisque l'accès ménagé aux logements est individuel pour dix d'entre eux. Parmi ceux là, six logements sont desservis par un système de coursives et par un réseau de passerelles et de galeries dont l'implantation s'appuie sur la disposition du site, très pentu à cet endroit de la vallée.

- Maison Hess 1860

Les logements édifiés en 1860 pour le compte de Hess constituent la toute première tentative d'implanter à Ste Marie des maisons ouvrières en bande, 16 ans avant la réalisation de la cité Gimpel à Echery. La particularité de cette construction est d'être à la fois une pionnière locale vis à vis de l'élaboration des formes du logement social, et une proposition isolée, émanant d'un propriétaire désireux de faire fructifier ses capitaux en les plaçant dans le logement ouvrier.

Les irrégularités du plan et de la façade signalent assez nettement que le concept de série ne préside pas directement la conception de la disposition du bâtiment. Il n'est pas impossible, par contre, que la réalisation ne se réfère aux maisons ouvrières du quartier de la Bratsch et du quartier du faubourg de Saint Dié, formant spontanément des bandes assez uniformes en une série relativement régulière, ponctuée d'irrégularités de détail. En somme, le constructeur reproduirait de la sorte les modèles locaux les mieux appropriables à l'investissement immobilier et au rapport de loyer. L'implantation du bâtiment sur la parcelle explique aussi le recours à la formule

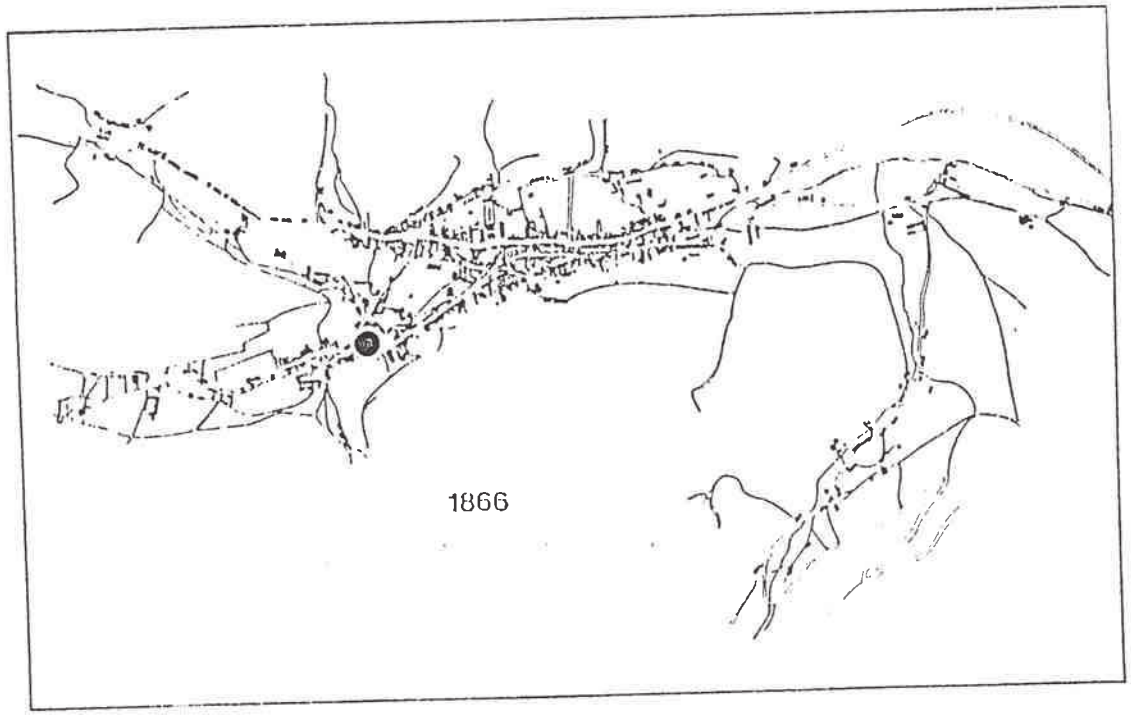

1866

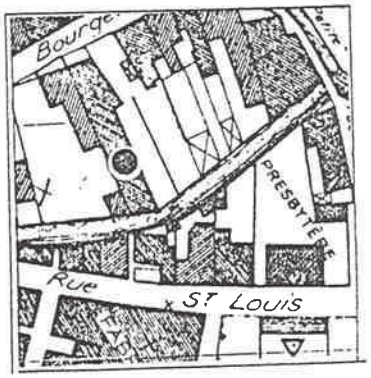

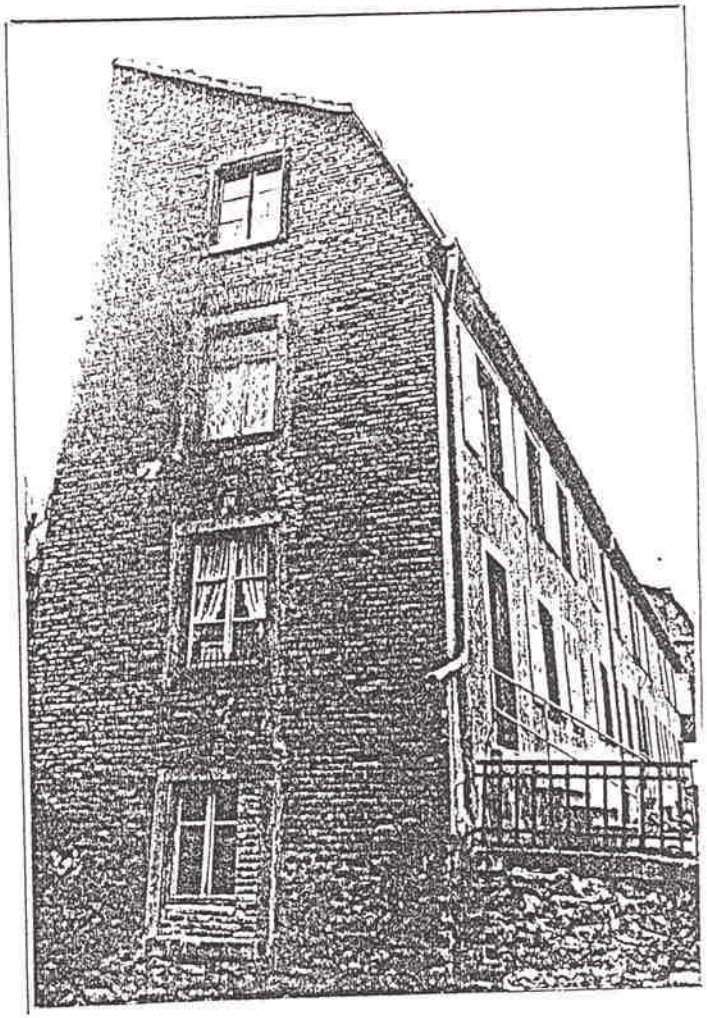

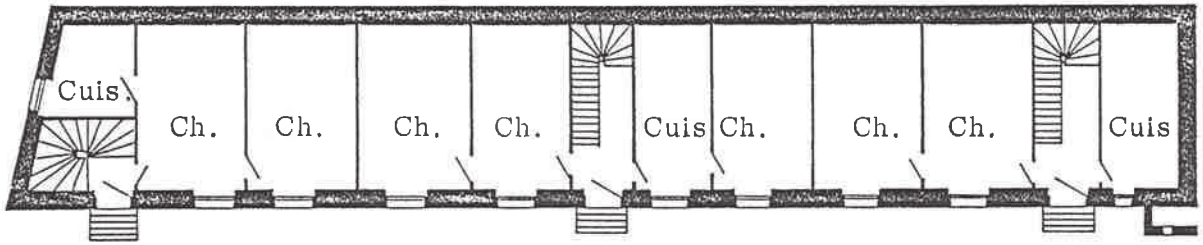

Plan du rez de chaussée

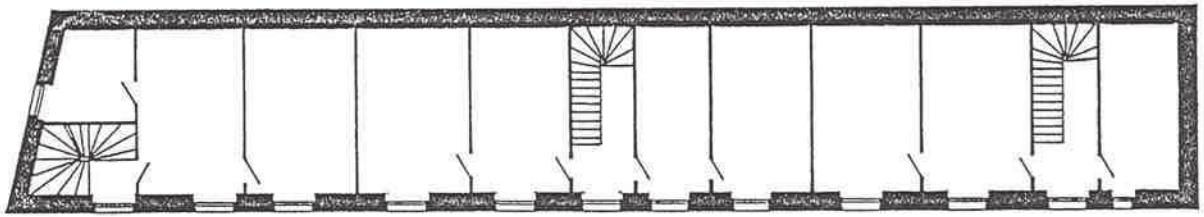

Plan du premier étage

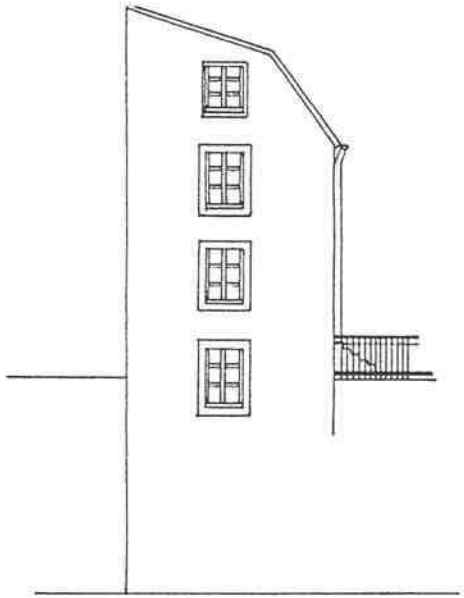

Maisons de rapport en bande, construites en 1860

de la bande plutôt qu'à aucune autre. La parcelle se situe en effet dans le vieux noyau de l'ancien Bréhagotte, dans un secteur placé le long de la rivière, où les parcelles très étroites se disposent en lanières perpendiculaires à la route. Choisissant de préserver autant que possible une surface de terrain libre pour y installer des petits jardins ouvriers, le constructeur dispose son bâtiment sur une longue bande de tout au plus quatre mètres de large. De cette manière, le terrain, peu exploitable pour l'investissement immobilier dans les dispositions traditionnelles du bâti sur sa parcelle, se trouve pleinement adapté, par sa forme, à l'implantation de logements de rapport.

Les trois cages d'escalier desservent chacune deux logements de trois ou quatre pièces, et coupent quatre des logements en deux parties distinctes. Ce dispositif permet à la fois d'isoler les pièces les unes des autres, et de favoriser également l'entassement de deux familles par pa lier.

Au total, la séparation des accès aux logements résulte plutôt des conditions d'adaptation du bâtiment à la forme de la parcelle, et des exigences qu'impose l'exploitabilité de cette dernière.

Les deux bâtiments présentent l'avantage d'être uniques, du moins à notre connaissance, à Sainte Marie : ils présentent chacun un modèle de solution permettant de résoudre la question que pose généralement à la bourgeoisie le problème de l'entassement ouvrier dans les habitations trop nettement collectivisées que s'approprie la masse du prolétariat. C'est à la résolution de ces problèmes que se sont attachés parfois les patrons alsaciens, comme Schlumberger à Guebwiller, Kœchlin à Mulhouse, Steinheil-Dieterlen à Rothau. L'existence de ces deux modèles de solutions proposées par les propriétaires, et leur isolement parmi les autres types de solutions proposées par les fabricants, révèle le peu d'intérêt qu'éprouvait la classe dirigeante locale pour les questions qu'agitaient les patrons en Alsace quant au logement ouvrier.

C Les premières expérimentationspatronales en matière de logement ouvrier : le logement en bande.

Les premières expérimentations tentées par le patronat en matière de logement ouvrier se concrétisent dans un premier temps, quoique de façon transitoire et passagère, en des formes visiblement spécifiques de leur usage social. Faisant "du" social, les premiers fabricants à proposer le logement à leurs ouvriers choisissent d'y mettre les formes, pour qu'on ne s'y trompe pas. Ces premières réalisations s'implantent d'ailleurs caractéristiquement en dehors et en marge de la ville, et portent jusqu'à Echery, par es exemple, l'exil que leur impose leur forme trop visiblement distinctive de leur fonction pour pouvoir rester insoupçonnée de tout travers dangeureux.

Parmi ces premiers essais tentés per le patronat comptent deux "cités" constituées de maisons en bande : la cité Gimpel, construite en 1876, et la cité du filateur Haffner, implantée dans le bas de la ville, dans la zone la plus excentrée qui soit, tutoyant à la fois le passage de la voie de chemin de fer et l'enceinte du nouveau cimetière. Ce sont là les deux seuls exemplaires à Sainte Marie d'un habitat formé en bandes. Le recours à cette solution formelle ressemble davantage à l'importation passagère d'une forme dépourvue d'attaches locales, et forcément rebu tée à l'extérieur du tissu urbain, par peur de contamination politique ou sociale. L'isolement même des maisons en bande souligne leur différence. Celle ci installe les habitants de ces habitations dans une position sociale distincte : elle sert à désigner, à rendre visible l'usage du social. Celui ci devien t obscène lorsqu'il se concrétise en une forme physique qui lui est propre, et non plus en une intention charitable. Le logement occupe en quelque sorte la position extrême du social: dans les premiers temps du développement du logement patronal, celui-ci forme, du moins localement, le plus social que le social. Son absence était jusque là une assurance de paix sociale et d'eden politique; Sa visibilité expérimentale, une est une mesure de prévention.

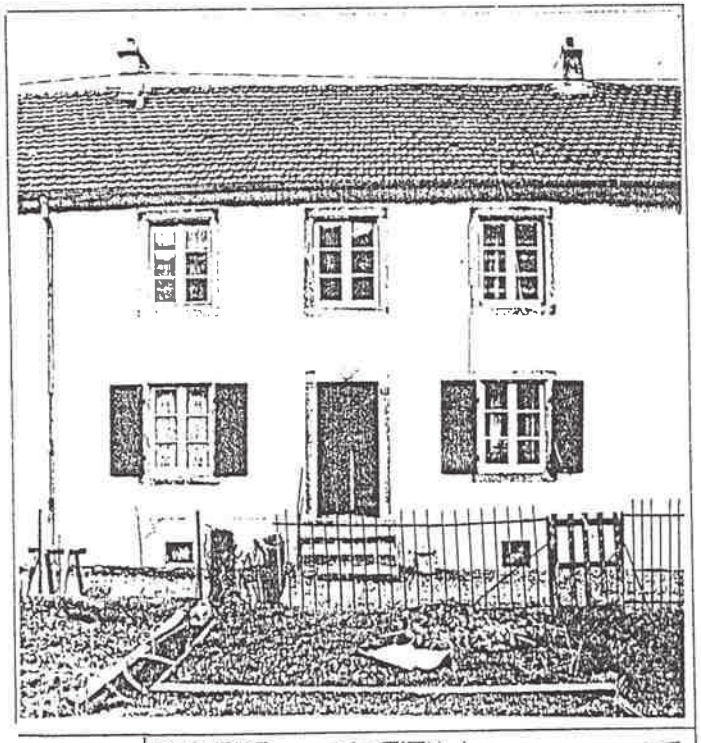

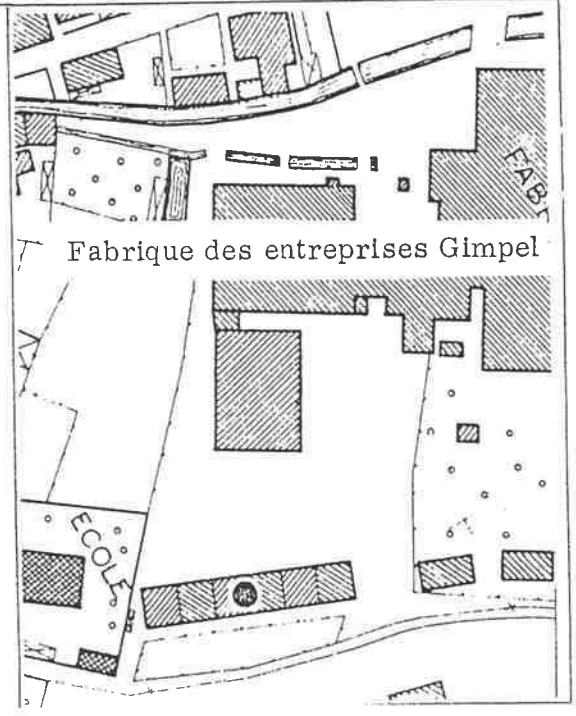

Fabrique des entreprises Gimpel

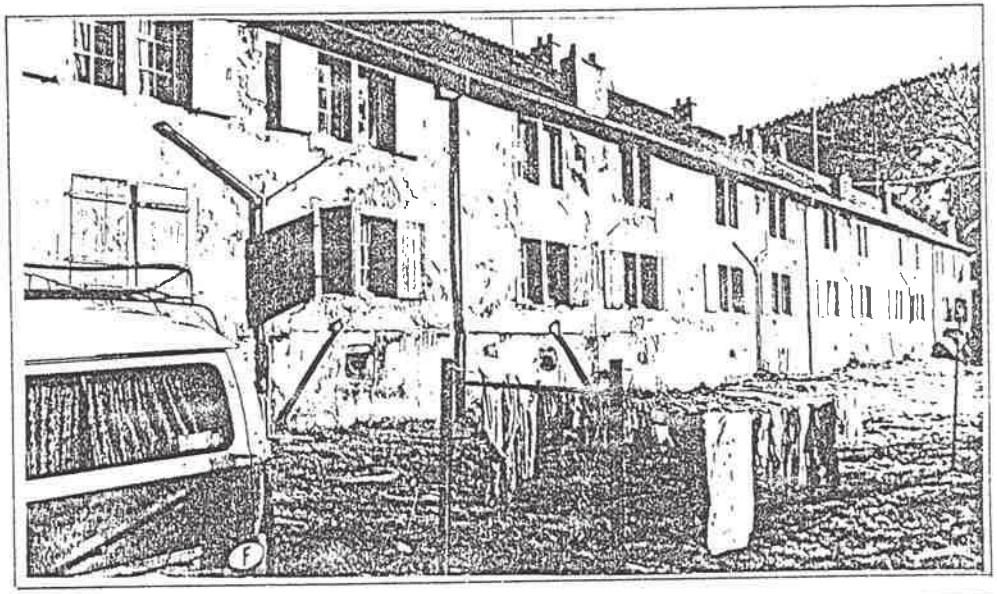

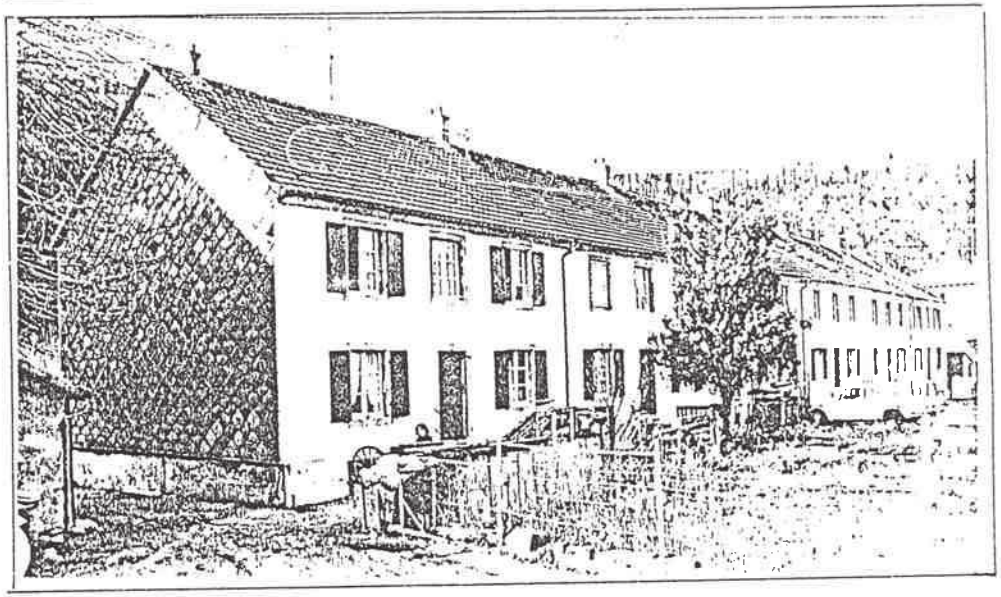

Maisons en bande des entreprises Gimpel, à Echery : 6 maisons de 4 logements, construites en 1876

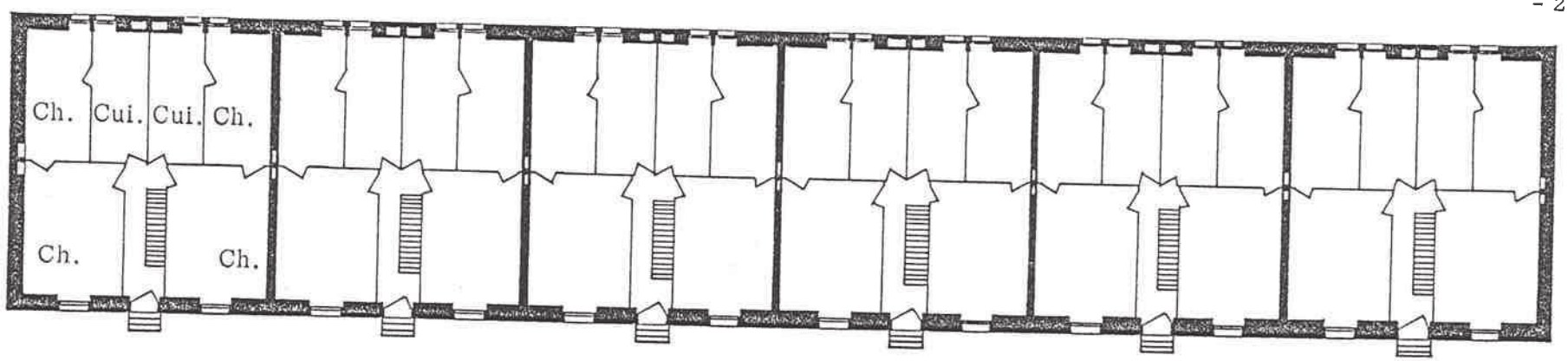

Plan du rez de chaussée

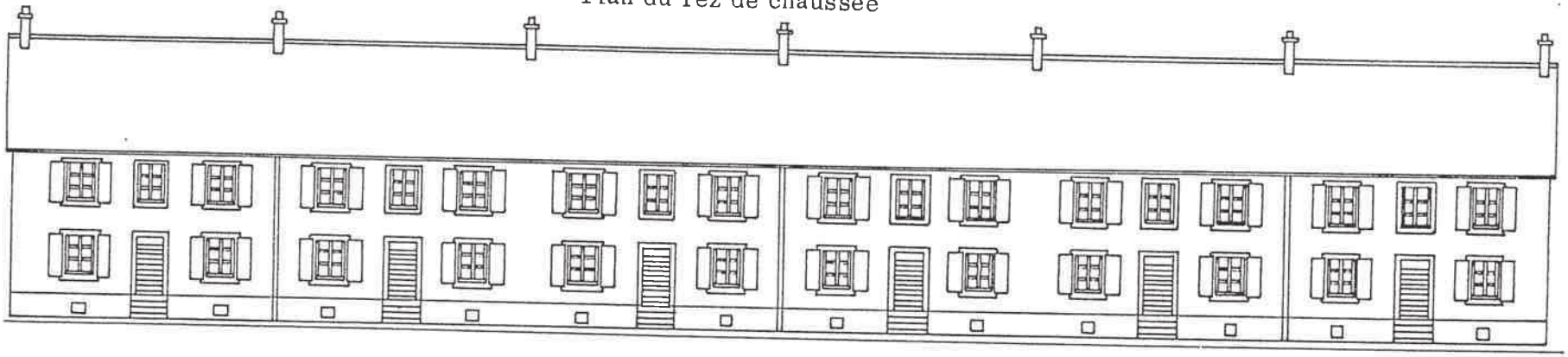

Façade donnant sur les jardinets

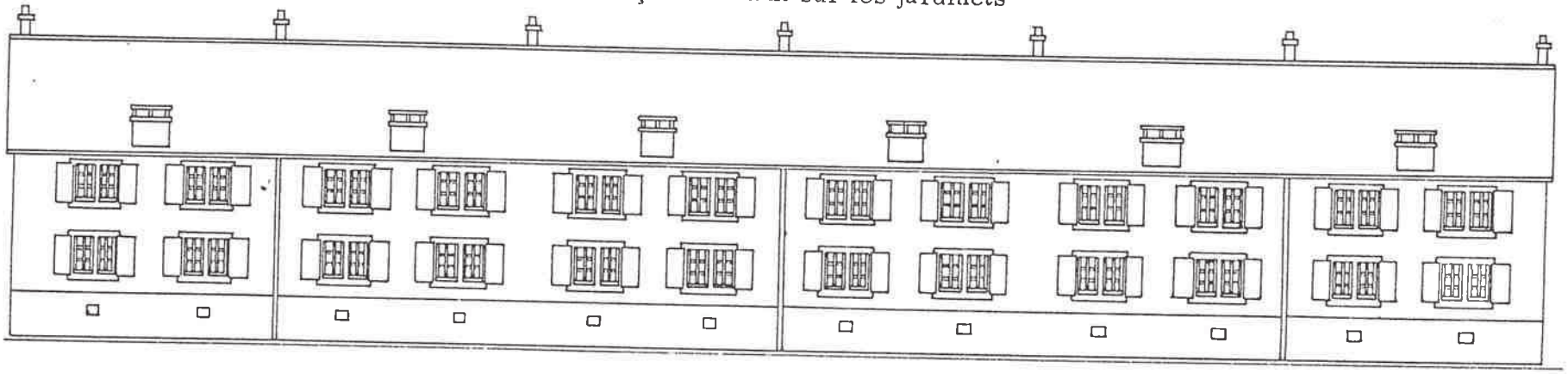

Façade donnant sur les terrains de l'entreprise

A part cela, les deux réalisations jouent le rôle de réservoirs rigides prêts à absorber et puiser leur contenu parmi la masse fluide du prolétariat flottant.

Traditionnellement impliquée dans l'élaboration de l'habitat ouvrier en bandes, la privatisation des accès au logement, comme la distinction des logements en maisons individuelles, propres à permettre l'acquisition de leur logement par les ouvriers, et la fixation des plus méritants d'entre eux, n'entre pas en compte ici. Le plan des logements s'organise au contraire selon un shéma propre à assouplir dans chaque cas le découpage des logements en unités plus petites, en fonction de la demande. Il est certain que les fabricants de Sainte Marie n'accordent pas la même importance cruciale que les patrons de Mulhouse et Guebwiller à la délimitation physique de l'intimité de la cellule familiale. Celle ci reste floue, du moins par la perception qu'en donne le partage des territoires habitables. La question du logement à Sainte Marie aux Mines semble d'ailleurs se concrétiser, encore faudrait il le vérifier matériellement, par la persistance de l'entassement ouvrier dans ses logements, alors que la surpopulation urbaine semble moins dramatique au départ qu'à Mulhouse par exemple.

Après la première période d'expérimentation du logement social, les solutions prises en compte par les fabricants suivent une orientation plus spécifique à la ville. L'objectif des patrons semble dès lors être d'assouplir progressivement la forme des constructions de manière à ce qu'elles s'intègrent dans la ville, en toute invisibilité. Les formes spécifiquement et distinctivement sociales disparaissent progressivement, et les logements patronaux se fondent dans la masse des logements ouvriers. En somme, tout se passe comme si le patronat s'attachait avec sollicitude et attention à gommer les traces mêmes des formes explicitement liées au domaine social : comme si la non divulgation du social constituait la seule garantie d'intégration du prolétariat... Le logement patronal

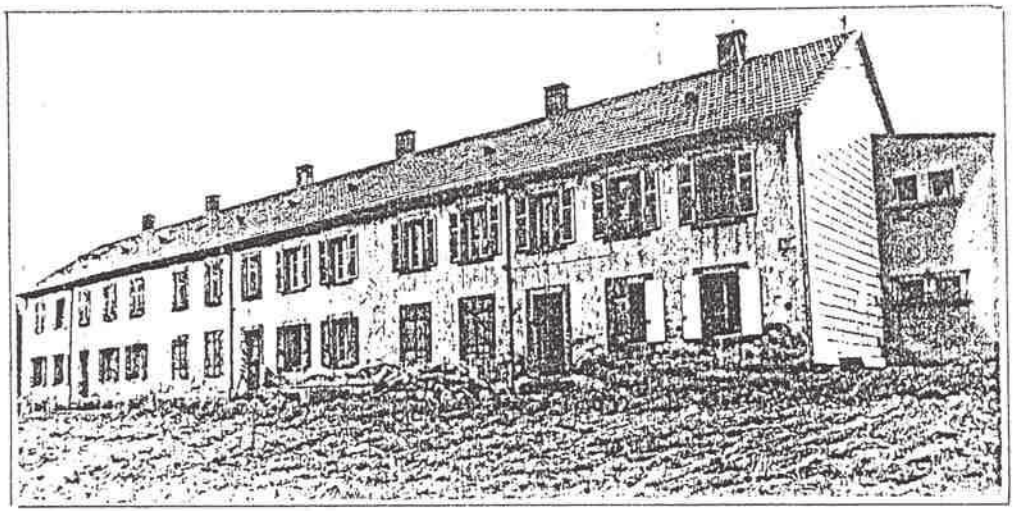

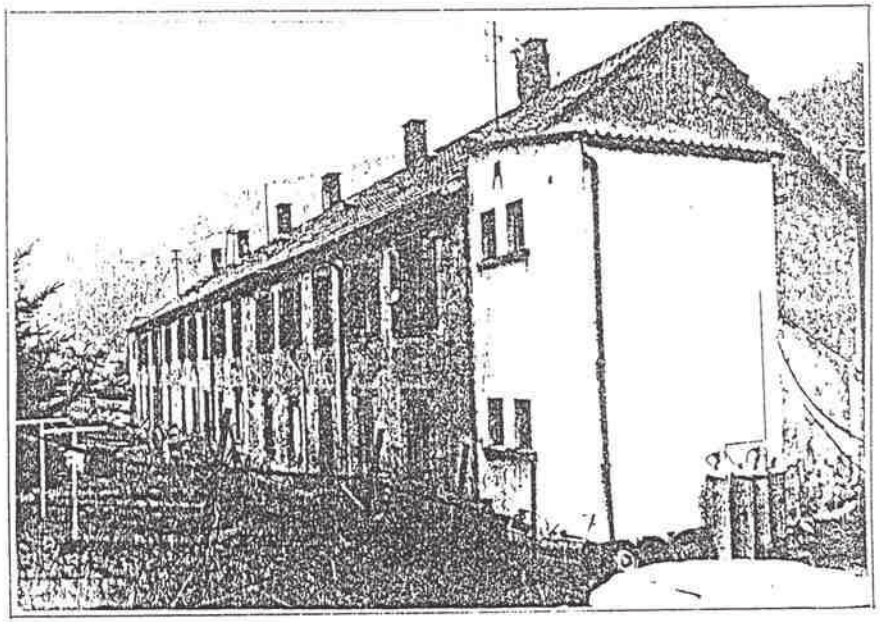

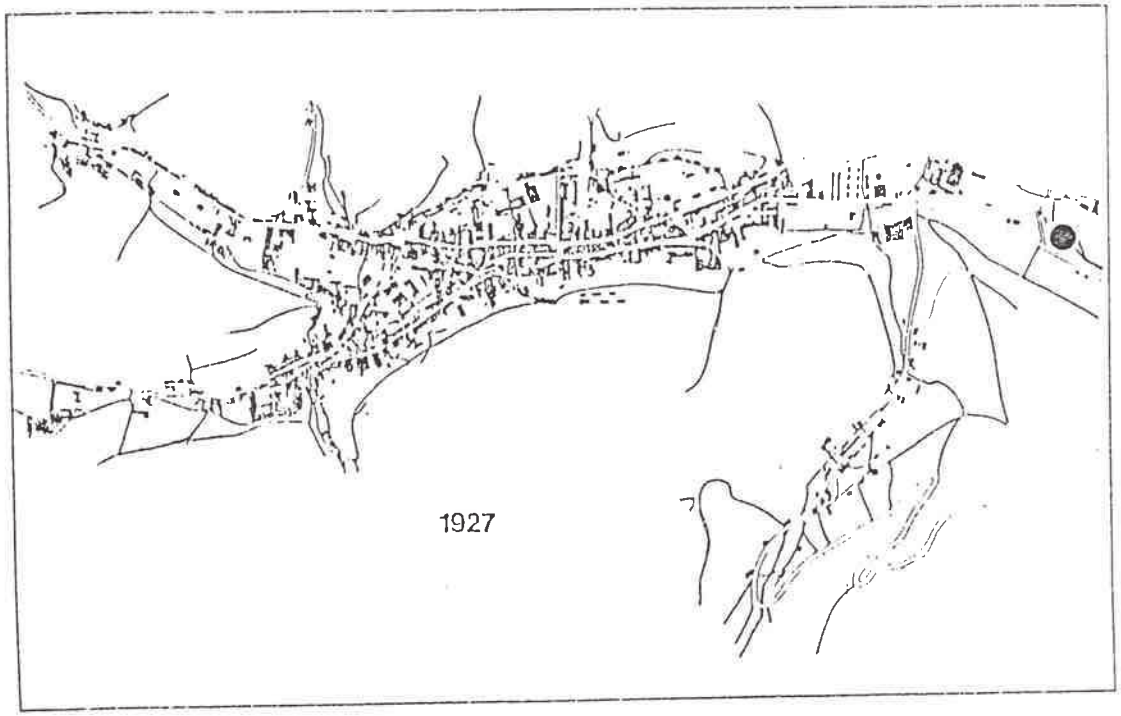

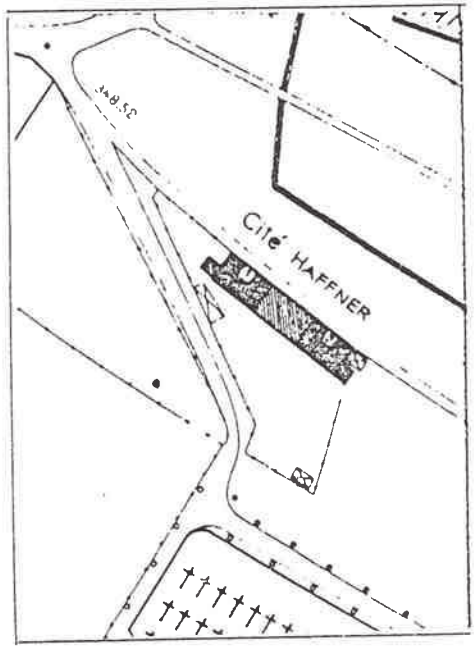

Logement en bande édifié pour la filature Weisgerber-Haffner.

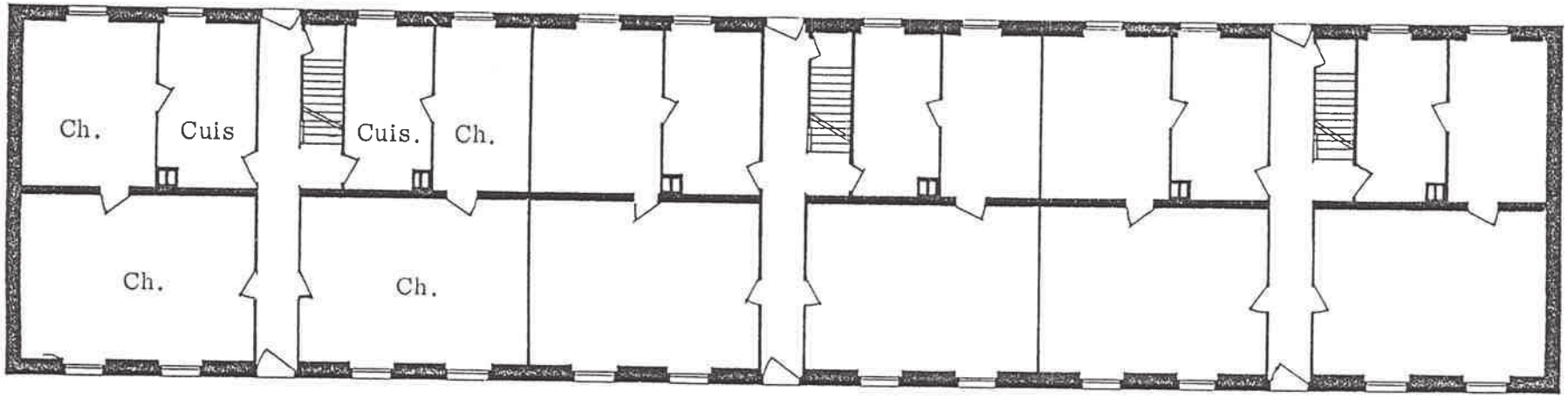

Plan du rez de chaussée

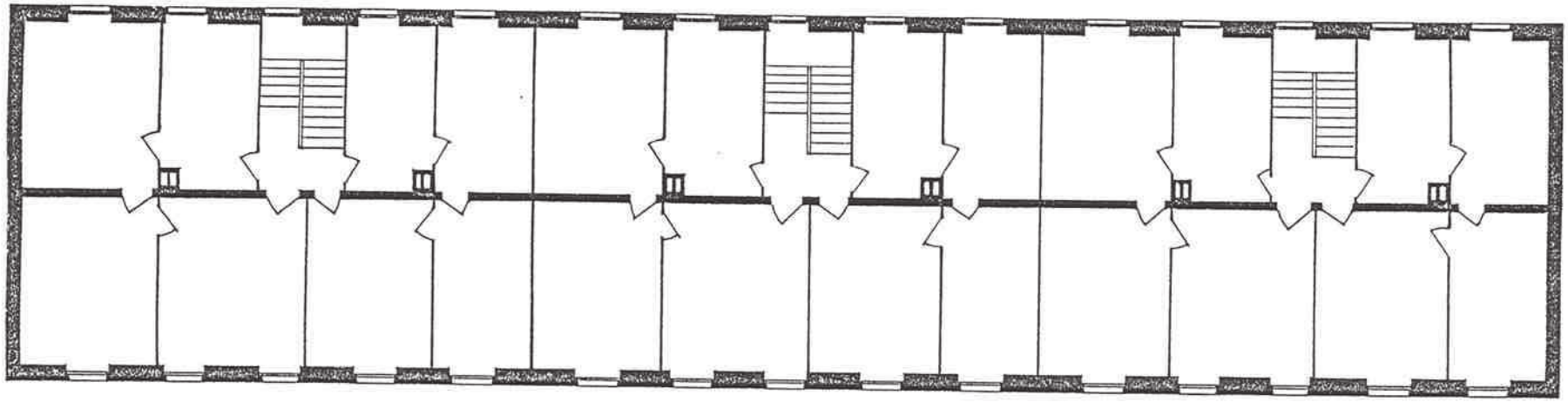

Plan du 1er étage.

Les deux façades principales sont identiques

se "banalise" dans sa forme et limite dans son organisation la structure des solutions développées localement et spontanément. Plutôt que de constituer une source de nouveaux modèles à habiter, la formation du logement patronal se réfère au milieu dans le quel il s'intègre, perpétuant de ce fait le cycle auto-référentiel du développement urbain.

D De l'expérimentation à l'intégration.

Si la première réalisation Blech concrétise par ses structures et sa forme un programme apparemment bien cohérent, et surtout visiblement social, les réalisations lui succédant se dépouillent de la plupart des traits marquants qui signalaient la prédominance d'un projet social.

Le groupe des 20 maisons construites vers 1889 1879 - 1880 sur un pré placé au bord de la Liépvrette dans le bas de la ville répond au schéma propre aux premières réalisations locales en la matière. La forme de la réalisation, encore inédite à Sainte Marie, son isolement vis à vis du tissu urbain traduit le caractère expérimental de sa mise en œuvre. La cité résoud la question que posait l'exigence de la formation d'une unité et d'une identité de quartier, en regroupant les bâtiments autour d'une rue en cul de sac. La cité forme ainsi une sorte de "quartier" à part entière, même s'il ne s'agit de loin pas encore d'une "cité jardin". Elle se compose de maisons autonomes et d'habitation individuelles, abritant les familles des ouvriers de l'usine, et leur proposant à chacune d'entre elles un petit jardin derrière la maison.

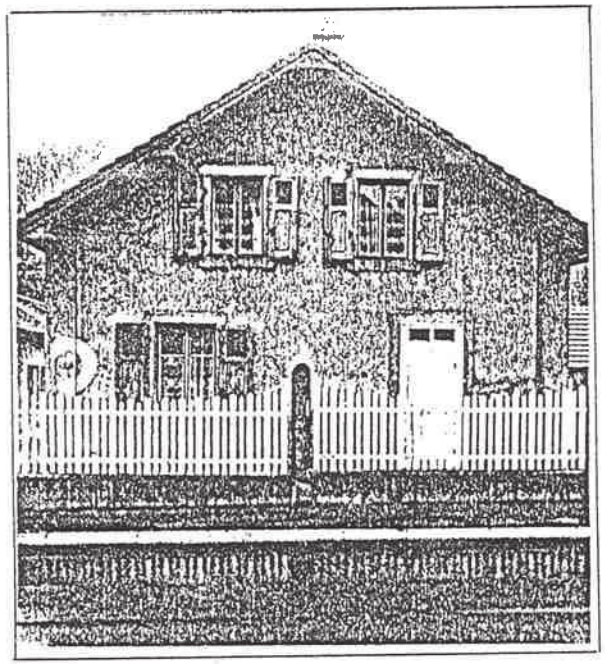

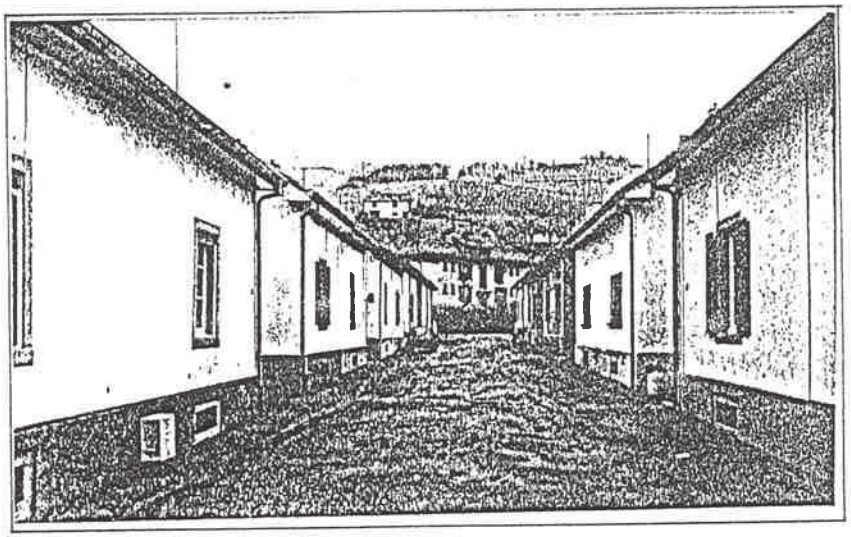

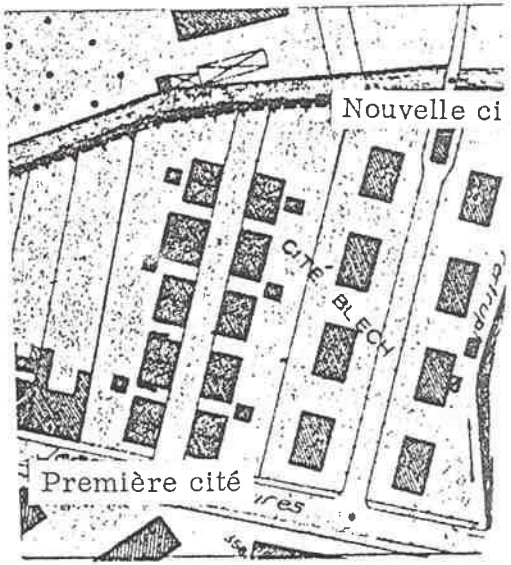

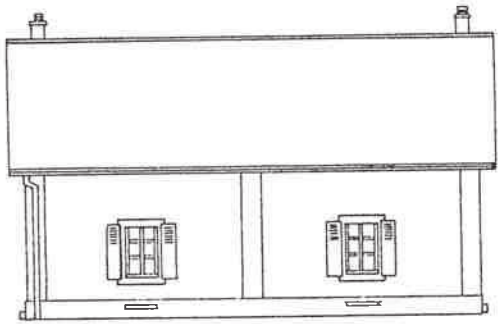

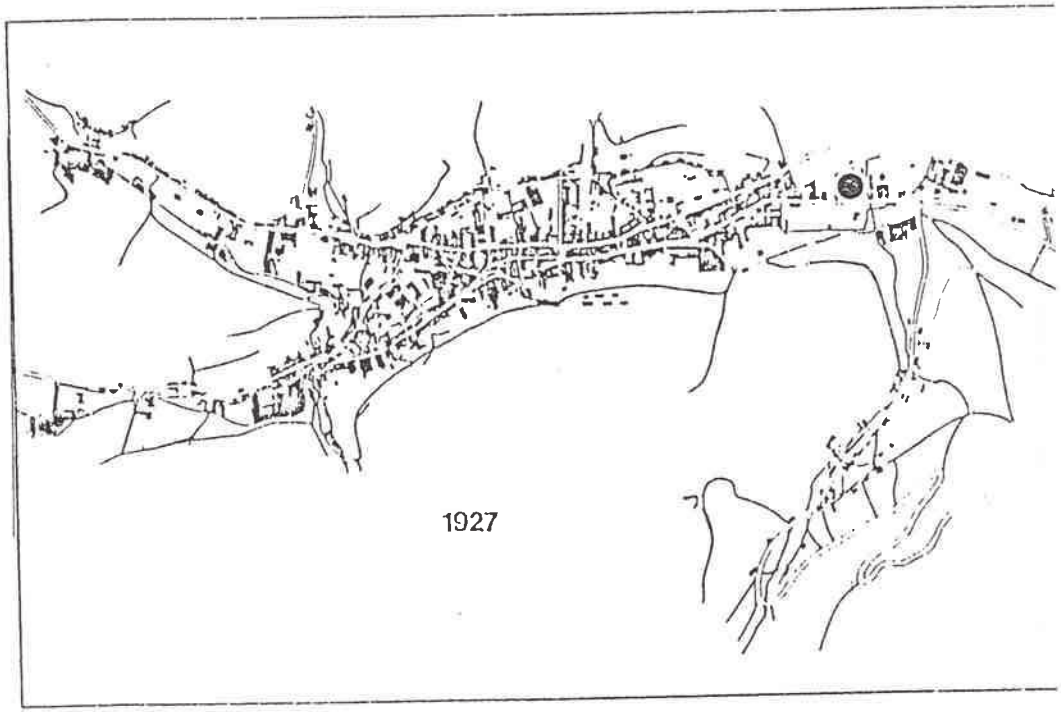

Cité Blech : 20 maisons

édifiées en 1880

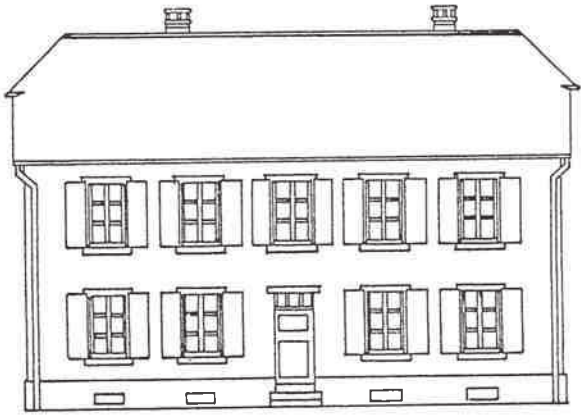

Façade donnant sur le jardin avant

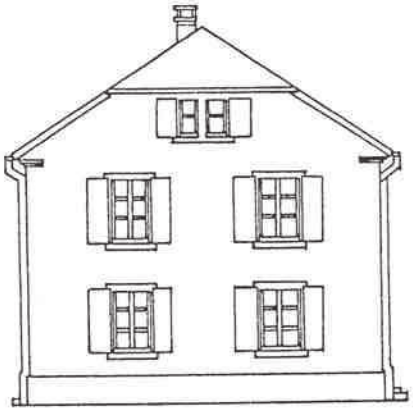

Pignon donnant sur la rue

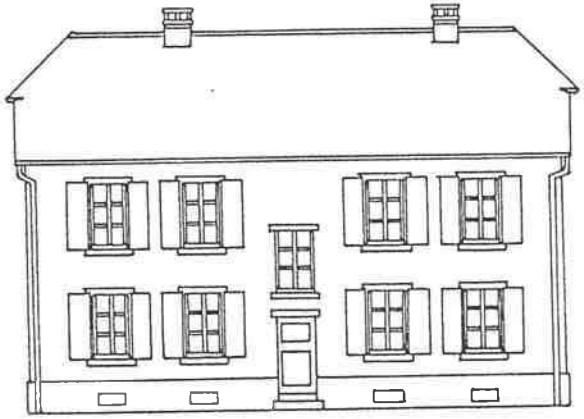

Façade donnant sur le jardin arrière

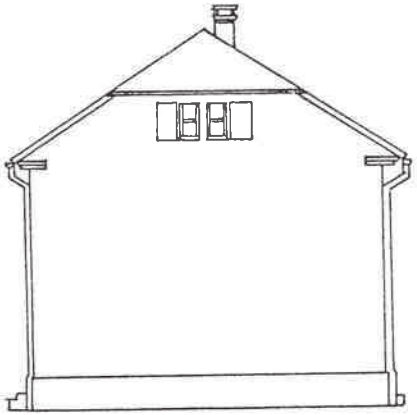

Pignon ordinaire

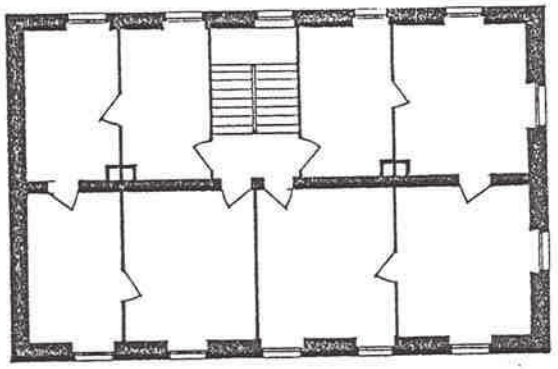

Plan du 1er étage

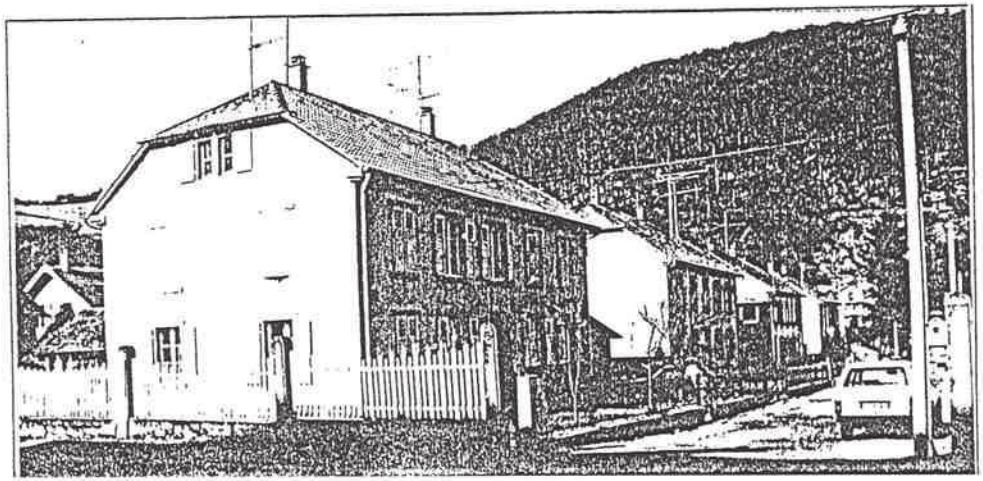

Cité Blech : 8 maisons de 4 logts chacune, édifiées en 1923.

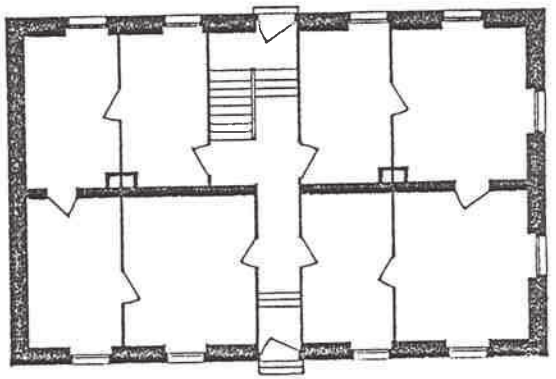

Plan du rez de chaussée

Les réalisations ultérieures mises en œuvre par le patronat, et notamment par Blech lui même, divergent assez nettement des diverses propositions imaginées pour alimenter la question du logement social d'une forme spécifique. Ainsi, les deux maisons construites en 1907 par les entreprises de tissage Kœnig à Fertrupt, se rapprochent, par la conception de leur forme, des autres maisons ouvrières construites à la même époque, en-dehors des programmes sociaux des patrons. Le plan de cellule est celui déjà rencontré dans les maisons ouvrières du champ de la Chatte, avec cette différence que le plan de base est doublé symétriquement, rassemblant dans cet exemple assez rare à Ste Marie, 4 logements par pa lier. Quoique la maison soit construite dans une zone encore fortement influencée par les activités rurales, et bien qu'elle s'implante plutôt loin de la ville (à Fertrupt), la construction se distingue par son aspect "urbain", et ne présente aucun des bâtiments annexes tel que grange, cellier etc... généralement propres au développement de la condition d'ouvrier paysan. Par contre, les maisons s'élèvent, à l'origine, en face d'un petit atelier de production et forment avec celui ci une unité de production industrielle. Le lien du logement avec la production reste dominant dans cette forme de la disposition de l'espace.

C'est la persistance de ce lien que les deux réalisations Blech de 1923 et 1930 annuleront, intégrant au maximum leurs bâtiments au tissu urbain existant. Les huit maisons de quatre logements chacune réalisées en 1923 forment une cité ouvrière dont l'implantation constitue un prolongement et une extension du tissu formé par la cité de 1879. Chaque maison est placée au milieu d'un jardin, et les huit parcelles se disposant de part et d'autre d'une courte avenue reproduisent le plan de l'ancienne cité contigüe. Le type de bâtiment implanté répond aux caractéristiques du standard local du logement ouvrier, dont nous présentons également quelques exemples ici. Le constructeur use ici d'une forme qui échappe à l'identité sociale des bâtiments, même si la disposition du plan masse signale encore ostensiblement leur fonction d'origine. L'usage du plan masse ne constitue, d'ailleurs, qu'un mimétisme vis à vis du tissu environnant, du moins faut-il l'apprécier selon cette vertu intégratrice.

Bâtiment attaché aux établissements Kœnig, acquis par Blech, et transformé en logement social

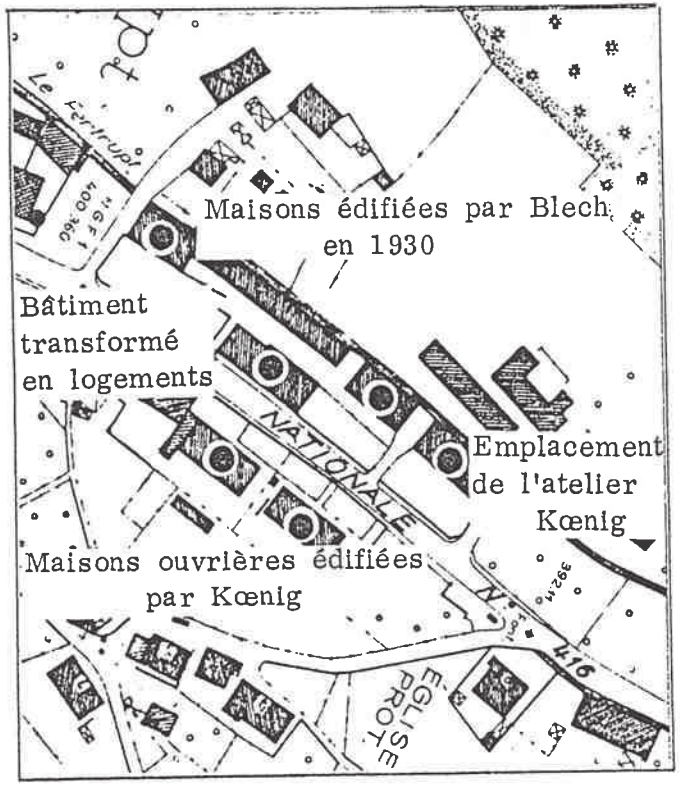

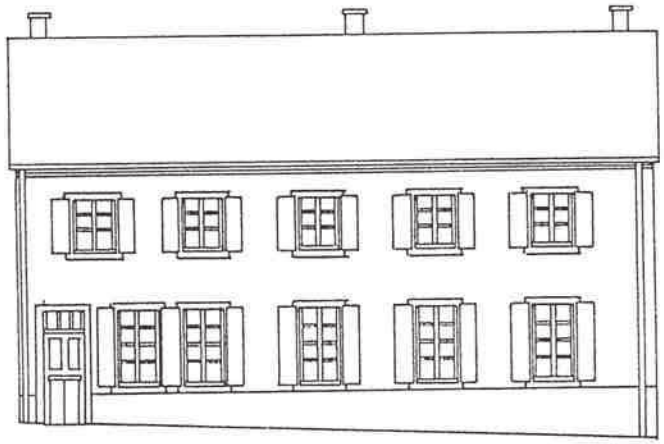

Façade sur la rue

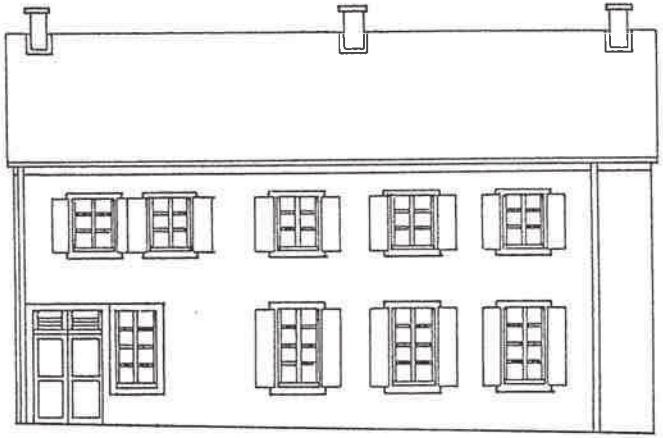

Façade sur la cour

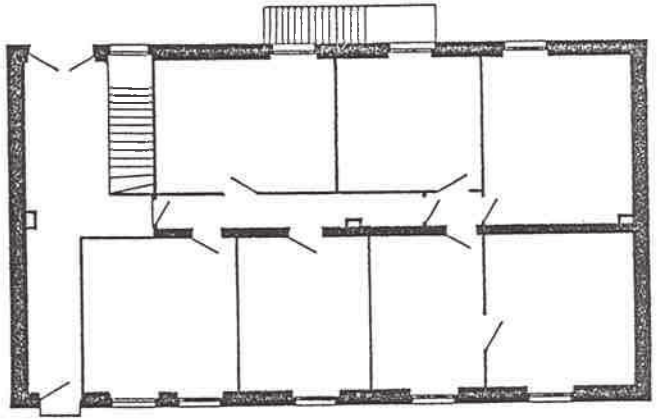

Plan du rez de chaussée

Plan du 1er étage

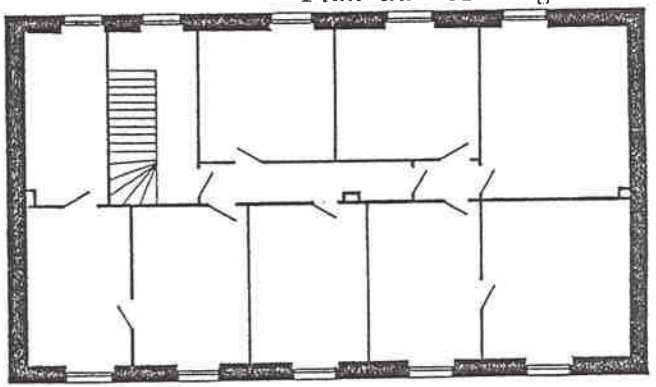

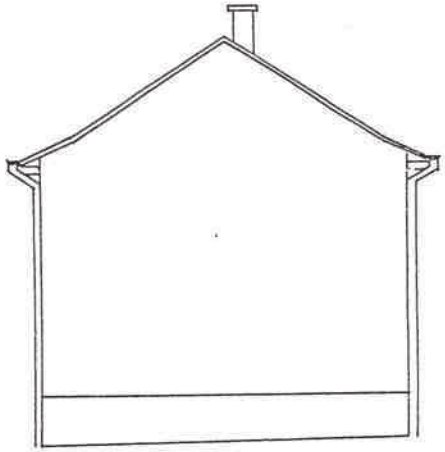

Pignon

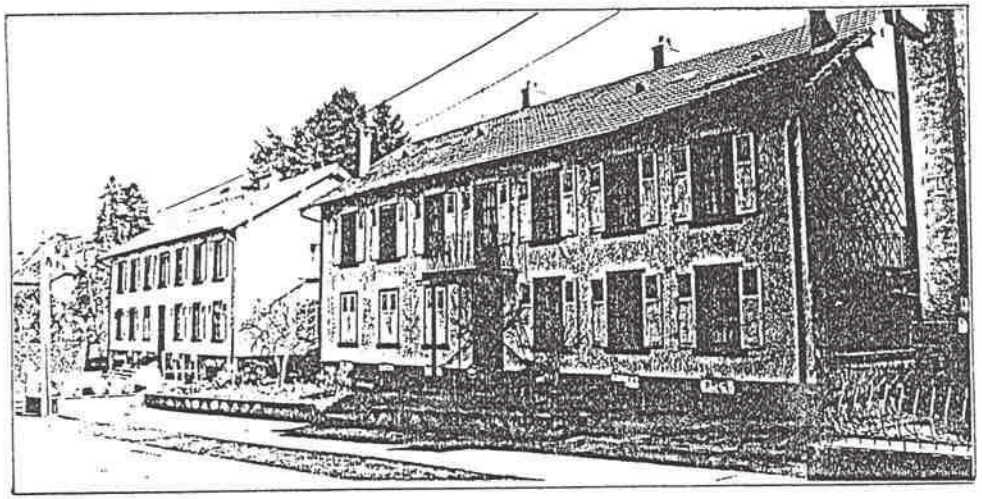

Logements ouvriers édifiés par Kœnig en 1907, acquis ensuite par Blech. 16 logements de deux pièces et une cuisine, répartis en deux maisons.

Façade donnant sur la rue
(la façade arrière est identique)

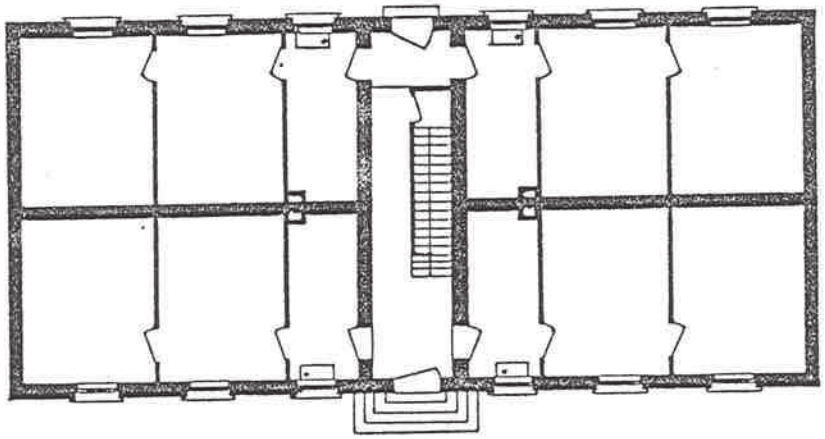

Plan du rez de chaussée

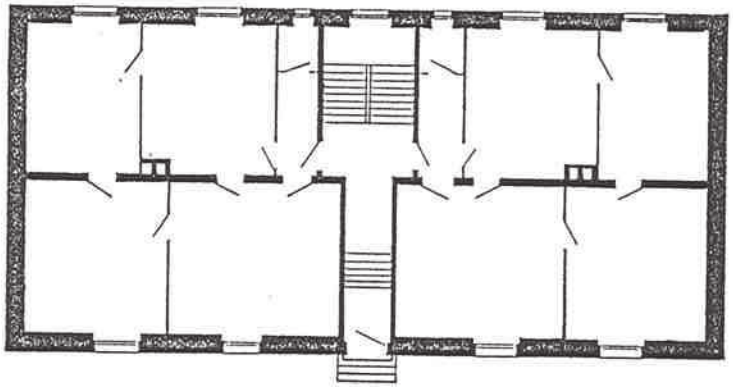

Plan du rez de chaussée

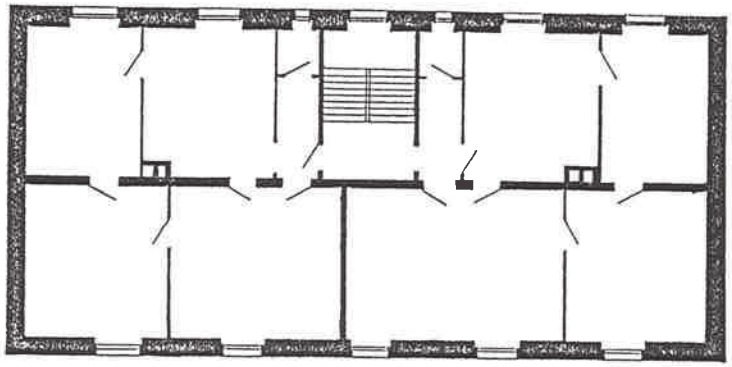

Plan du premier étage

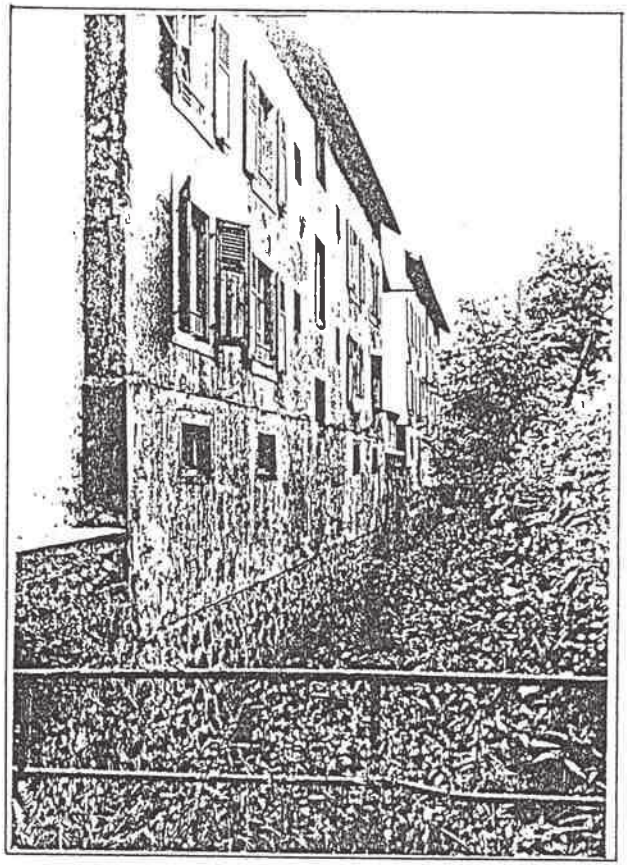

Façade donnant sur le Fortelbach (ruisseau)

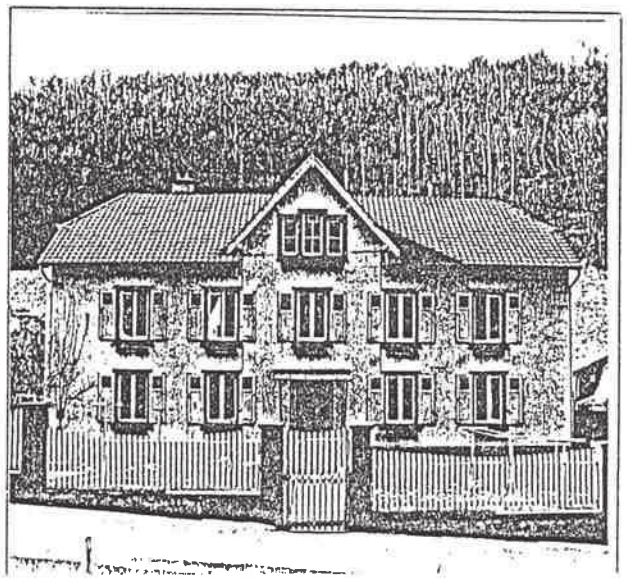

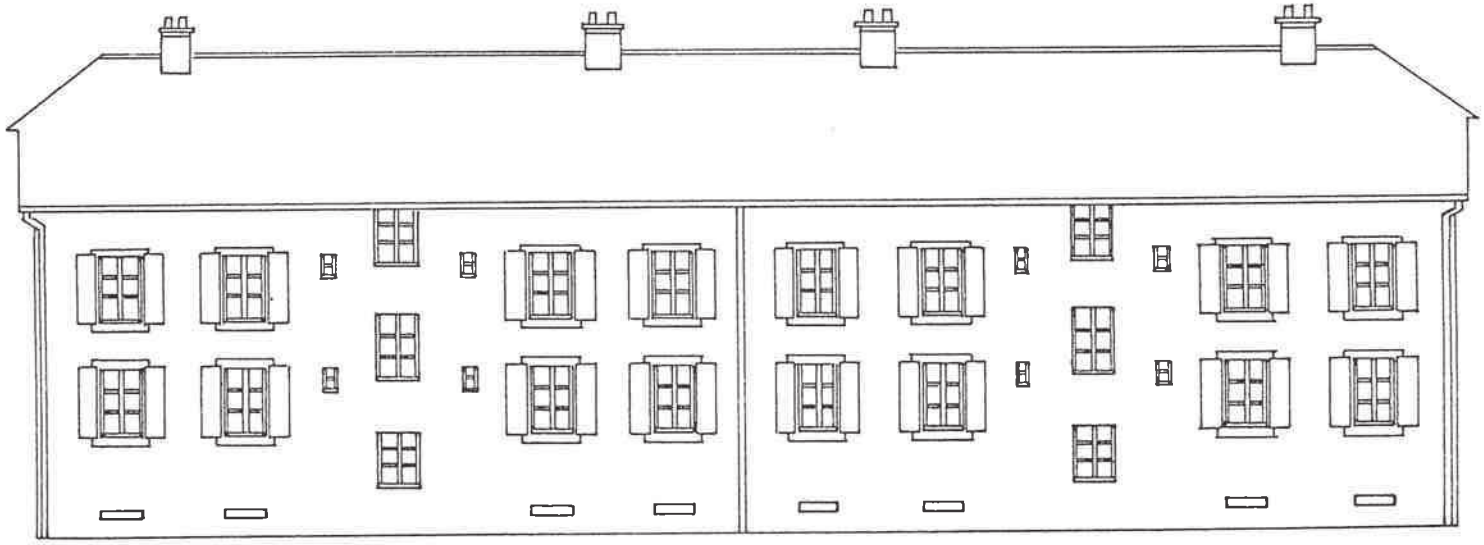

Façade donnant sur la cour

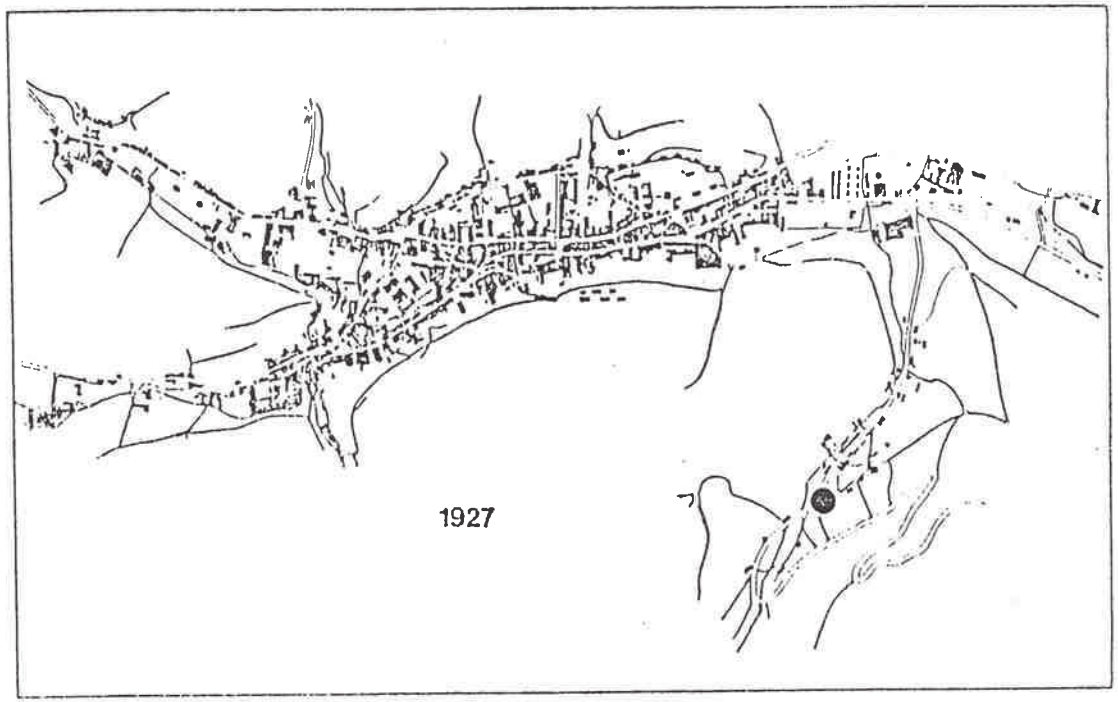

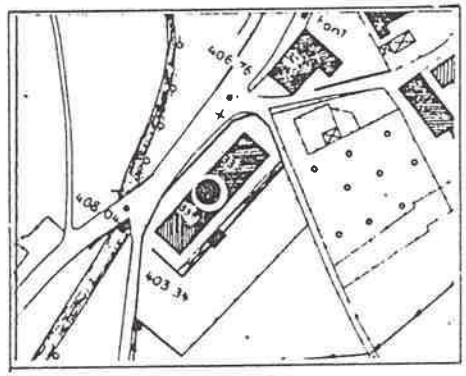

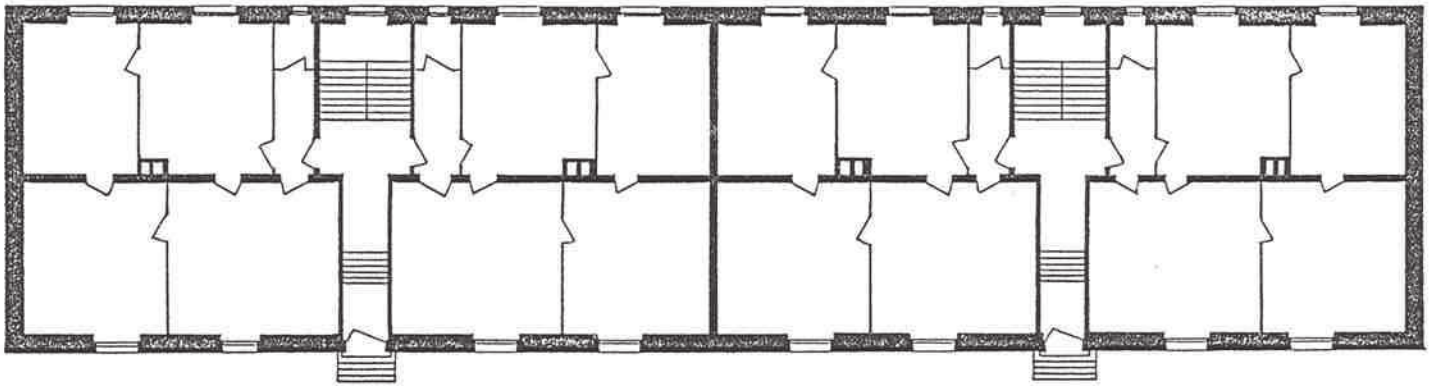

Plan du rez de chaussée

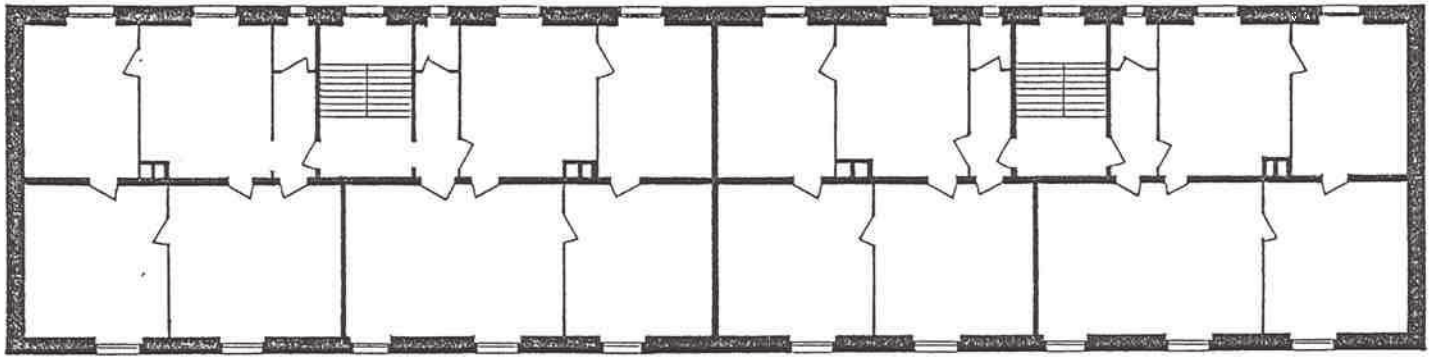

Plan du premier étage

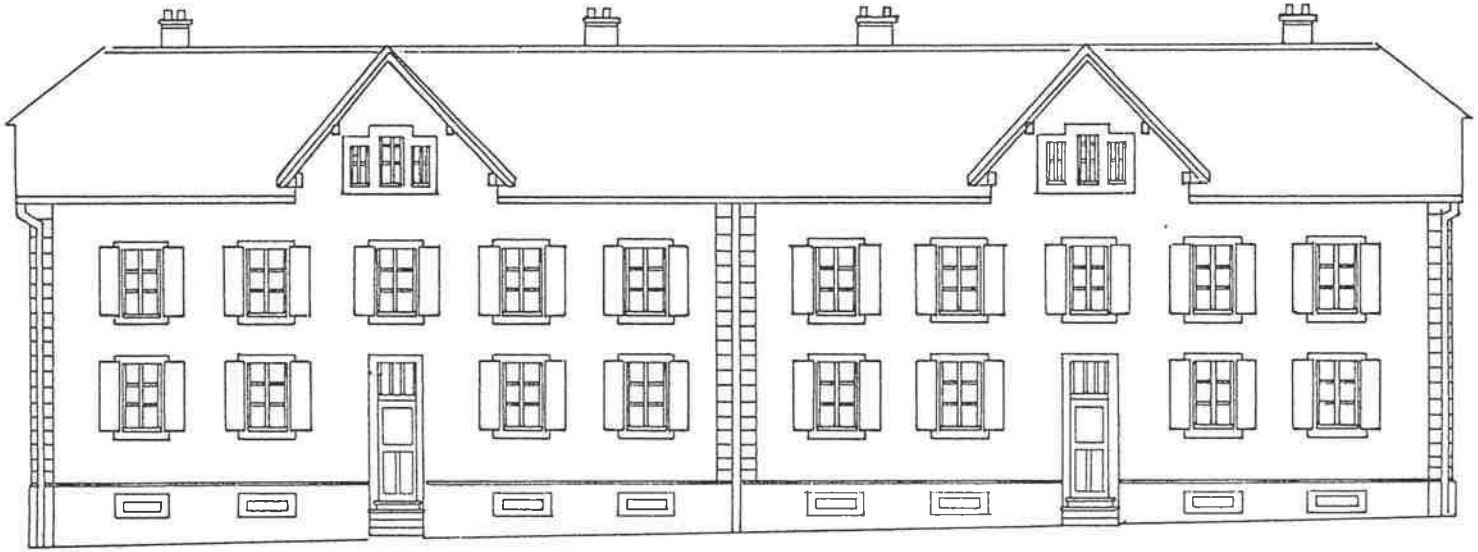

Maison édifiée par les entreprises Blech à Fertrupt en 1930. 10 logements de trois pièces et une cuisine.

L'intégration du logement social dans le tissu urbain n'est pleinement opérée qu'en 1930, pour ce qui concerne Blech, lors de l'implantation de 5 nouvelles maisons de 4 logements chacune, à Fertrupt. Le choix du site provient évidemment de l'enracinement des logements sociaux déjà réalisés par Blech au même endroit. Il offre également la possibilité de disséminer les bâtiments dans un tissu extrêmement peu dense, ou l'insertion des nouvelles constructions est facilement réalisable.

Les bâtiments, quoique assez semblables structurellement aux maisons de 1923, se distinguent cependant par l'ajout qui a été fait au modèle de base d'éléments d'architecture, tel que pignon central et chaînages soulignant la symétrie de l'ordonnancement de la façade, selon des procédés propres à banaliser les formes de ces constructions parmi les autres maisons édifiées à la même époque. Toutefois, le caractère social et répétitif de la construction en série ressort dès que pointent les formes propres à la mise en œuvre sérielle. Celle ci se trouve à peine suggérée par la duplication du modèle de base dans sa forme double de maisons jumelles. Là encore, et malgré la fonction unificatrice du chaînage central, la forme double révèle tout d'un coup le caractère visiblement social de la réalisation. La comparaison entre les deux résultats obtenus selon que le modèle se présente isolé sur sa parcelle, ou bien dans sa forme doublée montre bien que la tendance à l'intégration formelle et structurelle du logement social dans le tissu urbain ne constitue pas un programme absolu, mais plutôt le résultat d'une attitude générale vis à vis du développement industriel à Sainte Marie aux Mines.

La réalisation tardive édifiée pour Lacour directement en face de son usine constitue un exemple extrême de l'usage "intégrateur" du langage architectural vis à vis du logement social. Son effet aboutit, d'ailleurs, au résultat inverse : appliqué au social, le contraire du social reste distinctif du social ; l'usage de la profusion des éléments d'architecture (le modèle recourt à la forme de la "maison de rapport") désigne, par son caractère désuet en égard à l'époque de sa construction (vraisemblablement après la guerre), son usage spécifiquement social et son origine spécialement patronale.

L'insistance de ce paradoxe conduit vraisemblablement Lacour à se tourner plus exclusivement, notamment vers les années 1950, vers l'acquisition de logements déjà existant dans le quartier de Brifosse exclusivement.

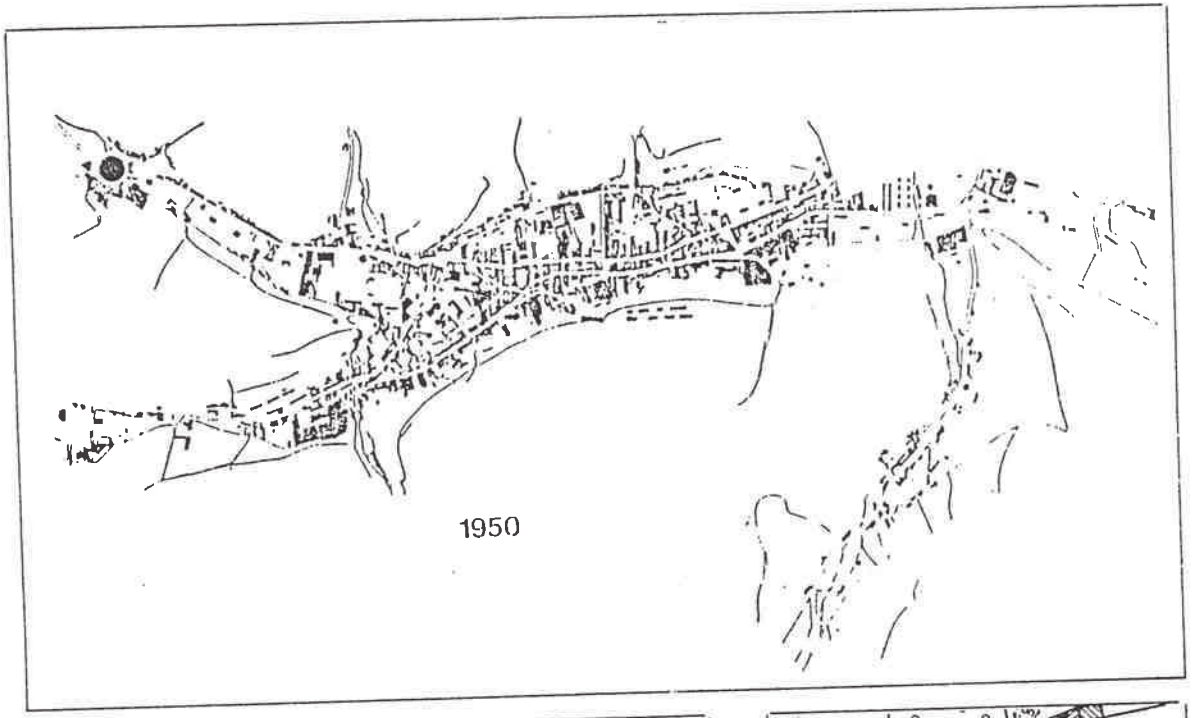

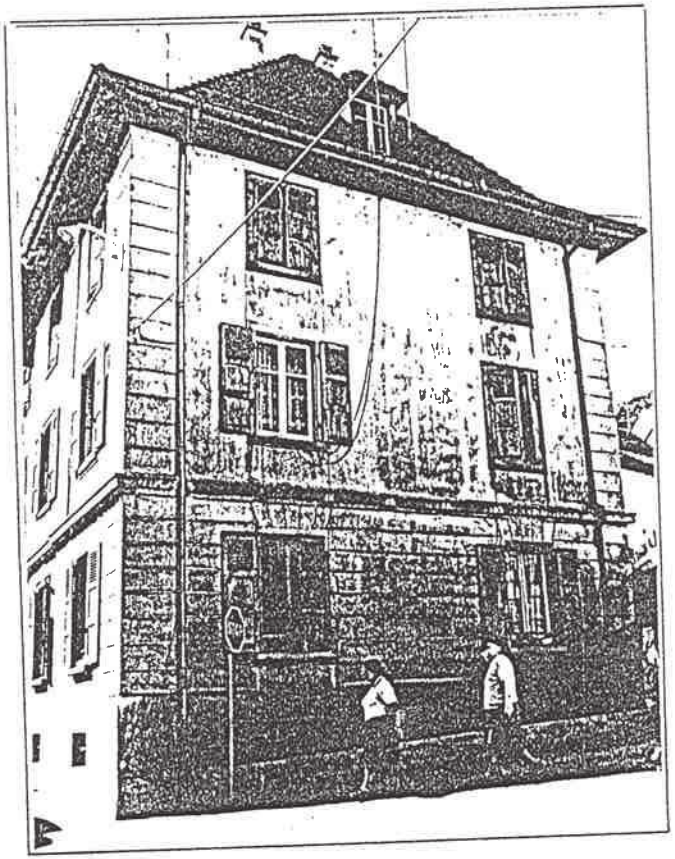

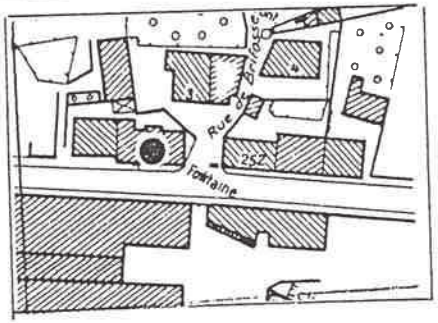

Maison de 6 logements,
anciennement propriété
des entreprises Lacour

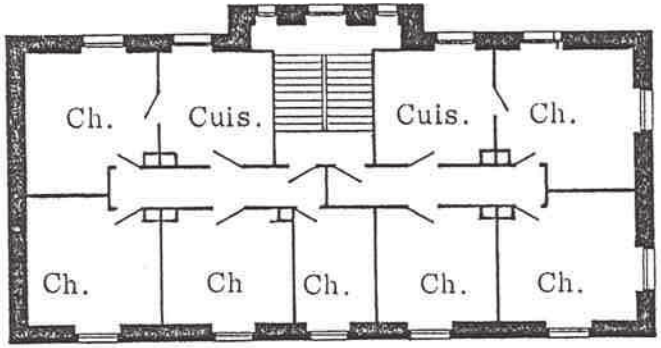

Plan du premier étage

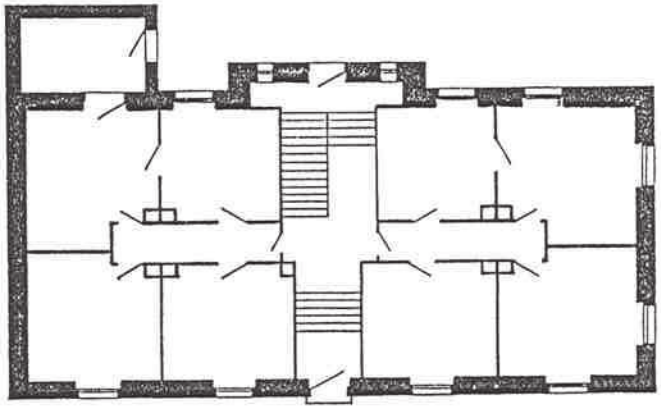

Plan du rez de chaussée

Façade donnant sur la rue

Pignon

Façade donnant sur la cour

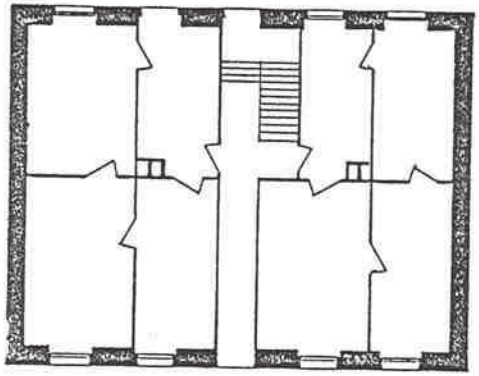

Plan du rez de chaussée

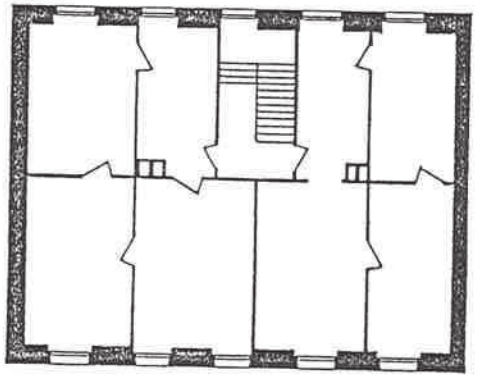

plan du premier étage

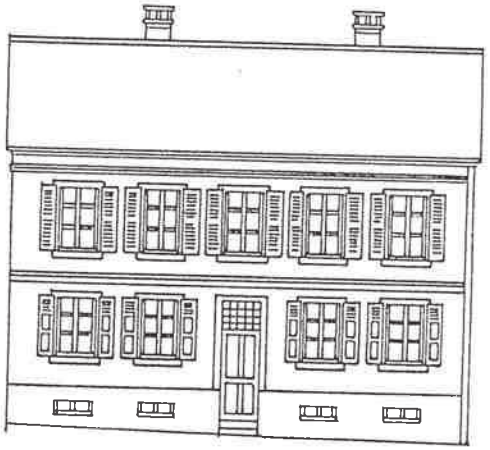

Façade sur la rue

Façade sur le jardin

Immeuble de 4 logements, anciennement propriété de Lacour, à Brifosse.

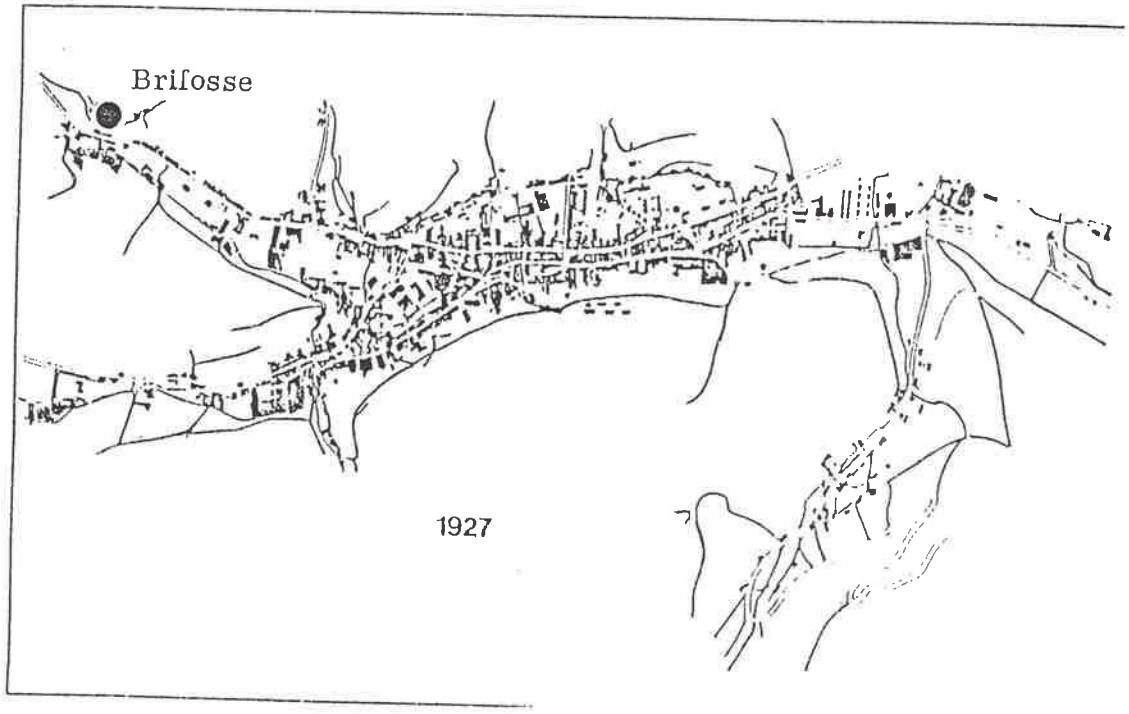

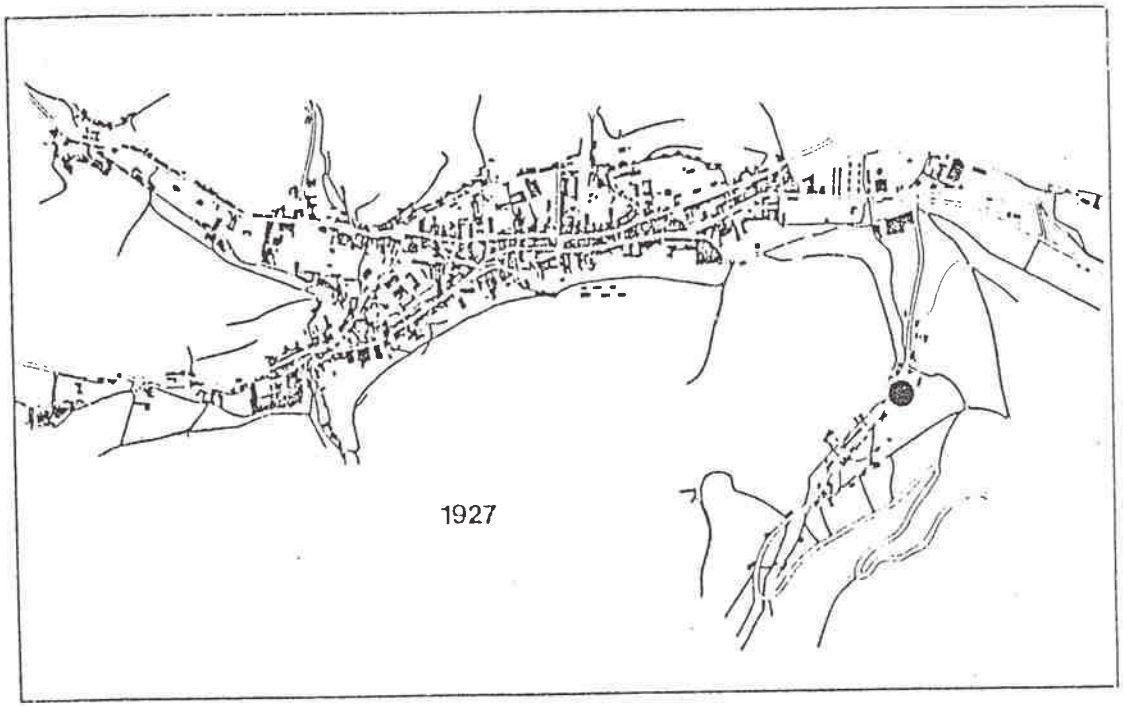
1927

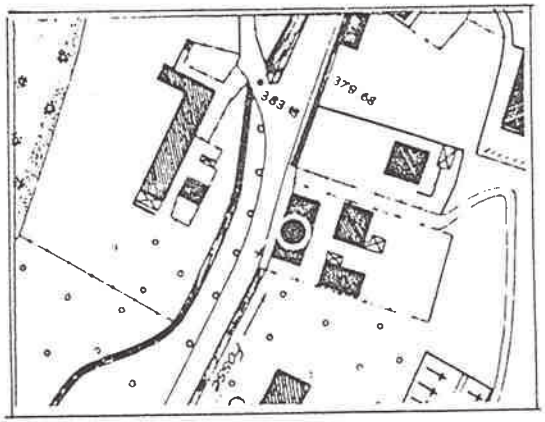
383 m
379 68

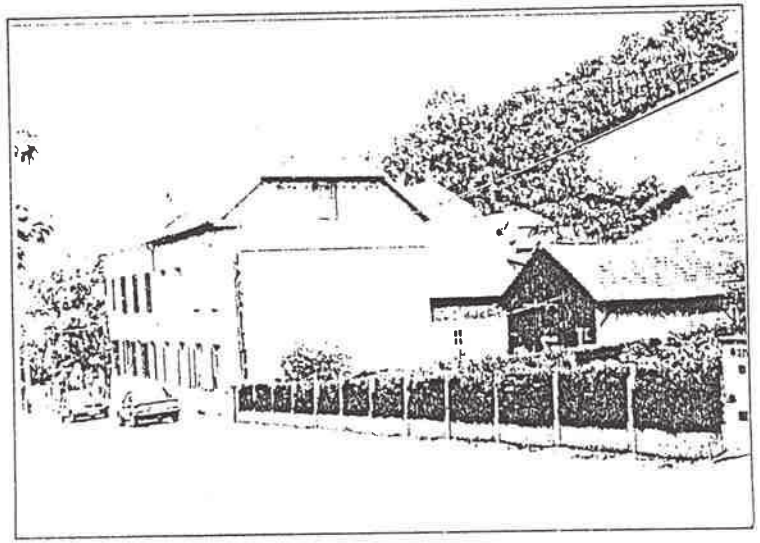

Façade donnant sur la rue

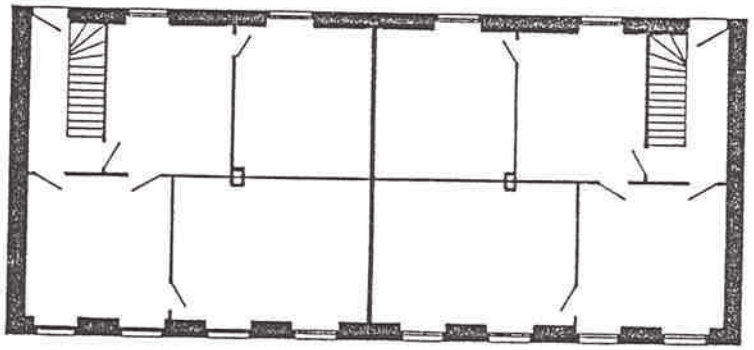

Plan du rez de chaussée

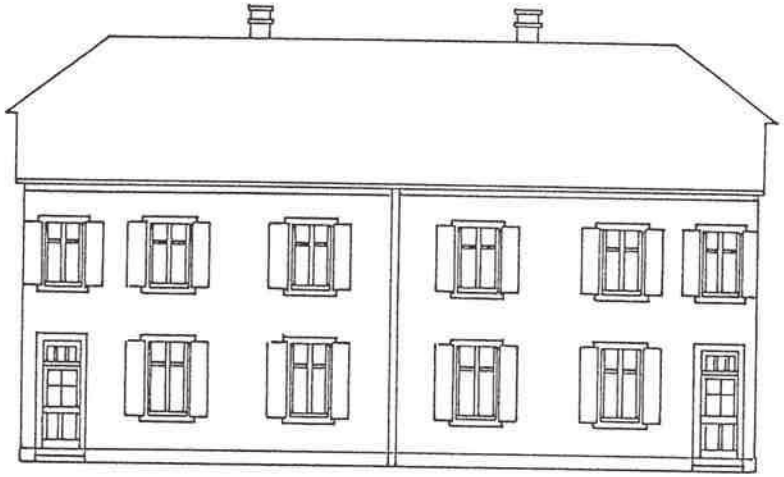

Façade donnant sur le jardin

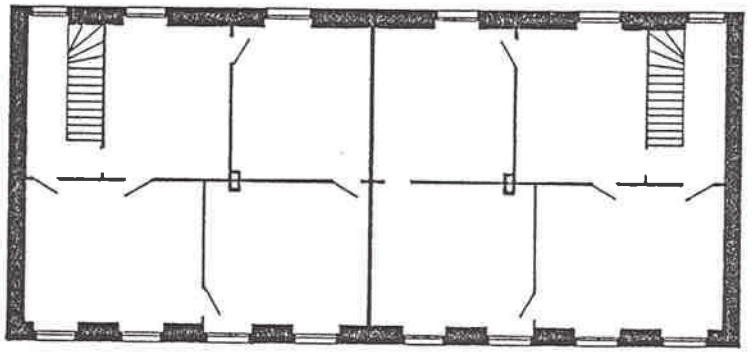

Plan du premier étage

Maison à Fertrupt

E Le développement du secteur public

- La cité "Kniebühler" (1907)

La formation du quartier de l'avenue Jacques Kniebühler correspond à une étape parfaitement marquée dans le développement du logement social. A partir de la construction de cette réalisation, les instances publiques prennent en effet le relais de l'initiative patronale pour l'élaboration des nouvelles formes du "social" en matière de logement ouvrier. D'abord dévolu à l'initiative privée des patrons, la formation des nouveaux modèles de l'habitat social est entièrement prise en charge par le financement public. Au moment où se développe le secteur public, le patronat change nettement son fusil d'épaule, et abandonne visiblement toute attitude novatrice vis à vis de l'élaboration des formes du logement pour exploiter distinctement les modèles traditionnels de l'habitat ouvrier, promouvant de la sorte la progressive " intégration" du logement patronal dans la masse du logement ouvrier.

La formation de la cité "Kniebühler" constitue, au moment où celle-ci s'édifie, le nouveau parangon du "social" à Ste Marie, détenant l'exclusivité de l'élaboration des nouveaux modèles appropriés au logement populaire, décourageant par là même l'initiative patronale, et relèguant celle-ci au second plan, au moins pour ses vertus "exemplaires". Dès ce moment, le logement social tend progressivement à se disjoindre par sa forme, de l'habitat ouvrier "traditionnel", de même que du logement patronal.

L'emplacement de la cité, dans une position à la fois enviable, mais isolée vis à vis de la ville, contribue à provoquer la distance qui sépare le social de l'urbain. La forme des bâtiments, déployant les figures aux quelles recourt l'élaboration architecturale, use pleinement de l'un des attributs les plus exclusivement propres au langage architectural : le jeu sur les formes, et leur manipulation. Parmi les six bâtiments dont se compose la cité, aucun n'est rigoureusement semblable à l'autre, quoique l'examen des plans de chaque bâtiment révèle des similitudes dans la conception architecturale. Les plans de chaque immeuble diffèrent toutefois les uns des autres par quelques détails subtils, même lorsqu'ils se ressemblent. Le concepteur ne s'est donc pas seulement contenté de manipuler "l'apparence" de chaque immeuble, afin de dissimuler sa similitude avec ses voisins en l'agrémentant d'une identité architecturale spécifique : il s'est mis en demeure de pourchasser le "semblable" partout où il se trouverait, jusque dans la structure de chaque bâtiment, modulant les similitudes selon toute une gamme de variantes, installant des différences architecturales simulées où "intrinsèques". Un tel parti pris de diversité (de diversion ?) confine à un projet précis : celui de chasser le semblable, d'éliminer la répétition, de gommer le sériel, de le maquiller comme étant distinctif du social, et lui attribuer, enfin, une individualité architecturale distinctible.

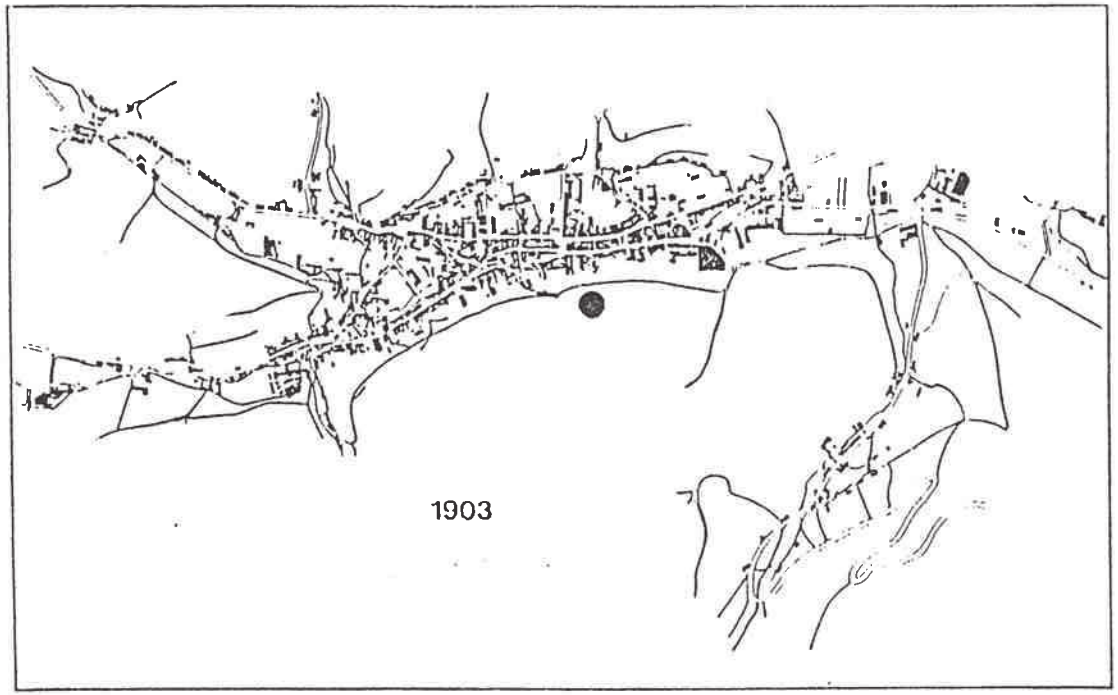

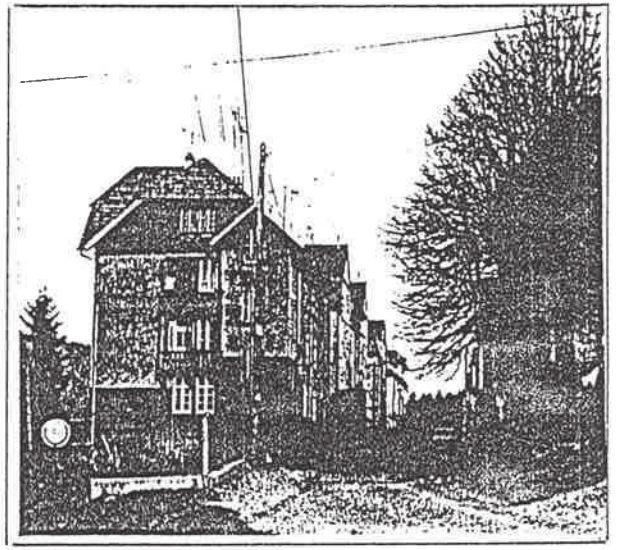

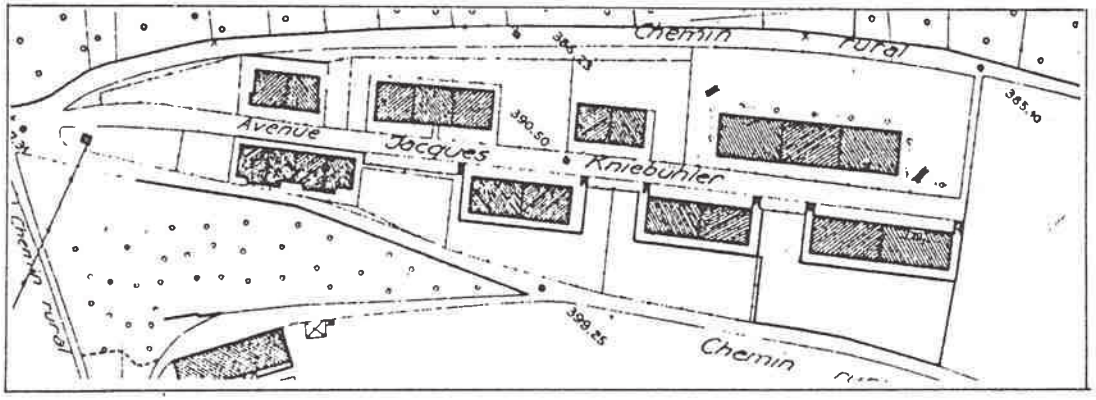

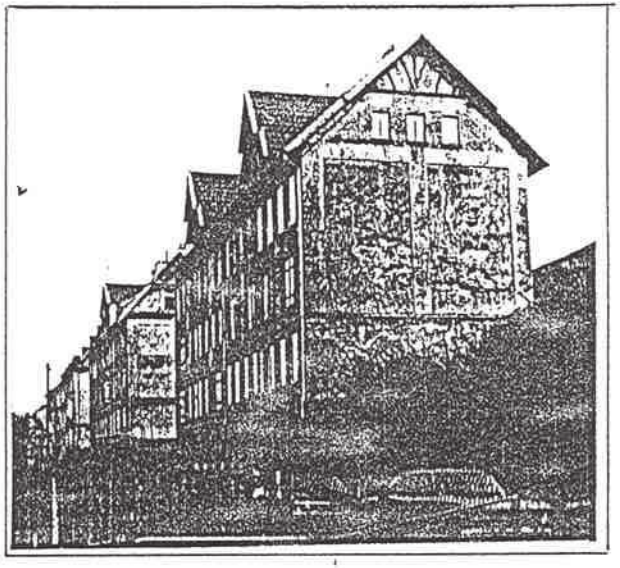

Immeubles de logements communaux, Avenue Kniebühler ; construction, à partir de 1907.

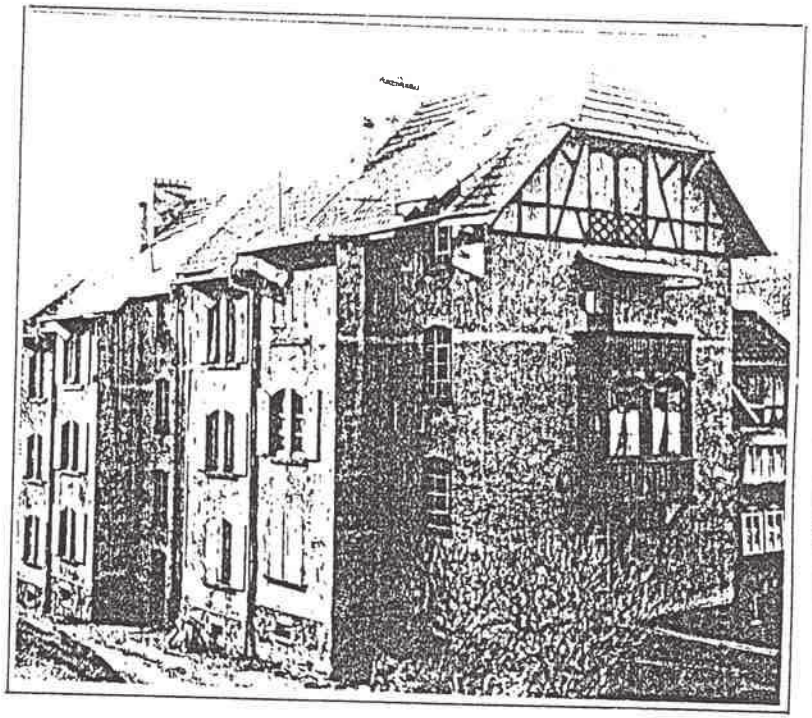

Immeuble de 12 logements communaux de deux pièces cuisine.

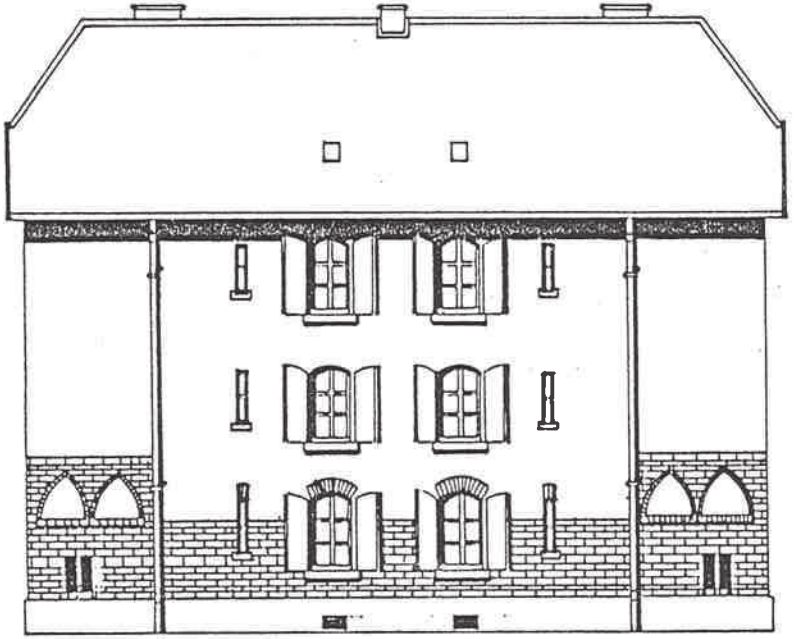

Plan du rez de chaussée

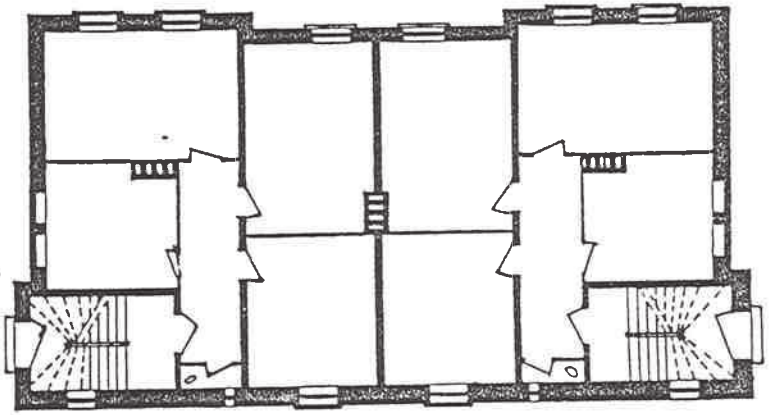

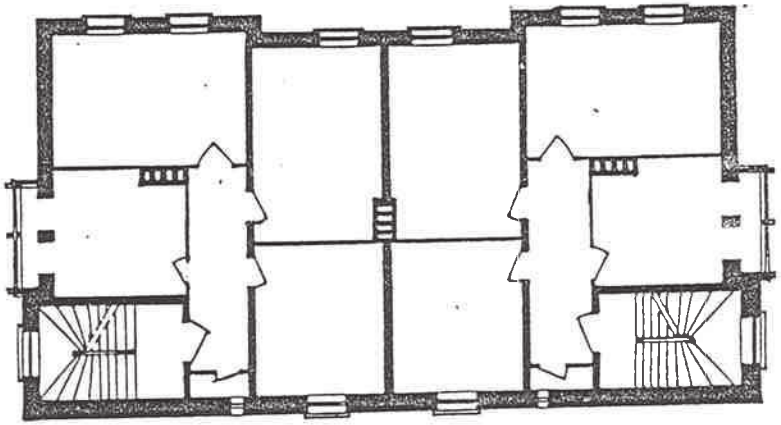

Plan du premier étage

Immeuble de 8 logements communaux de deux pièces et une cuisine.

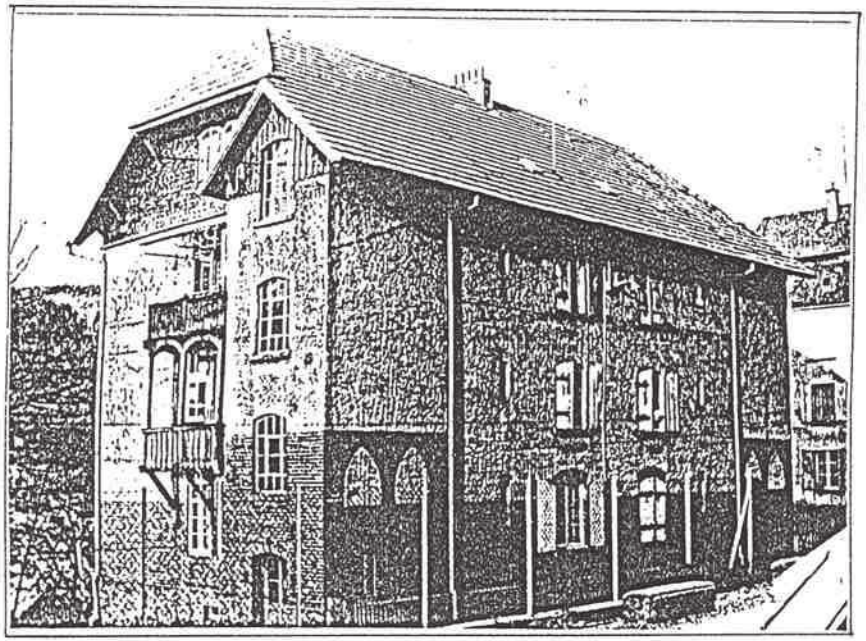

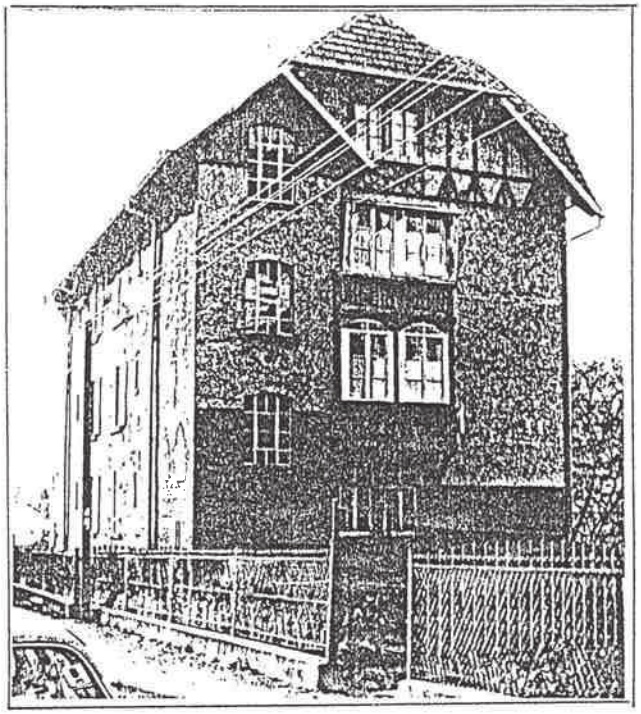

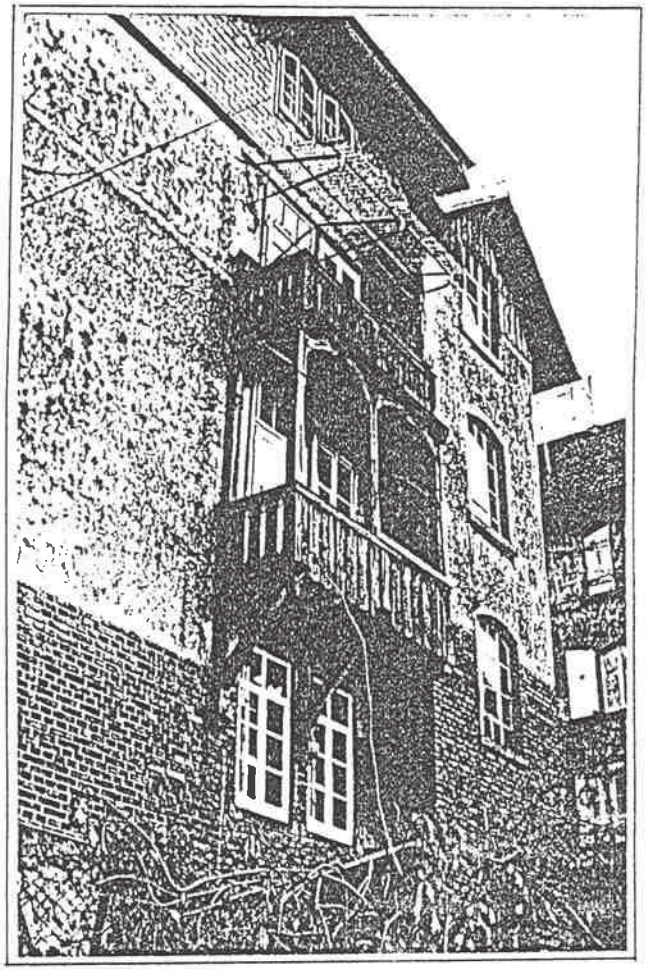

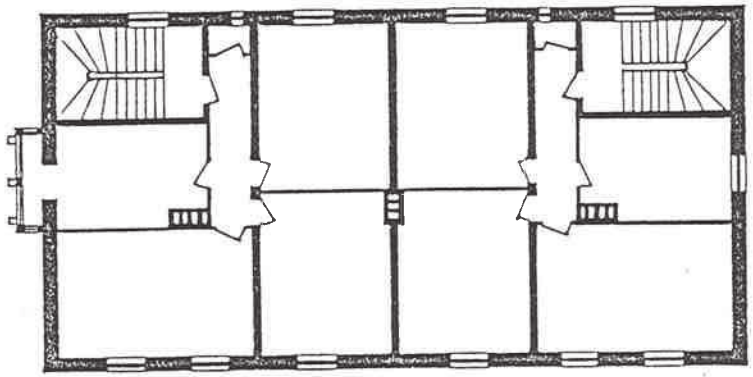

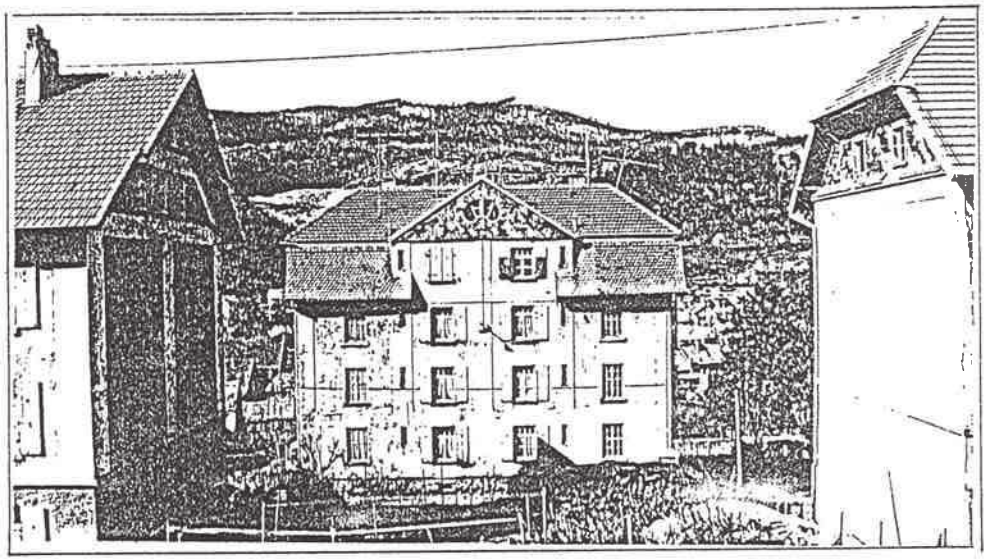

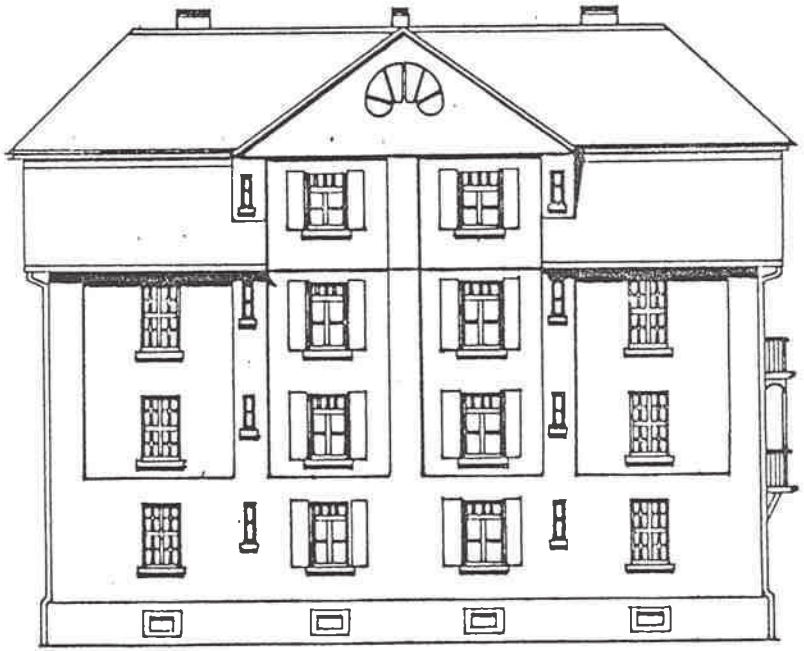

Immeuble de 8 logements communaux de trois pièces et une cuisine.

Façade sur l'avenue.

Façade sur l'arrière

Immeuble de 14 logements communaux de trois pièces et une cuisine.

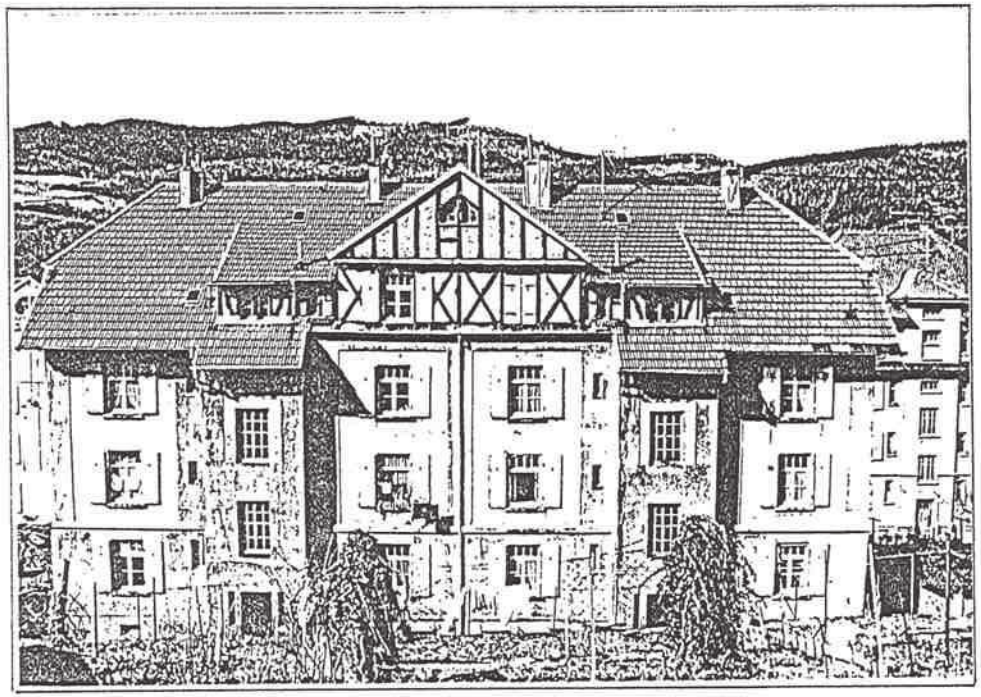

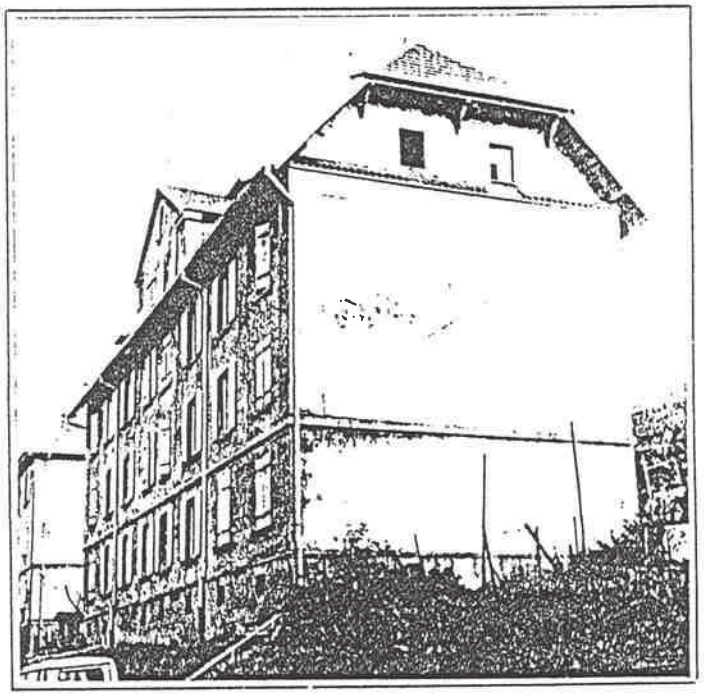

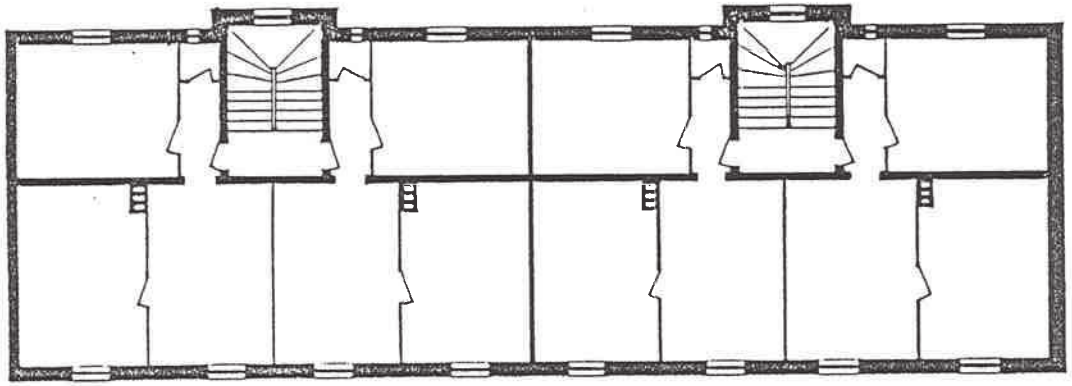

Logements communaux : Immeuble de 14 logements de 3 pièces et une cuisine.

Plan du premier étage.

Façade sur l'avenue

Façade arrière

Logements communaux :
meuble de 12 logements
trois pièces et une cuisi

Façade sur l'avenue

Façade sur l'arrière.

Immeuble de logements communaux : 14 logts

- Cité H.B.M. rue du Général Bourgeois, 1907

Ces habitations bon marché sont la première réalisation de l'Office Public installé à Sainte Marie dès 1924. Elles s'implantent à l'emplacement de l'ancien cimetière de la ville, à l'extension du quartier ouvrier situé dans l'ancien noyau de Bréhagotte. L'emplacement choisi par la commune pour les nouvelles constructions sociales concrétise l'occupation populaire de la vallée d'Echery, en germe depuis le début de l'expansion urbaine. La suppression du cimetière, décloisonnant enfin le vieux quartier ouvrier, le comprime néanmoins derrière la formation du nouveau quartier social. L'initiative privée, à ce moment de l'histoire locale, accuse par ailleurs un net recul en matière d'investissements immobiliers, si bien que le logement social, ainsi que le logement patronal des entreprises Blech, constituent la seule source d'habitations nouvelles supplémentaires pour la population de Sainte Marie.

La réalisation, forte de 72 logements répartis en cinq immeubles de 18 et 12 logements, se dispose selon le schéma invariable d'un plan masse dont l'épine dorsale est constituée par l'avenue centrale, comme c'était le cas pour les immeubles de la cité communale. Ici, la construction des nouveaux logements signale toutefois, dans la disposition des bâtiments, des préocupations nouvelles : le thème de l'avenue centrale devient une composante de la réalisation, et non plus, comme dans la cité des logements communaux, le pretexte nécessaire à la justification de l'implantation immobilière. L'organisation de la forme architecturale vise d'ailleurs à conformer les bâtiments à une conception d'ensemble : les composantes de la cité s'intègrent en bon ordre à l'unité d'un parti pris de départ, et révèlent dans leur disposition les unes par rapport aux autres la prédominance référentielle d'une "image architecturale". Les éléments d'architec-

ture (décrochements, chaînages et moulures, ordonnancement symétrique des façades, etc...), plutôt que de déployer, comme dans la réalisation de 1907, l'anecdote de leurs différences pittoresques, constituent véritablement le "ciment" visuel de la composition d'ensemble. Le traitement architectural, ainsi mis en œuvre, met en lumière une forme d'identité plastique dont les éléments distinctifs concourent dans leur ensemble à l'unification de la zone nouvellement édifiée.

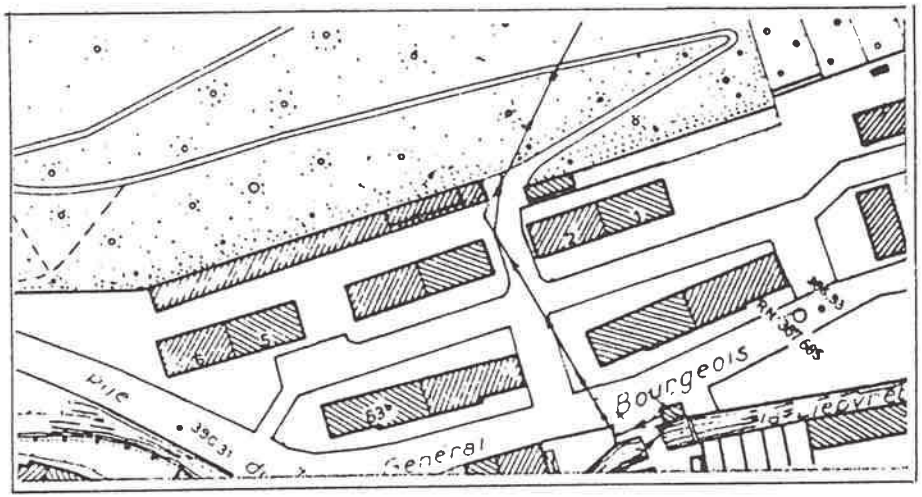

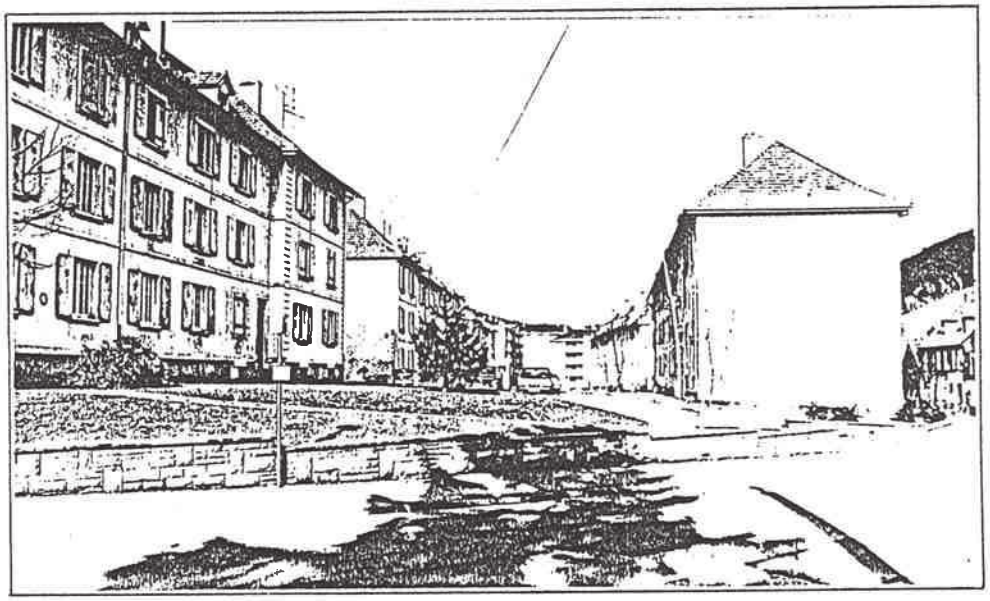

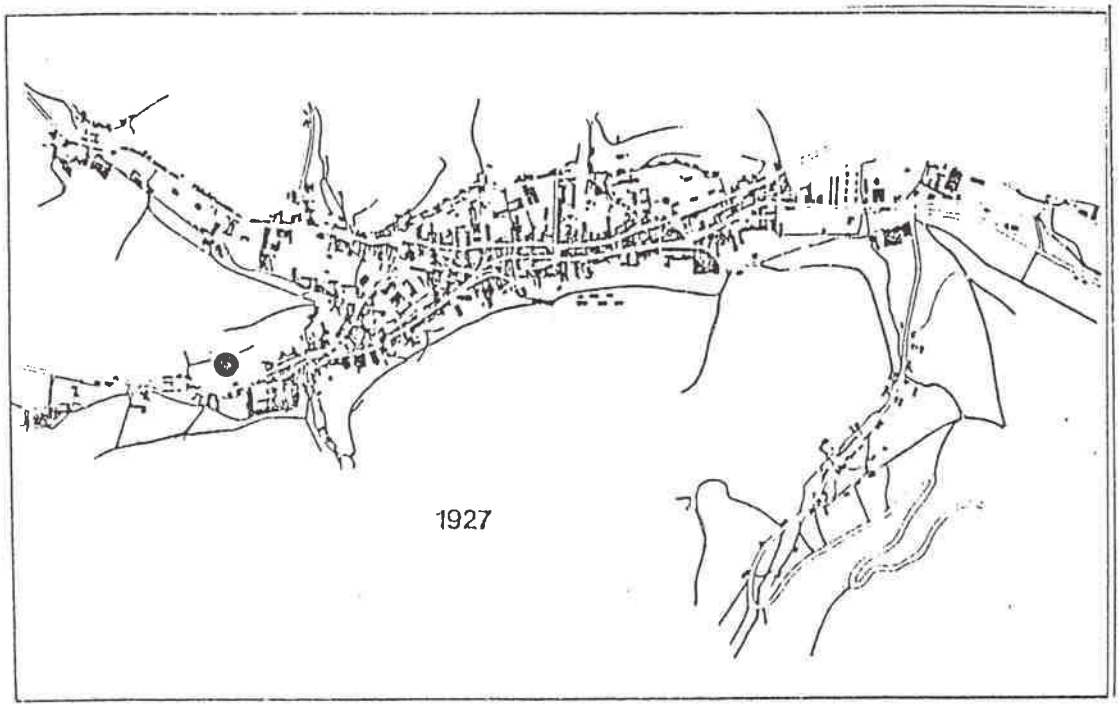

Cité de 72 logements bon marché, réalisée à partir de 1927 à l'emplacement de l'ancien cimetière

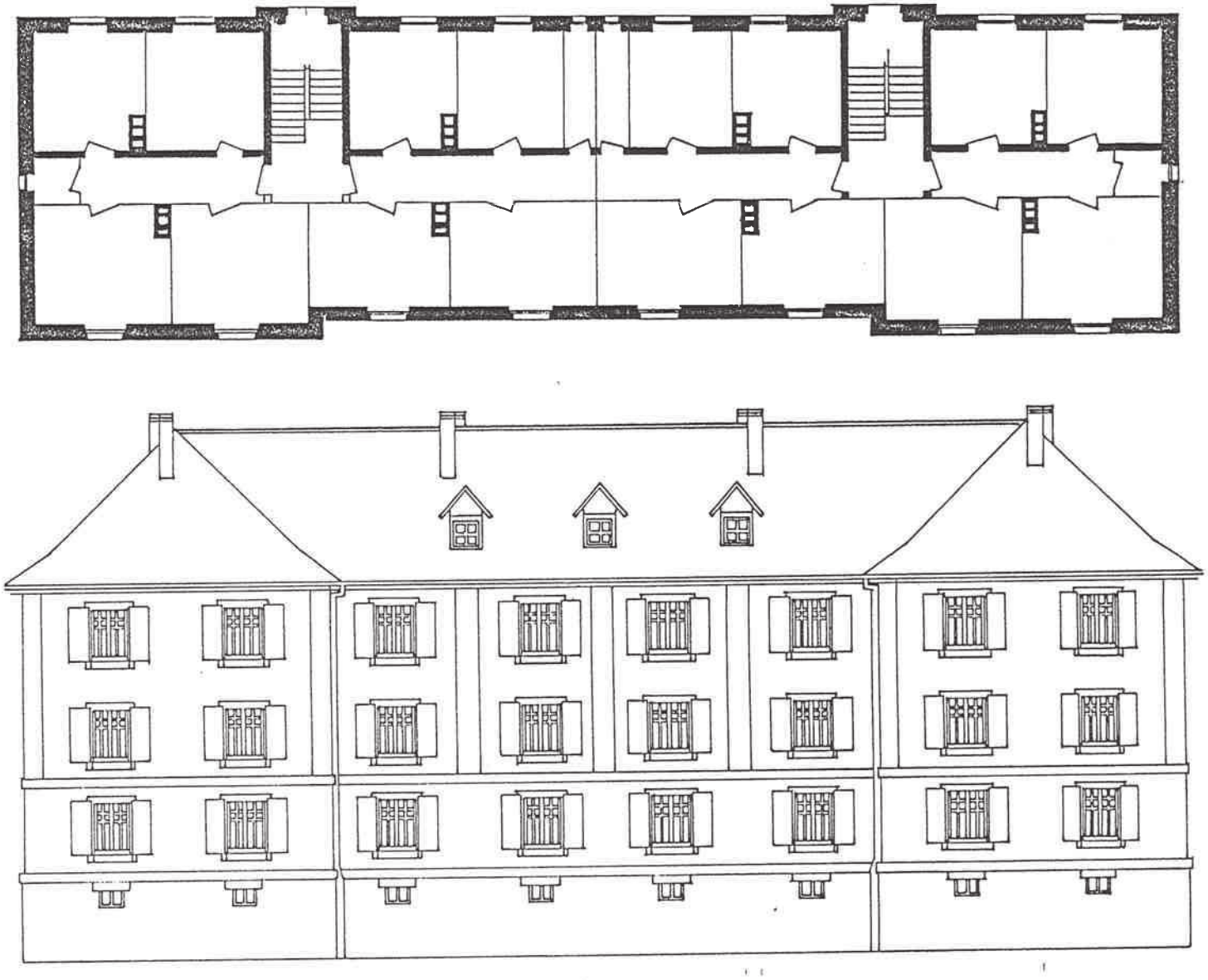

Cité H.B.M., immeuble de 12 logements de trois pièces et une cuisine.

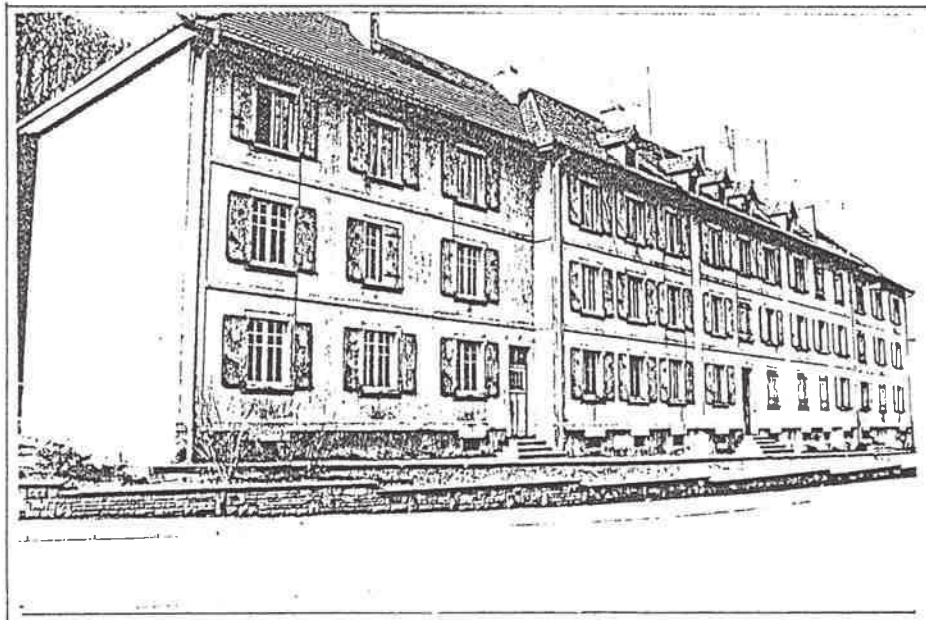

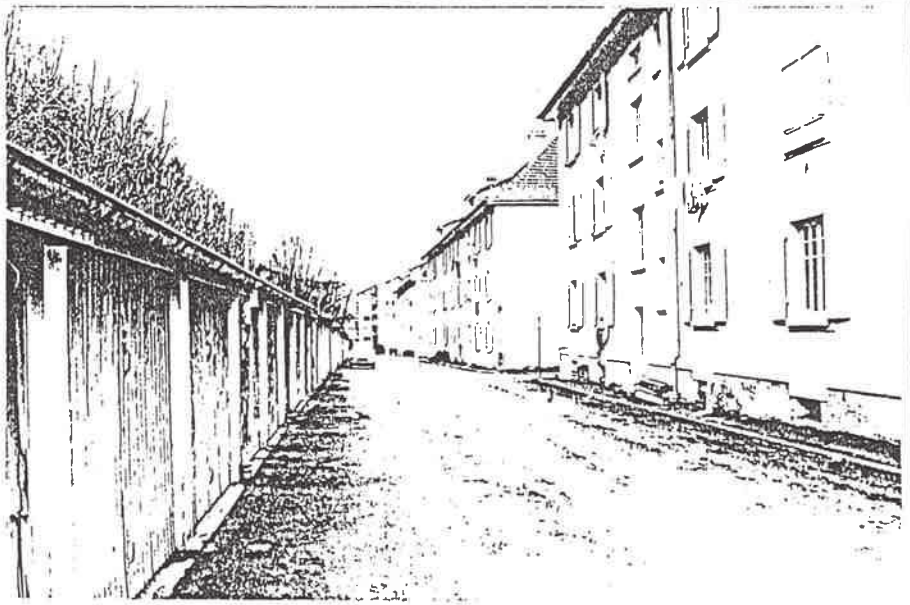

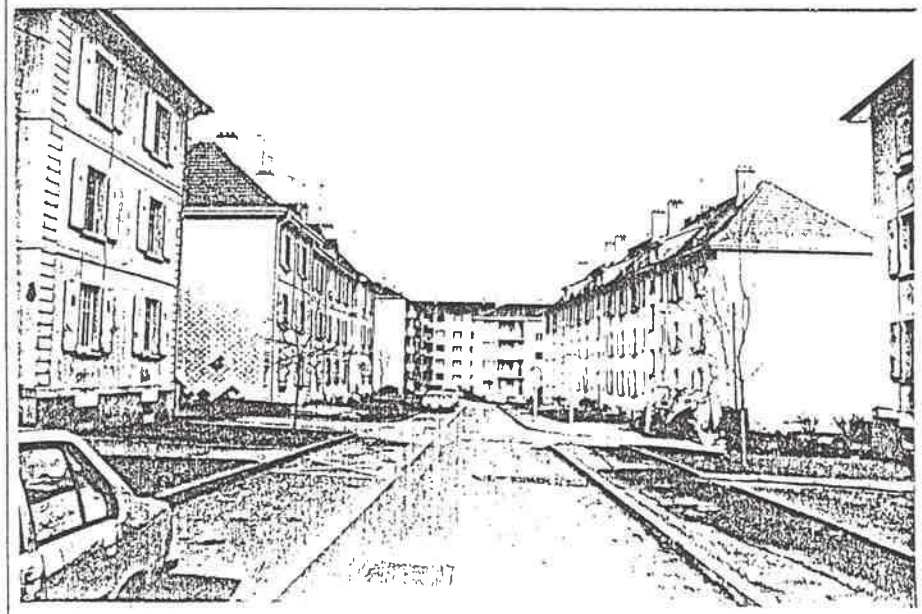

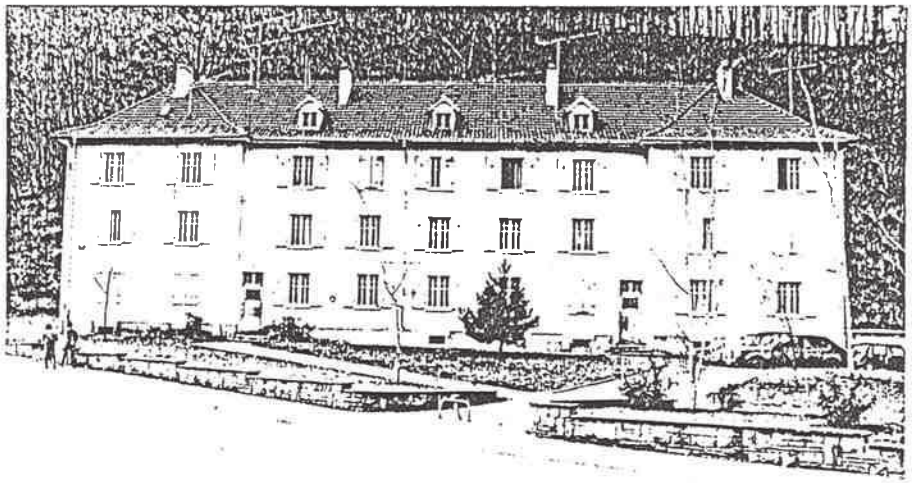

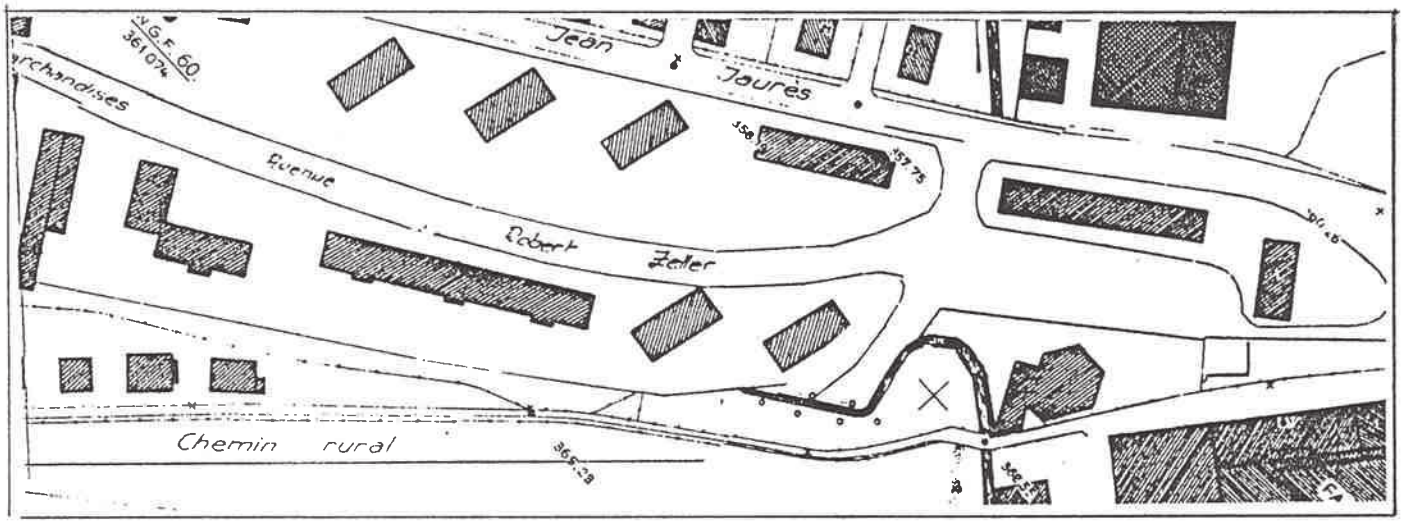

Cité H.L.M. Avenue Robert Zeller, réalisée à partir de 1953 à l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire.

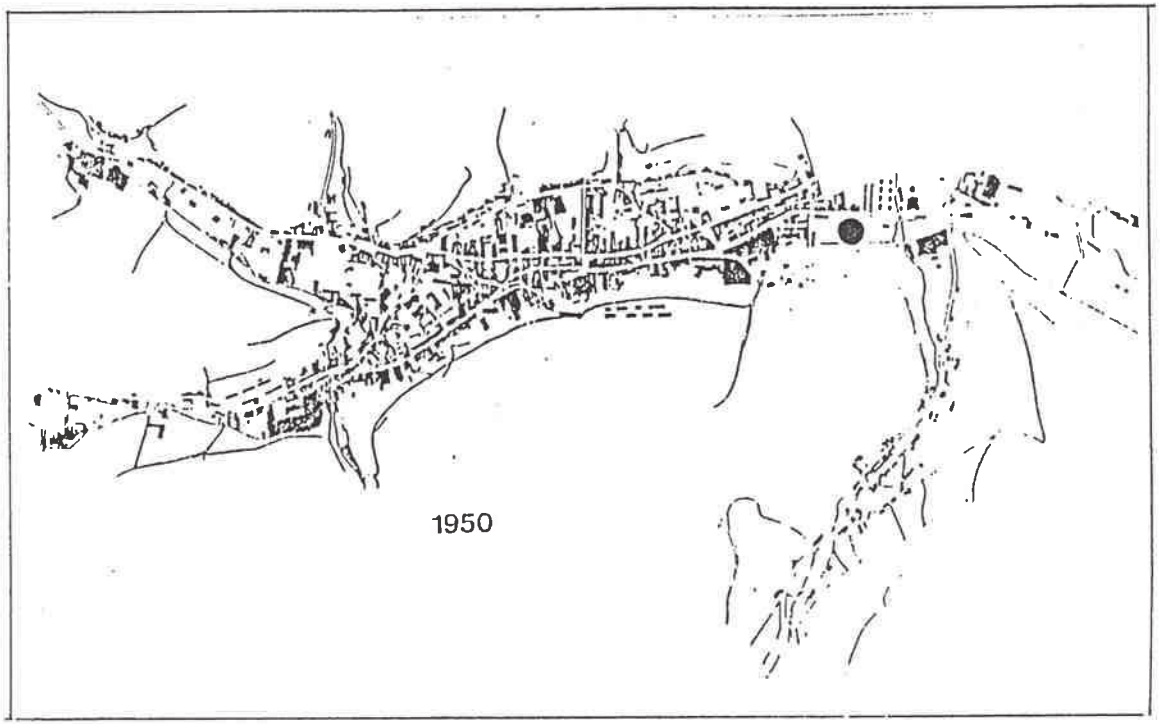

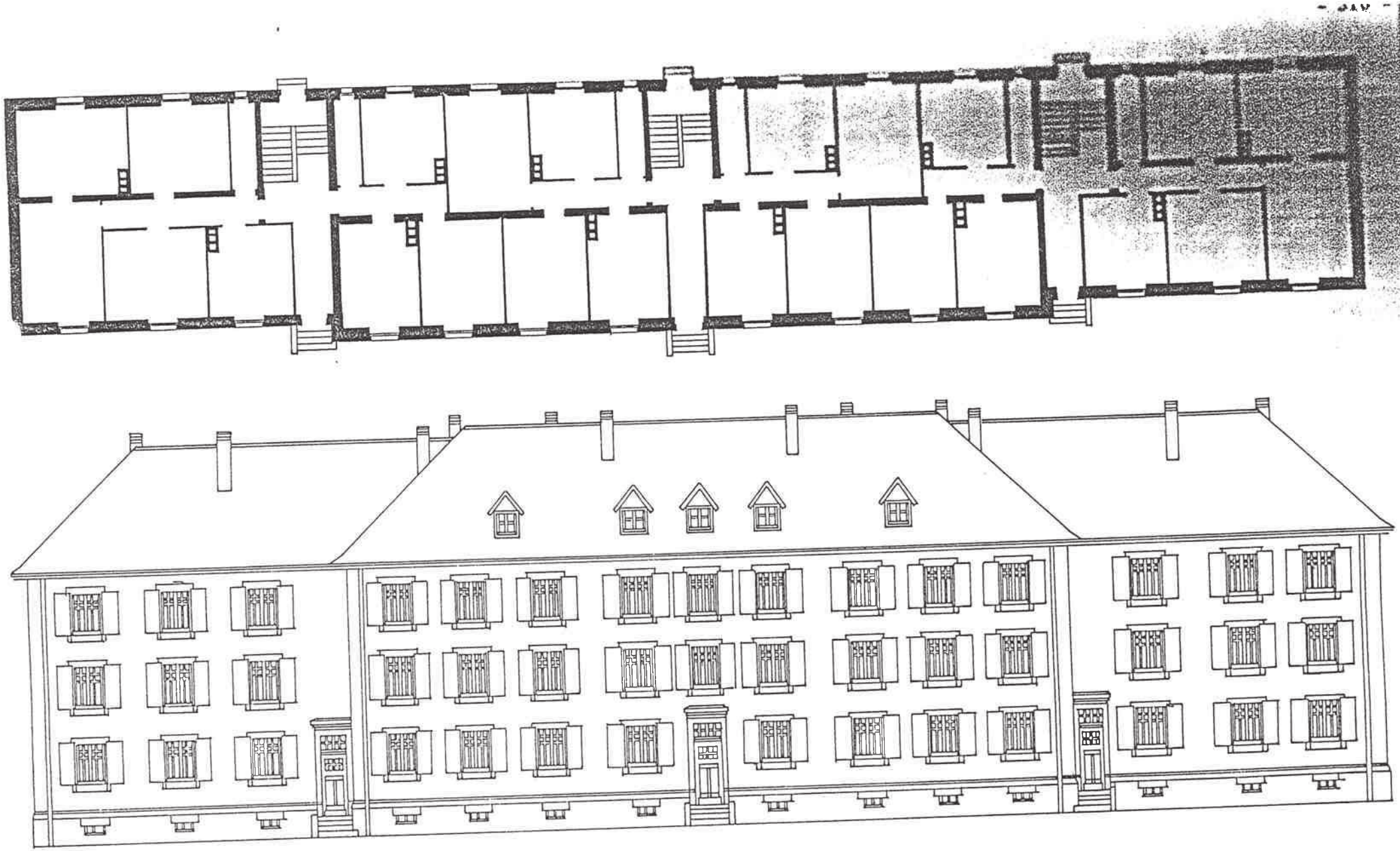

Cité H.B.M. : immeuble de 18 logements
de deux, trois et quatre pièces et une cuisine

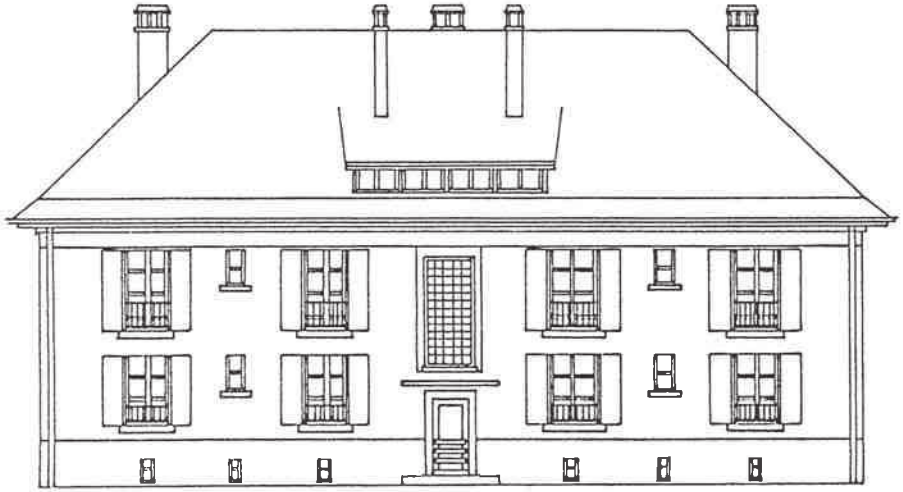

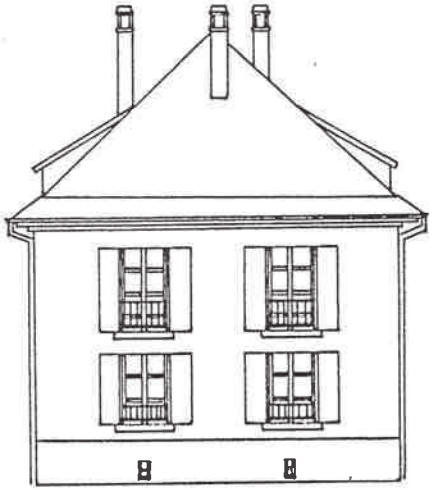

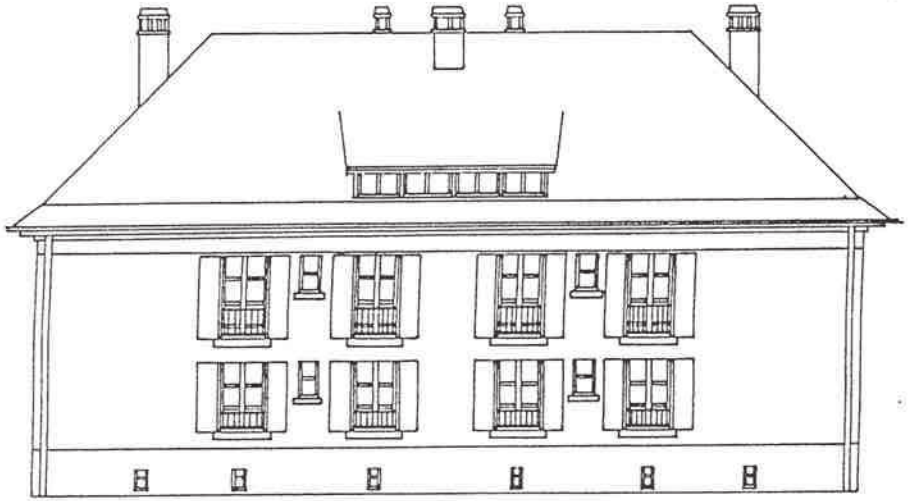

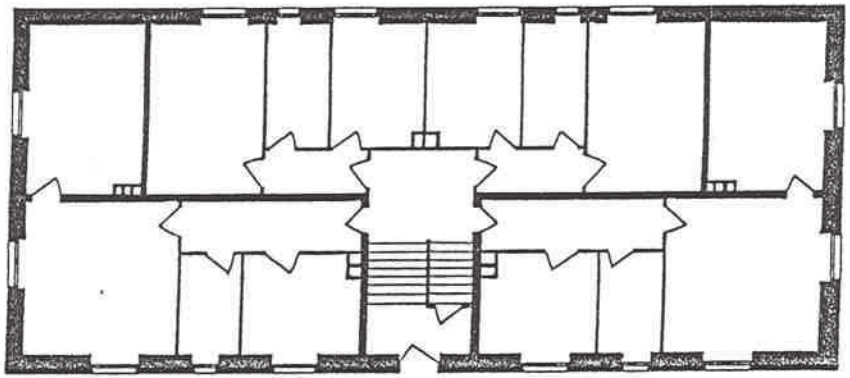

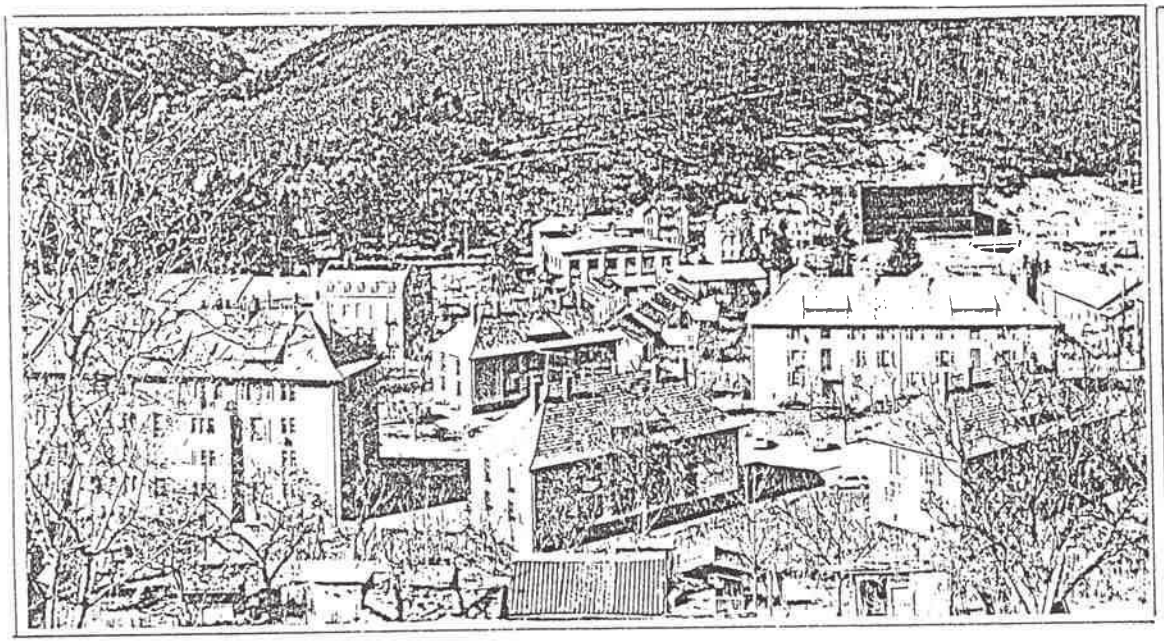

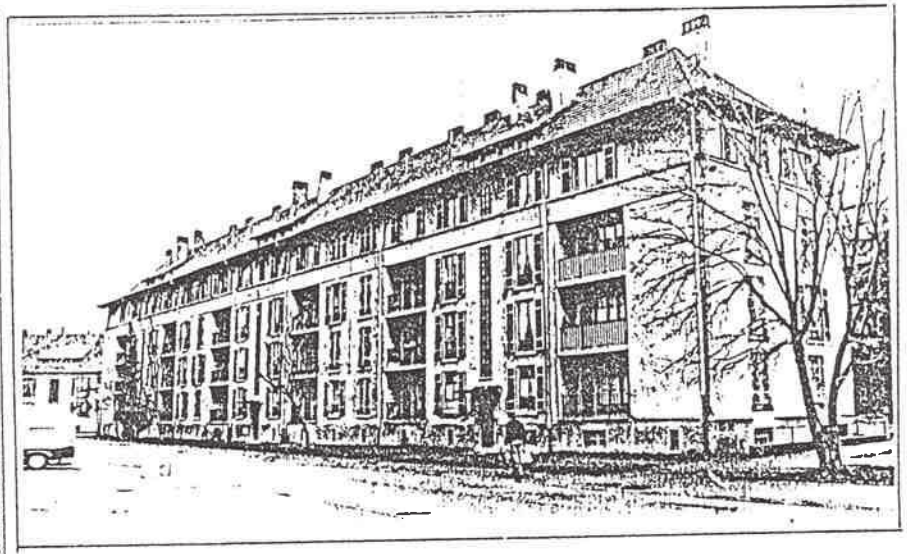

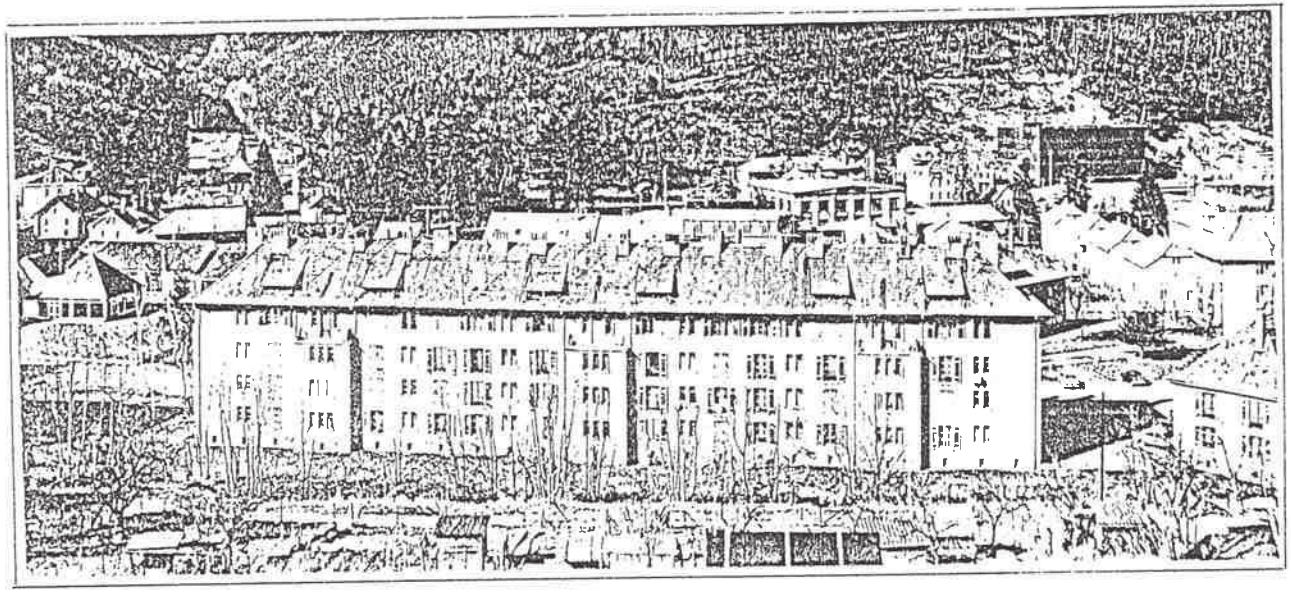

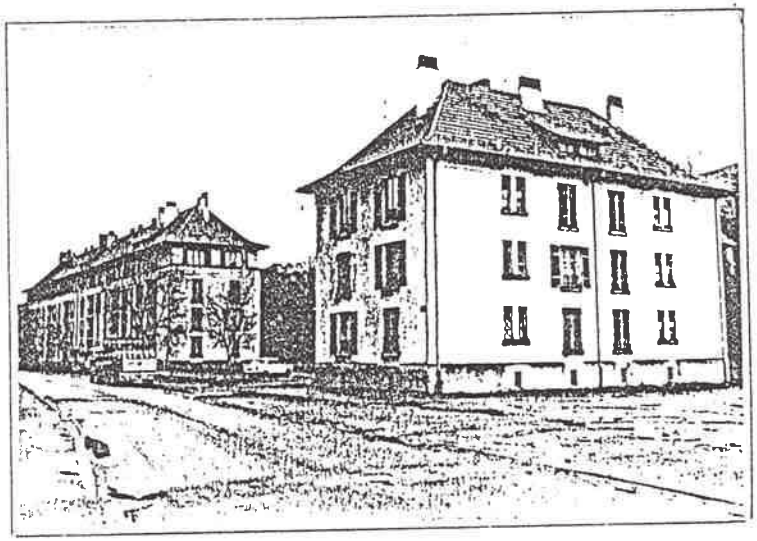

3°) Esquisse d'une typologie des formes du logement

Au point où nous sommes arrivés, il nous est impossible d'exploiter matériellement toutes les données se rapportant à la forme du logement. Cette brève esquisse typologique donne toutefois une indication sur les prolongements qu'il faudrait donner de notre travail.

En même temps que se développe le logement social apparaissent, comme on l'a vu, de nouvelles formes d'habitation : maisons de rapport, logement patronal et habitat communal sont les formes nouvelles du logement que les mutations enregistrées par les rapports de production rendent nécessaires. La période de transformations urbaines qui va de 1890 à 1914 environ coïncide en fait avec un véritable décloisonnement des formes du logement, où celles ci cherchent à s'adapter, dans leurs structures nouvelles, aux conditions émergentes de la reproduction de la force de travail. Les nouvelles formes du logement apparaissent dans diverses versions, appropriées à des usages parfois divergents. L'organisation de l'habitat se partage toutefois entre trois principales solutions, pour ce qui concerne le logement ouvrier. Ces trois formes distinctes apparaissent quasi conjointement dans la ville, et se développent également en même temps, quoiqu'elles se reportent à des usages d'habitation assez divergents. En réalité, il semble bien que cette période de prospérité industrielle, en suscitant l'afflux et la prolétarisation de nouvelles fractions de la population, engendre aussi tout un courant d'expérimentations en matière de formes du logement. Les modèles ainsi diffusés se développent tout autant parmi les logements privés, qu'au sein des immeubles de rapport ou encore des logements du patronat.

Les logements issus du premier d'entre ces trois modèles que nous distinguons sont formés d'une suite linéaire de pièces contigües se donnant mutuellement accès, comme on l'a déjà vu à propos des maisons du Champ de la Chatte. C'est vraisemblablement le plus primitif parmi les modèles développés à cette époque : c'est aussi, très vraisemblablement la forme générique des autres types de logements.

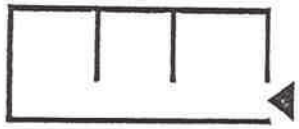

Premier type de logement ouvrier

La seconde espèce de forme de logement issue de cette période consiste en une suite de pièces d'habitation rassemblées autour d'un couloir central collectif. Cette sorte de disposition des logements permet une certaine souplesse dans l'attribution des espaces d'habitation, au gré des besoins des locataires, au gré aussi de leurs marchandages ou conflits pour leur espace vital. Les contours des logements sont souvent imprécis, les différentes parties qui les composent étant parfois dispersées par mi tout l'étage. Cette pratique de l'attribution des espaces d'habitation se poursuit aujourd'hui encore à Ste Marie, notamment dans les quartiers les plus déclassés de la ville, qu'occupent maintenant les travailleurs immigrés. Le dernier parmi les trois modèles est le plus gé-

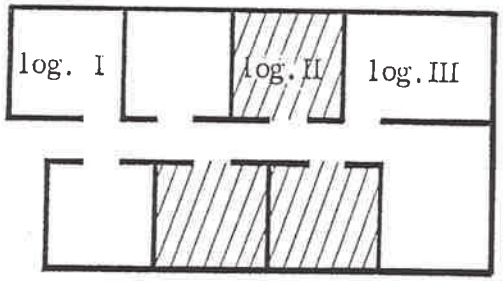

Deuxième type de logement ouvrier

néralement répandu. Il s'agit d'une forme d'habitat propre à une certaine souplesse d'utilisation, puisque le modèle de base comporte obligatoirement, et en toutes circonstances deux accès, dont la disposition permet la forma-

tion de deux cellules autonomes au sein de chaque logement.

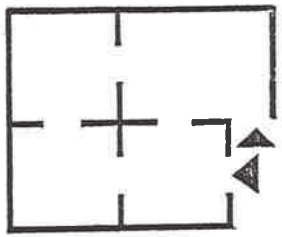

Type de logement n° 3

Ce dernier modèle, après la période d'apparition des nouvelles propositions en matière d'habitat, devient rapidement une forme dominante parmi les habitations ouvrières, à tel point que Blech, par exemple, ne construit plus autrement que sur son exemple.

Au moment où il prend le dessus sur les autres formes d'habitat développées localement, il subit la concurrence que lui imposent les logements communaux puis les immeubles de l'O.P.H.B.M. En réalite, les modèles locaux, loin de céder la place à de nouvelles pratiques, perpétuent leur particularisme jusque dans les constructions des années 1940. En somme, le modèle persiste dans sa forme, tel qu'il est apparu au début du siècle, et manifeste un certain enracinement dans les pratiques locales. La persistance de ses formes devenues désuettes, encore mises en œuvre à la fin des années 1940, participe comme tant d'autres particularités locales, à une identité et à une autonomie aujourd'hui en voie de disparition.

On peut se risquer à voir, dans les formes persistantes du logement ouvrier, une sorte de dernier reliquat où se perpétue ce qu'on pourrait appeler le "génie local".

Notre objectif, avant d'en arriver là, était de montrer la cohérence que dégagent la multiplicité des formes propres à l'organisation d'une ville. Les contraintes qu'elle subit dans son implantation se répercutent sur les caractères de ses formes bâties. La spécificité locale se transpose de la sorte, par le moyen d'anamorphoses déconcertantes, jusque dans la disposition des formes du logement, animant du même coup la structure urbaine et l'organisation des rapports sociaux de production.

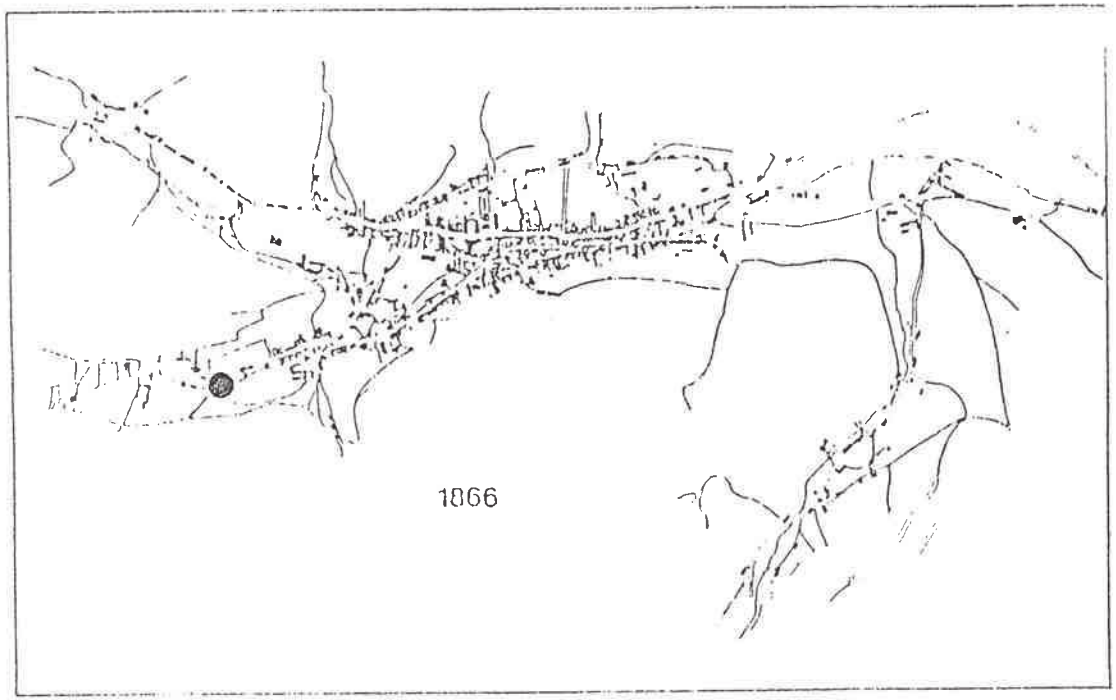

Très ancien bâtiment industriel, reconverti en logement ouvrier.

TYPE II

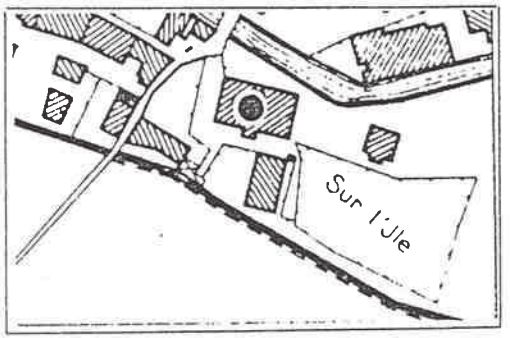

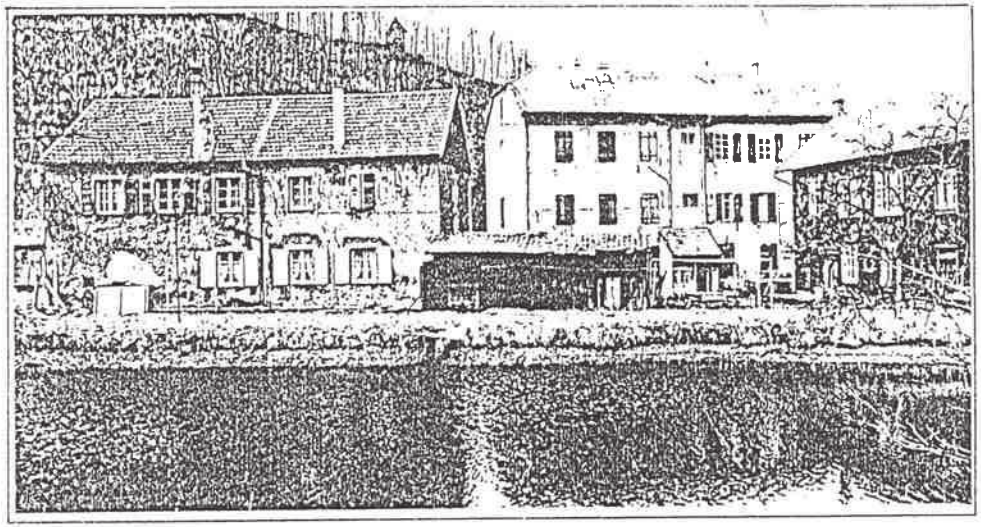

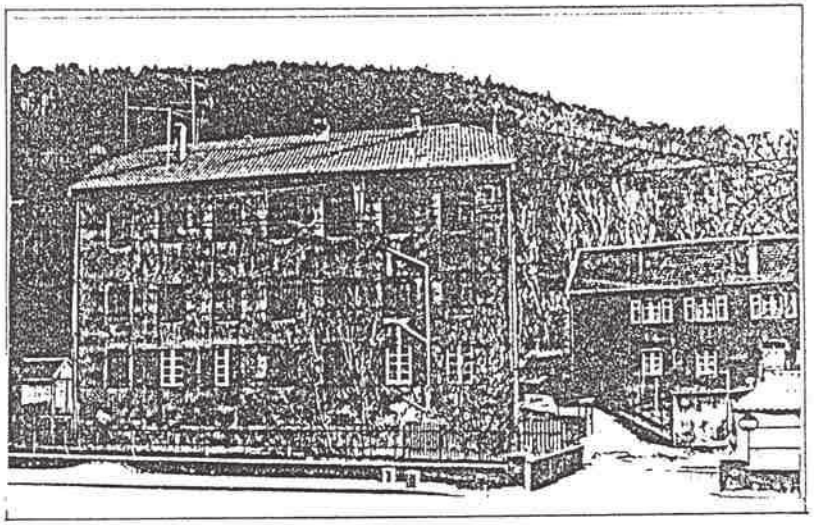

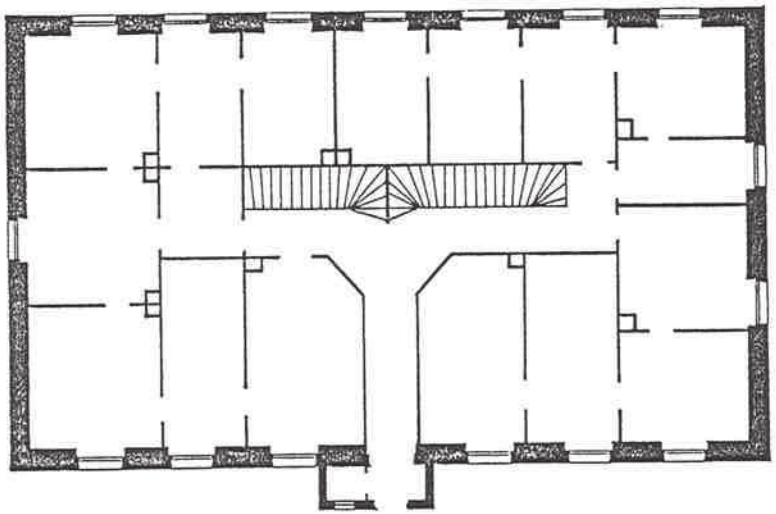

Plan du rez de chaussée

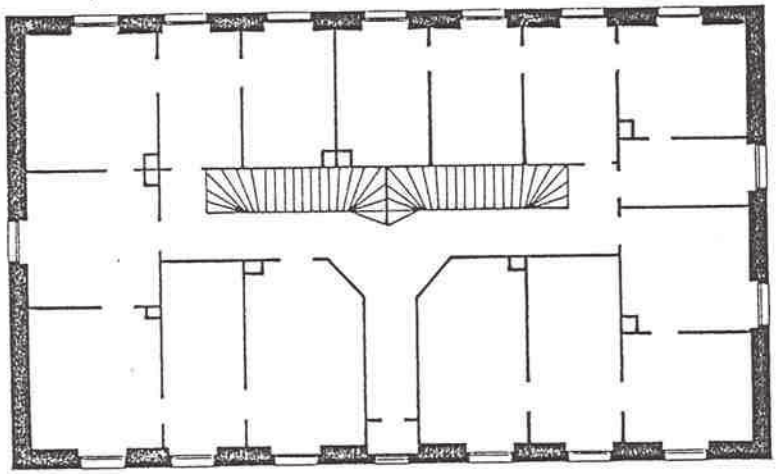

Plan du premier étage

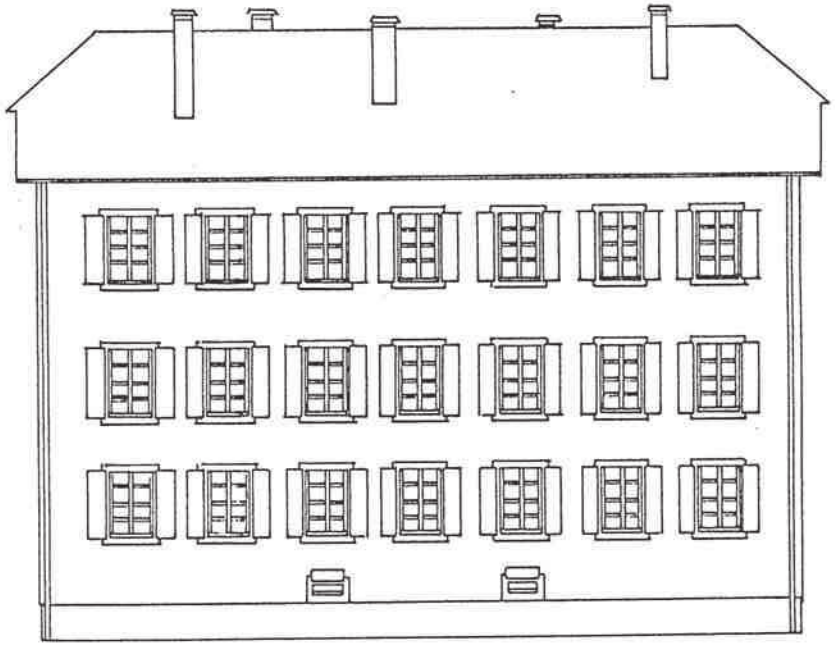

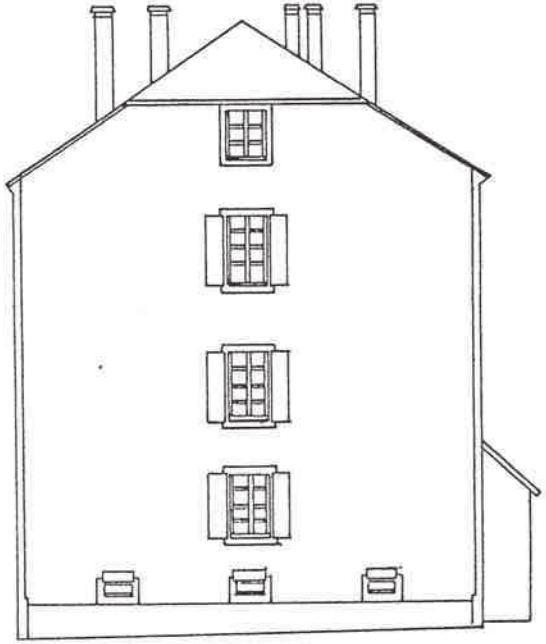

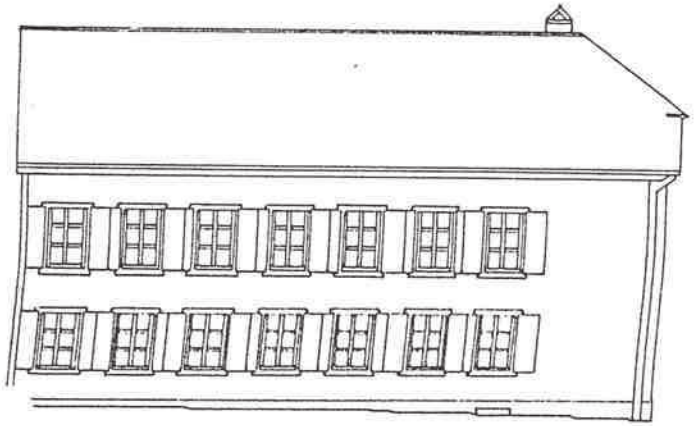

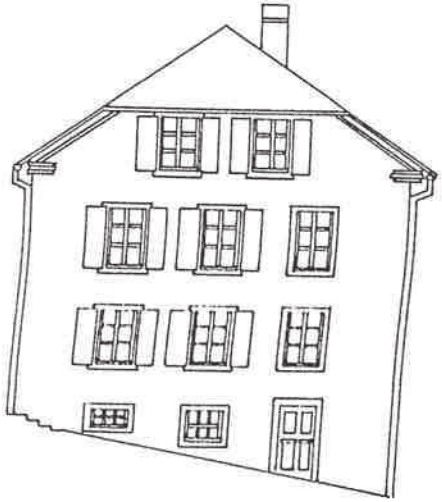

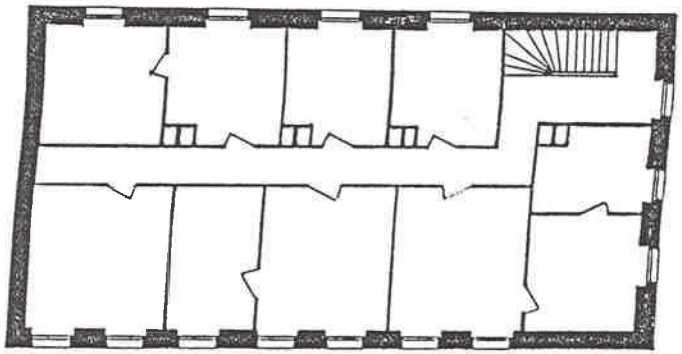

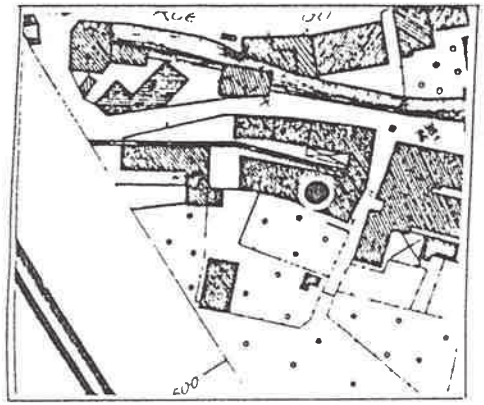

TYPE II

Maison de 8 logements anciennement propriété de la société M. Alexandre (fab. de tissus)

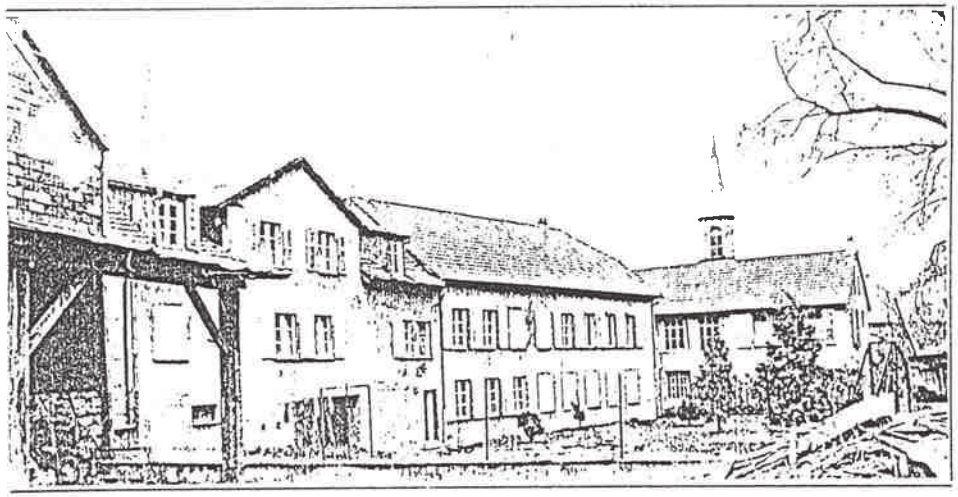

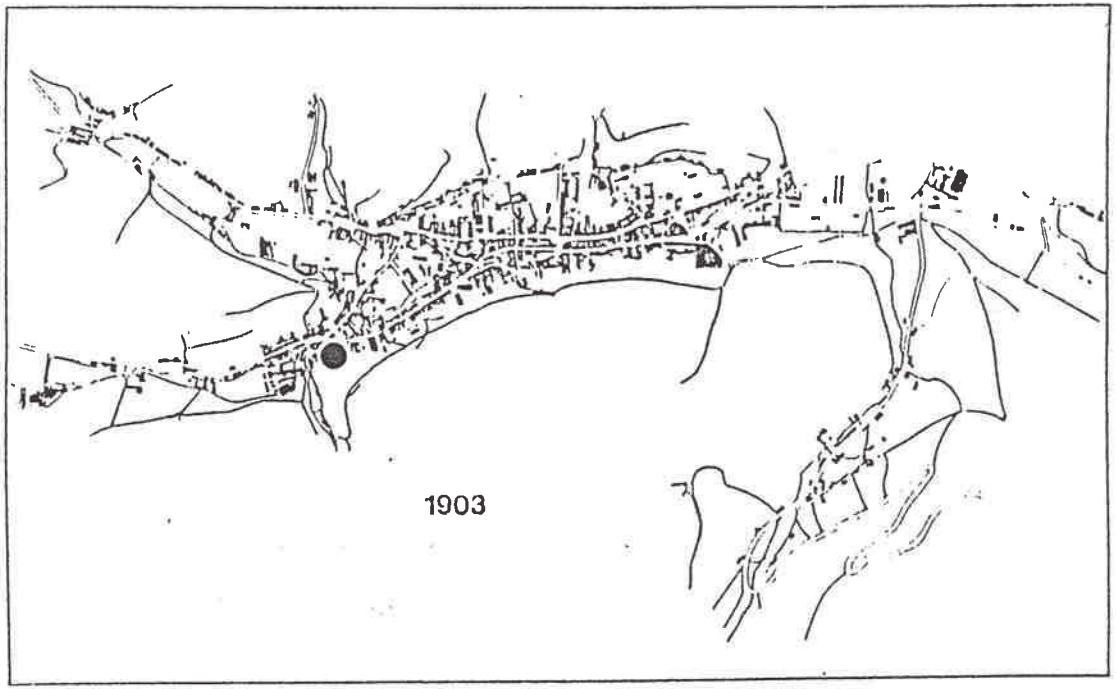

1903

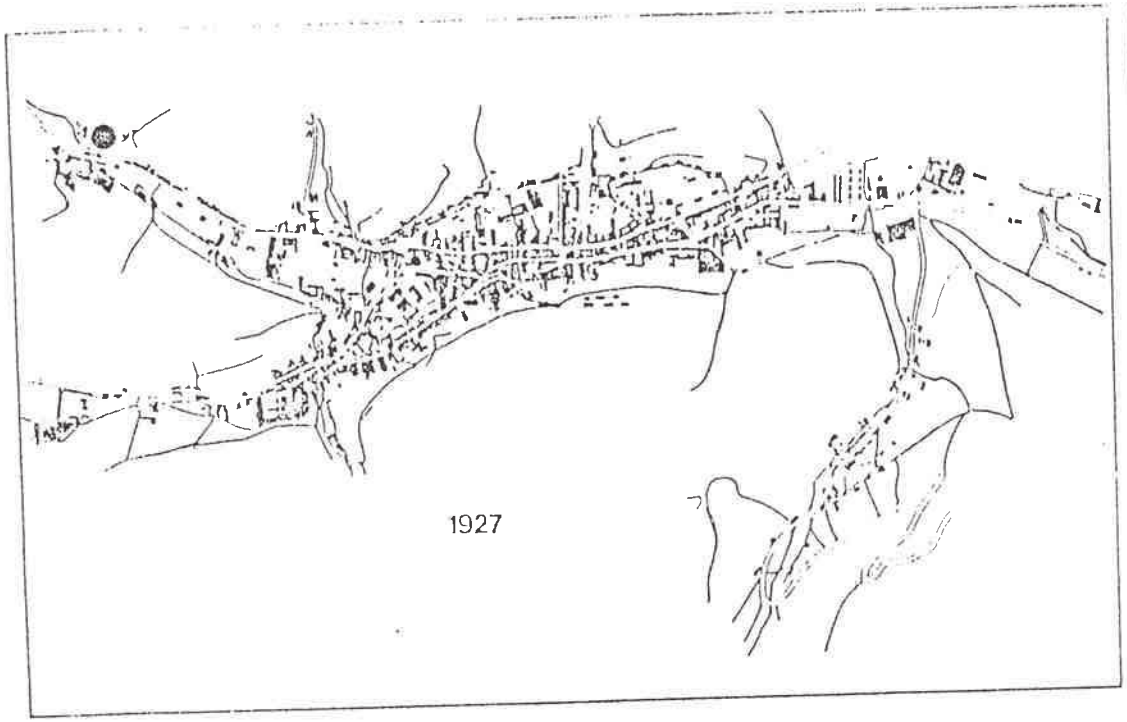
1927

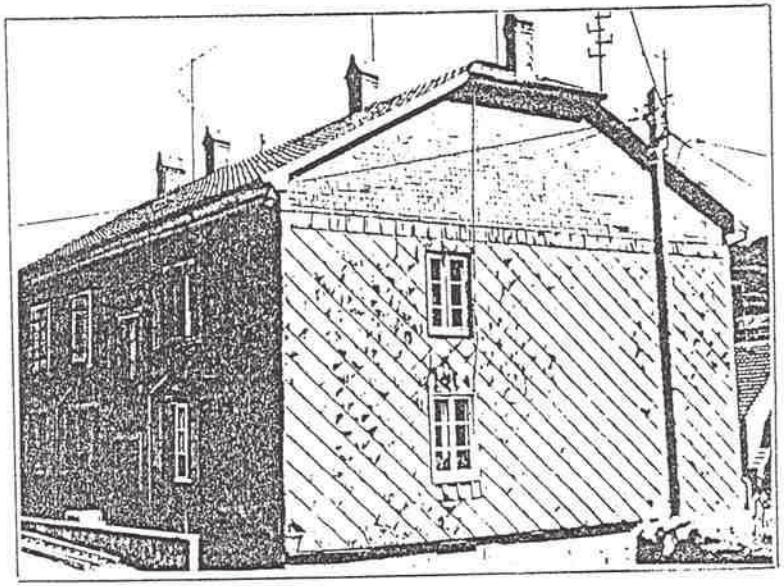

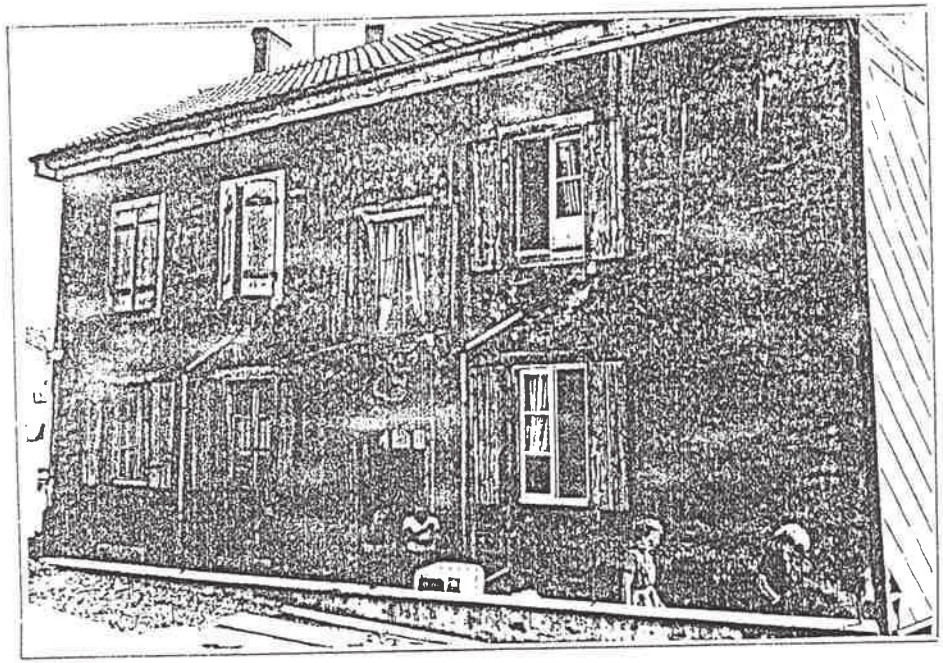

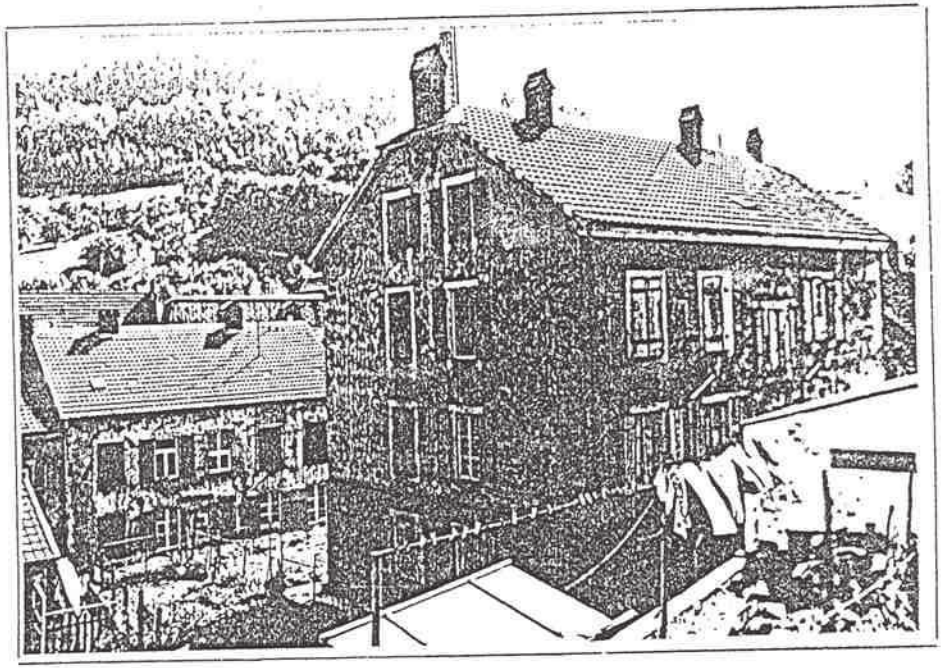

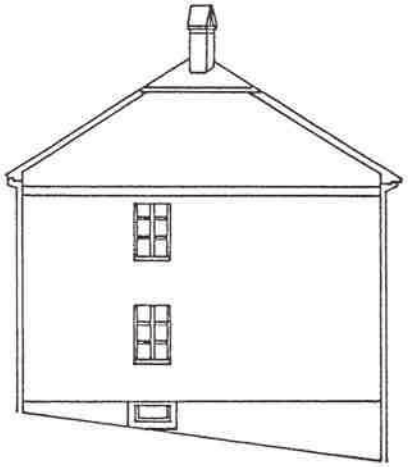

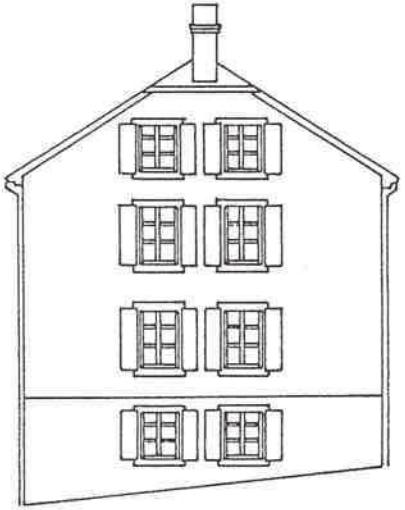

Maison de 4 logements

à Brifosse

TYPE III

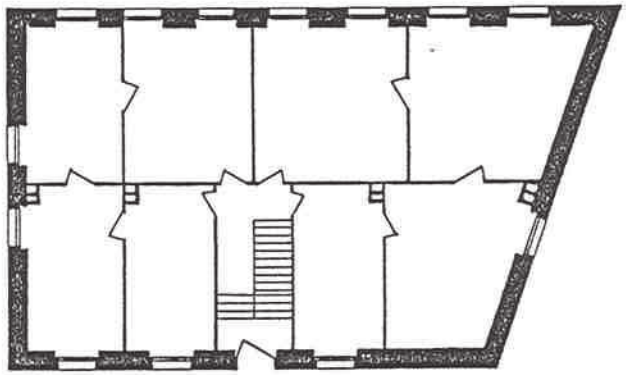

Plan du rez de chaussée

- CONCLUSION -

L'une des questions qui se posaient au début de cette étude concernait l'usage de la connaissance historique, lorsqu'elle s'applique aux villes et à leur forme : quel peut être l'apport concret de l'histoire, lorsqu'elle cherche à se concentrer sur l'échelon local ? En se référant de façon permanente aux lieux et aux territoires où s'enracine l'histoire, l'analyse présente l'avantage de conduire à penser l'immobilité des choses plutôt que leur dynamisme. On mesure le poids de ces contraintes dans l'évolution des rapports de production : le maintien de l'ordre social recourt en effet à ces pesanteurs et use de la force d'inertie de l'espace comme d'un rempart de défense. En somme, les classes dominantes se réfugient dans les contraintes que leur impose l'ordre établi, cultivant la persistance de ce dernier avec complaisance. Le retard technique et social que favorise la disposition de l'espace constituent, en somme, les meilleurs garants de la paix sociale, même dans le milieu explosif qu'engendre l'industrialisation.

Voyant cela, nous sommes devenus résolument "conservateurs" dans le choix de nos terrains d'observation, préférant parfois considérer l'écrasante dominance de ce qui ne change pas, face à l'ostensibilité, trop souvent jugée exemplaire, des choses qui bougent.

L'originalité même de son organisation structurelle, la spécificité de la production de ses industries constituent, d'ailleurs, les principaux responsables de la lenteur du renouvellement des formes sociales et urbaines de la ville. En somme, notre contribution visait également à montrer le pouvoir d'action d'un "certain" capitalisme ordinaire, dont la raison d'être et les sources de profit résident davantage dans l'exploi-

tation en règle des structures en place que dans l'esprit d'entreprise ou la tendance à l'expansionnisme ga lopant. En somme, l'ordre établi forme une sorte de ressource naturelle en même temps qu'un potentiel mutable d'énergie productrice. D'un autre côté, la recherche de la stabilité et le sens de l'équilibre sont les maîtres mots du développement industriel de Sainte Marie. La formation du logement social en témoigne d'ailleurs, puisqu'elle ne constitue, somme toute, qu'une sorte de contre-poids au déclin industriel et démographique de Ste Marie, dont elle forme également l'une des conséquences.

Pour comprendre cela, il a fallu se reporter jusqu'aux origines de la formation urbaine. Echappant aux règles d'établissement des "vraies villes", Ste Marie dispose et développe ses formes en marge de la constitution des courants urbains et sociaux de la période pré-capitaliste, tout en formant une localité industrielle des plus importantes de la province, aux XVIèmes et XVIIIème siècles. La richesse et la profondeur de ses racines industrielles explique pour beaucoup la persistance de certains d'entre les caractères de l'industrialisation, et entre vraisemblablement pour une part non négligeable dans la formation, parmi les industriels de la ville, du front de refus de participer, comme l'ensemble de l'industrie textile de l'Alsace, aux nouvelles règles du profit capitaliste qu'engendre l'expansion du monopolisme. Ayant joué leur propre jeu, ayant usé jusqu'à la trame les resources de l'"acquis" que recelait le site, les fabricants de Sainte Marie, et les habitants qui dépendent d'eux, supportent aujourd'hui les conséquences de leur histoire.

Actuellement indissociablement attachée à l'image urbaine de la ville, la formation du logement social joue un rôle considérable dans la forme urbaine : comptés ensemble, les logements sociaux du parc de l'O.P.H.L.M. et les logements patronaux aujourd'hui acquis par leurs occupants constituent la moitié de l'ensemble des habitations que compte la commune. L'apparition et le développement de ce secteur du logement

correspond aussi, d'un autre côté, à la fin d'une période d'indépendance et d'autonomie locale. Nous avons insisté, dans notre travail, sur le seul aspect de la constitution de la spécificité locale, et sur la formation du logement social qui est sa conséquence dialectique ; reste à déterminer, dans ce qui pourra former un second volet, l'influence de l'extension du logement social sur les formes de l'autonomie locale.

- BIBLIOGRAPHIE -

A.D.I.R.A. "Les Zones d'Ombre" Strasbourg 1965

Annuaire Ammel et Motte : 1922, 1929, 1935

"Annuaire des Adresses de la Haute Alsace Mulhouse excepté" 1882 Colmar

"Annuaire des Sociétés Anonymes Par Actions" 1921

"Annuaire du Haut Rhin" an XII, an XIII, 1812, 1825, 1833, 1838, 1846, 1851, 1854, 1860, 1865, 1870, 1893.

"Annuaire Statistique - Répertoire des Communes des Départements du Bas Rhin, Haut Rhin et de la Moselle" Strasbourg 1921 1928

AULLEN maurice : "Sainte Marie aux Mines, son Passé, son Economie" in: Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse, 1974 pp. 47 - 53.

BALLAND Marie Madeleine : "Promenades à Travers nos Vieilles Pierres" in : Bulletins de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre, premier cahier, 1964, pp. 41 et suiv.

BAQUOL - RISTELHUBER : "L'Alsace Ancienne et Moderne ou Dictionnaire topographique, Historique et Statistique du Haut et Bas Rhin" (1865)

BLECH Ernest "Tableaux Généalogiques de la Famille Blech 1390 - 1898" Mulhouse 1898

Idem "Les Origines de l'Industrie Textile à Sainte Marie aux Mines" in : Revue d'Alsace 1901 p. 76 et suiv.

Idem "Jean - Georges Reber 1731 - 1816 : Notes Biographiques, Correspondance" in : Mulhouse 1903

BLECH J.-J. "L'implantation Textile à Sainte Marie aux Mines" in : Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse 1974

BOPP Marie Joseph : "L'Œuvre Sociale de la Haute Bourgeoisie Haut Rhinoise au XIXème Siècle" in : La Bourgeoisie Alsacienne, Strasbourg, 1954 pp. 387 et suiv.

Bottin du Haut Rhin 1946, 1947, 1967, 1972

BOURGEOIS J. "Pillage et Bruslement de Sainte Marie Alsace le 2 Septembre 1676" in : Revue d'Alsace 1909, pp. 558 et suiv.

BOURGEOIS J. : "Le Val de Lièpvre en 1674" in : Revue d'Alsace, 1909 pp. 252 et suiv. et pp. 449 et suiv.

BUHLER Théodore : "Une Description du Val de Lièpvre au XVIème Siècle" In : Bulletins de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre deuxième cahier 1964 pp. 19 et suiv.

Idem "Histoire des Mines de la Vallée de Ste Marie" : in Bulletin de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre, troisième cahier 1965 pp. 14 et suiv.

Idem "La Vallée de Sainte Marie aux Mines au Moyen Age" in : Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse pp. 56 et suiv. (1974)

CASPARI Chr. : "Geschichte der Evangelisch - Lutherischen Kirche von Mariakirch" (Mariakirch 1856)

CAUQUELIN Anne : "Essai de Philosophie Urbaine" Paris 1982

DENIS Marie Noëlle : "Les Problèmes Démographiques des Vallées Vosgiennes de la Moyenne Alsace" thèse de troisième cycle démographie, Strasbourg 1974

Dictionnaire des Communes 1921

Dictionnaire des Communes : le Haut Rhin ; Université de Haute Alsace, 1982

DUBLED H. "Sainte Marie aux Mines et sa Région dans le Passé" (1959)

FOHLEN : "L'Industrie Textile au Temps du Second Empire" Paris 1956

GERARD Alain : "Comment Vaincre le Phénomène du Dépérissement Rural ? un Moyen : le Contrat de Pays" Mémoire I.E.P. 1978

GRAD Ch. "L' Alsace, sa Situation et ses Ressources au Moment de l'Annexion" Paris 1872

Idem "Aperçu Statistique et Descriptif sur l'Alsace aux Derniers Temps du Régime Français" Mulhouse 1872

Idem "Etudes Statistiques sur l'Industrie de l'Alsace" 1879 - 1880

GRANDIDIER Ph. A. "Histoiredu du Val de Lièpvre, extrait de la 3ème livraison des Vues Pittoresques d'Alsace publié par F. Reber" Ste Marie 1810

GRENACKER F. "Current Knowledge of Alsacian Cartography"in : Imago Mundi n° 18 pp. 60 - 77, 1964

HANAUER J. "Etudes Economiques sur l'Alsace Ancienne et Moderne," TI, 1876 pp. 177 et suiv.

"Handbuch für Elsass Lothringen 1904"

"Histoire de l'Alsace" Ed. Privat, 1970

"Historisch - Topographisches Wörterbuch des Elsass" 1895

HORDERN Francis — "Les Crises Industrielles en Alsace et leur Répercussions sur l'Emploi des Travailleurs" Aix en Provence, Institut Régional du Travail 1970

Idem — "L'Evolution de la Condition Individuelle et Collective des Travailleurs en Alsace au XIXème Siècle (1800 - 1870)" Thèse de droit, Paris 1970

JUILLARD — " Les Facteurs Physiques et Humains de l'Essor Industriel de Mulhouse" in : Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse 1948,

Idem — "Essai sur les Causes de l'Industrialisation de la Haute Alsace au XVIIIème Siècle" in : Revue d'Alsace 1948 pp. 137 et suiv.

Idem — "Indifférence de la Bourgeoisie Alsacienne à l'Egard de la Propriété Rurale aux XVIII et XIXèmes Siècles" in : La Bourgeoisie Alsacienne 1954

KAHAN - RABECQ M.-M. — *"L'Alsace Economique et Sociale Sous le Règne de Louis Philippe" Paris 1939*

[illegible] — "Le Démembrement Alsacien de 1790 - La Moche ?" in : Soc. d'Hist. et d'Arch. de Saverne et Env. Cahier n° 77, 1972, pp. 13 et suiv.

KLEIN E. "Sainte Marie aux Mines et ses Environs" (avec 55 "vues en photographie") Ste Marie 1904

KRŒBER Auguste "Etat de l'Industrie en Alsace vers 1735" in : Revue d'Alsace 1867 pp. 302 et suiv.

KUHN J.-P. "Histoire de la Teinture et des Apprêts dans la Vallée de Sainte Marie aux Mines" in : Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse 1974 pp. 35 et suiv.

LEHMANN F. " Les Mines de Sainte Marie : Quelques Extraits d'un Ouvrage Manuscrit d'Adolphe Lesslin" Soc d'Hist. du Val de Lièpvre, deuxième cahier 1964 pp. 30 et suiv.

LEUILLOT Paul "Activités Economiques et Financières en Alsace au Début du XXème Siècle" in : Revue d'Histoire Economique et Sociale 1951 pp. 32 et suiv.

Idem "Bourgeoisie d'Alsace et Franc-Maçonnerie aux XVIIIème et XIXème Siècles" in : La Bourgeoisie Alsacienne 1954

Idem "L'Alsace au début du XIXème Siècle" Paris 1959 - 1960

Idem "L'Industrialisation du Haut Rhin sous le Second Empire et ses Conséquences" in : Cahiers de l'Ass. Interuniversitaire de l'Est n° 17 1974

LEVY R. "Histoire Economique de l'Industrie Cotonnière en Alsace" Thèse de sociologie descriptive, Paris 1912

LIVET G. "L'Intendance d'Alsace sous Louis XIV, 1648 - 1715' Strasbourg 1956

MARCHAL J.-M. "L'Organisation Judiciaire des Territoires Appartenant aux Ducs de Lorraine dans le Val de Lièpvre à la Fin du XVIème Siècle" in : Bull. de la Soc. d'Hist. du Val de Lièpvre quatrième cahier 1966, pp. 29 et suiv.

MUHLENBECK "L'Enquête de Commodo et Incommodo au Sujet de la Séparation d'Echery' Ste Marie 1876

MUHLENBECK "Documents Historiques Concernant Ste Marie aux Mines (Côté Alsace)" Ste Marie 1876

Idem "L'Instruction Obligatoire dans le Comté de Ribeaupierre" Ste Marie 1878

Idem "Etudes sur Quelques Points Obscurs ou Controversés de l'Histoire de Ste Marie aux Mines, Côté d'Alsace" 1878 pp. 69 et suiv.

Idem "Histoire de la Communauté Réformée de Ste Marie aux Mines : Claude Rouget : une Eglise Calviniste au XVIème Siècle"(1881)

MUNSTER Sébastien — "Cosmographie" (1544 - 1550)

"Nouvel Horizon" 1973 n° 1

PENOT A. — " Statistique générale du Département du Haut Rhin" Mulhouse 1831

Idem — "Des Institutions de Prévoyance Fondées par les Industriels du Haut Rhin en Faveur de leurs Ouvriers" Mulhouse 1855

Idem — "Notes pour servir à l'Histoire de l'Industrie Cotonnière dans le Département du Haut Rhin" in : Société Industrielle de Mulhouse 1874 pp. 145 - 259

Idem — "Les Cités Ouvrières de Mulhouse et du Haut Rhin"

PIERRAT J. — "Les Ouvriers de la Fabrique de Sainte Marie aux Mines de 1820 à 1870'Strabourg D.E.S. Fac. de Lettres 1961

P.O.S. Approuvé le 10 décembre 1980, Colmar

"Das Reichsland Elsass Lothringen, Landess und Orts beschreibung", Statistische Bureau des Ministeriums für Elsass Lothringen (1901 - 1903)

REUSS Rodolphe "L'Alsace au XVIIème Siècle" Paris 1897 - 1899

REUMAUX B. "Vallée de Sainte Marie aux Mines : Contrat de Pays pour une Zone d'Ombre" in : Est Industriel et Commercial, 20, 1975, pp. 8 - 10

RISLER Daniel "Histoire de l'Industrie dans la Vallée de Lièpvre" 1851, Revue d'Alsace, pp. 305 et suiv.

Idem "Histoire de la Vallée de Sainte Marie aux Mines, Anciennement Vallée de Lièpvre" Sainte Marie 1873

ROCHEFORT M. "L'organisation Urbaine de l'Alsace" Strasbourg 1960

ROUX Lucie "Inventaire de la Sous Série 202 J; Archives de l'Eglise Réformée de Sainte Marie aux Mines Antérieures à 1860" Colmar 1971

Shéma de Secteur de la Vallée de Sainte Marie aux Mines B.D.E.A. 1974

SCHMIDT Ch. "L'Industrie Cotonnière dans le Haut Rhin en 1806" in : Bulletins de la Soc. Ind. de Mulhouse 1911 pp. 71 et suiv.